



SYRIA

REVUE D'ART ORIENTAL ET D'ARCHÉOLOGIE



SYRIA

REVUE D'ART ORIENTAL ET D'ARCHÉOLOGIE

publiée sous le patronage
du Haut-Commissaire de la République française en Syrie

TOME XIX

Avec de nombreuses figures et 41 planches hors texte.





PARIS
LIBRAIRIE ORIENTALISTE PAUL GEUTHNER
12, RUE VAVIN (VIe)

1938

LES FOUILLES DE MARI

QUATRIÈME CAMPAGNE (HIVER 1936-37)

PAR

ANDRÉ PARROT

La quatrième campagne menée par l'expédition du Musée du Louvre à Tell Hariri (Mari), commença à la fin décembre (30 décembre 1936) et dura trois mois et demi, y compris la dizaine de jours consacrés aux travaux divers qui accompagnent la fermeture d'un chantier. Après l'accident qui, au printemps 1936, avait causé la mort de nos deux regrettés collaborateurs, MM. Bianquis et François, et blessé deux autres membres de la Mission, MM. Matta et Payen, celle-ci se trouva complètement renouvelée. Trois architectes furent attachés à l'expédition, élèves ou anciens élèves de l'École des Beaux-Arts : MM. Raymond Cans, Raymond Duru et Jean Lauffray, le premier chargé tout particulièrement du travail photographique. Tous trois se mirent immédiatement à une tâche entièrement nouvelle pour eux et, par leur zèle, réussirent à assurer à la recherche et aux observations scientifiques, la continuité indispensable qui semblait à jamais compromise par la disparition brutale des collaborateurs fidèles des trois premières campagnes à Mari et par le départ de M. Payen.

Une fois de plus, les concours extérieurs ne nous ont pas manqué et nous avons pu bénéficier, cette année encore, des multiples ressources de l'armée française du Levant, grâce à l'appui toujours renouvelé du général Huntziger, commandant supérieur, et à la présence aux territoires de l'Euphrate du général Jacquot, dont les officiers à Abou-Kémal, le capitaine Déangeli et le lieutenant Schneider, sont de parfaits collaborateurs pour la Mission. Assurant la liaison avec les divers organismes, M. Seyrig, directeur du Service des Antiquités, ne nous a pas ménagé un concours dont nous ne saurions trop souligner l'importance, au moment où, la Syrie s'acheminant vers l'indépendance totale, nos Missions se trouveront, par la force des choses, privées de moyens

d'action qui nous étaient des plus précieux, sinon indispensables. Je songe, par exemple, aux magnifiques clichés de la 39e escadre aérienne que le commandant Duhart a fait exécuter par les soins de la 5e escadrille et qui constituent, pour nous, une documentation de tout premier ordre. J'exprime aussi toute ma gratitude à M. Maurice Bérard, Président général de la Banque de Syrie et du Grand Liban, qui a donné à ses agences de l'intérieur de la Syrie, des instructions qui ont assuré à la Mission, isolée dans une région sans grandes ressources, un ravitaillement constant, et je tiens à remercier ici M. Gehamy à Deir et le capitaine Maurisset à Alep, qui s'occupèrent tout spécialement de cette question, simplifiée aussi par les diverses autorisations du général Huntziger.

La Mission comptant cette année trois architectes, il a été possible de poursuivre les recherches sur deux chantiers, d'en ouvrir un troisième et de mener un sondage aux environs de Mari. M. Lauffray fut attaché au premier (temple d'Ishtar), puis au troisième, surveillant entre temps avec M. Matta le sondage d'Abou-Hassan. M. Duru fut chargé des relevés au Palais (deuxième chantier), dont le dégagement fut poursuivi sans pouvoir encore être achevé avec cette campagne. Temple d'Ishtar et Palais représentent des monuments repérés depuis 1934 ou 1935. Du troisième chantier ouvert en mars 1937, les promesses sont grandes, puisqu'une majestueuse ziggurat s'annonce, avec ses installations cultuelles quasi intactes et quelques échantillons d'objets précieux, excellents indices d'avenir. Tels sont les divers secteurs de recherches dont je voudrais maintenant résumer brièvement les principaux résultats.

LE TEMPLE D'ISHTAR

Découvert en 1934 [1], le sanctuaire, riche des ex-voto multipliés au pied de la déesse, fut étudié attentivement depuis trois ans. Les observations de cette campagne (fig. 1 et pl. I) confirment rigoureusement nos précédentes conclusions [2]. Quatre sanctuaires furent construits sur le même emplacement, le dernier et plus récent, détruit par Hammurabi (vers 2000 av. J.-C.), ayant succédé

[1] *Syria*, XVI, p. 12-22.

[2] *Syria*, XVII, p. 3, 7 ; XVIII, p. 55-61. Résumé chronologique, dans *Mari*, p. 234.



1. Cour du temple *e*; à droite, les colonnes. Sous la cour, apparaît la couverture du tombeau 300.



2. « Barcasses » de la cour du temple *e*.



3. Clou de fondation *in situ*. De chaque côté, tablettes de lapis-lazuli et de gypse.



4. Constructions du niveau *e*.

TEMPLE D'ISHTAR



à un temple (*a*) dévasté par Eannadu, roi de Tello (vers 2850), recouvrant lui-même deux installations plus anciennes (*b* et *c*). Un cinquième temple, plus petit (*d*), à quelque vingt mètres à l'est, atteste le culte d'Ishtar à Mari, dès la fin de l'époque de Djemdet-Nasr ou en tout cas, aux premiers jours de la période *early dynastic*. C'est ce que la fouille récente semble impliquer et voici pourquoi.

En faisant sauter le temple *c* [1], nous constations que le sol de sa cour



Fig. 1. — Fouilles au temple d'Ishtar.

ouverte, que l'on traversait pour pénétrer dans la *cella*, était fait de quatre et peut-être même de cinq niveaux en plâtre, attestant des réfections successives, marquées par le rite connu par la *cella* 17 en particulier, de l'enfouissement de multiples « barcasses [2] » : deux au niveau 3, sept au niveau 1. Barcasses en relation évidente avec un rite de libation, car le plâtre est usé et crevassé de multiples rigoles par où s'écoulait le trop-plein des eaux répandues. C'est à ce sanctuaire *c* qu'appartiennent sans doute quatre nouveaux gros clous de fondation, en cuivre, en deux pièces, recueillis dans la fondation des murs de

[1] *Syria*, XVIII, p. 59.

[2] Quelques échantillons de ces barcasses, *Syria*, XVII, p. 4. Le P. Vincent, *R. B*, 1937, p. 449, fait un rapprochement avec certaines représentations de cylindres d'Uruk, à propos de Heinrich, *Kleinfunde aus dem archaischen Tempelschichten in Uruk*.

la *cella* 17 et identiques à ceux des fondations de la *cella* 18 (niveau *a*), associés comme de coutume à deux petites tablettes anépigraphes (lapis-lazuli et gypse), parfois à trois (lapis, gypse, argent), mais sans ossements [1].

La cour du temple *c* ayant été démontée, il apparut très nettement que le sanctuaire avait été élevé sur une zone creusée peu avant pour abriter des tombeaux monumentaux. Deux étaient apparus au printemps 1936, que nous avions alors déblayés et qui n'avaient abandonné que peu de chose, étant violés de fond en comble [2]. Un troisième (nº 300) (pl. I, 1 ; II, 1, 2 et fig. 2), signalé en fin de campagne, précisément en bordure de la cour c, fut dégagé en janvier 1937. De même type que les précédents [3], mais isolé et non jumelé, construit en belles dalles de gypse, disposées en encorbellement (hauteur intérieure : 1 m. 65 ; longueur : 6 m. 60), lui aussi violé (de grands trous dans la couverture ne laissaient aucune illusion), mais non entièrement pillé, il allait nous laisser un mobilier funéraire suffisamment précieux et abondant (1425-1490), pour nous permettre des rapprochements qui semblent convaincants et qui aident à préciser la chronologie des divers sanctuaires.



Fig. 2. — Tombeau 300, vu de l'intérieur. A droite, dépôt de jarres.

Outre des bronzes (miroir, gobelets, coupes (fig. 3), grand vase à libation avec bec [4] s'attachant au haut de la panse, aiguière, hache à tranchant en forme de croissant [5]), une céramique en grande partie intacte (pl. II) peut être classée

[1] Pour ce genre de clous de fondation, *Syria*, XVI, p. 128 et fig. 11 ; XVII, p. 62.

[2] *Syria*, XVII, p. 60 et pl. VII, 2.

[3] Même procédé de construction qu'à Ur, C. L. Woolley, *Ur Excavations*, II, pl. 64, b, mais sans enduit intérieur.

[4] Le vase de Mari diffère de ceux du cimetière d'Ur (Woolley, *op. cit.*, p. 171, a ; 172, a ; 173, a), se rapprochant plutôt du type bien documenté par les reliefs (Nippur, Lagash, Ur). Il est plus élancé que celui de Khafaje, Frankfort, *OIC*, 19, p. 42, fig. 46.

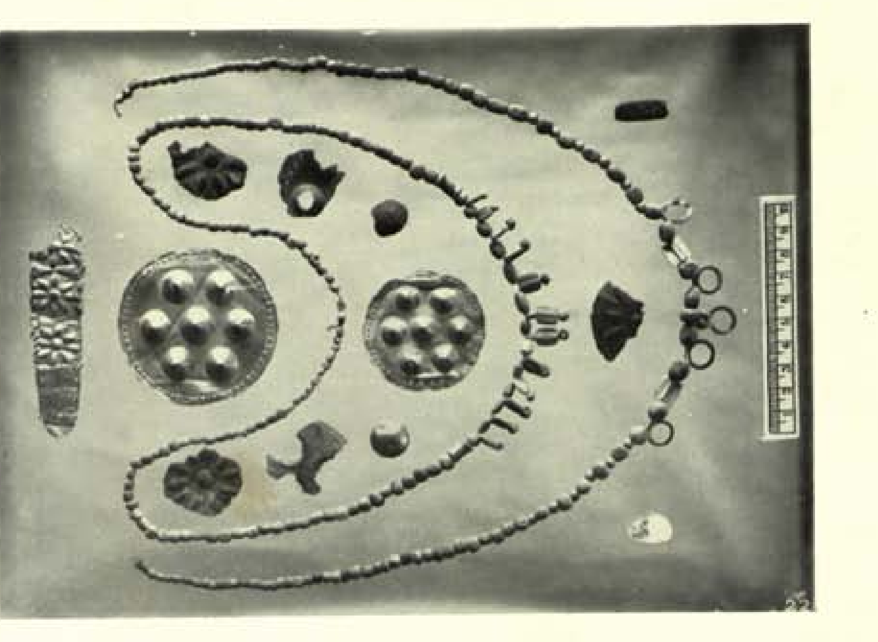
[5] Hache de même type à Ur, Woolley, *op. cit.*, pl. 224, A, 13 ; à Kish, Langdon, *Excavations at Kish*, I, pl. XIX, 1.



1. Grands tombeaux de pierre sous le niveau *c*.
Au fond, tombeaux 241 et 242. A gauche, tombeau 300.



2. Entrée du tombeau 300. A droite, céramique sortie du tombeau.



3. Bijoux en or, argent et lapis-lazuli du tombeau 300.



4. Céramique du tombeau 300. En bas, les deux pièces du type « scarlet ware », n^os 1436, 1437.

TEMPLE D'ISHTAR



en trois groupes bien distincts : un lot de pièces en pâte très fine, lustrée, d'une couleur chamois et de petit module, gobelets et petites jarres à fond arrondi ; quelques récipients de facture très commune, tasses, écuelles profondes, jarre à bec, support ; enfin, deux grandes jarres décorées de peinture polychrome (noir et rouge-orange) sur fond crème (1436-1437). Autant qu'on peut en juger avant un nettoyage achevé, le décor est à la fois géométrique



Fig. 3. — Bronzes du tombeau 300, *in situ*.

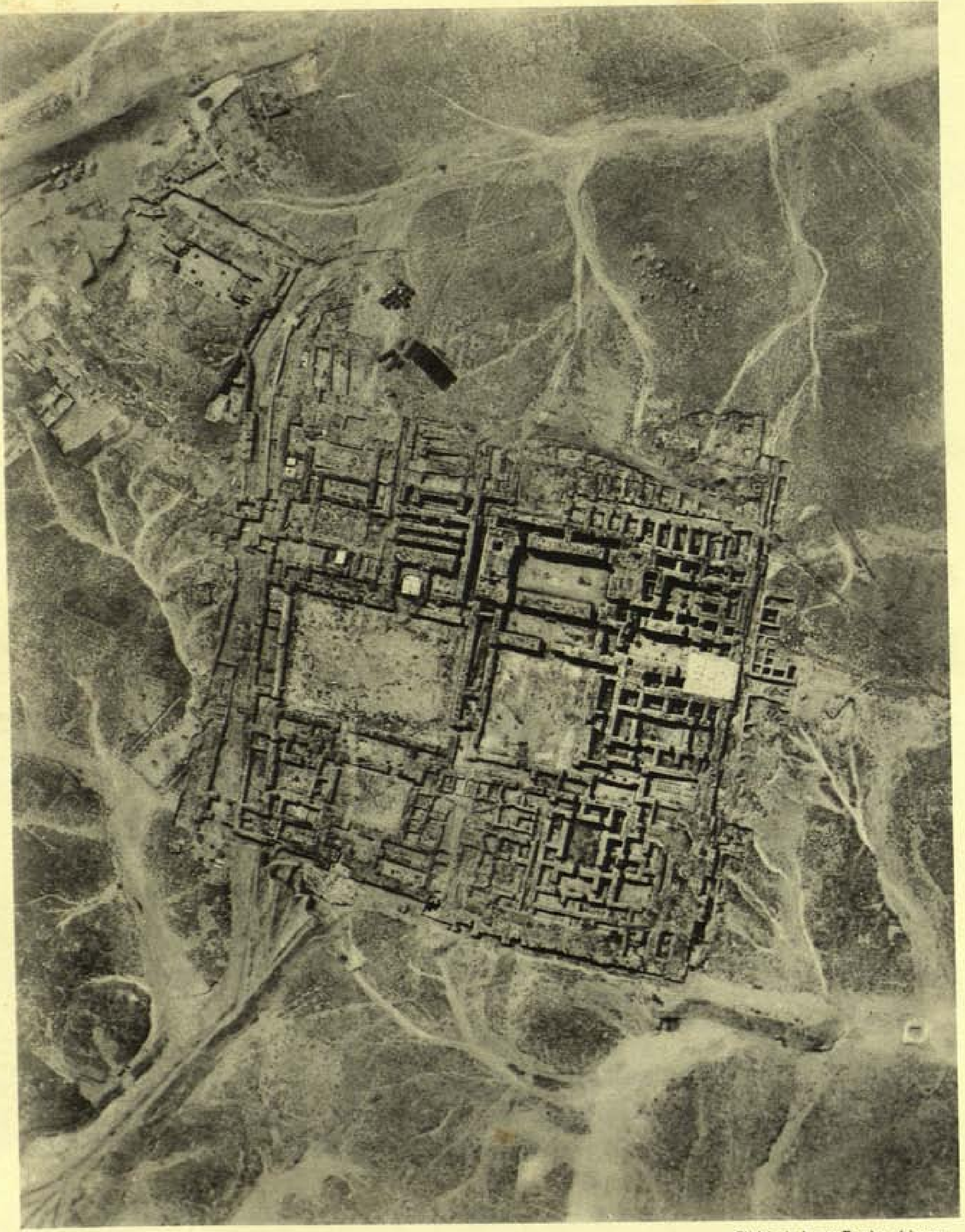
(bandes horizontales et verticales, triangles et hachures) et naturaliste (animaux schématisés, disposés dans les métopes). Sur chaque pièce, on retrouve, d'une part, cette technique qui caractérise la céramique appelée « scarlet ware [1] », où le dessin est fait d'un solide trait noir, l'intérieur ainsi délimité étant teinté d'orange (peut-être un rouge ayant passé), mais aussi ces triangles noirs hachurés dans des zones bordées de bandes rouges. Enfin, non moins important, ce détail qui, en évoluant, deviendra l'anse plate incisée et pastillée

[1] S. Smith, *British Museum Quarterly*, VIII (1933-34), 38-41, pl. VIII ; Frankfort, *OIC*, 20, p. 64, rapproche les documents qu'il a recueillis à Tell Asmar, Khafaje, et note que l'époque qu'ils illustrent « is more closely allied to the Early Dynastic than to the Jemdet Nasr period » On peut aussi bien retourner la proposition. De toute façon cette constatation appuie singulièrement les dates que nous avons toujours données.

(cimetière A de Kish, Mari, temple présargonique *a*) et qui n'est encore ici qu'un croc qui jaillit d'un seul côté, au haut de la panse, et se recourbe vers le rebord du vase qu'il n'atteint pas (1437). Or c'est, ajouté à la décoration polychrome, un trait, d'origine utilitaire, qui évoque immédiatement, aussi bien certaines pièces de Tell Asmar, de Khafaje que de Tépé Ali-Abad [1], et qui appartiennent, cela semble désormais bien démontré, à la période qui chevauche la fin de Djemdet-Nasr et le début des temps « early dynastic ». Ce que n'infirment pas les bijoux recueillis dans le même tombeau 300 : pectoraux circulaires en or, avec sept excroissances au repoussé (1425-1426), demi-frontal en or, avec rosaces au repoussé, débris de pectoraux identiques en argent, perles et anneaux en or, perles rondes ou plates en lapis-lazuli (pl. I, 3).

Les grands tombeaux de pierre (antérieurs, nous le précisons, au temple *c* et de peu postérieurs au petit sanctuaire *d* et à la maison à quelque vingt mètres de lui et au même niveau), étaient certainement la « demeure éternelle » de très grands personnages, peut-être les rois de la dynastie post-diluvienne des anciennes listes royales, et dont les noms ne concordent pas jusqu'ici avec les documents archéologiques. Tout, aussi bien dans l'architecture, qui n'a pas reculé devant l'utilisation d'énormes dalles, que dans le mobilier funéraire (bronze, or, argent), suggère de riches et puissants propriétaires. Il y a plus : dans le tombeau 300, alors que nous faisions l'inventaire des objets déposés à l'intention des défunts dont nous nous étonnions de ne pas rencontrer les corps, nous remarquions un crâne sérieusement écrasé par la terre d'infiltration étonnamment compacte, dont le dégagement ne laisse pas de présenter un très vif intérêt. Il apparut bientôt qu'il s'agissait de la tête d'un supplicié. En effet, deux longues épingles de bronze, encore *in situ*, étaient dans la disposition suivante : l'une était enfoncée dans le gosier, l'autre dans la nuque où elle avait dû, en passant par le bulbe rachidien, provoquer la mort immédiate. Quelques côtes étaient proches du crâne, mais rien d'autre du corps n'avait subsisté.

[1] Frankfort, *OIC*, 20, pl. IV, 8, 9, vases du « second archaic shrine » du temple d'Abu à Asmar, de la période « early dynastic I », et à Khafaje, fin de la période de Djemdet Nasr (céramique peinte ou non) et début de « early dynastic period » (seulement sur des vases du type « scarlet ware », d'après *OIC*. 20, p. 62, et une communication de Frankfort) ; Délégation en Perse, *Mémoires*, VIII, p. 141, et un exemplaire non peint, p. 137, fig. 276.



Clichés de la 39e Escadre aérienne; 5e Escadrille. 6 avril 1937.

PALAIS DE MARI ET ZIGGURAT.



Il semble qu'on ait là les restes d'un individu sacrifié vivant, dans une sépulture royale. Rite de vengeance ou d'accompagnement, on ne sait, mais nous voyons plutôt ici, eu égard au genre de mort, qui diffère si nettement des constatations faites à Ur, l'exécution punitive dans la tombe d'un royal défunt, d'un de ses ennemis. La scène, étant donné le matériel utilisé, ne dut pas manquer d'un certain relief.

Avec ces grands tombeaux de pierre, c'est toute une période nouvelle qui apparaît à Mari, antérieurement au temple *c* qui n'a pas dû être construit longtemps après eux, et cette période, caractérisée par d'aussi monumentales sépultures — fussent-elles celles de grands personnages — et par un mobilier funéraire dont les épaves dénotent un luxe évident, apparaît avoir été déjà brillante. Or ceci n'étonne pas quand, fouillant plus profond dans le même secteur, et après avoir déblayé l'installation du niveau *d* qui révèle des qualités indéniables de construction et d'exécution [1], on arrive sur des constructions aux fondations de pierres (niveau *e*), très soigneusement dressées (pl. I, 4) et dont l'ampleur et l'allure générale contrastent singulièrement avec les installations infiniment plus modestes, en briques crues, qui ont suivi dans le temps (sanctuaires *d*, *c*, *b*, *a*).

Que ces constructions en pierre soient antérieures aux trois grands tombeaux de ce secteur, c'est ce qui apparaît immédiatement, car les sépultures les ont non seulement éventrées, mais elles ont été dressées en prélevant sur elles un matériau tout trouvé et à proximité immédiate. On voit encore maintenant que les solides alignements ont servi de carrière facile. Alignements constituant d'inébranlables fondations, avec leurs dalles de gypse disposées par lits, jointoyées à la terre et dont la hauteur étonnerait (à un endroit sondé, 1 m. 80), si on ne trouvait pour l'expliquer, ce dessein évident de préserver le bâtiment du travail de sape des eaux d'infiltration ou des surprises des crues renouvelées d'un fleuve tout proche et souvent hors de son lit. Sur ses larges assises, on construit des murs plus étroits, en briques séchées au soleil, les seuils des portes étant en dalles de gypse. Peu de ces murs a subsisté, tout à la fois mis à mal par les tombeaux et par les maisons du niveau *d*, dont le plan et l'orientation diffèrent totalement.

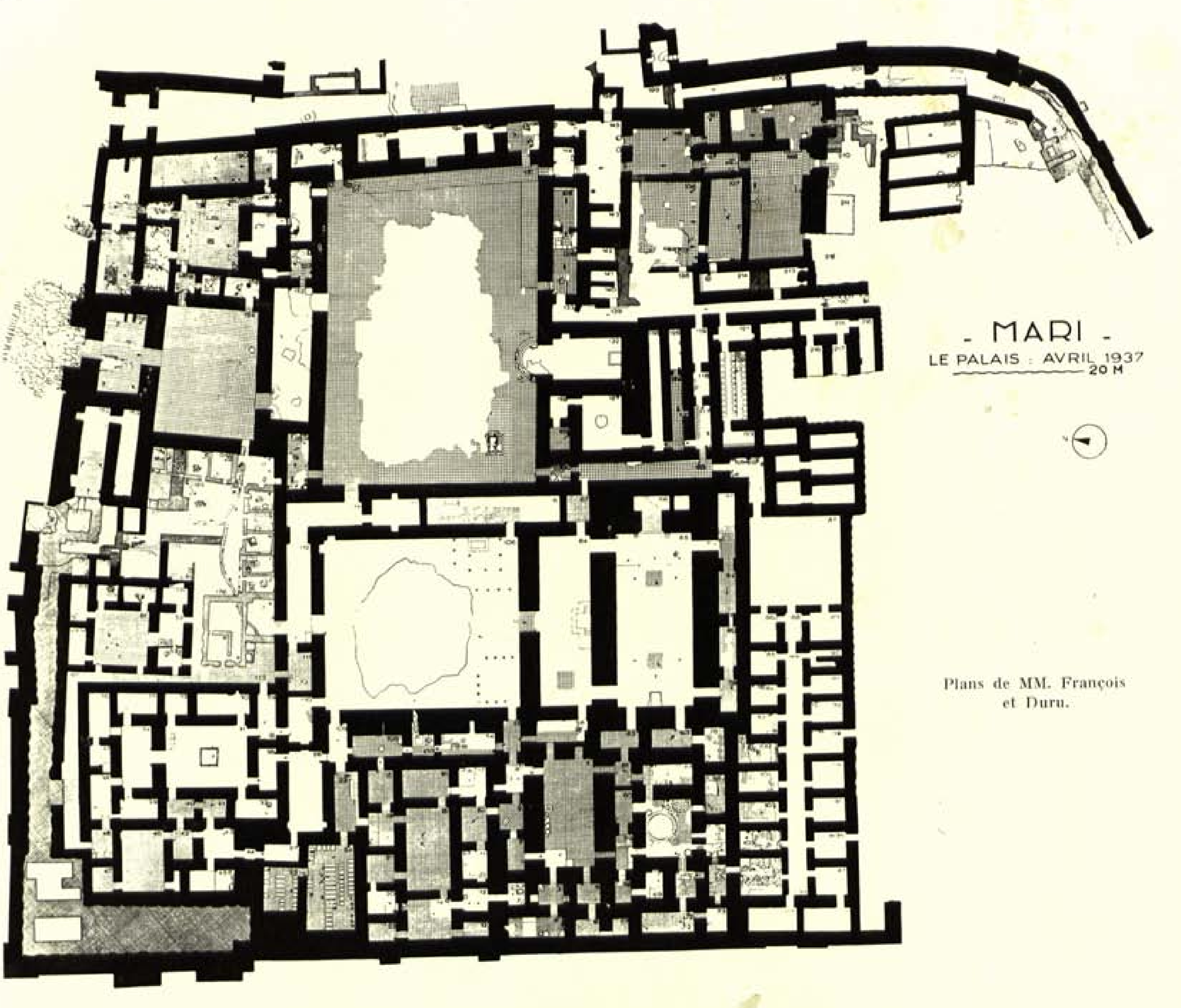
[1] *Syria*, XVIII, p. 60.

Les assises de cette architecture imposante (temple ou palais ?) débordent hors du secteur de fouille, ce qui obligera à élargir encore le chantier vers l'est et vers le nord. Elles reposent sur un sol compact, où les traces de vie sont abondantes (lits ou poches de cendres). Si un seul sondage peut être concluant, le sol vierge apparaîtrait à quelque trois mètres sous le niveau du sol des habitations *e*, habitations que nous croyons pouvoir dater de l'époque de Djemdet Nasr. Ce serait la période la plus ancienne que nous ayons jusqu'ici atteinte à Mari, bien que des tessons du type Tell Ḫalaf, en petit nombre d'ailleurs, semblent des indices d'une civilisation plus lointaine, que l'on pourrait bien retrouver à Mari, non pas en profondeur, mais à l'extérieur du site, en une zone rapidement désertée. Cette période *e* semble refléter une activité aux réalisations hardies, soignées et nécessitant des moyens puissants. On le constate particulièrement en bordure occidentale de la zone explorée, où un énorme radier, épais de plus de 2 mètres, large de 10 et long de 16, dont la destination nous échappe encore, atteste tout au moins que les gens de Mari du IVe millénaire ne ménageaient déjà ni l'effort ni le temps.

LE PALAIS

Quel que soit l'intérêt présenté par la fouille au temple d'Ishtar, le gros effort de la campagne fut cette année porté sur le chantier du Palais [1], avec l'espoir d'en finir avec son dégagement. Fin mars 1936, nous avions dégagé 138 chambres ou cours ; en avril 1937, 220 chambres ou cours sont déblayées, mais une partie importante des monuments — vraisemblablement le quart — est encore sous terre, mais on peut envisager qu'une prochaine saison en viendra à bout (fig. 4). Ce que nous connaissons actuellement recouvre déjà plus de 2 hectares, et il apparaît que même avec un dégagement inachevé, l'essentiel est pourtant acquis, puisqu'il ne semble pas que l'on doive rencontrer désormais autre chose que des magasins qui furent nettement bloqués dans l'aire méridionale du Palais. Quoi qu'il en soit, l'ensemble constitue dès à présent une masse architecturale avec une documentation aussi abondante que variée (pl. III et IV).

[1] *Syria*, XVII, p. 14 et sq. ; XVIII, p. 65 et sq.



Plans de MM. François
et Duru.



Après la découverte, les années précédentes, des grandes cours, centre de la vie religieuse et administrative de l'État, des appartements royaux et des logements des fonctionnaires de la « maison civile et militaire » du roi de Mari, des écoles annexées au Palais et d'une partie des communs, un point restait encore obscur : de quel côté trouverait-on la porte de la résidence et même, eu égard à une violente érosion, serait-elle conservée ? Il y a deux ans,

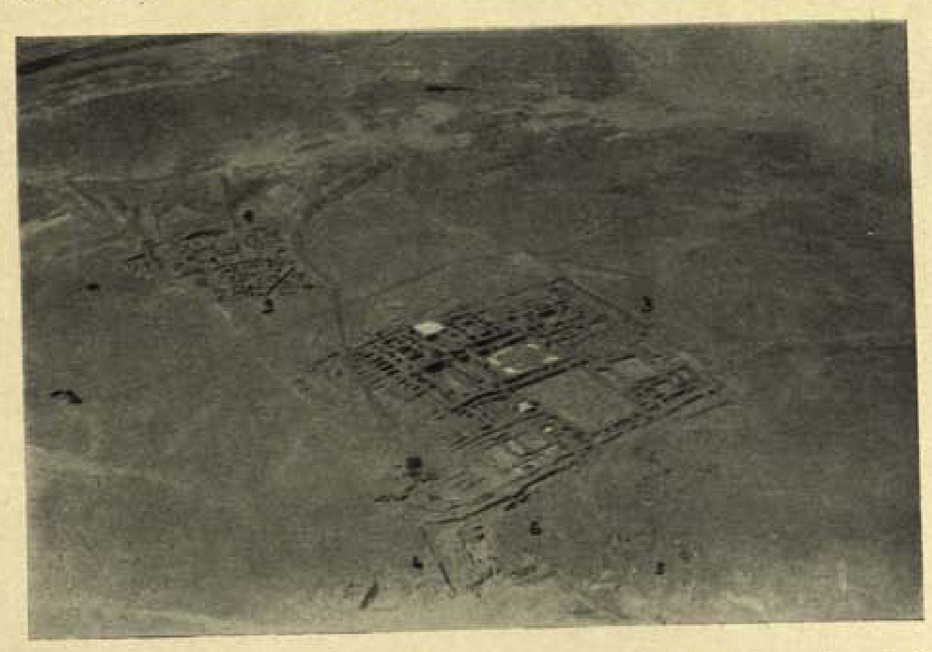


Fig. 4. — Les divers chantiers de Mari : 1, temple d'Ishtar; 2, quartier présargonique; 3, Palais; 4, temple aux lions; 5, quartier assyrien; 6, ziggurat.

(Photo de l'Aviation militaire du Levant, 5e escadrille de la 39e escadre aérienne.)

nous avions cru devoir la chercher en direction de l'est, à cause du couloir 68 [1] (fig. 5). L'an passé, le développement de la fouille, avec la succession des grandes cours (106, 131) et le système des couloirs de communication en chicane (ainsi 112-114) l'aurait encore confirmé, mais déjà nous pressentions qu'il faudrait plutôt l'attendre au nord [2]. Ceci s'est trouvé rapidement démontré et un complexe en parfait état de conservation — alors même que les murs ne soient pas debout sur 5 mètres de hauteur, comme dans les zones centrales — est apparu, nous révélant un très bel accès à la demeure royale (pl. V).

[1] *Syria*, XVII, p. 22.

[2] *Syria*, XVIII, p. 73.

Précédé d'une rampe en dalles de pierres, en assemblage irrégulier, un large portail (6 m. 10) qu'encadrent deux tours en légère projection, avec un perron de deux marches en beaux blocs de gypse, constitue une entrée monumentale de grande allure. Le passage resserré (2 m. 70), carrelé de briques cuites, était fermé intérieurement par une porte à double vantail. Deux crapaudines étaient encore *in situ*, au fond d'un coffrage en briques cuites [1], taillées dans une belle diorite. L'une d'elles avait sa face supérieure lissée et préparée pour recevoir une inscription de vingt lignes, mais malheureusement n'avait été inscrite que sur deux. On lit : E-nim d. Da-gan, roi... A côté de ces deux pierres de seuil, des ossements d'animaux.



Fig. 5. — Palais de Mari : couloir 68.

On se trouvait alors dans un vestibule (156), carrelé, avec, semble-t-il, à main gauche, la guérite d'une sentinelle. Puis on passait par une trouée dans l'axe du portail, dans une avant-cour (154), de forme trapézoïdale, soigneusement carrelée elle aussi et dessinée à une échelle préparant très habilement la transition. Nettement dégagée, une large baie, ouvrant sur un couloir spacieux (152), en chicane et au sol de terre battue, baie fermée, côté couloir, par une porte à double vantail (crapaudines *in situ*, anépigraphes, avec des ossements d'animaux (fig. 6) et de petits objets plus ou moins fragmentaires), assurait la communication avec l'intérieur. Les visiteurs s'avançaient ainsi, par une voie vraiment royale, entre deux murs épais, vers l'éblouissement de la lumière, ruisselant à flots sur les façades et le carrelage de la cour (131), la plus grande du Palais ; ils débouchaient presque en face de la salle d'audience (132), caractérisée par un escalier semi-circulaire, décorée de peintures, où

[1] En plus petit, même disposition dans le temple d'Ishchali, Frankfort, *OIC*, 20, fig. 65.



1. - La porte du Palais, vue du Nord.



2. - La même porte vue du N.-E.
Dans le fond, appartements royaux autour de la cour 31.

PALAIS DE MARI.



le roi donnait ses réceptions (fig. 7). Facilement défendus (deux portes, deux passages, un couloir en chicane), ces accès avec leurs transitions bien calculées pour suggérer tout à la fois une idée de puissance, de richesse et de mystère, apportent un complément de tout premier ordre, au plan jusqu'ici connu, et prouvent une fois de plus que la porte dite « hittite » est parfaitement mésopotamienne [1].

Tout le complexe d'habitations à l'est de la porte et formant l'angle nord-est du Palais, risque fort d'avoir été réservé aux voyageurs étrangers, aux courriers dont le nombre, à en juger par les milliers de lettres reçues par le seul roi Zimrilim, fut certainement imposant, en un mot à tous ceux à qui il convenait d'offrir le gîte et la nourriture en même temps que les installations d'hydrothérapie qui ne font pas défaut, nous l'avons vu précédemment, dans le Palais de Mari [2]. Ce quartier auquel on avait accès de l'avant-cour (154), par un petit vestibule (159) était groupé autour d'une cour intérieure (160) et les hôtes disposaient de chambres (164, 165, etc.), de douches (158), de cuisines (167), les plus parfaitement intactes que nous ayons trouvées jusqu'ici [3], avec cinq foyers latéraux correspondant à cinq larges trous de marmite. Enfin, une salle de bains (153) doublée d'un petit « vestiaire », avait été aménagée presque à l'entrée de la grande cour, à la disposition des gens attendus par le roi et désireux



Fig. 6. — Crapaudine *in situ* (porte 154-152).

[1] Il y a maintenant surabondance d'exemples. Parmi les plus récents, la grande porte du temple d'Ishchali, Frankfort, *OIC*, 20, p 76-77 ; celle de Gig-Par-Ku, à Ur, Woolley, *Antiquaries Journal*, oct. 1926, pl. XLIV ; à une date plus basse, Babylone, où ce n'est plus qu'une caractéristique banale d'architecture, Unger, *Babylon*, pl. 11, 12, 14, 15, etc. Mais dès la fin du IIIe millénaire, le parti est fixé, de la basse Mésopotamie (Ur) au Moyen-Euphrate (Mari).

[2] *Syria*, XVII, p. 17 et pl. III, 2.

[3] Cuisines retrouvées, cour 70, *Syria*, XVIII, p. 67, et pl. VII, 3.

de se présenter absolument impeccables. A moins, ce qui à la réflexion apparaît plus plausible, qu'il ne s'agisse de l'appartement d'un fonctionnaire chargé d'introduire les visiteurs admis aux audiences et bien placé à cet endroit pour surveiller les allées et venues aux alentours de la pièce 132 et « régler le mouvement ». Car il apparaît que la cour 131 pouvait parfaitement être « neutralisée » et que lors des cérémonies célébrées avec un grand concours de peuple, dans le vaste espace (106) face au podium (64), la foule pouvait



Fig. 7. — Grande cour 131 du Palais, vue du Nord. A gauche, porte de la salle de bains (153).

gagner ses emplacements par la porte ouest de la cour 154 et une zone très remaniée, sans doute aux temps assyriens, arrivant ainsi à la porte nord de 106, sans avoir dérangé en quoi que ce soit le roi donnant audience, cour 131.

Car, à mesure que le dégagement du Palais progresse, on se rend mieux compte des aménagements qui, s'ils ont eu pour but de donner une impression de grandiose et de majesté, ont songé en même temps à assurer au roi la sécurité la plus grande et aussi, s'il le désirait, une véritable indépendance de mouvements. Bien plus, la possibilité d'une intimité de gestes et de vie, tous biens précieux pour un homme obligé, de par ses fonctions, à être presque perpétuellement « en représentation ». Nous remarquions cela, dès la première campagne, en dégageant les appartements royaux, bien isolés, dans un angle du



1. Chambre 149. A l'angle des portes, trous de crapaudine (A) et du dépôt de fondation (B). Ouvrier au pied de l'escalier 148-210.



2. Cella 150. A l'angle, le *podium*. Dans le passage, la porte en bois, effondrée.



3. Crapaudine (A), en morceaux assemblés, du sanctuaire 149.



4. Cachette de fondation (B) du sanctuaire 149. De cette cachette proviennent diverses statuettes.

SANCTUAIRE PRIVÉ DU PALAIS



monument avec une succession de couloirs et de corridors si bien étudiée, que le roi pouvait littéralement sans être vu, gagner son trône (65) après avoir quitté sa chambre (46), distante de 80 mètres. Même constatation avec la découverte, au cours de la dernière saison, d'un petit sanctuaire privé (149-150). On y arrivait par une sorte de voie processionnelle (fig. 8), d'une montée progressive, de l'angle sud-est de la cour 131, par une succession d'escaliers et de paliers en enfilade (144-147). D'une cour ouverte (148), bien dallée, on passait dans le sanctuaire qui était sans nul doute un des plus vénérés du Palais, à en juger par sa construction soignée, le raffinement de certains détails (cachette de fondation, crapaudine) et les objets précieux ramassés alentour (pl. VI).



FIG. 8. — « Voie processionnelle », vers le petit sanctuaire du Palais.

Outre la cour, ce petit sanctuaire dédié vraisemblablement à Ishtar (d'après le texte d'Idi-ilum) se composait essentiellement de deux chambres, où nous verrions volontiers une anticipation de ce que l'on trouvera plus tard en Israël avec le hékal (הֵיכָל) et le debir (דְּבִיר), lieu saint et lieu très saint, séparés l'un de l'autre non pas par un rideau comme au temple de Jérusalem, mais par une porte de bois, richement sculptée et incrustée de lamelles d'os, découpées en longues bandes et fixées par des clous de bronze. Le *debir* se signale par un *podium* bas (h. : 0 m. 40), placé en angle et revêtu de plâtre (pl. VI, 2). Le *hékal* est caractérisé par un dallage de carreaux cuits et lissés (ce qui ne se rencontre presque jamais ailleurs), par une crapaudine, qui est avec son coffre de pierre un véritable chef-d'œuvre d'assemblage en six morceaux, enfin par une cachette de fondation (à l'angle de la porte 149-148), construite partie en briques, partie en blocs de gypse polis et incurvés, surcroît de travail dont on ne comprend pas l'utilité. Cette cachette, retrouvée violée, était certainement remplie d'objets précieux, d'où proviennent trois

épaves ramassées tout près. Il faut déplorer que l'érosion ait fait disparaître toute la zone méridionale, contiguë à ce petit sanctuaire, en particulier deux pièces (209, 210) en étroite relation avec lui, que l'on ne peut que soupçonner mais non délimiter avec précision.

Pour en avoir fini avec l'architecture, disons que nous croyons avoir dégagé la totalité des faces nord et est du Palais. Si la première présente un tracé rectiligne mais avec quelques décrochements, la seconde est d'une tout autre allure. D'abord droite, elle s'incurve de telle façon que l'angle sud-est est arrondi et que toute cette zone qu'il va falloir étudier de près, semble caractérisée par une muraille double, renforcée extérieurement de pilastres et ménageant intérieurement un long couloir destiné à assurer une communication entre les quartiers orientaux du Palais et l'extérieur, en l'espèce la région toute proche du sanctuaire privé où la fouille vient de révéler une ziggurat. Tout le secteur présente des traces nombreuses de remaniements, en particulier de multiples portes bouchées (pièce 198), de petits murets élevés après coup (199, 200), mais il fut un temps où l'on passait facilement du Palais à la ziggurat, sans qu'il fût nécessaire de faire le long détour par le grand portail (157). Autres preuves de remaniements à l'angle nord-est, où une sorte d'annexe avec portail de plain-pied, sans perron ni escalier, suggère l'idée d'un garage pour les chars. Mais il faudra étendre les recherches de ce côté afin de mieux saisir ces agencements dont nous n'avons encore que des amorces. Tout ceci atteste, d'ailleurs, des restaurations ou compléments hâtifs, que viennent confirmer les deux états (fig. 9) du mur extérieur sud-est : le premier, inférieur, où la brique et l'appareillage sont une œuvre impeccable de fabrication et d'exécution ; le deuxième, supérieur, où l'on voit, par contraste, un matériau moins



Fig. 9. — Mur extérieur du Palais : les deux états de la construction.

soigné, disposé correctement, certes, mais sans cette perfection antérieure et où tout dénote une hâte évidente à relever une enceinte qui fut particulièrement endommagée. Et nous avons là une preuve de plus de la double destruction de la ville et du Palais, l'une en l'an 33 de Hammurabi, l'autre en l'an 35. Nous l'avions déjà remarqué, avec les traces superposées sur les murs d'un double incendie [1]. Avec ses deux états, l'enceinte extérieure nous apporte une confirmation tout aussi nette des deux assauts conduits par le roi de Babylone [2], un peu après 2000 avant J.-C., contre la ville et capitale du Moyen-Euphrate.

LES DOCUMENTS RECUEILLIS DANS LE PALAIS

Cette année, nous avons à nouveau une très importante moisson épigraphique : 6 à 8.000 tablettes recueillies en trois lots importants concentrés en des pièces distinctes. D'abord, dans deux véritables « placards », non soupçonnés l'an passé, dans la pièce aux archives [3] (115) ; puis dans une chambre (135) en bordure de la cour 131 ; enfin à proximité de cuisines (215-216-217) dont le dégagement n'a pu être achevé faute de temps. Outre ces trois lots, des tablettes isolées furent ramassées un peu partout, épaves abandonnées, par les pillards, comme objets de non-valeur, au moment de la destruction du Palais.

Trois textes sont gravés sur pierre. Il y a d'abord celui de la crapaudine (1572) signalée à la porte, avec deux cases au nom du roi Enim-Dagan (fig. 10). Ce roi était jusqu'ici inconnu et l'on ne sait trop où le placer. Serait-ce le premier constructeur du Palais ? Mais alors, comment expliquer qu'une pierre préparée avec vingt cases n'ait été gravée que sur deux ; de plus, que les successeurs, si jaloux sans doute de leurs prérogatives, aient laissé *in situ* et à l'entrée même de leur Palais, un document qui ne les concernait pas et

[1] *Syria*, XVII, p. 30.

[2] *Reallexikon der Assyriologie*, II, 180, 181. Nous avons beaucoup mieux, après les travaux de la 5e campagne (décembre 1937).

[3] M. Dossin, qui a déjà lu plus d'un millier de tablettes, a fait à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres une communication sur ces archives, *CRA*, 1937, p. 12-20. Voir aussi l'étude plus détaillée qu'il donne dans un prochain numéro de *Syria*. La publication de ces archives commencera incessamment, les fac-similés dans la collection du Musée du Louvre, la transcription et traduction dans une série de l'Institut de Philologie et d'Histoire Orientales de l'Université de Bruxelles.

qui rappelait l'œuvre d'un homme qu'il n'était peut-être pas très indiqué de perpétuer à cet emplacement? Serait-ce au contraire un rescapé de la destruction, un homme revenu sur les ruines après la chute de Zimrilim, et enfouissant en cet endroit cette pierre et son nom, suivi du titre royal, en défi, mais n'ajoutant rien d'autre, pouvant difficilement en dire plus, dans une situation aussi risquée. Il est difficile de choisir, mais j'inclinerais assez vers la deuxième hypothèse, et Enim-Dagan serait un prétendant roitelet, sans royaume ni cou-

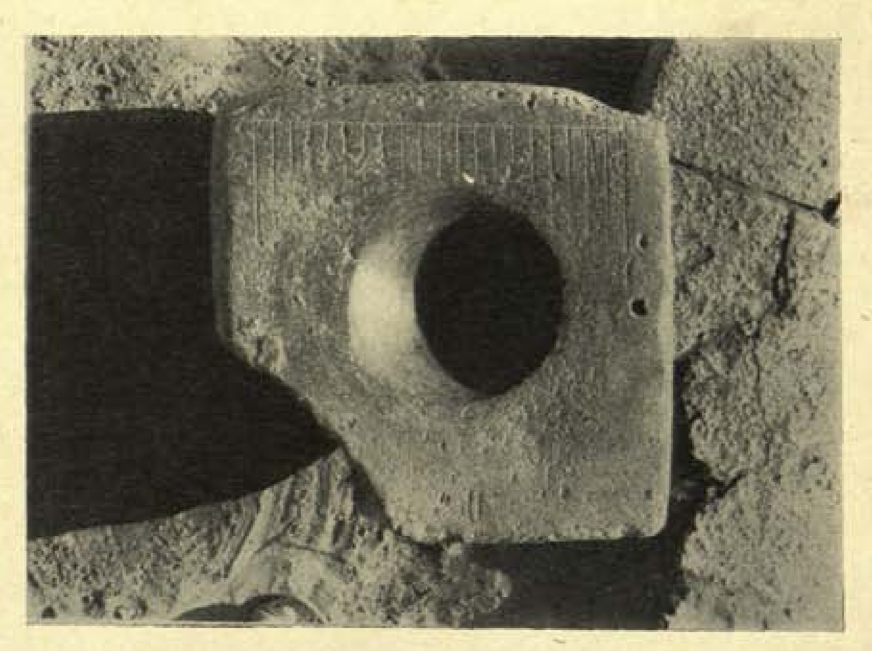
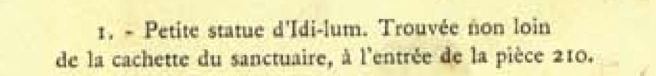


Fig. 10. — Crapaudine au nom d'Enim-Dagan, à la grande porte du Palais de Mari.

ronne. On remarque d'ailleurs, sur la pierre, que du titre dont il se pare, seul le début est amorcé, comme si, au dernier moment, devant la brutalité des faits, il avait reculé.

Le deuxième texte est inscrit sur une petite statuette (pl. VII, 2) malheureusement acéphale (1389), représentant un personnage à magnifique barbe calamistrée, s'enroulant partie à droite, partie à gauche, les mains jointes dans le geste classique et portant un costume drapé et décoré de franges, dont la coupe rappelle assez celle du patési Ishṭup-ilum [1] et aussi celle des statues (nos 7813, 7814) de Stamboul. Cette sculpture avait particulièrement souffert, outre la

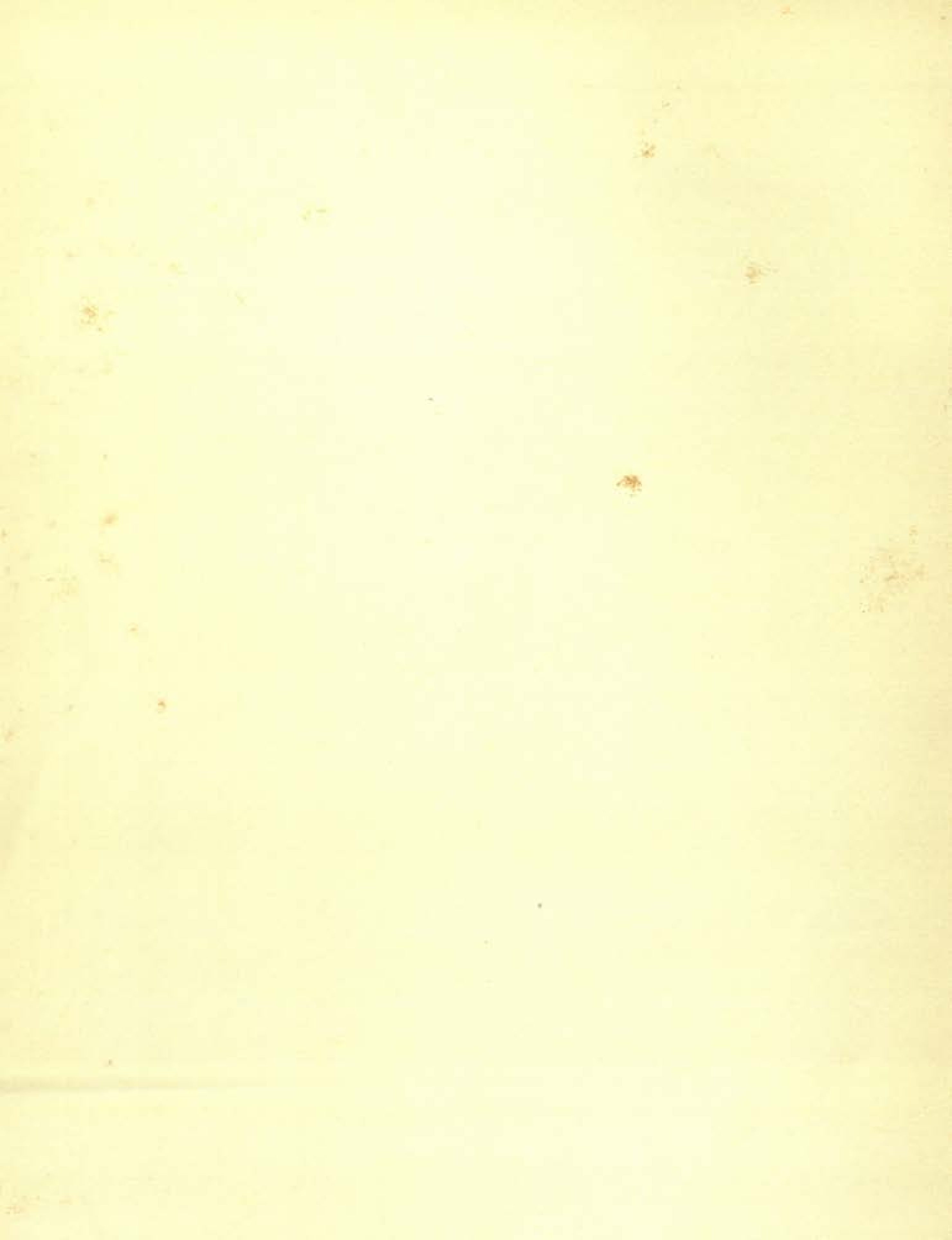
[1] *Syria*, XVII, p. 24 et pl. VII.



1. - Petite statue d'Idi-lum. Trouvée non loin
de la cachette du sanctuaire, à l'entrée de la pièce 210.



2. - Statuette de Laasgaan, dédiée à Anounit.
Trouvée dans la cachette (B) du sanctuaire (149) du Palais.



cassure au cou, des méfaits de l'incendie qui la fit éclater en quatre morceaux, retrouvés dans un mélange de cendres et de briques cassées, au milieu de la cachette de fondation du petit sanctuaire (149). L'inscription est gravée, du haut de l'épaule au bas de la robe, sur le revers du vêtement. M. Thureau-Dangin la lit ainsi : Lá-ás-ga-an, fils de Às-ma-ti-en, ab-nu me-ni-en, sa statue à Anoun[it]...[1]. C'est à Ishtar, sous sa forme guerrière [2], qu'est vouée cette statuette par un individu dont le nom et le nom de son père indiquent une origine étrangère. La troisième ligne reste énigmatique. Le type de l'écriture et surtout la mode attestée par le vêtement, nous incitent à dater ce petit monument du temps d'Ishṭup-ilum, postérieur à la lignée Tûra-Dagan, Puzur-Ishtar[3], en compagnie desquels nous plaçons un nouveau roi de Mari, celui précisément que nous fait connaître le troisième texte.

Celui-ci était gravé au bas d'un vêtement appartenant à une petite statue (M. 1349), fragment recueilli aux premières minutes du travail (pièce 148) au début de la campagne 1936-1937. Voici la traduction que donne M. Thureau-Dangin, de cette inscription, gravée sur dix colonnes : « Idi-ilum, šakkanakku de Mari, à Ishtar (ou Innana), sa statue, a voué. Celui qui cette inscription ferait disparaître, que Ishtar (ou Innana) sa race supprime[4] ! » Le haut du corps fut heureusement retrouvé non loin de là (sur le dallage du passage 148-210) au cours de la même campagne, mais la tête manque et eu égard aux petites dimensions de l'objet, on peut craindre qu'elle ait été emportée loin de Mari, comme trophée de guerre, par un des participants à l'expédition. On ne saurait trop le déplorer, car cette sculpture est d'un travail remarquable et d'une élégance de lignes que nous avions déjà signalées l'an passé sur la statue de la déesse aux eaux jaillissantes, comme sur la plaquette de la déesse respirant le parfum d'une fleur[5] (pl. VII, 1).

(1) *RA*, XXXIV, 4. Un sanctuaire d'Anounit est connu à Mari, d'après des tablettes lues par M. Dossin.

(2) B. Meissner, *Babylonien und Assyrien*, II, p. 27. Anunitu était la déesse protectrice de la ville d'Agadé.

(3) Toute cette succession, que nous indiquions, *Mari*, p. 235, reste difficile à établir avec certitude. Nous nous proposons d'y revenir ailleurs, surtout après l'étude de Th. Dangin, *RA*, XXXIV, p. 135, qui apporte de nouveaux et très importants éléments.

(4) *RA*, XXXIV, 4. La malédiction est à rapprocher de formules plus développées inscrites sur d'autres documents provenant de Mari : la statue dite de Puzur-Ishtar, Essad Nassouhi, *AfO*, III, p. 109-111 ; le disque de Iahdunlim roi de Mari, Thureau-Dangin, *RA*, XXXIII, p. 52. Notre *Mari*, p. 230.

(5) *Syria*, XVIII, p. 77-80 et pl. XIII, XIV.

Cette petite statue sans tête, pieds et coude droit cassés et manquant (hauteur : 0 m. 41), est une réduction de la grande statue de Stamboul, dite de Puzur-Ishtar, dont elle se rapproche à la fois par le costume très riche et par la taille d'une barbe très soignée [1]. Le prince est représenté dans l'attitude classique, debout, mains jointes (celles-ci ont d'ailleurs été aussi mutilées) et il porte un costume luxueux, modelant les hanches et s'évasant vers le bas. Contrairement à l'habitude, cette longue robe, peut-être d'un seul tenant, mais faite de deux pièces cousues, couvrait toute la poitrine, le bras droit seul étant dégagé [2]. Ce vêtement, du type dit à « châle frangé », était serré à la taille par une ceinture plate et drapé dans une harmonie de festons agrémentés de glands ronds, les franges du châle retombant à droite étant nouées par groupes de quatre [3]. Le décolleté est en pointe et s'incurve sur le devant de la poitrine ; il est en léger arrondi dans le dos. La poitrine, les omoplates, l'évidement dorsal sont très exactement modelés et le siège est beaucoup moins accentué que sur d'autres statues similaires [4]. Une barbe magnifiquement tressée et taillée tombe sur la poitrine nue, en huit boucles de longueurs décroissantes, enroulées symétriquement, partie à droite, partie à gauche [5]. Ce nouveau roi de Mari est donc à rapprocher de Puzur-Ishtar et des dynastes de cette série. On peut donc dater ce monument d'un des derniers siècles du IIIe millénaire et vraisemblablement des temps de la IIIe dynastie d'Ur.

D'un style tout aussi parfait, quoique différent, une très belle tête (pl. VIII) en albâtre (1371), absolument intacte (hauteur : 0 m. 20), appartenant à une grande statue, fut ramassée à moins d'un mètre, sur une marche de l'escalier (148-210) de la cour du petit sanctuaire (fig. 11). L'identification, par suite de la finesse des traits, ne laissa pas d'abord d'être difficile [6]. Le personnage est, en effet, les lèvres rases et toute sa tête enveloppée d'une étoffe est serrée

[1] Essad Nassouhi, *AfO*, III, p. 109-111 ; Unger, *Sumerische und Akkadische Kunst*, fig. 94; *Babylon*, pl. 39, donne un cliché qui rend parfaitement le « volume » de la statue.

[2] Ce n'est pas la seule différence avec les statues de Stamboul où le côté droit (épaule, poitrine) est nu.

[3] Même détail sur les statues de Stamboul.

[4] Celle d'Ishṭup-ilum (M.800) ou de Lâsgân (M. 1389).

[5] Dix boucles sur les deux statues de Stamboul, mais un enroulement absolument identique.

[6] A ma connaissance, il n'y a rien de semblable dans l'art dit « suméro-accadien ». Rapprochements avec certains personnages du « sarcophage d'Alexandre » ou, plus près de nous, avec certains *gisants* de nos tombeaux médiévaux.



Tête d'albâtre d'un guerrier, trouvée sur l'escalier 148-210.

PALAIS DE MARI.



sur le front par un double bandeau qui passe très bas sur la nuque, cependant qu'une sorte de mentonnière couvre les oreilles et enserre le menton qui s'en trouve raccourci. L'expression est tout à la fois rendue par les yeux, en relief dans le creux, les pommettes saillantes et une petite bouche, aux lèvres droites, légèrement pincées. Le front est fuyant, mais pas tout à fait dans le prolongement du nez droit et allongé, aux narines évidées. La coiffure est, au



Fig. 11. — La tête d'albâtre (1371), *in situ*.

premier abord, insolite, et la date même de cette sculpture pourrait paraître sujet à contestation si nous n'avions la chance de posséder, à Mari, un élément de comparaison qui lève tous les doutes. Appartenant à la grande composition décorant la pièce de réception (132) du Palais, un fragment fut en effet recueilli, où l'on retrouve un individu atteint par trois flèches, dont la coiffure à mentonnière est absolument identique à celle de la tête d'albâtre que nous étudions [1]. La peinture étant datée très exactement des temps qui précédèrent la deuxième prise de Mari (an 35 de Hammurabi) [2], la sculpture pourrait sans

[1] *Syria*, XVIII, p. 350 et pl. XLI, 2, dans notre article *Les Peintures du Palais de Mari*.

[2] Elle ne peut, en effet, avoir échappé à la première destruction du Palais (an 33 de Hammurabi), attestée archéologiquement aussi bien que scripturairement.

difficulté être placée à la même époque, et l'on peut retenir les environs de l'an 2000, pour ce document dont le complément nous a jusqu'ici échappé.

Si les deux statuettes précédentes ont pu avoir été déposées dans la cachette de fondation d'une des chambres (149) du petit sanctuaire royal, dédié à Ishtar, d'où les pillards les sortirent et les mutilèrent (an 35 de Hammurabi), la grande statue d'albâtre, représentant un personnage important en tenue de combat (si l'on rapproche la silhouette de la peinture), a dû être dressée, non loin et peut-être dans la même chambre (149). Cependant il est étonnant que le corps, pourtant assez lourd, n'ait pas été retrouvé aux abords immédiats, fouillés au cours de la saison. Il semble difficile qu'on l'ait emmené « en captivité » et qu'on l'ait ainsi, malgré des précédents, préféré à la tête. On pourrait alors se demander si un roi de Mari, peut-être Zimrilim, n'aurait pas ramené d'une de ses campagnes, en trophée de guerre, la tête d'albâtre, arrachée par lui à une grande statue, tête qu'il aurait déposée dans la cachette de fondation de son sanctuaire, en hommage à Ishtar. Car ces cachettes sont toutes à Mari de dimensions impressionnantes (à la porte nord de la cour 106, 1 m. 57 × 0 m. 93 × 1 m. 25 ; à la porte nord de la cour 131, 1 m. 20 × 1 m. 20 × 1 m. 18 ; dans le sanctuaire privé 149, 0 m. 93 × 0 m. 69 × 1 m. 02), ce qui semble impliquer qu'on avait prévu leur enrichissement progressif, en étroite relation avec les succès remportés

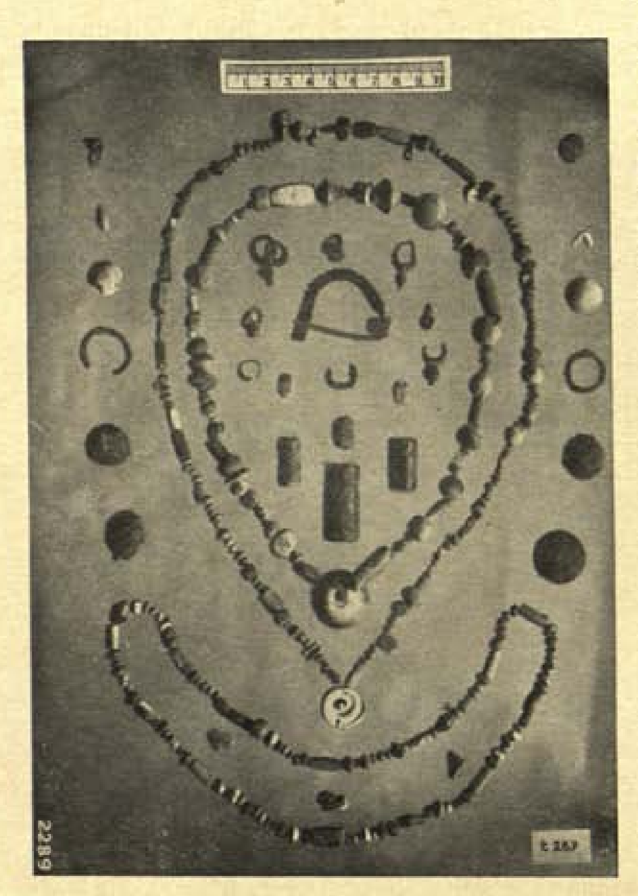


Fig. 12. — Mobilier de la tombe assyrienne 287.

grâce aux faveurs divines. Et alors, le guerrier de la peinture 132 serait un ennemi, percé de flèches, souvenir d'une des victoires de Zimrilim. Il y a là deux hypothèses à envisager, et il semble difficile de faire actuellement un choix, avec nos seules informations que l'avenir (reprise de la fouille, déchiffrement des archives) devrait pourtant rapidement compléter.

Terminons cette revue des principaux documents recueillis cette année dans le Palais, en signalant qu'outre un fragment de stèle (1416) avec reliefs sur les deux faces et quelques cylindres [1], de nouvelles tombes assyriennes, creusées dans les éboulis, ont donné des mobiliers (fig. 12) rappelant ceux recueillis précédemment et dont les plus belles pièces sont encore des frittes : bonbonnières, masque de jeune homme (1364) [2]. Quelques scarabées s'y ajoutent, qui confirment les échanges commerciaux avec l'Égée et les rives du Nil, sans compter les relations existant avec la région du Haut-Tigre par la voie du Ḫabur [3].

LE CHANTIER DE LA ZIGGURAT

En dégageant par l'extérieur l'enceinte orientale du Palais, et devant la difficulté du déblayement, notre attention fut spécialement attirée par d'énormes éboulis dont les lits d'effondrement suggéraient la proximité immédiate d'une nouvelle et monumentale construction. De proche en proche, nous nous trouvions entraînés vers le sud-est, en direction du point culminant du tell (14 m. 55) où un sondage avait reconnu, dès décembre 1933, une masse entièrement construite en briques crues [4]. Malgré l'érosion, nous avions immédiatement soupçonné qu'en cet emplacement se trouvait un ziggurat [5]. Notre

[1] Un très beau (M. 1400), avec le nom de Idi-ilum, shakkanak de Mari (celui dont nous avons retrouvé la statue), à qui, selon l'exégèse avisée de M. Dossin, il est voué par Idi-Dagan, un « voyant » de la cour de Mari. Nous développerons ceci ultérieurement, avec la note de M. Dossin.

[2] *Syria*, XVIII, pl. XIV, 3 et 4 ; XV, 1.

[3] Pour l'Égée, voir notre étude sur les *Peintures du Palais de Mari*, *Syria*, XVIII, p. 353, et R. Dussaud, dans *Syria*, XVIII, p. 234 ; Demargne, *Revue archéol.*, 1936, II, p. 80-91 ; 1937, I, p. 244. Pour la région du Ḫabur, le compte rendu que nous avons donné de la publication de Mallowan, sur *Chagar Bazar*, dans *AfO* et une prochaine note dans *Syria*.

[4] *Syria*, XVI, p. 5, 10.

[5] *Mari*, p. 61 ; *Syria*, XVIII, p. 65. La hauteur (14 m. 55) ne saurait être une objection. La ziggurat d'Anu à Uruk n'a que 12 mètres de haut, Jordan, *Dritter vorläufiger Bericht*, p. 26.

hypothèse vient de se vérifier complètement, grâce aux travaux de ce printemps 1937. Le monument dont le dégagement n'est que commencé semble avoir été dressé sur une énorme terrasse en briques crues, reposant elle-même sur un socle débordant, dont nous ne connaissons encore que l'arête sud et la moitié environ de la face ouest. Il nous manque encore

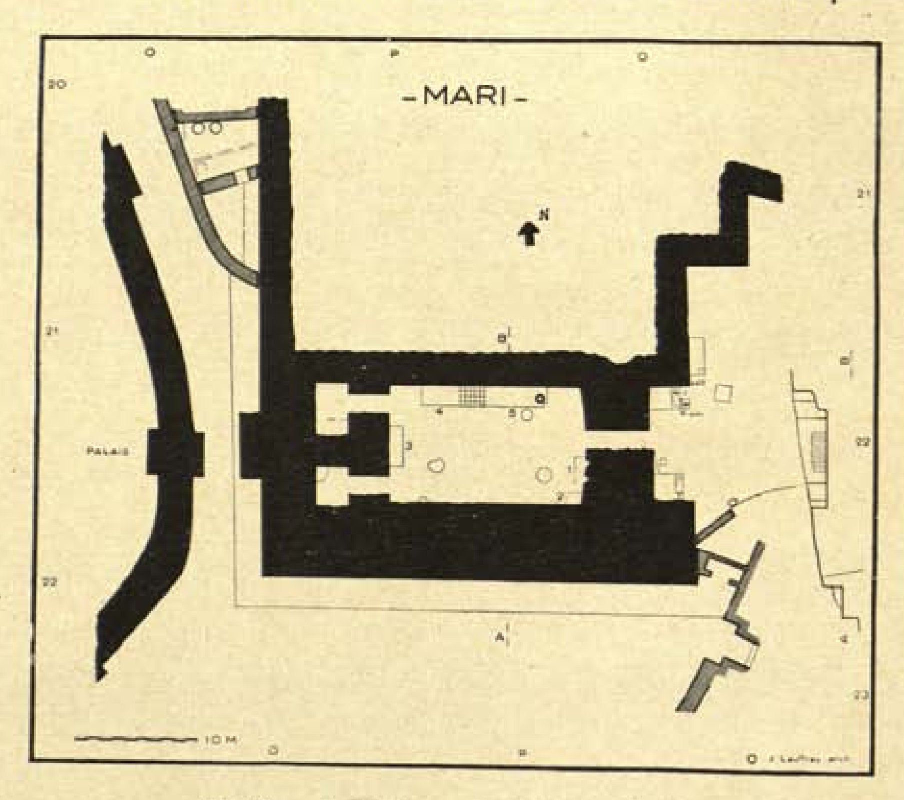


Fig. 13. — Le temple aux lions, ziggurat de Mari.

complètement la face nord, alors que la face est, déjà sérieusement déblayée, nous montre que du côté de l'orient la terrasse s'élargissait en une véritable esplanade, venant buter contre la masse oblique de la montagne artificielle. Jusqu'ici rien que de très normal, mais la documentation s'enrichit d'une découverte : la ziggurat avait été creusée à flanc de pente, pour abriter un temple, qui diffère ainsi aussi bien du type « Hochtempel » que des sanctuaires inférieurs, adossés à la tour [1]. Sauf erreur, le temple de Mari (fig. 13 et pl. IX),

[1] Un *Hochtempel* à Uruk, au sommet de la ziggurat d'Anu, Jordan, *op. cit.*, p. 21 et pl. 8 et des temples inférieurs, au pied de la grande ziggurat du temps d'Ur-Nammu,



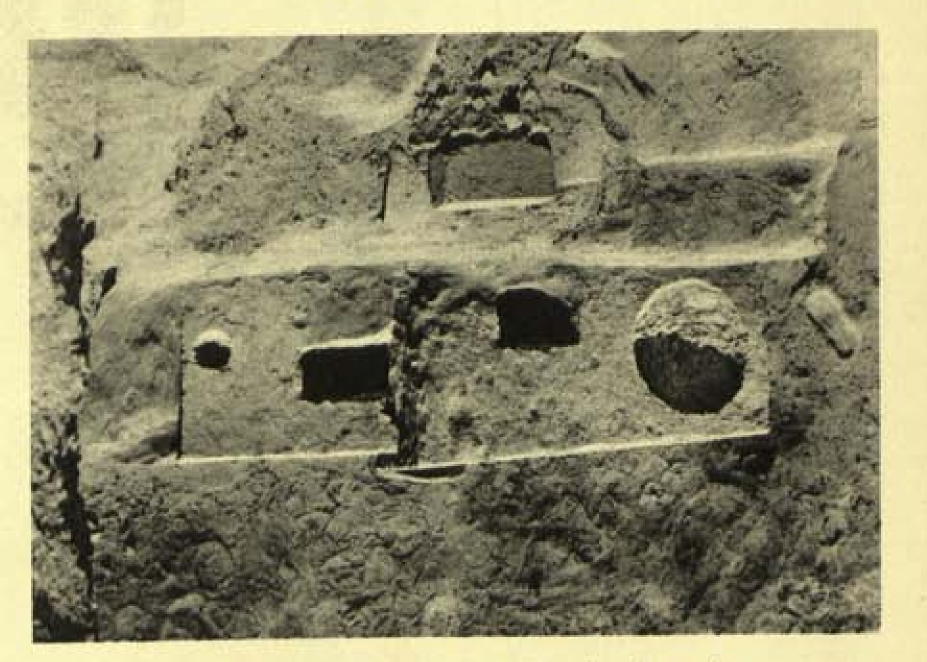
1. - Temple vu de l'Est. De part et d'autre de l'entrée, installations sacrificielles.



2. - Intérieur du temple. Dans le fond : lit (3). De part et d'autre, portes des sacristies.



3. - Intérieur du temple. Les lits (4 et 5) adossés à la Ziggurat. A droite la porte du sanctuaire.



4. - Installation sacrificielle (Sud), à l'extérieur du temple. Blocs creusés de cupules et de trous d'encastrement des poteaux sacrés.

TEMPLE DE LA ZIGGURAT



dans la simplicité même de ses lignes, est d'un plan inédit[1] et fort heureusement, en très bel état de conservation. Il s'ouvre à l'est, sur l'esplanade avec laquelle il communique de plain-pied par une porte percée dans l'axe, profonde de plus de 5 mètres, mais large de moins de 1 m. 50. La porte franchie (le côté gauche du passage semble avoir été décoré de troncs de palmiers), on se trouve dans un sanctuaire oblong, orienté sensiblement est-ouest, creusé sur sa paroi de fond, de deux petites sacristies qui encadrent une sorte de lit-autel (3 m. 25 × 1 m. 15 × 1 m. 13)[2] en briques crues, ornementé par devant, de pilastres en légère saillie [3]. A main droite, deux lits semblables [4 et 5], adossés à la paroi oblique, de taille plus grande mais d'ornementation identique[3]. Un quatrième lit était disposé enfin à l'angle sud-est, dont il ne reste qu'une partie [2], par suite de reconstruction. J'ai dit lits plutôt qu'autels, car l'autel est plutôt détaché de la muraille, et on retrouve toutes les installations sacrificielles à l'extérieur[4] et je vois dans ces lits l'emplacement de ces rites bien connus d'hiérogamie, dont Hérodote particulièrement s'est fait l'écho[5] et que Mari viendrait une fois encore documenter archéologiquement[6].

Jordan, *op. cit.*, p. 31 et pl. 14, 15; Nöldeke et Heinrich, *Vierter vorläufiger Bericht*, pl. 1.

[1] Le « temple blanc » de la ziggurat d'Anu est essentiellement une grande salle longue (18 m. 70 × 4 m. 85) sur laquelle donnent de petites chambres. Les deux temples adossés à la ziggurat d'Ur-Nammu sont essentiellement composés d'une *vorcella* et d'une *cella*, avec niche cultuelle dans l'axe des deux portes.

[2] Le « lit de Marduk » à Babylone était long de neuf coudées et large de quatre, *Reallexikon der Assyriologie*, art. *Bett*, p. 22.

[3] C'est un trait d'architecture attesté par ailleurs. Ainsi par exemple, à Ur (époque de Larsa), *Antiquaries Journal*, XI (1931), pl. XLIV, 1; à Uruk (couche IV), Nöldeke, *Vierter Bericht*, pl. 9, b, où les creux sont couverts d'une mosaïque de cônes; pl. 10, a.

[4] A Uruk, les autels sont à l'extérieur, en relation avec la *vorcella*. Jordan, *Deutsche Forchung* (Ausgrabungen.. in Uruk, 1930-1931), p. 8 et fig. 1; *Dritter Bericht*, p. 32.

[5] Hérodote, I, 181 : « Dans la dernière tour, il y a un grand temple, et dans le temple, se dresse un grand lit, richement garni, et à côté une table d'or. Mais aucune image n'est érigée, personne n'y passe la nuit, si ce n'est une femme du pays, que le dieu a choisie lui-même entre toutes. C'est ce que racontent les Chaldéens qui sont là les prêtres de ce dieu. » Le texte dans Unger, *Babylon*, p. 326; Seyrig, *Antiquités syriennes*, *Syria*, XIV, p. 261.

[6] Le rite du *hieros gamos* est documenté diversement, qu'il s'agisse de l'union dieu-déesse, dieu-prêtresse, déesse-prêtre. On peut citer de nombreux textes de Gudéa qui semblent s'y rapporter : *Cyl. B.*, XIV, 22; XVI, 19. La scène représentée sur un cylindre d'Asmar, Frankfort, *OIC*, 17, p. 48, fig. 42; *Iraq*, I, pl. I, b et p. 8 et sans doute sur des figurines-plaquettes de l'époque de Larsa, ainsi Tello, n° 369 (encore inédite). Sans équivoque sur

Les offrandes cultuelles sont certainement à situer à l'extérieur, sur l'esplanade, de part et d'autre de la porte du temple. On y trouve, symétriquement disposés, et encore *in situ*, de grands blocs de pierre, creusés de larges cupules et de trous rectangulaires, sans doute trous d'encastrement des poteaux sacrés (*asnérot*). A proximité immédiate, des sortes de tables en matériaux assez hétéroclites (pierres, briques cuites et bitume) (fig. 14). Enfin, émer-



Fig. 14. — Installations sacrificielles à l'extérieur du temple aux lions.

geant du sol de l'esplanade qui est en terre battue, des dalles de gypse, sensiblement carrées, indiqueraient peut-être le lieu d'immolation des victimes, dont les ossements furent retrouvés à quelques pas, dans une cuve en terre cuite, décorée d'une élégante torsade.

des figurines de plomb d'Assur, W. Andrae, *Die jüngeren Ischtar-Tempel in Assur*, p. 103 et pl. 45, 46, avec la représentation du pilier-autel où le rite s'accomplit. Ce qui vient confirmer la documentation architecturale des temples babyloniens (Ninmach dans le Kasr, Ninurta dans le Merkes à Babylone, Anu-Antum à Uruk, W. Andrae, *op. cit.*, p. 103) et celle du sanctuaire de Mari. Comme le fait remarquer H. Seyrig, *Syria*, XIV, p. 262, le rituel du lit divin se retrouve à Palmyre, dans le Hauran, en Palestine. Voir aussi, à propos d'un texte de Ras Shamra, C. Gordon, *BASOR*, 65, p. 30. Pour la mention de la « chambre de repos » par Gudéa, Genouillac, *Fouilles de Telloh*, II, p. 75, et aussi *RHR*, 1930, II, p. 129; 1933, II, p. 11, note 1.



Lion 1500.

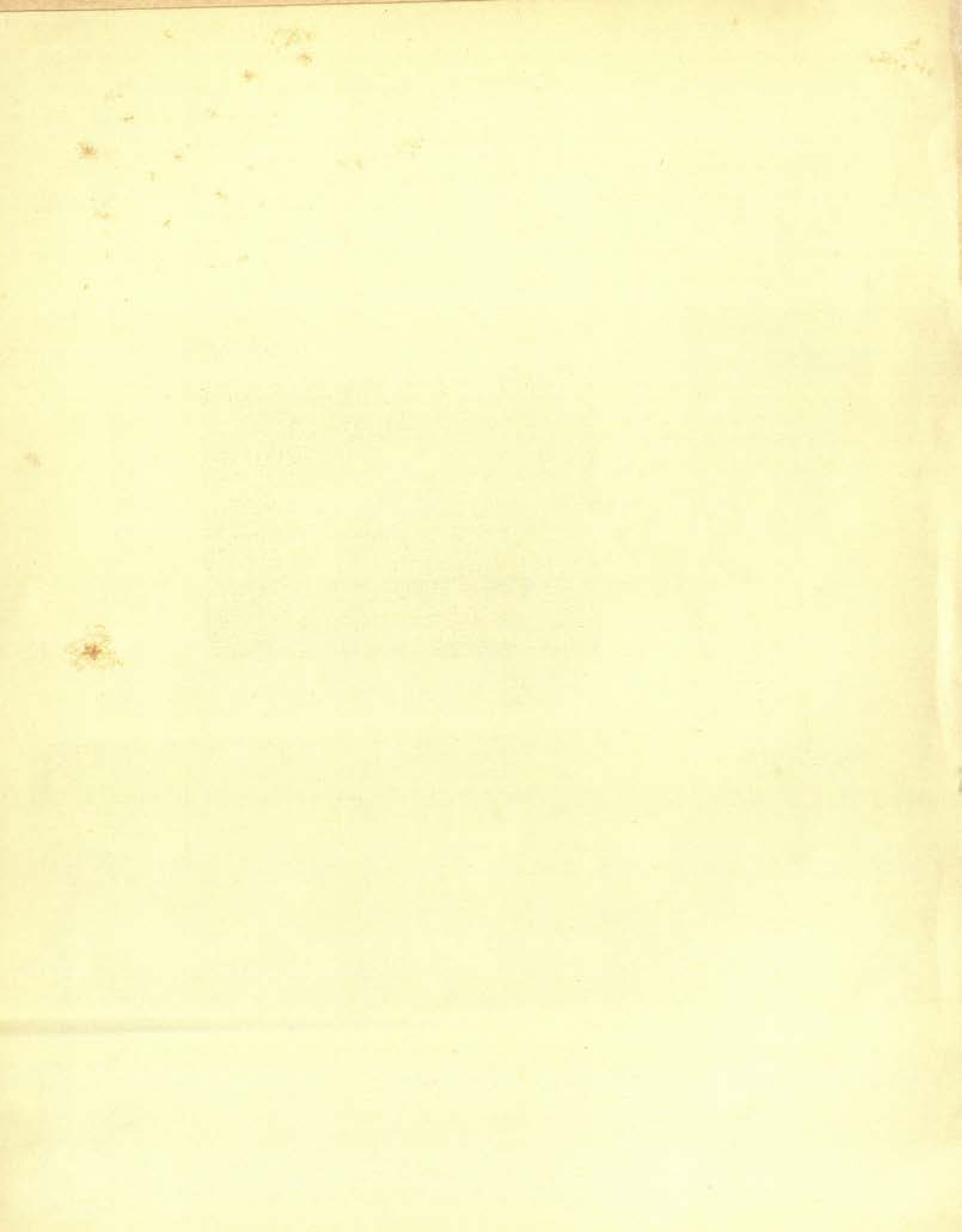






Lion 1501.

TEMPLE DE LA ZIGGURAT.



Ce sanctuaire semble avoir été restauré au moins une fois, comme on le voit grâce à diverses constatations et en particulier grâce à trois puits qui, ayant défoncé le sol en briques crues (leur appareillage, difficile à discerner, est très visible après les pluies) ont fait apparaître dans le sous-sol un enchevêtrement de trous de poutraisons, permettant de reconnaître un plafond qui s'est effondré au milieu du sanctuaire, peut-être au moment de la première prise de Mari par les Babyloniens. Après quoi le sanctuaire fut restauré et l'on établit un nouveau sol sur les décombres du plafond antérieur.



Fig. 15. — Un des lions, en cours de dégagement.

Le temple, avec le passage profond de son unique entrée, devait être un lieu plein d'obscurité, donc de mystère, ce qui convient aux rites qui s'y déroulaient, et l'on semble avoir pris les précautions les plus diverses pour décourager les imposteurs. Des animaux menaçants assuraient en effet une garde vigilante et sans doute plus que symbolique. Déjà, des yeux énormes recueillis dans ces parages, au cours de notre tout premier sondage à Mari, en décembre 1933, nous avions conclu à la présence d'animaux aux yeux de pierre incrustée [1]. Les trouvailles de 1937 le confirment, puisque nous avons eu la chance de dégager deux lions de bronze, à peu près *in situ*, et qui gardaient précisément l'intérieur de la porte du sanctuaire que nous avons décrit (pl. X et fig. 15).

Deux lions à l'intérieur, côte à côte, encastrés sans doute à la muraille (en 1 du plan), le corps tourné vers le passage, gueule menaçante [2]. Sur une

[1] *Syria*, XVI, p. 5.

[2] Il est intéressant de rappeler que c'est de la *cella* du temple Est, au pied de la ziggurat d'Ur-Nammu, à Uruk, que provient la petite lionne d'argile, en marche et remarquable de mouvement. Jordan, *Dritter Bericht*, p. 34 et pl. 24.

âme de bois, sculptée très complètement, l'artisan avait plaqué ses feuilles de bronze, puis les avait martelées avec le plus grand soin, les assemblant partiellement avec des clous de bronze. Tout cela donnait à l'œuvre la silhouette impressive d'un animal aux aguets, les pattes prêtes à la détente et la gueule ouverte pour déchirer à belles dents le visiteur malintentionné ou indésirable. Deux yeux de pierre en calcaire blanc, la pupille en schiste gris bleuté, achevaient de procurer au fauve une vie étonnante. Les artistes de Mari, excellents sculpteurs, étaient donc aussi de remarquables animaliers [1]. Et ce n'est pas la première fois que nous soulignons ce don indéniable d'observation de la nature qui donne à l'art du Moyen-Euphrate cette allure si particulière. On savait aussi, grâce aux lectures faites par M. Dossin, le roi Zimrilim très amateur de vrais lions [2]. Le temple de la ziggurat nous montre que le souverain non seulement les collectionnait, mais les faisait représenter en grande série. C'est à cette date que nous nous arrêtons en effet pour le dernier état du sanctuaire qui est apparu sur la pente de la ziggurat de Mari [3]. Il n'est pas étonnant que ces monuments soient environnés de constructions postérieures (assyriennes, néo-babyloniennes et même sassanides) et le relief antique ne sera retrouvé qu'après l'évacuation de tous ces monuments (habitations et sépultures). Alors seulement, on comprendra l'agencement du complexe qui apparaît et qui vraisemblablement fait partie d'un vaste ensemble, où nous ne serions pas étonné de retrouver dans les couches profondes de nouveaux sanctuaires présargoniques [4], au

[1] Il faut comparer les lions de Mari avec ceux plus anciens d'el Obeid (bitume plaqué de cuivre), plus endommagés aussi (Hall et Woolley, *Ur Excavations, I, Al-'Ubaid*, p. 30 sq. et pl. X). Mari avait déjà donné un spécimen remarquable de cet art animalier, *Syria*, XVII, p. 26, maquette très expressive des animaux grandeur nature, retrouvés deux ans après, au sanctuaire de la ziggurat. Les lions de Mari ne sauraient être négligés désormais quand on cherchera le prototype des lions hittites, dont les plus récents connus sont ceux trouvés par Mc Ewan à Tell Tainat, *AJA*, 1937, p. 8-16.

[2] *Syria*, 1938, 2.

[3] Outre les indices architecturaux, il y a diverses petites trouvailles qui suggèrent l'époque du Palais : fragments de décoration en éléments vernissés, fragment d'une grande statue inscrite, petite statue en forme de dalle (*Syria*, XVI, p. 6 et pl. XXI, 2), ces deux éléments recueillis en 1933, au niveau de l'esplanade et à peu de distance du chantier de 1937.

[4] De notre premier sondage, en décembre 1933, étaient sortis des morceaux de sculpture (fragments de kaunakès, pieds d'un homme en marche), absolument identiques à ce que nous devions ramasser quelques jours plus tard dans le temple présargonique d'Ishtar, *Syria*, XVI, p. 6.

pied d'une ziggurat plus ancienne que celle qui apparaît actuellement et dont nous n'avons pas encore la voie d'accès.

SONDAGE A ABOU-HASSAN

La richesse des données onomastiques fournies par le début du déchiffrement des tablettes nous incitait à rechercher sur le terrain, des traces d'installations contemporaines du Palais de Mari et dans les environs immédiats de la ville. Depuis plusieurs années, un certain nombre de tells avaient été par nous visités et l'un d'eux, par sa masse abrupte, au bord du fleuve et sur la rive gauche de l'Euphrate (fig. 16), nous intéressait particulièrement. Tell Abou-Hassan [1] est à quelque 11 km. au nord de tell Hariri et il apparaissait opportun d'y tenter un sondage, eu égard à son développement (265 m. × 125 m. environ) et à sa hauteur (25 m. ?). La recherche menée sur un chantier de 20 m. × 10 m. fut surveillée par MM. Lauffray et Matta et dura du 22 février au 6 mars 1937. Sans fournir d'objets très précieux, elle fut néanmoins particulièrement importante, en nous révélant sur le même site une superposition d'installations répondant à 8 niveaux bien établis.

Les niveaux 1-3 ont abandonné des maisons de construction très soignée, dont l'ornementation aussi bien que la céramique rappellent étroitement ce qui est sorti de Dura. On voit ainsi : une entrée de maison, avec vestibule à banquettes et sols en plâtre ; un escalier pour monter à l'étage supérieur. Dans les éboulis, des éléments de linteaux, corniches en gypse, bandeaux en stuc avec un décor de palmettes.

Avec le niveau 4, des maisons nouvelles dont le plan diffère quelque peu. Les verres irisés, les poteries vernissées disparaissent. Au niveau 5, maisons dont le plan est très voisin : quelques monnaies, une baignoire en céramique avec décor en relief et croix gammées. On a toujours la rue, signalée dès le niveau 1. Changement très net au niveau 6, où la rue disparaît, mais le temps dont nous disposions s'avançant, nous fûmes obligés de réduire la superficie du chantier, qui devint plus exigu. Au niveau 7 (de 6 à 7 m. de profondeur)

[1] Il fut visité en 1925 par Albright, *BASOR*, 21, p. 19, qui fut lui aussi impressionné par l'abrupt du tell.

une céramique nouvelle apparait, où nous retrouvons des formes néobabyloniennes, puis (niveau 8) assyriennes, et enfin presque en même temps, des fragments identiques à certains du Palais de Mari, donc contemporains de la Ire dynastie de Babylone (8 m. de profondeur). La fouille fut alors arrêtée, mais il apparait certain que les origines de la ville remontent plus avant dans le temps [1]. Peut-on l'identifier avec une des cités connues par les textes? C'est



Fig. 16. — Tell Abou-Hassan vu du nord. A droite, l'Euphrate.

peut-être la Zeitha d'Ammien Marcellin [2], la Ṣupru assyrienne [3]. Il n'est pas possible de savoir encore le nom qu'elle portait au temps de Zimrilim,

[1] Albright, *op. cit.*, p. 19, signale avoir ramassé de la céramique « Early Bronze (Copper) Age ». J'avoue que des tessons d'aussi haute époque m'ont jusqu'ici échappé, mais même si tout le tell n'est pas artificiel, son élévation comparée à la profondeur de notre sondage suggère des installations antérieures à la Ire dynastie babylonienne. Des tessons d'époque présargonique ont été recueillis par nous, sur les pentes du tell Romadi, en face d'Abou-Hassan et sur la rive droite de l'Euphrate. Une carte dans *Mari*, p. 40.

[2] Zeitha, d'où Ammien Marcellin voyait la tombe de Gordien III, Dussaud, *Topographie historique de la Syrie*, p. 466. Deux tells, en amont d'Abou-Hassan, rive gauche du fleuve, pourraient aussi convenir pour Zeitha, ce sont *Tchaabi* et *Tell Senbel*. Balagaia de la liste de Ptolémée, « qu'on ne sait où placer » (Dussaud, *op. cit.*, p. 457), pourrait être à *Romadi*.

[3] Albright, *BASOR*, 21, p. 19.

mais si proche de Mari, elle fut certainement, bien que sur la rive gauche et peut-être encore plus pour cette raison, sous le contrôle de la capitale du Moyen-Euphrate, dont les rois prirent le plus vif intérêt, on le sait maintenant, à tout ce qui se passait dans la région du Tigre [1].

⁂

Tels sont les résultats d'ensemble de cette 4e campagne à Mari. Le butin épigraphique, architectural, monumental, s'est donc encore accru à la suite des travaux de l'hiver 1936-37. Alors que le temple d'Ishtar sera bientôt fouillé jusqu'au sol vierge, que le Palais qui recouvre déjà plus de deux hectares devrait être vraisemblablement achevé quant à son développement de surface tout au moins, avec la prochaine campagne, le chantier de la ziggurat s'annonce infiniment prometteur, car il doit révéler des sanctuaires nouveaux, sans parler de l'exploration qui se continue en Europe, avec le déchiffrement des milliers de textes sortis de la bibliothèque royale. Les hommes de Mari, déjà très proches de nous, alors que nous pouvons fouler les dallages de leurs maisons et de leur palais, n'auront sans doute plus guère de secrets pour nous, quand les archives seront entièrement dépouillées et qu'avec elles et grâce à elles, apparaîtra l'histoire non seulement d'une capitale et de ses souverains, mais celle du monde mésopotamien à la fin du IIIe millénaire.

André Parrot.

25 septembre 1937.

(1) Ainsi que le montre une correspondance échangée entre Šamši-Adad Ier, Išme-Dagan Ier, rois d'Assyrie, et un certain Iasmaḫ-Adad de Mari, signalée par Dossin qui l'a retrouvée dans les archives de Mari. Sur cette correspondance, Thureau-Dangin, *RA*, XXXIV, p. 135-139.

Des jarres recueillies dans la chambre 162, rappellent par leur galbe et leur décoration des vases de T. Billah (Speiser, *The Pottery of Tell Billa*, pl. LIX, 4) et de Chagar Bazar (Mallowan, *The Excavations at Tall Chagar Bazar*, fig. 17, n° 11). Voir à ce sujet notre note *Mari-Chagar Bazar*, dans un prochain numéro de *Syria*.

DE QUELQUES PROBLÈMES QUE SOULÈVENT LES DÉCOUVERTES DE TELL ATCHANA

PAR

CLAUDE F. A. SCHAEFFER

Sir Leonard Woolley est, certes, l'un des archéologues les plus heureux de notre époque. Ayant cessé ses recherches dans les sables mésopotamiens après avoir déterré les trésors d'Ur, le voilà de retour en Syrie septentrionale, où il tente de trouver la trace des relations commerciales et autres qui ont pu exister entre la côte asiatique et la Crète minoenne [1].

Parmi les vestiges céramiques recueillis au Tchatal Huyuk, par la mission de l'Oriental Institute de Chicago sous la direction de M. C. W. Mc Ewan [2], Sir Leonard avait remarqué deux fragments de vase peint qui lui paraissaient présenter des *definite Minoan connections* [3]. Cette observation, jointe à des considérations géographiques, décida l'éminent fouilleur à porter ses investigations dans la région de la plaine d'Amk et la basse vallée de l'Oronte. L'un des sites examinés, à l'embouchure de l'Oronte, appelé Mina (le port), n'a révélé aucune trace minoenne ni mycénienne. L'endroit, par contre, était riche en vestiges grecs depuis le neuvième siècle jusqu'au temps d'Alexandre [4]. L'autre site, le tell Atchana, en face du tell Tainat, à 25 kilomètres environ au N.-E. d'Antioche, ayant fourni des fragments d'une céramique peinte analogue à celle de Tchatal Huyuk, Sir Leonard reporta sa principale activité dans la plaine d'Amk. Il vient de terminer une première campagne à Atchana dont il expose les principaux résultats dans le *Times* et dans un article de l'*Illustrated*

[1] Le programme de ces recherches a été exposé dans un article du *Times* du 8 février 1936 : *Ancient Syria. Influence on Art of Europe. Sir L. Woolley's Expedition.*

[2] C. W. Mc Ewan, *The Syrian Expedition of the University of Chicago*, dans *American Journal of Arch.*, XLI, 1937, 1, p. 8 et 10, col. VI du tableau de R. J. Braidwood.

[3] L. Woolley, Tal Atchana, dans *Journal of Hellenic Studies*, vol. LVI, 1936, p. 125. Cf. dans cet article les remarques de A. J. Evans, *Some Notes on the Tal Atchana Pottery*, l. c., p. 133.

[4] Sir Leonard Woolley, *Excavations near Antioch in 1936*, dans *The Antiquaries Journal*, XVII, 1937, 1, p. 1.

London News [1]. Ce sont ces deux articles que nous résumons ici après une visite sur les lieux en compagnie de M. René Dussaud et de M. Henri Seyrig, au mois de mai 1937 [2].

Dans la partie du tell actuellement fouillée, environ 1.700 m² sur 4 mètres de profondeur, les couches superficielles contiennent des tombes à incinération dont les plus récentes, comparables à celles découvertes récemment à Hama par M. H. Ingholt, datent des XIIe et XIe siècles. Elles marquent l'époque finale du site qui semble avoir été abandonné ensuite, probablement au bénéfice du tell Taynat qui, en face d'Atchana, contient les vestiges des époques complémentaires [3].

Sous ce niveau final qu'il exclut de son schéma stratigraphique, Sir Leonard trouva quatre niveaux d'habitation.

Le *premier niveau* à compter des couches superficielles contenant les tombes à incinération précédemment citées lui a livré les ruines de grandes maisons privées recélant de la céramique mycénienne tardive des XIVe-XIIIe siècles. A ce niveau sont attribuées également plusieurs tablettes cunéiformes recueillies dans la couche superficielle (*upper soil*). Parmi elles il y a plusieurs lexiques, ainsi qu'une lettre apparemment d'un roi de l'époque d'Akhenaton, ce qui fait espérer le voisinage d'une bibliothèque ou d'archives.

Le *niveau II d'Atchana* est daté par Sir Leonard d'après la céramique mycénienne et chypriote des XVe-XIVe siècles. On y a mis à découvert une rue bordée des deux côtés de vastes maisons construites avec soin en briques couvertes d'un enduit blanc. Elles butent contre une enceinte composée de deux murs également en briques dont celui de l'intérieur a cinq mètres et celui de l'extérieur, posé sur un rempart de terre, trois mètres d'épaisseur. D'après des impressions de cachets hiéroglyphiques recueillis dans les maisons, Sir Leonard est disposé à croire que les habitants d'Atchana II sont d'origine syrienne avec mélange d'éléments hittites.

C'est dans ce deuxième niveau que la céramique peinte, dont la découverte

[1] *1500 B. C. A Mansion of the Hittite Discoveries in the Amk Plain*, by Sir LEONARD WOOLLEY. *The Times* du 12 juin 1937. — *New clues to Hittite History in Syria*, dans *Illustrated London News*, 9 octobre 1937.

[2] Nous tenons à remercier Sir Leonard et Lady Woolley de leur aimable accueil à Atchana.

[3] Cf. la remarque de Sir Leonard Woolley, dans *J.H.S.*, LVI, 1936, p. 126.

avait attiré l'attention sur ce site est particulièrement commune. Les fouilleurs ont constaté que la plupart des fragments se trouvaient dans les rues. Il est probable qu'ils y sont parvenus lors d'un réaménagement du site, Atchana II, à en juger d'après les nombreuses traces d'incendie, ayant été victime d'une catastrophe. A cette occasion les usagers de la poterie d'Atchana ont été expulsés ou anéantis, les niveaux supérieurs n'ayant livré aucun fragment de cette céramique *in situ*.

Le *niveau III d'Atchana* contenant la même céramique peinte ainsi que de nombreux vestiges chypriotes est par trop détruit *to be of much interest*, dit Sir Leonard. Mais il ne manque pas de tirer de sa présence une conclusion importante pour la chronologie du site. Étant donné que sa formation a dû exiger un certain laps de temps, Sir Leonard recule la date du niveau IV immédiatement sous-jacent au XVI[e] siècle.

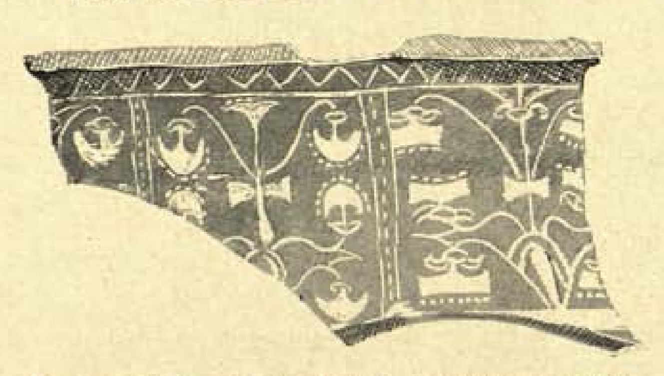


FIG. 1. — Fragment de la poterie peinte d'Atchana (d'après Sir LEONARD WOOLLEY, *Journ. Hell. Stud.*, LVI [1936].

C'est ce *niveau IV d'Atchana* qui a fourni les documents les plus importants, notamment les ruines d'un vaste bâtiment élevé en murs de briques revêtus à la base de plaques en basalte et renforcés intérieurement par un chaînage de poutres. L'entrée formant vestibule était flanquée de deux colonnes en bois posées sur des bases circulaires également en basalte et précédée d'un escalier. L'une des chambres aux murs revêtus d'un enduit blanc, rouge et bleu, contenait à côté de quelques fragments de vases peints d'assez nombreux vases chypriotes du type *basering ware*, à base annulaire, ainsi qu'une de ces gracieuses boîtes à fard en ivoire, de style égyptien, en forme de canard retournant la tête. Dans une autre pièce furent recueillis deux ustensiles de culte en terre cuite ayant la forme d'un bras humain terminé par une main tenant une petite coupe. Enfin, toujours dans le niveau IV, reposaient plusieurs fragments de grandes tablettes écrites en cunéiformes. Le système n'est pas précisé, mais autant que nous sachions, il n'est pas

alphabétique comme à Ras Shamra. Ces fragments font partie d'un traité d'alliance entre Nejme-dash, roi d'Alalah (Alalah = Atchana ?) et le « roi des tribus des Hurri ».

∴

Les bâtiments du niveau IV seraient, d'après Sir Leonard, de pur style hittite : *every detail of their architecture is reproduced in later Hittite buildings, and their pottery leaves no doubt upon the point*. Voici les conclusions qu'il tire de cette constatation et que nous traduisons ici pour nos lecteurs : « Il a été généralement admis que la prise d'Alep par Tudhalia II vers 1420 marque le commencement de la domination hittite en Syrie du Nord. La prise de Babylone par les Hittites à la fin du XIX^e siècle a été considérée comme un simple raid sans conséquences durables. Maintenant nous trouvons les Hittites installés en Syrie septentrionale bien avant le XV^e siècle, et il est bien possible que ce fut là un des résultats de la conquête de Babylone. Les allusions fréquentes que fait l'Ancien Testament à des Hittites ayant vécu en Syrie et en Palestine du temps des Patriarches souvent écartées comme des anachronismes, pourraient ainsi se révéler être historiquement exactes. »

Il faut avouer que ces conclusions, dont l'importance n'échappe à personne, reposent sur des bases fragiles. Elles ont pour point de départ, d'une part, l'attribution à l'architecture hittite du grand bâtiment au vestibule ainsi que les indices céramiques, d'autre part la datation au XVI^e siècle du niveau d'Atchana IV. Avant de se prononcer sur l'architecture du grand bâtiment, il faut évidemment attendre l'achèvement du dégagement. La qualifier, dès maintenant, de hittite est pour le moins prématuré. D'ailleurs, d'après une remarque de Sir Leonard lui-même, son plan et sa construction rappelleraient à la fois le palais de Cnosse et certaines constructions assyriennes. Quant à la céramique, elle ne peut certainement pas servir d'argument pour l'existence d'un milieu hittite à Atchana IV. Ni la belle poterie peinte, ni les nombreux vases chypriotes et mycéniens, ni les gobelets à bandes parallèles peintes attribués à des potiers locaux n'ont le moindre rapport avec les Hittites. En fait de poterie typiquement anatolienne, Atchana n'a rien fourni jusqu'ici. Les relations du site avec l'Asie Mineure sont à présent attestées seulement par quelques rares impressions de sceaux hittites déjà mentionnées « one or two », d'ailleurs posté-

rieures au grand bâtiment, puisque Sir Leonard les attribue à Atchana II. Enfin, en ce qui concerne la date du niveau IV, le fouilleur le plus expérimenté, au début de l'exploration d'un nouveau site, est en droit d'exiger qu'une certaine marge soit accordée à ses propositions chronologiques. La possibilité ne nous semble donc pas exclue qu'une partie des couches du niveau IV d'Attachana descendent au xv^e siècle, en particulier celles ayant livré la *base-ring ware* chypriote [ainsi que la boîte à fard ornithomorphe. En effet, des ivoires absolument analogues ont été trouvés à Ras Shamra [1], à la base de notre premier niveau, associés à la même céramique chypriote parmi laquelle ne manquaient pas non plus ces objets rituels [2] en forme de bras humain. Or, les mêmes types céramiques ont été trouvés en Égypte dans des tombes du temps de Thoutmes II et des Amenophis II à IV.



Fig. 2. — Poterie peinte d'Atchana (cf. fig. 1).

Il nous semble donc que ni la provenance ni la date des matériaux jusqu'ici retirés du niveau IV d'Atchana ne permettent de conclure à une installation massive des Hittites dans la vallée de l'Oronte antérieurement à Tudhalia II. D'un autre côté, plus de deux siècles séparent Atchana IV de l'époque de la première apparition des Hittites à Alep et leur raid sur Babylone à la fin du xix^e siècle.

Un autre enseignement qu'on peut tirer de cette première campagne d'Atchana concerne la poterie peinte du site. Caractérisée par ses motifs floraux ou animaux habilement tracés en crème ou blanc sur fond rouge ou noir et l'étonnante minceur des parois de certains vases, cette poterie avait d'abord été considérée comme apparentée à la céramique crétoise du Minoen moyen III, quoique d'origine syrienne et descendant probablement aux xvii^e-xvi^e siècles. Sa position stratigrafique maintenant connue oblige à réduire davantage son

[1] Cf. notre rapport préliminaire sur la troisième campagne de fouilles à Ras Shamra, dans *Syria*, III, 1932, pl. VIII.

[2] Connus aussi à Chypre, cf. en dernier lieu E. Gjerstad, etc., *The Swedish Cyprus Expedition*, I, pl. CXLIX, 18.

ancienneté et de fixer la principale époque de son utilisation entre le XVI^e^ et le XIV^e^ siècle. Cela exclut évidemment la possibilité de faire dériver cette céramique de la poterie crétoise du Minoen moyen. Force est de chercher son origine ailleurs, en Asie, comme le proposaient déjà les fouilleurs américains du Tchatal Huyuk [1] ainsi que Sir Leonard Woolley et Sir Arthur Evans [2] qui insistent sur la frappante analogie avec la céramique de la Haute-Djézireh (Nuzi, Tell Billa, Assour). M. Mallowan vient de constater sa présence aussi sur le Tell Brak, dans la région du Khabour supérieur.

Les nombreux travaux consacrés par MM. Speiser [3], Dussaud [4], et d'autres à cette branche de céramique de la Haute-Mésopotamie ont démontré, d'une part, ses rapports avec la poterie peinte du IV^e^ millénaire (Arpachiyah, *Buntkeramik* de tell Halaf, Ras Shamra, IV^e^ niveau) et, de l'autre, sa renaissance en Assyrie au dernier millénaire avant notre ère. M. Speiser, suivi par MM. Mc Ewan et Braidwood, l'attribue aux Khurrites. On pourrait ainsi admettre que cette céramique fut apportée à Atchana par l'expansion des peuples de la Haute-Mésopotamie qui aux XVI^e^-XV^e^ siècles, sous la conduite des Mitanniens, contrecarraient l'installation hittite dans la Syrie septentrionale. Il convient d'insister ici sur le fait qu'au Sud, au delà du Djebel Akra, les sites explorés ou sondés sur le littoral syrien comme le tell du Nahr Arab [5], Ras Shamra, le tell Soukas [6], le Qalaat er Rousse [7] n'ont livré le moindre fragment de la céramique peinte, si abondante à Atchana. Si les usagers de cette poterie étaient des Khurrites, ceux-ci n'auraient pas pénétré dans le pays d'Ugarit et les régions avoisinantes. Or, nous savons par le dictionnaire bilingue et

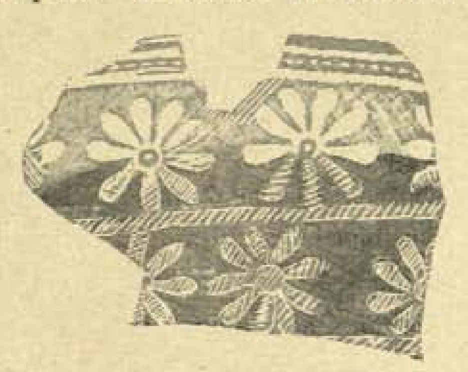


FIG. 3. — Poterie peinte d'Atchana (cf. fig. 1).

(1) *Amer. Journal of Arch.*, XLI, 1937, p. 10, col. VI.

(2) *J. H. S.*, LVI, 1936, p. 132-134.

(3) E. A. SPEISER, *The Pottery of Tell Billa*, dans *The Museum Journal*, XXIII, 3, p. 249.

(4) R. DUSSAUD, dans *Syria*, XII, 1931, p. 299 ; XVI, 1935, p. 388.

(5) SCHAEFFER, dans *Syria*, 1933, p. 126.

(6) Sondages exécutés par M. Émile Forrer en 1934, non encore publiés.

(7) Sondages d'E. Forrer en 1934 non encore publiés et récoltes en surface par le comte Chandon de Briailles et nous (Cf. *Syria*, 1935, p. 171).

les listes de noms propres de Ras Shamra, qu'une partie de la population d'Ugarit parlait une langue apparentée au khurrite. D'autre part, le traité d'alliance trouvé à Atchana confirme que les tribus des Khurri opéraient dans la Syrie du Nord. L'attribution de la céramique peinte d'Atchana reste donc subordonnée à la solution du problème khurrito-mitannien dont on ne pourra venir à bout qu'à l'aide de nouveaux documents. Cependant un fait est acquis dès maintenant : la céramique peinte d'Atchana marque une poussée vers la Méditerranée d'éléments asiatiques en provenance de la vallée supérieure de l'Euphrate, ayant choisi tout naturellement la vieille route d'invasion et de commerce par Alep et la basse vallée de l'Oronte.

Reste à expliquer la forte empreinte égéenne qu'on a relevée dans le style du décor peint de la céramique d'Atchana. Les potiers de ce site lors de leur installation en bordure de la région côtière de Syrie y ont été soumis à des contacts avec la civilisation égéo-mycénienne, ce qui a certainement contribué à affiner leur technique. Ce processus, les découvertes de Ras Shamra l'ont démontré pour maints produits des arts mineurs asiatiques. On fera, à Atchana, notamment, état du motif que l'on croit être celui de la double hache sur l'un des tessons de vases trouvés par Sir Leonard (cf. le croquis, fig. 1 ci-jointe d'après *Journ. of Hell. Stud.*, LVI, pl. VI). Il est vrai que ce symbole popularisé par les trouvailles de Cnosse était en faveur aussi, et bien plus anciennement, dès le quatrième millénaire, chez les populations proto-historiques de la Haute-Mésopotamie comme une belle découverte de M. Mallowan l'a démontré [1]. Comme c'est là, précisément, le centre de diffusion de la céramique peinte trouvée à Atchana, il n'est pas interdit de se demander si le motif en question ne pourrait pas dériver directement du prototype asiatique dont dépendait, en définitive, d'ailleurs aussi, comme l'avait déjà reconnu Sir Arthur Evans, le même symbole tant vénéré dans le palais de Minos. Cependant, les amulettes en forme de double hache d'Arpachijah et du Tell Chaker Bazar sont séparées dans le temps du symbole analogue sur les vases d'Atchana par plus de deux millénaires et demi. Dans l'état actuel de nos connaissances, il paraît donc plus probable que les potiers d'Atchana avaient emprunté le motif en question de la céramique égéenne répandue en Syrie dès le Minoen moyen II, comme l'ont

[1] M. E. L. Mallowan, *Excavations at Tall Arpachiyah*, dans *Iraq*, 1935, p. 95, figure 51. Du même, *The Excavations at Tall Chagar Bazar*, dans *Iraq*, III, 1936, p. 24 et fig. 7, 1.

prouvé les découvertes de Ras Shamra [1]. Ainsi, un motif d'origine asiatique semble avoir été popularisé en Syrie par l'intermédiaire du commerce crétois.

Un phénomène semblable nous paraît s'être produit pour le motif du papyrus stylisé d'origine égyptienne [2]. Quoique le commerce de la vallée du Nil l'eût importé directement en Syrie, comme certaines découvertes de Ras Shamra l'attestent [3], ce fut probablement encore à l'imitation de la peinture céramique égéenne, où il était devenu un véritable « leitmotif », que le papyrus a été introduit dans le décor de la poterie d'Atchana. On voit par quels détours les emprunts dans les arts anciens se sont parfois opérés. Il est évident que pour certains autres motifs d'origines asiatiques, tels que celui des oiseaux aquatiques ou celui des bouquetins accostant l'arbre sacré, les potiers d'Atchana n'avaient pas besoin de recourir à l'intermédiaire égéen.

En terminant ces remarques destinées à mettre en évidence la portée des nouvelles découvertes de sir Leonard Woolley à Atchana, nous voudrions relever un parallèle entre ce site et celui de Ras Shamra. A Ugarit, la céramique chypriote et mycénienne à partir du xv^e et surtout au xiv^e siècle faisait concurrence à la poterie cananéenne au point de l'évincer presque du site, sauf évidemment pour les types de la céramique commune. A Atchana, à la même époque, la même céramique chypriote et mycénienne supplanta la poterie peinte asiatique au décor influencé par l'Égée et se substitua à elle. Le massif du Djebel Akra et la chaîne des Ansaries, comme de nos jours encore, constituaient donc une limite ethnique : Ras Shamra-Ugarit était le point extrême atteint dans la direction du Nord par l'élément sémitique des Cananéens ou Proto-phéniciens, tandis qu'Atchana se révèle être une étape sur la route qu'ont suivie les éléments mésopotamiens dans leur avance vers le bassin de la Méditerranée. C'est aux uns comme aux autres que les tenaces commerçants égéo-mycéniens et chypriotes vont disputer les marchés sur la côte et la possession même des ports avec les territoires avoisinants.

Claude F. A. Schaeffer.

[1] Cf. notre rapport préliminaire de la 8e campagne, dans *Syria*, XVIII, 1937, p. 144.

[2] Le papyrus n'est pas inconnu en Syrie ; il pousse dans les marais du Ghâb en bordure de l'Oronte supérieur. Cependant l'art syrien ne semble jamais avoir montré une préférence pour la figuration de ce décoratif herbe.

[3] Ainsi les plaquettes en or montrant la déesse nue à coiffure hathorienne tenant dans chaque main une tige de papyrus, cf. notre rapport préliminaire de la première campagne, dans *Syria*, X, 1929, pl. LIV.

REMARQUES SUR LA PHONÉTIQUE DE RAS SHAMRA

PAR

A. GUÉRINOT

1. — Généralités.

L'alphabet de Ras Shamra comprend 29 signes, qui expriment seulement 27 articulations, car l'occlusive laryngale sourde ' requiert 3 signes, selon le timbre dont elle est accompagnée: *'a*, *'i* ou *'e* et *'u*.

Ces 27 sons se répartissent de la façon suivante :

		Laryngales.	Vélaires.	Palatales.	Prépalatales (Chuintantes).	Dentales — Simples.	Dentales — Emphatiques.	Interdentales — Simples.	Interdentales — Emphatiques.	Labiales.
Occlusives.	Sourdes.	' { a, i-e, u }	q	k		t	ṭ (ط)			p
	Sonores.			g		d				b
Spirantes.	Sourdes.	h ḥ	ḫ		ś š	s	ṣ (ص)	ṯ (ث)		
	Sonores.	ʿ				z			ẓ (ظ) ẕ (ض)	
Nasales.						n				m
Liquides.						l r				
Semi-voyelles.				y						w

C'est donc avec l'alphabet arabe, comprenant 28 signes, que l'alphabet de Ras Shamra a le plus de ressemblance : il ne possède pas la spirante vélaire sonore *ġ* (غ) ni l'interdentale sonore *ḏ* (ذ), mais il a en plus la chuintante *ś*, très voisine de *š*.

2. — Les spirantes vélaires.

I. — La spirante vélaire sourde ḫ (arabe خ) est en général ferme. Pourtant on la voit quelquefois passer à la laryngale correspondante ḥ (ح), par exemple dans :

Ras Shamra.		Arabe.	Hébreu.
ḫ b r	associer .	خَبَرَ	חבר lier
ḫ m r	nom d'une mesure	خَمَرَ	חֹמֶר

II. — La spirante vélaire sonore ġ (غ), au contraire, est en voie de disparition à Ras Shamra. Elle y devient laryngale sonore ʿ (ع), comme le montrent des exemples tels que ceux-ci :

Ras Shamra.[1]		Arabe.		Ras Shamra.		Arabe.	
b ʿ y	chercher	بَغَا		ʿ l m	jeune homme	غَلَام	
b ʿ r	brûler	بَغَرَ	avoir une soif ardente	ʿ r b	entrer	غَرَبَ	IV venir, entrer
d ʿ ṣ	marcher?	دَغَصَ	IV attaquer	ʿ r p	halle	غُرْفَة	galerie
n p ʿ	?	cf. نَفَعَ et نَفَغَ		ṯ ʿ y	offrir	ثَغَا	donner en cadeau

Ce traitement ġ > ʿ caractérise l'éthiopien, l'hébreu et l'araméen.

Pourtant, un mot tel que غَلَام « jeune homme, serviteur » se rencontre encore sous cette forme (ġ l m) dans plus d'un texte de Ras Shamra ; ce qui prouve que le passage de ġ à ʿ n'est pas un fait absolument accompli.

3. — Les chuintantes.

L'alphabet de Ras Shamra possède deux chuintantes : ś exprimé par [signe cunéiforme] et š figuré par [signe cunéiforme].

I. — L'articulation ś appartenait au sémitique primitif. Ras Shamra, ainsi que l'hébreu (שׂ), l'a conservée intacte, tandis que l'arabe l'a transformée en š (ش). C'est cette équivalence que fournissent les exemples suivants :

Ras Shamra.	Hébreu.	Arabe.
k ś d	כֶּשֶׂד n. pr.	كشد mordre
' ś b t	עֵשֶׂב herbe pl. st. cst. עִשְּׂבוֹת	عشب herbe
ś r '	שׂרע	شرع ordonner
ś r q	שׂרק être rouge	شرق rougir, briller

Un mot cependant fait dissonance : c'est *śd* « poitrine », qui devrait s'écrire *šd*, car il correspond à hébreu שַׁד et à arabe ثَد. D'où il est permis de supposer que, à Ras Shamra, *ś* se rapprochait de *š*.

II. — La chuintante *š*, plus fréquente que la précédente, est également à Ras Shamra une persistance du sémitique primitif. Il en va de même avec l'hébreu שׁ. Au contraire, l'arabe fournit, comme correspondant à *š*, la spirante dentale *s* (س). Les témoignages abondent ; citons entre autres :

Ras Shamra.		Hébreu.	Arabe.	Ras Shamra.		Hébreu.	Arabe.
ḥ m š	cinq	חמשׁ	خمس	*š l m*	être bien portant	שׁלם	سلم
n p š	âme	נפשׁ	نفس	*š m*	nom	שׁם	إسم
q d š	saint	קדשׁ	قدس	*š m '*	entendre	שׁמע	سمع
r 'e š	tête	ראשׁ	رأس	*š n t*	année	st. cst. שְׁנַת	سنة
š 'a l	demander	שׁאל	سأل	*š t y*	boire	שׁתה	sud-ar. ستى (Hommel)
š b '	sept	שֶׁבַע	سبع	*t š '*	neuf	תֵּשַׁע	تسع

Parfois, cependant, à Ras Shamra *š* exprime le sémitique *ś* (hébreu שׂ, arabe ش) :

Ras Shamra.		Hébreu.	Arabe.	Ras Shamra.		Hébreu.	Arabe.
b š r	chair	בָּשָׂר	بشر	*' š r*	dix	עֶשֶׂר	عشر
b š r	annoncer de bonnes nouvelles	בשׂר	بشر	*p r š*	étendre	פרשׂ	فرش
n š 'a	élever	נשׂא	نشأ	*š m ḥ*	se réjouir	שׂמח	شمخ

Ces exemples, ajoutés à celui de *śd* du paragraphe précédent, montrent bien que les deux chuintantes *ś* et *ś* étaient rapprochées jusqu'à se confondre en plus d'un cas. Mais il reste établi que, par la façon de traiter ces deux sons du sémitique primitif, la phonétique de Ras Shamra s'accorde avec l'hébreu, tandis que l'arabe suit une autre voie.

4. — Les interdentales.

I. — L'interdentale sourde *ṯ* du sémitique primitif s'exprime à Ras Shamra par le signe 𐎘 et y est traitée de deux manières :

1. D'une part, elle est purement et simplement maintenue, comme en arabe (ث). Exemples :

Ras Shamra.		Arabe.	Cf. Hébreu.	Ras Shamra.		Arabe.	Cf. Hébreu.
ᵃṯt (*ᵃnt*)	femme	أنثى	אשת	*ṯ w b*	revenir, retourner	ثاب	שוב
ḥ d ṯ	être nouveau	حدث	חדש	*ṯ l ṯ*	trois	ثلاث	שלש
y r ṯ	prendre possession	ورث	ירש	*ṯ m*	là	ثم	שם
y ṯ b	s'asseoir	وثب	ישב	*ṯ m n*	huit	ثمان	שמנה
ṯ b r	briser	ثبر	שבר	*ṯ r*	taureau	ثور	שור

2. D'autre part, *ṯ* sémitique primitif devient *ś* : c'est le traitement de l'accadien et de l'hébreu (שׂ). Les rares exemples suivants en sont la preuve :

Ras Shamra.	Hébreu.	Cf. Arabe.
ś m r	שמר veiller, protéger (cf. acc. *šamâru*)	ثمل dont il faut rapprocher سمر veiller
ś ʿ r (?)	שער diviser	ثغر
ś q l peser	שקל être lourd	ثقل

On surprend donc ici la langue de Ras Shamra en voie d'évolution : tout en

maintenant ṯ primitif, elle subit l'influence de l'accadien et de l'hébreu, qui l'incitent à transformer ṯ en š.

II. — L'interdentale sonore ḏ du sémitique primitif s'est maintenue en arabe ذ ; en éthiopien, en accadien et en hébreu, elle est passée à la spirante dentale sonore z. A Ras Shamra, elle est devenue l'occlusive dentale sonore *d*, ce qui est spécifiquement le traitement de l'araméen.

Ras Shamra.		Arabe.		Hébreu.	Araméen.	
ʾi d k	alors	إِذَاكَ		cf. אָז	אֱדַיִן	
d	pr. dém.	ذَا		זֶה	דָא	fm.
d b ḥ	sacrifier	ذَبَحَ		זבח	דבח	
d w b	couler	ذَاب	fondre, devenir liquide	זוב	דוב	
d k r	mâle	ذَكَرٌ		זָכָר	דְּכַר	bélier
d q n	barbe	ذَقَنٌ		זקן	דִּקְנָא	syr. *dᵉqan*
ʿ d b	s'en aller, laisser	عَزَبَ	mais sud-ar. عذب	עזב	»	

5. — Les interdentales emphatiques.

I. — Il est, dans l'alphabet de Ras Shamra, un signe dont la détermination a présenté des difficultés : c'est [signe cunéiforme]. Au début, on ne lui trouva aucune correspondance exacte dans quelque autre alphabet sémitique. Puis M. Virolleaud lui attribua la valeur ġ (*Syria*, t. XIV, 1933, p. 129, et *Légende phénicienne de Danel*, 1936, p. 67-77), tandis que M. Ed. Dhorme le considérait comme un succédané de ʿ (*Syria*, t. XIV, p. 230). Enfin MM. J. A. Montgomery et Z. S. Harris (*The Ras Shamra Mythological texts*, 1935) le laissent encore indéterminé.

1. Or ce signe apparaît comme exprimant une interdentale emphatique sonore de nuance spéciale, qu'on peut noter par ẓ̱. Une triple série d'exemples permet d'en déterminer le caractère.

Dans la majorité des cas, ẕ correspond à ض arabe, qui est en effet son équivalent exact :

Ras Shamra.		Arabe.	
m ẕ y	aller, venir	مضى	passer
ẕ d y	»	cf. ? ضدى	se fâcher, être en colère
ẕ n b	»	cf. ? ضنب	planter
ẕ r		cf. ? ضر	nuire
r ẕ ṯ		cf. ? رض	casser

Dans d'autres cas, il représente l'arabe ظ, emphatique de ذ, soit ẕ :

Ras Shamra.		Arabe.		Hébreu.
n ẕ r	observer ?	نظر	observer	נצר
ẕ l m	»	ظلم	être obscur	צלם
ẕ m ʾa	avoir soif	ظمي	»	צמא

Enfin, une fois au moins, il équivaut à غ arabe, c'est-à-dire à la spirante vélaire sonore :

Ras Shamra : *rẕb* avoir faim — arabe : رغب désirer, être avide ; cf. éthiopien *rᵉhaba*, avoir faim ; hébreu רעב.

Ce dernier exemple est précieux. Il convient d'y voir un phénomène phonétique analogue à celui que M. Brockelmann (*Précis de linguistique sémitique*, § 58) signale en araméen ancien : l'interdentale emphatique sonore du sémitique primitif passant à la spirante vélaire sonore, avant de subir d'autres transformations. Ras Shamra *rẕb* serait donc plus ancien que arabe *rġb*. De toute façon, ce vocable permet de saisir l'articulation exacte exprimée par ẕ. C'est une sorte de *z* participant à la fois de l'interdentale et de la vélaire : un *z* vélarisé. C'est proprement le ض des grammairiens arabes. (Voir G.-S. Colin, *Notes de dialectologie arabe*, dans *Hespéris*, t. X, 1930, p. 91-92.)

2. Mais ce ẕ, de prononciation difficile, est instable. Il passe quelquefois,

à Ras Shamra, à l'interdentale emphatique sonore pure ẓ, exprimée par le signe 𐎑. C'est le cas, par exemple, dans :

Ras Shamra.		Arabe.		Hébreu.
ḥ ẓ r	cour (résidence)	حَاضِرَة		חָצֵר
q ẓ b	»	قَضَبَ	couper	קצב

3. D'ailleurs ce n'est là qu'une étape de transition, et d'ordinaire ẓ se transforme en la dentale emphatique sourde ṣ (ص, צ), qui représente son point d'aboutissement.

Ras Shamra.		Arabe.	
'a r ṣ	terre	أَرْض	
b ṣ ʿ	diviser ?	بَضَعَ	
m ḫ ṣ	frapper	مَخَضَ	agiter, secouer
m ṣ ḫ	»	مَضَحَ	frotter
ʿ ṣ	arbre, bois	عِضّ	tronc d'arbre
p r ṣ	briser	فَرَضَ	tailler
ṣ 'e n	troupeau	ضَأْن	pl. bêtes ovines
ṣ b 'a	armée	ضَبَأَ	
ṣ b ṭ	»	ضَبَطَ	tenir
ṣ b ʿ	doigt	ضَبُع	bras
ṣ b r	compagnie	ضَبَرَ	retenir, rassembler
ṣ ḥ q	rire	ضَحِكَ	
ṣ m d	lier	ضَمَدَ	retenir

II. — L'interdentale emphatique sonore pure ẓ (ظ) est plus constante. Elle se maintient, par exemple, dans :

Ras Shamra.		Arabe.		Hébreu.
ʿ ẓ m	fort, puissant	عَظُمَ		עצם
ẓ l l	toit	ظَلَّ	couvrir, donner de l'ombre	צלל
ẓ l m	obscur, noir	ظَلِمَ		צלם
ẓ r	sur	ظَهْر	le dessus	

Mais on la voit se transformer également en ṣ dans :

ẓ̣ l   sonner, résonner   صَلَّ   צלל

De sorte qu'en définitive les deux interdentales emphatiques sonores de Ras Shamra tendent à s'absorber en la dentale emphatique sourde. Il s'agit donc d'un processus analogue à celui de l'accadien, de l'hébreu et de l'araméen.

6. — Conclusions.

De ces remarques phonétiques, on peut, à ce qu'il semble, dégager quelques conclusions intéressantes :

La langue de Ras Shamra est une langue d'origine arabique. Elle n'est pas très éloignée du sémitique primitif. Toutefois, elle s'en écarte un peu plus que l'arabe, et selon des modes différents.

C'est une langue en voie d'évolution. Elle tend à réduire ses articulations d'une façon analogue à celle des dialectes sémitiques du Nord :

ḫ > ʿ   ṥ > š   ṯ > š   ẕ > ṣ   ẓ̣ > ṣ

Primitivement au nombre de 27, les sons de la langue de Ras Shamra se réduisent ainsi à 22. Du groupe arabique, cette langue passe au phénicien ou à l'araméen, les deux seuls parlers qui ne comptent que 22 articulations.

Voilà tout ce que fournit la phonétique.

Mais l'alternative, phénicien ou araméen, peut être résolue par ailleurs : par le vocabulaire et le contenu des textes.

Or, le vocabulaire de Ras Shamra contient des mots qui ont été conservés par Sanchoniathon. D'autre part, les textes publiés jusqu'ici rappellent des légendes mythologiques et des relations historiques qui appartiennent au monde phénicien.

La langue de Ras Shamra est donc celle que parlaient les Phéniciens avant l'époque des inscriptions classiques : *c'est le proto-phénicien*, ou *phénicien archaïque*.

Grâce aux découvertes de Ras Shamra, on peut se figurer la migration des Phéniciens. Au témoignage d'Hérodote (VII, 89), ils se disaient eux-mêmes

originaires des bords de la mer Érythrée. C'était une région arabique. De là, ils sont montés vers le nord, à travers le désert, en se rapprochant de l'Assyro-Babylonie, à laquelle ils ont emprunté à la fois des vocables et leur alphabet cunéiforme. Enfin, ils sont parvenus au pays de Canaan et à la côte syrienne. Leur langue reflète ce parcours.

Mais il reste un problème capital : celui de savoir quel est le scribe ingénieux qui, à peu près à l'époque où un alphabet cunéiforme était en usage à Ras Shamra, a créé parallèlement l'alphabet phénicien classique, et sous quelles influences il a agi.

A. Guérinot.

LE MONUMENT DE HERMEL

PAR

PAUL PERDRIZET

I

« Me voici à la Ferté-sous-Jouarre... Le moment est parfait pour voyager... On a achevé la moisson ; on bâtit çà et là de ces grandes meules qui ressemblent, quand elles sont à moitié faites, à ces pyramides éventrées qu'on rencontre en Syrie [1]... »

Quand Victor Hugo notait sur son carnet cette impression de voyage, il devait encore avoir sa prodigieuse mémoire toute garnie, non pas de visions directes d'Orient, puisqu'il n'est jamais allé là-bas, mais de souvenirs des livres illustrés qu'il avait feuilletés quand il composait *Les Orientales*. Le *Voyage de la Syrie*, il est vrai (par De la Borde) paraissait à ce moment-là, en 1837-1838. Mais il n'y est pas question du monument de Hermel, ni, d'une façon générale, des grands tombeaux pyramidaux de Syrie. Je crois que Victor Hugo avait quelque idée de ceux-ci par les planches de Cassas et qu'il connaissait les ruines de Syrie par les éditions françaises du *Baalbek* et du *Palmyre* de Wood et Dawkins et par les extraits que Volney [2] avait donnés des publications monumentales des deux Anglais.

Du reste, Victor Hugo, pour se représenter la Syrie et les pays bibliques, était, inconsciemment, sous des impressions reçues en France. Quand il écrit, dans *Booz endormi :*

> Donc, Booz dans la nuit dormait parmi les siens.
> Près des meules qu'on eût prises pour des décombres,
> Les moissonneurs couchés faisaient des groupes sombres...

[1] Victor Hugo, *Le Rhin*, lettre 1, datée de juillet 1838. Pour les pyramides antiques et les édifices de plan carré à couverture pyramidale ayant existé en Syrie, je me contenterai de renvoyer au *Voyage pittoresque de la Syrie*, par Cassas ; à la *Syrie Centrale* de Vogüé, et à la *Mission de Phénicie* de Renan, où sont reproduites, p. 177, des monnaies de Byblos représentant un temple (de Vénus et d'Adonis), dans la cour duquel s'élevait un grand édifice pyramidal, le tombeau d'Adonis.

[2] *Voyage en Égypte et en Syrie*, pendant les années 1783-1785, t. II.

il décrit, sans s'en douter, la moisson telle que, du haut de sa diligence, quand il filait vers le Rhin, en compagnie de Juliette Drouet, il voyait nos paysans de la Brie la faire. Car les moissonneurs en Syrie ne ramassent pas les gerbes en meules ; ils battent le blé sitôt coupé au moyen de rouleaux de pierre ou de traineaux garnis par-dessous de silex tranchants, s'il y a beaucoup à battre ; ou, si la récolte est minime, avec une baguette comme on le voit faire dans la Bible à Ruth la Moabite pour les épis qu'elle avait glanés [1]. Les méthodes agricoles ne sont pas les mêmes en Syrie qu'à la Ferté-sous-Jouarre.

II

Ce passage du *Rhin* m'est venu à la mémoire chaque fois que j'ai vu, à 40 km. au Nord de Baalbek, le monument d'Hermel, dont les *Guides* [2] donnent des descriptions si fautives et si sommaires. Je l'ai revu deux fois, en 1896 et en 1924, avant la splendide restauration dont il a été l'objet de la part du Service des Antiquités de Syrie [3]. J'avais, en 1897, dans une communication à l'Institut de correspondance Hellénique [4], exposé mes vues sur cet édifice singulier. Je demande la permission d'y revenir. *Dies diem docet*. M. Henri Seyrig a fait photographier pour moi les quatre faces du monument après restauration. A ces photographies, il a bien voulu joindre, ainsi que son adjoint, M. Daniel Schlumberger, de précises et intéressantes remarques, dont je les prie tous deux d'accepter mes sincères remerciements.

Le monument d'Hermel apparaît, de loin, tel un grand et robuste clocher, au seuil de la Cœlé-Syrie, tout en haut d'une colline rocheuse, stérile et nue, de calcaire gris et de noir basalte : hauteur (sans la *crépis*) environ 26 mètres. Les chercheurs de trésors, à la suite peut-être de tremblements de terre qui avaient fortement fissuré l'une des faces de l'édifice, avaient commencé de le démolir

[1] Ruth, II, 17 : *quae collegerat virga caedens et excutiens.*

[2] Baedeker, *Palestine and Syria*, 1898, p. 406 ; *Guide bleu, Syrie-Palestine*, 1932, p. 100. Cf. Dussaud, *Topogr. hist. de la Syrie*, p. 407.

[3] *Syria*, 1932, p. 297.

[4] *BCH*, 1897, p. 615. On l'appelle dans le pays Qamouât el Hermel, c'est-à-dire de Hermel, Hermil ou Harmel étant, à une lieue de là, aux pieds du Liban, un gros bourg métouali, de 6 à 7.000 habitants. On assure que depuis la Qamouât el Hermel, on peut par temps clair distinguer le tell et la forteresse de Homs. Ainsi, le regard du Sampsigérame d'Émèse allait jusqu'à cet édifice qui marquait la limite méridionale de sa principauté.



Monument de Hermel, après restauration.



par l'angle Sud-Ouest. Ces pillards se sont vite arrêtés, quand ils eurent reconnu que l'édifice était bâti en massif, et qu'ils perdaient leur peine. L'endroit étant absolument désert et loin de tout village, de tout lieu de culte, de tout cimetière, notre monument a eu la chance de ne pas servir de carrière de blocs tout taillés. Construit par assises isodomiques en blocs fournis par les affleurements du voisinage, il se compose d'une pyramide [1] quadrangulaire coiffant un cube qui repose sur une « crépis » à quatre marches, hautes chacune de 0 m. 37. Ces marches sont en basalte, dont la couleur noire fait avec les autres assises le même effet de contraste coloré, qu'aux Propylées d'Athènes l'assise supérieure du stylobate, qui est en marbre bleu sombre de l'Hymette, avec le reste de l'édifice, qui est en blanc pentélique. La partie inférieure de la tour cubique de Hermel a des pilastres ioniques, mais seulement aux angles [2]; la partie supérieure a quatre pilastres par face, autant qu'en ont, à Nîmes, les faces de la tour hexagonale connue sous le nom de « Tour Magne » (fig. 1).



Fig. 1. — La tour Magne, à Nîmes.

Les deux parties ou étages du cube de Hermel sont surmontées d'un entablement ionique composé d'une corniche et d'une architrave (pl. XI). En dessous de l'assise immédiatement sous l'architrave, le mur de la partie inférieure, sur les trois assises (n^{os} 2, 3 et 4), à compter de la dite architrave, est

[1] D'après Renan (*Mission en Phénicie*, p. 119), le nom de *Hermel* viendrait peut-être d'un mot arabe signifiant « pyramide ». Cette étymologie n'est pas admise par les arabisants.

[2] La tour carrée du tombeau pyramidal d'Emèse (Cassas, t. I, pl. 21-22) avait deux ordres composés de six pilastres, ceux du bas doriens, ceux du haut ioniens.

orné d'un grand relief non encadré [1] : hauteur totale 1 m. 40 environ ; saillie du relief, environ 8 à 10 centimètres. Ce relief a la particularité d'être, non pas à la grecque, taillé dans une suite de plaques verticales, mais *bâti :* c'est le même procédé qui a été employé à Babylone à la porte d'Ichtar [2].

Voici quelques mesures que M. Henri Seyrig a fait prendre à ma demande par son service d'architecture : hauteur totale de la pyramide : 12 m. 14 ; hauteur de l'étage inférieur : 7 m. 80 ; hauteur de la frise sculptée : 1 m. 40 ; le bas de la frise est à 4 m. 23 au-dessus du bas de l'ordre inférieur.



Fig. 2. — Le monstre Sirrduch, Babylone, porte d'Ichtar, d'après Koldewey.

Faut-il penser qu'un motif surmontât la pointe de la pyramide d'Hermel ? On a proposé d'y restituer, au moins graphiquement, un aigle — l'aigle qui, selon les théologiens de Hiérapolis, allait chercher dans le soleil la parcelle de feu, origine de l'âme individuelle, et qui, après la mort, allait l'y reporter — l'aigle des apothéoses. Mais de cette pierre pointue, rien n'a été retrouvé ; et à Hermel, en Emésène, nous sommes, ce semble, dans un autre climat religieux qu'à Hiérapolis-Menbidj. D'ailleurs, la destination funéraire ou religieuse, cultuelle, de notre monument n'est, comme on va voir, nullement démontrée.

En effet, on n'a jamais signalé, et je n'ai pas constaté, aux abords de cet

(1) Non encadré, ceci dit à l'encontre du dessin, sur ce point inexact, de Lockroy, dans la *Mission de Phénicie*, p. 118.

(2) Figure 2, qui reproduit la figure 32 (der nicht emaillierte Sirrusch) de Koldewey, *Das Wieder erstehende Babylon* (Leipzig, J.-C. Hinrichs, 1913). Le tombeau de Soueida (lat. *Soada*, capitale du Djebel Druze), jadis à couverture pyramidale (Vogüé, *Syrie Centrale*, I, pl. 1, d'où notre fig. 3), offre de ce procédé un autre exemple. L'édifice, à six colonnes engagées par face, est de style dorique. Sur les assises 2, 3, 4 en dessous de l'architrave, sont figurées en relief des armes : cuirasses, boucliers ovales (macédoniens), boucliers plus petits (peltes), casques, etc.



édifice singulier, de vestige de terrasse, de traces de degrés, d'endroit aplani qui aurait été aménagé pour recevoir un autel, où l'on aurait pu assister à un sacrifice, participer à des danses, à un rite quelconque de commémoration. Car, pour entrer dans l'édifice, il n'y fallait pas songer : comme la monade de Leibniz, le monument de Hermel, bâti en plein, est sans porte ni fenêtres.

Cet énigmatique édifice a piqué la curiosité de nombreux voyageurs. On trouvera les références anciennes dans la *Mission de Phénicie*, p. 119 et 852. Il y faut ajouter quelques indications plus récentes : Miss GERTRUDE BELL, *Syria, the desert and the sown*, récit d'un voyage fait en 1908 ; OPPENHEIM, *Byzant. Zeitung*, XIV (1905), pl. IV, fig. 19 ; MICHEL ALOUF, *History of Baalbek* (1929), p. 32 ; RODENWALDT, *Jahrb. des arch. Inst.*, VI (1930), p. 180 ; DUSSAUD, *Topogr.*, p. 407.



FIG. 3. — Le tombeau de Soada. D'après VOGÜÉ, *Syrie Cent.*, pl. I.

Renan n'avait pas vu notre monument, mais il en avait deviné l'intérêt et avait envoyé Lockroy le dessiner. Lockroy en avait rapporté l'impression que cet édifice, dont certains s'exagéraient l'antiquité, ne devait pas dater d'une époque aussi reculée que les obélisques funéraires d'Amrit, sentiment que Renan partageait tout à fait, ce qui ne l'a pas empêché d'instituer entre des graffites modernes que des bergers désœuvrés [1] ont tracés à la pointe du couteau sur le bas de notre monument, et les inscriptions hittites de Hamath, un rapprochement [2] qui nous surprend aujourd'hui. Quant au dessin et à la description de Lockroy, ils étaient assez inexacts ; la *crépis* serait formée de cinq marches, et il y aurait entre les blocs des traces

[1] Peut-être y aurait-il à comparer ces étranges graffites avec les marques (*wasm*) que les Arabes emploient pour leurs bêtes. En tout cas, il ne semble pas que les signes tracés sur les assises inférieures du monument de Hermel se rattachent à un système connu d'écriture.

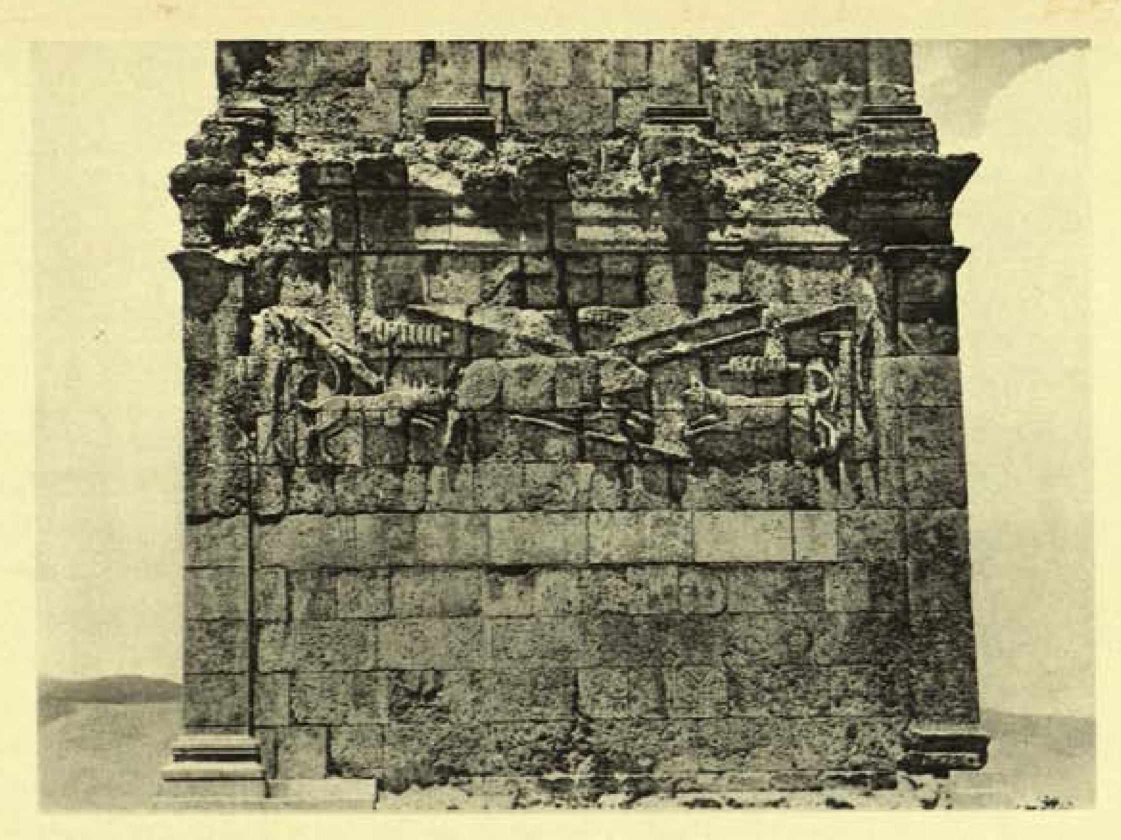
[2] *Miss.*, p. 852, cf. le bas de notre phot. XII, 2.

de ciment. Des blocs si lourds se riraient d'une si frêle liaison. Ce que Lockroy a cru être des traces de ciment doit être le résultat des séismes, qui auront écrasé, broyé et réduit en poudre les bords des blocs.

III

Passons à la description des reliefs. Le mieux conservé est celui de l'Est (pl. XII, 1), qui a résisté à peu près aux séismes et aux τυμβωρύχοι. Les tremblements de terre ont descellé les blocs sur deux lignes verticales, l'une au milieu de la face, l'autre le long du pilastre gauche. Les pillards, à cause de la valeur que cette plaque de métal avait pour eux, ont soigneusement enlevé le *titulus*, dont il ne reste que le creux rectangulaire où il était encastré. Indice d'époque, ce « titulus » n'avait pas, à la mode gréco-romaine, d'oreillettes, il était fait simplement d'un rectangle. La perte de cette inscription encastrée nous privera à jamais de savoir exactement le nom du prince qui avait dédié le monument, les motifs et les circonstances de la dédicace. Mais revenons à notre relief, qui, vu la place qu'il occupe (sur la face au *titulus*, tournée au levant) est évidemment le plus important des quatre, l'ἐπιφανέστατον μέρος du monument. C'est du reste par cette face que le visiteur aborde la tour de Hermel : c'est elle qui le renseigne d'abord. Nous sommes en présence d'une chasse, mais d'une chasse sans les chasseurs, ceux-ci n'étant représentés que par leurs chiens et leurs engins. A Hermel, en plein pays araméen, chez des Sémites, on avait apparemment une certaine répugnance à figurer la forme humaine : sinon tous les Sémites, du moins les Juifs n'accordaient pas à l'art, on le sait, de recommencer l'œuvre qu'avait réalisée le divin Plasmateur, le sixième jour, dans le jardin d'Eden [1]. Du reste, tout invisibles qu'ils soient,

[1] Cette répugnance à représenter la forme humaine ne semble pas avoir existé chez tous les Sémites, au moins chez les païens du désert et chez les demi-Sémites de Doura et de Palmyre, plus ou moins mélangés d'éléments grecs et iraniens. M. Fr. Cumont, qui ne trouve pas cette répugnance chez tous les Sémites, mais seulement chez les Juifs, se demande si les scènes de chasse de l'édifice de Hermel, où les chasseurs ne sont représentés que par leurs épieux lancés vers la bête, par leurs arcs, carquois et autres engins, ne seraient pas à expliquer par des croyances et des rites communiels comme ceux que Tacite (*Ann.*, XII, 13) signale dans le pays irano-mésopotanien entre Arbelles et Hécatompyles (Ispahan) : *Gotarzas, apud montem cui nomen Sambulos, vota dis loci suscipiebat, præcipua*



1. - Face Est.



2. - Face Nord.

RELIEFS DU MONUMENT DE HERMEL.



les chasseurs du sanglier semblent être présents, car c'est leurs mains qui ont lancé les quatre solides épieux dont le sanglier est le but. A droite et à gauche, deux arcs et leurs carquois : le sculpteur a soigneusement figuré la courroie par laquelle on portait le carquois derrière l'épaule, les plumes qui garnissaient le bas des flèches, le couvercle qui mettait les flèches à l'abri. Ce carquois, vu sa forme allongée, était peut-être en métal. Je ne sais comment expliquer trois autres sortes d'engins figurés sur cette face ou sur les trois autres : une sorte de *mappa* [1]; des « mandrins » autour desquels semble enroulée une corde ; une espèce de panier ou de « nasse » conique, qu'on devait pouvoir porter horizontalement par une anse verticale demi-circulaire ; opposées à cette poignée, semblent pendre et flotter quatre ou cinq houppettes.

La face nord (pl. XII) évoque la vie sauvage des cervidés. S'agit-il du cerf de saint Hubert, *cervus elaphus*, all. *Edelhirsch*, ou du daim, *cervus dama*, all. *Damhirsch* gr. πρόξ [2]? Comme actuellement il n'y a pas de cerfs en Syrie et qu'il y a encore des daims dans le Taurus, où cet animal paraît avoir été vénéré dans l'antiquité [3], un observateur sagace, M. Henri Seyrig, a pensé que sur le monument de Hermel étaient figurés deux daims [4]. Il croyait reconnaître la ramure

religione Herculis (= Sandon) ; *qui, tempore stato, per quietem monet sacerdotes ut templum juxta equos adornatos venatui sistant ; equi, ubi pharetras telis onustas accepere, per saltus vagi, nocte demum, vacuis pharetris, multo cum anhelitu redeunt ; rursum deus, qua silvas pererraverit, nocturno visu demonstrat, reperiunturque fusae passim ferae.* L'influence de l'Iran sur la Syrie du Nord paraît avoir été profonde : restes de l'*apadana* de Sidon ; cavaliers et conducteurs de chars, statuettes du IV^e siècle en terre cuite, dont la Syrie du N. a fourni de nombreux exemplaires ; παράδεισοι dont la mode apportée par les Achéménides, gardée par les rois Parthes, subsiste au temps des premiers Omeyades (fouilles de D. Schlumberger à Qasr-el-Heir), autant d'indices qui autorisent à rapprocher le folklore iranien de celui de la Syrie du Nord.

[1] Sur la *mappa*, serviette ou plus généralement étoffe pliée, avec laquelle l'empereur ou son délégué (le consul) donnait le signal dans les jeux du cirque, cf. *Dict. des Antiq.*, art. *Circus*, p. 1195, et *Mappa*, p. 1594. Je ne crois, d'ailleurs, pas qu'à Hermel, il s'agisse d'une *mappa* de cette sorte, et que les chasses représentées soient des *venationes* spectaculaires, d'amphithéâtre ou de παράδεισος.

[2] De πρόξ dérive le nom de l'île Προκόννησος (auj. Marmaria), de même que du nom allemand *Damhirsch* dérive le nom de la petite ville alsacienne de Dambach. Encore aujourd'hui, la forêt de Sélestat, près de Dambach, nourrit de nombreux daims. Pour le daim dans l'antiquité, cf. *P. W.*, sub. v. *Hirsch*, col. 1942.

[3] La dame de Doliché était figurée debout sur l'échine d'un daim.

[4] *Syria*, 1933, p. 169, n. 1 M. SEYRIG écrit : « Le daim n'existe plus en Syrie. Mais comme il existe beaucoup de bois de daims chez les habitants d'Alep, sa disparition doit être récente. » Les bois de daims conservés à Alep doivent provenir du Taurus ; ils ne prouvent pas qu'il y ait eu des daims en Sy-

plate, terminée en palettes, qui est caractéristique du daim, tandis que la ramure du cerf est de section arrondie et a des andouillers plus prononcés. A mon avis, l'état de notre relief ne permet pas de s'en fier aux ramures. Quant aux proportions des cervidés de Hermel, à leur allure générale, je n'y reconnais pas les caractéristiques du daim, quadrupède plus massif, plus trapu, plus lourd que le cerf : aussi les veneurs ne reconnaissent pas dans le daim une bête très noble, tandis qu'ils ont consacré au patron de leur confrérie, saint Hubert de l'Ardennel, le cerf dix cors, l'une des plus belles bêtes de la création, avec son corps élancé, élégant et fort, avec son port de tête si noble, avec la magnifique parure de sa ramure. De même, la Diane antique — et, par suite, son homonyme de la Renaissance, Diane de Poitiers [1], s'est vu attribuer pour bête familière non pas le daim, mais le cerf; de même, plusieurs saints bretons, dont on trouvera la liste dans CAHIER [2].

Ni la biche, ni la daine ne portent cornes. Le sculpteur de Hermel n'a donc pas représenté une couple, une paire d'adultes, le mâle debout, paissant, la femelle couchée. D'autre part, on sait que le dix cors vit solitaire. Pour expliquer que le sculpteur de Hermel ait figuré deux cerfs adultes, semblant vivre fraternellement côte à côte, j'avais imaginé que notre sculpteur, suivant une façon de faire de l'art enfantin, primitif, archaïque, avait représenté le même animal deux fois, dans deux actions consécutives. Cette convention archaïque tend aux exégètes de l'iconographie des pièges où certains sont parfois tombés, par exemple Ruskin dans son interprétation de la fresque de l'Arena de Padoue, où Giotto a représenté le sacrifice de Joachim : le « maleakh » (ἄγγελος) de Jahvé y est figuré deux fois, une fois au premier plan, donnant à Joachim l'ordre d'offrir un sacrifice à l'Éternel, puis, à l'arrière-plan, remontant vers le ciel dans la flamme qui s'élève de l'autel : *cumque ascenderet flamma altaris in cælum, angelus Domini pariter in flamma ascendit* (Juges, XIII, 20). On

rie. M. Rode, assistant du laboratoire de mammologie au Muséum, spécialiste des cervidés, est d'avis, d'après l'examen des cornes, que ceux dont nous parlons représentent des chevreuils. Mais, outre qu'il n'y a pas de chevreuils dans la Syrie du nord et que rien n'indique qu'il y en ait jamais eu, il me semble que nos deux quadrupèdes feraient des chevreuils bien grands.

[1] Se rappeler le chef-d'œuvre de JEAN GOUJON, qui d'Anet a finalement passé au Musée du Louvre.

[2] Sur les saints qui ont le cerf pour caractéristique, cf. CAHIER, I, p. 182. Ajouter, en Bretagne, saint Pérec, saint Pétroc (DOBLE-KERBIRIOU, *Les Saints Bretons*, Brest, 1933, pl. à la p. 13).

pourrait citer bien d'autres exemples de cette convention [1]. Je me bornerai à rappeler le tableau de Thierry Bouts [2], qui représente Moïse en adoration devant le buisson ardent : à l'arrière-plan, on voit Moïse assis, se déchaussant, loin du buisson : *at Dominus : « Ne appropries, inquit, huc ; solve calceamentum de pedibus tuis : locus enim, in quo stas, terra sancta est* (Exode, III, 5). C'était chercher bien loin la bonne explication : les naturalistes et, avant eux, les chasseurs nous l'ont fournie [3]. Oui, le cerf adulte, et surtout le vieux dix cors, vit solitaire une partie de l'année, mais il est toujours accompagné d'un autre mâle, plus jeune et plus faible, d'un véritable adjudant qui le garde : le *Beihirsch*, comme l'appellent les forestiers allemands. A la saison du rut (de septembre à novembre, selon l'altitude et la température), le vieux cerf renvoie son compagnon et recherche les femelles : c'est alors à celles-ci que revient le soin de garder le vieux mâle.

IV

Le relief N. présente une particularité que nous retrouverons sur une autre face : le sol sur lequel se trouvent les cerfs est figuré par une barre en relief. Sous le cerf couché, la barre fait un angle obtus et remonte, comme si le sculpteur avait songé à une bête de la montagne, couchée sur un terrain en pente. Les épieux des chasseurs sont (au moins six sur sept) croisés deux par deux ; l'arc dans le carquois, les « mandrins » avec leur corde enroulée, les « nasses » avec leurs poignées, sont soigneusement représentés.

Je passe aux faces O. et S., sur l'angle commun desquelles [4] ont porté principalement les tentatives des τυμβωρύχοι et conséquemment la restauration

[1] Perdrizet, *La Peinture religieuse en Italie jusqu'à la fin du* XIVe s. (Nancy, 1905), p. 40.

[2] Salomon Reinach, *Répertoire de peintures*, I, 5.

[3] Qu'on me permette de remercier M. le docteur Rodolphe Ostermann (de Mulhouse), qui l'a trouvée immédiatement et m'a communiqué le no du 19 mai 1933 de la *Deutsh-Jäger Zeitung*, dont l'illustration ne laisse aucun doute sur l'explication proposée. Je n'ai rien trouvé sur la question dans le bel article de M. Jean Boissonas, *L'appel des cerfs* (*Revue de Paris*, 1er novembre 1935). Cet article, comme l'étude analogue publiée antérieurement par Fr. de Curel, semble avoir donné lieu à toutes sortes de controverses dans les revues spéciales (*Le Saint-Hubert*, 1935-1936, art. de M. de Marolles).

[4] *Syria*, 1932, pl. LVIII *bis*.

récente (les parties restaurées aisément reconnaissables par la couleur plus blanche du matériau).

De la face Sud (pl. XIII, 1) il ne subsiste que la moitié droite, où l'on voit s'enfuir une gazelle poursuivie par un chien. On remarquera, au-dessus de ce chien, un objet demi-circulaire (peut-être un linge, *mappa*, ou un paquet de cordes sans doute, un engin de chasse dont le rôle reste à définir et le nom à retrouver.

Sur la face Ouest (pl. XIII, 2) on distingue, parmi les engins ordinaires (épieux, arcs et carquois, « mandrins » et « nasses »), une famille de grosses bêtes : une ourse avec ses deux oursons, l'un devant sa mère, l'autre derrière ; celui de derrière se lèche l'une des pattes de devant dans laquelle, sans doute, une épine est entrée. L'autre ourson, debout sur les pattes de derrière, exécute devant sa mère une danse assez plaisante. Les trois animaux sont posés, comme le cerf de la face Nord, sur une barre en relief qui indique le terrain.

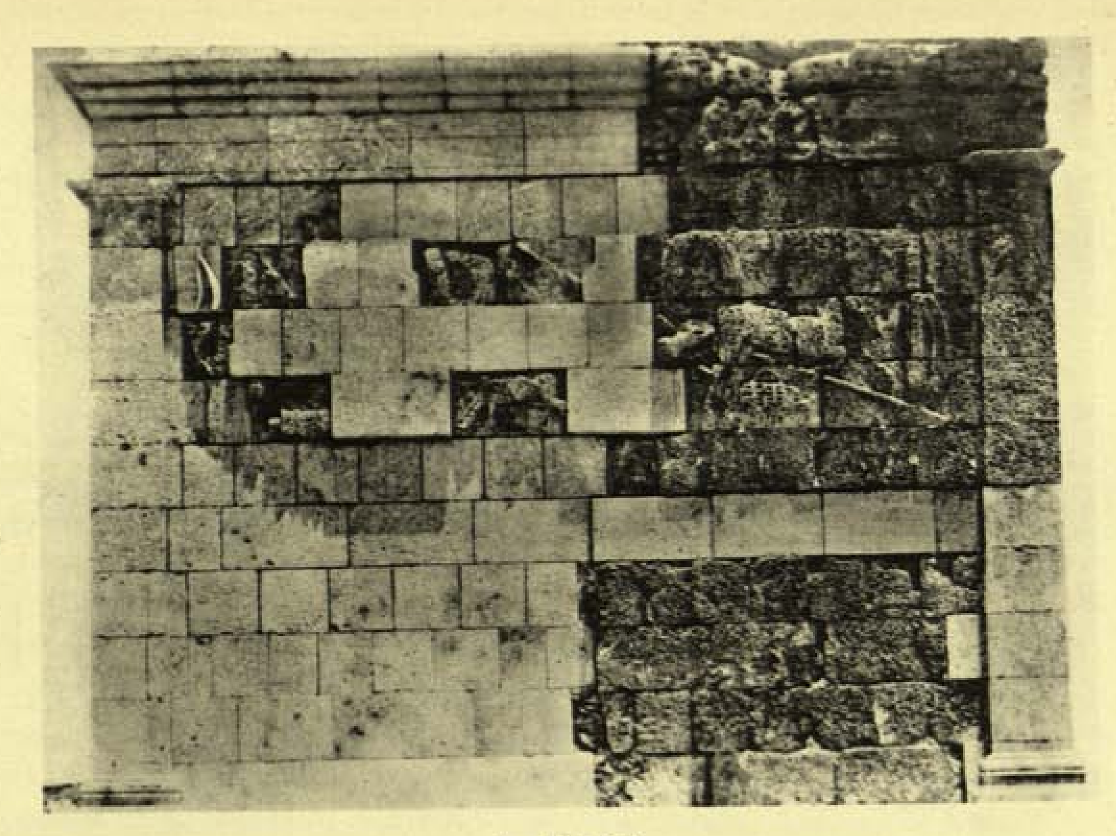
V

Quelle signification ces reliefs donnent-ils au monument de Hermel ? Quelle était la destination de celui-ci ? En 1897, j'avais parlé, après beaucoup d'autres, du monument *funéraire* de Hermel ; je pense, aujourd'hui, que j'avais tort de croire à la destination *funéraire* de cet édifice. J'étais abusé par ce que Sir Charles Newton [1] avait dit à propos du mausolée d'Halicarnasse sur le sens funéraire des édifices pyramidaux de l'antiquité. Assurément, les pyramides de l'ancien empire égyptien sont des édifices funéraires. Mais, la pyramide, chez les Syriens [2], prend un sens solaire : peut-être à cause de la pointe dorée qui la terminait, plutôt peut-être à cause de l'étymologie (*πυραμίς > πῦρ*), les mercenaires grecs au service des rois d'Égypte ayant assez irrévérencieusement comparé les tombes de Chéfren et de Chéops aux gâteaux de pâte que les Grecs offraient à leurs dieux et à leurs morts, et dont on a retrouvé par centaines dans les temples et les tombeaux grecs, des imitations de substitution en terre cuite [3]. De même, le mot *ὀβελισκός* a désigné d'abord les aiguilles

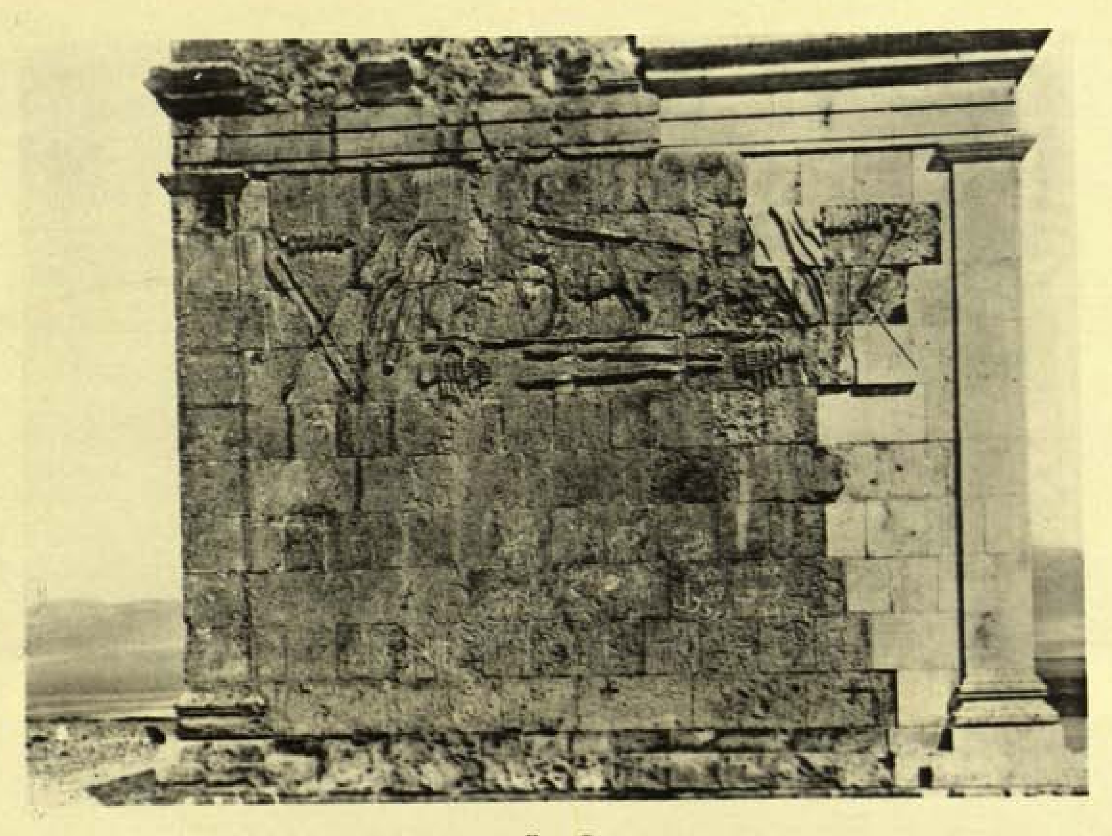
[1] *A History of Discoveries at Halicarnassus, Cnidus and Branchidae*, Londres, 1862-63.

[2] SELDEN, *De dis Syris* (Lepzig, 1666), p. 52.

[3] *Fouilles de Delphes*, V, p. 199; *The Argive*

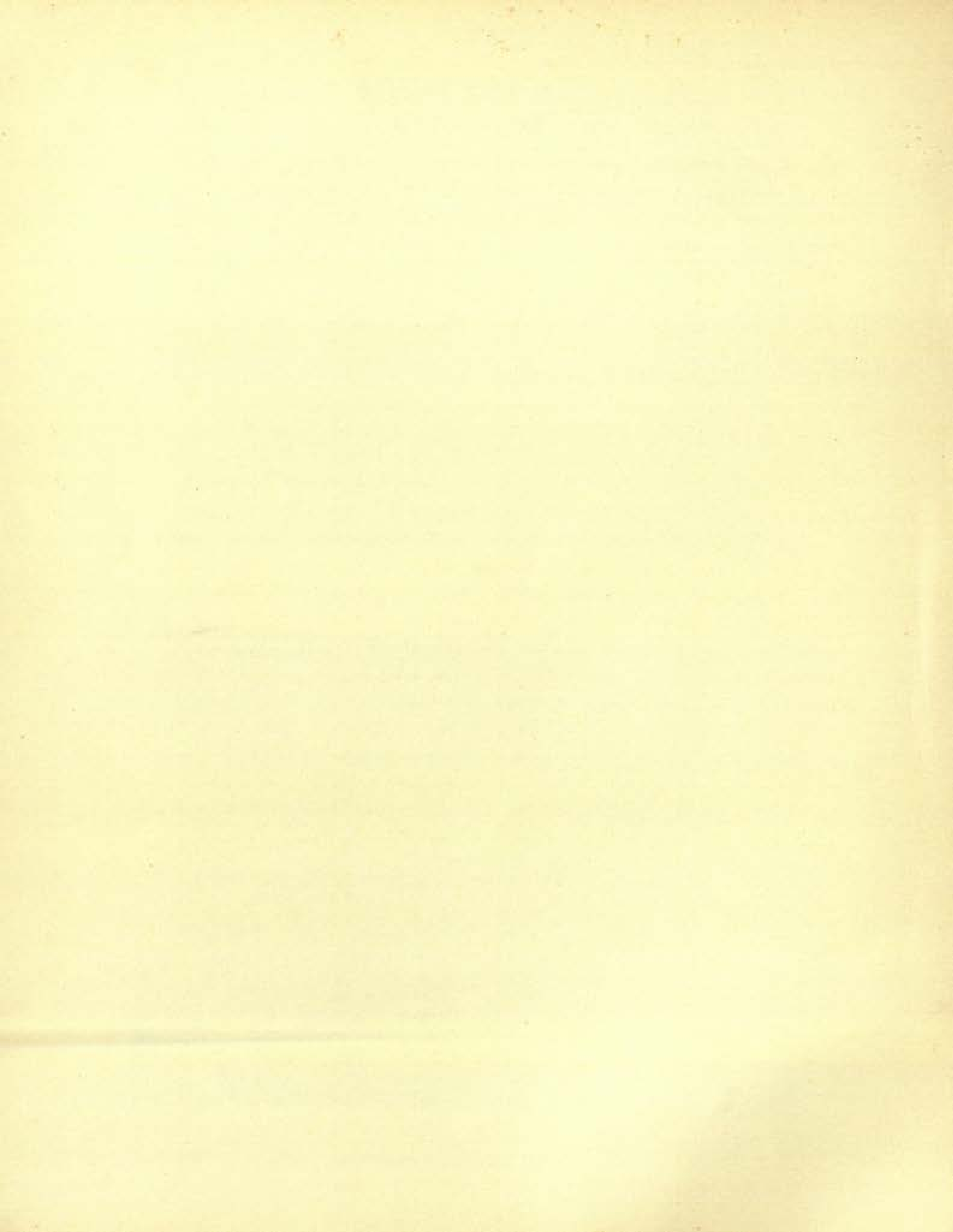


1. - Face Sud.



2. - Face Ouest.

RELIEFS DU MONUMENT DE HERMEL.



ou broches à faire rôtir des morceaux de viande : ce n'est que par une métaphore assez peu respectueuse qu'il a été employé par des soldats grecs pour désigner ces grandes pierres levées qui précédaient et signalaient la porte extérieure du sanctuaire égyptien [1]. De même, les Grecs établis en Égypte, et d'abord, je présume, les mercenaires grecs au service du Pharaon, ont, par antiphrase dérisoire, donné le nom du minuscule moineau à l'autruche, le plus grand des oiseaux (στρούθος, στρουθοκάμηλος). De même encore, ils ont appliqué au terrible saurien du Nil le nom de κροκόδειλος qui, en grec, désignait et désigne encore [2] l'inoffensif lézard.

J'étais abusé aussi par les discussions et comparaisons dont le monument de Hermel fut l'objet à l'Académie des Inscriptions, quand Renan en eut parlé de la part de Héron de Villefosse, qui en rapprocha les monuments funéraires pyramidaux trouvés en Égypte [3] et en pays punique ; le monument funéraire d'Akbou [4] ; le monument des Raten [5] ; le tombeau de Flavius Maximus, préfet de la IIIe légion Auguste [6] ; etc. En réalité, rien ne prouve le caractère funéraire du monument de Hermel. On pouvait croire, avant les travaux dirigés par l'architecte Anus pour le Service des Antiquités, que le monument renfermait à l'intérieur, ou par-dessous, une chambre funéraire à laquelle on aurait accédé par un couloir dont l'entrée aurait pu être assez loin du monument lui-même, comme c'est le cas, par exemple, à la pyramide de Meïdoum [7]. Mais on n'a jamais rien trouvé de tel : en sorte que rien ne nous autorise à considérer le monument comme funéraire : malgré sa forme, ce ne devait être ni un tombeau, ni un cénotaphe, ni un mausolée.

La pyramide est, pour nous, une forme architecturale qui évoque invinciblement les choses funéraires. Cette association d'idées ne s'est imposée à nous que par l'emploi funéraire que les architectes égyptiens de l'Ancien Empire

Heraeum, II, p. 90. Pour la curieuse sémasiologie de πυραμις, ὀβηλισκός, στροῦθος, κροκόδειλος, cf. John Burnet, *L'aurore de la philosophie grecque*, p. 25 de la traduction française (Paris, Payot, 1919).

(1) Maspero, *L'archéologie égyptienne*, p. 101-104.

(2) Je me rappelle l'avoir entendu employer, le plus sérieusement du monde, par nos ouvriers à Délos, pour désigner les innombrables lézards bleus et verts qui pullulent sur les ruines et s'y chauffent au soleil.

(3) Maspero, *Arch. ég.*, p. 141, fig. 140-4 ; du même : *Guide du visiteur au musée du Caire* p. 322, fig. 86.

(4) *Rev. africaine*, p. 418.

(5) *Rev. archéol.*. 1859, p. 28.

(6) *Ibid.*, 1850, p. 486.

(7) Maspero, *L'archéologie égyptienne*, p. 137, fig. 139.

ont fait de la pyramide : au vrai, la pyramide a été d'abord un édifice d'éternité, une masse qui bravait les séismes et les efforts des hommes. Un édifice carré à toit pyramidal peut parfaitement n'avoir eu pour les Anciens aucun sens funéraire. Tel est, croyons-nous, le cas de ces tours carrées, à couverture pyramidale, de la Syrie hellénistique et romaine : ce sont des monuments destinés à éterniser un souvenir. Aussi les trouve-t-on, comme celui de Hermel, érigés toujours dans un endroit bien en vue.

VI

Dira-t-on en effet, en faisant état de sa position, en haut du seuil rocheux qui sépare la Syrie ouverte (Émèse) de la Syrie creuse (Beka, Ba'albek), qu'il avait été érigé pour servir de borne à l'Emésène du côté du Sud ? Les souverains orientaux aimaient assez, en effet, à donner à leurs états des bornes monumentales, et autant que possible inamovibles. On se rappelle les bornes dont Thout-Ank-Amon avait pourvu le domaine du Disque. Pour la principauté d'Emèse, voici qu'une autre borne, inscrite celle-ci (encore inédite), vient d'être trouvée, dans les belles fouilles de M. Daniel Schlumberger, non loin de son ancien emplacement, à Qasr-el-Heir, réemployée par les Omeyyades. Si l'on tient compte également du casque d'argent à visière, trouvé naguère à Homs dans une nécropole antique près de la gare, on voit que peu à peu ce pays de l'Émésène, si peu connu jusqu'ici, et où les ruines mêmes semblaient avoir péri [1], entre dans l'actualité et fournit son contingent de belles découvertes archéologiques.

Mais, que l'édifice de Hermel ait été construit pour marquer du côté du Midi la limite de l'État des Sampsigérames, c'est là une hypothèse qui ne rend pas compte des sculptures qui le décorent sur ses quatre faces. Ces sculptures ont toutes rapport aux grosses bêtes dont le pays, dans l'antiquité, et sans doute jusqu'à l'invention des armes à feu portatives, devait être peuplé en bien plus grande abondance qu'aujourd'hui. Le monument de Hermel en

[1] En 1896, j'avais encore vu, près d'Emèse, les vestiges du grand tombeau pyramidal de C. Caesar dont Cassas (*Voyage pit.*, t. I, pl. 21-23) a donné des dessins. En 1925, j'ai appris que cette ruine avait disparu.

figure quatre sortes: le sanglier, le cerf, la gazelle et l'ours. Remarquons d'abord que le lion n'y paraît pas, quoique « le seigneur à la grosse tête » soit de tradition dans l'art oriental. Mais justement les sculptures de notre monument n'ont pas le caractère traditionaliste ; elles ne sentent pas la copie, le poncif ; elles sont inspirées de très près par la réalité immédiate, par ce que le sculpteur voyait autour de lui, et qu'il a su rendre avec un souci curieux du détail vrai (par ex. la danse d'un des oursons et la façon dont son frère se lèche une patte endolorie, ou encore, la charge rectiligne du sanglier, la défense recourbée de la terrible bête). Le sculpteur de Hermel n'a représenté que des animaux qu'il avait vraiment vus et dont il était, si l'on peut dire, le compatriote. Il n'y a pas de lions en Syrie, les plus grands félins qu'on y trouve sont des léopards et des lynx, et encore faut-il les chercher au Nord, dans les fourrés de l'Amk, à l'Est d'Antioche.

VII

Par contre, notre sculpteur, tout Sémite qu'il était, n'a pas craint de consacrer une des faces, et la plus en vue, *τὸ ἐπιφανέστατον μέρος* de son monument, à la chasse au porc sauvage, au sanglier, à l'animal impur et abhorré — aujourd'hui — de tous les descendants de Sem. C'est peut-être qu'autrefois il n'en était pas de même chez tous les Sémites, ou que l'Émésène n'était pas habitée par de purs Sémites. L'interdiction qui chez ces peuples pèse sur le *khanzir* — sauvage ou domestique — ne devait donc pas encore s'être imposée absolument dans toute la Syrie. Les documents qui nous sont parvenus de la légende d'Adonis témoignent d'un certain changement.

Aujourd'hui, les Sémites, qu'ils soient musulmans ou juifs, ont le sanglier en abomination. Ils ne le chassent plus comme fit jadis le bel Adonis ; des bandes de sangliers errent en paix, par exemple, dans les fourrés qui, au pied de la falaise de Doura, remplissent le lit de l'Euphrate. Des chasseurs de la colonie archéologique qui travaille là-bas, ayant tué dans les îles de l'Euphrate un de ces sangliers, ne parvinrent pas à persuader aux indigènes de leur escorte de le rapporter à Doura, et furent contraints de le dépecer eux-mêmes sur place, puis d'en emporter les meilleurs morceaux dans la peau de la bête.

Une hache empruntée pour le dépeçage fut aussitôt lavée dans l'Euphrate, avec des soins infinis, par les bergers qui l'avaient prêtée. Un gendarme — chrétien — ayant mangé de la bête, fut longtemps tenu à l'écart par ses camarades, comme un pestiféré. Et les participants du Congrès archéologique qui s'est tenu en Syrie en 1926 n'ont pas oublié, arrivés à Baalbek devant la frise du temple de Bacchus, ou d'Atargatis, d'avoir cherché en vain l'image du porc là où ils croyaient retrouver une représentation du *suovetaurile*.

De la même époque à peu près que cette sculpture de Baalbek, date le fameux relief de Ghineh, découvert en 1857 par les Pères Jésuites du collège de Ghazir et correctement expliqué depuis par Renan [1]. A Ghineh, sur les hauteurs qui séparent le bassin du Nahr-Ibrahim de celui du Nahr-Maalmittein, nous sommes dans le domaine propre d'Adonis. Entre Ghineh et la mer, *ἐν ἀκρωρείας μέρει τοῦ Λιβάνου* [2], se dresse le Djebel Moussa, tout hérissé de forêts et encore aujourd'hui peuplé de bêtes fauves [3]. Le sculpteur du relief de Ghineh a représenté un homme qui reçoit, l'épieu en arrêt, l'attaque d'un ours formidable ; la conformation des pattes, la tête sans crinière, le poil, et, plus que tout, la façon dont la monstrueuse bête attaque, debout comme un homme sur ses pieds de derrière, autant de traits caractéristiques qui ne peuvent convenir qu'à un ours. Ainsi en ont jugé tous les voyageurs qu'une idée préconçue n'empêchait pas de voir le relief tel qu'il est. Sans s'embarrasser des auteurs anciens, ne se confiant qu'à la chose vue, Barrès écrit : « Adonis qui lutte contre un ours [4]. » Le *Guide bleu*, ne voulant pas se compromettre, assure que « le relief de Ghineh représente la lutte d'Adonis contre le sanglier ou contre un ours [5] ». M. Daniel Schlumberger, qui est allé à Ghineh, m'assure qu'il s'agit d'un ours, indubitablement. A Byblos [6], M. Dunand [7]

[1] *Miss.*, p. 292, pl. XXXVIII.

[2] SOZOMÈNE, *Hist. eccl.*, II, 5. Cf. *Miss.*, p. 308, et FRAZER, *Adonis*, trad. franç., p. 20 et 241.

[3] *Miss.*, p. 293.

[4] *Une enquête au pays du Levant*, I, p. 80, et FRAZER (*Adonis*, tr. fr., p. 239) : « Renan semble ne pas douter que la bête qui, sur le relief de Ghineh, attaque Adonis, soit un ours ». Sur le monument, voir JEREMIAS, *Das alte Testament im Lichte des alten Orients*, 1906, p. 90, et BAUDISSIN, *Adonis und Esmun*, p. 78.

[5] *Syrie-Palestine*, p. 38.

[6] Je ne sais où RENAN (*Miss.*, p. 293) a vu que le tombeau d'Adonis passait pour être à Aphaca ou à Byblos. Le *De Dea Syria*, ch. VI et VII, auquel renvoie RENAN, ne dit rien de tel. Mais on montait à Aphaca de Byblos, et Aphaca, administrativement, faisait sans doute partie du territoire de Byblos.

[7] *Syria*, 1928, pl. XLVIII, 2, p. 126. Il y

a trouvé une pierre, malheureusement usée du haut, sur laquelle serait tracé, d'une façon maladroite et en plus petit, un groupe analogue à celui de Ghineh (fig. à la p. suiv.). Il est regrettable que sur la photo publiée par M. Dunand on ne distingue littéralement rien. Mais M. Dunand est très affirmatif. A Byblos aussi, on pensait, vers l'an 200 de notre ère, que le bel Adonis était mort, non pas, comme un autre Méléagre, décousu par un sanglier monstrueux, mais étouffé par un ours et déchiré par les terribles griffes qui sont les armes des ours[1]. Si la légende nous parle d'un sanglier, c'est qu'elle remonte à l'époque hellénistique, qu'elle a été racontée par des poètes grecs[2] sous l'influence du mythe de Calydon, et qu'à cette époque la race porcine, sauvage ou domestique, n'était pas encore si abominée des Sémites qu'elle l'est aujourd'hui. L'interdiction qui pèse sur le porc chez les Sémites a donc été en augmentant[3]. Quand Silius Italicus nous dit que les prêtres de l'Hercule gaditain (un dieu d'origine sémitique, le Melkart phénicien) avaient pour mission, entre autres, d'écarter du temple toutes créatures impures, les porcs et les femmes[4], en somme il dit que ces prêtres évitaient un contact impur. Ne pas manger de cochon est une interdiction plus précise, donc peut-être plus récente que de ne pas toucher le corps d'un porc. Je croirais volontiers que l'interdiction de manger du porc, ou plus généralement, d'avoir rapport avec cet animal, est allée en s'accentuant. Au reste, Philon de Byblos ne dit pas qu'Adonis, ou le dieu qui correspond à Adonis[5], était mort par le fait d'un sanglier, mais en combat-

reviendra dans le premier volume, à paraître bientôt, de ses *Fouilles de Byblos*.

[1] *Armatosque unguibus ursos* (Ovide, *Métam.*, X, 540).

[2] On peut admettre que les poèmes écrits sur la mort d'Adonis par les poètes grecs subventionnés par les Séleucides sont en quelque sorte représentés pour nous par les vers qu'Ovide a consacrés à la célèbre légende dans le dixième livre des *Métamorphoses*.

[3] Porphyre, *de Abstinentia*, I, 14, 2e éd., Nauck, p. 97, dit que les Phéniciens s'abstenaient de manger des porcs, n'en sacrifiaient ni n'en élevaient. Baudissin (*Adonis und Eschmun*, p. 147) dit que les Phéniciens et les Araméens considéraient le porc comme un animal impur; qu'au contraire, les Assyriens et les Babyloniens n'avaient aucun préjugé contre cet animal. En Babylonie, le sanglier était consacré au dieu Ninib, adversaire de Ṭamouz-Adonis.

[4] Silius Italicus, III, 23-24: *femineos prohibent gressus, ac limine curent setigeros arcere sues*. Cf. *P. W.*, s. v: *Gades*, 447.

[5] Il l'appelle Elioun, à la phénicienne, et à la grecque Hypsistos (le Très-Haut). Mais ces appellations cachent le nom véritable: Adonis, Adon (Théocrite, *Syrac.*, 149: χαῖρε, Ἄδων ἀγαπητέ), lat. *Dominus*. Cf. Renan, dans les *Mém. de l'Ac. des Inscr.*, XXIII, 2, p. 323.

tant des bêtes sauvages, *ἐν συμβολῇ θηρίων τελευτήσας* [1]. Philon ne précise pas de quelles bêtes fauves il s'agit : apparemment c'est que la tradition, sur ce point, au moins du temps de Philon, présentait des variantes. En effet, il semble bien que la variante suivant laquelle Adonis aurait péri sous le boutoir d'un sanglier monstrueux, existait déjà dans la mythologie phénicienne la plus ancienne, telle qu'elle nous apparaît dans les textes de Ras Shamra [2]. Ils ne parlent pas nommément d'Adonis, mais de Mot, qui est le prototype d'Adonis : comme Adonis, Mot est l'esprit ou la force de la moisson ; il est le guerrier et le champion de El, il meurt sous les coups d'un sanglier qui fait partie des adversaires de El, du groupe d'Arès, et qui symbolise la mauvaise saison, *hiemis imaginem*, dit Macrobe [3]. Dans les textes de Ras Shamra, le sanglier fait partie de la suite de Aliyan, fils de Baal-Hadad : quand, par suite du triomphe de Mot, Baal est relégué sous terre, il rappelle autour de lui, par l'entremise d'Aliyan, les êtres et les objets qui sont à lui et lui sont chers, ses nuées, ses pluies, son grand vent, son vase d'où jaillissent les eaux, ses huit Cabires [4], dont son fils Aliyan, et les huit sangliers de ceux-ci. Ainsi, les Phéniciens, pour raconter que le bel Adonis était mort sous le boutoir d'un sanglier, n'avaient pas attendu que les poètes grecs hellénistiques leur eussent appris le mythe de Méléagre et du sanglier de Calydon.



Fig. 4. — Le *graffito* de Byblos.

Je n'ai pas vu le *graffito* de Byblos, mais d'après les documents que M. Dunand a bien voulu m'envoyer et me permettre d'utiliser ici (le calque reproduit ci-dessus et une photographie de l'original, trop peu claire pour

(1) *F. H. G.*, III, 567, § 13.

(2) Le résumé ci-après d'après Dussaud, *Revue de l'Hist. des religions*, 1932, I, p. 268 ; lire du même *La poésie phénicienne et son rythme*, dans la *Revue de Paris*, 1937, 1er septembre, p. 213.

(3) *Saturn.*, I, 21, p. 118 Eyssenhardt.

(4) Philon de *Byblos* (*F. H. G.*, III, p. 567). Cf. les monnaies de Byblos où paraissent les huit Cabires.

être publiée), je crois que c'est à tort qu'on a fait intervenir ce document si médiocrement probant dans la controverse à laquelle a donné lieu le relief de Ghineh. Comme sur le relief de Ghineh, Adonis sur le graffite de Byblos combat, sous les yeux d'Aphrodite trônant, une bête monstrueuse, dressée sur les pattes de derrière. Mais cette bête, étant donné la longueur de sa queue, qui au bout s'élargit, comme si elle était terminée, telle la queue du lion, par une touffe de poils, n'est certainement pas un ours. Alors, un lion? Mais pourquoi ne serait-ce pas, au lieu d'une bête réelle, une bête imaginaire, un *monstrum*, homme par en haut, lion par en bas? De telles représentations étaient, on le sait, familières à l'iconographie religieuse du IIe millénaire av. J.-C., au moins à l'iconographie religieuse de la Crète et, plus tard, de Mycènes et de l'archaïsme ionien; le culte s'en inspirait pour les sacrifices, les mascarades rituelles et les danses. Pourquoi les fidèles d'Adonis au IIe siècle de notre ère, n'auraient-ils pas, dans leurs mystères et leurs mascarades sacrées, remplacé le sanglier devenu de plus en plus odieux à des Sémites, par des types non moins terribles, mais à certains égards moins choquants?

VIII

Si le monument de Hermel n'est pas funéraire, on doit, pour l'expliquer, tenir compte, d'une part de sa situation, d'autre part des sujets qui le décorent. Il est placé certainement sur une frontière, sur celle qui séparait du pays de Baalbek, de la Syrie creuse (Coelé-Syria), la Syrie ouverte qui s'étend vers Riblah et Homs. A Homs, l'Émèse des Anciens, régnaient, aux temps dont semble bien dater notre monument, à la fin de la période hellénistique et aux premiers siècles de l'Empire, des prêtres-rois : cette dynastie de l'Emésène qui, au début du IIIe siècle de notre ère, devait, événement si étrange, introduire dans Rome le culte de son bétyle, la fameuse pierre noire tombée du ciel (comme le fameux aérolithe d'Ensisheim, tombé le 7 novembre 1492, qui a fait l'objet d'un poème latin de Séb. Brandt) [1] et les rites syriens les plus surprenants [2], avait un domaine qui s'étendait des sables de la Palmy-

[1] AD. JOANNE, *Itinéraire général de la France : Vosges et Ardennes*, Paris, Hachette, 1864, p. 174.

[2] LAMPRIDE, *Héliogabale*. Cf. JEAN RÉVILLE,

rène [1] aux sommets les plus escarpés du Liban, jusqu'à la haute vallée consacrée au culte du Seigneur, de cet *adôn* qui est devenu l'Adonis de la légende grecque. Les Sémites n'aimaient pas, de peur des magiciens, désigner leurs dieux de noms trop précis : le prêtre-roi d'Émèse servait *El*, autrement dit Dieu, le Dieu de la montagne (*gebel*), Elagabal, dont les Grecs, par une de ces parétymologies audacieuses qui leur servaient à se retrouver partout, à ramener tout à eux, avaient fait une forme de leur Hélios (Héliogabal). Grands chasseurs, à la mode des monarques orientaux, les dynastes d'Émèse pouvaient chasser quatre sortes de grosses bêtes (*θηρία*), celles-là mêmes qu'on voit figurées sur les quatre faces du monument de Hermel : les gazelles, qu'ils poursuivaient dans le désert, au Nord et à l'Est de leur capitale ; les sangliers, qui abondaient, je suppose, dans les roseaux du lac de Homs ; les cerfs (ou les daims) et les ours qu'ils ne devaient trouver, surtout les ours, que dans les régions les plus élevées du Liban, quand ils allaient y adorer, à Aphaca, leur Très-Haut (*Hypsistos*), qualification qu'il faut prendre à la rigueur, et qui a servi d'abord pour désigner tous ces dieux que les Sémites vénéraient sur les hauts lieux.

Nous ne savons pas grand'chose des prêtres-rois de l'Émésène, sauf leur accession à l'Empire au début du IIIe siècle. L'un d'eux avait fait élever, aux portes de sa capitale, soit pour lui seul, soit à la plus grande gloire de sa famille, un monument du même type que celui de Hermel : c'est le grand tombeau à deux étages, plan carré et couverture pyramidale que Cassas dessina à la fin du XVIIIe siècle [2], que je vis en ruines en 1896, et dont j'ai pu constater en 1925 que même les ruines avaient péri. Charles Waddington en avait copié l'inscription, dont il a donné un commentaire où se trouve ce qu'on peut savoir et conjecturer de plus sûr concernant l'Émésène et ses prêtres-rois, les Sampsigérames [3]. Le pays avait à peu près l'étendue d'une moitié d'un de nos

La religion à Rome sous les Sévères (Paris, 1886), p. 251, et FR. CUMONT, *Les Religions orientales dans le paganisme romain* (Paris, 1929), 4e édition, p. 105.

[1] Nous rappelions tantôt qu'on a récemment retrouvé à Qasr-el-Her une borne qui délimitait la Palmyrène et l'Émésène.

[2] Pl. 21-23 bis. Cf. RENAN, *Miss.*, p. 309-310.

[3] WADDINGTON, nº 2564-2567-2570, et l'article *Emesa* dans PAULY-WISSOWA. Cf. RENAN, *Miss.*, p. 310 ; MARQUARDT, *Rœm. Staatsverwaltung*, I, 403. Le nom des Sampsigérames entre dans l'histoire avec Cicéron, qui dans ses lettres à Atticus (II, 14, 16, 17, 23 ; cf. BOUCHÉ-LECLERCQ, *Hist. des Séleucides*, p. 427, 445) en affuble Pompée : évidemment, Cicéron trouvait

départements, sans en avoir, bien sûr, la population. La partie Est et Nord-Est était occupée par les sables. Quant à la dynastie des Sampsigérames, elle s'était haussée à la royauté à la fin de la période hellénistique : c'est à cette époque aussi, au Ier siècle avant notre ère, que font penser l'architecture et la sculpture du monument de Hermel.

IX

L'architecture. — En effet, c'est à la fin de la période hellénistique que semble s'être répandu le monument de plan carré à couverture en pyramide quadrangulaire. Nous ne la trouvons pas seulement en Syrie, mais dans l'Afrique du Nord et jusqu'en Gaule (cf. *supra*, fig. 1).

La sculpture. — La sculpture aussi, par la précision un peu sèche de son exécution comme par la sobriété de sa composition, semble indiquer une date plus haute que la période impériale. Nulle part ne paraissent les défauts caractéristiques de l'art impérial, plus accentués dans les provinces qu'à Rome, l'enflure et l'odieux *fa presto*. L'œuvre date d'un temps où dure encore l'antique usage de la sculpture faite de parallélipipèdes construits (à la façon des jeux de cubes de nos enfants), où le relief qui s'élève uniformément audessus du fond, en saillie de huit à dix millimètres, contre lequel une planche pourrait s'appliquer exactement : la face Est (chasse au sanglier) et Nord (les cervidés à la pâture ou au repos dans leur remise) sont à cet égard particulièrement caractéristiques.

Pour la date approximative de notre monument, je prierai le lecteur d'accorder une importance spéciale à la face Nord, celle qui montre deux cervidés dans leur remise, l'un couché (c'est le dix cors, le vieux mâle), l'autre qui broute, debout, l'oreille et le nez aux aguets (c'est le *Beihirsch*, le garde du corps qui veille sur l'autre). Il faut reconnaître que ce type de cerf ou de daim broutant est d'une étonnante beauté, tant on devine de force gracieuse chez la noble bête. Il apparaît dans la première moitié du Ier siècle avant notre ère, pour des raisons religieuses qui seraient à rechercher, sur les statères d'or et

à ce nom oriental quelque chose de fastueux et, soit dit sans jeu de mots, de pompeux, qui ne messeyait pas au personnage auquel il l'appliquait comme sobriquet.

les magnifiques tétradrachmes de Mithridate VI Eupator, roi du Pont [1]. C'est justement l'époque à laquelle, avant d'avoir pensé à ces monnaies, nous avions le sentiment qu'il fallait rapporter le monument de Hermel : édifice de la fin de la période hellénistique, où rien ne décèle l'époque impériale.

Au Ier siècle avant notre ère, auquel nous croyons qu'on peut, approximativement, rapporter notre monument, la Syrie, et particulièrement l'*hinterland* (dont faisait partie l'Émésène), ne devaient pas encore être hellénisées bien profondément. C'est une importante mais difficile question que celle de l'hel-



Fig. 5-7. — Tétradrachme (fig. 5 et 7) et drachme (fig. 6) de Mithridate le Grand.

lénisme en Syrie : jusqu'à quel point a-t-il pénétré, quelles ont été les limites de cette pénétration graduelle et ses phases principales ? Autant de questions que le petit nombre des monuments conservés et la difficulté de les interpréter obligeront sans doute longtemps, et peut-être toujours, à laisser sans réponse. Mais une conclusion me paraît résulter de l'étude attentive de l'énigmatique monument de Hermel : c'est que l'art du temps de l'Empire, que nous connais-

[1] G. F. Hill, *A Handbook of Greek and Roman Coins*, pl. X, 5, p. 265 : tétradrachme daté de ΒΚΣ (222 d'une ère royale du Pont : 76-75 av. J.-C.). Le tétradrachme que, grâce à l'obligeance de M. Jean Babelon, nous reproduisons ci-dessus, et qui appartient au Cabinet de France, est daté de ΑΛΣ (231 de l'ère susdite : 85-89 av. J.-C.). Quant aux tétradrachmes, ils proviennent de l'atelier de Pergame. Cf. sur ces monnaies pontiques au type du cerf paissant, le *Recueil des monnaies gr. d'Asie Mineure*, de Ch. Waddington, E. Babelon et Th. Reinach, t. I (2e éd., 1925), Pont et Paphlagonie. Les monnaies d'Éphèse au type de la protome de cerf (E. Babelon, *Traité des monnaies gr. et rom.*, 2e p., II, p. 1099 sq.) datent du IVe siècle et représentent tout autre chose que le cerf broutant des monnaies de Mithridate et du monument de Hermel.

sons en Syrie admirablement, par des monuments capitaux comme nombre et comme témoignage, ceux de Palmyre et de Baalbek, a été précédé, jusqu'à la fin de la période hellénistique, aux temps de la décomposition de l'empire des Séleucides, par un art local, où se sont accusés les instincts permanents de la race, ou des races, plus fortement qu'ils ne firent depuis, sous les empereurs de Rome (l'étude du monument funéraire de Souda nous paraît conduire à une conclusion analogue). Essayons de grouper le faisceau, de démêler et de rapprocher tous ces caractères locaux, propres à la terre et à ses habitants.

L'architecture d'abord.

Évidemment, l'édifice de Hermel est à deux étages, il présente deux ordres ioniques superposés. Cela est grec, mais cette superposition d'un haut *mastaba* à une pyramide quadrangulaire [1], cela n'est pas grec.

N'est pas grecque non plus, comme nous l'avons déjà remarqué, cette façon de construire une frise en trois assises isodomiques superposées, au lieu de la tailler dans des dalles dressées de champ.

N'est pas grecque encore l'aversion dont cette frise semble témoigner pour la représentation de l'être humain. La face au sanglier, la face aux gazelles, représentent des chasses où l'on voit tout, hors les chasseurs. La face de l'ourse et de ses deux oursons, la face des cerfs ou des daims nous montrent aussi des scènes faites pour intéresser des veneurs, mais aucun chasseur curieux n'y assiste : les cervidés, les deux oursons et leur mère sont seuls, nul être humain ne les trouble dans leur solitude, dans la vaste montagne où ils ont trouvé un lieu de quiétude. Ainsi, le monument de Hermel qui, au premier coup d'œil, pouvait paraître grec, apparaît, quand on y regarde de plus près, comme un monument oriental plaqué d'hellénisme, et un monument oriental qui a conservé plusieurs habitudes et conventions antérieures à la diffusion de l'hellénisme en pays syrien, la convention de figurer le sol par une barre en relief, l'aversion pour la représentation de la figure humaine. Aversion que nous ne songeons d'ailleurs pas à exagérer : même les Juifs, à

[1] Maspero, *L'Archéologie égyptienne*, p. 139; *Guide du Musée du Caire*, p. 323. Nombre de grands ou de petits tombeaux de ce type (pyramide quadrangulaire sur *mastaba* carré) à Hermopolis Magna, dans la nécropole gréco-romaine qui s'étend au sud de la tombe de Pétosiris, et dont les édifices caractéristiques (par ex. la tombe du « Mort qui sentait bon » : *Mélanges Bidez*, t. II, p. 719, pl. II) sont du second siècle de notre ère.

Doura, n'ont pas hésité à faire peindre sur les murs intérieurs de leur synagogue l'édifiante histoire d'Esther ; et l'on a recueilli, provenant des populations païennes de la Syrie, plus d'un relief en pierre dure, plus d'une statuette en terre cuite représentant des divinités à forme humaine, des soldats en char ou à cheval, des idoles ou des personnages montés sur chameau ou sur dromadaire. Mais, même en tenant compte de toutes ces remarques; il n'en reste pas moins que le vieil élément syrien n'avait pas pour la représentation de la forme et de la figure humaines le goût invincible, la propension dominante que l'on constate chez les Grecs et les Latins dès l'aube de leur civilisation. C'est un paradoxe d'érudits très savants que d'essayer d'effacer toute différence entre les races favorisées qui semblent avoir reçu le don et l'amour de la plastique en très particulier et caractéristique héritage, et les peuples sémitiques à l'un desquels son législateur a édicté cette règle : « Tu ne feras pas d'image taillée. »

X

La même conclusion s'impose si l'on considère les sujets représentés. Qu'ils représentent, comme dans le cas du sanglier ou des gazelles, la chasse à la grosse bête, ou, comme sur les faces de l'ourse et des cervidés, le repos de grands θηρία, chaque fois c'est l'idée de la chasse que ces sculptures imposent, et, malgré que les chasseurs ne soient pas figurés, c'est l'idée des chasseurs, ou, comme nous sommes en Orient, c'est l'idée du roi qui, pour le plus grand bien de ses sujets, c'est l'idée du Dieu qui, pour le plus grand bien de ses adorateurs, les débarrassent des grosses bêtes. De toute façon, le monument de Hermel fait songer à de grandes chasses, éveille l'idée de chasseurs illustres.

Depuis les temps les plus reculés, depuis l'époque très antique du roi Minos de Crète, l'art grec, à la suite et à l'exemple de l'art oriental, de l'art pharaonique — Ramsès III à Médinet Habou [1] — puis de l'art babylonien et assyrien, s'est complu à représenter des scènes de chasse. Dans certains cas, c'était pure imitation des monuments traditionnels de l'antique Orient. Les lions et lionnes de l'art mycénien ne prouvent pas qu'il y eût des lions dans le pays de Mycènes, pas plus que, par exemple, le lion taurophage qui ser-

[1] MASPERO, *Hist. anc. des peuples de l'Orient classique*, II, p. 469.

vait d'épisème aux monnaies et aux portes [1] d'Acanthe ne prouve, malgré Hérodote [2], qu'il y en eût en Chalcidique, quand Xerxès traversa ce pays avec sa grande armée.

Mais en Étolie, à Calydon, l'énorme sanglier que chassèrent Méléagre, Atalante et les héros grecs, avait plus de réalité. Les accidents mortels auxquels les chasses à la grosse bête, surtout celles au sanglier, donnaient lieu n'étaient que trop fréquents. Car on est trop porté à oublier le courage et la force qu'il fallait pour affronter, les yeux dans les yeux, sans autre arme que l'épieu, un ours, un sanglier, et même un cerf. Ce n'était pas l'exercice inoffensif que les tueurs de *futi-fu* pratiquent aux environs de Marseille, ou les invités des chasses présidentielles à Rambouillet, ni, pas davantage, pour emprunter une comparaison à l'antiquité, la fameuse chasse au lièvre dans les garrigues de l'Attique, où l'on ne risquait que des coups de soleil et qu'une grande soif. Pour les anciens, la chasse aux grosses bêtes était la meilleure préparation à la guerre [3]. Il fallait y déployer les mêmes vertus que sur le champ de bataille. On y combattait à l'arme blanche des adversaires terribles. Le corps à corps avec un ours qui, dressé sur ses pattes de derrière, essayait de ceinturer son adversaire avec les deux autres, l'attente de la charge d'un vieux solitaire, cerf ou sanglier, exigeaient autant de force physique et morale, autant de promptitude de coup d'œil que le combat avec les Barbares les plus robustes et les plus aguerris. L'invention de la poudre, l'emploi des armes à feu portatives, ont changé tout cela. Mais dans l'antiquité, la grande chasse était fertile en vaillantises, elle donnait de la force d'âme, du courage. C'est pourquoi,

[1] *Cat. sommaire* (des sculptures antiques du Louvre), n° 857. Mais ce marbre, qui semble être celui qu'un dessin de Cousinéry (*Voyage dans la Macédoine*, pl. I) reproduit de façon plutôt fantaisiste, provient-il vraiment d'Acanthe ? Pour ma part, je le croirais volontiers : les fouilles de Thasos ont appris que les portes de ces grandes colonies ioniennes de la côte de Thrace étaient souvent décorées de reliefs à sens religieux. Mais pour ce qui est de l'attribution à Acanthe du relief au lion taurophage, il y a doute.

[2] VII, 125. De l'assertion d'Hérodote, sur les lions qui attaquèrent, en Mygdonie, les chameaux du train des équipages de Xerxès, il ne faudrait pas conclure que le lion se trouvât à demeure en Macédoine : ces lions venaient peut-être de loin, de Babylonie apparemment, ils suivaient l'armée de Xerxès pour se repaître des corps d'hommes et d'animaux qu'elle semait sur son chemin. Cf. l'article *Löwe*, par Stein, dans *P. W.*, XXV, 970.

[3] *Iam vero immanes et feras belluas nanciscimur venando, ut et vescamur iis, et exerceamur in venando ad similitudinem bellicae disciplinae* (Cicéron, *De natura Deorum*, l. II, ch. LXIV). Cf. Horace, *Sat.*, II, 2, 10-11.

sur la fameuse mosaïque d'Antioche le médaillon central de la Μεγαλοψυχία (de la Force de l'âme courageuse) est entouré des chasseurs les plus illustres de la Fable, Méléagre, Adonis, Actéon, Hippolyte, Narcisse, Tirésias. Sur d'innombrables sarcophages grecs et gréco-romains, des scènes de chasse, des épisodes empruntés à la vie des chasseurs illustres, sont représentés, non sans que la famille du mort et que le sculpteur n'aient songé à la chasse comme école de vaillance.

XI

Sur l'une des faces du sarcophage d'Alexandre [1] — ou du roi de Sidon, Abdolonyme [2] — une chasse au cerf fait pendant à une chasse au lion. Sur le médaillon d'or de Tarse [3], nous voyons une faible copie du groupe de Delphes où Lysippe avait représenté Alexandre chassant le lion [4]. Ces représentations ne sont pas grecques foncièrement, car, si elles ont des Grecs pour auteurs et pour personnages, elles sont orientales quant à leur esprit. Alexandre, devenant par la conquête de l'empire achéménide un souverain oriental, se fait représenter comme un monarque d'Orient, manifestant sa vertu, c'est-à-dire son courage (μεγαλοψυχία) dans une grande chasse. C'est ce que, bien longtemps après lui, continueront à faire les souverains parthes, sassanides [5] et persans. C'est ce que devaient faire, avec un faste moindre, proportionné à des moyens beaucoup plus limités, mais avec une égale conviction, les roitelets de l'Émésène. Peut-être ceux-ci ne chassaient-ils pas toujours en terrain libre, dans la montagne, la plaine ou le désert, peut-être poursuivaient-ils, sans grandes fatigues, les grosses bêtes dans leurs parcs (παράδεισος) [5], qui en Syrie ont dû précéder les parcs des Omeyyades, comme celui de Qasr-el-Hair, et leur servir, plus ou moins directement, de modèles. Justement, le lieu-dit

(1) Collignon, *Sculpt. gr.*, II, p. 607, pl. VIII.

(2) Hypothèse de Studniczka, *Jahrbuch des archaeol. Inst.*, 1894, p. 243.

(3) Collignon, *op. l.*, II, fig. 229.

(4) *Journal of Hellenic Studies (Venatio Alexandri)*, 1899, p. 273.

(5) Cf. Erdmann, *Zur Datierung der Sassanidischen Jagdschalen*, dans le *Jahrbuch der preussischen Kunstsammlungen*, 1936. Ce travail, richement illustré, complète la grande publication de Smirnov. Les plats d'argenterie, entrés depuis celle-ci à l'Ermitage, ont été publiés par Orbeli et Trever, *Argenterie sassanide*, 1 gr. album, Pétersbourg, 1935.

Τριπαραδείσου (les *Trois Parcs*) [1] se trouve entre Hermel et Homs. De la chasse dans un *Thiergarten* à la chasse dans l'arène de l'amphithéâtre, telle que l'ont pratiquée certains empereurs de Rome, il n'y a pas loin : les chefs d'État, en se mêlant de chasses, ont involontairement beaucoup contribué à la faire descendre de plusieurs échelons dans l'ordre de l'héroïsme, et, finalement, à la discréditer.

Vu ayant que le monument de Hermel n'a rien de funéraire, n'est ni un tombeau ni un mausolée, et qu'il est, d'autre part, décoré exclusivement de représentations faisant songer à la chasse, faut-il dire qu'il a été élevé pour commémorer le souvenir de telle ou telle chasse remarquable ? C'est possible, mais ce n'est pas sûr ; et il n'est guère scientifique de vouloir deviner des causes accidentelles, imaginer des circonstances particulières. Il vaut mieux souligner, en finissant, ce que nous avons déjà dit de l'endroit où, géographiquement, se trouve Hermel : au pied des plus hautes cimes du Liban, où le Sampsigérame allait, comme prêtre, sacrifier au Très-Haut, au Dieu du djebel (Elagabal) et comme chasseur, forcer, pour en débarrasser son peuple, et pour remplir une fonction millénaire, les grosses bêtes dont la montagne, en ce temps-là, regorgeait. Le monument de Hermel nous semble donc un mémorial, destiné, dans un emplacement bien en vue, sur la frontière, au pied des plus hautes régions du Liban, de la sainte contrée du beau sire Adonis, à rappeler les vaillantises cynégétiques des souverains de l'Émésène et la reconnaissance que leur avait value la destruction des grosses bêtes : mémorial où sont, je crois, également sensibles, et la vanité ostentatoire de ces petits souverains [2] et l'adulation courtisanesque des sujets. Par ce double caractère, cet édifice de magnificence est bien dans le vieil esprit de l'immuable Orient, sur lequel, en Syrie, l'hellénisme n'a été qu'un placage passager.

PAUL PERDRIZET.

[1] *Rev. archéol.*, 1898, I.

[2] Je ne sais si je puis faire connaître l'impression que j'ai d'eux : ils devaient, *mutatis mutandis*, ressembler quelque peu aux principicules allemands du XVIII^e siècle, eux aussi entichés de noblesse, et dont la principale distraction était la chasse, plaisir par excellence des seigneurs et des souverains.

TADMOREA

(*suite*) [1]

PAR

J. CANTINEAU

Pendant les années 1935 et 1936, notre connaissance du palmyrénien a continué à s'étendre et à se préciser.

De nouveaux textes ont été mis au jour. En ce qui concerne la ville même de Palmyre, les deux faits importants ont été : d'abord le début du déblaiement de l'édifice dit *Agora* (plan Gabriel, n° 18) commencé par M. R. Amy, en 1935 ; la partie déblayée est située le long du mur de Justinien, mais à l'intérieur de l'édifice ; quoiqu'elle soit de surface minime, elle a fourni plusieurs inscriptions intéressantes ; cela fait bien augurer de la suite du déblaiement. — Ensuite, la fouille de l'hypogée de Yarḥai dans la nécropole Ouest ou Vallée des Tombeaux (publiée par MM. R. Amy et H. Seyrig : *Recherches dans la nécropole de Palmyre*, *Syria*, 1936, p. 229-266) a, elle aussi, fourni quelques textes. D'autres inscriptions ont été découvertes pendant la démolition des maisons de l'ancien village qui restaient encore debout. — Enfin les recherches de MM. Ingholt et Schlumberger, dans le Ġ. Šā'er ont fourni des textes intéressants, non encore édités.

Pendant ces deux années, les publications relatives à l'épigraphie palmyrénienne ont été presque plus importantes que les découvertes. Quatre séries de textes ont vu le jour. Dans *Berytus*, II, sous le titre : *Five dated tombs from Palmyra*, M. H. Ingholt a commencé à éditer les inscriptions funéraires si importantes qu'il a découvertes dans la nécropole Sud-Ouest en 1924 et 1925. De son côté, M. du Mesnil du Buisson publiait dans la *Revue des Études sémitiques*, 1936, le début d'un *Inventaire des inscriptions palmyréniennes de Doura-Europos*. De mon côté, j'ai publié, en 1936, un certain nombre de textes réunis sous le titre de *Tadmorea* (*Syria*, 1936, p. 267-282 et 346-355) et j'ai pu éditer dans le fascicule 8 de l'*Inventaire des Inscriptions de Palmyre* la presque-totalité des inscriptions funéraires se trouvant au Dépôt des Antiquités.

A côté de ces publications de textes, trois ouvrages théoriques ont vu le jour : l'ouvrage de Fr. Rosenthal, *Die Sprache der palmyrenischen Inschriften und ihre Stellung innerhalb des Aramäischen*, Leipzig, 1936 ; ma propre *Grammaire du palmyrénien épigraphique*, Le Caire, 1935 ; et enfin l'étude de W. Goldmann, *Die palmyrenischen Personennamen*, Leipzig, 1935.

Après avoir édité les principaux textes découverts, je dirai plus loin quelques mots de ces diverses publications.

[1] Voir *Syria*, 1933, p. 169-202 ; 1936, p. 267-282 et 346-355.

28° Statues de Marcus Ulpius Yarḥai.

Marcus Ulpius Yarḥai, fils de Ḥairân, petit-fils d'Abgar, est déjà un personnage fort connu. L'inscription bilingue C 3928, sur une base trouvée dans le cimetière arabe, mentionne une statue qui a été élevée à Marcus Ulpius Yarḥai en août 155 par les membres de la caravane qui revenait de Spasinou Kharax, Zabd'athê fils de Zabdelâ étant chef de la caravane. — L'inscription bilingue C 3960, découverte par Puchstein dans l'Agora, indique qu'une statue a été élevée à Marcus Ulpius Yarḥai, en mars 157 par Ḥairân, fils de Yarḥai, petit-fils de Taimê, et par Ḥabîbî, fils de Yarḥai, petit-fils de Ḥairân, des Beně Annûbath, et par les commerçants qui sont montés avec eux (de Khoumana, bourg de Mésopotamie, restitue Clermont-Ganneau dans le texte grec). L'inscription palmyrénienne CaA9, que j'ai découverte en décembre 1928 dans l'Agora, reproduit exactement le texte palmyrénien de l'inscription C 3960. L'inscription bilingue CaA8, découverte également en 1928 dans l'Agora, mentionne qu'une statue a été élevée en 157-158 à Marcus Ulpius Yarḥai, par Bêlšûr fils de Yarḥai, petit-fils de Taimê, son ami.

Voici trois nouvelles inscriptions, dédicaces de statues élevées à Marcus Ulpius Yarḥai, ce qui porte à *sept* le nombre des textes le concernant. C'est là un fait extrêmement remarquable : Šoraikhû, fils de Ḥairân, et sa famille n'avaient que cinq statues dans la colonnade transversale, Malikhu Ḥašaš paraît n'avoir eu lui aussi que cinq statues dans le portique sud du péribole du sanctuaire de Bêl; Septimius Worod lui-même, le célèbre *argapet* de Palmyre, semble n'avoir eu que six statues dans la grande colonnade. Le chiffre de *sept* statues est donc quelque chose d'exceptionnel : cela prouve que Marcus Ulpius Yarḥai, grâce à ses fonctions de chef de caravane, jouissait d'une extraordinaire popularité.

a) Parmi ces nouveaux textes, le premier a été découvert dans l'Agora, au cours des déblaiements de R. Amy, à l'automne 1935; il est gravé sur une console de colonne, qui se trouve maintenant au Dépôt des Antiquités sous le numéro A 621. Elle porte de face un texte grec de 6 lignes dont la première est détruite; dimensions : hauteur, 0 m. 21; largeur, 0 m. 45; hauteur des lettres, 2 cm. 2.

ΑΝΑΒΑϹΑΑΠΟϹΠΑϹΙΝΟΥΧΑΡΑΚ
ΥΝΟΔΙΑΗϹΗΓΗϹΑΤΟΑΒΓΑΡΟϹΥΙΟ
ΑΥΤΟΥΒΟΗΘΗϹΑΝΤΑΑΥΤΗΠΑΝΤ
ΤΡΟΠΩΤΕΙΜΗϹΧΑΡΙΝΕΤΟΥϹ ΟΥ

ΜΗΝΟϹΑΡΤΕΜΕΙϹΙΟΥ

1. [Μάρκον Οὔλπιον Ἰάραιον Αἰράνου τοῦ Ἀβγάρου]
2. ἀναβᾶσα ἀπὸ Σπασίνου Χάρακο[ς]
3. [σ]υνοδία ἧς ἡγήσατο Ἄβγαρος υἱὸ[ς]
4. αὐτοῦ, βοηθήσαντα αὐτῇ παντὶ
5. τρόπῳ τειμῆς χάριν ἔτους υο´
6. μηνὸς Ἀρτεμεισίου

« [A Marcus Ulpius Yarḥai, fils de Ḥairân, fils de Abgar], *la caravane qui est montée de Spasinou Kharax et qu'a conduite son fils Abgar, parce qu'il l'a assistée de toute manière ; pour l'honorer, l'an 470, au mois d'Artemisios* (mai 159). »

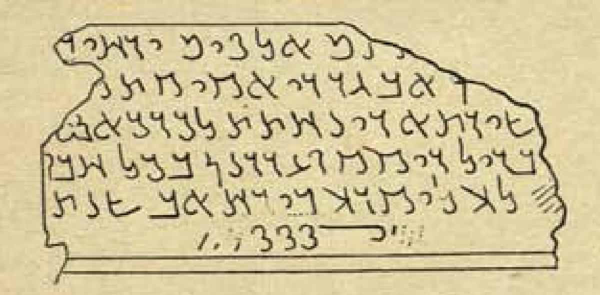
Sur son côté gauche, la console porte un texte palmyrénien de cinq lignes; dimensions : hauteur, 0 m. 21, largeur, 0 m. 60 : hauteur des lettres, 2 cm. 2.

1. צלם מרקס אלפיס ירחי בר חירן
2. אבגר די אקימו לה שירתא די סלקת
3. מן כרך אספסנא עם אבגר ברה בדיל
4. די עדרה בכל צבו(?) כלה ליקרה
5. בירח איר שנת CCCCLXX

« *Statue de Marcus Ulpius Yarḥai, fils de Ḥairân* (fils d') *Abgar, que lui a élevée la caravane qui est montée de Kharakh Spasinou, avec Abgar son fils, parce qu'il l'a aidée en toute chose ; pour l'honorer, au mois d'Iyyâr de l'an 470* (mai 159). »

Ce texte très simple n'appelle guère de remarques. On notera seulement כרך-אספסנא avec interversion des deux noms ; et צבך, faute de graveur pour צבו.

b) Une autre console de colonne a été découverte dans les déblaiements de l'Agora. Elle se trouve maintenant au Dépôt des Antiquités, sous le numéro A 603. Elle porte, de face, une inscription palmyrénienne de 6 lignes. Ses dimensions sont : hauteur, 0 m. 17 ; longueur, 0 m. 37 ; hauteur des caractères : 2 cm.



1. [צלם מר]קס אלפים ירחי ב[ר]
2. [חיר]ן אבגר די אקימת ל[ה]
3. שירתא די נחתת לכרכא
4. בדיל די קם ועדרנן בכל צבו
5. כלה ליקרה בירח אב שנת
6. [CCC]CLX[V]II

« [Statue de Mar]*cus Ulpius Yarḥai, fils* [de Ḥairâ]*n*, (fils de) *Abgar, que lui a élevée la caravane qui est descendue vers Kharakh parce qu'il s'est tenu* (à sa tête) *et qu'il l'a aidée en toute chose; pour l'honorer, au mois de Âb de l'année 467* (août 156). »

L'emploi de קם dans le sens de *se tenir à la tête de* est bien attesté par les inscriptions *Inv.* IX, $6a_5$, 13_2 et 14_4 (précisées par ברשהון) ; עדרנן est une graphie défective pour עדרונן, IX, 14_4.

c) Une troisième console de colonne a été découverte en démolissant le quartier de l'ancien village, dit Nqère, à l'est du Temple de Bêl (voir mon *Dialecte arabe de Palmyre*, II, pp. 116 et 116 *bis*) dans la maison d'un nommé Mḥammad el-Fard. Elle se trouve actuellement au Dépôt des Antiquités sous le numéro A 405. Elle porte de face un texte palmyrénien de 5 lignes. Ses dimensions sont : hauteur 0 m. 14 ; longueur 0 m. 28 ; hauteur des lettres : 1 cm. 8.

1. צלם אלפים מרקס ירחי בר
2. חירן אבגר די אקים לה
3. חדודן בר חדודן פרמון בדיל
4. די עדרה בכרך מישן ליקרה
5. בירח סיון שנת LXX

« *Statue d'Ulpius Marcus Yarḥai, fils de Ḥairân*, (fils de) *Abgar, que lui a élevée Ḥaddûdân fils de Ḥaddûdân Firmôn parce qu'il l'a aidé dans Kharakh Maišân ; pour l'honorer, au mois de Siwân de l'an 470* (juin 159) ».

On notera l'interversion du nom et du prénom latins de notre personnage : *Ulpius Marcus*, au lieu de *Marcus Ulpius*.

Ce *Ḥaddûdân*, fils de *Ḥaddûdân Firmôn*, ne serait-il pas l'oncle et le père de *Yarḥibôlê* et de *'Awîdâ*, qui ont offert de leurs deniers les six vantaux de bronze doré du temple de Bêl, et à qui le Sénat et le Peuple ont fait élever des statues dans les propylées du temple, en 175 ? On notera, en effet, que 'Awidâ est fils de Ḥaddûdân, fils de Yarḥibôlê, fils de Ḥaddûdân, fils de Zabdibôl, fils de Ḥaddûdan Firmôn : *Inv.* IX, 25 = *Corpus* 3914.

Le texte semble dire que Ulpius Marcus Yarḥai a rendu quelque service à Ḥaddûdân dans Kharakh Maišân ; cette ville est très probablement la même que Spasinou Kharax : l'identité de la Mésène et de la Characène peut donc passer pour établie : comparer Weissbach, dans Pauly-Wissowa, *Real. Encycl.*, s. v.

29° Statue d'Abgar fils de Patrocle.

Les déblaiements à l'intérieur du sanctuaire de Bêl ont mis au jour dans la région du portique nord du péribole, près de la colonne dont la console porte l'inscription *Inv.* IX, 7, une *base de statue*, sur laquelle est gravée une inscription bilingue : cinq lignes de grec, cinq lignes de palmyrénien. Les dimensions de l'inscription sont : hauteur 0 m. 29, longueur 0 m. 41 ; hauteur des caractères : grec 2 cm., palmyrénien 1 cm. 8.

ΗΒΟΤΛΗ ΑΒΓΑΡΟΝΠΑΤΡΟΚΛΟΤ
ΤΟΤΚΑΙΑCΤΟΤΡΓΑΤΟΤΛΕΚΕΙCΟΤ
ΑΓΑΘΟΝΠΟΛΕΙΤΗΝΚΑΙΕΤΝΟΤΝ
ΠΡΟCΤΗΝΙΔΙΑΝΠΑΤΡΙΔΑΤΙΜΗC
ΧΑΡΙΝ ΕΤΟΤC ΕϤΤ ΔΤCΤΡΟΤ

1. Ἡ βουλὴ Ἄβγαρον Πατρόκλου
2. τοῦ καὶ Ἀστουργᾶ τοῦ Λεκείσου
3. ἀγαθὸν πολείτην καὶ εὔνουν
4. πρὸς τὴν ἰδίαν πατρίδα τιμῆς
5. χάριν ἔτους εϙτ' Δύστρου

1. צלמא דנה די אבגר בר פטרקלס
2. די מתקרה עסתורגא בר לקישו
3. די מן בני מיתא די אקימו לה בולא
4. ליקרה בדיל די שפר להון בירח
5. אדר שנת CCCLXXXXV

Grec : « *Le Sénat à Abgar, fils de Patroklos, dit aussi 'Astûrgâ, fils de Leqîšû, excellent citoyen, plein de bon vouloir pour sa propre patrie ; pour l'honorer, l'an 395, en Dustros* (mars 84). »

Palmyrénien : « *Cette statue est celle d'Abgar, fils de Patroklos, qui est surnommé 'Astûrgâ, fils de Leqîšû, des B^enê Mîthâ ; elle lui a été élevée par le Sénat, pour l'honorer, parce qu'il lui a été agréable ; au mois de Adar, l'an 395* (mars 84). »

On notera que la statue est élevée par le *Sénat seul*.

Le nom de *Patroklos* que porte le père d'Abgar est assez inattendu.

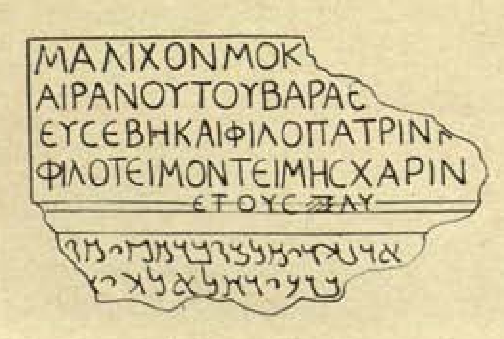
Le nom de son grand-père, *Leqîšû*, לקישו, n'est pas attesté par ailleurs ; on pensera à ar. *laqs-* et *lāqis-* « sourd ».

Voici la tribu des B[e]nê Mîthâ attestée une nouvelle fois ; on comparera *Tadmorea*, n° 9 ; *Inv.* IX, 20. Ceci est la mention la plus récente qu'on en ait (84).

Le texte, trop concis à notre gré, ne nous dit pas qui était cet Abgar, fils de Patroklos, ni en quoi il a pu « être agréable » au Sénat.

30° Statue de Malikhû fils de Moqîmû.

Le déblaiement de l'Agora a mis au jour, non seulement deux des trois nouvelles inscriptions de Marcus Ulpius Yarḥai, mais encore un autre texte bilingue honorifique, gravé sur une console de colonne, qui se trouve maintenant au Dépôt des Antiquités sous le numéro A 633. Il comporte cinq lignes de grec légèrement mutilées à droite ; seules deux lignes subsistent du texte palmyrénien. Les dimensions de l'inscription sont : hauteur 0 m. 25 ; longueur 0 m. 40 ; hauteur des lettres : grec 2 cm. 4, palmyrénien 2 cm.



1. — — — — — — — — — —
2. Μάλιχον Μοκ[είμου τοῦ]
3. Αἱράνου τοῦ Βαρα.......
4. εὐσεβῆ καὶ φιλόπατριν κ[αὶ]
5. φιλότειμον τειμῆς χάριν

ἔτους ξλυ'

1. [צלמ]א דנה די מלכו בר מקימו
2. [בר חירן בר] ברעי דחל אלהיא

— — — — — — — —

Je ne traduirai que le texte grec, toute la fin du texte palmyrénien étant

détruite, et le début, qui subsiste, reproduisant à peu près exactement la partie grecque.

« ..... *à Malikhû, fils de Moqîmû, fils de Ḥairân, fils de Bara'ai, homme pieux, patriote et zélé ; pour l'honorer, l'an* 43 [7 ?] (125-126). »



Fait remarquable, ce texte ne fait aucune mention du dédicant. Il faut sans doute en conclure que même la partie grecque est mutilée, et qu'une ligne gravée sur le bandeau supérieur a disparu ; elle portait probablement : Ἡ βουλή, ou bien Ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος, puisque le dédicant a paru assez important au rédacteur du texte pour être cité le premier, avant celui du personnage honoré d'une statue — à rebours de l'usage courant.

Le nom propre ברעי n'était, à ma connaissance, pas attesté jusqu'ici, mais on connait un nom propre ברעא.

31° Un Poseidôn palmyrénien.

A la fin d'octobre 1935, un terrible orage s'abattit sur Palmyre ; le wâdi Ṣrêṣîr (qui traverse les ruines et longe la partie méridionale de l'ancien village) se mit à couler abondamment, détruisant plusieurs murs de jardins. Par une coïncidence qui n'aurait pas manqué de frapper les Anciens, ces fureurs poseidôniennes mirent ainsi au jour un bel autel, orné de volutes ioniennes, justement dédié à Poseidôn. Il se trouve maintenant au Dépôt des Antiquités, sous le numéro A 622. L'inscription est bilingue : 5 lignes de palmyrénien, 1 ligne de grec. Les dimensions sont : hauteur 0 m. 17, longueur 0 m. 35 ; hauteur des caractères : palmyrénien 1 cm. 5 ; grec 1 cm. 8.

ΠΟϹΕΙΔѠΝΙ ΘΕѠ

1. בירח סיון שנת CCCL
2. [ק]רב מקימו בר נהולו בר זבדבל
3. [די] מתקרה בר זבידי די מן פחד בני
4. [גד]יבול עלותא אלן תרתיהן
5. [ל]אלקונרע אלהא טבא

Ποσειδῶνι θεῷ

Palmyrénien : « *Au mois de Siwân de l'an 350* (juin 39), *Moqîmû fils de Kohailû, fils de Zabdibêl* [qui] *est surnommé Bar Zebîdai, de la tribu des Benê* [Gadd]*ibôl a consacré ces deux autels à 'LQWND', dieu bon.* »

Grec : « *Au dieu Poseidôn.* »

Je restitue [גד]יבול à cause du י. Les Benê Gaddîbôl étaient surtout connus jusqu'ici par l'inscription *Inv.* IX, 15 = *Corpus* 3917, de 108 ap. J.-C.

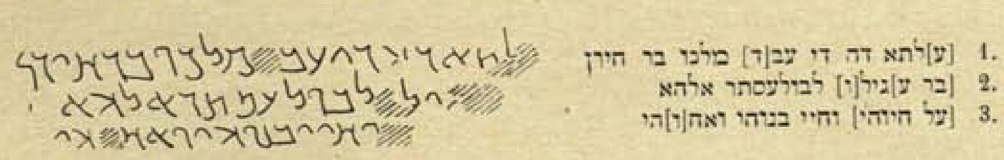
Le dieu 'LQWND' et Poseidôn paraissent bien n'être qu'un seul et même personnage, considéré non comme dieu marin, mais comme dieu des eaux et des averses diluviennes. Mais on ne voit pas l'origine de son nom palmyrénien.

32° Le dieu Bôl'astar.

Un dieu *Bôl'astar* בולעסתר était apparu sur l'inscription du premier *Umbraculum :* CaC 11_5 ; la tessère publiée dans *Tadmorea* 14 avait fourni un nom très voisin : בלעסתר. Voici un nouveau texte qui atteste d'une façon indubitable l'existence de ce dieu Bôl'astar.



C'est un fragment architravé, découvert à l'intérieur du temple de Bêl, dans les fondations de l'autel des sacrifices. Il est maintenant au Dépôt des Antiquités, sous le numéro A 429. Il porte 3 lignes de palmyrénien en écriture archaïque. Ses dimensions sont : longueur 0 m. 58, hauteur 0 m. 13 ; hauteur des caractères 2 cm. 7.



1. [ע]לתא דה די עב[ד] מלכו בר חירן
2. [בר ע]גיל[ו] לבולעסתר אלהא
3. [על חיוהי] וחיי בנוהי ואח[ו]הי

« *Cet autel a été fait par Malikhû fils de Ḥairân, fils de 'Ogeilû, à Bôl'astar le dieu, pour son salut, celui de ses fils et de ses frères.* »

On ne pourrait faire que des hypothèses invérifiables sur la nature de ce dieu Bôl'astar.

33° Autel a 'Aglibôl et a Malakhbêl.

La démolition des maisons de l'ancien village, dans le quartier de Nqère (voir ci-dessus, p. 75), a mis au jour la partie antérieure d'un autel, maintenant au Dépôt des Antiquités sous le numéro A 847. Elle porte une inscription palmyrénienne de cinq lignes, assez sérieusement mutilée. Ses dimensions sont : longueur 0 m. 31 ; hauteur 0 m. 22 ; la hauteur moyenne des caractères est de 1 cm. 8.

1. בירח] שבט שנת CCCXLVIII עלתא
2. דה.....]אתא קרבו מלכו [וז]בדע[תה
3. .....בני תימעמד ב[ר] בורפא זג[וג ?]
4. לעגלבול ו[למלכבל אלהיא טביא
5. על חייהן וחיי ב[ניהן ואחיהן וחיי תימ[עמד]
6. אבוהן]

« [Au mois de] *Š^ebâṭ 348* (février 37) *cet autel... a été offert par Malikhû et Zabd'atheh..... fils de Taimo'amed, fils de Bôrr^ephâ Zag*[ûg, à 'Aglibôl et] *à Malakhbêl, les dieux bons,* [pour leur salut, celui de] *leurs enfants et de leurs frères, et pour le salut de Taimo* ['amed leur père]. »

Le début de la deuxième ligne est délicat à restituer, à cause de la finale אתא..... : il s'agit peut-être d'une partie de l'autel ou d'un accessoire du culte : on comparera *Tadmorea* 17.

Le nom propre תימעמד est bien connu, notamment par *Corpus* 3994 et CaC 7 = *Inv.* IX, 16.

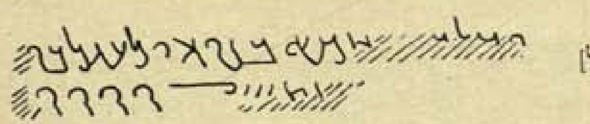
Au contraire, la restitution du nom זג[וג] ne s'appuie que sur le petit texte de *Répertoire* 41.

'Aglibôl et Malakhbêl étant fréquemment associés, la restitution du nom du premier, appelée par le pluriel אלהא טביא, est très probable.

34° Bas-relief votif en l'honneur de 'Aglibôl.

Coin inférieur gauche d'un bas-relief brisé, trouvé pendant la démolition des maisons de l'ancien village, dans le quartier de Nqêre (voir ci-dessus, p. 75), plus précisément dans la maison d'un nommé Šâfi 'Amar. Il se trouve maintenant au Dépôt des Antiquités, sous le numéro A 415. On distingue encore le bas du corps d'un homme vêtu d'une robe drapée et de pantalons à la perse, qui posait sans doute une offrande dans la flamme d'un autel qu'on voit à côté de lui. Sur la base de ce morceau de sculpture courait une inscription palmyrénienne de deux lignes, dont seule la fin subsiste. Ce qui reste de l'inscription mesure 0 m. 30 de long et 0 m. 06 de large. Les caractères ont 1 cm. 8 de haut.





1. ......בל...חמא בנוהי לעגלבו[ל]
2. ....ש]נת...CCCLXXX

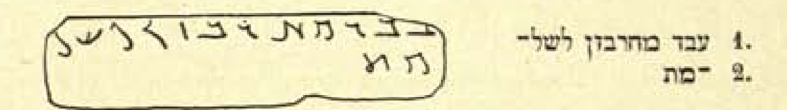
Traduction : « .... *BL.... M', ses fils, à 'Agli bôl..... l'an 38...* »

Ce bas-relief votif représentait sans doute le dédicat apportant son offrande au dieu 'Aglibôl. Je ne pense pas qu'il y ait place pour plusieurs signes d'unité à la fin de la date : le bas-relief serait donc de 68-70 de notre ère.

35° Statue votive de Śalmat.

Au Dépôt des Antiquités, sous le n° 123, se trouve la base d'une petite statuette, de provenance inconnue. On voit encore deux pieds et le bas d'une longue robe féminine. Une inscription palmyrénienne de deux lignes, en écriture demi-cursive, est gravée sur la base : elle mesure 0 m. 22 de long et

0 m. 05 de haut ; ses caractères, de dimension variable, ont de 0 cm. 5 à 1 cm. 5 de hauteur.



Si court soit-il, ce texte n'est pas sans intérêt : le nom du dédicant, מחרבזן, n'est pas attesté ailleurs et son étymologie n'est pas claire. La divinité secondaire ŠLMT est déjà connue par l'inscription d'un autel que j'ai publiée sous le n° CaC 14 (*Syria*, 1931, p. 135) et qui était dédié *à ŠLMT et à son frère, génies bons et rémunérateurs*. J'ai cru alors, sans raison bien sérieuse, qu'il s'agissait d'une dédicace funéraire. Comparer du Mesnil du Buisson, *Inventaire*, p. XXIX, n° 2.

Jean Cantineau.

(*A suivre.*)

BIBLIOGRAPHIE

Henri Frankfort. — **Progress of the Work of the Oriental Institute in Iraq, 1934-1935**, *Fifth Preliminary Report of the Iraq Expedition*, The University of Chicago Press, 1936.

Au cours de sa cinquième saison de fouilles dans la région de la Diyala, H. Frankfort a poursuivi les recherches entreprises, depuis 1930, à Tell Asmar et Khafaje, et élargi sa prospection en attaquant le nouveau site d'Ishchali, qui n'est qu'à trois milles de Khafaje. Le temple qu'il y a découvert et qui a grande allure, indique assez l'importance de la ville repérée, qui était évidemment sous l'étroite dépendance des rois d'Eshnunna.

Malgré tout, les préoccupations de Frankfort sont, une fois encore, tournées vers une meilleure compréhension de la période *early dynastic* et il lui consacre les deux tiers de son rapport, 8 planches de documents, une table chronologique, sans parler d'une abondante illustration. Grâce à six séries parallèles, fournies par Asmar et Khafaje, nous voyons, bien établie, la suite stratigraphique qui unit Djemdet Nasr à Agadé et, divisée en trois sections, la période *early dynastic*. Pas de dates, mais une séquence rigoureuse et des parallèles établis avec d'autres sites : Kish, Lagash, Ur, Assur, Fara, Warka et la dernière venue dans l'horizon archéologique, Mari.

La durée de cette période est difficile à préciser. A Asmar, elle est représentée par dix mètres de décombres, à l'emplacement du temple d'Abu : au fond l'*earliest shrine* (temple à formes sinueuses, *cella* avec autel, contre la paroi de fond) qui appartient à l'époque de Djemdet Nasr ; au sommet, la reconstruction du *single-shrine temple*, aux temps agadéens. La section de la période *early dynastic* proche d'Agadé (E. D, III) est divisée en deux sous-sections, E. D, III *b* (Cimetière A ; Lagash, Urnanshe ; Ur, tombes royales et Ire dyn.) et E. D, III *a* (Assur H/G ; Fara ; Kish, Palais A et Mari). Cette subdivision semble bien légitimée, et la position de Mari ne soulève aucune objection, comme un *terminus ad quem* tout au moins, car nous allons le voir, Mari remonte bien avant aussi dans cette séquence.

La section *Early Dynastic* II est la plus brillamment représentée. A Asmar, c'est le lot des statues trouvées dans le *square temple* (OIC, 19) et ce sont des cylindres ; à Mari, ce sera le temple d'Ishtar *b*, avec des têtes viriles, des céramiques incrustées de triangles de coquille, lapis-lazuli (à Khafaje, vases de pierre, décorés

ainsi) et des cylindres dont un est de la même famille que celui (p. 42, fig. 32, Kh. V, 1) dont Frankfort dit qu'il est typique de l'*Early Dynastic* II. A cette même section, appartient peut-être encore le temple d'Ishtar *c* à Mari, à moins qu'il ne faille le placer à la fin de *Early Dynastic* I.

des bols noirs que Frankfort signale (p. 56), peuvent être rapprochés des pièces de céramique noire, retrouvées par nous, mais étrangères aux espèces communes à Mari. En conclusion, la période *Early Dynastic*, avec ses trois sections, est *intégralement* représentée à Mari et la séquence établie par Frankfort se trouve confirmée

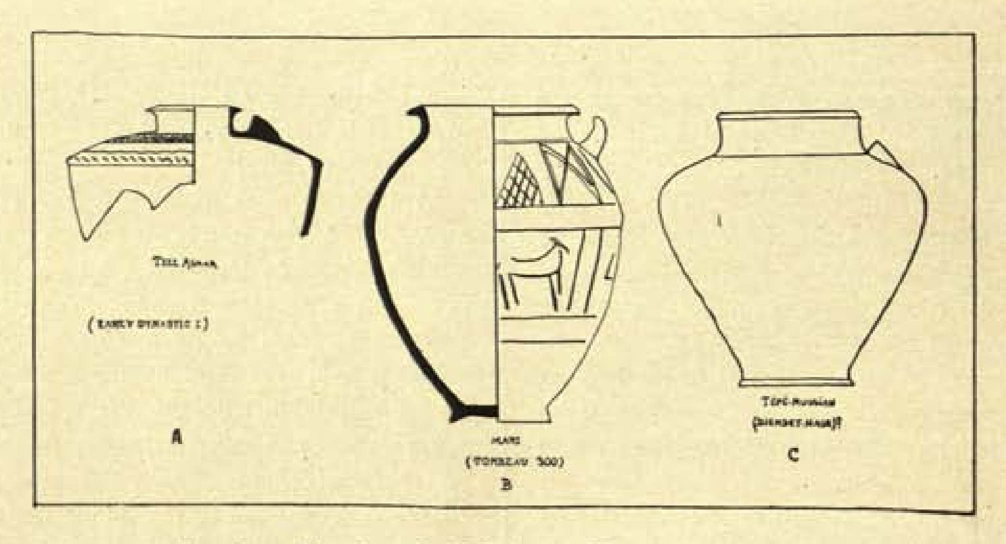


Fig. 1. — Céramique de Tell Asmar, Mari et Tépé Moussian.
(A, décor incisé; B, décor peint; C, sans décor.)

Car de cette dernière section, nous avons désormais à Mari des répondants certains. En effet, dans un tombeau (300) postérieur au temple d'Ishtar *d* et de peu antérieur au temple *c*, nous avons recueilli deux vases bien caractéristiques, du groupe « scarlet ware », avec peinture polychrome, rouge-orange et noir, placée après cuisson et peu adhérente. Avec aussi un croc, sur l'épaule, qui rappelle immédiatement des exemplaires *Early Dynastic* I (pl. IV, 8 et 9), à rapprocher d'une jarre de type identique provenant de Tepe Ali-Abad et datée jusqu'ici de l'époque de Dj. Nasr (fig. 1). Nous croyons aussi que

par nos travaux sur le seul emplacement du temple d'Ishtar. On peut se demander si d'aussi évidentes ressemblances, attestant l'homogénéité d'une civilisation couvrant des centaines de milles, n'appuieraient pas encore les arguments de Ungnad (cf. les comptes rendus de Dussaud, *Syria*, XVIII, 113; de Vaux, *Revue Biblique*, 1937, 471) qui affirme que ni les Sémites, ni les Sumériens ne sont les créateurs de la civilisation mésopotamienne. Et cette zone, mouvante certes, n'est plus tout à fait, après les récentes découvertes, une terre inconnue, et la synthèse que donne Frankfort dans ce

cinquième rapport, si rigoureusement étayée, y projette une nouvelle et très précieuse lumière.

Il nous reste peu de place pour signaler toute l'importance du complexe religieux dégagé à Ishchali, avec ses trois sanctuaires réunis dans la même enceinte. On ne sera pas étonné de trouver des analogies avec Mari : ainsi le sanctuaire N.-E., avec une « Breitraum » cella précédée d'une longue cour et, au Palais de Mari, les pièces 65-66 ; la porte de l'ante-cella du sanctuaire ouest (fig. 65), dont l'architecture rappelle en plus petit, celle de la grande porte Nord du Palais de Mari. La figurine (fig. 67) représentant la déesse Inanna-Kititum, nous suggère un rapprochement avec des plaquettes, encore inédites, de Larsa. De même celles du dieu armé dans un sarcophage (fig. 69), sont d'une famille bien documentée (notre *Refrigerium*, p. 49) et bien datée. La pièce la plus artistique est le fragment d'un vase en « bituminous stone », avec en relief la silhouette d'un mouflon aux yeux incrustés, qui rappelle un vase de Suse.

Enfin, le rapport se termine par quelques pages sur le chantier de Khorsabad dont M. Loud vient d'inaugurer la publication définitive. L'Oriental Institute a quitté à son tour l'Iraq, au printemps 1937, non sans y avoir, sur ses chantiers d'Asmar, de Khafaje, d'Agrab, d'Ishchali et de Khorsabad, obtenu des résultats de premier ordre, dont les rapports préliminaires, rapides et détaillés — ce qui devrait être *de règle* dans toutes les Missions — ont, dès à présent, permis d'entrevoir l'exceptionnelle richesse.

André Parrot.

Francis W. Galpin. — **The Music of the Sumerians and their immediate successors the Babylonians and Assyrians.** Un vol. in-4° de 110 pages et 12 planches. Cambridge University Press, 1937.

Les instruments de musique reproduits en nature ou sur les bas-reliefs, les cylindres, les terres-cuites, etc., provenant des fouilles exécutées en Mésopotamie, ont fait le sujet d'observations et de déductions que M. Galpin groupe dans son travail minutieusement documenté. Au cours des III^e, II^e et I^{er} millénaires avant J.-C., les Sumériens faisaient usage de nombreux instruments : tambours, flûtes, trompes, harpes et luths qui accompagnaient soit les hymnes du temple et les libations des prêtres, soit les scènes de la vie pastorale et les danses. Des tablettes relatent qu'à Lagash et à Eridou, les trompes sonnent dans le temple lors des cérémonies rituelles ; Gudéa recommande au chef de ses musiciens de faire jouer de la flûte et d'employer la lyre ; le tambour rythmait le chant des psalmistes, mais il devait aussi attirer l'attention des dieux. Ebeling a publié une liste de chants, sorte de catalogue d'une bibliothèque musicale du IX^e ou VIII^e siècle avant J.-C.

Nous ne pouvons nous représenter l'effet mélodieux de la musique et des chants sumériens, leur mesure et leur composition étant totalement différentes de nos conceptions modernes. Leurs poèmes sont-ils de la prose rythmée comme les premiers hymnes byzantins ? Sur la tablette d'Ashur reproduite dans cet ouvrage, Sachs crut voir des indications mélodiques dans les groupes de signes cunéiformes répétés à la gauche du texte

de l'hymne sur la création de l'homme. Mais certains archéologues ont réfuté cette opinion. Comme le constate M. Galpin, bien des questions restent à élucider sur ce sujet; mais on ne peut douter de la place importante qu'occupait la musique dans la vie des Sumériens, des Babyloniens et des Assyriens.

M. D. B.

Georg Eisser et Julius Lewy. — **Die Altassyrischen Rechtsurkunden vom Kültepe**, 3e et 4e parties avec index général. Un vol. in-8° de iv et 220 pages. Leipzig, J. C. Hinrichs, 1935.

Ce volume achève la publication avec traduction et commentaire de 341 documents de caractère juridique qu'ont livrés les trouvailles de Kültepe, l'ancienne Kanish. On sait la maîtrise de M. Julius Lewy dans le déchiffrement de ces tablettes en vieil assyrien. Le savant assyriologue a montré que les commerçants de Kanish, tout en acceptant la juridiction d'Assour, sont en grande partie des Amorrhéens, de ce groupe ouest-sémitique qui, depuis le xxiie siècle, avait submergé la Babylonie.

Le commentaire explique juridiquement les opérations que relatent les diverses tablettes et dont le sens n'apparaît pas toujours nettement à la simple lecture. Il y a là de gros mouvements de métal d'Anatolie vers Assour, tandis qu'on exporte en Anatolie des étoffes et du plomb.

L'exposé des particularités de la langue de ces tablettes, annoncé dans la préface est remis à plus tard ; mais on donne une liste des mots et des termes techniques qui sont expliqués dans les notes. Un index groupe les noms de personne, de lieu, de dieux et de mois commentés dans les notes. Signalons la mention d'Alep, du pays de Shamal et de Palmyre.

R. D.

Giuseppe Furlani. — **La Religione degli Hittiti** (Storia delle Religioni, XIII). Un vol. in-16 de xx et 431 pages. Bologne, Nicola Zanicheli, 1936.

L'excellente collection dirigée par le professeur Raffaele Pettazzoni s'accroît d'un précieux volume sur la religion des Hittites. M. G. Furlani a déjà beaucoup écrit sur ce peuple, qui a joué un rôle éminent au IIe millénaire avant notre ère. C'est la première fois qu'on consacre un volume entier à la religion, non seulement d'après les monuments, mais aussi d'après les textes en hittite cunéiforme dont la publication est aujourd'hui très avancée et que M. Götze avait déjà utilisés à cet effet dans *Kleinasien*, p. 122-138.

Le terme de « hittite » a fini par être attribué à des populations fort diverses, d'où chez les auteurs modernes d'irrémédiables confusions. M. G. Furlani rendra donc service en distinguant nettement : 1° les Khatti primitifs, d'Asie Mineure et de langue non aryenne, malheureusement très mal connus ; 2° les Hittites de langue aryenne, immigrés en Asie Mineure et fondateurs d'un grand empire ; 3° les Hittites de Syrie, de langues diverses et de civilisation très composite, mais qui continuent en quelque manière la civilisation traditionnelle de l'empire hittite pendant près de cinq siècles après l'écroulement de l'empire hittite (1200).

Au point de vue religieux, il ne faut

pas perdre de vue que l'empire hittite fut lui-même un conglomérat de peuples, de langues et de cultes divers, et que le syncrétisme opéré par les rois hittites a uni des éléments khatti primitifs, hittites, luvites, khurrites, sans compter une forte influence sumérienne et accadienne — on peut ajouter égyptienne par le canal des Phéniciens et Syriens. Le seul critère, selon M. Furlani, qui permette de distinguer la nationalité des divinités est la langue. On peut y ajouter les représentations figurées. A vrai dire, les cylindres dont on fait état devront subir une révision complète fondée principalement sur les découvertes de Ras Shamra.

Une grosse difficulté tient à ce que les Hittites ont adopté, dans leur écriture, les idéogrammes sumériens et accadiens pour noter les divinités. Ainsi, la divinité représentée par l'idéogramme *IŠTAR* avait un nom hittite ; mais nous l'ignorons. Ainsi encore, l'idéogramme *IM* recouvre à la fois le Adad mésopotamien et une divinité hittite. Cette dernière semble être Zašḫapunaš, tandis que le même signe chez les Khurrites désigne Tešup. Par contre, les divinités secondaires, qui ont moins subi l'attraction mésopotamienne, ont leur nom écrit en caractères syllabiques.

Le panthéon impérial des Hittites constitue une famille. Le dieu de la tempête — qu'on ne sait comment nommer d'après l'idéogramme *IM* — a pour épouse la déesse solaire d'Arinna. Ces deux grands dieux se font face sur le bas-relief de Yazili-Kaia. Le dieu apparaît encore en relief sur la porte de Boghaz-Keui. Ces grands dieux ont pour fils les dieux de la tempête de Nerik et de Zippalanda, pour fille la déesse Mezullaš, et pour neveu Zintuḫiš. Le dieu de la tempête a une sœur du nom de Lelwaniš et deux autres fils, le Soleil et Telipinuš, qui a épousé Ḫatipinus. Le dieu de la tempête a pour animaux sacrés les deux taureaux Šeriš et Ḫurriš.

La déesse d'Arinna paraît être la grande déesse locale, reine du ciel et de la terre ; elle a pour pendant, dans le pays khurrite, la déesse Khepit. Telipinuš, fils du dieu de la tempête — ce dernier répond au Tešub des Khurrites — est rapproché du Tamouz babylonien. Il rappelle aussi le mythe d'Aliyan ; mais si les circonstances du mythe naturiste sont pareilles, les récits eux-mêmes divergent nettement. Cependant, il y aura lieu d'examiner si un folklore commun et très ancien n'est pas à la source de tel ou tel récit, notamment celui qui met aux prises le dieu de la tempête avec le serpent Illuyankaš, qui répond au Lotan ou Leviathan des textes de Ras Shamra. M. Furlani rapproche, d'une part, le combat de Zeus et de Typhon, de l'autre la lutte de Marduk contre Tiamat.

Relevons encore que dans le panthéon luvite le dieu Šantaš (Sandan) correspond au Tešub khurrite et la déesse Kupapa à la Kybèle des Grecs.

Le savant assyriologue étudie toutes les manifestations religieuses comme les fêtes, la prière, le sacrifice, le péché, etc., et aussi la mantique où il lui apparaît, comme à M. Alfred Boissier, que les Hittites l'ont transmise ainsi que l'astrologie des pays mésopotamiens jusqu'en Occident.

Très étudié, ce volume, qui repose sur une utilisation minutieuse des textes, se recommande à tous les travailleurs.

R. D.

Sir Aurel Stein. — **Archaeological Reconnaissances in North-Western India and South-Eastern Irân.** Un vol. in-4° de xx et 267 pages avec 34 planches, 88 gravures, 18 plans et 4 cartes. Londres, Macmillan, 1937.

La mission dont Sir Aurel Stein rend compte ici en détail a été entreprise aux frais de l'Université de Harvard et du British Museum. L'illustre explorateur a déjà donné un aperçu de ses trouvailles que M. Contenau a analysé ici même en détail. Nous n'y reviendrons pas, mais nous signalerons que la documentation graphique est ici plus complète. Sont particulièrement réussies les planches en couleurs, fragments de céramique musulmane vernissée (pl. IV et XXI), les vases d'époque chalcolithique, particulièrement ceux de la nécropole de Khurab (pl. XIII-XIV).

R. D.

Vladimir Dumitrescu. — **L'art préhistorique en Roumanie.** Une brochure in-8° de 32 pages et 24 planches. Bucarest, 1937.

Le directeur du Musée National des Antiquités de Bucarest vient de donner sous ce titre une excellente vue générale du développement de l'art dans l'ancienne Dacie jusqu'à l'occupation romaine.

Les produits de l'époque énéolithique sont célèbres, notamment la céramique de Cucuteni qui s'étale, d'après l'auteur, d'environ 2500 à 1500 avant notre ère. Les influences égéennes y sont très fortes. L'âge du bronze, réduit de 1900 à 900 av. J.-C., montre une utilisation ingénieuse du métal avec influence de l'Europe centrale. Mais c'est l'art scythe (700-300 av. J.-C.) qui a fourni les plus riches monuments. Cet apport iranotourano-mongol inaugure un art nouveau qui, avec le décor animal, utilise à profusion l'or et l'argent. Par contre, M. Dumitrescu considère que la nature nomade de cette population l'a naturellement détournée d'une industrie céramique notable. Des produits de l'art scythe que conserve le musée de Bucarest [1], nous ne citerons que l'étourdissant casque en or de Poiam-Prahova portant sur les couvre-joues une scène de sacrifice et sur le paranuque des singes ailés et des griffons.

Vingt-quatre planches bien exécutées illustrent très utilement les descriptions de l'auteur qu'on doit remercier d'avoir tracé ce tableau d'ensemble.

R. D.

Hans Bauer. — **Der Ursprung des Alphabets** (*Der Alte Orient*, 36, 1-2). Une brochure in-8° de 45 pages et 13 planches. Leipzig, Hinrichs, 1937.

Cette étude posthume du savant sémitisant, éditée par les soins du professeur Otto Eissfeldt, était déjà prête à paraître en 1935. Hans Bauer l'avait retenue dans l'attente de la publication des deux tablettes de bronze trouvées par M. Dunand à Byblos et annoncées par lui au congrès des Orientalistes de Rome. Cet exposé d'une question aussi importante et difficile que l'origine de l'alphabet est présenté de main de maître, aussi est-il à espérer qu'il contribuera à redresser bien des opinions erronées qui ont cours

[1] Voir aussi la pièce étudiée par M. Rostovtzeff dans *Syria*, 1931, p. 52-53, pl. XXIII.

sur ce sujet. Relevons avec satisfaction que Hans Bauer place au XIIIe siècle l'inscription d'Ahiram. Mais, de ce que les princes phéniciens du XIVe siècle correspondaient entre eux en accadien, doit-on conclure qu'à cette époque l'alphabet phénicien du type d'Ahiram n'était pas connu? Nous ne le croyons pas, car nous voyons les scribes de Ras Shamra continuer à se servir de l'accadien bien qu'à la même époque l'écriture alphabétique cunéiforme d'Ugarit fût d'usage courant.

Hans Bauer distingue justement, ce sur quoi nous avons insisté depuis longtemps, entre la décomposition de la parole en sons simples, ce qu'il appelle la forme interne de l'écriture, et l'invention même des caractères ou forme externe. Il n'y a aucun doute que la forme interne de nature consonantique ne soit d'origine égyptienne et que les Phéniciens en ont adopté le principe à l'école des Égyptiens. En passant il écarte, à la suite de Sethe, le système acrophonique, dont on a fait, à tort, un principe aussi bien de l'écriture égyptienne que de l'alphabet phénicien. Il est évident que, pour ce dernier, la forme des lettres n'a aucun rapport avec l'image évoquée par le nom qu'elles portent [1]. Cette observation des plus justes suffirait à ruiner tout le système sur lequel repose le prétendu déchiffrement de l'écriture sinaïtique.

On a longtemps cherché à déduire de l'écriture hiératique ou même hiéroglyphique, la forme des caractères alphabétiques phéniciens. Nous avons montré, il y a longtemps, en quoi la démonstration la plus réputée, celle d'E. de Rougé, était illusoire [1] : comme on dispose pour les comparer à chaque lettre phénicienne de plusieurs signes égyptiens, on en trouve toujours un qui se rapproche de la lettre en question et c'est naturellement celui qu'on choisit pour déterminer l'origine; mais ce choix arbitraire n'a aucune valeur probante. D'autre part, Rougé n'avait à sa disposition que les caractères de l'inscription d'Eshmounazar et il se trouve que son système est bien moins satisfaisant quand on l'applique à l'alphabet du sarcophage d'Ahiram.

On a cru résoudre ces difficultés grâce à l'écriture sinaïtique, qui aurait fourni l'étape intermédiaire entre l'écriture hiéroglyphique égyptienne et l'alphabet phénicien. On sait que des vestiges de cette écriture se sont rencontrés non seulement au Sinaï, mais aussi à Tell Duweir, l'ancienne Lakish. Malheureusement, les rapprochements, qui ont été proposés entre caractères sinaïtiques et lettres phéniciennes, ne présentent aucune sécurité parce qu'en réalité on n'est certain d'aucune des valeurs attribuées aux caractères sinaïtiques. Hans Bauer conteste le déchiffrement qu'on admet généralement et repousse l'idée que l'alphabet phénicien puisse être tiré de l'écriture sinaïtique. C'est également notre avis. D'ailleurs, Hans Bauer observe que, si la théorie de l'origine sinaïtique a pénétré et domine dans les encyclopédies et manuels allemands, les savants français s'y sont généralement refusés, *mit Recht*, ajoute-t-il (p. 27). Les planches III-V offrent au lecteur

(1) La meilleure tentative contraire est celle de LIDZBARSKI, *Die Namen der Alphabetbuchstaben, Ephemeris f. sem. Epigr.*, II, p. 125 et suiv.

(1) *Les Civilisations préhelléniques dans le bassin de la mer Egée*, 2e éd., p. 433 et suiv.

le moyen de juger l'arbitraire des rapprochements proposés.

Nous nous réjouissons aussi de voir le regretté sémitisant et épigraphiste conclure que la forme même des signes de l'alphabet phénicien est inventée de toutes pièces (*willkürlich geschaffen*). Nous avons insisté de notre côté sur le fait que les combinaisons, qui sont à l'origine de l'alphabet phénicien, sont trop exactement réglées et cohérentes pour ne pas être systématiques. Nous en dirons autant au sujet de l'alphabet de Ras Shamra. Tout au plus, Hans Bauer accepte-t-il la possibilité de quelques emprunts aux alphabets voisins, ce qui se vérifierait si certains caractères de l'écriture pseudo-hiéroglyphique de Byblos avaient conservé dans le nouvel alphabet leur valeur propre.

La question des rapports entre le cunéiforme alphabétique de Ras Shamra et l'alphabet phénicien classique est posée, mais non résolue, et c'est certainement un des points que Hans Bauer aurait repris si le temps lui avait été donné de publier lui-même son travail. Si l'on reconnaît que la langue des textes mythiques de Ras Shamra représente un état ancien du phénicien classique, ou si l'on veut de l'hébreu, on doit admettre que le cunéiforme alphabétique de Ras Shamra remonte à une époque plus ancienne que l'alphabet phénicien classique [1]. En ne notant plus nombre de consonnes, parce qu'on ne les distinguait plus dans la prononciation (comme *ghain*, *ḥa*, etc.), l'alphabet classique marque l'aboutissement de l'évolution phonétique, déjà sensible à Ras Shamra [1], subie par le proto-phénicien après qu'il fut transplanté du Sud palestinien, sa patrie d'origine, à Tyr, à Sidon et à Byblos, c'est-à-dire au contact d'une population qui éprouvait de la difficulté à s'assimiler la prononciation complexe des gens du sud. Un phénomène semblable s'est opéré dans la même région côtière lors de l'introduction de la langue arabe. Il est vraisemblable, d'ailleurs, que le Négeb et la côte philistine conservèrent plus longtemps que Sidon et Byblos la phonétique de l'ancien parler. Ce n'est pas une hypothèse gratuite, car encore à l'époque de Néhémie la région d'Ashdod se distinguait par son parler propre [2].

R. D.

(1) Nous entendons dans son état à l'époque d'Ahiram; mais il a pu connaître un état plus ancien.

(1) Voir ci-dessus l'article de M. A. Guérinot.
(2) *Néhémie*, XIII, 24.

Hans H. von der Osten. — **Ancient Oriental Seals in the Collection of Mrs Agnes Baldwin Brett** (*The University of Chicago Oriental Institute Publications*, vol. XXXVII). 76 pages, 20 figures, 12 planches, Chicago, 1936.

Après avoir examiné et publié le matériel glyptique d'Alishar et les cylindres de la collection Newell (*OIP*, XXII), l'auteur était bien armé pour classer les 166 cachets et cylindres de la collection Brett, auxquels il consacre un catalogue dont la présentation typographique mérite l'éloge.

L'auteur s'est trouvé aux prises avec de grandes difficultés pour l'attribution de certains de ces monuments tous dépourvus d'indication de provenance. Aussi, parmi les vingt groupes que comporte sa

classification, plusieurs restent flottants ou délibérément indécis. C'est en particulier le cas du groupe n° 86 à 102 appelé tantôt « Hittite » (Cappadocian), tantôt « Hittite » (Cypriote ou North Syrian) ou « Hittite » tout court.

D'une façon générale trop de cylindres ont été attribués à la glyptique hittite ou à son influence. Il ne faut pas perdre de vue que le cylindre, en somme, est resté étranger aux Hittites qui lui préféraient le cachet. Mais c'est le terme « Hittite » (Cypriote) qui nous paraît le plus malencontreux. Que veut-il dire? Est-ce que l'auteur envisage une action de la glyptique hittite sur celle de Chypre? Mais en cet art les graveurs hittites n'ont pu faire école pour la simple raison qu'ils sont eux-mêmes restés élèves. D'autre part, l'influence dans le sens inverse est également inadmissible, puisque l'île n'a produit que peu de cylindres comme nous aurons l'occasion de le démontrer ailleurs. Elle en a surtout importé. La rareté des cylindres dans les nécropoles chypriotes, par ailleurs si prodigieusement riches, est un fait dont on n'a pas suffisamment tenu compte. Ainsi parmi les dix numéros attribués à ce groupe (95, 97, 98, 100, 102 à 107) aucun n'est hittite et un seul, peut-être, est d'origine chypriote.

Le cylindre avec figuration de char n° 28 est-il vraiment « archaïc Sumerian »? Par comparaison avec des pièces de style approchant nous l'aurions daté de la seconde moitié du IIe millénaire.

Nous admettons que les pièces des séries « Sumero-Akkadian » et « Babylonian » ont toutes été soigneusement examinées en ce qui concerne l'authenticité. La maîtrise des faussaires est devenue un redoutable danger pour les collectionneurs.

Peu de dates ont été avancées, ce dont nous félicitons l'auteur. Avec un matériel sans état civil, des méprises auraient été inévitables. Fort précieuses sont les *Notes* où l'auteur énumère les caractéristiques iconographiques et discute l'interprétation des scènes figurées. Un groupement des inscriptions, une liste des noms propres, une bibliographie assez complète et un index général facilitent l'utilisation de ce recueil, qui se présente ainsi comme un excellent instrument de travail.

Claude F. A. Schaeffer.

Elmer A. Leslie. — **Old Testament Religion**, in the light of its Canaanite Background. Un vol. in-8° de 289 pages. New-York, The Abingdon Press, 1936.

Professeur d'hébreu et de littérature de l'A. T. à la Boston University School of Theology depuis 1921, ayant voyagé en Orient et très au courant des trouvailles récentes, l'auteur a cherché à adapter l'histoire traditionnelle d'Israël aux découvertes archéologiques qui se multiplient dans le Proche-Orient depuis la guerre. C'est ce que souligne le sous-titre.

M. Leslie accepte que, primitivement, la civilisation des Phéniciens et celle des Palestiniens ne constituaient qu'une seule et même civilisation, dite cananéenne, sur laquelle les textes de Ras Shamra projettent une vive lumière, notamment en ce qui concerne les divinités [1] et le

[1] Le dieu Bethel, hypostase qui alterne avec El, ne doit pas être confondu avec Ba'al (Hadad), bien que le taureau les ait repré-

culte qui est nettement naturiste. D'après M. Leslie, la religion israélite se serait dégagée de ce fonds commun en deux étapes, celle des patriarches, puis celle de Moïse. Il admet le rapprochement entre Hébreu et Khabiru, terme qui, primitivement, ne serait pas une désignation de race, mais un groupement de sémites nomades. Peu à peu cependant, le vocable de Khabiru prit un certain caractère ethnique. Nomades pillards, ils s'engageaient comme mercenaires au service de tous les peuples en guerre. A vrai dire, on discerne mal l'application de cette définition aux patriarches.

La date de Moïse est déclarée ne pouvoir être antérieure au XIII^e siècle à cause des découvertes de M. Nelson Glueck en Moab et en Edom, qui démontreraient qu'avant cette date il n'y avait ni Moabites ni Edomites en ces régions. Nous regrettons que ces précisions céramiques ne puissent tenir contre le fait qu'il est question d'Edom dans le poème de Keret, au XIV^e siècle av. J.-C., comme d'un royaume important.

M. Leslie tient la Pâque pour une fête essentiellement nomade, mais il ajoute que son origine remonte aux temps précananéens. C'était la principale fête des Qénites et le savant exégète américain tire d'Exode, XVIII, 12, qu'elle fut introduite en Israël par Yethro. La cérémonie qui, primitivement, n'avait aucun lien avec l'Exode, était nocturne parce qu'en rapport avec la lune et même consacrée à une divinité lunaire. Un des actes caractéristiques ayant donné son nom à la fête, était la danse accompagnant le sacrifice. Les rites, notamment celui de l'aspersion de sang à la porte de la tente, avaient pour objet de protéger des esprits malins, d'assurer la fécondité des troupeaux et la fertilité des champs. Ce point de départ prit un développement considérable.

L'auteur arrête son exposé après le grand mouvement prophétique qui fonde définitivement la religion d'Israël.

R. D.

sentés l'un et l'autre; cf. *Syria*, 1936, p. 294 où l'on distingue la nature des deux taureaux de Jéroboam. — P. 27, l'étymologie donnée d'Atargatis « mother of Attis » est une vieille erreur tenace qu'il faut se résoudre à écarter.

A. VINCENT. — **La religion des Judéo-Araméens d'Éléphantine.** Un vol. in-4° de 723 pages. Paris, Geuthner, 1937.

Les colons de l'île de Ieb dont nous possédons les papyrus judéo-araméens datant du V^e siècle avant J.-C., sont-ils des représentants authentiques du mosaïsme, comme le croit M. Loisy ? Offrent-ils un reflet de l'état religieux qui était celui des masses populaires en Palestine, au temps où ils quittèrent leur pays, comme le pense M. Lods? Ces colons sont-ils des Samaritains avant la lettre, comme l'avance M. Van Hoonacker? Au contraire, les Juifs d'Éléphantine sont-ils demeurés, en religion, au point où l'on en était en Judée avant la réforme de Josias? Cette opinion du P. Lagrange, M. A. Vincent l'adopte, mais il propose d'utiliser les papyrus d'Éléphantine pour mieux comprendre l'Ancien Testament.

Le fait que rien dans ces documents ne permet d'attribuer à ces Judéo-Araméens une connaissance quelconque du Deutéronome permet de penser que leur départ est antérieur à la découverte de ce livre (622/621) ; ce départ pourrait être lié

soit à l'invasion scythe, soit à la persécution de Josias contre le sanctuaire de Béthel, ce qui le date de 630 à 621 environ. C'est qu'en effet, Béthel, à cette époque, ne conserve plus « intacts les souvenirs d'un yahwisme authentique ». « Le schisme de Jéroboam y avait implanté toutes les pratiques justement condamnées par les tenants de la vraie tradition. Un taureau y représentait le Dieu du Sinaï et le dieu Béthel y était honoré en même temps que Yahweh ». Ceci expliquerait au mieux le caractère disparate de la religion de la colonie d'Éléphantine.

Yahweh, sous le nom de Yahô, qui appartient au vieux fonds sémitique, est adoré à Éléphantine ; il y est qualifié de « dieu des armées », célestes bien entendu, de « dieu du ciel ».

Or, cette expression ne pouvait que plaire aux Achéménides qui voyaient en Ahoura-Mazda le dieu du ciel, alors que les gens d'Éléphantine en proférant le vocable pensaient à Yahweh. Dans le temple, la colonie pratiquait les sacrifices mentionnés dans la Bible : l'holocauste, le sacrifice de communion, l'oblation pacifique, la libation et l'offrande de l'encens, mais Yahô « n'était pas le seul bénéficiaire des libations et la déesse Anat, d'autres divinités encore, y participaient dans une mesure plus ou moins large ». Enfin, par une lettre de Hananiah, nous voyons la colonie autorisée à célébrer la Pâque, mais il lui est prescrit de le faire à huis clos ; il ne faut pas oublier qu'à côté des Juifs immolant l'agneau se trouvaient les adorateurs du dieu-bélier Hnoûb, dont les susceptibilités étaient vives. De la sorte, à « une Pâque et des Azymes à l'état archaïque, sans organisation spéciale », Hananîah ajoute « toutes les pratiques liturgiques et rituelles en usage à Jérusalem en 419 av. J.-C. »

Le temple de Yahô devait être du type sémitique primitif, enceinte sacrée à ciel ouvert où l'autel s'érige devant une stèle placée ou non dans une chapelle, et l'étude des textes établit de grandes ressemblances entre les prêtres d'Éléphantine et les prêtres des hauts lieux israélites ; la prière semble aller de pair avec cette conception, « elle ne monte pas très haut » et se borne à demander les biens terrestres. Mais d'autres dieux que Yahô étaient l'objet du culte des Judéo-Araméens d'Éléphantine : Béthel, dont la connaissance est attestée par un certain nombre de noms théophores ; Harambéthel, dont le nom se compose de celui de Haram (qui a donné son nom au sommet de l'Hermon) ; Anat, personnification du principe féminin de fertilité et de fécondité ; elle devint la parèdre de Yahô ; encore Ashim-Eshmoun, l'équivalent du grand dieu asianique, dieu des sommets, de l'orage, mais aussi de la pluie bienfaisante, dieu qui personnifie la force vitale de la nature. Lui aussi est adoré à Éléphantine, et cette contamination du culte de Yahô est celle que l'on pouvait attendre ; les divinités du type Anat et du grand dieu formant le fonds ancestral de la religion de Canaan contre qui Yahweh dut combattre de tout temps. En somme, comme le remarque si justement, M. A. Vincent, « les Judéo-Araméens d'Éléphantine se placent à mi-chemin entre la loi et l'idolâtrie ».

On saura gré à M. A. Vincent d'avoir si nettement distingué, au cours de son enquête minutieuse, entre ce qui appar-

tient à la religion mosaïque et ce qui est des anciens cultes de l'Asie Occidentale. Dans cet exposé si convaincant et si clair, que complète un important index, rien n'est négligé, et nous avons ainsi un tableau complet non seulement de la religion de la colonie judéo-araméenne d'Éléphantine, mais des compromis que pouvait amener la rencontre du culte du passé avec le culte de l'avenir.

G. Contenau.

Zellig S. Harris. — **A Grammar of the Phoenician Language**. Un vol. in-8° de xi et 172 pages. New Haven, American Oriental Society, 1936.

Il est assez surprenant qu'on n'ait pas songé à publier une grammaire de la langue phénicienne depuis l'ouvrage resté classique de Paul Schröder, *Die phönizische Sprache* (1869). Il faut croire qu'il y a à cela quelque difficulté, dont la principale est l'extrême extension de la langue phénicienne, d'une part, et le matériel sinon rare, du moins peu varié, presque uniquement fourni par des textes lapidaires.

Le mérite de M. Z. S. Harris n'en est que plus grand. Il a donné une grammaire sobre et claire dans laquelle il a dominé une documentation fort étendue.

M. Harris est très prudent pour définir les rapports du phénicien avec les dialectes avoisinants, trop prudent peut-être, car on sera surpris de lire qu'on manque d'une documentation suffisamment étendue pour fixer exactement les rapports du phénicien avec le langage de Ras Shamra (Ugarit). La grammaire est suivie d'un glossaire de la langue phénicienne qui rendra de grands services, car celui du *Handbuch* de Lidzbarski est quelque peu dépassé par les découvertes faites depuis 1898, c'est-à-dire près de quarante ans. En résumé : instrument de travail indispensable.

R. D.

J. W. Crowfoot. — **Churches at Bosra and Samaria-Sebaste** (British School of Archaeology in Jerusalem, supplém. paper 4, 1937). Un vol. in-4° de viii et 39 pages avec 18 planches. Londres, British School, 1937.

Successivement Rey, le marquis de Vogüé et le professeur H. C. Butler se sont attachés à retrouver les éléments architectoniques de la cathédrale de Bosra, beau monument qu'une inscription publiée par Waddington (*Inscr. gr. et lat. de la Syrie*, n° 1915) déclarait avoir été érigé entre septembre 512 et mars 513 par l'archevêque Julianus en l'honneur des martyrs Sergius, Bacchus et Leontius. La découverte par Butler d'un pilier, qui avait échappé à ses prédécesseurs, entraîna une restitution nouvelle que discutèrent MM. Hertzfeld et Creswell [1]. Ce dernier déterminait une filiation architecturale très nette : Église du Saint-Sépulcre (327-335 de notre ère), Chapelle de l'Ascension au mont des Oliviers (avant 378), Cathédrale de Bosra (513), enfin Qoubbet es-Sakhra (688-691). La filiation subsistera, même s'il faut biffer de cette liste la cathédrale de Bosra, comme viennent de l'établir les fouilles de l'École anglaise à Jérusalem.

M. Crowfoot, qui les a dirigées et qui en publie les résultats, a démontré que Butler s'était mépris ; son fameux pilier n'a jamais existé. Ceci prouve qu'on ne

[1] Voir *Syria*, VI (1925), p. 377 et suiv.

saurait se fier à des sondages et que, même pour des monuments qui rentrent dans des séries connues comme les églises chrétiennes, il faut se livrer à une véritable fouille ou dégagement complet. Le même accident est survenu, on le sait, à l'église de Bethléem.

Le plan définitivement établi de la cathédrale de Bosra est d'un type connu en Syrie, notamment par les récentes découvertes faites à Apamée et à Djérash. Il n'a rien de spécifiquement romain ou byzantin et il ne se rattache pas non plus à l'ancien Orient ; le style en est dérivé de l'architecture classique comme elle était en honneur à la fin de l'Empire dans les grandes cités orientales. R. D.

Louis Halphen. — **Les Barbares**, des grandes invasions aux conquêtes du XIe siècle, 3e éd., in-8°, 447 pp. avec 2 cartes. Paris, Alcan, 1936.

La deuxième édition des « Barbares » a paru en 1930 : ce court délai est une marque évidente du succès d'un livre, où le lecteur trouve sous la forme la plus claire, la plus méthodique, la plus intelligente, l'histoire générale de l'Europe et du Proche-Orient depuis le IVe jusqu'au XIe siècle : une période où les événements graves se pressent pour préparer un monde nouveau. Les chapitres sur le monde byzantin et musulman, qui nous intéressent spécialement ici, sont excellents : les faits y prennent leur vraie importance et une phrase précise met chacun à son rang d'avenir. On y voit, par exemple, la dynastie syrienne des Oméyades avec son bédouinisme, que les califes s'efforcent d'encadrer dans l'ordre byzantin ; en l'absence de toute tradition constitutionnelle le calife s'appuie sur les clans des tribus où il a pris femme, et, sous les Merwanides, sur les grands groupements tribaux qui se dressent furieusement l'un contre l'autre et dont les haines rendent précaires les essais d'apaisement tentés par les derniers califes ; ceux-ci, d'ailleurs, sont incapables de conduire une politique délicate, où il eût fallu la souple énergie de Moawiya.

C'est une idée d'avenir que l'on voit naître (p. 225), celle de l'unité morale du monde musulman. Il convient d'en atténuer la force en rappelant les dissidences intellectuelles qui contribuent, au IXe et au Xe siècle, à expliquer la décadence rapide de l'Empire : les *zindiqs* plus ou moins manichéens, les *Chiites* avec leurs extrémistes faiseurs de ruines, les Carmates ; les *Mo'tazilites*, dont les controverses nécessaires descendent dans la rue sous des formes moins nobles et troublent l'État ; des *kharidjites* encore épars en îlots actifs, sont tous des éléments de dissociation du bel ensemble de l'Islam.

Cette 3e édition contient un supplément qui conduit la bibliographie jusqu'en 1936 ; M. Halphen y assigne à chacun sa place, d'une appréciation nette et juste. — Elle paraît peu de temps après *le Monde Byzantin et Musulman* de Ch. Diehl et G. Marçais. Ce n'est point ici l'occasion de dire le grand mérite de cet ouvrage, où est magistralement contée l'histoire des deux civilisations qui ont hérité les premières de l'hellénisme. Le livre de M. Halphen garde, sur le leur et à plus forte raison sur le mien, entre autres supériorités, celle d'encadrer les faits musulmans dans un plus vaste ensemble et de préparer ainsi de fécondes réflexions.

Gaudefroy-Demombynes.

Albert de Boucheman. — **Une petite cité caravanière : Suḫné** (Institut français de Damas, *Doc. d'Études Orient.*). Un vol. in-4° de 138 pages et 11 pl. Damas et Paris, Leroux, s. d.

Cette monographie très complète d'une bourgade, à l'est-nord-est de Palmyre, dont le rayonnement est assez inattendu, nous fait connaître sa vie matérielle, sociale, politique et économique. Le vocable de « caravanière », qui doit sa fortune à M. Rostovtzeff, lui convient parfaitement ou tout au moins lui convenait, car son activité est fort réduite. L'intérêt de l'étude que nous présentons est, à notre point de vue, de faciliter la compréhension des choses antiques. Car avec de moindres moyens et un moindre succès, c'est à l'image de Palmyre antique que Suḫné a essaimé sur les routes qui rayonnent autour d'elle, ainsi sur la route Tayyibé el-Kôm et Raqqa pour atteindre l'Euphrate, à Deir-ez Zor autre accès à un passage de l'Euphrate, à Sfiré et à Alep, grand centre commercial. Ses colonies urbaines sont constituées par des commerçants caravaniers et des chameliers. Les deux tiers des Soukhniotes sont chameliers, mais nombre d'entre eux sont également commerçants et même marchands de bétail à Hama, Alep et Deir ez-Zor.

Il n'est pas surprenant de trouver des analogies très précises avec l'antiquité. Quand Palmyre prit son indépendance, elle le fit, semble-t-il, au regard des princes de l'Emésène et quand elle disparut, les gens de Homs reprirent leur autorité dans le désert. A l'époque turque (p. 20), c'est le pacha de Homs qui, plus ou moins directement, garde pouvoir sur Suḫné.

Parmi les coutumes touchant à la toilette, relevons un nouvel exemple (p. 27) de cheveux en nattes portés par les jeunes gens [1]. Le tatouage est très en faveur chez les femmes qui conservent le vieux rite de deuil de se couper les cheveux. Cheveux et ongles sont d'habitude soigneusement enterrés. On reconnaît là des survivances de très vieilles pratiques. Signalons encore que les fouilles clandestines sur les sites antiques constituent une des activités des Soukhniotes.

R. D.

Orientalistische Literaturzeitung, juillet 1937. — Comptes rendus : F. Butavand, *L'énigme étrusque* (K. Olzscha conclut qu'il n'y a pas que l'étrusque qui soit une énigme, car cet ouvrage en est une autre) ; R. Jestin, *Textes économiques sumériens de la IIe dynastie d'Ur* (P. Koschaker) ; M. Rutten, *Contrats de l'époque séleucide conservés au Musée du Louvre* (M. San Nicolò).

Idem, août-sept. 1937. — Kurt Galling, *Kyrusedikt und Tempelbau* (sur Esdras, v, 3, 9 et vi, 3). Comptes rendus : F. Brunet, *Œuvres médicales d'Alexandre de Tralles*, II (Max Meyerhof). Seton Lloyd, *Mesopotamia, Excavation on Sumerian sites* (S. Langdon). Hans Bauer, *Die Alphabetischen Keilschrifttexte von Ras Schamra* (J. Friedrich. Voir le n° d'octobre en ce qui concerne la mention de Tanit dans les textes de Ras Shamra). Z. Mayani, *L'arbre sacré et le rite de l'alliance chez les anciens Sémites* (O. Eissfeldt). Zellig S. Harris, *A Grammar of the*

[1] Voir l'application à des terres cuites antiques, dans *Artibus Asiæ*, VII (1937), p. 197-198.

Phenician Language (C. Brockelmann). J. Hackin, *Recherches archéologiques au col de Khair khaneh, près de Kabul* (V. Christian).

Idem, octobre 1937. — P. Meriggi, *Ueber weitere Indussiegel aus Vorderasien*, ajoute quelques éléments, passés inaperçus, aux cachets avec inscriptions de l'Indus, trouvés en Mésopotamie. Otto Eissfeldt, *'Anat oder Tanit ?* expose, à propos du compte rendu, signalé ci-dessus, de J. Friedrich, sur l'ouvrage posthume de Hans Bauer, l'état de la question. On n'est, jusqu'ici, nullement autorisé à faire état d'une mention de Tanit dans les textes de Ras Shamra. D. Talbot Rice, *Byzantine Art* (F. Dölger). G. Posener, *La première domination perse en Égypte* (Hans Bonnet). Watelin et Langdon, *Excavations at Kish* (A. Moortgat). Henri Charles, *Le Christianisme des Arabes nomades sur le limes et dans le désert syro-mésopotamien* (R. Strothmann). Fr. Sarre, *Der Kiosk von Konia* (Fr. Taeschner).

Idem, novembre 1937. — R. Meyer, *Der Ring des Polykrates, Mt 17, 27 und die rabbinische Ueberlieferung*. Theodor H. Gaster, *Notes on Ras Shamra Texts*, III, apporte sa contribution à diverses difficultés textuelles. Signalons son rapprochement de *pdr* avec le sumérien *badara* « double hache », passé en phénicien par l'intermédiaire de l'assyrien *paturru*. Dans le stèle B de Dagon *bmḥrt* est rapproché de façon assez suggestive de l'assyrien *m u ḫ ḫ u r u*, « offrande propitiatoire ». Comptes rendus : R. J. Forbes, *Bitumen and Petroleum in Antiquity* (E. Forrer). A. Falkenstein, *Archaische Texte aus Uruk* (S. Langdon).

Idem, décembre 1937. — O. Eissfeldt, *Ras Schamra und das Alte Testament* (c. r. de R. Dussaud, *les Découvertes de Ras Shamra (Ugarit) et l'Ancien Testament*. Le recenseur formule trois objections principales à la thèse générale : 1° Trop grande confiance dans l'identification des toponymes ; 2° Il hésite à accepter que le dieu El soit primitivement le dieu propre des Phéniciens tandis qu'ils auraient emprunté Ba'al (Hadad) lors de leur poussée vers le nord. M. Eissfeldt maintient sa localisation de Ba'al Ṣaphon au Casius ; 3° Il écarte tout rapprochement entre le Terach de Ras Shamra et le père d'Abraham. Comptes rendus : G. Rœder, *Aegyptische Bronzewerke* (Fr. W. Frh. von Bissing formule quelques critiques techniques : la statue du roi Phiops est bien en cuivre sans étain ; les bronzes doivent être débarrassés de la couche épaisse d'incrustation calcaire qui les recouvre parfois). A. Götze, *Hethiter, Churriter und Assyrer* (Fr. Schachermeyr n'accepte complètement ni la thèse de Götze sur la venue tardive des Khurrites (entre 1950 et 1750) ni celle d'Ungnad qui les considère, sous le nom de Subaréens, comme la plus ancienne population de Mésopotamie. Le recenseur termine par une remarque concernant les tombes de type égéen (Isopata) d'Ugarit et y voit un témoignage du problématique empire de Khian, d'après une hypothèse mal établie d'Eduard Meyer et, cependant, généralement acceptée). Jean Sauvaget, *Esquisse d'une histoire de la ville de Damas* (K. Wulzinger voudrait qu'il soit vérifié si le noyau de la ville prégrecque est bien à l'emplacement où il avait supputé l'existence d'un théâtre antique). S. Mazloum, *l'Ancienne canalisation d'eau d'Alep*

(R. Hartmann). Sir Aurel Stein, *An archaeological tour in the ancient Persis* (Frh. von Soden).

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

The term *nsk*. RS. 818 + 38201 (*Syria*, XVIII, 159 f.). — Among the temple-officers listed in this text is *nsk* (Obv. II, 8), M. Virolleaud inclines to identify this with the Assyrian *nisakku*, i. e. the priest responsible for pouring libations.

I would venture to propose an alternative interpretation, based on the proximity of *nsk* to *ḥrš bhtm* (Rev. I, 2). The latter term clearly denotes « artisan (smith, or mason) of the chapels ».

Now, in Isaiah 40, 19 we read distinctly הַפֶּסֶל נָסַךְ חָרָשׁ whilst ib. 44, 10 there occur the words : מִי־יָצַר אֵל וּפֶסֶל נָסָךְ וְחָרָשִׁים הֵמָּה מֵאָדָם ...This suggests that *nsk* means here the « smelter » of metals, in association with the *ḥrš*, or « artisan ». For the word נסך in this sense, cp. *CIS* i. 67, 4 : נסך ברזל and ib. 327 ff. : נסך החרץ. That the usage is indeed early is shewn by the Hebrew word מַסֵּכָה from the same root.

The juxtaposition of *nsk* and *ḥrš* is even more strikingly illustrated by a late Punic inscription from Thugga, now in the British Museum (Cooke, *North Semitic Inscriptions*, n° 52). There (lines 7-8) we read clearly :

החרשם שיר מסדל ..נגבסן ואנכן ..אשי
הנסכם שברזל שפט בן בלל ופפי (1) בן בבי

It is also to be remarked in this connection that in the Ras Shamra text II AB, I. 26-9 the god Kašir-w-Ḫasis, elsewhere styled *ḥrš*, is made responsible for smelting metals in the service of the sanctuary.

From the fact that *ḥrš bhtm* recurs in the RS. text, *Syria*, XVIII, 164, side by side with *khnm* and *qdšm*, it is plain that these artisans were maintained as regular members of the temple-staff. This is further illustrated by the well-known list of temple-officers from Kition, *CIS*, I, 86 (Cooke, n° 20 A), for mention is there made (A 13) of חרשם אש פעלאשתת אבן (1). בבת מכ...

Theodor H. Gaster.

London.

(1) Cf. *Ppn*, *Syria*, XVIII, 171, line 6?

(1) In that list, by the way, אדם בער of A. 6, if rightly read, might perhaps be explained from Lucian, *De Syria Dea*, § 42 : ἄλλοι δὲ (sc. ἱρέες) πυρφόροι καλέονται.

Tête de bronze provenant d'Arabie. — S. M. le roi d'Angleterre a reçu en présent du Sultan du Yémen une belle tête de bronze, de grandeur un peu plus petite que nature (haut. : 0 m. 22) qui est publiée par M. Hinks dans *The British Museum Quarterly*, XI, 4, sept. 1937, planches XL et XLI. Le type s'inspire de l'art hellénistique ; mais l'iris marqué par un creux était rempli d'une pâte colorée ; les points enfoncés dans le creux renforçaient l'adhérence de la pâte.

M. Hinks attire justement l'attention sur les boucles de la chevelure. Les boucles calamistrées étaient en faveur en Syrie à l'époque hellénistique et se conservent, par exemple, dans le type de Jupiter héliopolitain. Cependant l'arrangement des cheveux, derrière la nuque, nous place dans un milieu où de hauts personnages ne craignaient pas de porter

de longs cheveux. Le savant éditeur rappelle les effigies des monnaies nabatéennes et himyarites.

Nous inclinons à attribuer au milieu nabatéen cette tête dont la provenance exacte est inconnue. Dans ce cas, la date proposée de 50 à 150 ap. J.-C. paraîtra un peu basse. La mode des cheveux calamistrés remonte plus haut sur les monnaies nabaténnes ; elle cesse à la fin du règne d'Arétas IV, vers 40 de notre ère. Il ne s'agit pas d'un roi, car la tête ne porte pas le diadème. Peut-être est-ce un dieu ou un prêtre.

Cette pièce remarquable, notamment par l'expression du profil, incitera à penser que le beau casque à visage récemment trouvé à Homs (Émèse) et que M. Seyrig doit publier, est aussi de fabrication syrienne, copié sur un modèle hellénistique.

R. D.

Glanes palmyréniennes,
par le R. P. Joüon.

I

בת עלמא, *sépulture.*

Des mots d'origine religieuse, du jour où ils passent dans l'usage commun, peuvent perdre en partie ou même entièrement leur sens premier ou étymologique. Ainsi le fr. *cimetière* n'évoque plus chez personne l'idée de « lieu où l'on dort » (κοιμητήριον) ; c'est pour tout le monde un champ clos renfermant un certain nombre de tombes. En palmyrénien בת עלמא « maison ou demeure d'éternité » est un terme d'origine religieuse, devenu très usuel, et, parce que très usuel, il avait perdu sa valeur première, malgré sa transparence étymologique. Une inscription bilingue éditée par J. Cantineau (*Rev. Bibl.*, 1930, p. 523, n° 1 = *Inventaire des inscript. de Palmyre*, VII, 5) est particulièrement instructive à cet égard. Chose assez rare, le texte grec et le texte palmyrénien se correspondent ici assez exactement [1] : Τὸ μνημεῖον ταφεῶνα ἔκτισεν Θαιμάρσας... αὐτῷ καὶ υἱοῖς καὶ ἐγγόνοις εἰς τὸν αἰῶνα ; קברא דנה בת עלמא בנא תימרצי ...לה ולבנוהי ולבני בנוהי די עלמא. Μνημεῖον et קברא sont, à Palmyre, les mots les plus usuels pour « tombeau ». Les deux mots suivants ταφεῶνα et בת עלבא précisent qu'il s'agit d'une « sépulture (familiale) ». Εἰς τὸν αἰῶνα et די עלמא se rapportent naturellement aux mots précédents ἐγγόνοις *et posteris in sempiternum*, et לבני בנוהי *et filiis filiorum sempiterni temporis.* Nous traduirions donc le texte palmyrénien : « Ce tombeau, sépulture, (l') a bâti Taimarsu... pour lui, pour ses fils et pour les fils de ses fils des siècles (futurs)... » L'idée d' « éternité » n'est en réalité exprimée qu'une fois dans cette courte inscription, puisque בת עלמא n'est, pratiquement, que l'équivalent de ταφεῶνα.

En araméen juif בית עלמא a aussi le sens de « Grab » et de « Friedhof [2] », et en syriaque celui de *sepulcrum* [3].

Dans les inscriptions de Palmyre il n'y a pas plus de raison pour traduire « maison d'éternité » qu'en araméen juif ou en syriaque. On peut même dire

[1] Ici et dans la suite nous nous contentons de citer les mots de l'inscription qui nous intéressent.

[2] Dalman, *Aram.-neuhebr. Wörterbuch*, s. v. עלמא.

[3] Brockelmann, *Lexicon syriacum* [2], s. v. בית, p. 70 *b*. Par nécessité typographique nous employons pour le syriaque les caractères araméens.

que, dans certains cas, cette traduction serait choquante, par exemple, dans Cantineau, *Inventaire*, IV, 13 : מערתא דנה די בת עלמא חפר ובנא וצבת que je traduirais : « Cette crypte de sépulture (= crypte sépulcrale), (l') a creusée, bâtie et ornée, Julius Aurelius Hermès... (1) ». L'inscription IV, 7 *b*, porte: ...דכרנא דנה די הו יקר בת עלתא בנא ימלכו c'est-à-dire : « Ce mémorial (= tombeau), qui est un (monument d') honneur (2) de sépulture, (l') a bâti Iamliku (3)... ». Ici le texte grec s'est inspiré du sens de עלמא : Μνημεῖον αἰώνιον γέρας : « Ce tombeau (monument d') honneur éternel... » Dans l'inscription IV, 22, au même texte palmyrénien correspond, dans le grec : Τὸ κτίσμα τοῦτό ἐστιν αἰώνιος τειμή... « Ce tombeau est un (monument d') honneur éternel (4)... »

En somme בת עלמא, à Palmyre, semble être un terme noble pour « sépulture » ; ce n'est qu'un synonyme de בת מקברתא (IV, 23) et de בת קבורא (VIII, B, 61). Si le terme évoque encore une certaine idée de perpétuité, c'est que la sépulture est réservée à la famille *à perpétuité*. Il est même possible que בת עלמא soit devenu un pur équivalent de קברא, comme dans l'inscription (très mutilée, il est vrai) VIII B, 74, où בת עלמא, en tête, doit être sujet de la phrase : « [Ce] tombeau... » Peut-être ce tombeau n'est-il pas celui d'une famille, mais d'un individu.

(1) Cantineau traduit en omettant די : « Cet hypogée, maison d'éternité, a été creusé, bâti... »

(2) Pour ce sens de יקרא, voir plus bas.

(3) Cantineau : « Ce monument, honorable maison d'éternité... »

(4) Pour ce sens de τιμή voir plus bas : יקרא.

II

יקרא, *au sens de « monument d'honneur »*.

Le substantif palmyrénien יקרא (*ieqârâ*) a d'abord le sens abstrait d'« honneur » et répond au grec τιμή. Qu'il suffise de citer cette inscription bilingue d'une statue honorifique : Cantineau, *Inventaire des inscriptions de Palmyre*, V, 1 ליקר שריכו « en l'honneur de Šoraiku ». Dans l'inscription grecque correspondante on a τειμῆς ἕνεκεν, *honoris causa*. Dans IX, 11, le palmyrénien porte אקימו לה צלמא דנה ליקרה « ils lui ont élevé cette statue *en son honneur* » et le grec εὐνοίας ἕνεκα *benevolentiae causa*.

Comme souvent, dans nos langues, les mots signifiant « honneur », τιμή s'emploie aussi au sens concret « un honneur » rendu à quelqu'un, « ce qui constitue une marque d'honneur », « ce qui est honorifique ou honorable », par exemple une dignité, une charge, une fête, un sacrifice (qui est un « honneur » pour la divinité). Nous trouvons τιμή employé ainsi avec un sens concret « marque, signe ou monument d'honneur » dans une inscription bilingue (*ibid.*, IV, 22 : Τὸ κτίσμα τοῦτό ἐστιν αἰώνιος τειμή... [דכרנא] דנה די הו יקר בת עלמא : « Ce [mémorial (1)] qui est un (monument) d'honneur de sépulture (2). » A la fin de l'inscription, יקר et τιμή ont naturellement la même valeur concrète (3) : « (a bâti) *en* (= comme) son

(1) Nous employons ici ce mot au sens de monument commémoratif, pour rendre le sens étymologique de דכרנא. En réalité, le mot palmyrénien est un des mots usuels pour « tombeau ».

(2) Pour ce sens réel de בת עלמא voir ci-dessus.

(3) Il n'est pas impossible que τιμή ait ici

(monument d') honneur..., etc. » et non « en son propre honneur... » : ליקרה ; εἰς τειμὴν αὐτοῦ... A la lumière de cette inscription nous interprétons de façon semblable l'inscription VII, 6 *a* : a « bâti... pour lui-même, pour ses fils et pour ses frères, comme leur (monument d') « honneur éternel » ליקרהון די עלמא, εἰς τειμὴν αἰωνιαίαν. (Voir encore VIII B, 61 ליקרהון די עלמא ; VIII, B, 55 αἰ[ώνιον τειμήν] « comme (monument d') honneur éternel ».

Mais pour « un honneur » au sens concret, le mot γέρας est beaucoup plus usuel et en même temps beaucoup plus clair, car on ne l'emploie pas pour le sens abstrait d'« honneur ». C'est le mot qu'on a dans l'inscription bilingue, IV, 6 *b* : Μνημεῖον αἰώνιον γέρας ᾠκοδόμησεν [Ἰάμλιχος Μ]οκίμου... « Iamliku, fils de Moqîmu... a bâti ce tombeau (monument d') honneur éternel... (¹) » ; דכרנא דנה די הו יקר בת עלמא בנא ימלכו בר מקימו. A la fin de l'inscription יקר est naturellement employé dans le même sens (comme dans IV, 22) : ליקרה וליקר בנוהי ובני בנוהי עד עלמא « (a bâti) comme son (monument d') honneur et comme le (monument d') honneur de ses fils et des fils de ses fils à jamais », c'est-à-dire, en langage simple : « pour (être) son sépulcre et le sépulcre de ses fils... », ou plus simplement, à la manière grecque, εἴς τε ἑαυτὸν καὶ υἱοὺς καὶ ἐγγόνους.

L'inscription IV, 6 *a* n'étant qu'un raccourci de 6 *b*, ליקרהון devra être interprété de même : « (a bâti) pour lui, pour ses fils et pour les fils de ses fils, comme leur (monument d') honneur à jamais. » On a une finale semblable dans IV, 19.

L'inscription bilingue IV, 7 *a* présente une construction nouvelle : Τὸ σπήλαιον καὶ τὸ ἐπὶ τούτῳ μνημεῖον ᾠκοδόμησεν Ἰεδείβηλος (suivent neuf mots) τῷ πατρὶ αὐτοῦ καὶ (suivent quatorze mots) αἰώνιον γέρας. Ici γέρας, très éloigné de μνημεῖον, est bien plutôt un second accusatif qu'une apposition, et cette interprétation est appuyée par le texte palmyrénien. Nous traduisons donc : « Cette crypte et le tombeau au-dessus (les) a bâtis Iedî'bel... pour Taimḥa, son père, et pour Maiša, sa mère... et pour... comme (monument d') honneur éternel. » On interprétera assez naturellement : « comme *leur* (monument d') honneur éternel ». Mais le palmyrénien a ליקרה די עלמא « comme *son* (monument d') honneur éternel ». Ce point de vue est justifié par le fait qu'il n'a pas construit le tombeau pour lui-même, comme c'est le cas ordinaire, mais pour les siens. Le tombeau mérite donc d'être regardé comme un monument qui honore particulièrement le généreux fondateur.

Dans l'inscription bilingue IV, 3, le texte grec n'a rien qui corresponde aux derniers mots du palmyrénien ליקרהון די בית עלמא. Nous traduisons : « Ce tombeau et la crypte (les) ont bâtis Šabî, Nebuzabad, etc..., pour eux et pour leurs fils, comme leur (monument d') honneur de sépulture. » La finale de l'inscription IV, 5 est semblable.

Ces textes nous semblent décisifs pour le sens concret de יקרא « signe, marque,

subi l'influence de יקר. En tout cas γέρας serait plus indiqué.

(¹) On pourrait peut-être considérer αἰώνιον γέρας comme un second accusatif : « a bâti ce tombeau comme (monument d') honneur éternel ». Le texte palmyrénien invite à y voir plutôt une apposition. Comparer l'inscription VII, 4 : Τὸ μνημεῖον εἰς αἰώνιον τα[φ]ὴν ἔκτισεν : « a bâti ce tombeau *en* (= comme) sépulture éternelle ».

monument d'honneur » dans les inscriptions funéraires.

Psychologiquement, ce sens est bien préférable au sens abstrait d'« honneur ». Il est plutôt choquant qu'un homme dise qu'il a bâti un tombeau « pour son propre honneur », même quand il y associe l'honneur des siens. Quant à ceux-ci, il est assez vain de songer directement à leur honneur éternel. Dans sa descendance proche ou lointaine, il y aura bien des individus obscurs, sans parler des enfants. Ce que le fondateur a envisagé directement ce n'est pas son propre honneur ni l'honneur de ses descendants, mais bien le tombeau qui constitue une chose honorable, un monument d'honneur pour lui et pour les siens « à jamais ».

L'inscription bilingue VIII B, 59, présente quelques particularités intéressantes, notamment dans la correspondance des prépositions en grec et en palmyrénien : Τὸ μνημεῖον ἀνωκοδόμησαν... ἐπὶ τοῖς γονεῦσι αὐτῶν εἴς τε ἑαυτοὺς καὶ υἱοὺς αὐτῶν καὶ ἐγγόνους... בנא בולחא ומקימי... על אבהתין ליקרהון ל[הון ולביהון...]. Comme il ressort de la comparaison avec le texte palmyrénien, ἐπί « pour », à côté de εἰς, a la nuance méliorative « en l'honneur de » [1]. Dans le texte palmyrénien על, à côté du ל de להון, a la même nuance : « en l'honneur de » ; en conséquence nous traduirons le palmyrénien : « Ce tombeau (l') ont bâti Bôleḥê, Moqîmai, etc., en l'honneur de leurs parents [2], comme leur (monument d') honneur, pour [eux, pour leurs fils et pour les fils de leurs fils...]

Je traduirais de même l'inscription palmyrénienne VIII B, 58 : « Ce tombeau, sépulture (familiale), (l') ont bâti, de leur bourse, Aurelius Nûrai, etc..., fils de Maqqai... comme (monument d') honneur de Maqqai leur père, pour [eux, pour leurs fils, etc...].

En somme, la petite difficulté que soulève l'emploi de יקרא tient au fait que ce mot a un sens plus étendu que le mot français *honneur* : il couvre le sens plus usuel de τιμή « honneur » et un sens moins usuel « signe, marque, monument d'honneur », lequel est plus ordinairement exprimé par γέρας. Ce qui fait une difficulté pour nous n'en faisait évidemment aucune pour les Palmyréniens. Du reste, on trouvera facilement dans diverses langues des exemples de mots signifiant « honneur », employés pour désigner des choses concrètes. Ainsi dans le dialecte le plus voisin du palmyrénien, à savoir l'édessénien, איקרא דמותא, littéralement *honor mortis* désigne un « mausolée » dans un texte de la *Bibliotheca Orientalis*, II, 389, cité dans le *Thesaurus* de Payne Smith, p. 1625.

(*A suivre.*) Paul Joüon, S. J.

[1] Cf. Bailly, *Dictionnaire grec*, II, 4 (p. 737, col. 3, milieu).

[2] Les γονεῖς sont plutôt les parents (les père et mère) que les ancêtres (= πρόγονοι). La formule honorifique employée pour les parents n'implique pas, je crois, que le tombeau n'est pas destiné à recevoir leurs corps.

L'établissement des Poseidoniastes bérytiens à Délos. — A propos de la belle publication des textes de Délos que dirige M. Pierre Roussel, M. Charles Picard (*C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1936, p. 238-240, repris dans *Revue archéologique*, 1936, II, p. 188-198), a commenté le décret connu seulement en 1934, grâce à M. Tod, bien qu'il ait été transporté dès

1840 à Cairness House, en Écosse. Ce décret, qui éclaire les rapports de la Société des Poseidoniastes bérytiens, installés à Délos, avec Rome et les banquiers latins, est rapproché par M. Picard du plan de l'établissement même, véritable *fondouk*, dont le texte nouvellement connu mentionne l'*oikos*, l'*aulé*, le *sanctuaire* et ses *pré-portiques*. Personne mieux que le savant auteur de la publication de ces ruines [1] ne pouvait faire la synthèse de tous les renseignements d'ordre si divers maintenant acquis.

Le décret de Cairness House a été gravé au cours de la seconde moitié du IIe siècle avant notre ère, probablement entre 140 et 109. Il est antérieur à l'aménagement d'une quatrième cella consacrée à la déesse Rome, mais les libéralités du banquier romain M. Minatius, fils de Sextus, ont dû préparer ce remaniement.

« Les Poseidoniastes s'étaient endettés en construisant à Délos. Vers la fin de leurs travaux — assez avancés — ils se trouvèrent gênés, dit le texte, et, pour l'achèvement de l'*oikos*, et pour le remboursement des prêts employés là. » Le banquier romain M. Minatius favorisa l'Association et ses dieux. Il convia aussi tous les marchands bérytiens installés à Délos à un sacrifice de communion, offert à leurs dieux en l'honneur du synode. M. Picard montre que l'*oikos* auquel sont destinés les fonds du banquier romain est le *téménos*. On peut conjecturer que *oikos* ici traduit le sémitique *bait*, en tant que demeure réservée aux dieux.

L'Association des Poseidoniastes accorde au banquier romain la place qu'il voudra choisir dans l'*aulé* pour y ériger sa propre statue. L'*aulé* est la cour nord-ouest qui ne communique que par trois portes avec le sanctuaire proprement dit. Il est spécifié que la statue du mécène ne pourra pas être dressée dans les sanctuaires, ni dans les pré-portiques. Dans le sanctuaire même on n'accorde qu'une image peinte. Cette distinction entre la valeur cultuelle de la statue et celle de l'image peinte est intéressante à relever. Elle tient, évidemment, au peu d'usage chez les Sémites de la statue honorifique. La ronde bosse, en Phénicie, était presque toujours réservée aux dieux ou aux souverains ; il n'en allait pas de même du relief ou de la peinture. Nous nous expliquons par là qu'à un moment donné pour sacrifier au goût du jour et à la propagande, on ait été amené à introduire des figures en mosaïques ou peintes jusque dans les synagogues juives.

M. Picard maintient la date d'environ 110-109 pour la réfection du sanctuaire qui fit place à une quatrième cella, celle de la déesse Rome.

Il ne semble pas, d'après le savant archéologue, que l'Association ait beaucoup prolongé sa prospérité après cette date ; elle dut être peu à peu absorbée par les Romains qui la protégeaient avec une générosité certainement intéressée

R. D.

Le P. H. Lammens (1862-1937). — La mort du P. Lammens, qui est le terme de longues souffrances vaillamment supportées, met en deuil les lettres arabes. Venu de Gand dès sa quatorzième année pour terminer ses études à Beyrouth, entré dans la Compagnie de Jésus en 1878, le P. Lammens s'adonna tout d'abord à

[1] *Exploration archéologique de Délos*, t. VI 1921).

l'étude de la langue arabe qu'il enseigna pendant quelques années à l'Université Saint-Joseph, et à laquelle il consacra depuis 1898 dans le *Machriq* une série d'articles intéressants.

En 1902, il fut chargé de l'enseignement de l'histoire des Arabes, et ce fut à l'étude des anciens habitants de l'Arabie, de Mohammed, des premiers califes et des califes oméyades qu'il consacra désormais son admirable activité. Une connaissance profonde de la langue arabe, une lecture immense, une imagination très vive qui incitait le P. Lammens à construire avec la poussière des faits de grands édifices, lui permirent d'écrire en moins de trente ans des ouvrages considérables. S'il y a quelques réserves à faire sur les conclusions que l'auteur a parfois tirées des documents, en se laissant entraîner par l'ardeur de sa critique, on sait que nul ne peut toucher à l'histoire des anciens Arabes, ni à celle du premier siècle de l'hégire, sans rencontrer un travail du P. Lammens, sur lequel il doit réfléchir.

Bien que le P. Lammens ne fût pas spécialement archéologue, il a apporté sa contribution à l'histoire du *limes* syrien et des monuments de la Syrie, surtout à celle des châteaux oméyades. Les découvertes à Qoçaïr 'Amra, à Mchatta, à Rosafa apportaient des preuves tangibles aux renseignements fournis par les historiens arabes ; dans des pages excellentes, le P. L. avait insisté sur le dégoût que les Oméyades avaient eu bientôt de Damas, antique cité qu'ils n'osaient pourtant se décider à remplacer par une capitale nouvelle qui eût été leur œuvre ; il avait montré qu'ils avaient tous pour les plaisirs de la vie bédouine et particulièrement pour ceux de la chasse, un goût très vif qu'ils devaient à leurs mères, filles de chefs bédouins, plus encore qu'à leurs ancêtres coréichites, citadins pour lesquels les grandes randonnées commerciales à travers le désert étaient en somme une expédition. Le P. Lammens a peint de la façon la plus heureuse le milieu social et littéraire qui, dans l'entourage des califes, a brillamment continué la civilisation antéislamique, en un temps où les populations vaincues préparaient leur conversion et la tranformation de la culture musulmane. Les fouilles actuelles de Qaçr el Kheir ont éveillé ses dernières curiosités, que son mal ne lui a point permis de formuler pour nous.

Il faut saluer avec respect le départ d'un homme qui a consacré sa vie d'érudit à la recherche de la vérité avec une passion désintéressée, si ardente que, parfois, elle la lui a fait dépasser. Il a eu une noble vie, une belle mort et il laisse un riche héritage.

Gaudefroy-Demombynes.

Le Gérant : Georges Ort-Geuthner.

8289-38. — Tours, Imprimerie Arrault et Cie.

LES ARCHIVES ÉPISTOLAIRES DU PALAIS DE MARI [1]

PAR

GEORGES DOSSIN

Depuis l'hiver 1933-1934, chaque année, M. André Parrot conduit à Tell Ḫariri, le site de l'ancienne Mari, des fouilles dont les résultats s'avèrent d'ores et déjà d'une grande importance pour notre connaissance de l'Orient ancien [2]. Au cours de ses travaux, il a notamment dégagé un vaste palais demeuré dans un état de conservation remarquable. Les dimensions de cette construction sont telles qu'après la quatrième campagne de fouilles (hiver 1936-1937) le déblaiement complet n'a pu encore être achevé. A ce jour, près de 230 chambres ou cours ont déjà été dénombrées, mais il semble qu'elles représentent seulement les deux tiers de la superficie totale du palais. M. Parrot y a recueilli une riche moisson de documents intéressant l'histoire de l'art, l'archéologie et l'épigraphie ; cette dernière a été particulièrement favorisée. Il a retrouvé, en effet, dans différentes pièces, quantité de tablettes cunéiformes, dont il évalue actuellement le nombre à plus de 20.000 [3].

La nature et l'âge de ces documents ont été établis par M. Thureau-Dangin, qui les soumit à un examen rapide et sûr [4]. Les tablettes constituaient les archives du palais et comprenaient des textes de comptabilité, des contrats, des textes divinatoires et des lettres. Le type d'écriture permettait de les dater du temps de la première dynastie babylonienne (pl. XVI, 2 et 3), et la mention simultanée de Ḫammurapi et de Zimrilim, dernier roi de Mari, apportait une nouvelle précision à cette date. Les archives du Palais de Mari remontaient donc aux environs de 2000 avant J.-C.

La publication en a été confiée à plusieurs assyriologues qui travaillent

(1) M. A. Parrot a bien voulu pourvoir à l'illustration du présent article ; je le remercie vivement de son obligeance.

(2) Cf. *Syria*, XVI (1935), p. 1 ss. ; XVII (1936), p. 1 ss. ; XVIII (1937), p. 54 ss. ; XIX (1938), p. 1 et ss.

(3) Cf. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1937, p. 227.

(4) Cf. *Revue d'assyriologie*, XXXIII (1936), p. 170 ss.

actuellement à leur déchiffrement sous l'éminente direction de M. Thureau-Dangin. De toutes les chambres qui ont livré des tablettes, une place à part doit être faite à la chambre qui porte le n° 115 (fig. 1 ; pl. XIV, 1). C'est dans cette salle que fut retrouvée la plus riche collection de textes et cette collection se composait en majeure partie de lettres[1]. M. Charles-F. Jean et moi-même sommes occupés à leur déchiffrement. A la séance du 15 janvier 1937,

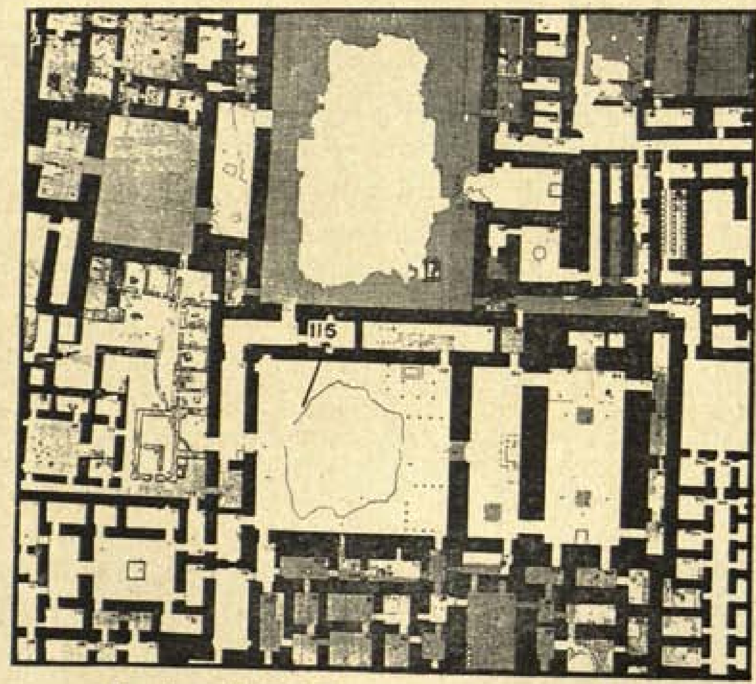


Fig. 1. — Palais de Mari : la salle des archives (115).

j'ai lu à l'*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* une communication sur les premiers résultats du travail ; on en trouvera un résumé dans les *Comptes rendus*, 1937, pp. 12-20[2]. Je me propose de reprendre ici cette communication, mais en l'étayant des citations de texte nécessaires et en l'augmentant de faits nouveaux acquis depuis le 15 janvier 1937[3].

[1] On y trouve également quelques textes de comptabilité. A mentionner aussi la copie d'une inscription historique, à la vérité, fort mutilée, de Šamši-Adad Ier et un rituel en langue accadienne.

[2] Voir aussi G. Contenau, *Revue archéologique*, 1937, I, p. 169.

[3] M. Charles-F. Jean m'a obligeamment communiqué une série de constatations qu'il a faites à propos de son lot et qui sont venues ou confirmer ou compléter mes données. Je lui en sais le meilleur gré.



1. Situation de la salle 115. De bas en haut : chambre 9, couloir 114, salle 115.



2. Le « placard » oriental de la salle 115. Dans le fond et en bas, tablettes *in situ*



Le format et les dimensions des tablettes sont très variables. Les plus petites, carrées, mesurent 3 cm. de côté et les plus grandes, rectangulaires, atteignent 15 cm. de longueur sur 10 cm. de largeur. La plupart des documents comportent de 20 à 30 lignes ; certains dépassaient la centaine. Il importe de remarquer que l'état de conservation des tablettes est en raison inverse de leurs dimensions, les plus petites étant demeurées intactes, les plus grandes ayant été endommagées ou mises en pièces (pl. XV, 1 à 3). L'avenir dira si, parmi les nombreux fragments, il s'en trouve qui puissent être rapportés et reconstituer la tablette originale en tout ou en partie. Pour l'instant, il faut bien constater que les destructeurs du palais se sont acharnés à mettre en pièces les archives, qui paraissaient avoir été classées par « paniers » et par année [1], et que, seules, les tablettes de petit format ont échappé à leurs coups.

La littérature cunéiforme possède une importante collection de lettres de la première dynastie babylonienne qui sont en majeure partie des lettres privées. Elles ont été écrites souvent dans une cursive rapide et parfois relâchée et il n'est pas rare d'y relever des fautes telles que omissions de signes, de mots et même de lignes entières, dittographies, erreurs de signes, corrections. Rien de pareil dans nos textes, qui sont, au contraire, d'une écriture nette et sûre; les fautes y sont rares. On se rend compte, en les déchiffrant, qu'ils ont été écrits par des scribes de chancellerie, choisis parmi les meilleurs « calames » du moment. Si les hommes et le temps ne les avaient endommagées, certaines tablettes pourraient passer pour des modèles de calligraphie cunéiforme. Notons aussi que chaque scribe possède son type d'écriture personnel, sa « main », et que cet indice épigraphique interviendra éventuellement lors d'un essai de regroupement des fragments.

Le syllabaire cunéiforme utilisé dans les archives épistolaires de Mari ne s'écarte guère de celui des lettres de la première dynastie babylonienne. On rencontre seulement le signe BE employé avec la valeur *úš*, le signe AB avec la

[1] J'ai retrouvé, en effet, dans mon lot deux petites tablettes, de forme carrée, percées à la base de deux trous, qui avaient servi au passage du lien d'attache (pl. XV, 4 *c*). Elles portent chacune sur la face la mention : *pisan* (= GI PISAN) *tup-pa-a-tim ša wa-ar-di ša Zi-im-ri-li-im* « panier de lettres des serviteurs de Zimrilim » et, au revers, la mention du mois, du jour et de la 32ᵉ année de Ḫammurapi : MU *ugnim Èš-nun-na*.

valeur *is*, *iz* ou même *iṣ*, le signe UŠ avec la valeur *iš*, le signe PI avec les valeurs *yi*, *yu* et peut-être *ya*, comme dans le syllabaire des lettres d'El Amarna.

La langue accadienne dans laquelle les lettres sont rédigées ne présente que de légères particularités dialectales [1]. Le vocabulaire ne diffère pas essentiellement de celui des lettres de la première dynastie babylonienne. C'est à peine si on y relève quelques mots de caractère sémitique occidental, tels que *ḫaṣêrum* « parc à moutons » (cf. hébreu חָצֵר), *ḫamqum* « plaine, vallée », (cf. hébreu עֵמֶק), *almânum* [2] « veuve » (cf. hébreu אַלְמָן). Le mot *ṣâbum* « homme, soldat » apparaît souvent au génitif sing. sous la forme *ṣa-ba-i-im*, qui suppose un nominatif **ṣab'um* (cf. hébreu צָבָא).

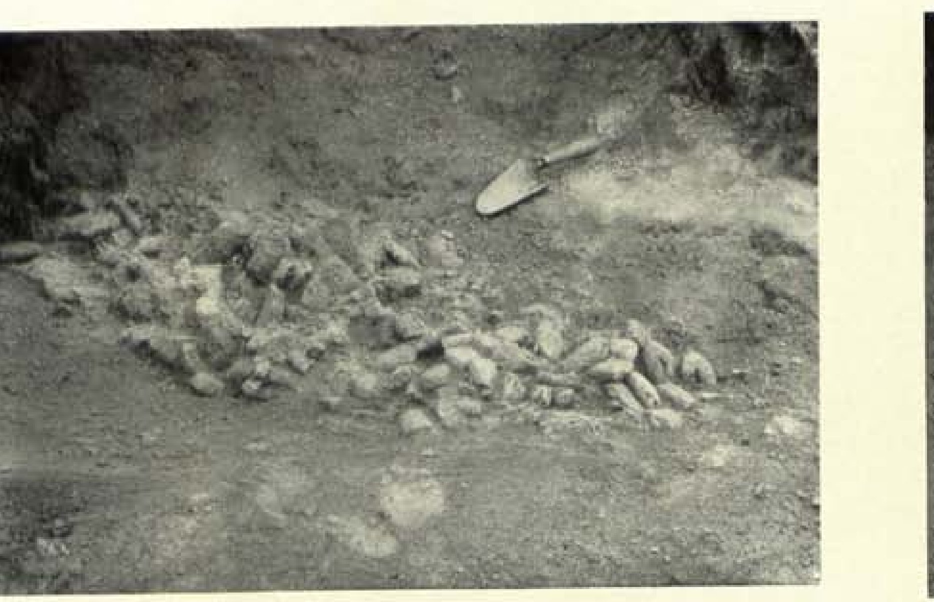
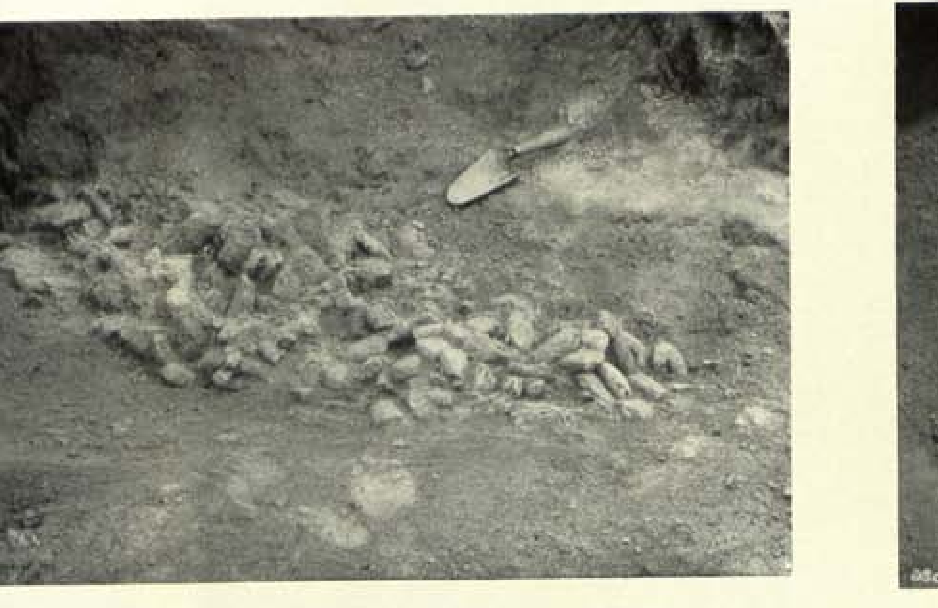
Dans les lettres de teneur politique, on rencontre fréquemment l'expression ^{imêr}*ḫayari qatâlu(m)*. Les deux termes qui la composent sont absents du vocabulaire accadien, mais ils figurent l'un et l'autre dans le vocabulaire hébreu : le verbe *qatâlu(m)* correspond à קָטַל « tuer » et le substantif *ḫayaru(m)*, que le déterminatif *imêr(um)* « âne » désigne comme un animal de l'espèce asine, n'est autre que l'hébreu עַיִר « ânon ». Le terme *ḫayaru(m)* est le plus souvent écrit ^{imêr}*ḫa-a-ra-am* (pl. ^{imêr}*ḫa-a-ri-i*) avec ou sans déterminatif, mais la variante ^{imêr}*a-ia-ra-am* en précise la lecture, et elle confirme en même temps le rapprochement avec l'hébreu עַיִר. L'expression ^{imêr}*ḫayari qatâlu(m)* « tuer les ânons » désigne le sacrifice qui accompagnait et consacrait les serments d'alliance, comme il ressort des deux passages suivants :

(16) *na-aš-pa-ar-tam an-ni-tam a-na Bi-na-Ištar* | *aš-pu-ur* ^{I}*Bi-na-Ištar ki-im i-pu-ul* | *um-ma-a-mi it-ti Qar-ni-li-im* | ^{imêr}*ḫa-a-ra-am aq-tu-ul ù ina ni-iš ilâni*^{meš} | (20) *a-na-ku a-na Qar-ni-li-im ki-im aq-bi* | *um-ma a-na-ku-ma šum-ma a-na Zi-im-ri-li-im* | *ù um-ma-na-ti-šu tu-qá-al-la-al* | *a-na-ku a-na be-el a-wa-ti-ka a-ta-ar*.

« J'ai envoyé ce message à Bina-Ištar. Bina-Ištar m'a répondu comme il suit : « J'ai tué l'ânon avec Qarnilim et par le nom des dieux voici ce que j'ai « déclaré à Qarnilim : si tu pèches contre Zimrilim et ses armées, je me tour- « nerai du côté de ton adversaire. »

[1] Plusieurs d'entre elles ont déjà été relevées par M. Thureau-Dangin dans les notes qui accompagnent la lettre publiée par lui dans la *Revue d'assyriologie*, XXXIII (1936), p. 171 ss. Voir aussi les articles de Ch.-F. Jean, *La langue des lettres de Mari*, dans *Revue des études sémitiques*, 1937, fasc. 3, p. 97 ss.; *Métaphonie i'am > i'em dans les lettres de Mari*, dans *Revue d'assyriologie*, XXXIV (1937), p. 169 ss.

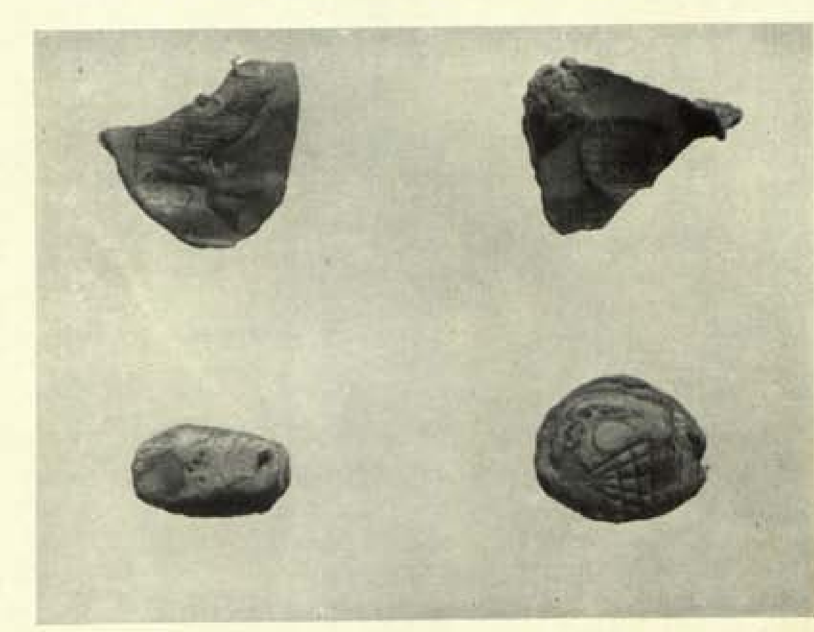
[2] L'accadien possède seulement la forme féminine *almattum*.

1. Tablettes *in situ* (placard occidental de la salle 115).

2. Tablettes de modules divers, *in situ*, salle 115.

3. Bloc de tablettes enchevêtrées.



4. Empreintes de cylindres sur bouchons de jarres. En bas, à gauche, « étiquette » d'un panier à tablettes.



Dans une lettre qu'il envoie à Zimrilim, son maître, Bannum lui recommande de veiller sur sa sécurité au cours du voyage qu'il compte entreprendre. Il lui donne notamment le conseil que voici :

(21) *ù a-na a[b]-bi-e I-da-ma-ra-az*^{ki} *ù [A-du-na]-*^{il}*Adad šu-pu-ur-ma* | *a-na ṣe-ri-ka li-[i]l-li-ku-nim-ma* | *ḫa-a-ra-am ša sa-li-mi-im qú-tu-ul-ma it-ti-šu-nu i-ša-ri-iš du-b[u-u]b* | *awîli*^{meš} *šu-nu-ti i-na qa-ti-ka ṣa-ba-at* | (25) *na-wu-ú-ka i-na ḫa-al-ṣí-šu-nu sa-ak-na-at* | *mâri*^{meš} *ši-ip-ri-ka a-na ṣe-er A-du-na-*^{il}*Adad lu ka-ia-an* | *pa-na-nu-um Ia-aḫ-du-li-im i-nu-ma a-na ma-tim ša-a-ti i-la-ku* | *a-na ab-bi-e I-da-ma-ra-az qi-ša-tim i-qé-eš-ma* | *na-wu-šu ša-al-ma-at mi-im-ma sà-ar-tum ù qù-lu-ul-tum ú-ul ib-ba-ši* | (30) *ina-an-ma at-ta qa-tam ša a-bi-ka e-pu-úš.*

« Écris donc aux « Pères » d'Idamaraz et à Adûna-Adad, pour qu'ils viennent vers toi. Tue ensuite l'ânon d'alliance et entretiens-toi avec eux d'une manière satisfaisante. Prends ces gens dans ta main, (25) car tes campements (?) sont situés sur leur territoire. Que tes messagers soient régulièrement (envoyés) à Adûna-Adad ! Auparavant, Iaḫdulim, quand il se rendit dans ce pays, fit des cadeaux aux « Pères » d'Idamaraz. Aussi ses campements (?) furent-ils tranquilles : il n'y eut ni révolte ni faute. (30) Maintenant, à ton tour, suis l'exemple de ton père » [1].

Parmi les termes qui reflètent une influence sémitique occidentale plus accusée encore, il faut signaler celui de *dâwidum*, qui est évidemment identique pour la forme, au nom du grand roi d'Israël דָּוִד, mais qui apparaît dans les archives de Mari comme nom commun. Il est fréquemment fait allusion dans les lettres et dans les noms d'années de règne de Zimrilim au meurtre du *dâwidum* de telle tribu, de telle ville ou de tel pays. Une année de Zimrilim est appelée l'« année où Zimrilim a tué le *dâwidum* des Benjaminites [2] et leurs rois » (MU *Zi-im-ri-li-im da-wi-da-am ša Bén-ia-mi-na*^{ki} *ù šarrâni*^{meš}*-šu-nu i-du-ku*). Une autre année du même règne est datée du meurtre du *dâwidum* d'Elam (MU *Zi-im-ri-li-im da-wi-da-am ša E-la-am-tim i-du-ku*), une autre encore du meurtre du *dâwidum* de la ville d'Eluḫat (MU *Zi-im-ri-li-im da-wi-da-am ša*

[1] Sur ce rite du sacrifice qui consacre un serment ou une alliance, et qui a été connu de l'Orient ancien autant que de l'Antiquité classique, voir, en dernier lieu, E. Dhorme, *La religion des Hébreux nomades*, Bruxelles, 1937, pp. 217-219.

[2] Au sujet de cette tribu, voir provisoirement plus loin, p. 117 s. Dans une étude destinée aux *Mélanges offerts à M. René Dussaud* intitulée : *Benjaminites dans les textes de Mari*, nous avons rassemblé la documentation de nos lettres relatives à cette tribu.

E-lu-uḫ-tim i-du-ku). Le roi Qarnilim, dont le nom apparaît maintes fois dans la correspondance, « s'est révolté et a tué le *dâwidum* » (*ba-ar-tam i-pu-úš-ma da-wi-da-am i-du-uk*). Les Benjaminites sont en guerre avec Zimrilim, mais celui-ci « sur l'ordre de Dagan et de Iturmer a tué le *dâwidum* de ses ennemis et il a réduit leurs villes en *tells* et en terres arables » (*[i]-na qí-bi-it ^{d}Da-gan ù ^{d}I-[t]úr-me-er be-lí da-wi-da-am ša na-ak-ri-šu i-du-uk-ma a-la-ni-šu-nu a-na ti-li-im ù ka-ar-mi-im ú-te-er*). Dans une autre lettre, il est fait allusion aux *muškênu* des bords de l'Euphrate qui sont allés au pays d'Idamaraz « aux jours du *dâwidum* de Muḫatim » (*i-nu-ma*[1] *da-wi-di-im ša Mu-ḫa-tim^{ki}*). D'après ces différents passages, le terme *dâwidum* semble avoir désigné le « chef suprême », une sorte de « grand cheikh » de tribu, le maître d'un pays ou d'une ville.

Aussi bien est-il surprenant de relever si peu d'influences étrangères dans l'accadien de cette correspondance écrite en pays amurrite par des princes ou des fonctionnaires amurrites. Cette absence d'influences étrangères profondes sur la morphologie, la syntaxe et le vocabulaire montre à quel point l'accadien s'affirmait déjà, aux temps de Ḫammurapi et de Zimrilim, la grande langue de communication entre les multiples pays de la Mésopotamie. On trouve dans les archives du Palais de Mari des lettres qui sont envoyées de Babylonie, du pays d'Ešnunak, des petits royaumes échelonnés le long des montagnes du Zagros, d'Assyrie, des villes de la Mésopotamie du Nord, de la région de Carkémiš et du Haut-Euphrate, sans compter celles qui viennent des villes du royaume de Mari. Les tablettes cappadociennes attestent qu'au cœur même de l'Asie Mineure l'accadien était la langue des affaires ; les archives épistolaires de Mari témoignent, de leur côté, que, dès la même époque, un demi-millénaire avant les temps d'el-Amarna et de Boghaz-Keuï, l'accadien s'était déjà imposé dans toute la Mésopotamie et les pays voisins comme la langue diplomatique par excellence.

La plupart des lettres portent la suscription *a-na be-lí-ia* « A mon seigneur », ou plus rarement *a-na be-lí-ia Zi-im-ri-li-im* « A mon seigneur, Zimrilim » ou encore *a-na Zi-im-ri-li-im* « A Zimrilim », si l'expéditeur est un roi ou un membre de sa famille[2]. La catégorie la mieux représentée des correspondants

[1] Noter ici l'emploi de la conjonction *inuma* « quand » avec le sens de la préposition originelle : *ina ûmi* « aux jours de ».

[2] Cf. Thureau-Dangin, *Revue d'assyriologie*, XXXIII (1936), p. 70 s.

du roi est celle de ses « serviteurs ». Voici les noms de ceux qui reviennent le plus souvent :

Aš-ku-du-um, Ba-aḫ-di-li-im, Da-di-ḫa-du-un, Ḫa-li-ḫa-du-un, Ia-ki-im-ᵈAdad, I-ba-al-pi-il, I-túr-ás[1]*-du, Ki-ib-ri-ᵈDa-gan, La-na-su-ú-um, La-ú-um, Me-ep-tu-ú-um, Mu-ka-an-ni-šum, Sa-am-me-e-tar, Su-mu-ḫa-du-ú, Za-ki-ra-ḫa-am-mu-ú, Zi-im-ri-ᵈAdad.*

Moins fréquents sont les noms de :

Aš-ma-at, Ba-an-nu-um, Ḫa-ab-du-ma-lik, Ḫa-am-ma-nu-um, Ḫa-am-mi-ša-gi-iš, Ḫa-am-mi-iš-ta-mar, Ia-an-zi-ib-ᵈDa-gan, Ia-si-im-ᵈDa-gan, Ia-ás-ma-aḫ-ᵈAdad, I-ba-al-ᵈAdad, I-ba-al-il, I-din-ia-tum, Iš-ḫi-ᵈAdad, Su-um-ḫu-ra-pi, Ṣi-id-qi-E-bu-uḫ.

Ces correspondants, qui se désignent comme les « serviteurs » du roi, peuvent être des gouverneurs, des ambassadeurs, de hauts fonctionnaires du palais ou même des princes vassaux. On relève quelques rares lettres de Ḫammurapi, roi de Babylone, et l'une d'un certain *A-ri-še-ni*, qui régnait dans une région située au delà du Tigre du côté du pays des *Lullu* (*Lullubu*). Zimrilim reçoit également des lettres de ses « fils », *Áz-kur-ᵈAdad, Da-di-ḫa-du-un, Ia-aḫ-du-li-im, Tu-ru-um-na-at-ki*, de sa sœur *Ni-iq-ḫa-tum*, de plusieurs femmes : *Ši-ib-tum, ᵈAdad-du-ri, I-ni-ib-šar-ri.*

Le roi n'est cependant pas l'unique destinataire des lettres. Certains hauts personnages de la cour, entre autres, *Šu-nu-uḫ-ra-ḫa-lu-ú* et *Ba-aḫ-di-li-im*, reçoivent, eux aussi, des messages ; le second est même en relations avec le roi Ḫammurapi, qui lui adresse des « tablettes ». Les fonctionnaires du roi correspondent aussi entre eux, ainsi que l'attestent plusieurs documents. Il faut s'attendre à découvrir dans les archives des lettres que le correspondant du roi a reçues de certains personnages et qu'il envoie au Palais. Il est maintes fois fait allusion à ces envois de tablettes. Voici, par exemple, ce qu'écrit *Ḫa-am-mi-iš-ta-mar* à son « seigneur » :

(4) *¹Ki-ḫi-lum ᵃʷⁱˡme-er-ḫu-um* | (5) *ù A-mi-rum ᵃʷⁱˡša-pi-ṭú* | *wardu^du meš-ka-ša e-le-nu-um*[2] | [*tu*]*p-pa-tim a-na ṣe-ri-ia ú-ša-bi-lu-nim* | *ù a-nu-um-ma tup-pa-tim*

[1] Pour la lecture *ás* et non *áš*, voir W. F. Albright, *Bulletin of the American Schools of Oriental Research*, nº 67 (oct. 1937), p. 27, note 3.

[2] Noter l'emploi de cet adverbe pour désigner la Haute Mésopotamie. Mot à mot : « De ce qui est dans (la partie) supérieure ».

ši-na-ti | [*a*]*k-nu-kam-ma a-na ṣe-er be-lí-ia* | (10) *uš-ta-bi-lam a-na ṭe₄-e-em* | *tup-pa-tim ši-na-ti be-lí* | *ma-di-iš li-qú-ul-ma i-na ṭe₄-e-em tup-pa-tim ši-na-ti* | *ṭe₄-e-em Kar-ka-mi-iš* (= *A B*)*ki* | (15) *be-lí li-is-sú-uḫ-ma* | [*a*]*-na ṭe₄-e-em Za-al-ma-qi-im be-lí ma-di-iš li-qú-ul-ma* | *ù ša ši-tu-lim li-iš*(= AB)*-ta-al-ma*.....

« Kiḫilum, le *merḫûm* (5) et Amirum, le juge, tes serviteurs du Haut-Pays, m'ont fait porter des tablettes. Or ça, j'ai scellé ces tablettes (10) et je les ai fait porter à mon seigneur. Que mon seigneur prête grande attention à la teneur de ces tablettes et parmi les nouvelles de ces tablettes (15) qu'il mette à part celles qui concernent Carkémiš. Que mon maître prête aussi grande attention aux nouvelles qui concernent le (pays de) Zalmaqum et qu'il prenne les décisions nécessaires... »

Parmi les noms de destinataires, on trouve celui de *Ia-ás-ma-aḫ-ᵈAdad*. Des lettres lui sont adressées par son père, *ᵈŠamšiši-ᵈAdad*, par son frère, *Iš-me-ᵈDa-gan*, et par ses « serviteurs ». Dans une étude qu'il vient de consacrer à ce personnage[1], M. Thureau-Dangin a établi que ce Iasmaḫ-Adad, le dédicant de la statue « Cabane », avait régné à Mari entre Iaḫdunlim et Zimrilim et qu'il y avait été installé comme une sorte de vice-roi par son père Šamši-Adad Ier, le puissant roi d'Assyrie. J'ai trouvé, depuis, trois passages de lettres qui confirment cette nouvelle donnée chronologique.

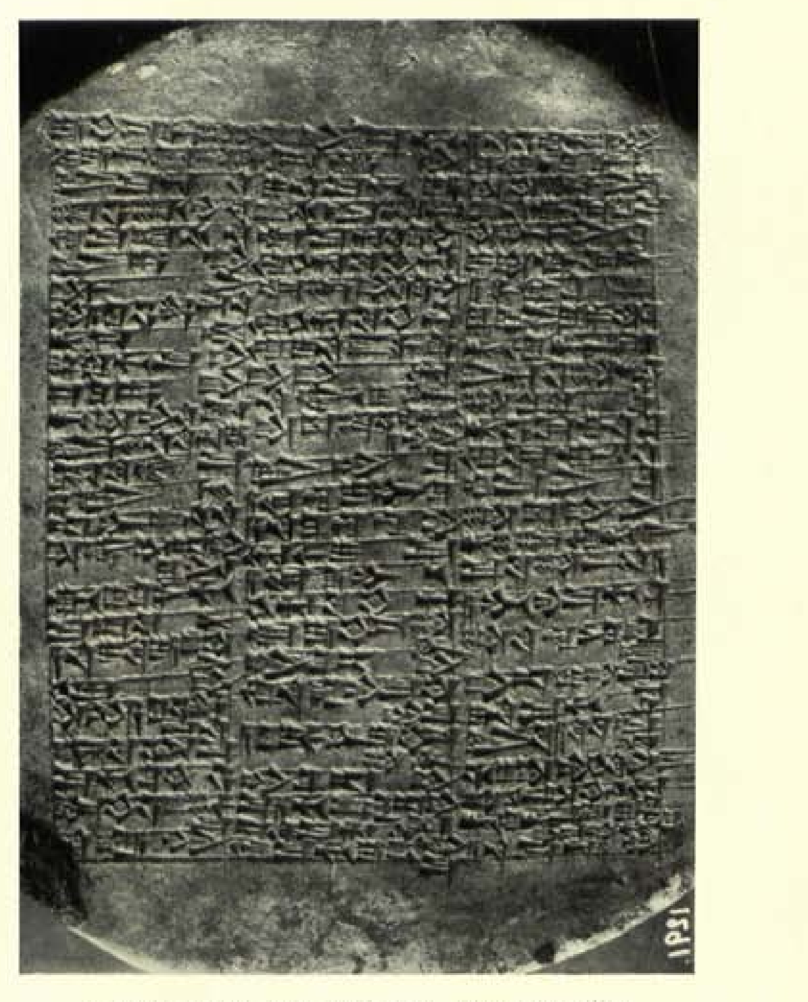
Voici d'abord un témoignage formel de sa royauté. En parlant de Iasmaḫ-Adad, les gens de Iariḫ (*awîlumeš Ia-ri-iḫ*) déclarent :

ul-la-nu-[*u*]*m Ia-ás-ma-aḫ-ᵈAdad šarrim be-el-ni šarram ša-ni-im ú-ul ni-di*

« A part Iasmaḫ-Adad, le roi, notre seigneur, nous ne connaissons pas d'autre roi. »

Il est probable que le roi Iaḫdullim, père de Zimrilim, avait péri de la main de ses « serviteurs »[2]; en tout cas, il laissait des filles en bas âge, qui étaient devenues la propriété de Šamši-Adad, comme on le voit par une lettre, malheureusement lacuneuse, que celui-ci adresse à son fils, Iasmaḫ-Adad, à Mari : *sinnišatmarâtmeš Ia-aḫ-du-ul-li-im ša ad-di-na-kum sinnišatmarâtum ši-na ir-ta-bi-e* « Les filles de Iaḫdullim que je t'avais données ont grandi ». On dit même dans la ville de Sagarâtim qu'« elles sont devenues femmes » ([*š*]*i-na si-in-ni-ša*) ; et Šamši-Adad suggère de les amener à Šubat-Enlil, sa rési-

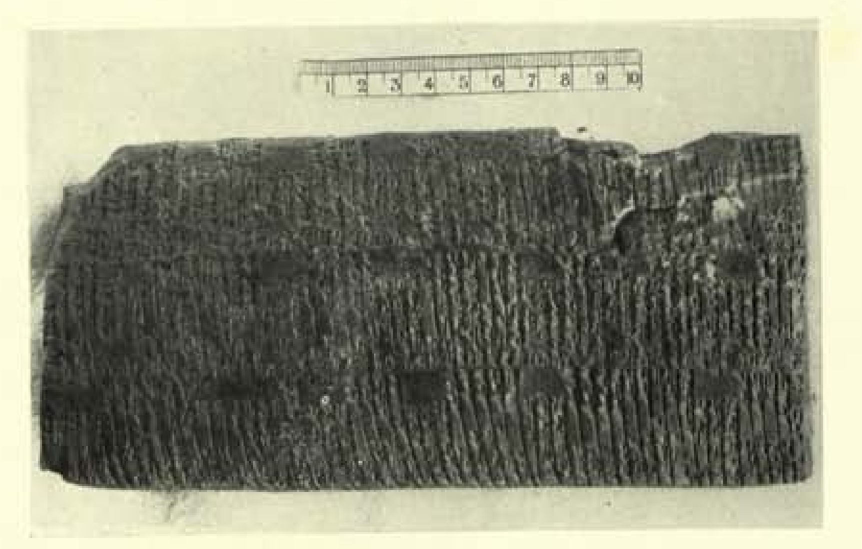
[1] *Revue d'assyriologie*, XXXIV (1937), p. 134 ss.
[2] *Ibid.*, p. 137.



1. Texte du disque de Iahdunlim, père de Zimrilim.



2. Brique estampée au nom de Zimrilim



3. Tablette de comptabilité du palais de Zimrilim.



dence, « pour qu'on leur fasse apprendre le chant » (*na-ru-tam li-ša-ḫi-zu-[š]i-n[a-ti]*).

Nous apprenons par une autre lettre adressée « A mon père, Zimrilim » que celui-ci a dû lutter pour reconquérir son trône : [*i-n*]*a-an-na qa-at a-bi-ia a-l*[*am*] *Ma-ri*[ki] *ik-*[*šu-ud*] « Maintenant la main de mon père a (re)conquis la ville de Mari ». Et plus loin : *a-bi a-ia-ab-šu ik-*[*šu*]*-ud-ma a-na* [iṣ]*kussê bît a-bi-šu i-ru-ub ù a-na-ku a-di-ni a-na* [iṣ]*kussêm ša a-bi-ia ú-ul e-ru-ub* « Mon père a été victorieux de ses ennemis et il est (re)monté sur le trône de la maison de son père, tandis que moi je ne suis pas encore (re)monté sur le trône de mon père ». Les ennemis auxquels ce passage fait allusion sont sans doute les Assyriens, dont le puissant roi, Šamši-Adad, avait réussi à établir sa domination sur le Moyen-Euphrate en installant à Mari un de ses fils, Iasmaḫ-Adad. Un autre de ses fils, celui qui devait lui succéder sur le trône d'Assyrie, Išme-Dagan [(1)], gouverne à Èkallâtim, et c'est de cette ville qu'il envoie à son frère Iasmaḫ-Adad des messages retrouvés dans les archives. Cette seconde correspondance royale présente donc un grand intérêt en raison des lumières nouvelles qu'elle projette à la fois sur l'histoire de l'ancienne Assyrie et du royaume de Mari. Sans compter qu'elle rouvre le débat relatif à la chronologie de Ḫammurapi et de ses contemporains et qu'elle pose à nouveau le problème essentiel de la valeur historique des listes royales assyriennes et des listes chronologiques en général [(2)].

Le contenu des lettres présente la plus grande variété. Il intéresse autant l'histoire politique et diplomatique de la Mésopotamie ancienne que les multiples aspects de la vie du royaume et du palais de Mari. L'attention du déchiffreur est tout d'abord retenue par l'abondance de la documentation que cette correspondance nous livre sur la géographie de la moyenne et de la haute Mésopotamie. On sait que notre connaissance de ces régions est demeurée jusqu'à présent à l'état embryonnaire pour le temps de Ḫammurapi et de Zimrilim. Or, il n'est pour ainsi dire pas de lettre qui ne contienne un nom géographique : nom de ville, de pays ou de peuple. Nous avons relevé actuellement plus de 200 noms nouveaux de pays et de villes. Il va de soi que cette importante documentation soulève de multiples problèmes de localisation et

(1) *Ibid.*, p. 137.

(2) Cf. W. F. ALBRIGHT, *Bulletin of the American Schools of Oriental Research*, n° 69 (févr. 1938), p. 18 ss.

d'identification de sites, dont la solution dépendra d'une étude attentive des contextes et de la carte (fig. 2).

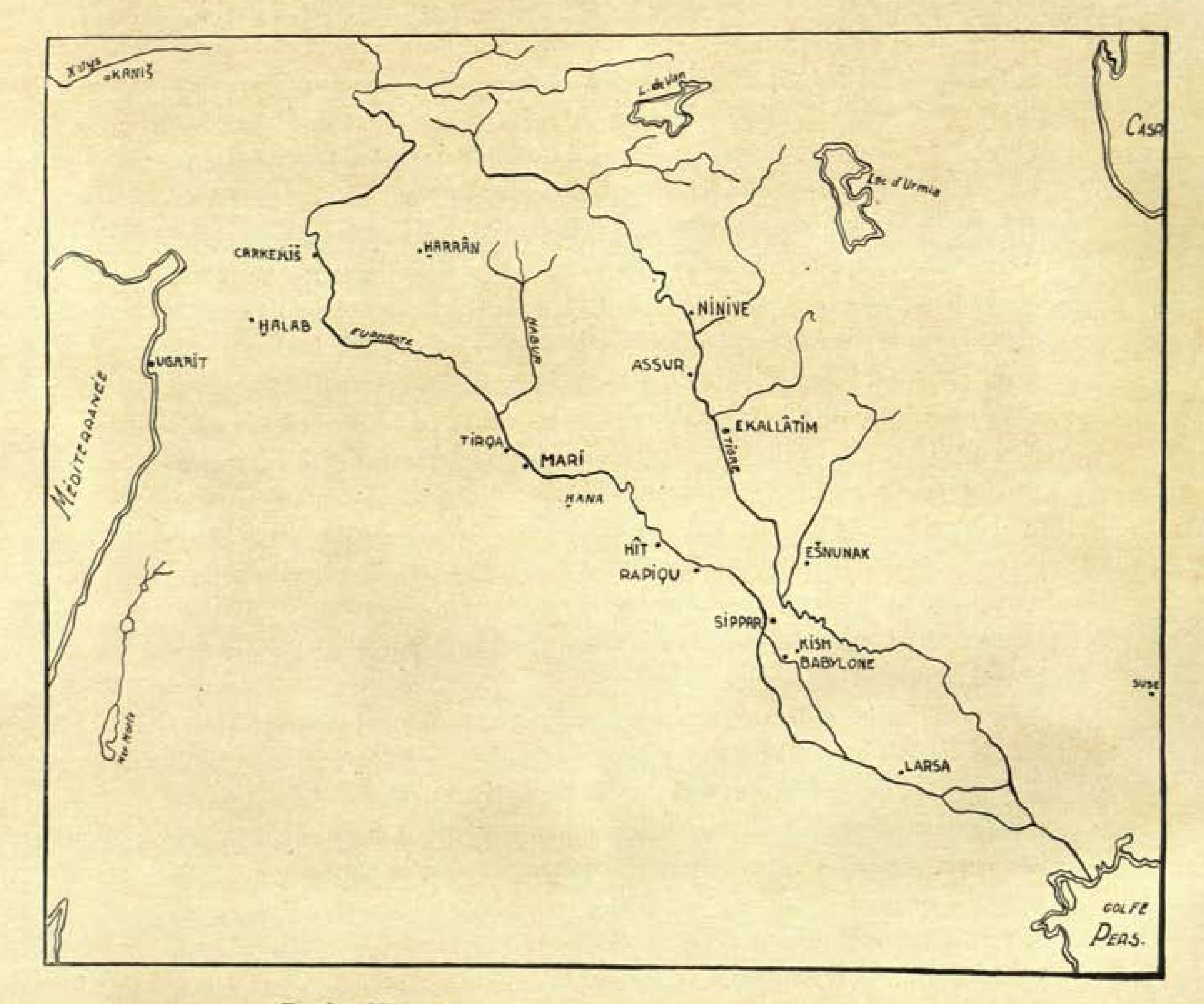
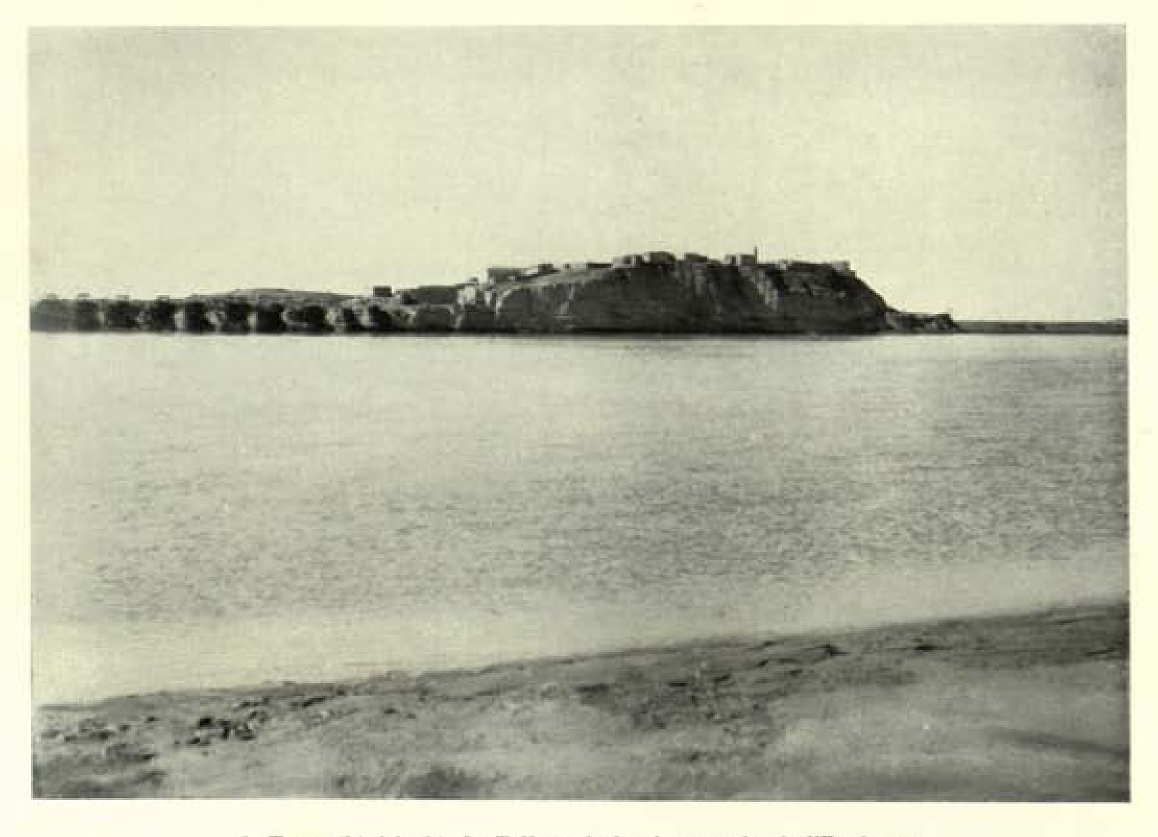


Fig. 2. - Mari et quelques-unes des villes mentionnées dans les archives.

Nous pouvons cependant déjà repérer la position approximative de plusieurs noms de villes nouveaux. Sur le Moyen-Euphrate (pl. XVII, 1), entre *Rapiqum* et *Mari*, on trouve, outre *Ḫît* et *Ḫarbi'e*, déjà connus, *Mulḫatân*, *Ayâbî*,



1. L'Euphrate en aval de Mari. Sur la rive droite, Abou-Kémal.



2. Terqa ('Ashârah). Le Tell vu de la rive gauche de l'Euphrate.



Ḫanat ; entre *Mari* et *Terqa* [1] (pl. XVII, 2), *Zurubbân, Samânum, Ilum-Muluk, Mišlân, Ṣuprim, Ḫišamta, Ḫimarân, Ḫanna ;* au delà de *Terqa*, on rencontre la ville importante de *Sagarâtim*, puis, plus au nord, un autre grand centre *Qattunân*. C'est dans la région de *Sagarâtim* et de *Qattunân* qu'il faudra probablement chercher *Dûr-Iaḫdunlim* et *Dûr-Iasmaḫ-Adad*.

Zimrilim reçoit de nombreux messages de la Mésopotamie du Nord, où il commande à ses vassaux ou à ses gouverneurs. Aussi y trouve-t-on la mention de nombreuses villes : *Ḫarrân, Eluḫut, Šudâ, Kaḫat, Naḫur, Tušḫim, Urgiš, Ašnakkum, Ḫurrâ, Ašlak(k)â, Ilân-ṣurâ, Aḫunâ, Karanâ, Šinaḫ, Šuruzim, Zalpaḫ, Šunâ, Qaṭarâ, Numḫâ.*

Le pays d'Assyrie est représenté par les villes de *Ninive* (*Ni-nu-wa-a*^{ki}), de *Šubat-Enlil* [2], d'*Assur*, d'*Êkallâtim*. Puis, en descendant la vallée du Tigre, on rencontre *Raṣabâ, Andariq, Tukriš, Šubat-Sin, Arrapḫa, Nurrugim, Qab(a)râ, Mankisum, Šitulim, Dûr-Dâduša, Ešnunak, Dêr* et *Suse*.

Si nous nous tournons vers la Babylonie, nous trouverons les noms de *Babylone, Barsipa, Kiš, Sippar* et *Larsa*. Et si nous ajoutons à cette liste ceux de *Carkémiš*, de *Ḫalab* [3], de *Ugarit* et de *Kaniš* (*Ka-ni-iš*^{ki}), il apparaîtra que l'in-

[1] La voyelle de la première syllabe paraît être *e*, à en juger par la graphie *Te-er-qa*, lue dans un de nos textes de Mari.

[2] *Šubat-Enlil* est peut-être un autre nom de la ville d'Assur ; cf. *Revue d'assyriologie*, XXXIV (1937), p. 135.

[3] La ville est mentionnée à plusieurs reprises dans nos lettres sous la forme *Ḫa-la-ab*^{ki} (var. *Ḫa-la-bi*^{ki}). Il s'agit bien de l'important centre politique et religieux de la Syrie du Nord, Alep. On y monte, en effet, en venant de Mari (*i-nu-ma a-na Ḫa-la-ab*^{ki} *i-la-û*) et le chemin qui y conduit passe par le pays de Carkémiš. Dans une lettre adressée à un de ses serviteurs, Kiḫilum, Zimrilim fait allusion à un voyage qu'il a fait à Alep et il écrit : « Autrefois, lorsque je montai à Alep, au sujet des renseignements relatifs à la plaine de Carkémiš, il y a eu confirmation » (*i-na pa-ni-tim i-nu-ma a-na Ḫa-la-ab*^{ki} | *e-lu-û aš-šum ṭe*$_4$*-e-em na-wi-e-im ša Kar-ka-mi-*[*iš*^{ki}] *ik-tu-*[*un*]). D'autres personnages importants, tel le roi de Qatanum, se rendent à Alep (*šar Qa-ta-nim*^{ki} | *a-na Ḫa-la-ab*^{ki} *i-la-kam*). A la vérité, le but de ces voyages est religieux ; le culte du « dieu Adad, seigneur d'Alep » (*^{d}Adad be-el Ḫa-la-ab*^{ki}) était déjà célèbre pour ses oracles aux temps de Zimrilim. « Selon l'ordre de mon seigneur », écrit un fonctionnaire à Zimrilim, « au mois de ...., je me suis rendu à Alep et [j'ai fait prendre] les présages à Alep » (*ak-ki-ma wu-ur-ti be-li-ia* | (5) *waraḫ I-bi-ib-*[ ] | *a-na Ḫa-la-bi*[^{ki}] *a*[*l-l*]*i kam-ma* | *te-re-tim i-na Ḫ*[*a-la-bi*^{ki} *û-še-pi-iš*]). Aussi bien, Zimrilim a-t-il témoigné de la vénération qu'il portait au dieu d'Alep en lui dédiant sa statue, comme en témoigne le nom d'une de ses années de règne : *MU Zi-im-ri-li-im* | *ṣalam-šu a-na ^{d}Adad* | *Ḫa-la ab*^{ki} | *û-še-lu-*[*û*]. « L'année où Zimrilim a dédié sa statue au dieu Adad de Alep ». Nous savons par les archives de Boghaz-Keuï que le culte du grand dieu d'Alep a joui d'une grande faveur au IIe millénaire et, aux temps assy-

térêt géographique des archives épistolaires de Mari déborde les frontières mêmes de la Mésopotamie (fig. 2).

Comme noms de pays, nous relevons ceux de *Anšan*, de *Suḫi*, de *Malgûm*, de *Iamutbal* et de *Idamaraz*, déjà connus, mais pas tous encore localisés avec précision. Le pays de *Zalmaqum* est à chercher dans la Mésopotamie du nord, ceux de *Iamḫad* et de *Imar* sur le Haut-Euphrate, celui de *Iabliya* dans la région de *Ḫît* et de *Rapiqum*, tandis que les pays de *Kurda* et de *Qatanum* étaient situés, semble-t-il, dans la Mésopotamie centrale (région du *Ḫabur*) [1].

Ces pays et ces villes sont aux mains de rois ou de gouverneurs, dont les lettres nous révèlent les noms pour beaucoup d'entre eux. C'est ainsi qu'à *Terqa*, *Ki-ib-ri-ᵈDa-gan* est gouverneur ; à *Sagarâtim*, *Ia-ki-im-ᵈAdad* occupe la même fonction. *Iš-ḫi-ᵈAdad* est roi de *Qaṭanum*, *Ḫa-am-mu-ra-pí* est roi de *Kurda* ; *Ás* [2]*-di-ta-ki-im* règne à *Ḫarrân*, *Si-ib-ku-na-ᵈAdad* à *Šudâ* et *Šu-uk-rù-Te-šu-ub* à *Eluḫutim*. Le dépouillement et l'étude des archives permettront de dresser une liste imposante des princes et des fonctionnaires qui ont administré les grandes villes de la Mésopotamie aux alentours de l'an 2000 avant J.-C.

Ces villes et leurs chefs représentent l'élément sédentaire de la population, mais il a toujours existé sur les confins de la Mésopotamie un élément nomade ou demi-sédentaire. La correspondance du Palais de Mari met bien en lumière le conflit perpétuel qui met aux prises le sédentaire, qui possède, et le nomade ou le montagnard, qui n'a rien et désire posséder. Les textes cunéiformes nous avaient déjà livré les noms des *Sutû*, tribu nomade qui vivait le long de l'Euphrate dans la région de *Ḫît* et de *Rapiqu*. A l'Est du Tigre, les populations montagnardes des *Qutû*, des *Turukkû* et des *Kakmu* représentent une menace dangereuse pour les habitants de la vallée. Dans la Mésopotamie du Nord et sur le Moyen-Euphrate, les villes doivent compter avec les *Ḫabiru*, les *Rabbû*, les *Bené-ia-mi-na* et les *Bené-Si-im-a-al* [3]. Les deux dernières tribus paraissent

riens, le roi Salmanasar III (859-824) se croyait encore encore obligé de s'arrêter à Alep et d'y offrir des sacrifices à la puissante divinité du lieu. Cf. Dhorme, *Syria*, VIII (1927), p. 31-41 ; Thureau-Dangin, *Syria*, XII (1931), p. 265.

[1] Cf. W. F. Albright, *Bulletin of the American Schools of Oriental Research*, n° 67 (oct. 1937), p. 27.

[2] Voir ci-dessus, p. 111, note 1.

[3] Les *Bené* (= TUR-MEŠ) - *ia-mi-n(a)* sont désignés comme les « enfants du Sud », par opposition aux *Bené-Si-im-a-al*, qui sont les « enfants du Nord ». Il s'agit là de tribus de souche sémitique occidentale, comme l'indiquent les éléments *iamin(a)* = hébreu ימין et *sim'âl* = hébreu שמאל. Le royaume de *Śam'al* (שמאל),

avoir joué un rôle important à cette époque, à en juger par les fréquentes mentions qu'en font les lettres.

Si les archives épistolaires du Palais de Mari accroissent considérablement nos connaissances de la géographie de la Mésopotamie ancienne, elles fournissent en même temps une documentation nouvelle non moins riche sur son histoire politique, histoire sur laquelle nous ne possédions que de rares renseignements. Les relations que Zimrilim entretenait avec son puissant voisin de Babylonie, Ḫammurapi, nous apparaissent sous un jour entièrement nouveau. M. Thureau-Dangin a déjà publié dans la *Revue d'assyriologie*, XXXIII (1936), p. 171 ss., une lettre extrêmement vivante, qui nous renseigne sur la nature de ces relations. Elle est adressée à Zimrilim par son ambassadeur auprès de Ḫammurapi : Ibal-pî-el. Aussi bien les archives ont-elles conservé des lettres adressées par Ḫammurapi lui-même à la cour de Mari, soit à Zimrilim, soit à certains de ses hauts fonctionnaires. De plus, on trouve des mentions très fréquentes du grand roi de Babylone dans les lettres et l'on se rend compte qu'il occupait la première place dans le jeu politique de l'époque. Le fait est d'ailleurs attesté dans un passage très précieux pour nous d'une lettre malheureusement incomplète, où sont énumérés, par ordre d'importance, les monarques contemporains de Zimrilim. Itur-Asdu écrit, en effet, dans un rapport qu'il adresse à son maitre :

(22) *ù aš-[š]um ša be-li a-na šarrâni*^{meš} *iš-pu-ra-am um-ma-mi a-na ni-qí Ištar al-ka-nim* | *šarrâni*^{meš} *a-naŠa-ar-ma-ne-eḫ*^{ki} *ú-pa-ḫi-ir-ma a-wa-tam ki-im aṣ-ba-sú-nu-ši-im* | *um-ma a-na-ku-ma ú-ul i-ba-aš-ši šarrum ša a-na ra-ma-ni-šu-ma da-an-nu* | (25) *wa-ar-ki Ḫa-am-mu-ra-pi awîl Bâb-ili*^{ki} *10 15 šarrânu*^{meš} *i-la-ku wa-ar-ki Ri-im-[*^{il}*S]in awîl La-ar-sa*^{ki} *qa-tam-ma wa-ar-ki I-ba-al-pi-il awîl Èš-nun-na*^{ki} *qa-tam-ma* | *wa-ar-ki A-mu-ut-pi-il awîl Qa-ṭa-nim*^{ki} *qa-tam-ma* | *w[a-a]r-ki Ia-ri-im-li-im awîl Ia-am-ḫ[a-a]d*^{ki} *20 šarrânu i-la-ku...*

« Au sujet de ce que mon seigneur a écrit aux rois en ces termes : « Rendez-vous au sacrifice d'Ištar », j'ai rassemblé les rois à Šarmaneḫ et je les ai saisis de l'affaire en leur disant ceci : « Il n'y a pas un roi, qui, à lui tout seul, soit (réellement) puissant ! (25) 10 (ou) 15 rois suivront Ḫammurapi, le roi de Babylone, autant Rîm-Sin, le roi de Larsa, autant Ibal-pî-el, le roi de

connu par les inscriptions phéniciennes de Sindjirli et par les inscriptions cunéiformes, est donc très probablement le royaume du « Nord ».

Ešnunak, autant Amût-pî-el, le roi de Qaṭanum ; 20 rois suivront Iarimlim, le roi de Iamḫad... ».

Une autre lettre d'un correspondant de Zimrilim nous révèle le texte d'une sorte d'alliance défensive que Rîm-Sin propose à Ḫammurapi.

A-na be-lí-[ia] | qí-bí-[ma] | um-ma Ia-ri-[im-^{il}*Adad (?)] | šu-ut Ṭà-aʾ-e-li-ma-a-tim [ ] | (5) ù wardu*^{meš} *[ ]-bu [Ḫa-am-m]u-ra-pí | ša iš-tu [û]mi*^{mi} *ma-du-tim | a-na Ma-aš-ka-an-ša-pi-ir ša-ap-ru | a-di-ni ú-ul i-tu-ru-nim |* ^{I}*Ri-im-*^{il}*Sin a-na ṣe-er Ḫa-am-mu-ra-pí | (10) ki-a-am iš-pu-ra-am um-ma-a-mi | ṣa-bi i-na ma-ti-ia pa-ḫi-ir | ù ṣa-bu-um i-na ma-t[i-ka] | lu-ú pa-ḫi-ir | [š]um-ma* ^{awil}*na-krum a-na ṣe-ri-[ka] | (15) pa-nam iš-ta-ak-ka-nam | ṣa-bi ù*^{iṣ} *MÁ-TUR-ḪÁ i-ka-aš-ša-da-ak-ka | [ù] šum-ma* ^{awil}*nakrum a-na ṣe-ri-ia pa-nam iš-ta-ak-nam | ṣa-bu-ka ù*^{iṣ} *MÁ-TUR-ḪÁ-ka | (20) li-ik-šu-da-an-ni | an-ni-tam Ri-im-*^{il}*Sin a-na Ḫa-am-mu-ra-pí | iš-pu-ra-am a-di-ni ṣa-bu-šu-nu | ú-ul in-ne-mi-d[u-nim] | [ṭe*$_4$*-e]m-šu-nu ga-am-r[a-am] | (25) a-na ṣe-er be-li-i[a] | ú-ul aš-pu- r[a-am].*

« A mon seigneur dis ceci : Ainsi parle Iarim-[Adad (?)] : Les gens de Ṭâb-eli-mâtim... (5) et les serviteurs... de Ḫammurapi, qui ont été envoyés à Maškan-Šapir depuis de nombreux jours, ne sont pas encore revenus. (9-10) Rîm-Sin a écrit à Ḫammurapi en ces termes : « Mes hommes sont rassemblés dans mon pays. Que les hommes dans ton pays soient (aussi) rassemblés ! (14-15) Si l'ennemi a l'intention de t'attaquer, mes hommes et mes bateaux te rejoindront. Mais si l'ennemi a l'intention de m'attaquer, que tes hommes et tes bateaux (20) viennent me rejoindre ! Voilà ce que Rîm-Sin a écrit à Ḫammurapi. Leurs hommes n'ont pas encore fait leur jonction (24-25) (c'est pourquoi) je n'ai pas encore envoyé à mon seigneur un rapport complet à leur sujet. »

Les lettres envoyées par Ḫammurapi à Zimrilim sont très rares et celles qui sont conservées sont fragmentaires. Mais le roi de Babylone adressait également des messages à de hauts fonctionnaires du Palais de Mari. Voici un de ces messages qui concerne un envoi de troupes à Zimrilim :

[A-na B]a-aḫ-di-li-im | qí-bí-ma | um-ma Ḫ[a]-am-mu-ra-pí-ma | [ṣa]-ba-am ka-bi-it-tam | (5) [a-na] ṣe-er Zi-im-ri-li-im | [aṭ]-ṭá-[ra]-ad | ki-ma t[i-du]-ú | gi-ir-rum ša ṣa-bu-um i-il-la-[k]u | ne-e-si | (10) šu-lu-um Zi-im-ri-li-im | šu-lu-um ṣa-bi-šu | šu-lu-um ṣa-bi-im | [š]a a-na ṣe-er Zi-im-ri-li-im | [a]ṭ-ru-d[u] | (15) ṭe$_4$*-em ṣab na-ak-ri-im | ša R[a-ṣ]a-ba-a*^{ki} *| la-wu-ú | [áš]-ta-ap-pa-ra-am | Ḫṭ[e*$_4$*-]em-ka | (20) [a-na] ṣe-ri-ia lu sa-di-ir.*

« A Baḫdilim dis ceci : Ainsi (parle) Ḫammurapi : (4-6) J'ai envoyé de nombreuses troupes à Zimrilim. Comme tu le sais, le chemin que les troupes auront à faire est long. (10) J'adresse le salut à Zimrilim, le salut à ses troupes, le salut aux troupes que j'ai envoyées à Zimrilim, (15) et des renseignements sur les ennemis qui assiègent Raṣabâ. (19-21) Que tes renseignements me parviennent régulièrement ! »

Voici un autre billet de Ḫammurapi au même Baḫdilim concernant des lettres qu'il destine à Zimrilim, sans doute absent de Mari :

A-na B[a-a]ḫ-d[i-l]i-[im] | *[q]í-bí-ma* | *um-ma Ḫa-am-mu-ra-pí-ma* | *a-nu-um-ma tup-pa-a-tim* | (5) *a-na Zi-im-ri-li-im* | *uš-ta-bi-lam* | *ṭe₄-mu-um šu-ú ša ḫa-ma-ṭì im* | *tup-pa-a-tim ši-na-ti* | *a-na ṣe-er Zi-im-ri-li-im* | (10) *šu-bi-il* | *ù ṭe₄-em na-ak-ri-im* | *ša ta-al-ma-du* | *šu-up-ra-am.*

« A Baḫdilim dis ceci : Ainsi (parle) Ḫammurapi (4-6) : Or çà, j'ai fait porter des tablettes à Zimrilim. Ce message est urgent ! (9-10) Fais donc porter ces tablettes à Zimrilim et envoie-moi les renseignements que tu auras appris sur l'ennemi. »

Le billet suivant est adressé encore par Ḫammurapi à un autre grand personnage du Palais, Puqâqum, qui est prié de faire suivre directement les courriers vers Zimrilim :

[A-na] Pu-qa-qum | *[q[í]-bí-ma* | *um-ma Ḫa-am-mu-ra-pí-ma* | *a-nu-um-ma mârî^meš^ LÚ DU-E* | (5) *ša a-na Zi-im-ri-li-im* | *i-il-la-ku* | *aṭ-ṭar-dam* | *ṭe₄-mu-um ša a-na Zi-im-ri-li-im* | *aš-pu-ru ša ḫa-ma-a-ṭim* (10) *ki-ma is-sà-an-qú-ni-ik-kum* | *la ik-ka-al-lu-ú* | *ṣa-ba-am mu-ša-al-li-mi* | *aš-ku-un-šu-nu-ši-im-ma* | *a-na ṣ[e-e]r [Z]i-im-ri-li-im* | (15) *a-la-kam li-pu-šu.*

« A Puqâqum dis ceci : Ainsi (parle) Ḫammurapi : Des fils de..., (5) qui vont vers Zimrilim, j'ai dépêché. Le message que j'ai adressé à Zimrilim est urgent ! (10) Lorsqu'ils seront arrivés près de toi, qu'on ne les retienne pas ! Je leur ai adjoint des hommes de garde ; qu'ils fassent donc route vers Zimrilim ! »

C'est à Ḫammurapi que l'on songe à s'adresser, lorsque des troupes sont nécessaires pour écarter la menace d'une attaque. Le roi de Šunâ, ville de la Mésopotamie du Nord, projette de s'emparer de la ville de *Ta-ap-pí-ša-am^ki^*. Le chef de cette ville, *Ša-du-um-la-bi*, écrit à Zimrilim pour lui signaler le danger et lui demander du secours : « Que mon seigneur écrive à Ḫammurapi, que mon

seigneur agisse énergiquement et qu'il (l'ennemi) n'afflige pas le pays! » (*be-li a-na Ḫa-am-mu-ra-pí li-iš-pu-ur* | [*dan-na-tim*] *be-lí li-iš-ku-un-ma ma-a-tam la ú-da-al-*[*l*]*a-aḫ*).

Les rapports qui unissent le roi de Babylone et le roi de Mari sont donc excellents et on en trouve un témoignage intéressant dans un fragment de lettre écrite par Ibal-pî-el à son maître :

(6) *aš-šum ṭe₄-em ma-a-at*[ki] *Èš-nun-na*[ki] | *ša be-lí a-na Ḫa-am-mu-ra-pí iš-pu-ra-am* | *um-ma-a-mi šum-ma awîlu*[meš] [awîl] *Èš-nun-na*[ki] | [*i*]*m-gu-ru-ka at-ta-a-ma šar-ru-ut ma-a-at*[ki] | (10)[*Èš*]*-nun-na*[ki]*e-pu-uš ù šum-ma ú-ul im-gu-ru-ka* | [awîl] *ma-da-ra-am ša ma-aḫ-ri-ka wa-aš-bu* | [*a-na*] *ša*[*r*]*-ru-ti-šu-nu šu-ku-u*[*n*] *an-ni-tam be-lí* | [*a-n*]*a Ḫa-am-mu-ra-pí iš-pu-ur da-am-qí-iš* [*be-lí*] *an-ni-tam iš-pu-ur-šum.*

« Au sujet du message relatif au pays d'Ešnunak que mon seigneur a envoyé à Ḫammurapi en ces termes : « Si les princes d'Ešnunak t'agréent, toi « donc, exerce la royauté sur le pays (10) d'Ešnunak. Et s'ils ne t'agréent pas, établis le..... qui se trouve chez toi, pour régner sur eux. » Voilà ce qu'a écrit mon seigneur à Ḫammurapi. Il est excellent que mon seigneur lui ait écrit cela. »

Faut-il dater du temps de l'alliance qui unissait Ḫammurapi à Zimrilim la lettre où ce dernier a offert sa médiation pour réconcilier Ḫammurapi et un autre roi de l'époque, Qarnilim, dont le nom revient à plusieurs reprises dans les lettres ? Nous n'oserions l'affirmer, car il pourrait s'agir, en l'occurrence, non pas de Ḫammurapi, roi de Babylone, mais de Ḫammurapi, roi du pays de Kurda [1]. Cette lettre reste toutefois significative de l'importance politique du roi de Mari.

A-na Zi-im-ri-li-im | *qí-bí-ma* | *um-ma Ia-ar-ka-ab-*[d]*Adad-ma* | *ki-a-am ta-aš-pu-ra-am* | (5) *um-ma at-t*[*a-a*]*-ma* | [I]*Qar-ni-li-im* | *ù Ḫa-mu-ra-*[*p*]*í* | *ni-iš ilâni*[meš] | *i-za-ak-ka-ru-ma* | (10) *sa-li-ma-am* | *i-na bi-ri-šu-nu* | *a-ša-ak-ka-an-ma* | *ṭe₄-ma-am ga-am-ra-am* | *a-ša-ap-pa-ra-am* | (15) *an-ni-tam ta-aš-pu-ra-am* | *ù i-na-an-na sa-li-ma-am-ma* | *i-na bi-ri-it awîli*[meš] *šu-nu-ti* | *šu-ku-un* | *ri-ki-is awîli*[meš] *šu-nu-ti* | (20) *at-ta-ma a-na ṭe₄-mi-im* | *ša ta-ša-ap-pa-ra-am* | *a-na-aṭ-ṭà-al.*

« A Zimrilim dis ceci : Ainsi (parle) Iarkab-Adad : Tu m'as écrit (5) en ces

[1] Nous avons relevé, dans une même lettre, la mention de messagers de Ḫammurapi, roi de Kurda, qui arrivent chez le roi de Babylone. Voir plus loin, p. 125, note 1.

termes : « Qarnilim et Ḫammurapi prononceront le serment des dieux, (10-12) « je (r)établirai entre eux la concorde, puis je t'enverrai des nouvelles com- « plètes à ce sujet ». (15) Voilà ce que tu m'as écrit. Maintenant donc (r)établis la concorde entre ces (deux) hommes, (car) tu es le (seul) lien entre ces deux hommes. (20-22) J'ai l'œil fixé sur les nouvelles que tu dois m'envoyer. »

Le nom de la ville où régnait Qarnilim est encore à trouver, mais une lettre d'un fonctionnaire de Zimrilim nous montre ce prince très remuant et très entreprenant. Deux personnages lui ont écrit d'Ėkallâtim pour l'inviter à attaquer la ville avec la promesse de lui en ouvrir les portes et de la leur livrer.

(10) *al-kam-ma a-lam*^{ki}*E-k*[*ál*]*-la-tim*^{ki} | *i ni-id-di-in* | [*i*]*-na-an-na ṣa-bu-*[*u*]*m* | [*š*]*a Qar-ni-li-im pa-ḫi-ir* | (15) *as-sú-ur-ri* | *a-lum ip-pí-it-ti-ma* | *ba-ši-it a-lim*^{ki} *ša-a-ti* | *Qar-ni-li-im i-le-eq-qé* | *ù ṣa-ba-am ša ṭà-*[*r*]*a-di-im* | (20) *a-na É-kál-la-tim*^{ki} *be-lí* | *li-iṭ-ru-ud-ma* | *ù i-na ba-ši-tim* | *ša a-lim*^{ki} *ša-a-ti* | *la ni-ḫa-aṭ-ṭe*$_4$.

(10) « Viens et nous te livrerons la ville d'Ėkallâtim. Maintenant les troupes de Qarnilim se rassemblent. (15) Si la ville est ouverte, Qarnilim enlèvera toutes les richesses de cette ville. (19-21) Que mon seigneur envoie donc à Ėkallâtim les troupes qu'il y a lieu d'envoyer et que nous ne soyions pas absents (du partage) des richesses de cette ville ! »

Nous avons vu plus haut (p. 120) comment Zimrilim avait écrit à Ḫammurapi pour l'inviter à prendre le pouvoir à Ešnunak. Le roi de Mari paraît s'être fort intéressé à l'activité de cette ville, dont le nom est courant dans les archives. Il est renseigné sur le moindre événement qui s'y passe. Le temple de Tišpak prend-il feu, on l'annonce à Mari.

(4) *i-ša-*[*t*]*um a-na bît* ^{il}*Tišpak* | (5) *i-na È*[*š*]*-nun-na*^{ki} *im-qú-ut-ma* | *in-na-ḫi-iz-ma* | *ka-li mu-ši-im i-ku-ul.*

« Le feu a éclaté au temple de Tišpak à Ešnunak, il s'est activé et il a brûlé toute la nuit ».

Zimrilim avait sans doute toutes raisons de surveiller les événements d'Ešnunak, car dans une lettre qu'un haut fonctionnaire du roi, Iašsi-Dagan, adresse au gouverneur du pays de Suḫi, *Sa-am-me-e-tar*, il lui recommande de veiller à la sécurité des rives de l'Euphrate et il lui indique en même temps d'où peut venir le danger.

(19) *ù as-sú-ur-ri ilum*^{lum} *a-i id-di-in ṣa-bu-um* ^{awil}*Èš-nun-na*^{ki} | (20) *i-ḫa-ar-ru-[š]a-am-ma a-na a-aḫ Pu-ra-a[t-tim]* | *a-na e-li-e-im pa-nam i-ša-ak-ka-n[u]*.

« Et peut-être — que le dieu ne le permette pas ! — les soldats d'Ešnunak (20) voudront-ils se livrer au brigandage (?) et auront-ils l'intention de « monter » vers les bords de l'Euphrate. »

Et dans la même lettre, on lit plus loin :

(38) *la-ma Ra-pí-qa-am-ma*^{ki}*[i-k]a-aš-ša-dam* | *a-na ṣe-er šarrim ki-a-am šu-up-ra-am [u]m-ma at-ta-a-ma* | (40) *ṣa-bu-um* ^{awil}*Èš-nun- na*^{ki} *ik-ta-áš-dam be-lí a-la-kam li-pu-ša-am* | *an-ni-tam a-na ṣe-er š arrim šu-up-ra-am-ma la-ma ṣa-bu-um* $^{<awil>}$ *Èš-nun-na*^{ki} | *a-na a-aḫ Pu-ra-at-tim i-ḫa-ab-ba-tu* | *š arrum qa-du-um Ḫa-na*^{meš} *ù ṣa-bi-im ka-[l]i-šu* | *a-na a-aḫ Pu-ra-at-tim li-ik-šu-dam-ma ḫi-ṭ[i-t]um la ib-ba-[aš-ši]*.

« Avant même que (les soldats d'Ešnunak) n'atteignent Rapiqum, écris au roi comme il suit : (40) « Les soldats d'Ešnunak sont arrivés, que mon seigneur se mette en route ! » Écris cela au roi et avant que les soldats d'Ešnunak ne pillent les bords de l'Euphrate, que le roi avec les *Ḫana* et toutes ses troupes arrive aux bords de l'Euphrate et qu'il n'y ait pas de faute ! »

Ailleurs encore, il est fait allusion à la même menace, mais, cette fois, elle paraît se préciser.

(5) *Waraḫ Ki-is-ki-si UD 6 [KAM]* | *mâr A-ḫu-ši-na* | *qa-du-um 6 li-mi ṣa-bi-[im]* | *awîli*^{meš} *Èš-nun-na*^{ki} | *a-na [Ḫ]a-ar-bi-e*^{ki} *ik-šu-dam* | (10) *um-ma-a-mi a-na la-we-e* | *A-ia-bi-i*^{ki} | *ù Ia-ab-li-ia*^{ki} | *pa-nu-šu ša-ak-nu*.

« Au mois de *Kiskisum*, le 6^{e} jour, le fils d'Aḫušina a atteint Ḫarbi'e avec six mille hommes d'Ešnunak. On dit qu'il a l'intention d'investir Ayabi et Iabliya. »

Obligé de composer avec la Babylonie, de se défendre contre Ešnunak et même contre l'Elam, qui envoie à l'occasion de forts contingents de troupes au pays de Subartu, et de prévoir un retour offensif de l'Assyrie, Zimrilim semble avoir fait porter tous ses efforts politiques, militaires et diplomatiques du côté de la Mésopotamie du Nord. Le grand nombre de lettres qu'il reçoit des princes vassaux ou des gouverneurs de ces territoires montre à quel point son attention était tournée vers ces régions. N'est-il pas d'ailleurs le « roi du Haut-Pays » (*šar ma-a-tim e-li-tim*) ? [1] « La ville de Ḫurrâ, de Ašnakkum et le pays tout

[1] Au sujet de cette appellation géographique, voir THUREAU-DANGIN, *Revue d'assyriologie*, XXXIII (1936), p. 177.

entier appartiennent à Zimrilim », déclarera un des serviteurs (*a-lum Ḫu-ur-ra-a*[ki] *Aš-na-[ak-ki-im*[ki]] | *ù ma-a-tum ka-lu-ša ša Zi-im-ri-li-[im]*). Il en reçoit des tributs, des offrandes pour les dieux des temples de Mari, il est demandé comme arbitre dans le différend qui met aux prises le pays de Iamḫad et celui de Qatanum. C'est de Carkémiš qu'il fait venir les bois, et particulièrement les bois de cèdres (*[iṣ]urnu*) dont il a besoin pour ses constructions.

L'agriculture et l'élevage tiennent aussi une grande place dans les archives épistolaires de Mari. Les champs qui s'étalent dans la vallée de l'Euphrate requièrent l'irrigation. Dans le système de canaux qui assure la prospérité de la récolte, la rivière du Ḫabur a joué un rôle important ; aussi le niveau de ses eaux est-il étroitement surveillé. Une brèche se produit-elle dans ses digues, on envoie sur-le-champ un fonctionnaire pour la réparer.

[A-na] be-lí-ia | qí-bí-ma | um-ma Ba-aḫ-di-li-im | warad-ka-a-ma | (5) *a-na ši-ip-ri-im ak-šu-ud-ma | Ḫa-bu-ur a-na pa-ni-ia |* 2 *am-ma-tim im-la | i-na-an-na a-di mi-ṭum | ša Ḫa-bu-ur ú-ta-ar-ru |* (10) *bi-it-qa-am |* ⁻*ú-ul e-sí-ik-ki-ir | Ḫa-bu-ur ki-ma ma-ṭe*$_4$*-im | bi-it-qa-am e-sí-ik-ki-ir.*

« A mon seigneur dis ceci : Ainsi parle Baḫdilim, ton serviteur : (5) Je suis arrivé à pied d'œuvre et je me suis trouvé devant le Ḫabur haut de 2 coudées. Maintenant, jusqu'à ce que la baisse du Ḫabur revienne, (10-11) je ne pourrai aveugler la brèche. Avec la baisse du Ḫabur, j'aveuglerai la brèche. »

Le « Grand Canal » (*Nârum rabîtum*) et le canal *I-ši-im-Ia-aḫ-du-un-li-im* [1] distribuent l'eau aux terres ; on assure l'entretien de leurs digues et un débit régulier et suffisant. L'approvisionnement en eau de ces canaux dépend beaucoup de la pluie ; les correspondants du roi ne manquent pas de lui signaler que la pluie est tombée, qu'« elle est même tombée par deux fois » (*ši-ni-šu ša-mu-ú-um iz-nu-un*) ou même qu'elle a duré deux jours. Il arrive que ces pluies sont si violentes que le Ḫabur monte de quatre coudées et met tout sous l'eau (*i-na-an-na 4 am-ma-tim Ḫa-bu-ur i-la-am-ma ka-lu-ma a-na ša me-e-ma i-tu-ur*).

Les sauterelles sont un autre fléau qui menace la moisson naissante ; il y

[1] Ce canal avait été creusé par Iaḫdunlim pour alimenter en eau la ville de Dûr-Iaḫdunlim, comme nous l'apprend le disque de terre cuite trouvé par M. Parrot dans le palais de Mari et publié par M. Thureau-Dangin, dans *Revue d'assyriologie*, XXXIII (1936), p. 49 ss. (pl. XVI, 1).

est souvent fait allusion. « Le jour où je t'envoie cette mienne tablette », écrit Kibri-Dagan, gouverneur de Terqa, à Zimrilim, « les sauterelles sont survenues à Terqa. Le jour où elles sont survenues, il faisait torride et elles ne se sont pas posées » ((5) *ûm^{u} * tup-pí an-ni-e-im* | *a-na ṣe-[er] be-lí-ia* | *ú-ša-b[i-lam]* | *ir-bu-ú* | *a-na[T]er-qa^{ki}* | (10)*im-qú-tu-nim ûmum^{mu-um}ša im-qú-tu-nim* | *ša-ḫu-un-ma* | *ú-[u]l ir-bi-ṣú*). D'autres fois, elles causent de grands ravages et le correspondant du roi indique avec précision les champs qui ont été dévorés et ceux qui ont été épargnés.

La moisson et l'engrangement seront une des grandes préoccupations royales, car le blé est abondant, il mûrit vite et la main-d'œuvre fait parfois défaut. A cette occasion, les fonctionnaires qui ont la responsabilité de la tâche écrivent au roi pour lui faire rapport sur l'état d'avancement du travail.

L'alimentation des bœufs et des ânes et surtout le pâturage des troupeaux sont aussi de graves problèmes à résoudre. Avec l'agriculture, l'élevage a toujours constitué, en Orient, la première source de richesses. Rien n'est plus significatif à cet égard que le billet suivant, envoyé à Zimrilim par sa sœur ou une de ses sœurs, Niqḫatum :

A-na Zi-im-ri-li-im | *qí-bí-ma* | *um-ma ^{sinnišat}Ni-iq-ḫa-tum* | *a-ḫa-at-ka-ma* | (5) *e-ri-iš-tam it-ti a-ḫi-ia* | *e-ri-iš* | *um-ma a-na-ku-ma immerâtim* (= *LU ḪÁ*) | *a-ḫi li-ip-qí-da-am-ni* | *ù ki-im ta-aq-bi* | (10) *um-ma at-ta-a-ma* | *ku-ṣú-um i-na ki-ma i-na-an-na* | *immerâtim* (= *LU ḪÁ*) *ú-ul ša na-da-nim* | *i-[n]a di-ši-im a-na-ad-di-na-ki-im* | *an-ni-tam ta-aš-pu-ra-am* | (15) *i-na-an-na a-nu-um-ma di-šu-um* | *immerâtim* (= *LU ḪÁ*) *ša na-da-nim* | *a-ḫi li-id-di-nam.*

« A Zimrilim dis ceci : Ainsi (parle) Niqḫatum, ta sœur : (5-6) J'ai exprimé à mon frère le désir que voici : « Que mon frère me confie des moutons ! » (9-10) Et tu m'as répondu ceci : « C'est le froid ; pour le moment il n'y a pas lieu de donner des moutons. Je t'en donnerai avec l'herbe. » Voilà ce que tu m'as écrit (15). Or ça, maintenant, c'est (le temps de) l'herbe ; on peut donner des moutons. Que mon frère me les donne ! »

Les archives épistolaires de Mari ne nous apportent pas seulement une documentation neuve et abondante sur la géographie, l'histoire politique et la vie économique de la Mésopotamie ancienne. Comme elles traitent des sujets les plus variés, elles nous permettront de nous faire une idée de ce qu'était l'existence au royaume de Mari et à la cour de Zimrilim vers 2000 avant J.-C.

On adresse au roi un billet de quelques lignes pour lui dire que tout va bien dans le pays ou pour lui annoncer l'arrivée de messagers, le prochain passage à Mari de personnalités, l'envoi de troupes, d'animaux, de marchandises. Surgit-il une disette dans telle région ou la peste fait-elle son apparition, on en prévient le Palais. L'éclipse de lune, le mouton prodige ou le songe d'une habitante de la ville sont rapportés au roi. Nous apprenons que Zimrilim s'intéressait beaucoup aux chevaux blancs, destinés à son attelage, aux chiens, aux poissons vivants et surtout aux lions. Quand ceux-ci sont aperçus dans le pays, ils doivent être capturés et lui être amenés vivants. Très piquante à cet égard est la lettre d'un de ses serviteurs qui a commis la faute de tuer une lionne et d'en partager le corps entre les habitants de sa ville. Il cherche ensuite à se tirer d'embarras en écrivant à son maître qu'il s'agissait d'une lionne « vieille et tremblotante » (*ši-ba-at ù ḫa-la-at*). Dans d'autres lettres, il est question de la réparation à exécuter à un mur du temple de Dagan, à Sagarâtim, du revêtement du char de Nergal, de l'or nécessaire à la fabrication du trône d'une déesse, du travail du trône de Dagan ou de l'image du dieu Amurru, devant qui est représenté le roi dans l'attitude de l'orant ([*i*]-*na pa-ni-šu ṣa-la-am be-li-ia ka-ri-bu*). Deux fonctionnaires discutent entre eux sur le nom à donner à l'année, tandis que l'officier Dûrni-el, commandant la place forte de Ilân-Ṣûrâ, dans la Mésopotamie du Nord, trouve longues les cinq années qu'il a déjà passées dans cette ville. Par une autre lettre, nous apprenons que dans le palais de Ḫišamta, sans doute abandonné, localité située non loin de Terqa, une femme y habite seule, qu'elle s'y lamente, que la chose ne convient pas et qu'il faut l'amener soit à Terqa soit à Ṣuprim pour qu' « elle ne se lamente plus, seule, comme l'oiseau *qadû* ([*k*]*i-ma qa-di-im* | *e-di-ši-ša la i-qa-al*).

On connaît déjà le billet adressé à Zimrilim par son « frère » Ḫammurapi, qui l'informe du désir exprimé par le « roi d'Ugarit » (*awîl Ú-ga-ri-it*[ki]) de voir le Palais de Mari [1]. Je voudrais encore signaler ici un autre curieux

[1] *Syria*, XVIII (1937), p. 75, note 1. L'expéditeur de ce message pourrait être, à la rigueur, Ḫammurapi, roi de Kurda, et non le grand roi de Babylone du même nom; cf. R. de Vaux, *Revue biblique*, 1937, p. 526, note 1, et voir ci-dessus, p. 120, note 1.

A noter également, à propos de ce document, que l'idéogramme LÚ TUR transcrit par *awîlmâri(-šu)* et traduit par « (son) fils » (dernière ligne) a probablement comme correspondant accadien *ṣuḫârum* « jeune homme, jeune garçon ». Ce *ṣuḫârum* est un jeune serviteur que le chef de famille charge de différentes tâches, notamment de missions de confiance.

billet, que le roi Zimrilim écrit au dieu Fleuve « son seigneur », pour implorer sa protection [1].

A-na [il]*Nârim be-li-ia* | *qí-bí-m[a] um-ma Zi-im-ri-li-im* | *warad-ka-a-[ma]* | (5) *a-nu-um-ma GAL ḫurâṣim a-na be-lí-ia* | *uš-ta-bi-lam i-na pa-ni-tim* | *ṭe₄-mi a-na be-lí-ia aš-pu-r[a-am] belí it-tam ú-ka-al-l[i-im]* | *be-lí it-tam ša ú-ka-al-li-m[u]* | (10) *li-ša-ak-li-lam ù a-na na-ṣa-ar na-pí-[iš-ti-ia]* | *be-lí a i-g[i]* | *a-šar ša-ni be-lí pa-n[i-šu] a ú-sa-a[ḫ-ḫ]i-ir* (15) *ul-la-nu-ia* | *be-lí ša-ni-e-[im] a iḫ-še-eḫ.*

« Au dieu Fleuve, mon seigneur, dis ceci : Ainsi (parle) Zimrilim, ton serviteur : (5) Or çà, j'ai fait porter un vase (?) [2] d'or à mon seigneur. Antérieurement, j'ai envoyé de mes nouvelles à mon seigneur. Mon seigneur a révélé un signe ; (9-10) que mon seigneur accomplisse le signe qu'il a révélé ! Que mon seigneur ne soit pas non plus négligent au sujet de la sauvegarde de ma vie ! Que mon seigneur ne se tourne pas ailleurs ! (15) Que mon seigneur ne désire pas d'autre que moi ! »

Les faits et les textes rassemblés dans les précédentes pages ne représentent qu'une infime partie de la documentation des archives épistolaires du Palais de Mari. Ils ne sont que quelques glanes recueillies sur un champ très vaste, dont la moisson est à peine commencée. Mais ils suffiront, je l'espère, à montrer combien les archives retrouvées par M. André Parrot seront désormais une mine abondante et précieuse pour l'étude de l'Orient ancien vers 2000 avant J.-C. Elles prendront leur place à côté des grandes découvertes d'archives qui sont attachées aux noms de Ninive, Tell el-Amarna, Tello, Boghaz-Keuï, Yorghan-Tépé et Rás-Shamra.

Georges Dossin.

Pour l'équivalence éventuelle LÚ TUR = *ṣuḫârum*, voir P. Kraus, *Altbabyl. Briefe*, II (Leipzig, 1932), p. 52 s.

[1] La littérature sumérienne connait déjà le type de prière adressée à la divinité sous forme de lettre; cf. A. Falkenstein, *Zeitschrift für Assyriologie*, XLIX (1938), p. 1 ss. Aux temps assyriens, le roi Sargon utilisait encore la forme épistolaire pour envoyer à son dieu, Assur, le récit d'une de ses expéditions militaires ; cf. Fr. Thureau-Dangin, *Une relation de la huitième campagne de Sargon*, Paris, 1912, p. I. Voir aussi, à ce sujet, A. Ungnad, *OLZ*, 1918, col. 72 ss. ; E. F. Weidner, *Archiv für Orientforschung*, IX (1933-1934), p. 102 ss.

[2] L'idéogramme GAL pourrait désigner une sorte de « grand vase » présenté en offrande par Zimrilim au dieu Fleuve; cf. Deimel, *Šum. Lexicon*, n° 343, 15.

TEXTES ALPHABÉTIQUES DE RAS-SHAMRA
PROVENANT DE LA NEUVIÈME CAMPAGNE

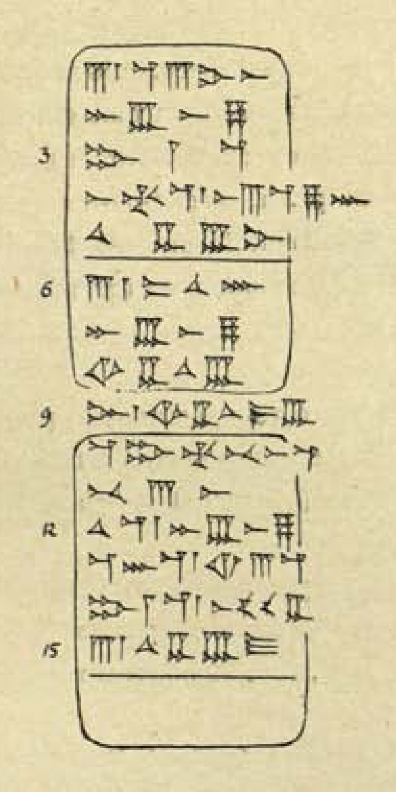
PAR

CH. VIROLLEAUD

I

RŠ 9479

Lettre adressée à la reine (d'Ugarit) [1].
Haut. 48 mm.; larg. 39 mm.



l . mlkt
adty
(3) *rgm*
ṯḥm . Tlmyn
'bdk

---

(6) *l . p'n*
adty
šb'd
(9) *w . šb'ed*
mrḫqtm
qlt
(12) *'m . adty*
mnm . šlm
rgm . tššb
(15) *l . 'bdh*

[1] Voir déjà *C. R. Acad. Inscriptions*, 29 octobre 1937.

(1) A la reine (2) ma maîtresse (3) dis (4) le message (suivant) de Talmayân, (5) ton serviteur :

(6) Aux pieds (7) de ma maîtresse, (8) sept fois (9) et sept fois (10) ..... (11) je me suis prosterné (litt[t] je suis tombé). — (12) Avec ma maîtresse, (13) (y a-t-il) toute prospérité ? — (14) Elle répondra (15) à son serviteur.

1-5.

1-2. — *mlkt* « reine » se rencontre aussi dans un fragment de 1929, cité ci-après, p. 137. Dans les documents assyriens de RŠ, la reine (*šarratu*) est plusieurs fois nommée, mais toujours par son titre seulement, non par son nom : *Syria*, XVI, 189 ll. 15 et 19 ; XVIII, p. 248, l. 3.

adt, fém. de *ad*, synonyme de *mt* (acd. *mutu*) dans SS, 43 et 40, 46, d'où *adn* (*adôn*) « seigneur ». Le mot *adt* s'est rencontré déjà à Byblos (inscr. d'El-Ba'al) : *Syria*, VI, 109, où il faut lire [*l b*]'*lt gbl adtw* « [à la] dame de Gebal, sa souveraine » ; voir aussi Harris, *Phœn. Gram.*, p. 74. J. Cantineau, *Gram. Palmyr. épigr.*, p. 160, a signalé l'existence, à Palmyre même, d'un mot semblable et qui est sans doute identique à celui-ci [1]. Dans les textes assyriens de RŠ, le même mot figure, plusieurs fois, dans le n. pr. h. *Abdi-a-da-ti* (var. *-tum*), *Syria*, XVIII, 255, qui correspond au nom mésopotamien *Ardi-bêlti*, — *bêlti*, comme *adati*, désignant évidemment une déesse, ou mieux la (grande) déesse.

3-4. — *rgm tḥm Tlmyn 'bdk*.

L'expéditeur de la lettre, soit *Tlmyn*, s'adresse à un personnage qui occupe un rang plus élevé que le sien propre, puisqu'il se déclare son serviteur. Cependant il lui demande, ou lui commande (*rgm* étant un impératif) de donner à la reine connaissance du message [2].

Tlmyn, à lire Talmayân ou Talmâyôn, et à rapprocher du n. pr. h. תַּלְמַי qui, dans A. T., désigne deux personnages distincts. Ces noms en *-yn* sont, on le sait, fréquents à RŠ ; on en trouvera plus loin, pp. 135, 139, de nouveaux exemples.

(1) Voir aussi *Syria*, XVIII, 410[1].

(2) De même Belubur l'Assyrien écrit à El-šar, son correspondant à Ugarit, qu'il appelle son frère, pour le prier de lire à la reine les tablettes qu'il lui envoie par le même courrier : *Syria*, XVI, 188 ss.

6-15.

6-11. — *l p'n adty šb'd w šb'ed mrḥqtm qlt.*

On comparera cette formule de salutation à celles du type *ana šêpê...*, *šibitti-šu u šibittanni, kabattû-ma u ṣirû-ma amqut*, dans les Lettres d'El-Amarna.

qlt, qui tient la place d'*amqut*, est, comme *amqut*, la 1re p. du prft[1]. Il s'agit de ce verbe *ql*, qui s'est rencontré dès le début (I AB *1*, 9) et fréquemment depuis lors, — et dont le sens littéral est « tomber », car, si *ql* remplace ici l'acd. *maqâtu*, il alterne ailleurs (fragments inédits) avec *npl*, h. נפל. Comparer aussi *kn npl b'l ...*, BH *2*, 54β, à *mt ql, b'l ql*, I AB *6*, 21-22, « Mot est tombé, Baal est tombé » (cf. *b'l mt* « Baal est mort », ap. I* AB *6*, 23 et IAB *1*, 6*), locution qui fait suite, sans transition, du reste, au triple cri (*ibid.*, 17-20) *mt 'z, b'l 'z* « Mot est fort, Baal est fort ».

Voir, d'autre part, III AB A 17 : *'z ym lymk* « certes, la force de Yam fléchit », et ensuite, *ibid.*, 22-23 et 25-26, *yprsḥ ym, (w) yql l arṣ* « il s'affaisse (le dieu) Yam ; (et) il tombe à terre ».

Le factitif du même v. *ql* paraît bien attesté à l'imprft. : *yšql* (SS 10β-11) et à l'imp. *šql*, ap. II AB *6*, 40-42, où il faut lire :

ṭbḥ alpm [ap] ṣen šql šrm [w m]rea.

šb'd w šb'ed. Il y a *šb'd* d'abord, mais simplement par omission d'une lettre, et il faut lire, les deux fois, *šb'ed*. On comparera *šlš ed* de I *Dan*. 79 ; III *Dan*. 1, 23 et 34, *ed* étant, dans tous ces cas, joint directement au nom de nombre, comme s'il n'y avait là qu'un seul mot. — *ed* = ar. إِذْ qui est l'héb. אָז et qui se rencontre à mainte reprise, à RŠ même, dans *edk* (إِذَذَاك)[2].

mrḥqtm. Le mot, appartenant à la rac. *rḥq*, signifie, en gros ou littéralement, « éloignement » ; mais il reste à expliquer le *-m* final. Par analogie avec *mṣltm* (V AB, A, 19), *thmtm* (passim) et tant d'autres vocables, on pourrait penser qu'il s'agit d'un subst. fém. du nombre duel. Cependant, on attendrait plutôt ici un adverbe[3], tenant la place de la locution acd. précitée, et qu'on

(1) M. Thureau-Dangin a rappelé, *Syria*, XVI, 192, pourquoi c'est le prft. qu'on emploie dans ces locutions, et non pas l'imprft.

(2) « Fois » se dit aussi *pam* (h. פעם). Ainsi RŠ, 1929, n° 5, 26 *šb'pamt*.

(3) Adverbe en *-am*, comme il y en a, en

traduit habituellement par « sur le ventre et sur le dos »[1]. Il faut reconnaître toutefois que l'équivalence de la locution phénicienne avec celle des Lettres E.-A. est difficile à établir, bien que la phrase (6-11), prise dans son ensemble, paraisse calquée sur la formule accadienne et en fournir la traduction littérale.

12-13. — *'m adty mnm šlm.*

Ces quatre mots constituent l'objet même du message, et la phrase représente évidemment une question.

mnm, pron. indéfini, s'est rencontré d'abord dans la lettre d'*Ewr-š²r*, ll. 16-17 : *w mnm rgm d tšm'* « et toute parole que tu entendras »[2]. On sait que la vocalisation de ce mot est très variable en accadien, et non seulement la vocalisation mais la structure même du vocable. La forme ugaritienne : *mnm*, où *n* n'est pas assimilé à *m*, paraît représenter un état ancien de ce pronom[3].

14-15. — *rgm tššb l 'bdh.*

tššb, 3ᵉ p. f. šafel de *šb* (h. שׁוּב). Talmayân parle, en effet, à la 3ᵉ p. ; il a dit précédemment *l p'n adty ; 'm adty*, ll. 6-7 et 12, et non pas *l p'nk, 'mk.*

Dans les Poèmes (IV *Dan.*, 2, 7-8, p. ex.) *tšb* est parallèle à *t'n*, le complément n'étant pas exprimé, et il en est de même, parfois, en héb. ; mais ici le complément est *rgm*, équivalent d'héb. *dabar*, dans *hêšib dabar*.

Au lieu de *tšb* (hifil), Talmayân emploie le šafel *tššb*[4], *šb* étant l'un de ces verbes qui possèdent les deux factitifs, chacun d'eux pouvant d'ailleurs traduire une nuance différente de la même idée ; le hifil indiquant, par exemple, une réponse directe, et le šafel une réponse par personne interposée[5] ; si

hébreu, quelques exemples. A RŠ même, comparer, peut-être, *mṭm* ap. V AB, B 15.

Si *mrḥqtm* signifie simplement « dans l'éloignement (où je me trouve) », Talmayân voudrait dire que, malgré la distance qui le sépare de la reine, il ne lui est pas moins soumis que s'il était à Ugarit même. On a cependant le sentiment que la locution a un sens plus expressif que celui-là.

[1] On admet, en effet, que *kabattu* = *kabittu* et que le mot ne signifie pas seulement « foie », comme d'ordinaire, mais qu'il désigne ici toute la face antérieure du corps.

[2] Voir *Syria*, XV, 396ᵇ.

[3] Dans la lettre de Belubur (*Syria*, XVI, 189, l. 24) il y a *minumê* ; mais le document provient d'Assyrie. — En héb., on écrit מְאוּמָה.

[4] Voir aussi 1929, nᵒ 3, 45 et 46 : *rgm yšb* et aussi sans doute I AB, 6, 33 *b'[l] yššbn*. Pour l'assimilation du *š*, indice du šafel, avec *š*, 1ʳᵉ rad., on peut alléguer aussi la forme *tšškrn*, empruntée à un fragment inédit (III *Keret* 1, 4).

[5] En assyrien, « répondre » se dit *turru* (piel) ou *šutêru* (šafel) *amâta*.

Talmayân écrit *rgm tššb...*, c'est sans doute qu'il sait bien que la reine ne répondra pas de sa propre main.

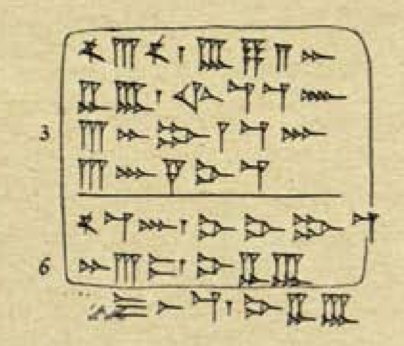
Quoiqu'il en soit, d'ailleurs, l'optatif ou le précatif, caractérisé par la particule *l*, serait, semble-t-il, mieux en place ici que le simple imparfait.

II

RŠ 9011

Document concernant le commerce de la pourpre [1].

Long. 55 mm., haut. 40 mm. — Écrit sur une seule face.



šlš . d yṣa
bd . šmmn
(3) *l argmn*
l nskm

šmn . kkrm
(6) *alp . kbd*
[m]etm . kbd

(1) Les trois (chargements ou ballots de laine) qui ont été livrés (2) à *Smmn*, (3) pour la pourpre (4) (destinée) aux princes (?), (5) (pèsent) huit talents, (6) mille *kbd* (7) (et) [deu]x cents *kbd*.

Ce petit texte est apparenté à la tablette assyrienne, provenant de Ras-Shamra, que M. Thureau-Dangin a publiée ap. *Syria*, XV, 137-146, sous le titre suivant : *Un comptoir de laine pourpre à Ugarit*.

1-2. — Le nom de nombre, trois, n'est accompagné d'aucune indication concernant l'objet dénombré ou la nature de la marchandise fournie [2]. Mais on voit bien par ce qui suit (l. 3) qu'il s'agit de cette étoffe dont on faisait les vêtements de pourpre, et l'on sait que cette étoffe était tissée de laine.

[1] Voir déjà *Journal Asiatique*, séance du 12 nov. 1937.

[2] Il en est de même, assez souvent, dans les tablettes sumériennes de comptabilité.

d yṣa. — « sortir » (et « entrer ») s'emploie, dans beaucoup de langues, au sens commercial, et c'est ici le cas. Comp. héb. יצא (au hifil) avec la prépos. composée בְּלֹ־יַד (ici *bd* = *b yd*) « livrer », *Esdras*, I, 8 ; voir aussi le subst. מוֹצָא, de la même racine et avec le même sens : I *Rois* X, 28 et II *Chron.* I, 16.

Śmmn. — Ce nom du marchand qui reçoit la laine paraît identique au n. pr. *Śum-ma-nu* des textes assyriens, Clay, *Personal Names*, p. 133 et 200 ; voir aussi Thureau-Dangin, *Syria*, XV, 143.

3. — *l argmn* indique clairement que la fourniture est faite en vue de la pourpre (rouge), que la laine fût ou non tissée déjà ; sur ce point, voir ci-après, l. 4.

argmn, héb. אַרְגָּמָן, assyr. *argamanu*, se rencontre ici pour la première fois dans un texte phénicien [1]. Dans *Syria*, XV, 137, il s'agissait de la pourpre dite *uknâtu*, « couleur d'hyacinthe », nuance qui était semblable sans doute à la *takiltu* des Assyriens [2], en héb. *tekelet*, puisque les Septante et aussi la Vulgate traduisent ordinairement *tekelet* par ὑάκινθος ou ὑακίνθινος.

4. — *nskm* peut représenter le plur. de נְסִיךְ « prince », de נסך [3] ; mais il paraît plus probable que *nskm* est le partic. qal plur. de נסך II, « tisser » ; il s'ensuivrait que le marchand remet la laine qu'il vient de recevoir, ou d'acheter, aux *nosekîm* pour la tisser, et sans doute aussi pour la teindre [4].

5-7. — La laine prise en charge par *Śmmn* (pesait) 8 *kkrm* et 1.200 *kbd*.

kkrm, plur. de *kkr* (héb. *kikkar*) [5], qui est le talent; mais l'on sait (*Syria*,

[1] *argmn* apparaît également, une fois, à la l. 37 de III AB, B (qui sera publié bientôt dans cette Revue) :

hw ybl argmnk

« Lui (= Baal), il t'apportera (à toi, Šor-El) la pourpre », litt. « il apportera ta pourpre », comme on dit *bšrtk yblt*, « je t'ai apporté une bonne nouvelle », II AB, 5, 89.

[2] *takiltu* figure plusieurs fois dans les listes de cadeaux faits par le roi du Mitani à sa fille, à l'occasion du mariage de celle-ci avec le roi d'Égypte : Knudtzon, *die Tafeln von El-Amarna*, nos 22 et 25. — Peut-être la *takiltu* mitanienne provenait-elle d'Ugarit.

[3] On sait que ce verbe, dont le sens propre est *libare*, se trouve, à mainte reprise, dans les textes de RŠ.

[4] G. Glotz a parlé de ce Crétois qui « se déclarait éleveur, tisserand et pêcheur, autrement dit, fabricant de pourpre produisant son tissu et son colorant », *La civilisation égéenne* (1923), p. 206. — Il est bien certain, en effet, que la division du travail n'était pas, en ce temps-là, poussée fort loin. — A la rac. נסך II se rattache peut-être aussi l'expression *n(?)sk šlš* de *Syria*, XVIII, 161-162, col. 2, l. 8.

[5] Pour ce mot, dans le phénicien récent, voir Harris, *Ph. Gr.*, p. 112, s. v. ככר.

XV, 141) que le talent (en assyr. *biltu*) valait 3.000 sicles seulement à Ugarit, et non pas, comme en Mésopotamie, 3.600 sicles.

kbd désigne évidemment le sicle ; mais le mot *šql* (héb. *šeqel*, d'où « sicle »), au plur. *šqlm*, s'est rencontré précédemment à RŠ, dans les Poèmes : 1929, n° 5, 10 ; *Keret*, l. 29 ; I, *Danel*, l. 83. Les deux mots, *šql* et *kbd*, appartenant à des racines de sens équivalent, ont d'ailleurs le même sens, en gros du moins. On ne les employait pas sans doute indifféremment l'un pour l'autre, mais rien pour l'instant ne permet de préciser la valeur respective des deux termes[1].

On notera en outre qu'il y a *alp kbd*, [*m*]*etm kbd*, et non pas *alp metm kbd*, alors que dans RŠ, 1929, n° 12, l. 14, on lit : [*al*]*p*[2] *arb' mat tyt :* « 1.400 *tyt*[3]. »

La restitution [*m*]*etm* est imposée par le contexte, et d'ailleurs le mot se trouve, nettement écrit *metm* (= *metaïm*) dans un fragment inédit : Louvre, AO 17304, l. 15.

Aucune indication concernant la date. Mais il en est ainsi dans tous les documents de RŠ, et même dans les contrats assyriens de la même provenance : *Syria*, XVIII, 245.

(1) Dans les documents assyriens de RŠ, sicle s'écrit idéographiquement, GÌN : *Syria*, XVIII, 243, l. 20 et aussi dans certains documents alphabétiques, ainsi *Syria*, XVIII, 164 ; mais dans *Syria*, XVIII, 247, l. 10 et 248, l. 15, le mot est sous-entendu, comme dans *Syria*, XV, 137 ss. — Pour *kbd*, voir aussi ci-après n° IV A 12.

La « mine » (valant 50 sicles) ne s'est pas rencontrée jusqu'à présent dans les textes de RŠ ; mais, parmi les poids que la Mission a recueillis, il y en a plusieurs qui pèsent 470 grammes. Sur ces questions de métrologie, voir Cl. Schaeffer, *Syria*, XVIII, 147 ss.

(2) Complété d'après le fragment (inédit) qui a été signalé ap. *Syria*, XVIII, 262, n. 1.

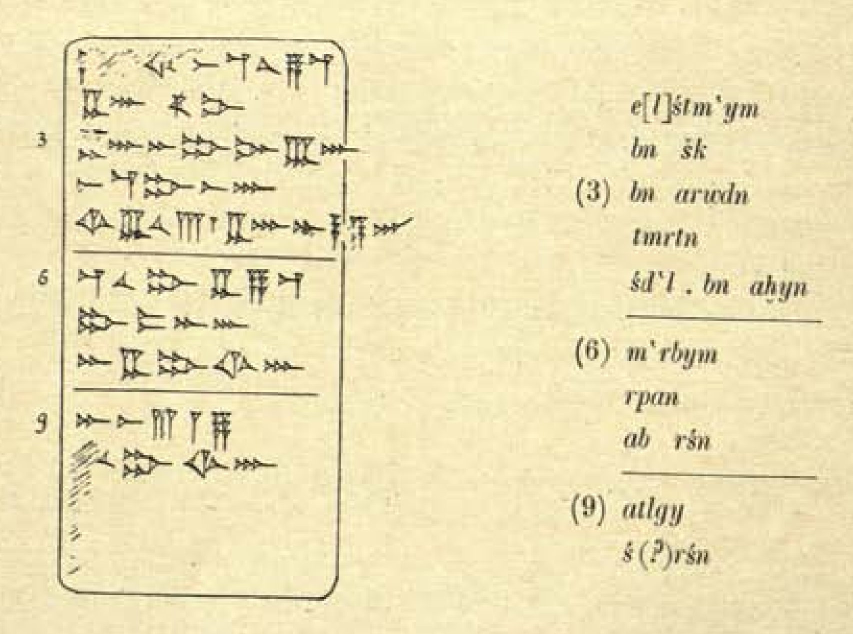
(3) Comp. assyr. *tijâtu*, assa fœtida !

III

RŠ 9469

État nominatif.

Haut. 63 mm., larg. 45 mm. — Écrit d'un seul côté.



Liste de gens, de profession non définie, groupés d'après leur origine : quatre venant d'*Elštm'*, deux de *M'rb*, un de *Atlg*.

Les ethniques. — *elštm'ym*, l. 1, plur. de *elštm'y* qui s'est rencontré dans TG (*Syria*, XV, 245) 29-31. Le nom de cette ville : *Elštm'* rappelle, comme on l'a noté déjà (voir *Syria* XVI, 228), l'Eštemo'a de A. T., qui se trouvait dans le pays de Juda ; mais il n'y a là, pensons-nous, qu'une simple ressemblance, et il est d'ailleurs peu vraisemblable que les chefs d'Ugarit aient fait venir de Palestine les recrues ou les ouvriers qui leur étaient nécessaires. Le nom d'*Elštm'* est du reste comparable, tout aussi bien, à des noms tels que ישמעאל et אלישמע. Comme nous l'avons indiqué précédemment (*Syria*, XV, 249), l'élément *štm'* appartient au thème réfléchi du v. *šm'*, et ce même thème apparaît, sous la forme *eštm'*, dans la locution suivante du Poème de Keret (II K, inédit,

6, 29-30 et 42) : *eštm w tqġ udn* « écoute bien et tends (?) (litt[t] tu tendras (?)) l'oreille ».

m'rbym, l. 6, pl. de *m'rby*, TG 26 et *Syria* XV, 249, 10. *M'rb* peut être sans doute Ma'rab, ville voisine de Byblos (R. Dussaud, *Topographie*, p. 509). Cependant un nom comme celui-là, qui signifie « l'entrée » ou « le couchant » (Voir I *Dan*. 210 *l m'*[*rb ?*] *nrt-elm špš mġy*) a dû désigner plus d'une localité ; voir, p. ex., Ma'roub, en Phénicie méridionale (*Topographie*, p. 36), Ma'raboun dans la Beqa' (*ibid*., p. 409.)

atlgy, l. 9. — Le nom de la ville d'*Atlg* figure aussi ap. *Syria*, XV, 249, fig. 2, l. 8 : *atlg ḫmš 'šr*[*h*], c.-à.-d. « (la ville d')*Atlg* a fourni (ou fournira) 18 (hommes) » [1].

Les noms propres. — Aucun de ces noms ne s'est rencontré jusqu'à présent. Le patronymique tient lieu parfois de nom (ll. 2 et 3), ou bien le nom est suivi du patronymique (l. 5).

L. 2 *bn šk* « le fils de *šk !* ». — L. 3 *bn arwdn* « le fils d'Arwadôn (ou Arwadân) », ce nom ayant évidemment rapport à celui de la ville d'Arvad (Arwada, dans les lettres d'El-Amarna). — L. 4 *tmrtn*, nom ḫorite peut-être ; cf. Contenau, *Tabl. de Kerkouk* (*Babyloniaca*, IX, 189 et 210) Tamartae. Voir aussi C. J. Gadd, *Rev. d'assyr*., XXIII, 81, n° 448. — L. 5 *šd'l*, plutôt que *šb'l*, comme nous avions lu d'abord ; *aḫyn*, appartient à cette famille de noms en *-yn* (= *ayân*(*a*)) qui sont nombreux à RŠ. — L. 7 *rpan*, de la rac. רפא ; comp. pour la forme, *ḫran*, TG 30 ; *kran*, *Syria* XVIII, 169, l. 6. — L. 8 *ab-ršn* = « (mon) père (est) *ršn !* » ; cf. *ab-b'l* à Byblos ; cependant, on ne connait point de divinité du nom de *ršn* [2]. — L. 10 *šršn*, si la 1re lettre est bien *š*, (et non *q* ou *ṭ*), comp. *šrš*, au sens de « rejeton », ap. *Danel*, gloss., et voir aussi שֶׁרֶשׁ, n. pr. h., ap. I *Chron*., VII 16.

[1] La liste en question (*Syria*, XV, 249) contient des noms de villes ou de régions (*Ber*, *Uškn*, *Ar*, *Mlk*, *Ġ(?)bl*, *Atlg*, *Ulm* et *M'bq*) alternant avec des ethniques : *ubr'y* et *m'rby*. Dans le premier cas, le sens est celui que nous indiquons ci-dessus ; dans le second cas, il faut comprendre : « (en fait de)..., il y a (tant d'hommes) ».

[2] Dans TG, *abdḫr* (l. 35) et *abd'n* (l. 31) ont été expliqués (Maisler, *JPOS*, XVI, 152 ss.) par « Père du dieu *Ḫr* » (ou « du dieu *'n* ») ; mais une telle interprétation soulève de graves objections. Comment admettre, en effet, que de simples mortels aient pu porter des noms de ce genre ? Et, d'autre part, la présence du pron. relatif à l'intérieur d'un nom théophore n'apparaît-elle pas bien surprenante ?

IV

RŠ 9453

Tablette de comptabilité, concernant la distribution à diverses personnes d'un certain nombre de *śurt* et de *sp* (vases ou mesures).

Haut. et larg. 75 mm.

Le texte est écrit, sur la Face (A), dans le sens de la largeur, mais au Revers (B) dans le sens de la hauteur [1].

A

šmn ʿšr śurt[ ]
šmn śurt l ar[ ]
šn śurtm l bnš[ ]
arbʿ śurt l bn[*š*...]
(5) *arbʿ surt l q*[ ]
šlš śurt l bnš[ ]
šš śurt. l bnš[ ]
šn śurtm l bn[*š*...]
šlšm śurt l[ ]
(10) *arbʿ śurt*[ ]
šš śurt l bnš[ ]
ḫmš kbd arbʿ[ ]
šš śurt l tg (?)[ ]
arbʿ śur[*t*]
(15) [*ḫm*]*šm śur*[*t*...]
šlš śurt l...[ ]
šn śurtm l[ ]

[1] Un exemple pareil est fourni par la tablette babylonienne de Lipit-Ištar, publiée par A. Boissier, *Babyloniaca*, t. IX, p. 19 ss.

Le mot *śurt*, qui est nouveau, se rencontre ici à chaque ligne, au pluriel ou au duel : ll. 2, 8, 17, sauf cependant l. 12 [1]. Il résulte de la comparaison de A avec B, que ce mot *śurt* désigne un récipient ou bien une mesure.

Aux ll. 2, 5, 13, les *śurt* sont, semble-t-il, distribuées à des personnes dont les noms ne sont conservés qu'en partie [2]; mais partout ailleurs, autant qu'on en puisse juger (ll. 3-4, 6-8, 11), il s'agit du *bnś* [3]. Et il en est de même pour B, où la prépos. *l* est suivie, soit d'un n. pr. m. (12-15), soit (6, 7, 8, 10-11) du mot *bnś*, qui est lui-même accompagné d'un n. pr. m. — Il paraît s'ensuivre que *bnś* est un nom de fonction, qu'on peut provisoirement traduire par « intendant [4] ».

bnś se rencontre d'ailleurs en deux autres occasions :

RŠ 334 (ou : Louvre, AO 17290), fragm. inédit, l. 5 : *bt l bnś try[m]* : « (ô ma) fille, tu dir[as] au *bnś* ».

RŠ, 1929, n° 41 (*Syria*, X, pl. LXXV) : *...a]rb'm bt(!) lṣn bnś mlkt 'śrm*. Bien qu'il paraisse y avoir *bt*, on est cependant tenté de lire *bn lṣn* (comp. TG, 5) et de comprendre ainsi :

[X, *bn*]*ś* [*mlk(?)*, *a*]*rb'm*
Bn-lṣn, *bnś mlkt*, *'śrm*

[X, intend]ant [du roi (?), (recevra) qu]arante ;
Bn-Lṣn, intendant de la reine, (recevra) vingt.

Le nombre des *śurt* varie de 2, 3, 4, 6 et 8 à 18 (l. 1), 30 (l. 9) et 50 (l. 15) ; le nombre des *spm* dans B est, d'ailleurs, le plus souvent, le même que celui des *śurt* dans A : 30, 4, 6 dans B 6-8 et A 9-11 ; 6 et 4 dans B 12-13 et A 13-14.

Le mot est au duel *śurtm* après *šn* « deux », ll. 3, 8, 17 ; et il en est de même, par analogie, dans B 14 : *šn spm* [5].

[1] Où *kbd* est pris sans doute dans le même sens que ci-dessus, p. 133.

[2] Pour *ar* [ ], cf. ci-après, B 9, *arś* ; pour *tg* [ ] ou *'g*[ ], cf. B 12.

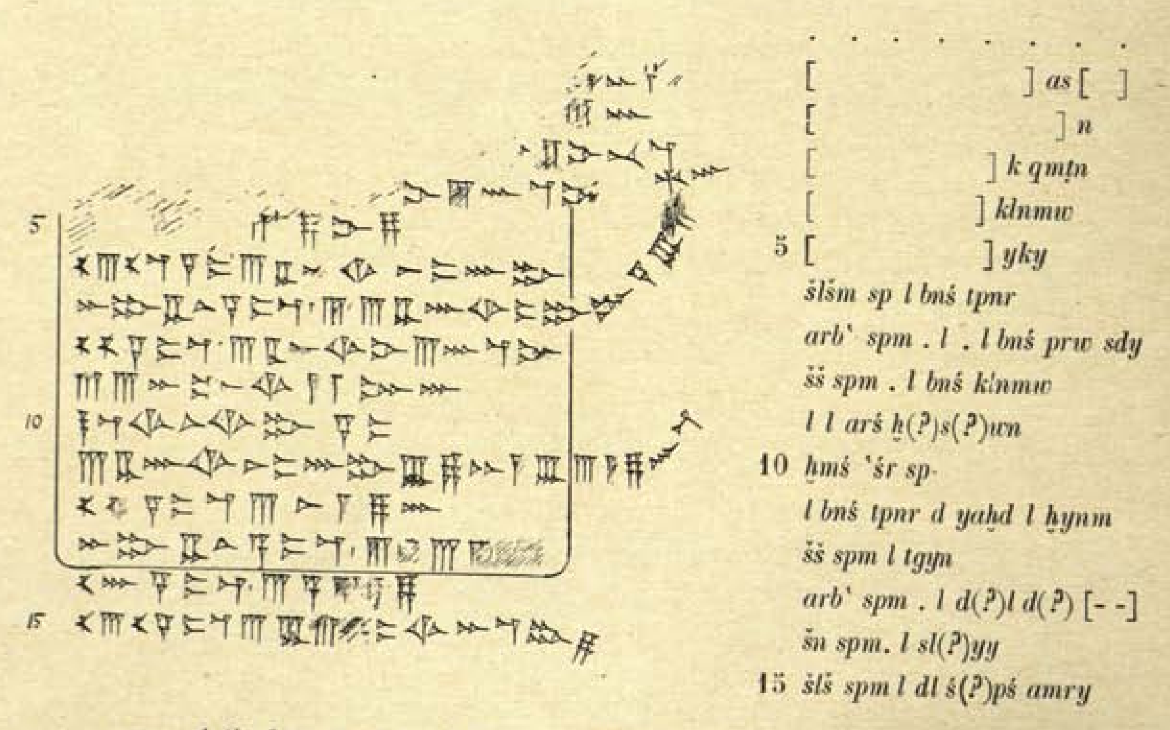
[3] Un autre mot, de la même forme, mais au plur. *bnśm* s'est rencontré déjà (voir *Syria*, XVIII, 164, n. 2) pour désigner, apparemment, une subdivision du ḥomer.

[4] Pour l'intendant du palais de la reine (*râbiṣ bît šarrati*) dans les documents assyriens de RŠ, cf. *Syria*, XVIII, 248, l. 3.

[5] De même encore : *šn śm* « deux moutons », 1929, n° 3, 5(?) et 48 ; 9, 2, et *šn dbḥm* « deux sacrifices », II AB, 3, 17 et peut-être RŠ 6174 (*Syria*, XVI, 184) rev. 5. — Ailleurs, le duel seul suffit, sans *šn* : *Syria*, XVIII, 169 ss.

Au sujet de *šmn 'šr šurt* « 18 *šurt* » (A, 1) et de *ḫmš 'šr sp* « 15 *sp* » (B 10, ci-après), comparer *'šr* « dix », ap. *Syria*, XV, 134. Dans tous ces cas, le nom de nombre précède l'objet; mais quand il en est autrement, on écrit *ḫmš* (ou *šmn*) *'šrh*; ainsi *ar šmn 'šrh*, *atlg ḫmš 'šrh* (exemples cités ci-dessus, p. 135) et encore 1929, nº 1, 9-10 : *w ksm ḫmš 'šrh*.

B



. . . .
[ ] *as*[ ]
[ ] *n*
[ ] *k qmṭn*
[ ] *klnmw*
5 [ ] *yky*
šlšm sp l bnš tpnr
arb' spm . l . l bnš prw sdy
šš spm . l bnš klnmw
l l arš ḫ(?)s(?)wn
10 *ḫmš 'šr sp*
l bnš tpnr d yaḫd l ḫynm
šš spm l tgyn
arb' spm . l d(?)l d(?) [- -]
šn spm. l sl(?)yy
15 *šlš spm l dl š(?)pš amry*

sp = héb. סַף, dont le plur. est *sippîm* (*Jér.*, LII, 19) ou *sippôt* et *sappôt;* il est ici *spm*, c'est-à-dire *sippîm* ou *sappîm*. Le terme accadien équivalent (*šappu* et *šappatu*) désigne un récipient contenant du vin; dans AT, poétiquement, le סף contient l'ivresse (*Zacharie*, XII, 2), ou du sang (*Exode*, XII, 22).

A RŠ même, le mot s'est rencontré déjà, dans la locution poétique *'p'ph sp šrml* : I, *Keret*, 148 et 295 [1].

Aux ll. 7 et 9, la prépos. *l* est écrite deux fois, par erreur évidemment.

(*kdm* = *kaddaim*). — *šn* (invariable) équivaut à héb. *šenaïm* et *šetaïm*, mais *šnm* (= *šenaïm*) est employé seulement au sens de « deux fois », voir *Danel* I, 224 et 78; III, *1*, 22, 33.

[1] Il y a *sp* aussi, ap. RŠ, 1929, nº 45, l. 10; mais il s'agit d'un texte ḫorite.

On notera particulièrement les ll. 10-11 : « 15 *sp* pour le *bnš* de *Tpnr*, qui (les) prendra (pour les donner) aux *ḫynm* ».

Les noms propres. — L. 4 (et 8) *klnmw*; les noms en *-w* (= *uwa*), sont assez nombreux ; cf., ici même, *prw*, l. 7; et, 1929, n° 11, tranche, *qrw*; TG 6, *arš²w*. Voir aussi les textes assyriens de RŠ, publiés par M. THUREAU-DANGIN, *Syria*, XV, 137 ss. ; XVIII, 245 ss. — Pour *klnmw*, comp. כלמו = Kilamuwa, cité par HARRIS, *Phœn. Gr.*, p. 111.

L. 5 *yky*, s'il faut lire ainsi, s'est rencontré déjà : *Syria*, XVIII, 161, *1*, 7. Un nom tel que *yky* peut représenter la 3ᵉ p. impft., — de נכה, par exemple. Parmi les noms pr. de ce genre, qui sont nombreux, rappelons *y'š²r* (*Syria*, XVIII, 171, l. 4) qui se retrouve, dans III *Dan.*, *6*, 14, sous la forme *wy'š²rk*, en parallélisme (*ibid.* 13) avec *w yplṭk*; d'où GINSBERG a conclu (*Orientalia*, VII, 3), par rapprochement avec *Psaumes*, XXXVII, 40, et avec pleine raison, que *'š²r* = héb. עזר « aider ». On savait déjà, d'ailleurs, par SS, 24 et 61, que *š²* équivaut, du moins dans certains cas, à *z*; sur ce point, et sur *š²*, en général, voir *GLECS*, t. II, p. 89-90. — L. 6 *tpnr*, qui se retrouve plus loin, l. 11. — L. 9 *arš*; cf. *arš w tnn*, I AB *6*, 50 (*Syria*, XV 227 et 237)[1]; *ḫswn* (?) n. pr. : « Arš (fils de) Ḫswn ? [2] », ou nom commun, comp. *ḫswn* ou *ḫs²wn*, (n. de plante ?) ap. RŠ 1929, n° 12, 3 et 11. — L. 12 *tgyn*, ou bien *'gyn* [3].

L. 13 à lire peut-être *dl-d*[*gn*] « celui qui (*d*) appartient au dieu Da[gon] » ; voir ci-après l. 15 *dl-špš*. — L. 14 *sl*(?)*yy*, cf. סלי (ou סלּי) n. pr. h., *Néhém.* XI, 8 (et XII, 20); voir aussi *slyn*, *Syria*, XVIII, 161, *1*, 7. — L. 15, il paraît y avoir *dl-špš* « celui qui appartient à la déesse Soleil » ; voir ci-dessus l. 13.

Ethniques. — L. 7 *sdy*, cf. TG 15 *s²dy*, n. pr. identique au סודי de *Nom.*, XIII, 10.

L. 15 *amry* « l'Amorite ». Voir *Syria*, XVIII, 169, l. 8, où il s'agissait aussi (comme pour *s²dy* dans TG), d'un n. pr. — Peut-être faut-il lire également *amry*, à la l. 1 de l'épigraphe de Minet-el-Beïda : *Syria*, XVI, 186 [4].

(1) Pour *Tnn*, n. pr. h., cf *Syria*, XVIII, 161, *1*, 13 et *2*, 7 (?).

(2) Cf. *Ḫsn*, n. pr. h., *Syria*, ibid., *1*, 23.

(3) On sait qu'il est souvent difficile de distinguer entre les deux lettres *t* et *'*. S'il s'agit de *Tgyn*, on comparera *Ta-gi-na* (CLAY, *Personal Names*, p. 136), bien que la présence de *y* suggère une lecture telle que Tagayan(a). Si c'est *'gyn*, comp. *agyn*, *Syria*, XVIII, 172, l. 2.

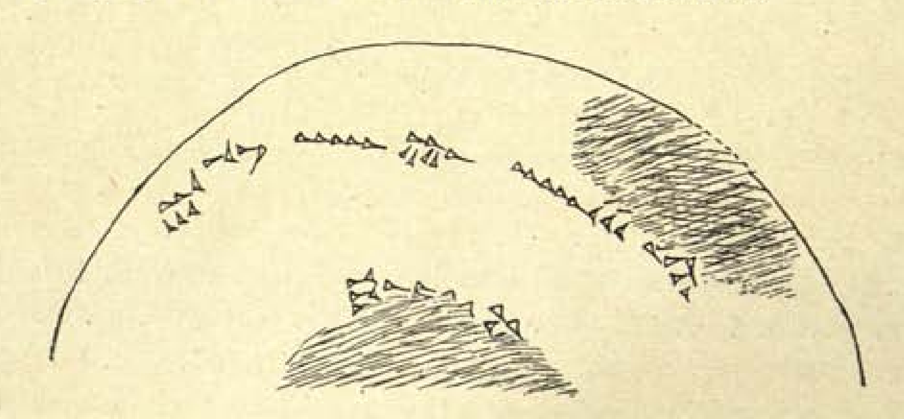
(4) On admet d'ordinaire que le dieu *Amrr*

V

RŠ 9496

Épigraphe inscrite sur le revers de la tête d'un clou votif en argile, dont la face externe est couverte d'une infinité de trous circulaires, profonds de 3 mm. et larges de 1 mm. — Le diamètre de cette tête de clou est de 15 cm., mais le diamètre du clou lui-même ne mesurait pas plus à la base de 65 mm.

L'écriture est très différente de celle des autres textes alphabétiques ; mais elle rappelle par certains traits les fragments sénestrogyres publiés ap. *Syria*, XV, 103 et XVI, 186. On comparera aussi l'épigraphe de Bet-Šemeš (BASOR, n° 53, p. 19), qui est inscrite « sur une bulle de forme ovale ».



L. 1. — Trois mots isolés les uns des autres par un petit intervalle, mais sans traits séparatifs. — La 1re lettre des 2e et 3e mots est évidemment *n*, un *n* à cinq traits, comme dans RŠ 1929, n° 9 (*Syria*, X, pl. LXVII), l. 14[1]. — La dernière lettre du 1er mot est sans doute *m*, un *m* dont le second trait serait oblique ou incurvé, non vertical et rectiligne ; cas semblable ap. *Syria*, XV, 103 et XVI, 186. — La 2e lettre du 2e mot est peut-être *r*, mais un *r* où

(II AB, 4, 8, 13, 17) est le génie éponyme des Amorites ou Amorrhéens, mais on omet d'expliquer pourquoi ce nom divin, qui serait ainsi apparenté à héb. אֱמֹרִי, s'écrit avec deux *r*.

[1] On sait que *n* à quatre traits est fréquent ; voir p. ex. 1929, n° 9, ll. 3, 11, 12, 17 ; n° 12 constamment, et ci-dessus, p. 131, l. 2, dans *šmn*.

les deux traits horizontaux d'en bas seraient remplacés par quatre petits traits écrits obliquement de bas en haut [1].

On peut ajouter que la 1re lettre du 1er mot ressemble à la 2e lettre du 2e mot. Mais tout cela apparait plein d'incertitudes.

L. 2. — Trois ou quatre lettres, dont aucune n'est reconnaissable. — Cette ligne était sans doute suivie de plusieurs autres lignes, qui étaient gravées sur le clou même [2], lequel manque complètement.

Ch. Virolleaud.

[1] Dans *Syria*, XVI, 186, l. 5, *r* parait traversé dans sa 1re partie, par un trait oblique, mais écrit de haut en bas.

[2] Sur les « clous » mésopotamiens, l'épigraphe est gravée tout entière sur la tige; mais c'est aussi que la tête n'est pas assez large ou débordante pour qu'on y puisse inscrire quoi que ce soit.

NOUVELLE LETTRE D'UGARIT EN ÉCRITURE ALPHABÉTIQUE

PAR

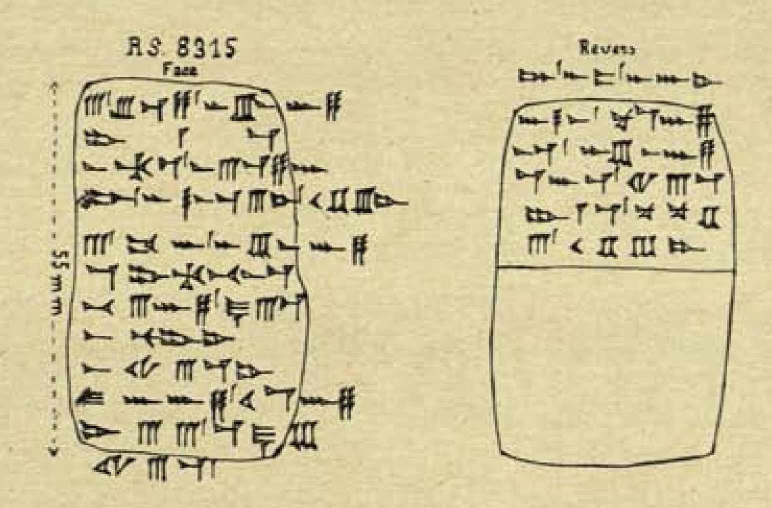
ÉDOUARD DHORME.

Dans *Syria*, 1933, p. 229 ss., j'ai publié le texte RS., 1932, 4475, qui était le premier échantillon complet d'un message en écriture alphabétique de Ras Shamra. Ce texte a été l'objet de diverses études, et j'ai moi-même réformé ma traduction dans *Syria*, 1934, p. 395 s. Dans ses *Notes on Ras Shamra texts*, parues dans *OLZ.*, 1935, col. 473 ss., Th. Gaster donne une interprétation éclectique de la lettre d'Ewir-Shar, en combinant les hypothèses des premiers traducteurs.

Voici maintenant une missive, dont la rédaction est sensiblement la même que celle de RS., 1932, 4475. La tablette est en parfait état. Elle a été cataloguée RS. 8315. C'est une lettre privée. Si elle ne nous apprend pas grand'chose sur l'histoire d'Ugarit, elle nous permet, du moins, de compléter quelque peu notre connaissance du phénicien du Nord, curieux mélange des divers dialectes sémitiques. Je garde le système de transcription que j'ai employé dans *Syria*, 1933, p. 230. Pour des raisons d'ordre typographique, je représente les trois aleph par *'a*, *'é*, *'u*. La consonne énigmatique 𐎙, dont Montgomery et Harris ne hasardent point d'équivalence, puisqu'ils la transcrivent par *x*[1], est rendue par *ǵ* dans les transcriptions de Ginsberg et de Virolleaud. Le regretté Hans Bauer énumère les consonnes de l'alphabet arabe auxquelles peut correspondre ce signe et marque l'incertitude générale, en transcrivant aussi par *x*[2]. A la l. 8 de notre nouveau texte, le signe en question correspond nettement à l'arabe ظ, qui se transcrit ẓ.

[1] *The Ras Shamra mythological texts* (1935), p. 13 : cf. aussi p. 14 et 130.

[2] *Die alphabet. Keilschrifttexte von Ras Schamra* (1936), p. 64 et p. 66.



RS. 8315.

Transcription.

[1] *l* | *'umy* | *'adtny* [2] *rgm* [3] *tḥm* | *tlmyn* [4] *r* | *'aḫt mlk* | *'bdk.*

---

[5] *l* | *p'n* | *'adtny* [6] *mrḥqtm* [7] *qlny* | *'ėlm* [8] *tẓrk* [9] *tšlmk* [10] *hnny* | *'mny* [11] *kll* | *m'ėd* [12] *šlm* [13] *w* | *'ap* | *'ank* [14] *nḫt* | *śmny* [15] *tm* | *'adtny* [16] *mnm* | *šlm* [17] *rgm* | *śšb* [18] *l* | *'bdk.*

Traduction.

[1] A ma mère, ma dame, [2] dis : [3] Message de Talamyanu, [4] voyant de la sœur du roi, ton serviteur.

---

[5] Aux pieds de ma dame, [6] de loin, [7] ma prostration. Que les dieux [8] te gardent, [9] qu'ils te sauvegardent !

[10] Me voici ! Avec moi [11-12] est Kelal. Il est très bien portant [13] et moi aussi. [14] Je me repose : mon voyage [15] est fini.

Ma dame, [16] en tout ce qui concerne la santé, [17] réponds un mot [18] à ton serviteur.

Notes.

1. Les textes de Ras Shamra ont normalement *'um* (arabe *'umm*) pour « mère ». On trouve *'umy* (pour *'ummy* « ma mère ») dans Aleyn-Baal, I,

col. VI, 11, 15 (*Syria*, 1931, pl. XLIII). Il est probable, comme me le suggère M. Virolleaud, que la forme *'adtn* n'est qu'un renforcement du féminin *'dt* « dame » (voir, en dernier lieu, sur *'dt*, Thureau-Dangin, *Syria*, 1937, p. 255 et l'article de Noth, dans *OLZ.*, 1937, col. 345).

2-3. Mêmes expressions que dans la lettre d'Ewir-Shar (*Syria*, 1933, p. 236). Nous lisons le n. pr. *Talamyanu*, la terminaison *ianu* pouvant caractériser un nom hurrite (*Syria*, 1935, p. 195). Voir aussi les noms en *yn* signalés par Virolleaud, *Syria*, 1937, p. 162, n. 4.

4. J'avais songé d'abord à interpréter le mot *r* du début par l'accadien *rû* « proche, compagnon, etc ». Mais le phénicien aurait exprimé le *'ayin* de la racine *r'*. On sait, d'autre part, que le verbe *r'y* « voir » est parfois exprimé par la consonne *r* dans l'écriture d'Ugarit, comme l'a reconnu Hans Bauer, à propos de *Syria*, 1933, pl. XIX, 38 (cf. *OLZ.*, 1934, col. 205 et 246). Il n'y a donc rien de téméraire à considérer *r* de la l. 4 comme un équivalent de l'hébreu *rô'éh* « voyant ». L'auteur de la lettre serait attaché au service spécial de la sœur du roi d'Ugarit.

5-7. Dans les textes mythologiques de Ras Shamra, l'expression *l p'n* « au pied de » est fréquemment associée à un verbe *qll*, dont le sens est certainement « se prosterner », plutôt que « s'humilier ». Voir, en particulier, *Syria*, 1936, p. 153, l. 18 : *l p'nh ykr' w yql* « à son pied il s'agenouille et se prosterne », le verbe *kr'* remplaçant ici *hbr* qui figure dans les passages parallèles. Ainsi le mot *qlny* de la l. 7 représente un substantif dérivé de *qll* (soit *qillân*) avec le suff. 1^{re} personne. On obtient : « au pied de ma dame... ma prostration ». Quant à *mrḥqtm*, de la racine *rḥq* « être loin », nous y voyons un substantif féminin *marḥaqat*, suivi de la terminaison adverbiale *am*.

7-9. Nous avons ici deux cas très clairs de la 3^e pers. pl. masc. de l'imparfait avec le préfixe *t*, au lieu de *y*. J'ai signalé cette particularité dans les lettres d'el-Amarna (*RB.*, 1913, p. 379 s.). On a vu ci-dessus que le signe 𐎑 pouvait correspondre à l'arabe ظ. Il s'agit ici du verbe نظر « garder ». La forme *tšlm* représente le *pi'el* ou l'*hiph'il* de *šlm* « être sain et sauf, en bonne santé ». C'est ce même verbe que nous reconnaissons dans *šlm* de la l. 12.

10-12. J'ai longtemps hésité pour choisir l'une des multiples interprétations dont ces lignes sont susceptibles. Il me paraît incontestable que *hnny* représente l'hébreu *hinnenî* « me voici » et que *'mny* est pour *'my*, comme on a *'mn* pour *'m* et *'mnh* pour *'mh* (VIROLLEAUD, *Syria*, 1936, p, 222). Peut-être serait-il loisible de traduire la l. 10 : « Me voici chez moi ! » Le mot *kll* m'avait d'abord semblé un verbe, de la racine *kll* « parfaire, achever », ce qui aurait induit à lui donner *šlm* pour complément, en rapprochant *kll* de *kalîl* « holocauste » et *šlm* de *šélém* « sacrifice pacifique » (sens bien connu à Ras Shamra). Mais il serait difficile grammaticalement d'expliquer le singulier *šlm* après *m'éd* qui, en l'occurrence, signifierait « beaucoup ». D'autre part, *w'ap 'ank* « et moi aussi » de la l. 13 incite à chercher la mention d'un autre personnage qui ne peut être que *kll*, hébreu *Kelâl* (*Esdras*, X, 30), arabe *Kalîl*, accadien *Kulilu*. Dans *m'éd šlm* l'adverbe *m'éd* (*me'ôdh* hébreu) est placé devant le verbe, comme on a *m'éd tmtḫṣn* « elle frappe fort » dans le poème sur la déesse Anat (VIROLLEAUD, *Syria*, 1937, p. 94, l. 23).

13. L'expression *w'ap ank* se rattache à ce qui précède : « et aussi moi ! ».

14-15. Le mot *nḫt* équivaut à *nuḫti* « je me repose » dans une lettre d'el-Amarna (KNUDTZON, 147, 56). On peut comparer l'usage du parfait *nwḫ* dans *Job*, III, 26. La première radicale de *šmny* correspond à l'arabe ث. J'avais songé d'abord à l'accadien *simânu*, d'où provient l'araméen *zemân* et l'arabe *zamân* « temps », ce qui aurait donné : « mon temps est fini ». Mais on est d'accord à rattacher *simânu* à la racine *wsm*, ce qui exclut la transcription *šmn* dans l'alphabet d'Ugarit. On pourrait, du point de vue phonétique, reconnaître dans *šmny* le nombre ordinal « huitième ». Il est difficile de savoir de quel huitième il s'agirait. Je propose donc de faire dériver *šmn* de la racine arabe وثم « courir ». Le substantif signifiera « course, voyage », qui cadre bien avec le contexte.

16. Pour le sens de *mnm*, accad. *manama*, cf. *Syria*, 1934, p. 396. Ici le mot *šlm* est le substantif *šulmu*, hébr. *šâlôm*, arab. *salâm*.

17. L'expression *rgm ššb* combine *rgm* « mot, parole » (verbe *rgm* à la l. 2) et le causatif de *šb*, exactement comme en hébreu *hêšibh dâbhâr* « rendre mot »,

pour signifier « répondre ». On a l'imparfait *rgm yšśb* « il répondra un mot » dans *RS.*, 1929, n° 3, l. 45, 46.

28 août 1937.

E. Dhorme.

P. S. — Après avoir achevé cet article, j'apprends qu'une autre lettre de *Talamyanu* (ou *Talmayan*) a fait l'objet d'une communication de M. Virolleaud à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (séance du 29 octobre 1937).

E. D.

UN BILINGUE ARAMÉEN-GREC DE L'ÉPOQUE PARTHE A DOURA-EUROPOS

PAR

LE COMTE DU MESNIL DU BUISSON.

Dans les premiers jours de mars de cette année (1937), mon confrère et ami, M. Frank E. Brown, poursuivant des sondages dans le temple d'Atargatis et Hadad, ouvrait une fosse devant l'entrée du sanctuaire principal ; il ne tarda pas à y découvrir les vestiges de l'ancienne façade effondrée de ce côté. C'est au milieu de ces matériaux qu'il mit au jour l'inscription dont nous allons parler (fig. 1).

La partie araméenne du texte peut se transcrire ainsi :

דכרנא טבא למלכין בר
שמישי מחוזא די קריב
מן עבדא [ה]דין לשמש אלהא
דנרא ΛΙ על חיו[ה]י לעלם

Le mémorial bon (fait) pour Malkiôn, fils de Shomêshi, de la ville (ou de Mâḥôzâ), qui a donné de cet ouvrage, à Shamash, le dieu, 100 deniers, pour sa vie à jamais (= son salut).

La partie grecque porte :

Μαλχιῶν Σομέσου
ἔδωκεν εἰς τὸ ἀνάλω-
μα θεοῦ (sic) Ἡλίῳ [δηνάρια] [1] ρ' ὑπὲρ σω-
τηρίας

Malkiôn, fils de Somesos, a donné pour la dépense du dieu (sic), *à Hélios, 100 deniers, pour (son) salut.*

[1] Mot représenté par un X barré horizontalement en son milieu, cf. *infra*, p. 151 et fig. 1.

Θεοῦ est sans doute une faute de graveur ; le modèle portait probablement θεῷ Ἡλίῳ, « au dieu Hélios ».

Pour la partie sémitique, l'absence de textes de comparaison laisse subsister un doute pour quelques lettres ; le sens paraît obliger à lire *vav* ou *yod* des caractères qui ne se différencient pas les uns des autres. Dans quelques mots, on peut hésiter sur la lecture de ces lettres. Cette confusion graphique



Fig. 1. — Le bilingue de Doura-Europos.

serait naturelle en araméen-judaïque. Dans ce texte qui offre, nous le verrons, une affinité avec l'écriture pehlvi, on s'attendrait à trouver le *yod* transcrit par une haste plus ou moins droite et le *vav* par une boucle plus ou moins fermée.

Pour la confusion du *hé* et du *ḥet* en une forme voisine de N, elle est habituelle dans le pehlvi des monnaies arsacides [1]. Elle ne nous étonne pas dans l'araméen de Doura. Pour la clarté, nous avons transcrit tantôt *hé*, tantôt *ḥet* une

[1] J. de Morgan, *Manuel de numismatique orient.*, 1923, p. 295. Dans le mandéen, la confusion est complète.

lettre qui en réalité a la forme d'un *ḥet*. Notons que le *dalet* paraît ponctué dans les mots הדין et דנרא. Il semble qu'on ait gravé un point dans le ב à la première ligne.

Le nom de Μαλχιῶν s'est déjà rencontré en grec [1]. Littmann [2] et Wuthnow [3] donnent à ce nom pour correspondant sémitique *Malkì-ôn*. Σομέσου, au génitif [4], correspond au sémitique שמישי diminutif de שמש « le Soleil [5] ».

Le mot suivant n'est pas traduit dans la partie grecque de l'inscription ; il n'est sans doute pas essentiel à la compréhension du texte. Plusieurs lettres présentent une incertitude de lecture ; la 2e peut représenter *hé* ou *ḥet*, la 3e *yod* ou *vav*, suivant ce que nous avons dit au début, la 4e pourrait être considérée comme un *bêt* pour comparaison avec le mot מבא à la ligne 1. Nous voyons cependant deux différences qui nous incitent à lire *zein :* le haut de la haste est inclinée vers la droite ; de plus, la base dépasse légèrement la ligne horizontale de l'*alef ;* il n'y a pas de réelle soudure vers la gauche. Nous obtenons dans notre lecture le mot מְחוֹזָא qui désigne une ville fermée, cité ou comptoir. Ce mot est à rapprocher de l'arabe حَوْز, « clôture ». En syriaque le sens de *moḥoûzo'*, « ville fortifiée », est bien attesté. La ville par excellence, « Màḥôzâ » c'est « la Capitale [6] » probablement ici Ctésiphon ; toutefois « de la ville » pourrait signifier simplement « de cette ville », c'est-à-dire « de Doura » [7]. Pour la construction du nom de personne et du patronyme suivi du toponyme d'origine sans préposition, on comparera avec l'inscription syriaque provenant du même temple [8] ; elle présente la même particularité grammaticale.

Le mot suivant n'est pas moins difficile à lire. La seconde lettre ressemble

[1] *C. I. G.* 4648 = Waddington, 1910 ; *C. I. G.*, 4520 = Waddington, 2557 ; Prentice, *Inscr.*, 144 A.

[2] F. Preisigke, *Namenbuch*, s. v.

[3] H. Wuthnow, *Menschennamen*, p. 148, racine מלך.

[4] Cf. *Princeton, Sect. A*, 803, 4 (Σομέσου). Sur l'équivalence *yod* final = ος, cf. Dalman, *Gram. des Jud. Palest. Aram.*, p. 185.

[5] Wuthnow, p. 172. La forme شميس signifie « le petit Soleil » (forme *quṭaîl*).

[6] Dalman, *Aram.-Neuheb. Handw.*, 1922, p. 230, *b*, 4 « Ortsname ». Comparez aussi à l'assyrien *maḥâzu*, « la ville ».

[7] On songera aussi à מְחוֹזָאָה, *Ibid.*, « Bezirkshaupt », « Chef de district ». Nous écartons ce sens parce que le titre nous paraît trop important pour avoir été omis dans le grec. Le second sens « aus Machoza », « de la ville de Màḥôzâ » serait plus acceptable pour le sens.

[8] *Rep.* III, p. 69 et 117, pl. XIX, *Rev. des Arts asiat.*, 1937, p. 85.

au *noun* final palmyrénien, ce qui inciterait à lire דן et à comprendre « de cette ville-ci », c'est-à-dire de façon précise « de Doura ». Il y a plusieurs difficultés : on s'attendrait à trouver דנא, ou mieux encore אדין comme à la ligne suivante ; de plus, et cela est plus grave, le texte ne parait pas distinguer le *noun* final, la lettre étant écrite toujours par une longue haste verticale, formant vers le bas un crochet à gauche. Une comparaison avec les autres lettres inciterait à voir dans le signe douteux un *yod*, un peu trop grand ; l'anomalie de la tête de la lettre pourrait avoir été produite par quelque défaut de la pierre. Il faudrait donc lire די, pronom relatif reliant les deux parties de la phrase. C'est cette seconde lecture que nous avons adoptée.

La particule מן veut marquer sans doute que la somme versée ne couvre qu'une partie de la dépense faite pour tel ouvrage établi en faveur de la divinité. Cependant le sens attributif ou causatif simple serait possible se rencontrant fréquemment en palmyrénien[1]. Le grec ἔδωκεν εἰς τὸ ἀνάλωμα signifie « a payé pour la dépense » telle somme. עבדא s'entend de tout espèce de travaux manuels ; il s'agit sans doute ici d'une construction du grand temple, peut-être, d'après les circonstances de la découverte, d'une partie du sanctuaire principal, ou d'une annexe. Dans la dédicace de la grande synagogue[2], הדין détermine comme ici l'objet même de la donation.

לשמש אלהא, « Pour Shamash, le dieu » est à rapprocher de la formule לבעלשמין אלהא, « pour Ba'al Shamim, le dieu » dans l'inscription palmyrénienne 23[3].

La mention de Shamash (= Ἥλιος du grec) est importante, car le dieu apparait très rarement à Doura, ailleurs que dans les noms théophores[4]. On ne doit pas s'étonner toutefois de rencontrer le culte du Soleil joint à celui d'Hadad[5] et d'Atargatis, le groupe constituant la grande triade héliopolitaine. Nous avons montré récemment que les trois divinités figuraient dans les peintures de la synagogue de Doura[6].

[1] Cf. p. ex. le *Tarif de Palmyre*, II, 4, 5, 9, 10, etc., « pour telle chose ».

[2] *Biblica*, 1937, p. 164.

[3] *R. E. S.*, 1936, p. XXXI.

[4] Cf., p. ex., Cumont, *Doura*, p. 362 : Rostovtzeff-Welles, *Rep.*, VI, p. 425, etc.

[5] A Zendjirli, dès le VIII[e] siècle avant J.-C., nous trouvons deux fois mention du groupe Hadad, El et Shamash ; cf. Février, *La religion des Palmyréniens*, p. 85.

[6] *La Gazette des Beaux-Arts*, 1936, p. 83-94, *Un temple de Soleil dans la synagogue de Doura-Europos*.

Pour la transcription de *denarius*, en grec δηνάριον, la forme la plus complète est דִּינָרָא, au pl. דִּינָרִין, qu'on rencontre dans le *Targoum*[1]. Le *Tarif de Palmyre* rédigé en 137 de notre ère écrit דינר et דנרא, mais habituellement דנר[2]. On remarquera que notre texte ne porte pas דנרין, comme à Palmyre[3], mais דנרא au pluriel. Dans le *Tarif de Palmyre*, la traduction grecque[4] utilise toujours pour indiquer le nombre de deniers le signe du X barré horizontalement[5] suivi de lettres-chiffres grecs comme dans notre bilingue.

Le signe ∧ avec la valeur 10 se rencontre sur certaines monnaies grecques à légendes sémitiques et sur celles de Phénicie d'Alexandre à légende grecque[6].

Les expressions finales sont communes dans l'épigraphie de Palmyre. על חיוהי לעלם[7], « pour sa vie éternellement » égale ὑπὲρ σωτηρίας, « pour (son) salut ».

Ce qui frappe avant tout dans notre inscription, c'est que la partie sémitique précède le grec, et qu'elle est en même temps plus correcte et plus développée. « Au Ier siècle, dit M. Cantineau, une forte proportion d'inscriptions étaient rédigées en araméen seulement, et dans les bilingues le palmyrénien est souvent *suivi* d'un simple *résumé* en grec. Puis à partir du milieu du Ier siècle le texte grec *précède*, exceptionnellement d'abord, puis habituellement, le texte palmyrénien qui souvent, au IIIe siècle, n'en est qu'un *résumé* »[8]. Le défaut d'alignement dans les caractères du texte sémitique nous paraît aussi un signe d'ancienneté que l'on retrouve dans l'inscription palmyrénienne 1 de Doura, qui est datée de 32 avant J.-C.[9]. Le grec apporte peu de précisions quant à la date. M. Brown remarque toutefois que l'*oméga* carré n'apparaît pas à Doura après 175 de notre ère ; quant au mélange des caractères carrés et

(1) II *Rois*, V, 5 ; Dalman, *Handw.*, p. 101-102 (note sur la valeur de cette monnaie).

(2) II, 48, דינר ; II, 102, 106, 110, 120, 126, 127, 149, דנר ; II, 48, דנרא.

(3) Cantineau, *Inventaire*, III, p. 33 ; *Gram. du Palm.*, p. 120.

(4) Dittenberger, *Orient. gr. inscr.*, II, n° 629, p. 323 et seq.

(5) Cagnat, *Cours d'épigr. lat.*, p. 24-25 (pl.), 34 et 472, ancienne origine du signe, p. 30 ; S. Reinach, *Traité d'épigr. grecque*, p. 234, nos 32 et 236.

(6) J. de Morgan, *Numismatique orient.*, p. 27.

(7) Cantineau, *Gram. du palm. épigr.*, p. 65-68 et 97. על = ὑπέρ, p. 139. On trouve à Palmyre : « sa vie », possesseur masc., חיוהי (fréquent), חיוהי, חיו, חוה (faute ?) ; féminin, חיוה. L'état constr. est חיי, la forme -חיו n'étant usitée que pour la 3e pers. masc. sing. Ce mot est rendu en grec par ἡ ὑγεία, *Inventaire*, VI, 5.

(8) Cantineau, *Dialecte arabe de Palmyre*, p. 4, note ; *Gram. du palm.*, p. 5.

(9) *R. E. S.*, 1936, p. XVIII.

arrondis dans un même texte, il y est bien attesté dès 32-33 après J.-C. [1]. Il n'y a rien à déduire, sans doute, de l'emploi ici de deniers de préférence aux drachmes. L'argent romain était la monnaie courante à Doura sous le règne de Vespasien et sans doute avant, et M. Franz Cumont reconstitue le mot δη]νάρια dans un parchemin qui ne peut guère être moins ancien que le commencement de notre ère [2].

Il est plus important de noter que le don mentionné dans l'inscription paraît s'appliquer à une construction faite dans le temple d'Atargatis et Hadad édifié en 31 de notre ère ; nous avons là une indication d'autant plus précieuse que l'inscription a été trouvée avec deux autres relatives aussi à des constructions du temple ; l'une datée de 34/35 de notre ère se rapporte à l'édification de φαλλοί ; l'autre de 36/37 concerne la dédicace d'une chapelle de congrégation [3]. Il est donc probable que notre texte a été gravé en 31 après J.-C. ou peu d'années après.

Comte du Mesnil du Buisson.

NOTE ADDITIONNELLE

M. du Mesnil du Buisson a eu le mérite de débrouiller le texte araméen qui précède, dont les caractères ne sont pas des plus courants, ni la gravure des plus soignées.

Nous ne pensons pas que, à la ligne 2, מחזיא soit possible, parce que le *zain* serait lié à la lettre qui suit, ce qui n'est pas acceptable. La lecture מחזנא serait meilleure. Il peut ne s'agir que d'un terme élogieux.

La date de 31 ap. J.-C. ou peu après, que propose M. du Mesnil, nous paraît trop ancienne. L'écriture du texte araméen est voisine de ce qu'on appelle le chaldéo-pehlvi, qu'Euting datait du IIIe siècle de notre ère. Il n'y a qu'une différence avec le tableau d'Euting, c'est la forme du *shin*, qui ici est pleine et annonce la forme syriaque ; ce ne peut être une forme très ancienne. Nous inclinons donc à placer ce texte dans la première moitié du IIIe siècle, c'est-à-dire non à l'époque parthe, mais sous les Sassanides.

R. D.

[1] Cumont, *Doura*, p. 417, n° 65.
[2] *Ibid.*, p. 298-299, II, A, 34.
[3] M. Rostovtzeff, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 25 juin 1937, p. 201-204. Le grec du bilingue lui paraît du Ier s.

TADMOREA

(*Suite*) [1].

PAR

J. CANTINEAU

36° Textes de l'hypogée de Yarḥai.

Les résultats de la fouille de cet hypogée, situé dans la *Vallée des Tombeaux* ou Nécropole Ouest, ont été brillamment publiés par MM. R. Amy et H. Seyrig, dans un article intitulé « *Recherches dans la Nécropole de Palmyre* », *Syria*, 1936, p. 229 à 266, et pl. XXVI-LII. En publiant les textes palmyréniens découverts dans l'hypogée, je me référerai constamment à cette publication, citée sous l'abréviation : *Recherches*.

a) *Texte de fondation* (*Recherches*, p. 242, n° 12 et p. 258 ; pl. XXXVII, n° 5).

Plaque de calcaire tendre (se trouvant au Dépôt des Antiquités, n° A 383), au milieu de laquelle, dans un cartouche mouluré mesurant 0 m. 175 de long sur 0 m. 14 de large, est gravée une inscription palmyrénienne de 7 lignes, mutilée dans le coin inférieur droit. Ses caractères, soigneusement gravés, ont 1 cm. 20 de hauteur. De chaque côté du cartouche figure un buste d'homme imberbe. On se reportera à la photographie publiée dans *Recherches*, pl. XXXVII, n° 5. Un petit fragment provenant de la partie mutilée de l'inscription ne se trouve pas sur la photographie. Je l'ai remis à sa place dans le fac-similé ci-dessous.

1. בירח ניסן שנת cc[c]c
2. xix בת קבור[א] דנה
3. עבד ירחי בר ב[ר]יכי בר
4. [תי]מרצו ל[ה ול]בנוהי
5. [ו]לבני בנוהי ד[י עלמא
6. [י]ליקר [בריכי] אבוהי
7. [י....מא....א]חי אמה

Traduction : « *Au mois de Nisân, l'an* [4]*19* (avril 108) *cette maison de sépul-*

[1] Voir *Syria*, 1933, p. 169-202 ; 1936, p. 267-282 et 346-355 ; 1938, p. 72.

ture a été faite par Yarḥai, fils de Barîkhî fils de [Tai]*marṣû, pour* [lui], *ses fils,* [et les fils de ses fils], *à jamais,* [et] *pour honorer* [Barikhi] *son père,* [et..... frères] *de sa mère.* »

La restitution de la date est certaine : l'écriture (outre le style général de la tombe : *Recherches*, p. 259) empêche de lire 319.

Les noms propres sont bien connus. — La restitution du début de la ligne 5, malgré sa vraisemblance, ne concorde pas parfaitement avec les traces de bas de lettres qu'on voit sur le petit fragment. — Toute restitution du début de la ligne 7 paraît impossible, les éléments subsistants étant trop peu nombreux. A la fin de la ligne, je lis, sous toutes réserves, [א]חי אמה « frères de sa mère », bien que la mention des oncles maternels du fondateur d'un tombeau soit tout à fait inattendue.

b) *Texte gravé au-dessus de la porte du tombeau* (*Recherches*, p. 259).

On ne sait pas où était placé le texte précédent : MM. Amy et Seyrig, *Recherches*, p. 242, déclarent : « Cette plaque n'obturait évidemment pas un logement funèbre, mais devait être fixée en quelque lieu de la paroi ». De cette place insolite, comme des petites dimensions de l'inscription, on doit conclure que ce n'était pas là le texte principal de fondation, mais plutôt une copie ou un résumé placé près de la tombe du fondateur de l'hypogée.

La place normale des textes de fondation d'hypogée est sur le linteau de la porte principale, ou dans un cartouche au-dessus de cette porte ; et, de fait, MM. Amy et Seyrig ont découvert l'angle inférieur droit d'un cartouche mouluré, scellé au-dessus de la porte. Ce fragment de cartouche, actuellement au Dépôt des Antiquités sous le numéro A 356, mesure 0 m. 22 de long et 0 m. 27 de haut.

Les caractères, très beaux et du IIe siècle, mesurent en moyenne 3 cm. de haut. — Le texte est fort mutilé ; on distingue seulement :

....
1. [תימ]רצי....
2. ו . קים......
3. פלגות.......
4. ליקר ....
5. ניסן שנת....

A la ligne 1, on distingue le nom de *Taimarṣû*, fondateur du tombeau. Ce qui reste de la ligne 2 est énigmatique. A la ligne 3, פלגות *moitié*, ce qui laisse soupçonner ou bien que Yarḥai n'avait pas construit seul l'hypogée, ou bien que certains de ses parents y avaient droit de sépulture.

A la ligne 4 « *pour l'honorer* ». A la ligne 5 : « ... *avril, l'an...* ».

c) *Texte de cession d'une partie de l'hypogée* (*Recherches*, p. 259 à 262, et pl. XLVIII, 3).

Il s'agit d'une grande inscription bilingue trouvée dans la galerie principale de l'hypogée. Elle figure maintenant au Dépôt des Antiquités sous le nº A 368. Elle mesure 0 m. 53 de haut, et 0 m. 48 de large. Elle comporte 15 lignes de grec (haut. des caractères : 2 cm.) et 6 lignes de palmyrénien (haut. des caractères : 1 cm. 8).

Le grec ayant été déjà savamment édité par M. Seyrig, je me contenterai de reproduire ici sa lecture et sa traduction :

1. τὸ ἀνατολικὸν πλευρὸν σὺν τῇ ἐν αὐτ-
2. ῷ ὀρυγῇ ψιλῆς ἐξέδρας τῆ(ς τῶ)ν εἰσιόντων
3. τὸ τοῦ σπηλαίου θύρωμα εὐθὺς ἐν εὐω-
4. νύμοις, μέχρι τῆς ἐρεσθηκυίης ἐν κόν-
5. χῃ νείκης παρινῆς τῆς κατὰ μέσον [τῆς]
6. ἄντικρυς ἐξέδρας σὺν τ(α)ῖς ἐπάνω [αὐ]-
7. -τῆς ἐν γεισώματι νεκροθήκαις τρε[ῖσι].
8. καὶ τὰς ἐν τῷ αὐτῷ πλευρῷ νεκροθήκ-
9. ας σὺν παντὶ κοσμῷ καὶ δικαίοις ἐξε-
10. χώρησαν Ἰούλιοι Αὐρήλιοι Αἰράνης
11. καὶ Μαλώχας οἱ Γερμάνου Ἰουλίῳ Αὐρ-
12. ηλίῳ Θεοφίλῳ Θαιμάρσου τοῦ Ζεβεί-
13. δου αὐτῷ τε καὶ υἱοῖς καὶ υἱωνοῖς καὶ
14. ἐγγόνοις εἰς τὸ παντελές. ἔτους βνφ',
15. Λώου.

Traduction : « *Au mois de Lóos 552, Julius Aurelius Hairân et Julius Aurelius Malochas, (tous deux) fils de Germanus, ont cédé à Julius Aurelius Theophilus, fils de Taimarsô et petit-fils de Zebida, pour lui, ses fils, petits-fils et descendants à jamais : la paroi orientale avec l'amorce d'exèdre vacante qui se trouve immédiatement à droite pour ceux qui entrent par la porte du caveau, jusqu'à la Victoire de marbre dressée dans*

une niche au milieu de l'exèdre qui est à l'autre bout, y compris les trois tombes (placées) dans l'entablement au-dessus de la Victoire; (de même) les tombes de la dite paroi avec tout leur ornement et les droits (qui y sont attachés). »

Texte palmyrénien :

1. סטרא דנה מדנחיא די מערתא מעליך
2. בבא רבא עד נוקא די קימא לקבלה ותצבתה
3. וקשטוה רחק יוליא אורליא חירן ומלוכא
4. בני גרמנא ליוליס אורליס תיפילס בר תימרצו
5. [ז]בידא לה ולבנוה ולבנא בנוה ליקרהון די
6. עלמא בירח אב שנת DLII

Traduction : « *Cette paroi orientale de l'hypogée (quand on entre par la grande porte) jusqu'à la Victoire qui est placée en face d'elle, ainsi que son ornementation, et ses arcs (?), a été cédée par Julius Aurelius Ḥairan et par Julius Aurelius Malôkhâ, fils de Germanus, à Julius Aurelius Theophilos, fils de Taimarṣû, fils de Zebîdâ, pour lui, ses fils et les fils de ses fils, pour les honorer à jamais. Au mois de Ab, l'an 552 (août 241)* ».

Le texte palmyrénien est infiniment plus simple que le texte grec : il paraît en être le résumé. Il ne contient rien qui s'oppose aux interprétations qu'ont données du texte grec MM. Amy et Seyrig. Tout au plus remarquera-t-on que לקבל, comme ἄντικρυς, signifie plutôt *en face de* que *à l'autre bout de*.

Ni la langue de ce texte, ni ses noms propres n'appellent de remarques particulières. On notera seulement קשטוה, m. à m. *ses arcs* : on peut se demander s'il s'agit des loculi eux-mêmes ou des conques situées à l'extrémité de la tombe? D'après la chronologie habituelle, la date correspond, non à août 240, mais à août 241.

d) *Inscription gravée sous le groupe* (*Recherches*, p. 250 et pl. XLVII, 1.)

Ce groupe représente un prêtre, coiffé du mortier sacerdotal, allongé sur un lit, un vase à boire dans la main. Au-dessus de lui deux jeunes garçons coiffés également de mortiers. A ses pieds une femme assise. Sous cette femme est gravée une inscription palmyrénienne de 3 lignes (dimensions : hauteur, 0 m. 07 ; longueur, 0 m. 26 ; hauteur des caractères : 1 cm. 6).

1. צלמת נצא ברת תופילס
2. אתת בונא בר תימרצו
3. חבל

Traduction : « *Image de Neṣâ, fille de Théophilos, épouse de Bônnê, fils de Taimarṣû ; hélas !* »

On pourrait hésiter sur la lecture du nom de la femme, car cette inscription a des צ exactement semblables à des ת — d'autant plus que les noms propres נצא et נתא sont, à ma connaissance, également non attestés — mais l'inscription g) fournit indubitablement le nom féminin נצא.

Cette femme pourrait être la fille du Julius Aurelius Theophilos nommé dans le texte précédent, car l'écriture de ce petit texte est du IIIe siècle.

e) *Inscription d'Aqmâ* (*Recherches*, p. 251 et pl. XLVII, 2).

Bustes de deux femmes dont l'une passe le bras gauche autour des épaules de l'autre, qui a un voile dorsal derrière elle. MM. Amy et Seyrig pensent que cette scène représente une défunte consolée par une de ses parentes encore en vie. Ces deux bustes figurent au Dépôt des Antiquités sous le n° A 450. Une inscription palmyrénienne de quatre lignes est gravée à côté de la tête de la première femme ; elle est légèrement mutilée sur la droite. Ses dimensions sont : hauteur, 0 m. 075 ; largeur 0 m. 08. Les caractères ont 1 cm. 2 de hauteur moyenne.

1. [א]קמא
2. [ונ]יני בני
3. [נב]ימא
4. חבל

Traduction : « [A]*qmâ* et [N]*inai*, *enfants de* [Neb]*ômâ*, *hélas !* »

Ces restitutions sont assez probables : נבוי n'est pas attesté, mais on connaît נבויא : *Inv.* IV-1$_1$; נבומא n'est pas non plus attesté, mais on connaît d'une part des noms théophores en -נבו, et d'autre part, des noms théophores en -מא : בילמא par exemple. On notera בני « fils » au lieu de בנת « filles » qu'on attendrait : il s'agit peut-être d'une distraction du graveur.

f) *Buste de Worod* (*Recherches*, p. 251 et pl. XLVIII, 2).

Buste masculin barbu ; à droite de la tête, deux lignes de palmyrénien ; il figure au Dépôt des Antiquités sous le n° A 384. Dimensions de cette inscription : hauteur 0 m. 055, longueur 0 m. 06 ; hauteur moyenne des caractères : 1 cm. 5.

1. וררד
2. חבל

Traduction : « *Worod, hélas !* »

On retrouve ici un nom propre illustré par le célèbre *argapet* de Palmyre, Septimius Worod : *Inv.* III, 6-11.

g) *Fragment isolé.*

Inscription palmyrénienne de trois lignes, sur un fragment isolé, qui paraît avoir figuré au-dessus de l'épaule droite d'un buste féminin. Se trouve maintenant au Dépôt des Antiquités, sous le n° A 385. Dimensions : hauteur, 0 m. 06 ; longueur, 0 m. 10 : hauteur des caractères : 1 cm. 5.

1. נצא ברת
2. ירחי בר
3. בריכי חבל

Traduction : « *Neṣâ, fille de Yarḥai, fils de Barîkhî; hélas !* »

Il s'agit évidemment d'une autre personne que *Neṣâ, fille de Théophilos*, visée dans l'inscription d). D'ailleurs l'écriture, notablement plus archaïque, pourrait être du IIe siècle : cette Neṣâ est donc sans doute la fille du fondateur du tombeau.

37° L'emplacement de la kepp^ethâ.

Petite stèle sans aucune ornementation, trouvée dans la démolition des maisons, à l'est de l'ancien village. Maintenant au Dépôt des Antiquités, n° A 389. Elle porte une inscription palmyrénienne de deux lignes, parfaitement intacte. Dimensions : longueur, 0 m. 29 ; hauteur, 0 m. 06 ; hauteur moyenne des caractères, 1 cm. 8. L'écriture est très nettement de la première moitié du I[er] siècle.

1. דכיר עגילו ובנוהי
2. דיהב אתרא לכפתא

Traduction : « *Qu'on se souvienne de 'Ogeilû et de ses fils, qui a donné l'emplacement pour la* kepp[e]thâ ».

Le mot כַּפְּתָא désigne en araméen tout édifice comportant une *voûte* : arc. coupole, etc. On se demandera donc si la *kepp[e]thâ* dont il est question ici, est un édifice funéraire, religieux ou civil. Si, d'une part, le fait de *donner* un emplacement fait penser à un édifice religieux, d'autre part, l'absence de toute mention d'une divinité est à signaler.

38° Statue d'Adônâ.

J'ai publié dans *Inv*. VIII, 67, le texte de fondation d'un tombeau, dans lequel figure le nom de אדנא בר שעדי בר .... אקמל. Voici un nouveau texte au nom de ce personnage. C'est une plaque de pierre, trouvée à l'ouest du sanctuaire de Bêl, dans le quartier de Ḥârt eč-Čes̱r. Maintenant au Dépôt des Antiquités, sous le n° 847. Dimensions : hauteur, 0 m. 32 ; longueur, 0 m. 35. Elle porte quatre lignes de palmyrénien, en grands caractères archaïques de 4 cm. 5 de haut.

1. צלם אדנא.......
2. בני שעדי בר....
3. [א]קמל בירח....
4. ....LXX......

Traduction : « *Image d'Adônâ* (ou *Arwânâ*)... *enfants de Šaʿdai, fils de... Aqqimil... 70...* »

La lecture et la vocalisation du n. pr. אדְונא ne sont pas sûres : de Vogüé lisait *Adônâ ;* le *Corpus*, nº 4121 lit *Arwânâ*.

La graphie de ce texte est fort archaïque, et fait penser à celle de *Inv.* VIII, 56 = *Corpus* 4113, de mars 9 de notre ère, malgré la date qui semble être au moins 370, c'est-à-dire 59 de notre ère.

39º Tombeau de Barea et de Bôrophâ.

On sait que la partie supérieure de l'inscription *Inv.* VIII, 61 = *Corpus* 4163 manquait jusqu'à maintenant. On vient heureusement de la retrouver, dans la cour du sanctuaire de Bêl. Le texte complet de cette inscription s'établit dès lors ainsi :

1. Ἔτους λυ' μηνὸς Δύστρου σπή-
2. -λαιον ταφεῶνος ὤρυξαν Βαρέ-
3. -ας καὶ Βωρόφας οἱ Ραββήλου
4. [τοῦ Βαρέα ἑ]αυτοῖς καὶ υἱοῖς (κ)αὶ υ-
5. ἱωνοῖς εἰς τὸν ἅπαντα χρόνον.

ΕΤΟΥCΛΥΜΗΝΟCΔΥCΤΡΟΥCΠΗ
ΛΑΙΟΝΤΑΦΕΩΝΟCΩΡΥΞΑΝΒΑΡΕ
ΑCΚΑΙΒΩΡΟΦΑCΟΙΡΑΒΒΗΛΟΥ

1. בירח אדר שנת CCCCXXX בת
2. קבורא דנה עבדו ברעא ובורפא
3. בני רבאל בר ברעא להון ולבני־
4. הן ולבני בניהון ליקרהון די עלמא

On voit que la transcription grecque Βαρεας de ברעא rend impossible la lecture Bèrre'â : il faudra chercher une autre interprétation.

Venons-en maintenant aux publications de textes :

40º Harald Ingholt (*Five dated tombes from Palmyra*, Berytus II, 1935, p. 57-120).

Le savant archéologue danois a fait à Palmyre d'importantes fouilles en 1924, 1925 et 1928. Si l'on attendait avec quelque impatience la publication de

leurs résultats, on n'accueillera qu'avec plus de satisfaction ce bel article, qui, il faut l'espérer, sera suivi de plusieurs autres.

C'est surtout dans la nécropole Sud-Ouest que M. H. Ingholt avait fouillé. Son article contient la publication des cinq principales sépultures qu'il a découvertes : tombeau de 'Athènathan, de 98 de notre ère (p. 58), tombeau de Julius Aurelius Malè, de 109 (p. 75), tombeau de Malkû de 115 (p. 90), tombeau de Naṣrallât, de 141 (p. 108), tombeau de Bar'à, de 186 (p. 114). Ces tombes sont décrites avec un grand soin ; 24 planches permettent de se faire une idée exacte de leur disposition, de leur décoration et de leur épigraphie.

C'est ce dernier point de vue qui nous intéressera ici plus spécialement. On trouvera dans l'article de M. H. Ingholt trente-huit inscriptions se répartissant ainsi : cinq textes de fondation (dont trois bilingues), vingt-deux textes de cession (dont un bilingue), dix textes accompagnant des bas-reliefs funéraires, et un texte donnant seulement une date. On voit que c'est là une contribution fort importante à l'épigraphie funéraire palmyrénienne ; on notera surtout l'abondance des textes de cession de sépulture : grâce à la publication de M. H. Ingholt, ce genre de textes est beaucoup mieux connu et si toutes les obscurités des inscriptions analogues du Tombeau des Trois Frères (*Corpus*, 4171 et suivantes) ne sont pas éclaircies, certains points sont maintenant élucidés : c'est ainsi que דכן de C 4174 trouve sa véritable interprétation : « purs » grâce aux inscriptions Malkû VI, VII et VIII.

A la fin de l'article un index énumère mots et noms propres inédits : il n'y en a pas moins de 73 (dont 34 nn. ppr.), auxquels il faut ajouter 8 transcriptions grecques de noms propres palmyréniens. C'est là une riche moisson dans laquelle on remarquera : des noms de certaines parties de la sépulture comme זבוקתא et קרנא « angle, coin » (le premier étant peut-être un angle *rentrant*, d'après arabe *zābūqat*, et le second un angle *saillant*) ; כפיא « niches voûtées » ; פלטיא « avenue, voie (à l'intérieur de la sépulture) », grec πλατεῖα ; קרקסא (grec κερκίς) « passage voûté qui divise en deux la chambre centrale » ; de nombreux adjectifs de relation : בריא « extérieur », גויא « intérieur », גרביא « septentrional », etc. ; des noms propres théophores : אמתשלמן, בתשמיא, עבשמיא, עבדשמיא ; des noms propres iraniens אפרהט, ססן ; d'autres encore qui posent d'intéressants problèmes comme חשבב, Θοσαέβεου. — On a là un ensemble de trouvailles linguistiques dont M. H. Ingholt a le droit d'être fier.

Voici quelques remarques sur des détails de lecture (les fautes d'impression étant volontairement laissées de côté) :

'Atênatan, I, grec, l. 3, lire εἴς τε ἑαυτὸν au lieu de εἴς τε αὐτὸν, lecture contredite par la planche XXIV.

Le nom propre זבדבול doit être transcrit *Zabdibôl* d'après grec Ζαβδιβωλου, *Inv.* III, 28, etc., et non *Zebadbôl*, p. 60.

La terminaison *-ê* d'état emphatique masculin pluriel n'est pas la « contraction » (p. 61) de la terminaison *-ayyâ* : voir Nöldeke, *Beiträge*, p. 48-55.

Malê, II : A l'an 504 des Séleucides correspond l'an 193 de notre ère et non l'an 183 comme il est dit p. 76 et 77.

Malê, II, l. 1 : la pierre porte מעלך et non מעליך.

Malê, IV (p. 78), l. 2. La pierre porte בתר בבא et non בתר בנא ; le mot בנא, qui, en bas de la page, est rapproché de la préposition בן « entre », n'existe point. Il faut comprendre «... *depuis l'angle de l'exèdre qui est après la porte...* »

A la ligne 3 de la même inscription, la date est 535 et non *531*, après vérification sur la pierre. A *Keslûl* 535 correspondra *décembre* 223 et non *février* 219.

Malê, IV f (p. 81) : lire אמן « *notre mère* » et non אמון.

Malê, VII (p. 83), l. 7 : la pierre porte תרן « deux » et non תרין.

Malê, VIII (p. 86), l. 12 : le mot בי qui est commenté p. 88 et p. 120 et qui figure même à l'*index*, p. 117, ne se trouve pas sur la pierre (comme on peut le vérifier sur la planche XXXVIII, 2). Il faut lire seulement... (11) ...סטר מן גומחא חד (12) בריא די בתרה «... *à l'exception de l'unique loculus extérieur qui est après...* »

P. 89, l. 5, l. תרן au lieu de תרין.

Malkû, I (p. 90) est évidemment la même inscription que *Inv.* VIII, 60, dont les deux extrémités seulement se trouvent au Dépôt des Antiquités sous le n° A 153. — La date doit être lue 432 (= 121 de notre ère) et non 427, comme le prouvent la photographie, pl. XXXIX, 1 et mon propre dessin dans l'*Inventaire*.

Malkû, VII (p. 97), l. 1, lire סטרא au lieu de שטרא et גמחין au lieu de גומחין.

Malkû, VII (p. 98), l. 1-2. La lecture בתר אכסדרא בתר בנא תרן קרקסיא בתר (2) גומחין תלתא est erronée : le second בתר ne se trouve pas sur la pierre, et au lieu de בנא on lit בתא. Le texte est donc celui-ci :

.....בתר אכסדרא בתא תרן קרקסיא בתר (2) גומחין תלתא....

ce que je comprends : ... « *après l'exèdre, entre les deux* kerkides, *après trois* loculi ... » Le mot בתא est fort étrange, mais après examen de la pierre c'est la seule lecture possible. Le syriaque possède une préposition *bê(y)t* « entre » : Nöldeke, *K. s. Grammatik*. p. 99. Nous en aurions ici une forme בַּתָא (= בֵּיתַי) analogue à *bêné* en face de *bên* et à *taḥtay* en face de *tᵉḥêt* ?

Même inscription, l. 2 (p. 99) : la pierre porte אברהם et non אורהם.

Malkû, VIII (p. 99-100), l. 2 : Au lieu de בנא תרן קרקסיא, la pierre porte בתא תרן קרקסיא. On expliquera בתא comme ci-dessus.

Même inscription, à la fin de la ligne 2, au lieu de ולבנא בניהן, la pierre porte ולבנא בניה באב : « ... *et pour les fils de ses fils, en août*... »

Malkô, XIII (p. 107), l. 9. La pierre paraît porter קומת ou קימת et non קמת. Même inscription, l. 10 : La pierre porte comme date 585 (= 274) et non 590. Il reste néanmoins que cette inscription, de juin 274, est le texte palmyrénien le plus récent qu'on connaisse.

Ces inadvertances de lecture comportent un enseignement : pour éditer des textes longs et monotones, les copies à main levée exposent à des omissions, des additions, des dittographies, même si elles sont appuyées par des photographies (d'ailleurs parfois difficilement lisibles). La sécurité complète n'est obtenue qu'en ajoutant aux copies à main levée et aux photographies des dessins *à la chambre claire* d'après original ou d'après estampage. A la condition d'exécuter soi-même ces dessins, on obtiendra un contrôle tout à fait sûr de ses premières lectures.

41. R. du Mesnil du Buisson. *Inventaire des inscriptions palmyréniennes de Doura-Europos*, Revue des Études sémitiques, 1936, XVII-XXXIX. L'auteur, archéologue déjà connu, a eu l'heureuse idée de réunir les textes palmyréniens découverts à Doura-Europos par M. Fr. Cumont en 1922-1923 et par l'Université de Yale associée à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, sous la direction de M. Rostovtzeff en 1928-1936. Cette édition provisoire permettra d'attendre la publication définitive des fouilles de Doura.

Ce premier article contient 37 textes assez variés, différents par leur contenu comme par leur longueur ; ils sont accompagnés de fac-similés, mais on ne sait par quel procédé ces fac-similés ont été obtenus, de sorte que leur exactitude absolue n'est pas garantie. D'une façon générale, l'auteur est un débutant en épigraphie palmyréenne ; beaucoup de ses lectures sont surprenantes. J'en ai revu sur manuscrit quelques-unes, mais avec des éléments insuffisants : on souhaiterait prendre contact directement avec les textes. — Voici quelques objections de détail.

Inscription 1 : il s'agit d'un texte du plus haut intérêt par sa date (279 des Séleucides = 21 av. J.-C.) qui en fait le texte palmyrénien le plus ancien connu. Rien n'indique que l'inscription soit funéraire. Le mot הו qui commence le texte et que l'éditeur traduit par « *ceci* » est inhabituel en épigraphie palmyrénienne. Au lieu de בני ידיבול, je

propose de lire בני גדיבול, tribu connue. L'inscription commémore l'érection d'un temple à Bêl et à Yar'ḥibôl. L'écriture, qui est une mauvaise cursive, est intéressante.

Inscription 2 : la lecture et l'interprétation de בנן sont fort douteuses.

Inscriptions 3 et 6 : on transcrira : *'Awîdai.*

Inscriptions 7 et 8 : on lit sur les deux fac-similés בני et non בלי. Le nom אחמז est aussi très suspect ; ne faut-il pas lire אחמר ?

Inscriptions 9, 10 et 11 : le nom du père de מקימו doit probablement être lu, non pas חימי, mais תימי, nom propre bien connu. Sur l'inscription 10, קמן « petit » est naturellement à rejeter : on lit sur le fac-similé quelque chose comme אקמא ou אקמן.

Les inscriptions 12, 13 et 14 ont été déjà convenablement éditées par Torrey.

Inscription 15 : pourquoi מב est-il à l'état absolu, à côté de מכרא à l'état emphatique. La traduction de בכנן כתב : « *par la fondation d'une peinture* » surprendra, malgré les explications de l'éditeur. A voir le fac-similé, la lecture est loin d'être assurée.

Inscription 17 : חרתא est-il bien le « *graveur* » ?

La lecture de l'inscription 18 paraît fort difficile, et, par conséquent, conjecturale.

L'inscription 19 avait déjà été bien lue par MM. Dussaud et Ingholt.

L'inscription 20 est fort intéressante par les noms de *génies* qu'elle fournit, et dont l'un, אשרו, paraît se retrouver sur l'inscription *Tadmorea*, n° 4. M. du Mesnil du Buisson a raison de penser que dans l'inscription CaC14, il s'agit de *génies* analogues — mais il a probablement tort de voir dans אחיה un nom propre : la traduction « son frère » me paraît devoir être maintenue. — La traduction de בנישמכתא par *Ben-Yašim Mathâ* est trop commode : il faut comprendre בני שקקתא : « *les habitants de la ruelle* » ; il s'agit d'un sanctuaire de quartier.

On notera l'inscription 23 mentionnant l'érection d'une stèle à Zeus-Be'el Šemên (à qui l'auteur donne, on ne sait pourquoi, son nom phénicien Ba'al Šamim).

Dans l'inscription 25, l'éditeur a cru à tort que צירין voulait dire « *qui ont été peintes* » ; rien ne permet de traduire cette forme par un passif. Il s'agit d'un nom d'agent de forme *qāṭōlā*, donc *ṣāyōrîn* « *qui* (ont été) *peintres* » ; il est vrai que le ו est bien petit. n'est-ce pas un second yôdh ? — La lecture des noms propres תא[מ]א et צלת est fort contestable ; l'éditeur s'est sagement gardé de toute étymologie. Mais il a laissé passer sans aucune remarque le démonstratif הדא de type syriaque, au lieu de דא, forme habituelle en palmyrénien.

Inscription 27 : le nom propre אביהן doit être lu *Obaihan*, comme le prouve la transcription grecque que fournit l'éditeur lui-même : Οβεαν et le texte *Inv.* VII, n° 1.

Inscription 35 : on fera toutes réserves sur la lecture de la fin de la ligne.

Inscription 36 : on lit בסר et non בבר.

Ces quelques remarques sur des détails d'un opuscule fort utile, n'ont d'autre but que d'inciter l'auteur à faire mieux encore. Une étude un peu approfondie, au point de vue de la langue, de quelques dialectes araméens lui faciliterait sa tâche. Il fera bien aussi de se méfier des réminiscences hébraïques,

qui induisent en erreur plutôt qu'elles n'aident l'éditeur de textes araméens non israélites.

42. *Inventaire* VIII. *Le dépôt des Antiquités* (*suite*).

Voici quelques remarques intéressantes qu'ont bien voulu me communiquer sur cet opuscule le professeur E. Littmann, le R. P. Joüon et M. Fr. Rosenthal.

N° 51. Le nom de tribu בני עגרוד est lu par M. E. Littmann : (*Benê*) *'Ugrûd ;* il rapproche le nom arabe *'ġrd* (Ḥamâsa, K. el-Aghânî), et le nom mekkois moderne *'ugrûd* (Snouk Hurgronge, *Mekkanische Sprichwörter*, p. 104). Étant donné les très fréquents noms propres de forme *'uf'ûl : 'uḡdûm, 'umlûk, 'uṭrûš, 'uḥrûm, 'u'bûd*, etc., M. E. Littmann pense que *'Ugrûd* remonte à un plus ancien *'Ugrûd* par passage de *'aleph* à *'ayn* devant *r*.

N° 58. Sur l'état absolu לבני בניהון דכרין, voir ma *Grammaire*, p. 64.

N° 60. Il a été indiqué ci-dessus que cette inscription est en réalité le début et la fin de l'inscription *Malkû* de M. H. Ingholt. M. E. Littmann, qui restitue avec raison [א]סיא sur mon texte traduit ce mot par « médecin », comme M. Ingholt. Mais il s'agit peut-être d'un simple surnom.

N° 72. Au lieu de מנתא, lire מנתה (Fr. Rosenthal).

N° 73. מדי pourrait être une hypochoristique de מזבנא (E. Littmann).

N° 92. Le R. P. Joüon et Fr. Rosenthal remarquant, d'une part, l'improbabilité d'un adjectif בישיא faisant doublet avec בישא, d'autre part, l'étrangeté et l'inutilité d'une formule qui aurait tendu à faire préciser *pour les contemporains* le caractère *funéraire* de la statue, proposent de couper : צלמת אבישי « *Image* (féminine) *d'Abîšai* ». Toutefois, on notera que le ת et le א sont liés.

N° 96. Dans מקימת masculin, le ת serait un indice de caritatif, dans מקימת féminin, une désinence féminine (E. Littmann).

N° 97. E. Littmann propose de lire לצחת חבל (2) [חירן בר שכי בנ[ר (1) ; de לצחת, il rapproche syriaque *n^eṣaḥ* « briller, vaincre ».

N° 99. געל serait arabe *Ǧu'al-* : Ibn Ḥab. 12_{15}, Wüst. *Reg.* 185, Ibn Dor. 234_{14} ou *Ǧi'âl-* Ibn Dor. 140_{16}, 304_{13}, 326_{15} ; il existe un diminutif *Ǧu'ail-* Ibn Dor. 230_{9}, 140_{21} (E. Littmann).

N° 102. E. Littmann propose de lire קלינקא : Καλλίνικε.

N° 104. Le nom propre נחשטב « bonne augure » est attesté également par l'inscription *Malkhû* II de M. H. Ingholt et par l'inscription nabatéenne d'Iram (*Mélanges de l'Université Saint-Joseph à Beyrouth*, XVIII, 1934, p. 96) (E. Littmann, P. Joüon et Fr. Rosenthal).

N° 107. E. Littmann et Fr. Rosenthal se demandent si l'on ne pourrait pas corriger ainsi la ligne 3 et 4 : עת[נ]תן בר ברעתא.

N° 111. E. Littmann pense que עליא... pourrait être la fin d'un adjectif relatif tiré d'un nom de lieu. Il cite à ce propos les noms de lieu du Ǵ. Ḥaurân : *Ti'le* et *Mij'ale* — dont l'antiquité n'est d'ailleurs pas sûre.

N° 120, l. 5. Accentuer θάρσει (P. Joüon).

N° 121. D'après Fr. Rosenthal, קשת serait un nom propre.

N° 130, l. 3. E. Littmann propose de lire עקיבא, nom attesté dans la Michna, au lieu de עמיבא.

N° 136, l. 3. Il semble difficile de séparer בידן du nom propre בידא : *Inv.* III, n° 21, (E. Littmann).

N° 138, l. 8. Au lieu de דמי, lire plutôt רמי, déjà attesté par *Inv.* VIII, n° 23 (E. Littmann) ; comparer aussi רמו, dans mes *Inscriptions Palmyréniennes*, n° 37.

N° 142, l. 2. פנימן pourrait être le nom grec Φιλήμων, soit qu'il faille lire un ל au lieu d'un נ, soit qu'il y ait passage de *l* à *n* (E. Littmann).

N° 149, l. 1. Il vaudrait mieux lire קבו... que מבו..., car on pourrait ainsi restituer soit [נ]קבו (Ibn Dor. 132_{24}) : *Naqb-*), soit עקבו (E. Littmann) ; de son côté Fr. Rosenthal se demande s'il ne faut pas lire אמבו en comparant Ingholt, *Berytus* I, 1934, n° V.

N° 152, l. 1. חגגו est le nom arabe *Ḥaǧǧâǧ-* (E. Littmann).

N° 160. Le R. P. Joüon pense qu'un des motifs qui auraient fait donner le même nom successivement aux trois enfants pourrait être le désir de ne pas laisser disparaître le nom de l'aïeul : שבי. E. Littmann remarque qu'en l'absence de toute vocalisation, rien ne prouve l'absolue identité des trois noms : il est fréquent en pays arabe que des frères aient des noms tirés d'une même racine : *Ḥasan-Ḥusain*, *D̲i'b-D̲u'aib-D̲i'âb*. Il est possible qu'il faille vocaliser les trois noms : Ṡᵉbî-Ṡâbê-Ṡabbai, ce qui supprimerait le problème de leur identité.

N° 162. E. Littmann, propose de lire תאידרא [א]אידר-(2)-ת בר[א]שמ[י]ד[ב]ע[ע] (1), le nom עבדשמיא étant attesté par l'inscription *Naṣrallât* II, l. 1, de M. Ingholt, תאידרא serait le nom grec Θεόδωρε. — Malheureusement l'inscription est bien gravée, dans une écriture du IIIᵉ siècle très régulière, et toutes les lettres visibles sont certaines : la lecture de E. Littmann supposerait 4 fautes de graveur : 1° la 2ᵉ lettre de la 1ʳᵉ ligne est un ע et non un ד ; 2° il est impossible de lire יא à la fin du mot ; 3° on voit le début d'une lettre après le ת à la fin de la ligne, ce qui prouve que le texte ne finissait pas là ; 4° à la 2ᵉ ligne בי est certain. — Il est impossible de supposer tant d'erreurs dans un texte si court et si soigné.

N° 170, l. 2. On peut restituer [לכו]ימ ou [א]ימ[ל]א.

N° 180, l. 2. Le sens *actif* de רחים est bien attesté : voir ma *Grammaire du palmyrénien épigraphique*, p. 84. Mais l'état emphatique רחימא est un peu étonnant. E. Littmann et le R. P. Joüon, traduisent רחימא comme un passif : « *aimé* » ou « *aimable* », seraient portés à voir dans אריא un adjectif synonyme, joint asyndétiquement au précédent, comme souvent en arabe. Mais on n'oubliera pas l'existence à Ras Shamra d'un terme de parenté *'ary*, en parallélisme tantôt avec « fils », tantôt avec « frère » : Virolleaud, *Comptes rendus* du GLECS, III, p. 3.

N° 193 : Brun, *Dict. Syr.* vocalise *gᵉwāyā* (P. Joüon).

N° 194 E, l. 1, lire עתמבע au lieu de עמבע (E. Littmann).

N° 206, au lieu de : « on comparera du... », lire « on comparera au... » ; au lieu de « Septantes », lire « Septante » (P. Joüon).

N° 211, au lieu de βοηθῖ, lire βοήθι (P. Joüon).

N° 212, au lieu de « mai 555 », lire « mai 552 » (E. Littmann).

N° 215, l. 2, Συχή pourrait être un nom propre, ou une faute pour ψυχή « *âme* » (E. Littmann).

N° 216, l. 1 : au lieu de θαρσῖ, lire θάρσι (P. Joüon).

N° 218, l. 2 : Νῖση pourrait transcrire les noms propres palmyréniens נסא ou נשא (E. Littmann).

N° 218, l. 3 : au lieu de θαρσῖ, lire θάρσι (P. Joüon).

43. Tadmorea II (*Syria*, XVII, 1936, p. 267-282 et 346-355).

P. 267, 5ᵉ ligne à partir du bas, au lieu de *nordwestlīch*, lire *nordwestlich* ; au lieu de « Archaologischer », lire « Archäologischer ».

P. 268, l. 2 : au lieu de « Barrâniye », lire « Barrânîye ».

P. 275, l. 20 : au lieu de *'aṣhāb*, lire *'aṣḥāb*.

P. 278, texte grec, l. 3. Le R. P. Joüon me fait remarquer qu'il faut lire en un mot ἔφιππον, adjectif se rapportant à ἀνδριάντα ; en effet, si on lisait ἐφ' ἵππον, l'accusatif ne se comprendrait pas.

Ibid., l. 7 : au lieu de υλαὶ, lire φυλαὶ.

P. 280, traduction, l. 4 : au lieu de *tribut*, lire *tribus*.

P. 281, l. 13. Le R. Joüon remarque que la forme מרכב dans מרכב סוסי est étrange : on attendrait le participe de la forme simple : רָכֵב.

44. Franz Rosenthal, *Die Sprache der palmyrenischen Inschriften und ihre Stellung innerhalb des Aramäischen*, iv + 114 pages, 3 planches, Leipzig, Hinrichs, 1936.

On sait que deux grammaires du palmyrénien épigraphique ont paru à la fin de 1935 : le 1ᵉʳ décembre 1935, M. Franz Rosenthal signait la préface du livre ci-dessus ; la veille, le 30 novembre, j'avais présenté à la Sorbonne, comme thèse de doctorat, ma propre grammaire. On peut regretter la publication simultanée de deux grammaires d'un dialecte attesté seulement par quelques centaines d'inscriptions : ces deux livres font dans une certaine mesure double emploi, et il y a là du travail dépensé en pure perte : des relations plus suivies entre spécialistes devraient éviter des faits de ce genre.

J'ai rendu compte longuement dans *Archiv für Orientforschung*, 1936, p. 377-381, du livre de Fr. Rosenthal. Je ne répéterai donc pas ici les éloges généraux, ni les quelques critiques de détail que j'en ai faites. Voici seulement les points que je crois important de rappeler :

Très minutieux, Fr. Rosenthal s'est efforcé de réunir pour chaque question tous les faits attestés. En ce qui concerne la comparaison du palmyrénien avec les autres dialectes araméens, son livre est d'un intérêt tout particulier, et là aussi il s'est efforcé d'être complet, mettant à profit tous les documents, même les plus récemment publiés. — Dans l'ensemble, l'ouvrage est bien composé, mais on aurait souhaité qu'il eut un aspect moins compact, avec plus d'alinéas et des paragraphes plusclairement indiqués.

Dans le chapitre sur l'*écriture* (p. 7-12), on s'étonnera de ne pas voir mentionnés les rapports possibles entre l'écriture palmyrénienne cursive et l'écriture syriaque d'Edesse,

En ce qui concerne l'*orthographe* et la *phonétique*, le ו de כודנא non plus que celui de גומחא ne paraissent avoir noté des voyelles *brèves* (p. 14). — Il n'y avait pas en sémitique une paire de spirantes dentales emphatiques *ṯ et *ḏ (p. 24). Seul le *ṯ (tantôt sourd, tantôt sonore) était une spirante dentale. Le phonème que l'auteur transcrit ḏ* doit être mis à part : il semble avoir été une spirante *latérale*. — Le sens « héritière » de ורשתא, contesté par l'auteur (p. 24), est garanti par une inscription inédite d'Ingholt. — Rien ne prouve que le -ō- de תחות (p. 27) repose sur un ancien -ā-. — La théorie qui veut que les voyelles longues finales atones soient tombées en araméen à partir d'une certaine époque (p. 27) mériterait d'être révisée. — Les faits sont trop contradictoires pour qu'il soit possible d'affirmer que la diphtongue *-ai-* se maintient en syllabe ouverte, et se réduit à -ē- en syllabe fermée (p. 27-28).

Morphologie : en ce qui concerne les voyelles finales des suffixes pronominaux (p. 45-48), on hésitera à parler de « chute de voyelles longues finales atones ». — Le « démonstratif des objets éloignés » דכן (p. 49) est en réalité un adjectif pluriel signifiant « purs ». — On accueillera avec scepticisme l'explication (renouvelée de Bauer et Leander) du suffixe pluriel *-ē* par un emprunt à l'accadien ; je maintiens pour ma part mon explication de ce suffixe par *-ay* + *'a* (particule démonstrative post-posée).

Si les conclusions de Fr. Rosenthal paraissent justes dans l'ensemble, on fera les réserves de détail suivantes : il est entendu que les textes araméens antérieurs à notre ère sont des textes d'une langue écrite, traditionnelle et officielle : l' « araméen d'Empire », mais cela ne préjuge rien sur l'unité ou la diversité de l'araméen ancien en tant que langue parlée ; de plus, on se réservera la possibilité de déceler de temps à autre, dans les textes littéraires, des particularités empruntées à la langue parlée locale. — Il est hasardeux de professer que les divisions dialectales postérieures de l'araméen n'ont pas de racines anciennes et que toutes sont dues à l'évolution dans le temps d'une langue parlée unique et à l'influence d'autres langues. La complète unité de

l'araméen au moment où il est venu se fixer sur le domaine qu'il a occupé ensuite, est un postulat que rien ne permet de démontrer et qui même paraît avoir contre lui de petites indices tels que les différences de traitement de la désinence d'état emphatique pluriel, ou tels que les différentes façons dont les alternances de quantité des voyelles suffixales ont été éliminées.

45. *Grammaire du palmyrénien épigraphique*, XII + 166 p. (Publications de l'Institut d'Études Orientales de la Faculté des Lettres d'Alger), Le Caire-Alger, 1935.

Voici quelques remarques sur ma *Grammaire*, qui m'ont été aimablement communiquées par MM. LODS, E. LITTMANN, et FR. ROSENTHAL (ce dernier dans un compte rendu paru dans *Orientalistische Literaturzeitung*, 1937, col. 31-34).

P. 6-8. M. E. Littmann me fait remarquer qu'*en ses débuts* la langue littéraire qu'est le syriaque ne s'est pas seulement constituée dans les communautés chrétiennes : il y a des inscriptions et des textes syriaques païens.

En ce qui concerne l'écriture, FR. ROSENTHAL remarque avec raison que l'absence d'écriture monumentale araméenne du VIII[e] au I[er] siècle s'explique par la situation politique et économique, qui ne favorisait pas la création d'une architecture monumentale locale. — Mais on hésitera à dire que l'écriture palmyrénienne *n'est pas loin* de l'écriture araméenne d'époque achéménide, surtout si l'on regarde les textes du I[er] siècle.

P. 32. Les rapports de l'écriture syriaque estranguelâ et de l'écriture syriaque cursive constituent toujours un problème. FR. ROSENTHAL pense à une influence réciproque des deux écritures. C'est en effet possible, mais le fait que l'écriture estranguelâ soit déjà complètement constituée sur le parchemin de Doura ne prouve rien, car la cursive palmyrénienne est également ancienne. FR. ROSENTHAL croit à une origine commune et ancienne des deux écritures plutôt qu'à une origine palmyrénienne de l'écriture syriaque ; je pense qu'il faut attendre d'autres trouvailles pour se prononcer.

En ce qui concerne l'orthographe et la phonétique, FR. ROSENTHAL s'étonne que j'emploie deux signes différents pour transcrire ס et שׂ, alors que j'admets que ces deux sons étaient phonétiquement confondus. C'est que transcription et phonétique sont deux choses différentes : on doit transcrire ce qui est écrit, quelque opinion qu'on ait sur sa valeur phonétique.

J'ai, dans cette grammaire, essayé de restituer, sous une forme hypothétique, la vocalisation des mots cités. FR. ROSENTHAL trouve cet essai de vocalisation inutile, et propre à induire en erreur le débutant. Si certaines erreurs sont à rectifier dans cette vocalisation, je pense qu'elle a au moins le mérite de « fixer les idées ».

P. 38. Aux exemples concernant le groupe *-st-* on ajoutera גנוסטס γνωστής, CaB14 (E. LITTMANN).

P. 42 et 150. F. Rosenthal signale avec raison qu'il faut rapprocher de שׂכר l'hébreu שׂכר « prendre à gages, louer », plutôt que de chercher à ce mot une étymologie arabe.

P. 44, l. 31. Au lieu de *'ayk̠*, lire *'a(y)k̠* (E. Littmann, Fr. Rosenthal).

P. 49, l. 7. Au lieu de ירי, lire ידי (Lods).

P. 49, *in fine*: בילומא pourrait être un fait de dissimilation, pour בולומא (E. Littmann).

P. 53-56, 63 et 102. Au lieu de *mārēn*, *mārēhōn*, lire *māran*, *mār^{e}hōn* (E. Littmann, Fr. Rosenthal).

P. 57, l. 27. Au lieu de -*w*-, lire -ω- (E. Littmann).

P. 64. Fr. Rosenthal pense que בנין est un état absolu, je reste hésitant.

P. 75, l. 18. Au lieu de סהר, lire סהד (Lods).

P. 77, l. 16. Au lieu de *dālḥē*, lire *dāḥlē* (Lods).

P. 79, l. 2. Au lieu de *'ab̠'ad̠*, lire *'ab̠'ed̠* (Rosenthal).

P. 81. Au sujet de בריך, דכיר parfaits passifs, voir par contre Joüon, Mél. de la Faculté Orient. Beyrouth, 1934, p. 94 et 99 (Rosenthal).

P. 83. L'assimilation de ת à כ est attestée en mandéen (Littmann).

P. 97. Au lieu de *'ēnīn*, lire *'ēnān* ét. abs. fém. pl. De même p. 119 (Rosenthal).

P. 97. l. 24. Au lieu de *ṭ^{e}lāyē*, lire *ṭ^{e}layyā* (Rosenthal).

P. 98, l. 11. Au lieu de « victimes », Fr. Rosenthal propose pour נכסי- le sens de « possession », attesté en araméen ancien.

P. 104, l. 21. Au lieu de מענין, lire מענין. (Lods).

P. 106, l. 1. Au lieu de *ḥannawṣ*, lire *ḥinnawṣ* (Littmann).

P. 108, l. 5 : עמורא pourrait aussi signifier « travailleurs » (Rosenthal).

P. 111, l. 14-15, au lieu de *ma^{ca}lṯā* et de *ma^{ca}rṯā*, il faudrait peut-être transcrire *m^{ac}all^{e}ṯa*, *m^{ac}arr^{e}ṯa*. On comparera les noms de lieux syriens en *Ma^{c}arra : Ma^{c}arrat en-No^{c}mân*, *Ma^{c}arrat el-Meṣrīn*, etc. (Littmann).

P. 111, l. 19 : au lieu de *Noms à 3^{e} radicale identique*, lire *Noms à 3^{e} radicale faible* (Lods, Littmann).

P. 112. Des noms propres Θομαλλαχις, Θομαλεχη, Θομλεχη, on rapprochera le n. pr. *twmlky*, *Livre des Himyarites*, éd. Moberg, Lund 1924, p. xcvi (Rosenthal).

P. 113, l. 29. E. Littmann propose de lire *ma^{cca}lānā* au lieu de *ma^{ca}lānā*.

P. 114, dernière ligne. E. Littmann propose de lire *barrāyīn* au lieu de *barāyīn*.

P. 132, l. 21. Au lieu de גבא מן, lire גבא אגורא מן (Littmann).

P. 134, l. 7. E. Littmann propose de lire *'uḥrēṯā* au lieu de *'uḥrattā*.

P. 136, l. 29. Au lieu de היד, lire היך (Lods).

P. 137, l. 7. Au lieu de « axec », lire « avec » (Lods).

P. 137, l. 25. E. Littmann propose de lire *bar* au lieu de *bār*.

P. 144, l. 2-3. E. Littmann considère אחא comme une faute de graveur.

P. 144, l. 9. Il pense que l'emploi de אסקו et de הוו à côté de עבידן pourrait signifier que la 3^{e} pers. plur. fém. n'était plus employée en palmyrénien.

P. 150, l. 13. Au lieu de « assemblé », lire « assemblée » (Lods).

P. 151, note. Fr. Rosenthal rappelle que le nom אמרשא = 'Αμρισαμσου n'a rien à

voir avec l'arabe *'imru'un* : Fischer, *Islamica*, I, p. 382. E. Littmann signale le n. pr. safaïtique *Lšms*.

P. 152. Ajouter aux noms des dieux arabes celui de *Šy''lqwm* (E. Littmann).

P. 153. *Raḥmānā* se retrouve en syriaque et en judéo-palestinien. On ajoutera aux emprunts accadiens מחוז (< *maḫāzu*), שותף (< *šūtāpu*) גומחא (< *kimaḫḫu*), כנונא (<*kinūnu*), peut-être תרונא (<*tu'u*?), etc. (E. Littmann).

P. 155. Ajouter aux emprunts grecs גנוסטס = γνωστής « témoin » (Littmann).

P. 160. De נור « dépense », il faudrait peut-être rapprocher l'arabe *nawl-* (Littmann).

P. 161. On rapprochera des noms propres à *t-* initial les noms arabes tels que *Taġlib-*, etc. (Littmann).

P. 164, l. 22 : au lieu de « je pensai », lire « je pensais ».

46. W. Goldmann. *Die palmyrenischen Personennamen, Beitrag zur semitischen Namenkunde*, viii + 40 p. Leipzig, 1935.

Comme l'auteur le dit dans sa préface, il s'agit là de la première partie d'un travail plus important, qui comprendra notamment le relevé complet de tous les noms propres palmyréniens. Après quelques mots sur l'histoire de Palmyre et sur le matériel onomastique dont on dispose, W. Goldmann consacre tout un chapitre à l'étude des *noms composés*. Partant du principe que la forme la plus ancienne du nom sémistique est la *phrase*, il classe les noms composés en : *a*) noms à phrase nominale ; *b*) noms à phrase verbale ; *c*) noms comportant un mot invariable ; *d*) noms verbaux de type plus compliqué. Un autre chapitre est consacré aux hypocoristiques ou noms à forme diminutive. Il est ensuite traité rapidement des noms propres non composés et de l'emploi des noms propres. On pourrait faire à ce petit travail quelques critiques de détail, mais elles ne seraient que de très minime importance. Ce qu'il faut souligner ici, c'est l'intérêt qu'il présente : l'auteur a une doctrine linguistique solide sur cette question des noms propres, il l'a exprimée d'une façon claire et satisfaisante dans l'ensemble.

J. Cantineau.

BIBLIOGRAPHIE

Nell Perrot. — **Les représentations de l'arbre sacré sur les monuments de Mésopotamie et d'Elam.** Un vol. in-8°, 144 pages et 32 planches. Paris, Geuthner, 1937.

Mlle Perrot nous donne ici un répertoire minutieux de la représentation de « l'arbre sacré » sur les monuments de Mésopotamie et d'Elam, qui s'échelonnent de la « haute époque » au « premier millénaire ». Les planches qui terminent le volume, facilitent grandement, avec leurs 140 dessins, la description généralement précise des documents énumérés. On aimerait pourtant que l'auteur n'eût pas gardé une aussi grande réserve quant à l'interprétation des monuments, car le thème de l'arbre sacré est particulièrement suggestif. Si les Anciens l'ont si volontiers reproduit et dès l'origine même des premiers essais figurés, c'est qu'ils y voyaient un symbole particulièrement puissant dont la faveur a débordé le cadre de l'Asie antérieure. Mlle Perrot l'a fort bien reconnu, en citant quelques exemples probants, pris au « monde mycénien ».

Une telle étude, par son caractère purement analytique, prête donc peu à la critique Il n'y a guère que les pages d'introduction qui puissent suggérer quelques réflexions, mais d'autant plus prudentes que l'auteur s'est excusée (p. 131) des « incursions » limitées qu'elle avait faites dans le domaine « de la religion et de la philosophie ». Et c'est dommage, car il serait tout indiqué de rechercher la signification du culte de l'arbre et de serrer de plus près la comparaison entre les représentations de la glyptique mésopotamienne et le récit biblique de la tentation (Gen. III). Le cylindre du British Museum que décrit rapidement Mlle Perrot (p. 54) et que l'on écarte peut-être un peu vite, est cependant évocateur. Il faudrait en tout cas retourner la proposition et dire qu'il suppose que les Hébreux avaient une légende à peu près semblable à la légende babylonienne, car le chapitre x excepté, les onze premiers chapitres de la Genèse sont tout imprégnés d'une atmosphère mésopotamienne.

Signalons en passant toute la hardiesse de l'hypothèse qui cherche « du côté de la Sibérie » les origines de la civilisation (p. 21) et cela ne nous apparaît pas la solution « la plus vraisemblable ». Vétilles bibliographiques : Dussaud, *Les trois premiers versets de la Genèse* (p. 134), et dans le texte, *Les trois premiers chapitres de la Genèse* (p. 103). Ce sera contrister Sir Leonard Woolley, que de faire de New-York le lieu de publication de son

Royal Cemetery, imprimé en Grande-Bretagne sur les presses de l'Université d'Oxford, dont il est une magnifique production. Le thème de l'arbre sacré est décidément à l'ordre du jour, puisque le travail de Mlle Perrot précède de peu une autre étude, menée indépendamment par Mlle H. Danthine qui a réuni de son côté une énorme documentation. Preuve nouvelle de l'enrichissement apporté par les fouilles récentes. A Mari nous avons retrouvé plusieurs représentations de l'arbre, accosté de bouquetins (*Syria*, XVIII, pl. XII, 1), qui montrent bien la coexistence des deux styles, naturaliste et schématisé et des deux attitudes des animaux, mangeant l'arbre ou semblant l'adorer.

André Parrot

Emile Cherblanc. — **Histoire générale du tissu.** *Documents n° II. Tissus anciens.* Première partie : *Le kaunakès.* Un vol. in-4°, 66 pages et XVI planches hors-texte. Paris, les Éditions d'art et d'histoire, 1937.

On lit avec le plus grand intérêt l'étude de M. Cherblanc, conservateur du Musée d'art industriel et régional de Tarare, car il est toujours précieux d'avoir l'avis d'un technicien sur un sujet aussi controversé que celui du *kaunakès* : tissu ou peau ? M. Cherblanc se dresse d'abord si énergiquement contre la thèse d'Heuzey, qu'on est un peu surpris de constater que dans sa conclusion (p. 48), il admet le passage du kaunakès-peau au kaunakès-tissu, alors que toute sa démonstration laissait prévoir un dénouement différent. C'est que le matériel archéologique est extrêmement complexe et tous ceux — et ils sont nombreux, ce dont ne semble pas se douter M. Cherblanc, à en juger d'après sa bibliographie (p. 50) qui saute brusquement de 1900 à 1937... — qui ont étudié cette question n'ont pas méconnu les difficultés évidentes de l'interprétation des monuments. Sans oublier non plus des indications, au premier abord, parfois contradictoires.

M. Cherblanc qui « demande la révision de l'affaire du kaunakès » arrive à ces conclusions que « les dentelures à baguettes » représentent des « peaux de de mouton à toison », « les bandes horizontales à rayures verticales unies ou ondulées » figurent « des pelleteries diverses », « les bandes ou bandelettes verticales, qui terminent le bas des vêtements » sont des « lanières de cuir » (p. 38). Je passe sur les franges unies ou à glands, la broderie et l'ample vêtement à plis qui se rencontrerait vers la moitié du VIe siècle. Ces conclusions sont renouvelées (p. 47-48) et notre incertitude s'accroît, car cette fois l'auteur parle de peau *et* de tissu, sans préciser la date à laquelle « la jupe et la robe de tissu » auraient remplacé « la jupe et la robe de pelleterie ».

La place me manque pour esquisser les différentes thèses soutenues, depuis Heuzey, par de nombreux archéologues, dont les travaux se placent précisément entre 1900 et 1937 : E. Meyer, B. Meissner, Andrae, Christian, Unger, Opitz, Contenau, Frankfort, Hall, pour n'en citer que quelques-uns. La thèse du kaunakès, vêtement en peau de brebis, a été depuis quelque dix ans exposée par un grand nombre d'orientalistes. Je l'ai reprise avec la documentation sortie de Mari et qui m'apparaît convaincante. Documentation qu'utilise en partie M. Cherblanc

qui ne semble la connaître qu'à travers l'Encyclopédie photographique *TEL*, ce qui amène quelques méprises. Ainsi, par exemple (p. 34), le « panneau noir » où les « incrustations de marbre blanc », sont en réalité de la coquille de nacre. L'illustration est remarquable, mais il est regrettable que plusieurs photos, auxquelles il est renvoyé dans le texte, aient sauté, car cela rend la description plus difficile à suivre et complique la démonstration. Ainsi, par exemple, les figures 15, 19, 21, 24, 25, 37, 40. On peut regretter aussi le laconisme de certaines légendes : je ne parle pas de ce qui est sorti de Mari et je donne seulement l'exemple de la fig. 52 : « Déesse aux boucs, ivoire mycénien » (p. 64), ou simplement même « ivoire mycénien, du Louvre » (p. 41), sans l'indication des noms du site et du fouilleur.

Et je clos ces quelques remarques par ce qu'écrivait Heuzey (*Les origines orientales de l'art*, p. 122) et qui domine tout le débat du kaunakès : « L'erreur vient presque toujours en pareil cas, de ce que l'on ne tient pas assez compte des procédés de convention, auxquels recourent les anciennes écoles d'art, quand elles ont à rendre certains détails minutieux et d'une exécution difficile. » Procédés de convention, voilà ce qu'il ne faut jamais oublier quand on étudie ces sculptures mésopotamiennes, où de temps en temps pourtant, un rendu plus réaliste et plus près de la vérité, indique la solution probable à d'infinies controverses.

André Parrot.

R. J. Forbes. — **Bitumen and Petroleum in Antiquity**. Un vol. in-8° de 110 pages, 6 tables, 2 cartes et 54 figures. Leiden, Brill, 1936.

L'ouvrage que nous recensons avec un retard dont nous nous excusons, est la très utile contribution d'un ingénieur chimiste dont la compétence s'allie à la parfaite connaissance d'une documentation archéologique vaste et récente. Le pétrole est plus que jamais à l'ordre du jour et son II° Congrès mondial qui s'est tenu à Paris, en juin 1937, avait à son programme diverses études historiques sur le pétrole dans les pays de l'Orient ancien. Le travail de M. Forbes est une excellente mise au point et les archéologues l'apprécieront à sa juste valeur. Nous avons là, non seulement des tables d'analyse des produits bitumineux, mais encore des cartes très précieuses, avec l'indication des divers gisements. Tous les fouilleurs de Mésopotamie ont rencontré sur leurs chantiers une utilisation plus ou moins abondante du bitume. Il semble bien que ce bitume ait été recueilli dans les lacs naturels de Hit (Euphrate) ou de Qayârah (Tigre), d'où on le retirait avec des méthodes qui n'ont pas beaucoup changé, malgré les progrès de la science (voir à ce sujet quelques documents parus dans *ILN*, 27 février 1937, p. 334).

L'utilisation du bitume est extrêmement variée et M. Forbes lui consacre plusieurs chapitres. On la retrouve, en effet, dans les multiples sections du bâtiment, littéralement de la toiture « à la cave », mais aussi dans la magie et la médecine. Tout cela est abondamment illustré avec une documentation prise à Babylone, Assur, Tell Asmar, Ur et même Mohenjo Daro. Photographies et schémas sont fort bien choisis. Une petite rectification : les

figurines si étranges, de ces déesses nues à la perruque en bitume (fig. 51), ne proviennent pas d'al-Ubaïd, mais ont été trouvées à Ur et, si je comprends bien l'exposé de Sir Leonard Woolley (*The Antiquaries Journal*, oct. 1930, p. 338-340), appartiennent à la période post-diluvienne (al-Ubaïd II). Mais cela n'est qu'un détail et les archéologues se féliciteront d'avoir, avec l'étude de M. Forbes, un ouvrage concis et bien présenté, d'une utilisation facile et toujours profitable.

André Parrot

G. Ernest Wright. — **The Pottery of Palestine from the Earliest Times to the end of the Early Bronze Age.** (Amer. Schools of orient. research. Jerusalem School, Archæology, vol. I). Un vol. in-8° de IX et 106 pages. New Haven, American Schools of research, 1937.

C'est un signe des temps que ce volume n'use pas de l'impression, mais consiste en une reproduction d'un tapage à la machine.

Cette monographie est soigneusement établie et met au point les résultats des derniers travaux sur la question. Elle rendra de grands services car les découvertes se sont précipitées en ces dernières années et elles ont soulevé des discussions et des remises au point souvent difficiles à suivre.

Avec la céramique néolithique on atteint aujourd'hui le VI^e millénaire avant notre ère. D'après la chronologie de M. Wrigth le chalcolithique ou énéolithique recouvre la fin du V^e millénaire jusque vers 3200. Alors apparaît l'Ancien Bronze divisé en quatre périodes qui se terminent vers 2100.

M. Wright croit devoir maintenir l'appellation de chalcolithique puisque le cuivre était connu dans la civilisation Badarienne en Égypte, au temps de Suse I en Elam, à Beth-Shean XVI, au temps dit néolithique à Chypre et aussi à Ghassoul.

Les découvertes faites à Teleilat el-Ghassoul, dans la basse vallée du Jourdain, d'abord par le P. Mallon, puis par le P. Koeppel, sont clairement présentées et l'attribution au IV^e millénaire, proposée dès l'origine par M. Albright, est confirmée.

Le rapport le plus net entre l'Égypte et la Palestine est établi par les anses latérales (*ledge handle*) aboutissant à l'anse ondulée. On en a des exemples en Palestine (Beth-shean XVII ; Megiddo VII) dès la seconde moitié du IV^e millénaire et également vers le même temps en Égypte, accompagnant le vase à fond plat. L'origine palestinienne est très vraisemblable, mais non certaine.

La céramique du III^e millénaire est aujourd'hui solidement fondée sur les découvertes récentes à Megiddo, Beth-shean, Jéricho et 'Ay. M. Wright expose les raisons qui le conduisent à discerner quatre périodes dans l'Ancien Bronze alors qu'il y a peu d'années tout était confondu. La classification est en partie fondée sur les particularités des anses horizontales apparues d'abord à Megiddo et confirmées par 'Ay. Peut-être trois divisions eussent-elles suffi correspondant, par exemple, aux trois sanctuaires superposés de 'Ay. L'Ancien Bronze I fait transition entre le chalcolithique et le plein âge du bronze. L'Ancien Bronze II commence avec la première dynastie égyptienne comme le montrent les décou-

vertes faites dans les tombes de ce temps à Abydos.

Citons p. 61 : « Très importante aussi est la tombe 3 d'Ophel (Parker-Vincent)..., Mme Marquet-Krause a reconnu l'identité de cette céramique avec celle de la nécropole de 'Ay où se retrouvent presque toutes les pièces, à une ou deux exceptions près. Mme Marquet-Krause a aussi reconnu l'identité des jarres « Pre-Semitic » trouvées à Tell en-Nasbeh avec les formes céramiques de la nécropole. » Ces produits d'Ophel et de Tell en-Nasbeh sont classés à l'Anc. Bronze I*a*.

L'auteur, qui a déjà traité la question dans le *Palest. Expl. Fund, Qart. Stat.* (on use maintenant du sigle *PEQ*), de 1937, p. 67 et suiv., résume ici (p. 62 et suiv.) son classement de la céramique des grottes de Gézer.

Ces indications suffisent pour marquer l'importance de ce travail. Il faut souhaiter que l'auteur le tienne au courant des prochaines publications, l'étoffe d'illustrations plus abondantes et revienne à l'impression courante avec notes au bas des pages. Son étude, concise et précise, le mérite.

R. D.

Winifred Lamb. — *Excavations at Kusura near Afyon Karahisar*, dans *Archæologia* (Society of Antiquaries of London), LXXXVI (second series, XXXVI). Londres, Burlington House, 1937.

Si l'on excepte l'extrême-nord de l'Anatolie, où l'on n'a pas encore pratiqué de recherches en profondeur, et la contrée au sud-est du Taurus qu'explore actuellement la mission Garstang, les fouilles de ces dernières années en Asie mineure ont montré qu'aux hautes époques le pays se partage en deux régions distinctes : le groupe ouest et sud-ouest auquel appartient Troie, puis le groupe central et oriental caractérisé par Alishar et Bogazkeui. Les différences entre ces deux groupes se marquent dans l'architecture, la céramique, les ustensiles ; elles sont plus manifestes encore dans le deuxième que dans le troisième millénaire av. J.-C.

M. W. Lamb a exploré, dans une région intermédiaire entre les deux groupes, un peu au sud d'Afyon Karahisar, le site de Kusura qui fut occupé dès le chalcolithique. Cette période est classée comme A. La suivante (B) recouvre le troisième millénaire dont la fin voit apparaître les *red-cross bowls* (bols peints en rouge à l'extérieur et ornés d'une croix peinte à l'intérieur) qu'on date à Troie de plus ou moins 2000 av. notre ère. La période C répond au deuxième millénaire et à la suprématie hittite. La ville ne disparut qu'au début de l'âge du fer.

On notera particulièrement les deux vases (fig. 6, 12 et 13) de la période A : anse déjà développée, ouverture plus ou moins large sans bec, terre gris sombre très fine, engobe noir, fin polissage et peinture en traits blancs, formant chevrons.

Quelques idoles en terre cuite ou en pierre (fig. 11) se rattachent au type des Cyclades ou à celui d'Adalia.

R. D.

J. Simons. — **Handbook for the study of Egyptian topographical lists relating to Western Asia**. Un vol. gr. in-4° de xvi et 224 pages, avec frontispice,

6 fig., 23 plans et 36 diagrammes. Leyde, E.-J. Brill, 1937. Prix : 16 florins.

Cet ouvrage, fort bien édité par la maison Brill, complète heureusement le travail de M. Anton Jirku dont nous avons récemment rendu compte (*Syria*, 1937, p. 394 et suiv.). Le P. Simons a fait porter son effort sur la graphie des textes et il s'est attaché à fixer l'emplacement exact des diverses inscriptions, ce qui permet d'éviter les répétitions du même document. La bibliographie est précise et critique. A l'inverse de M. Jirku, le P. Simons discute rarement l'identification des toponymes ; il y est, toutefois, obligé dans certains cas comme dans I, 1, car du choix entre Qadesh de Naphtali, auquel il se range, ou Qadesh sur l'Oronte, résulte un aspect tout différent de la liste envisagée. On trouvera en addendum (p. 190 et suiv.) un tableau synoptique des listes recueillies par les deux auteurs.

Au point de vue de la transcription, il y a généralement concordance entre les deux ouvrages. Cependant, dans I, 29, au lieu de *ỉnirpỉ* (Jirku), le P. Simons transcrit *nw-r-p-ỉ*. De même I, 65, *ỉ-nw*, ce qui répond bien à Ono. Aussi, I, 148 : *ỉ-nw-q* ; I, 184 : *nw-b-n* ; I, 211 : *š-nw-r-g-nn* ; I, 214 : *nw-t-t-n* ; I, 344 : *ỉ-ḏ-n-nw*.

Signalons dans I, 111 *bt-bnt*, var. *bt-ỉnt* que le P. Simons déclare difficile à identifier avec Bet-'Anat. Il n'est pas indifférent de relever dans I, 127 la vocalisation *t<w>n<ỉ>p*, Tunip, dans I, 132 *n<ỉ>y*, et I, 189 *n<y>rb*, Neirab.

Dans nombre de cas on propose de lire *m* au lieu de ʿ, ainsi I, 167 : *ỉmrs* et I, 170 : *ḫtmy*. Dans I, 312 : *pỉnr* et non *prỉnr*. L'identification de I, 217 *trbnt* avec XXVII, 79 est écartée, car ce dernier doit se lire *drbn*.

Sur un point nous irons plus loin que le P. Simons, car il nous paraît, contrairement à l'opinion reçue (ainsi Jirku, *op. cit.*, p. 28, note 2), que la tribu d'Asher ne figure dans aucune de ces listes. Le P. Simons a mis en évidence que la graphie *ỉśś<w>r* ne peut représenter qu'Assour (voir sa liste, IV, 10). Il faut corriger ainsi la copie de Lepsius (que l'erreur soit le fait du scribe ou de Lepsius) dans IX, *f* 4 (Jirku, V, 10), car il est bien évident que la tribu d'Asher ne peut être citée avec Ugarit et Karkémis dans le texte d'Aménophis III gravé sur le temple d'Amon à Soleb. Cependant, le P. Simons accepte la mention d'Asher dans XVII, 4 et dans XXV, 8, parce qu'on y relève la graphie *ỉśr*; mais n'est-ce pas accorder trop de confiance aux scribes de ces deux textes ? Celui de XVII, 4 à Redesiyeh (temple rupestre du Wadī Abbād) est aussi négligemment écrit que mal rédigé et ne peut faire autorité ; en particulier le nom *mkt* = Megiddo n'est pas certain. Quant à XXV, il n'y est nullement question d'Asher, mais bien d'Assour, car les autres termes géographiques sont le Naharain (Mitanni), Sangar, les Hittites, Keft (Crète), *ỉsy* (Chypre). La tribu d'Asher n'a pas place auprès de ces pays et nous concluons qu'elle ne figure dans aucune de ces listes égyptiennes. Il n'en est que plus intéressant d'en trouver mention dans les textes de Ras Shamra.

R. D.

André Parrot. — **Le « Refrigerium » dans l'au-delà.** Un vol. in-8° de 177 pages et

54 fig. en 16 planches. Paris, Paul Geuthner, 1937.

L'auteur a très justement démêlé que l'eau, dont on continue à pourvoir les morts, n'a pas uniquement pour objet de les empêcher de mourir de soif. Tout comme dans le sacrifice, où il ne s'agit pas seulement de nourrir les dieux, une autre action intervient que renforcent les rites et les prières.

En premier lieu, l'eau possède de telles qualités vitales qu'on constate fréquemment qu'elle tient lieu d'aliment complet. Mais elle a une bien autre valeur dans le rituel où l'eau lustrale joue un rôle éminent. L'eau peut même faire renaître un mort, car la libation d'eau pure a notamment pour effet, accompagnée des incantations appropriées, de chasser la maladie, c'est-à-dire le mauvais esprit. Dans tous les soins donnés au mort, il n'y a pas seulement une idée pieuse, il y a aussi le désir que l'âme du mort ne soit pas incitée à sortir de la tombe. M. Parrot relève que nombre de figurines d'argile, qu'on retire des tombes, peuvent être ces images dont parlent certains textes et qui servaient à fixer en terre l'esprit du mort dont on voulait se garer. Nous expliquerions de même les lits quand on les trouve dans les tombes, car le comble de la félicité pour un mort est de reposer sur un lit et de boire de l'eau pure (p. 18).

Un autre détail atteste que l'eau joue un rôle particulier dans les rites qui servent à apaiser le courroux de l'esprit d'un mort, c'est qu'il est fréquemment recommandé de se servir d'eau de diverses provenances : puits, rivière, canal, comme si l'on voulait réunir toutes les vertus propres à ces eaux différentes.

M. Parrot met son expérience de fouilleur au service de sa démonstration. Il réunit auprès des textes un abondant matériel archéologique. Même, pour certaines contrées, comme la Syrie et la Palestine, les documents archéologiques l'emportent ; le commentaire dont il les entoure les éclaire vivement. Les découvertes faites dans les tombes de Ras Shamra sont particulièrement utilisées (p. 69 et suiv.).

L'Égypte fournit une documentation d'une particulière richesse; mais il nous semble que l'auteur se départit parfois de sa rigueur démonstrative. Ici aussi, en effet, les deux conceptions coexistent, l'une, l'eau renfermant un principe de vie qui embellit le cœur et fait revivre l'âme, l'autre qui ne vise qu'une satisfaction matérielle (« des aliments solides pour son ventre, de l'eau pour son gosier »). Cette double notion est admirablement illustrée par les représentations figurées où l'on voit (fig. 43 et 44) Nout verser l'eau du rafraîchissement. A la gauche de la déesse, c'est le fidèle qui s'abreuve matériellement, mais à sa droite c'est l'âme, sous forme d'un oiseau à tête humaine posé sur la tombe, qui est vivifiée par la libation. La variante apportée par le relief du tombeau 158 à Dra Abou'l Negga (fig. 42) est singulièrement instructive : on y voit le défunt se désaltérer au bassin comme le vulgaire, tandis que l'âme-oiseau, qui lui fait pendant, est abreuvée par l'eau que verse la déesse. De là, nous concluons, d'abord, que le processus qui nous est proposé (p. 118-119) pour passer d'une notion à l'autre n'est pas vérifié aux temps historiques ; ensuite, que l' « eau

fraîche », distribuée par Osiris ou les déesses ses acolytes (p. 126-127) dans les documents tardifs, n'est pas une idée nouvelle, mais simplement l'expression abrégée de la notion ancienne. La preuve que le terme d' « eau fraîche » a une valeur mystique est fournie précisément par l'intervention de la divinité.

M. Parrot aborde ensuite l'idée chrétienne du *refrigerium* qui, en dépit des développements qu'elle reçut, lui paraît d'origine orientale.

Cette étude bien conduite, utilisant textes et monuments, montre l'intérêt qu'on trouve à aborder ces derniers du point de vue religieux et les ressources qu'ils offrent alors à la compréhension des textes.

R. D.

DONALD B. HARDEN. — **Roman Glass from Karanis** found by the University of Michigan archaeological expedition in Egypt, 1924-29. Un vol. in-4° de XVIII et 349 pages, avec frontispice et 26 planches. Ann Arbor, University of Michigan Press, 1936.

Le savant conservateur-adjoint de l'Ashmolean Museum étudie dans cet ouvrage les verres sortis des cinq premières années de fouilles conduites avec succès par l'Université de Michigan à Karanis (Kôm Aushîm) dans le Fayoum. M. Harden ne se contente pas d'en donner la description et le catalogue, il étend au loin le champ des comparaisons, si bien que son œuvre en tire un intérêt général.

Non seulement le site de Karanis est fort riche en verreries diverses, mais contrairement aux verres de Syrie dont la grande masse est le produit de fouilles clandestines, les fouilleurs ont pu en établir la chronologie et déterminer la datation des verres. Certes ceux-ci étaient objets de luxe qu'on conservait dans les familles comme l'indique saint Augustin que cite M. Harden : *et invenis calices ab avis et proavis, in quibus bibunt nepotes et pronepotes*; mais saint Augustin paraît indiquer que c'est là un maximum de durée pour ces objets fragiles.

On notera que le centre du kôm, où il n'y avait que des fondations d'époque ptolémaïque, n'a pas fourni de verre. Au premier siècle de notre ère on trouve de la verrerie importée d'Alexandrie comme celle dite *millefiori*. Mais l'usage du verre n'est devenu courant à Karanis qu'avec le IIe siècle pour se terminer avec la fin du Ve. Le IIIe siècle en marque l'apogée.

Le classement est présenté d'après la forme des verres qui offrent à peu près toutes les variétés jusqu'à ces vases de forme conique qu'on a reconnu avoir servi de lampes : le fond étant rempli d'eau et l'huile surnageant, suivant un procédé qu'on utilise encore dans le luminaire des mosquées.

Des rapprochements sont établis avec l'industrie syrienne. Le commerce des huiles et onguents parfumés a amené en Syrie comme en Égypte des verreries fabriquées dans l'un et l'autre pays. Dans certains cas et au prix d'une étude très attentive, M. Harden peut fixer l'origine.

Cet ouvrage rendra de grands services car il marque un réel progrès dans une matière encore mal définie.

R. D.

L. DELAPORTE, E. DRIOTON, A. PIGANIOL, R. COHEN. — **Atlas historique**, t. I,

l'Antiquité. Un vol. in-4° de 20 pages et XXX cartes doubles. Paris, Les Presses Universitaires de France, 1937.

Cette utile publication s'ouvre par une bibliographie cartographique fort précieuse où l'historien pourra compléter les indications forcément sommaires de l'*Atlas historique*, qui est aussi un atlas archéologique. Précisément, notre connaissance du Proche-Orient a complètement été transformée depuis vingt ans par les fouilles archéologiques qui s'y sont multipliées. On trouvera dans ces cartes bien étudiées les plus récents sites rendus célèbres par les découvertes archéologiques. Particulièrement soignées sont les cartes de Mésopotamie (II et III) et d'Asie Mineure (IV). On sait combien est controversée la géographie de cette dernière province à l'époque hittite ; le parti pris par M. Delaporte est vraisemblable : l'absence des Ahhiyawa témoigne qu'il les relègue en Grèce propre. Sur la carte (V) de Palestine, les sites de 'Ay et de Bethel sont intervertis et placés à trop grande distance l'un de l'autre. Haṣor n'est pas différent de Tell el-Qedaḥ. Il eut été bon de noter les grandes routes suivies par les armées d'invasion, ce qui aurait, en l'absence de tout relief, dont les dénivellations sont si grandes ici, groupé pour l'œil les villes principales. Dans l'hellénisation de l'Asie (carte XIX), l'Arabie est vraiment trop sacrifiée (lire Teima au lieu de Teina) : entre les Minéens et les Homérites on devait placer les Sabéens et leur capitale Mariaba. Plus au nord, Negrana et Carnam ne devraient pas être oubliées, ni au sud Aden qui est une très ancienne ville. Dans le désert de Syrie, Palmyre mériterait d'être mentionnée car cette cité a subi fortement l'influence hellénistique comme aussi le Hauran. La carte XXVII trace la route, décrite par Isidore de Charax, reliant Antioche à Séleucie sur le Tigre : nous pensons avoir démontré dans notre *Topographie historique*, p. 437, qu'à partir du confluent du Khabour la route passe sur la rive droite de l'Euphrate ; nous n'y avons pas eu grand mérite car Isidore de Charax le dit en propres termes et les villes qu'il cite après ce confluent : Asicha (actuellement 'Ashara) et Doura sont sur la rive droite. Aussi Merrhan, qui conserve l'écho du nom de Mari, et Giddan-Hindani que les Annales placent sur la rive droite.

R. D.

Sirarpie DER NERSESSIAN. — **L'Illustration du roman de Barlaam et Joasaph**, préface de Charles DIEHL. III et 250 pages, 108 figures, 417 photos en 102 pl. (album). Paris. E. de Boccard, 1937.

C'est une extraordinaire histoire que celle de ce conte édifiant bouddhique démarqué par l'islam, par le christianisme et par le judaïsme, chacun n'ayant guère fait que changer le nom et la religion du héros. Cette filiation de la légende qui semble avoir trouvé partout une grande popularité a été démêlée par le Père Peeters dans les *Analecta Bollandiana* (XLIX, p. 276-312). Il a montré que le récit grec est dérivé au XIe siècle d'un texte géorgien et qu'il a donné naissance à la traduction latine. Ces versions finirent par acquérir une telle faveur et un tel crédit qu'on inscrivit les noms des deux héros dans les calendriers ortho-

doxes et romains. On croyait véritablement être en présence d'un récit historique et non d'un roman.

Une histoire aussi populaire devait tout naturellement donner naissance à un cycle artistique. M. Stefanescu nous avait déjà montré que les scènes du roman avaient servi à orner les registres d'une église [1]. Le nouveau livre nous donne un tableau de l'utilisation de la légende dans les manuscrits grecs, russes, ruthènes et arabes. L'étude comparative du choix des épisodes, puis des peintures elles-mêmes, est des plus instructives. Ces aperçus préliminaires sont suivis d'une étude iconographique très poussée aussi bien pour l'illustration du récit proprement dit, que pour celle de la partie théologique avec ses scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament. Dans l'ensemble, l'illustration du roman de Barlaam nous apparaît comme l'œuvre d'un artiste byzantin travaillant aux environs de l'an 1000. Il a été fortement influencé par la renaissance de l'art profane à cette époque.

La somptueuse illustration de ce livre, avec ses index et ses tables très développées, en font un instrument de travail de premier ordre, indispensable pour toutes recherches touchant à l'art byzantin.

Comte du Mesnil du Buisson.

PÉRIODIQUES

Berytus, III, II (1936) renferme une étude de M. Money-Coutts, *A stone Bowl and Lid from Byblos*, où sont relevés des rapports entre la Crète, la Syrie et la Mésopotamie, ce qui apporte quelques éléments nouveaux aux judicieuses observations de M. Demargne (voir *Syria*, 1937, p. 233.)

M. H. Seyrig, *Note sur les plus anciennes sculptures palmyréniennes*, publie une nouvelle image (pl. XXX) qui renouvelle complètement la figure du dieu Shadrapha de la stèle du British Museum (voir J.-B. Chabot, *Choix d'inscriptions de Palmyre*, p. 66 et pl. XXIII, 1). Cette pièce datée de mai 55 de notre ère, permet de fixer également au Ier siècle le relief de Berlin publié dans *Syria*, 1932, pl. LVII.

M. M. Dunand groupe des considérations fort utiles sous le titre : *Remarques sur la céramique archaïque des pays cananéens*. Deux diagrammes fournissent les principaux types céramiques de la nécropole énéolithique de Byblos et ceux des premiers temps du Bronze I dont l'apparition est placée vers 3200.

The Quarterly of the Department of Antiquities in Palestine, VI, 3 et 4. Humphrey Milford, Oxford University Press, 1937.

J. Ory, *Excavations at Ras el 'Ain*, II. Non loin de la source du Nahr el-'Audja, près de Jaffa, on a découvert des vestiges de l'Ancien Bronze III, mais surtout du Moyen Bronze. Absence du Récent Bronze et de l'âge du Fer, d'où l'on conclut que le site fut abandonné depuis le commencement du XVIe siècle av. J.-C jusqu'à l'époque hellénistique.

C. N. Johns, *Excavations at Pilgrims' Castle, 'Atlit* (1933). Nécropole d'époque perse où se pratiquait l'incinération, analogue à ce qu'on a trouvé dans le sud pa-

[1] *Byzantion*, VIII (1932), p. 347-369.

lestinien à Tell el 'Adjdjoul et à Tell el-Fari'a. D'après les parallèles fournis depuis Amathus (Chypre) jusqu'à Carthage, en Sicile et en Sardaigne, l'auteur conclut à une population phénicienne.

R. W. Hamilton, *Note on recent discoveries outside St. Stephen's Gate, Jerusalem* et *Note on a mosaic inscription in the Church of the Nativity*.

D. C. Baramki, *Excavations at Khirbet el Mefjer*, II. Importante construction constituée par une cour carrée entourée de bâtiments, avec entrée à l'est. Le grand intérêt de la découverte tient à la décoration stucquée [inspirée d'une part de l'art sassanide, de l'autre de l'art syrien développé sous l'influence hellénistique. La comparaison s'impose avec les découvertes de M. D. Schlumberger à Qaṣr el-Ḥeir en Palmyrène. M. Baramki estime que le palais de Khirbet el-Mefdjer a été construit entre 705 et 750. Vingt-six planches fournissent une belle documentation graphique.

E. Henschel-Simon, *The « Toggle-Pins » in the Palestine archaeological Museum*, groupe un important matériel et n'accepte pas que les épingles percées de Byblos découvertes par M. Montet puissent dériver du groupe caucasien, car typologiquement ce dernier est plus récent. On sait que les plus anciennes épingles percées proviennent de Mésopotamie (Ur, Kish) et remontent tout au début du III[e] millénaire.

Le volume se termine par des notices sur les fouilles pratiquées en Palestine en 1935-1936.

R. D.

Orientalistische Literaturzeitung, janvier 1938. — K. Mlaker, *Armenien und der vordere Orient*, insiste sur l'importance des sources arméniennes pour l'histoire de l'Asie mineure ancienne et moderne. Comptes rendus : Mélanges Franz Cumont (Otto Eissfeldt). Stanley A. Cook, *The Old Testament* (H. W. Hertzberg fait un grand éloge de cette introduction à l'A. T. : nous n'avons pas encore, dit le recenseur, un livre de ce genre en Allemagne. Sans se perdre en explications, il sait enseigner justement et avec persuasion et, en même temps, sans tendre à l'apologétique, il met en évidence les vérités bibliques fondamentales). E. Würthwein, *Der « 'amm ha'arez » im Alten Testament* (O. Grether). *Al-Mutanabbi*, Recueil publié à l'occasion de son millénaire. Mémoires de l'Institut français de Damas (G. Richter). Paul Krüger, *Das syrisch-monophysitische Mönchtum im Tur-Abhdin* (R. Abramowski).

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

Notice chronologique. — A peine le déchiffrement des tablettes de Mari est-il commencé, qu'on entrevoit dans ces archives royales, une mine documentaire qui sera longue à épuiser. Le travail auquel se consacrent actuellement quatre assyriologues est une œuvre de longue haleine, mais il n'est pas nécessaire d'en attendre l'achèvement pour signaler ce qu'apportent de nouveau les premiers textes étudiés. Après le premier rapport de M. Dossin (*CRA*, 1937, pp. 12-20), M. Albright a présenté quelques réflexions très pertinentes sur des problèmes d'ordre géographique ou historique (*BASOR*, 67, pp. 26-30), au même moment où

M. Thureau-Dangin, qui bénéficiait de documents encore inédits, écrivait son étude sur Iasmah-Adad (*RA*, XXXIV, pp. 135-139). Ce qui explique que le tableau chronologique donné par M. Albright (*loc. cit.*, p. 30) soit déjà infirmé, de même que sont infirmées toutes les précisions chronologiques tirées des listes assyriennes. Car ainsi que l'a souligné M. Thureau-Dangin, on ne peut aller contre « les précisions apportées par les documents de Mari » (*loc. cit.*, p. 139), puisque ces lettres sont contemporaines de dynastes mentionnés, dont le synchronisme de règne est particulièrement impressionnant.

En effet, d'après une tablette de Mari, Ibal-piel (Ašnunak), Hammurabi (Babylone), Rim-Sin (Larsa) et Zimrilim (Mari) sont contemporains. D'après d'autres documents, Iasmah-Adad, occupa le trône de Mari, après Iahdunlim (*RA*, XXXIII, p. 49 sq.) et *avant* Zimrilim. Or ce Iasmah-Adad qui a laissé des traces à Mari, non loin de la ziggurat (statue Cabane, *RA*, XXXI, p. 144) est, sans doute aucun, après l'étude de M. Thureau-Dangin, le fils de Šamši-Adad Ier et le frère d'Išme-Dagan, rois d'Assur. On voit maintenant qu'il avait profité d'une révolution de palais pour prendre le pouvoir à Mari, mais non sans sérieuses craintes, car il n'était en somme qu'un usurpateur. Il devait d'ailleurs se retirer, à la suite de circonstances qui nous échappent encore, devant un fils de Iahdunlim, Zimrilim (nouvelles tablettes lues à Mari, par M. Dossin, en novembre 1938, auxquelles s'ajoute une date relevée par M. Jestin).

Assur	Mari	Babylone	Ašnunak	Ur	Isin	Larsa
	Izi-Dagan			Dungi		
	Idi-ilum (2250)			Bur-Sin		
	Tûra-Dagan			Gimil-Sin		
	Puzur-Ištar			Ibi-Sin		
					Išbi-Irra	
	?					
Ilušuma	Ištup-ilum (2100)	Sumuabu			"l'Homme de Mari"	
Errêšu Ier		Sumulailu				
	Ilum-išar					
		Šâbu				
Ilâ-Kabkabu	Iagitlim					
		Awêl-Sin				Warad-Sin
Šamši-Adad Ier	Iahdunlim					
		Sin-muballit	Daduša			Rim-Sin
	Iasmah-Adad	Hammurabi (2003)	Ibal-piel			
Išme-Dagan Ier						
			Ibiq-Adad II			
	Zimrilim (1990)					
	(1970) an 33 et 35		Abdiarah			
			Şiqlanum			
	Enim-Dagan (?)		an 31			an 31

Il s'ensuit donc des textes de Mari, que Šamši-Adad Ier et Hammurabi furent contemporains, ce qui oblige à cette im-

portante conclusion qu'il est impossible de retenir comme exactes, dans leurs durées d'années de règne tout au moins, les listes chronologiques assyriennes et babyloniennes. En retenant les synchronismes Sumuabu (Babylone) et Ilušuma (Assur), Errêšu Ier (Assur) et Sumulailu (Babylone), Šamši-Adad Ier (Assur) et Hammurabi (Babylone), on se condamne, les extrêmes étant définis, à marquer d'incertain les données intermédiaires.

Le tableau synoptique (p. 183) où nous essayons de résumer cette documentation renouvelée, utilise aussi l'apport de nos cinq campagnes à Mari. Tout n'est pas définitif dans l'ordre de succession de certains dynastes locaux. Certains sont interchangeables. Nous croyons cependant que l'activité des premiers princes est contemporaine de la fin de la IIIe dynastie d'Ur et cette activité se déploya avec un tel éclat qu'elle explique en quelque façon, la fondation de la dynastie d'Isin, par un « homme de Mari ». Le palais construit dans ce renouveau de puissance s'agrandit de plus en plus et devint finalement cette résidence vantée jusqu'à Ugarit et entièrement occupée par Zimrilim, remonté « sur le trône de la maison de son père » (date lue par MM. Dossin et Jestin), jusqu'aux années 33 et 35 de Hammurabi, où les soldats de Babylone s'installèrent sur le Moyen-Euphrate.

André Parrot.

P.-S. — Au moment où je corrige l'épreuve de cette notice, je prends connaissance d'un nouvel article de M. Albright sur ce même sujet de chronologie (*BASOR*, 69, pp. 18-21). Le savant américain modifie sa position précédente et rectifie le tableau qu'il avait donné (*BASOR*, 67, p. 30). Nous ne le suivons cependant pas et considérons en tout cas comme trop basses les dates qu'il propose, non seulement pour les divers événements du IIIe millénaire, mais aussi pour la 1re dynastie de Babylone. Les documents assyriens sur lesquels il se fonde sont, en effet, des plus sujets à caution pour ne pas dire davantage. Quant au matériel archéologique sorti du Palais de Mari, il nous semble de plus en plus infiniment proche des styles d'Ur III et de Larsa, trop proche pour que Zimrilim contemporain de Hammurabi, ait régné d'après la nouvelle datation de M. Albright, vers 1835 av. J.-C.

A. P.

A propos d'un protocole à Ugarit. — MM. Virolleaud et Dhorme publient cidessus deux tablettes de Ras Shamra en caractères alphabétiques où un certain Talmiyan écrit à un personnage pour ne lui dire à peu près rien [1] et cependant, en dehors de l'intérêt linguistique brillamment exploité par les savants traducteurs, ces lettres ne nous paraissent pas sans valeur du point de vue historique.

Il est reconnu que *lmlkt 'adty* de l'une des tablettes, correspond à *l'umy 'adtny* de l'autre. Nous tenons même les deux vocables *'um*, « mère », et *'adt* « dame, maîtresse » comme synonymes, car, comme Hans Bauer l'a indiqué [2], *'adt* est le féminin de *'ad* « père », sans rapport obligé avec *'adon* « maître, seigneur », que, peut-être, une contamination de

[1] Par la raison que le messager devait donner de vive voix tous les renseignements voulus.

[2] *Zeitschrift für alttest. Wissenschaft*, 1935, p. 58-59.

sens établie à la longue. Toutefois, *'adt* ne paraît appliqué qu'aux déesses et aux femmes de haut rang et comporte par là le sens de « dame, maîtresse ».

Si ces observations sont admises, il s'ensuit que les deux lettres en question sont adressées à la « reine-mère », à la *walidé* diraient les Arabes. Cette *walidé* n'est qualifiée de « reine » *mlkt*, que dans un texte parce que, vraisemblablement, elle ne régnait plus. La *walidé* avait, en effet, un fils qui était roi et que la tablette Dhorme mentionne par son titre, non par son nom.

L'expéditeur des deux missives est un nommé Talmiyan que, fort ingénieusement, M. Dhorme qualifie de « voyant de la sœur du roi » : *r 'aht mlk*. Cependant, nous ne pouvons pas admettre que le terme *ro'éh* puisse être transcrit simplement par *r*, ce qui conduit à écarter le titre insolite de « voyant de la sœur du roi ». De plus, malgré le respect profond dont témoigne Talmiyan, son épître est rédigée dans une forme familière qui exclut une position subalterne.

Nous nous étions demandé si le scribe n'avait pas confondu, en tête de la ligne 3, deux lettres de forme très voisine, c'est-à-dire s'il n'avait pas noté *r* au lieu de la copule *w*. M. Schaeffer ayant eu l'obligeance de nous laisser examiner la tablette, nous avons constaté que, par suite d'une épaufrure au début de la lettre, — détail bien noté dans la copie de M. Dhorme, — il n'y a aucune raison de lire *r* plutôt que *w*. Nous proposons donc de comprendre « Talmiyan et la sœur du roi », puis « ton serviteur » ou « tes serviteurs ».

Par là on est conduit à supposer que Talmiyan avait épousé la sœur du roi, autrement dit la fille de la *walidé*, et nous comprenons alors ce titre de « mère » que porte la tablette Dhorme. Cela explique aussi le tour familier de ces épîtres, qu'il n'y soit question que de la santé des gens de la famille, et que le protocole y soit réduit au minimum.

Le terme *mrḥqtm* est difficile à expliquer. Il apparaît dans les deux tablettes et, dans le texte Virolleaud, il répond, comme l'a observé le savant épigraphiste, à la prosternation « sur le ventre et sur le dos » des tablettes d'el-Amarna. Ainsi que les deux auteurs l'ont établi, chacun de son côté, *mrḥqtm* est une forme adverbiale ; nous proposons de la comprendre : « tout du long », car il est facile de passer du sens de « loin », à celui de « long » qu'on trouve précisément pour *meraḥaq* dans les dialectes de l'Arabie méridionale [1].

A la ligne 11 de la tablette Dhorme, le mot *kll* est-il un nom propre ? C'est possible, mais nous pensons qu'il s'agit plutôt du terme *kalîl* dans son acception primitive.

A la ligne 14 nous sommes tenté de comprendre *nḫt šmny*, d'après l'arabe *naḫḫa* « s'incliner » et en sous-entendant *shemonéh* (*pe'amim*) « huit fois », c'est-à-dire : « je m'incline huit (fois) devant (*'im*) ma Dame ».

Voici la traduction qui résulte des observations précédentes pour RS. 8315 :

1. *A ma Dame-mère* (= reine-mère)
dis :
Parole de Talmiyan
et de la sœur du roi, tes serviteurs.
5. *Aux pieds de ma Dame,*
tout du long,

[1] W. Leslau, *Lexique soqotri*, p. 398.



Ma prosternation. (Que) *les dieux t'assistent*
(et) *te donnent le salut !*
10. *Voici, avec moi*
complet (et) *grand*
salut.
Et encore, moi,
respectueusement je m'incline huit (fois)
15. *devant ma Dame.*
Complet salut !
Qu'un message soit retourné
à ton serviteur !

Il n'y a pas lieu d'être surpris que Talmiyan n'emploie que la première personne, car bien que parlant aussi au nom de la sœur du roi — que dans notre hypothèse il aurait épousée — c'est lui qui dicte.

Du point de vue historique, il résulte des considérations qui précèdent, qu'au temps de ces tablettes un roi régnait à Ugarit et que sa mère, l'ancienne reine, vivait encore. Son protocole ne comporte plus obligatoirement le titre de *mlkt* « reine », mais celui de *'adt*, parce que, vraisemblablement, le roi était marié et qu'il y avait une jeune reine en exercice. Le roi avait une sœur, qui avait épousé un certain Talmiyan. Celui-ci manifeste un grand respect pour sa belle-mère et demande de ses nouvelles.

R. D.

Glanes palmyréniennes (*suite*) [1].

III

חבל « *Malheur !* »

Le mot חבל, si fréquent dans les inscriptions funéraires de Palmyre, le plus souvent en queue, assez fréquemment en tête, parfois en tête et en queue, est traduit généralement comme si c'était une pure interjection : « heu ! » (*Corpus Inscriptionum Semiticarum*), « hélas ! » (par ex. CANTINEAU), all. « Wehe ! », angl. « alas ! ». On traduit de même le mot du syriaque ancien חבל [1] de POGNON, *Inscriptions sémitiques de Syrie*, p. 214 : « hélas ! ». Il semble pourtant qu'en palmyrénien et en syriaque חבל conserve sa valeur de substantif et doit se rendre en latin par l'exclamation « Malum ! » [2], en français par « Malheur ! » ou « quel malheur ! » En syriaque, חבל s'oppose à טוב « Bonheur ! » et se construit, exclamativement, comme lui, gardant sa valeur substantivale « Malheur ! » [3]. De même que le syriaque חבל se distingue nettement des pures interjections pour « hélas ! », telles que וי, אוה, le palmyrénien חבל ne se confondait pas avec les interjections analogues qui ne pouvaient manquer dans ce dialecte. La distinction étant facile à transposer dans nos langues, une traduction précise rendra les pures interjections de l'araméen par des interjections, et les substantifs en exclamation par des substantifs. Chose curieuse, POGNON fait justement l'inverse dans sa traduction de l'inscription 46, où חבל se trouve associé à l'interjection וי (p. 84) : ביל וי וי בלא חבל « Bel ! Malheur ! Malheur ! Désolation !

(1) Voir *Syria*, 1938, p. 99-102.

(1) Par nécessité typographique nous employons pour le syriaque les caractères araméens.

(2) Cf. FREUND et THEIL, *Grand dictionnaire de la langue latine*, s. v. *malum*, B : ce mot s'emploie parfois exclamativement : « Quel malheur ! » En grec, on dirait, plus clairement : φεῦ κακοῦ.

(3) Voir des exemples dans R. DUVAL, *Traité de grammaire syriaque*, § 374 c; PAYNE SMITH, *Thesaurus syriacus*, s. v.

Hélas! » Le sens de « désolation » que Pognon donne à בלא semble assez arbitraire. Les dictionnaires syriaques n'ont pas de substantif de cette forme, mais l'arabe a بلاء « épreuve affligeante » (comparer بلية « épreuve, malheur, affliction ». Il est donc très probable que בל a ici le sens d' « affliction ou de malheur » et donc un sens voisin du substantif חבל qui suit. Le texte peut donc se traduire : « Bel! Hélas ! Hélas ! Affliction ! Malheur ! »

Comme en syriaque, חַבַל se trouve en araméen juif avec le sens de « Malheur ! » [1]

Rosenthal [2] le signale aussi en mandéen, par exemple *Ginza*, droite 84, 11.

Concluons : en palmyrénien חבל n'est pas une pure interjection comme *uâi*, qui a dû exister en palmyrénien, comme en araméen juif et en syriaque : c'est un substantif en exclamation. Le sens est vraisemblablement « malheur », comme en syriaque et en araméen juif où il s'oppose à *ṭūb* « bonheur ». Le sens « malheur » se rattache sans difficulté à l'un des sens de חבל, tel que « pernicies » (Brockelmann, *Lexicon syriacum* [2]) ou « destructio » (Payne Smith, *Thesaurus syr.*) et de חבלא « Schaden, Verderben, Garaus » (Dalman, *Aram.-neuhebr. Wörterbuch*).

[1] Cf. Dalman, *Grammatik des jüdisch-palästinischen Aramäisch*[2], p. 242, par exemple, Targum Yerušalmi I : Nombres 11, 7 (dans *Deut.* 28, 15 on a la forme חביל). L'antonyme est sans doute טוב « Bonheur de ... ! » La forme חביל est peut-être à rapprocher du babylonien *ḫa-bil* « hélas », signalé par Morris Jastrow Jr. dans *Zeitschrift für Assyriologie*, 20 (1907), p. 191 ss.

[2] *Die Sprache der palmyrenischen Inschriften* (1936), p. 83.

Il n'est guère à espérer qu'une inscription bilingue nous permette de préciser le sens de חבל, car dans les inscriptions funéraires grecques de Palmyre les expressions de sentiment sont conformes à l'usage grec. Ainsi, dans Cantineau, *Inventaire*, VIII C 120, θάρ[σει] ne peut donner aucune lumière sur le sens de חבל [1].

Le rédacteur du *Corpus Inscriptionum Semiticarum*, II, n° 3901, fait une remarque qui pourrait induire en erreur : « *In titulo bilingui* (sub n° 4402) חבל respondet græco ἄλυπε χαῖρε ». Ce *respondet* est équivoque. Il est clair que l'idée, bien grecque, de ἄλυπε χαῖρε n'a rien à voir avec l'idée du palmyrénien חבל. D'une façon générale, dans les inscriptions bilingues de Palmyre, le rédacteur du grec suit l'usage du grec et le rédacteur du palmyrénien l'usage du palmyrénien. En conséquence, rien d'étonnant à ce que des formules grecques telles que Χαῖρε, θάρσει n'aient pas de correspondants en palmyrénien.

S'il est permis d'émettre une conjecture, on pourrait peut-être penser à la possibilité suivante. Très probablement חבל doit s'interpréter « Malheur pour moi qui écris ou fais graver cette inscription ». En conséquence, l'exclamation a pu, de par l'usage, et par affinement du sentiment, se colorer de la nuance : « *Perte* pour moi », « *Dommage* pour moi » [2].

[1] Cantineau (*ib.*, p. 79) écrit : « On notera θάρσει, tenant la place de חבל ». Cette phrase est exacte seulement si on interprète : « On notera θάρσει à la dernière place de l'inscription, comme souvent חבל ». Mais cette vérité méritait-elle d'être énoncée, surtout ici où le texte grec existe seul ?

[2] Du reste, la notion de « perte, dommage » se trouve dans des mots de la racine חבל en araméen biblique et juif.

En admettant une nuance telle que « Dommage ! » [1], all. « Schade ! », on se rapprocherait du sentiment qui prédomine chez les civilisés — et les Palmyréniens étaient des civilisés — celui du regret.

Tout en réservant la possibilité d'une nuance de ce genre, l'analogie du syriaque et de l'araméen juif ne nous permet pas de traduire autrement que par « Malheur ! »

Les anciennes épitaphes musulmanes n'ont rien d'analogue au חבל palmyrénien et syriaque. Mais il y est souvent question de « malheur » (مصيبة), à propos de la mort de Mahomet [2], laquelle est « le plus grand malheur qui ait frappé les musulmans [3] ». Le mot مصيبة étant usuel dans les épitaphes pour le grand « malheur » que cause la mort, il serait tout indiqué pour traduire le חבל palmyrénien : يا للمصيبة « Quel malheur ! »

IV

Graphie des mots palmyréniens calqués sur κράτιστοι, Σεπτίμιοι.

Les inscriptions de J. Cantineau, *Inventaire des inscriptions de Palmyre*, III, nº 19 et nº 20 (= de Vogüé, *Syrie Centrale, Inscriptions sémitiques*, nº 28 et nº 29), gravées sur deux colonnes voisines en l'honneur du « roi des rois » 'Odainat et de la « reine » Zénobie, portent la même date : mois de 'Ab de l'année 582 (= août 271 de notre ère). Rédigées de façon semblable, elles sont vraisemblablement de la même main. Il y a toutefois une variante graphique intéressante dans les mots palmyréniens correspondant aux pluriels du grec Σεπτίμιοι, κράτιστοι « viri egregii ». Dans la seconde inscription (nº 20) une voyelle palmyrénienne *O*, répondant à ο du grec, est indiquée par la *mater lectionis* ו : ספטמיוא, קרטסטוא, tandis que, dans la première inscription (nº 19), il n'y a pas de ו. Tout se passe comme si le scribe (ou le lapicide) avait voulu indiquer plus clairement la prononciation dans l'inscription 20, laquelle, en conséquence, devra être considérée comme exécutée après l'inscription 19. On peut, semble-t-il, déceler le motif du perfectionnement graphique de 20. A la ligne 1 figure le nom grec de Zénobie : Σεπτιμία ; en palmyrénien : ספטמיא. Quand, après quatre mots, le scribe eut à écrire la transcription palmyrénienne du pluriel Σεπτίμιοι, il aura préféré éviter la graphie du nº 19 ספטמיא qu'il venait d'employer pour Σεπτιμία ; il ajouta donc un ו, et écrivit ספטמיוא.

Dans ce mot le א ne peut être que la *mater lectionis* de la voyelle ē du pluriel déterminé. Le mot palmyrénien doit donc se prononcer *Sepṭimii̯oē*. Au point de vue de la graphie il y a une anomalie ; mais elle s'imposait, l'écriture sémitique ne pouvant exprimer une suite de deux voyelles (telle que *oē*), inexistante en sé-

[1] En français, *dommage* peut s'employer en parlant d'une mort : « C'est dommage » ; cf. Littré, *Dictionnaire de la langue française*.

[2] *Répertoire chronologique d'épigraphie arabe*, *publié sous la direction de* Et. Combe, J. Sauvaget et G. Wiet (*Publications de l'Institut Français d'Archéologie Orientale*, Le Caire). Le premier exemple dans le nº 67, et souvent ensuite, par exemple nºs 566, 608, 772.

[3] Cf. P. Joüon, *Le sentiment religieux dans les plus anciennes épitaphes des musulmans d'Égypte*, dans *Recherches de science religieuse*, t. 25 (1935), p. 526 s.

mitique [1]. En vocalisant, à l'analogie de l'araméen biblique, סְפַטְמִיּוֹא, on serait tenté de lire *Sepṭimiịouē;* mais ce *u*, qui ne répondrait à rien dans le grec est tout à fait improbable. Bien plus si, comme nous l'avons admis, la graphie ספטמיא de la première inscription représente une *scriptio defectiva* par rapport à la seconde, on vocalisera סְפַטְמִיֵּא, à prononcer, non pas *Sepṭimiịoiē*, comme le demanderait la norme sémitique, mais *Sepṭimiịoē*, comme pour la graphie avec ו.

Il faut dire exactement la même chose pour la double transcription du pluriel κράτιστοι. On prononçait le pluriel palmyrénien correspondant : *kraṭistoē* et l'on pouvait écrire soit, avec la *mater lectionis* קְרַטִסְטוֹא, soit en écriture défective קְרַטִסְטֹא.

Les Palmyréniens qui transcrivaient les singuliers Σεπτίμιος, κράτιστος, ספטמיוס [2] קרטסטס (n° 7), mots qu'ils prononçaient comme les mots grecs, prononçaient les pluriels correspondants en -οι en gardant la voyelle *o* qu'ils faisaient suivre de la voyelle *ē* du pluriel araméen. La différence entre la prononciation du grec (οι) et de l'araméen (*oē*) était donc réduite au minimum, par exemple Σεπτίμιοι *Sepṭimiịoē*. Dans cette aramaïsation minime, le Palmyrénien qui ne savait pas le grec reconnaissait immédiatement le pluriel du singulier *Sepṭimiịos*.

Dans l'inscription VIII B, 58 pour le pluriel « *les* Julius Aurelius », on a naturellement la graphie défective יוליא אירליא, chacun des deux mots ayant déjà un ו. Celui qui a écrit cette inscription semble, d'ailleurs, avoir une tendance à la *scriptio defectiva :* il a écrit אבהון « leur père » contrairement à la graphie normale אבוהון.

V

Inscription de Cantineau, *Inventaire*, VII, 2.

L'inscription de J. Cantineau, *Inventaire des inscriptions de Palmyre*, VII, 2 (cf. de Vogüé, *Syrie Centrale, Inscriptions sémitiques*, n° 71) débute ainsi : .....קב]רא דנא רנבת ואקדשת ל

Au lieu de רנבת on pourrait lire aussi דנבת, mais cette lecture n'ouvrant aucune voie, Cantineau, lit רנבת, avec raison. Son idée de voir dans le groupe *nb* une dissociation araméenne de *bb* lui permet de rapprocher l'adverbe syriaque רבת *rebbat* « grandement, beaucoup » (cf. Brockelmann, *Lexicon Syriacum* [2], p. 707 *a*), d'où la traduction : « [Moi, Un tel, j'ai bâti ? ce to]*mbeau d'une façon grandiose et je l'ai consacré pour mes enfants et mes petits-enfants mâles;* etc. »

On peut s'étonner que l'auteur de l'inscription commence par se faire un compliment pour le caractère grandiose du tombeau qu'il a construit. Le plus naturel serait, je crois, de voir dans רנבת une forme

[1] Théoriquement du moins, car on peut se demander si, dans la prononciation réelle, il n'y avait pas une suite de deux voyelles *āī* dans la finale adverbiale du syriaque *ṭābā(')īt* « bien ». Dans IX, 28, l. 9 טבית, interprété comme l'adverbe « bien » par Cantineau, représenterait aussi *ṭābāīt*. Comparer les deux graphies du même adverbe dans Dalman, *Gramm. des jüd.-palest. Aramäisch* [2], p. 180 טבאית, טבית qui veulent sans doute indiquer la même prononciation. En mandéen, il existe une forme courte *ṭābīt*, טאבית, au sens de « beaucoup », Nöldeke, *Mand. Gramm.*, p. 201.

[2] Généralement la finale -ος est transcrite sans *mater lectionis;* cependant on a généralement Σεπτίμιος avec le Waw (III, 6, 9, 11, 16, 17, 19) (mais III 10 ספטמיס) : on aura voulu, je pense, écarter une prononciation *Sepṭimīs*.

verbale : « J'ai..... et j'ai consacré ». Quel est ce verbe ? En utilisant l'idée de CANTINEAU qui voit dans le groupe *nb* une dissimilation de *bb* (1), je vocaliserais רַנְּבַת pour רבת, lequel est la graphie réduite (2) de רַבְּבַת « j'ai fait grand, j'ai agrandi. » Le pael du verbe רבב n'existe pas, il est vrai, en syriaque, mais son équivalent, le palpel se trouve notamment avec le sens « amplificavit » (BROCKELMANN, *Lexicon syriacum* ², s. v. רורב, p. 707 *a*). Le sens serait donc très simple. Le tombeau en question étant « un grand tombeau-maison » (CANTINEAU), l'auteur de l'inscription n'aurait fait que l'agrandir : « ... Je l'ai agrandi et consacré à... »

PAUL JOÜON, S. J.

(1) Le phénomène est ancien en araméen ; cf. אַנְדַּע *Dan.*, 2, 9 ; הַנְסָקָה 6, 29 ; BROCKELMANN, *Grundriss der vergleichenden Grammatik der semitischen Sprachen*, I, 245. S'agit-il réellement d'un phénomène de dissimilation ? On peut en douter pour l'araméen biblique. STRACK (*Gramm. des biblisch-Aramaischen*, § 3 *h*) ajoute prudemment un « wohl ». Il est possible, en effet, que dans tel dialecte aucune consonne longue n'existât. Dans les cas où l'on sentait la nécessité d'ajouter quelque chose à une consonne brève, au lieu de l'allonger, on lui ajoutait un élément *n*. Cet *n* serait donc un phénomène de suppléance. Comme exemple de dialecte ne possédant plus aucun redoublement réel, nous connaissons le syriaque des Jacobites ; cf. R. DUVAL, *Traité de grammaire syriaque*, § 116. (L'espagnol n'a de redoublement réel qu'avec *r* et *n*). Reste à savoir si רַנְּבַת n'était pas prononcé (avec assimilation de *n* à *b* ; cf. NÖLDEKE, *Mandäische Grammatik*, § 68, 3) *rambet*.

(2) Cette graphie réduite, correspondant à la prononciation réelle *rabbet* se trouve parfois en syriaque, cf. BROCKELMANN, *Syrische Grammatik* ², § 194 : type de v. g בזת *bazzet* à côté de בזזת *bazᵉzet*.

Reprise des fouilles de Malatya (Asie Mineure). — On sait que M. Delaporte a conduit sur ce site deux campagnes fructueuses en 1932 et 1933. Il a procédé par couches horizontales qui ont révélé tout d'abord un palais musulman des IXᵉ-Xᵉ siècles de notre ère avec céramique vernissée correspondante. Plus bas est apparu un palais assyrien, construit par Sargon au VIIIᵉ siècle avant notre ère, ce qui est attesté par la découverte de deux barillets de fondation.

Au-dessous d'une épaisse couche de briques crues ayant constitué la terrasse du palais assyrien, on a atteint des constructions plus anciennes avec reliefs s'apparentant aux sculptures hittites de Yazilikaya, près de Boghazkeui, mais dont la date n'a pas encore été fixée par M. Delaporte, ni les monuments publiés. La découverte, sous un seuil donnant accès à la cour intérieure, d'une statue colossale de 3 m. 15 de hauteur et de style néo-hittite, soulève un curieux problème. Il s'agit maintenant de dégager tout ce palais et de se rendre compte de ses dispositions anciennes.

R. D.

R. P. Lagrange (1855-1938). — C'est une grande figure qui vient de s'éteindre, un savant d'une vaste érudition et un travailleur infatigable. Nous signalerons ici ses travaux archéologiques et épigraphiques qui sont du ressort de cette *Revue*.

Après avoir acquis une connaissance étendue des langues sémitiques, notamment à Vienne en Autriche, le R. P. Lagrange fut envoyé à Jérusalem pour professer à l'École biblique que les Dominicains y avaient fondée, au couvent de Saint-Étienne. Le jeune savant s'orienta

vers l'exploration archéologique et épigraphique du pays.

Sur les instances du marquis de Vogüé, qui préparait l'édition des textes araméens du *Corpus* des inscriptions sémitiques, et chargé de mission à cet effet en 1890 par l'Académie des Inscriptions, le P. Lagrange se proposa d'explorer Pétra et de retrouver la grande inscription nabatéenne découverte par Irby et Mangles. Ce ne fut pas chose aisée, car les tribus étaient en guerre et il fallut s'y reprendre à plusieurs fois. Accompagné du P. Vincent, il finit par explorer Pétra dans le détail et en rapporta la documentation cherchée. Le marquis de Vogüé félicita « vivement les deux savants et courageux voyageurs du service qu'ils rendaient à l'épigraphie araméenne. »

En 1897, les deux mêmes savants relevaient et publiaient la célèbre carte en mosaïque de Madaba, si précieuse pour la topographie de la Palestine et où l'on trouvait un plan de Jérusalem au début du v^e siècle de notre ère avec son enceinte fortifiée, ses principales portes, ses rues à colonnades dont la direction générale se retrouve encore, ses grands sanctuaires. La présence d'une colonne dressée et isolée, à l'intérieur de l'actuelle porte de Damas, expliquait le nom arabe moderne de cette porte : *Bab el 'Amoud.*

Sur les suggestions de Clermont-Ganneau, le P. Lagrange étudia le site de Gézer et les textes bilingues qui délimitent le territoire de la ville. Il a encore relevé d'anciens textes arabes de Jérusalem, les hypogées macédo-phéniciens de Marissa et publié, le premier, les inscriptions phéniciennes découvertes dans les fondations du temple d'Eshmoun près de Sidon. On lui doit aussi un exposé des découvertes minoennes sous le titre : *La Crète Ancienne.*

A partir de ce moment, entièrement pris par les études d'exégèse, le R. P. Lagrange abandonne aux élèves qu'il avait formés, notamment au P. H. Vincent, le soin de publier les monuments palestiniens nouvellement découverts. Sa production littéraire est considérable, signalons seulement comme touchant plus spécialement à nos études *Le Livre des Juges* (1903, traduction et commentaire), mais surtout ses *Études sur les religions sémitiques* (1re éd. 1902 ; 2^e éd. 1905) où, sur le plan historique, il donnait un pendant à la *Religion of the Semites* de Robertson Smith. Il y étudie, en mettant soigneusement à part les Israélites, les dieux et déesses, les choses et personnes sacrées, le sacrifice et les théories que cet acte essentiel a suscitées, les fêtes, les morts, les mythes babyloniens et les mythes phéniciens — du moins ce qu'on en devinait alors. Citons encore *Le Messianisme chez les Juifs* (1909), *Le Judaïsme avant Jésus-Christ* (2^e éd.), *La Secte juive de la nouvelle alliance au pays de Damas*, traduction et commentaire d'un ouvrage sadoqite provenant de la *Guenizah* du Caire et publié par Schechter.

Il avait entrepris une monumentale *Introduction à l'étude du Nouveau Testament* dont la quatrième partie, *Critique historique*, commençait avec un volume consacré à l'*Orphisme* (1937).

Savant d'un esprit très délié, épris d'une juste et prudente méthode critique, il évoque le labeur de saint Jérôme.

R. D.

James Llewellyn Starkey. — L'archéologie syrienne et palestinienne compte une victime de plus. Après l'assassinat de

Darrous en Haute-Syrie, l'accident mortel de François et Bianquis sur la route d'Alep, la mort prématurée par maladie contractée sur le terrain de Pézard et de Mme Marquet-Krause, il faut déplorer, à l'âge de 43 ans, la disparition de J. L. Starkey, fusillé par des bandits sur la route entre Beit Djibrin et Hébron, le 10 janvier 1938, alors qu'il dirigeait sa sixième campagne de fouilles à Tell ed-Duweir.

Starkey était un *self-made man*, qui avait travaillé d'abord dans le sud palestinien avec sir Flinders Petrie. Puis il s'était attaqué à Tell ed-Duweir, grâce à la confiance que mirent en lui sir Henry Wellcome, sir Charles Marston et sir Robert Mond. Il eut la bonne fortune d'identifier ce site avec l'ancienne Lakish, placée à tort jusque-là à Tell el-Ḥeṣy. Sa découverte la plus notable fut celle d'une correspondance en hébreu du VIe siècle avant notre ère, dont nous traiterons dans le prochain fascicule de *Syria*.

Starkey n'était pas seulement un archéologue de valeur, il était d'une confraternité parfaite et, précisément au moment de sa mort, il venait d'accueillir pour un stage bénévole, M. l'abbé Hennequin, envoyé par l'Académie des Inscriptions, à l'École archéologique française de Jérusalem. R. D.

ADDENDA

Nous avons reçu de notre éminent collaborateur M. Paul Perdrizet, quelques semaines avant son décès (4 juin 1938), la note additionnelle suivante à son article: *Le monument de Hermel*, dans *Syria*, 1938, p. 47-71.

« Qu'était au juste la Qâmou'a Hurmul, une tombe, ou un monument commémoratif? J'avoue ma perplexité. Il semble que pour se décider, il conviendrait de connaître des constructions analogues, que les voyageurs et les archéologues, depuis Pognon, ont signalé dans le pays du Haut-Tigre, près de Nisibin, à l'O. de Mârdîn: à Fafî (Pognon, *Inscr. de la Syrie et de la Mésopotamie*, p. 16; Gertrude Bell, *Churches and Monasteries of the Tûr 'Abdin and neighbouring Districts*, Beiheft 9 de la *Zeits. f. Gesch. der Architektur*, Heidelberg, 1913, in-4, pl. I, 1), reste d'une pyramide à deux ordres de pilastre, qui rappelle étrangement notre monument d'Hermel; ou encore les tombes de Serrin (Pognon, *id.*; G. Bell, *Amurath to Amurath*, p. 36) et d'Edesse (Strzygowski et van Berchem, *Amida*, p. 268); et sans doute dans cette région de Nisibin et de Mârdîn, plus d'une « pyramide » analogue: je laisse de côté ces monuments, ne les ayant pas étudiés, ni vus.

Paul Perdrizet.

*
* *

D'autre part, M. Ecochard nous demande d'insérer la note suivante:

L'article de M. Ecochard, *Consolidation et restauration du portail du Temple de Bel à Palmyre*, publié dans le fascicule 3, de *Syria*, 1937, devait comporter au bas de la page 298, à la suite de la note (1), la phrase suivante:

« Je tiens en outre à adresser ici mes « vifs remerciements à M. François Anus, « architecte du Service des Antiquités, « pour ses conseils éclairés et l'aide qu'il « m'a apportée dans cette étude ».

Le Gérant : Georges Ort-Geuthner.

8352-38. — Tours, Imprimerie Arrault et Cie.

LES FOUILLES DE RAS SHAMRA-UGARIT
NEUVIÈME CAMPAGNE (PRINTEMPS 1937)

RAPPORT SOMMAIRE [1]

PAR

CLAUDE F.-A. SCHAEFFER

Nos fouilles ont duré trois mois, de mars au début de juin. Les autorités civiles et militaires en Syrie nous ont prêté le concours le plus précieux. Nous tenons à exprimer notre gratitude particulière à M. Henri Seyrig, directeur du Service des Antiquités, à M. le général Huntziger, commandant supérieur des troupes du Levant et à son Excellence Mazhar Raslan Pacha, mohafez à Lattaquié.

Nos remerciements vont également à M. le chef de bataillon Delattre, commandant d'armes à Lattaquié, à M. Badih el Khazen, directeur des travaux publics, à M. le commandant Charollais, conseiller technique auprès du Mohafazat de Lattaquié et à M. Benoist, directeur des services financiers et fonciers. Leur appui sur place a beaucoup facilité nos travaux. M. le colonel Roques, commandant de l'air au Levant, a bien voulu faire exécuter des photographies par avion des terrains dégagés, qui nous sont très précieuses pour nos relevés et l'orientation de nos recherches.

Subventionnée par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le Conseil des Musées Nationaux et le Ministère de l'Éducation Nationale, la Mission, à laquelle les autorités de Lattaquié accordaient leur aide effective, a occupé une moyenne de 200 ouvriers pendant toute la durée des recherches.

La Mission était constituée, comme celles des années précédentes, de mon ami, M. Georges Chenet, archéologue, et de MM. Jean de Jaegher et Paul

[1] Un résumé de ce rapport a été lu le 22 octobre 1937 devant l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Il fait suite aux rapports sur les huit précédentes campagnes : *Syria*, X, 1929, p. 285-297 ; XII, 1931, p. 1-14 ; XIII, 1932, p. 1-27 ; XIV, 1933, p. 93-127 ; XV, 1934, p. 106-136 ; XVI, 1935, p. 141-176 ; XVII, 1936, p. 105-149 ; XVIII, 1937, p. 125-154.

Pironin, architectes. Un volontaire, M. Jacques Fagard, architecte D. P. G., a fait son apprentissage pendant cette campagne. Mme Schaeffer a bien voulu veiller une fois de plus sur le bien-être et la santé de la Mission. Nous exprimons à nos collaborateurs notre vive reconnaissance.

Nos recherches ont été concentrées sur le tell recélant les vestiges de l'ancienne capitale du pays d'Ugarit. Au quartier de la ville situé à Minet-el-Beïda, l'ancien port, nous avons dû nous contenter de quelques sondages pour compléter nos relevés.

Pendant six semaines, nous avons continué nos fouilles dans la région N.-E. de la vaste colline (carrés 4, 5, 8 et 9 du plan, fig. 1) où se trouve l'acropole avec les deux grands temples et la bibliothèque. Nous avons eu le plaisir de guider ici à travers nos chantiers de recherches le promoteur des fouilles de Ras Shamra, M. René Dussaud. La deuxième moitié de la campagne fut consacrée à l'exploration de l'extrémité N.-W. du tell, la plus proche de la mer (carrés 0 et 1 du plan, fig. 1) que nous n'avions pas encore pu attaquer jusqu'à présent.

Nous allons examiner d'abord les principaux résultats de nos recherches dans la région N.-E. du tell, puis ceux obtenus sur l'extrémité N.-W ; cf. la photographie d'avion de l'ensemble du tell, pl. XVIII, points 2, 3, 4, 17 et 18.

I. — La date de l'incendie d'Ugarit.

Dans la région N.-E. trois chantiers furent mis en action. Dans le chantier I, carré 8 du plan fig. 1, nous avons mis au jour une nouvelle tranche d'habitations de la ville haute. Les spacieuses maisons aux murs en pierre sont fort bien aménagées et bordées de ruelles ou d'impasses étroites. Chaque demeure contient dans son sous-sol un caveau funéraire construit en même temps que l'habitation. Nous ne pouvons nous arrêter à décrire ici les nombreuses trouvailles faites dans ces parages : outils divers en bronze, cylindres-cachets, céramique (pl. XIX), poids, etc. ; elles complètent nos récoltes antérieures.

Une observation stratigraphique intéressant l'histoire de la ville du premier niveau mérite d'être signalée. Nous avions précédemment reconnu que le premier niveau de Ras Shamra se divise en deux couches séparées par une zone de remaniement. Les habitations de la couche inférieure après une destruction

Photographie d'avion de l'ensemble du tell de Ras Shamra.
(voir la note à la fin du rapport).
39[e] escadrille aérienne du Levant



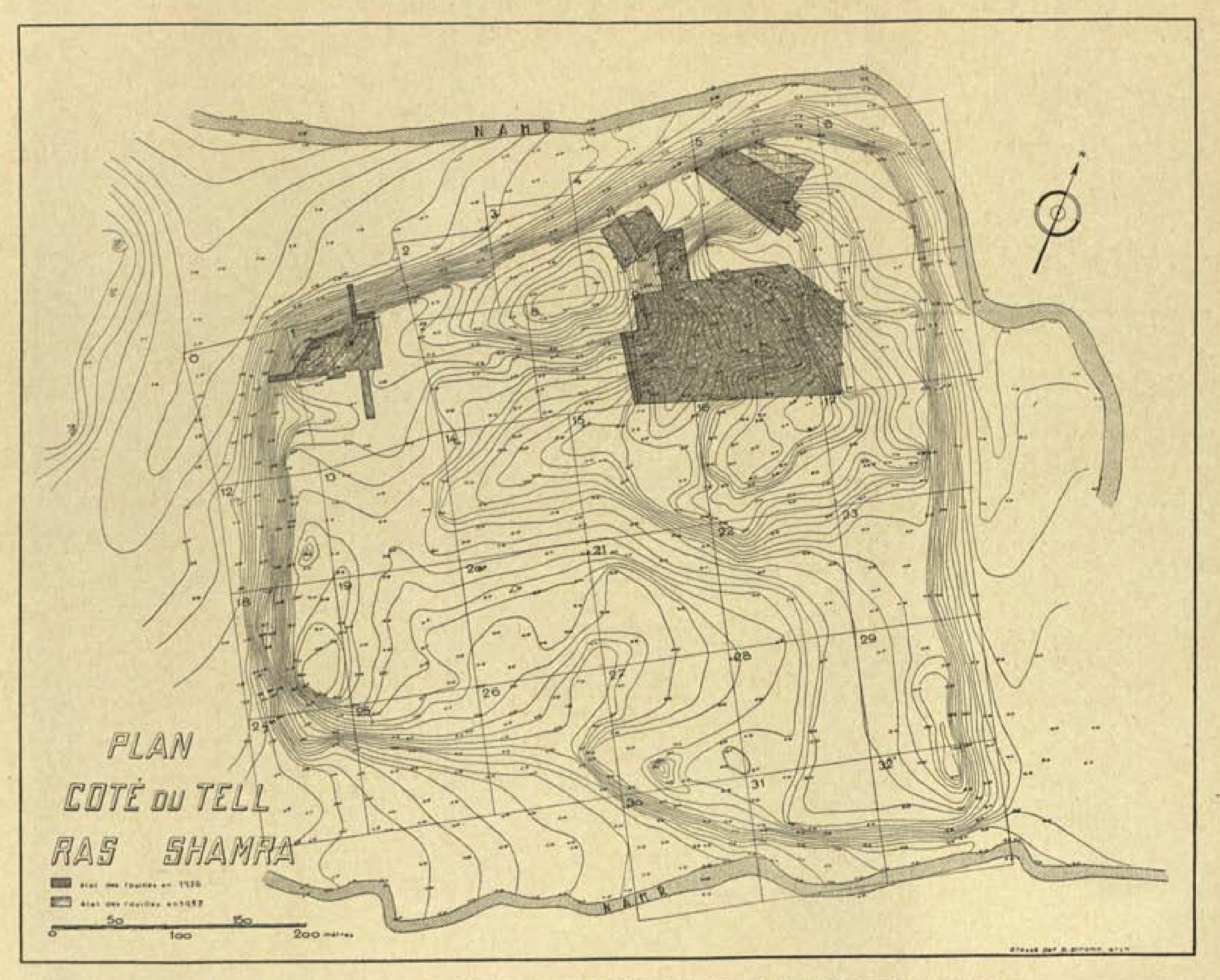


FIG. 1. — Plan du tell de Ras Shamra montrant l'état des fouilles à la fin de la neuvième campagne.

partielle avaient été reconstruites sur le même plan. D'après les indices céramiques, l'événement a dû se passer au cours du xiv^e siècle. Nous avions proposé de l'identifier avec la catastrophe signalée par Abimilki de Tyr dans une des lettres retrouvées dans le palais d'El Amarna [1]. Or, dans le caveau de famille n° XLII, appartenant à l'une des habitations d'avant l'incendie de la ville, nous avons trouvé cette année, avec des objets de la fin du xv^e et du début du xiv^e siècle, un scarabée au nom d'Aménophis III, le prédécesseur du fameux Akhounaton, fig. 14, n° 9113 A. L'incendie d'Ugarit est donc postérieur à 1375 et s'est produit au temps d'Aménophis IV.

II. — Nouvelles tablettes de Ras Shamra et leur date.

Cela nous permet de confirmer une fois de plus la haute antiquité des tablettes à inscriptions cunéiformes de Ras Shamra, retirées de la couche d'incendie même ou des couches immédiatement sous-jacentes : elles remontent certainement au xv^e ou à la première moitié du xiv^e siècle au plus tard.

C'est le cas aussi des nouvelles tablettes ou fragments recueillis pendant cette campagne. Parmi ces textes, ceux rédigés dans l'écriture alphabétique ont été déchiffrés par M. Virolleaud. Dans l'un, il est question de la livraison de trois ballots de laine à teindre en pourpre, destinés au tisserand [2]. Le poids de la charge est indiqué : 8 talents et 1.200 *kbd*. *Kbd* semble être un équivalent, ou à peu près, du *šql* (sicle) qui s'est déjà rencontré dans plusieurs de nos textes.

Un autre des nouveaux textes alphabétiques représente une lettre adressée à la reine d'Ugarit par un personnage appelé Talmayan. Ce Talmayan nous est connu d'après une tablette trouvée en 1936 et déchiffrée par M. Ed. Dhorme [3], comme étant le confident (voyant?) ou le mari de la sœur du roi d'Ugarit [4]. Suivant le protocole en usage à l'époque amarnienne, le magicien se jette sept fois et sept fois au pied de sa souveraine.

Parmi les nouveaux textes en cunéiformes accadiens, M. Thureau-Dangin,

[1] Cf. notre rapport de la huitième campagne, *Syria*, XVIII, 1937, p. 137.

[2] Plutôt que « princes »; cf. l'étude de M. Virolleaud, *Syria*, XIX, 1938, p. 127-141.

[3] Cf. son article dans *Syria*, XIX, 1938, p. 142.

[4] R. Dussaud, *A propos d'un protocole à Ugarit*, dans *Syria*, XIX, 1938, p. 104 ss.



1. Tête de fauve en terre cuite (XIVe siècle).



2. A droite, rhyton mycénien en tête de bovidé (XIVe siècle); à gauche, imitation (locale ?) XIVe-XIIIe siècle.

RAS SHAMRA-UGARIT

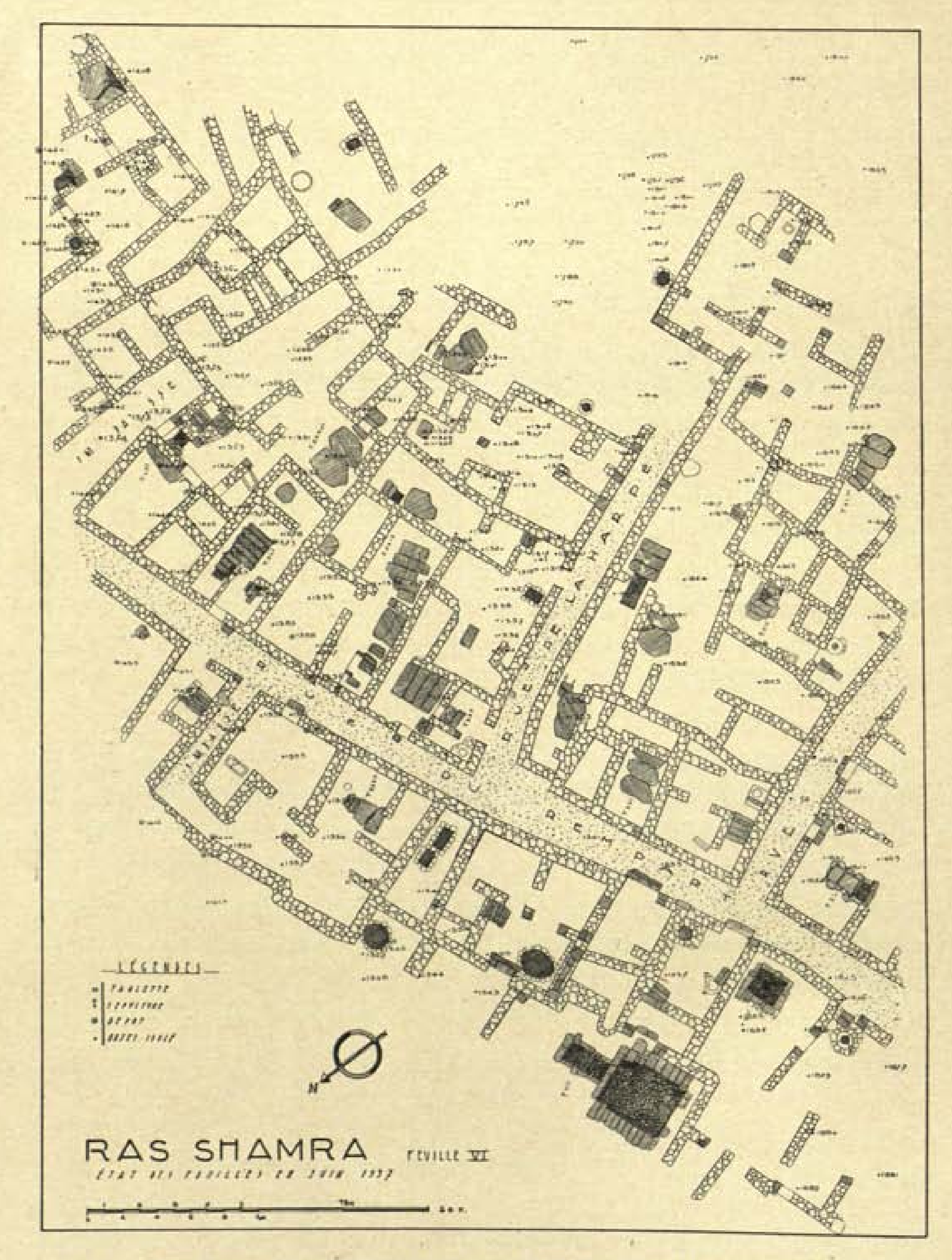


Fig. 2. — Plan des constructions au pied de l'acropole N.-E., feuille 5 du plan d'ensemble de la fig. 1.

nos fouilles de 1936 et dont l'exploration a été achevée pendant cette campagne[1].

IV. — Le caveau funéraire XXXVI.

Le caveau XXXVI est installé sous le sol d'une habitation située au milieu du quartier bordé à l'ouest par la rue de la Harpé, au nord par la rue du Rempart et à l'est par une impasse non encore complètement dégagée, fig. 2. Au sud, le quartier s'arrête au pied de la pente qui monte vers la ville haute occupant le sommet de l'ancien tell préhistorique.

On accédait au caveau XXXVI en passant sous le seuil de la porte qui établit une communication entre la pièce située au-dessus du caveau et celle au-dessus du dromos, fig. 3, plan. Cette disposition du caveau sous deux pièces communicantes, avec l'entrée exactement dans l'axe de la porte supérieure, est assez fréquente dans les maisons d'Ugarit. Elle prouve indiscutablement que l'emplacement du caveau était prévu dans le plan de l'habitation et que sa construction est de la même époque.

A en juger d'après le niveau du seuil de la porte qui passe par-dessus le dromos, le sol de l'habitation se trouvait à 75 cm. plus haut que les dalles de couverture du caveau, fig. 3, coupe CD.

Le dromos, long de 1 m. 60, est fermé de deux dalles situées au niveau de la base du mur de refend, et à 0 m. 50 plus bas que le seuil de la porte ménagée dans ce mur. Pour accéder à la tombe, on n'avait donc qu'à dégager les deux dalles de couverture du dromos. Le dromos est profond de 1 m. et muni de quatre marches irrégulières. La porte du caveau, haute de 0 m. 80, a deux jambages monolithes très épais percés vers le haut d'une ouverture circulaire ayant sans doute servi à loger une barre transversale pour fermer une porte en bois, fig. 3 et 4. La chambre funéraire, dont le sol se trouve à 60 cm. plus bas que le seuil de la porte d'accès, est établie sur un plan rectangulaire de 2 m. 50 × 2 m. 00. Les murs en pierres sèches, autrefois couverts d'un enduit de terre, sont légèrement inclinés vers le haut. Ils supportent deux lourdes dalles monolithes en calcaire coquillier très dur, de 2 m. 30 de longueur sur respectivement 1 m. 50 et 1 m. 30 de largeur, avec une épaisseur au centre

[1] Cf. *La huitième campagne de fouilles à Ras Shamra-Ugarit*, dans *Syria*, 1937, p. 144.

de 30 cm. La hauteur libre sous la couverture est de 1 m. 40. A l'est de l'en-

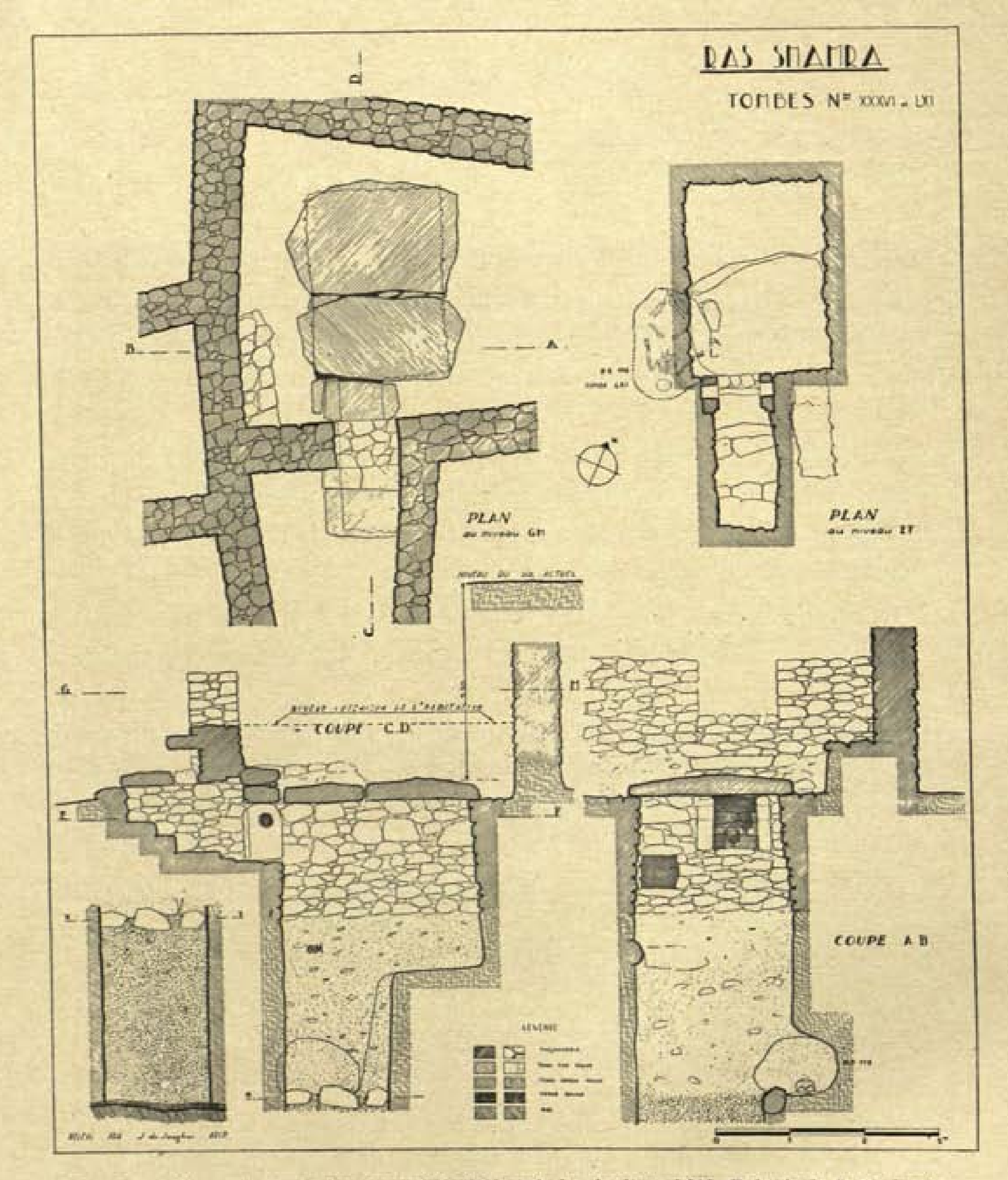


Fig. 3. — Plans et coupes du caveau XXXVI et de la sépulture LXI. Relevés de J. de Jaegher.

trée, au bas de la paroi, se trouve une ouverture de 0 m. 40 × 0 m. 50 donnant

accès à un ossuaire long de 1 m. 40 et descendant jusqu'à au moins 1 m. de profondeur, fig. 3, plan et coupe AB, et fig. 4.

Le caveau a été pillé anciennement, mais la céramique a été abandonnée sur place, formant une accumulation considérable de fragments. Nous avons pu reconstituer un certain nombre de vases réunis sur la fig. 5. Les types les plus anciens sont le flacon en terre gris-noir lustré, fig. 5, H, les bilbils et les vases à poussier ainsi que les cruches fabriquées avec la même terre soigneusement lissée, fig. 5, A, F, T. Ils remontent certainement au xv^e siècle. A la même époque ou au début du xiv^e siècle appartiennent les deux bouteilles fusiformes, fig. 5, V et W, sans marque gravée sur le fond, les bols à anse ogivale en terre rouge-brun à engobe de couleur orange, fig. 5, J, N, O, ainsi que le bol à engobe blanc et peinture brunâtre rayonnante et anse ogivale, de provenance chypriote, fig. 5, R, S. Les types les plus récents sont les vases mycéniens peints, fig. 5, Z, a, d, e, dont plusieurs du type à étrier surbaissé, fig. 5, X, Y, de qualité égale à ceux trouvés à Tell el Amarna, et sans doute antérieurs à 1350. Parmi ces vases, nous devons signaler deux imitations de fabrication locale, en terre plus grossière, peints de bandes horizontales rouge ou brun, fig. 5, b, c. Les fragments de vases en céramique et en albâtre recueillis dans le dromos sont de même date.



Fig. 4. — Jambage E de la porte d'accès et entrée de l'ossuaire du caveau XXXVI (p. 199).

La dernière époque d'utilisation de ce caveau s'étend donc depuis le xv^e siècle jusqu'au milieu du xiv^e. Mais sa construction remonte plus haut.

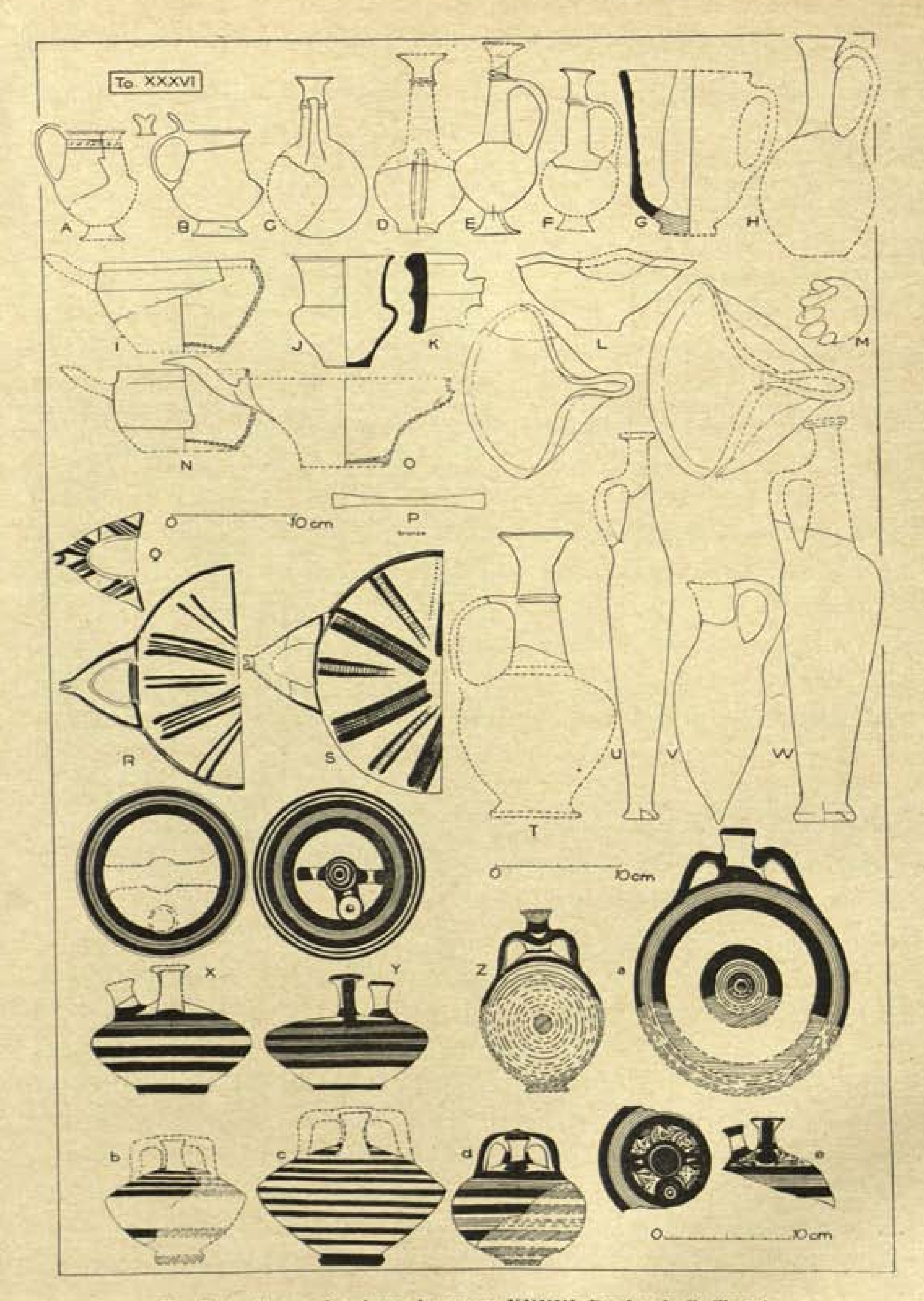


Fig. 5. — Types céramiques du caveau XXXVI. Dessins de G. Chenet.

Sous le sol en terre battue de la chambre funéraire, un puits avait été aménagé dans lequel on avait enfoui des vases et fragments céramiques provenant du mobilier antérieur. Les fragments les plus typiques sont réunis sur la fig. 6; parmi eux il faut signaler (B) le col d'un de ces cruchons en terre noire lustrée typique de l'époque hyksos. A la même époque appartient la cruche peinte en noir et rouge sur terre blanc crème, fig. 6, D. Enfin, vers 0 m. 60 de profondeur dans ce puits, fig. 3, coupe CD, point M, nous avons recueilli deux beaux cruchons intacts [1], d'exécution très soignée, l'un peint en rouge et noir sur engobe chamois d'un poli très doux, fig. 6, E, l'autre recouvert d'un engobe d'un beau rouge lustré sur terre chamois, fig. 6, F. A côté de ces deux cruchons reposait le fragment de tasse à décor peint en rouge et blanc sur engobe brun foncé à reflet métallique, avec paroi extrêmement mince (*egg-shell ware*), du meilleur style de Camarès, signalé déjà dans notre précédent rapport [2].

L'association de ce fragment de vase du Minoen Moyen avec les deux cruchons, fig. 6, E, F, pose un problème chronologique. Ces cruchons sont fréquents à Ras Shamra dans les tombes de l'époque hyksos. Les exemplaires à décor peint bicolore de facture soignée, comme ceux trouvés avec le fragment minoen, peuvent appartenir au temps de la XIII^e dynastie, c'est-à-dire au XVIII^e siècle. Mais, pour autant que nous puissions en juger d'après les observations jusqu'ici réunies, il semble difficile de remonter leur date à l'époque de la dynastie précédente.

Le fragment de vase minoen trouvé avec les deux cruchons en question ayant été étudié par Sir Arthur Evans [3], l'éminent explorateur de Cnosse l'attribue sans hésitation à sa « middle minoan II a period », approximativement contemporaine de Senousrit II (1905-1887). Entre la date proposée par Sir Arthur d'après la chronologie crétoise et notre estimation fondée sur les indices recueillis à Ras Shamra, il y a donc un écart d'un siècle environ. Nous reviendrons plus loin sur cette question.

Notre fouille sous le sol de la tombe XXXVI a été poussée jusqu'au roc

(1) Voir la photographie dans notre précédent rapport, *Syria*, 1937, fig. 15.

(2) *Syria*, 1937, p. 144, fig. 16.

(3) A l'occasion de l'Exposition organisée à Londres en 1936 pour le jubilé de l'Ecole anglaise d'Athènes; cf. *British archaeological discoveries in Greece and Crete*, London, 1936, p. 8, 15.

naturel, atteint à 10 m. de profondeur totale. Les couches de terre stratifiée, sont d'abord de couleur brune et assez meubles, puis elles deviennent plus dures et noirâtres, fig. 3, coupes AB et CD. A la base de notre sondage, nous avons atteint une couche de terre rouge de 0 m. 10 d'épaisseur contenant des plaquettes provenant de la décomposition de la roche immédiate-

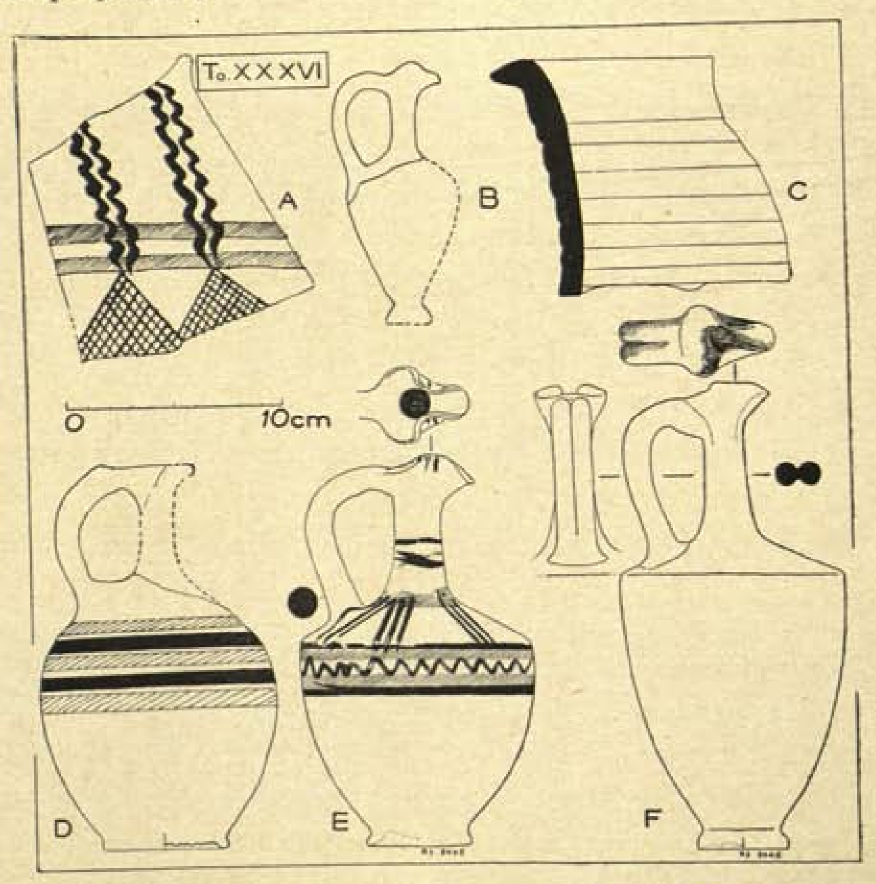
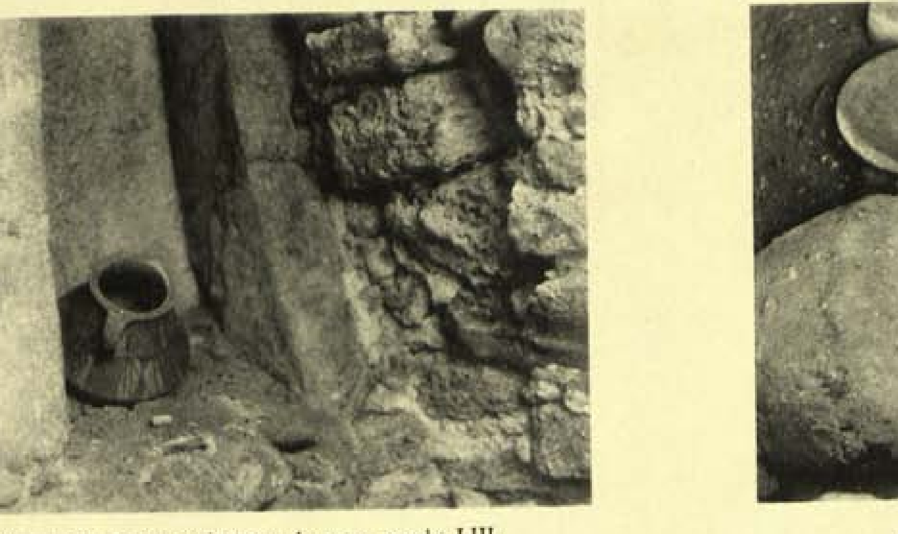


Fig. 6. — Types céramiques du puits sous le sol du caveau XXXVI.
Dessins de G. Gaudron.

ment sous-jacente. Elle n'a fourni aucun tesson tandis que les couches de terre brunâtre ou noire situées au-dessus sont farcies de fragments d'une poterie de facture assez grossière. Vers 7 m. 80 de profondeur totale, parmi les tessons, gisait dans la terre noire le fragment d'un vase peint à paroi épaisse figurant une tête de taureau stylisée, identique à la céramique peinte que nous avions retirée de notre niveau IV entre 12 et 16 mètres de profon-

1. Dalles de couverture de la tombe LIII.

2. Dalle de fermeture de porte, tombe LIII.

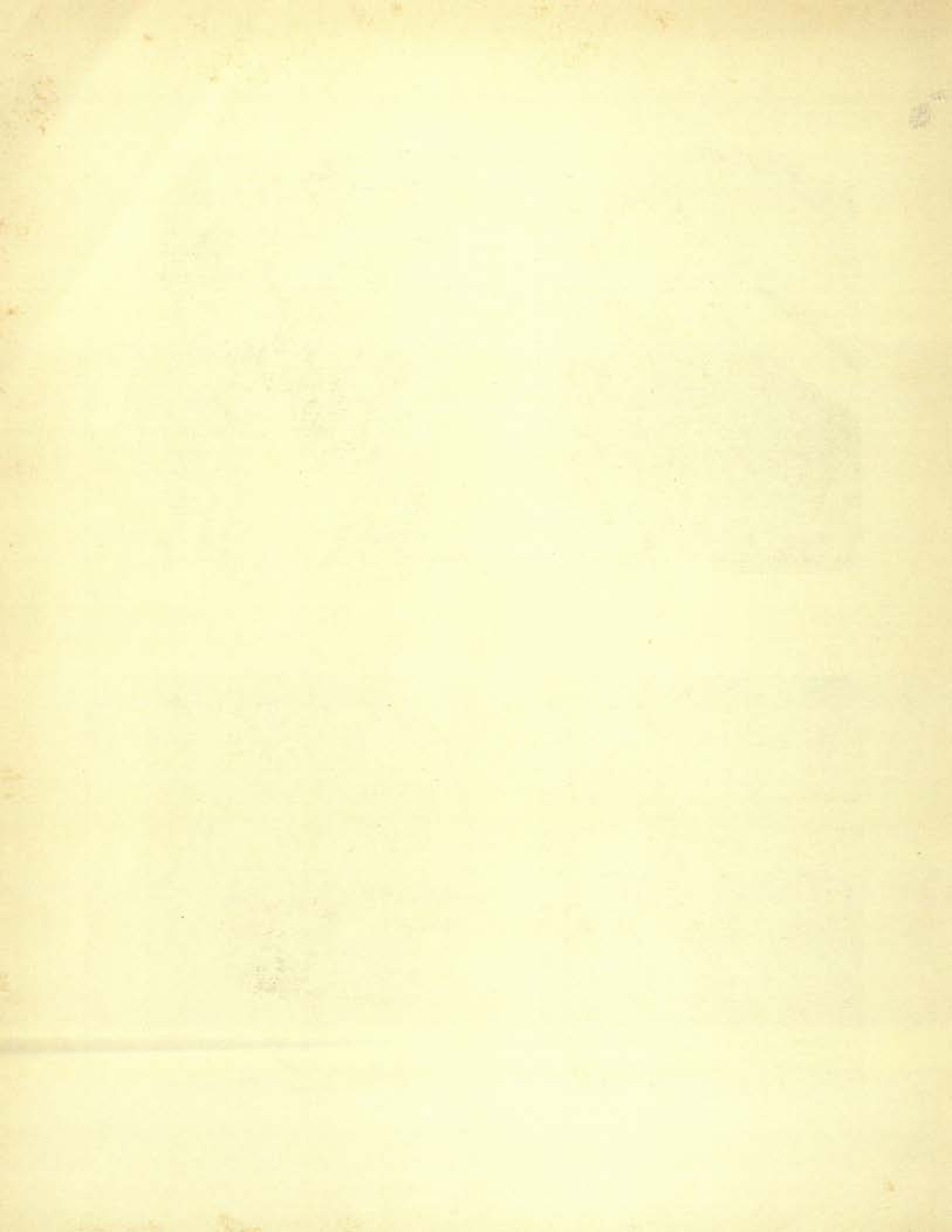


3. Vase peint dans encadrement de porte, tombe LIII.



4. Accumulation de vases, tombe LIII.

RAS SHAMRA-UGARIT.



deur, au cours de nos sondages sur l'acropole du tell. Ce fragment [1] permet de dater la couche dans laquelle il reposait de l'époque de la belle céramique du type de Tell Halaf ou d'Arpachiyah [2] c'est-à-dire du Vᵉ millénaire.

A 2 m. 30 sous le sol du caveau XXXVI, c'est-à-dire à 6 m. 70 de profondeur totale, nous avons rencontré une sépulture féminine remontant au début du IIᵉ millénaire, accompagnée d'une grosse épingle, d'un collier en perles de bronze et d'autres parures, étroitement apparentées à des types d'origine européenne. Cette tombe était entourée d'un cercle de pierres grossières et reposait sur le niveau supérieur des couches de terre noirâtre, fig. 3, plans et coupes AB et CD. Nous renvoyons à un travail ultérieur la description ainsi que la discussion de la date de cette sépulture.

V. — Le caveau funéraire LIII.

Il constitue la tombe de famille de la maison située à l'angle de la rue du Rempart et de l'impasse qui s'étend parallèlement et à 27 m. à l'Est de la rue de la Harpé, fig. 2.

L'entrée de la maison, donnant sur l'impasse, est formée d'un couloir que bordent, d'une part, le mur de soutènement de l'escalier occupant l'angle sud de la courette, et d'autre part, le mur sud de la chambre à droite de l'entrée, fig. 2. On accédait au caveau par une porte ménagée sous les fondations de ce mur. Son linteau se trouve à 0 m. 50 plus bas que le sol du couloir, fig. 7, coupe AB. La porte du caveau était fermée par une dalle monolithe en place, haute de 0 m. 45, pl. XX, 2. Devant cette porte, deux lampes à bec pincé, noirci par la flamme, avaient été déposées avant le comblement du puits d'accès. Brûler des herbes odoriférantes avec de la braise dans une écuelle au pied des tombes est encore une pieuse coutume parmi les indigènes alaouites de la région.

L'encadrement de la porte est en pierre de taille, pl. XX, 3, les montants ont 0 m. 40 de hauteur à l'intérieur, la largeur de la porte est de 0 m. 50. En

[1] Cf. note rapport de la septième campagne, dans *Syria*, XVII, 1936, p. 135 sq.

[2] Reproduit dans *Ugaritica* I et comparable à ceux publiés par E. L. Mallowan, *Excavation at Tall Arpachiyah*, dans *Iraq*, II, p. 108 sq., et *The Excavations at Tall Chagar Bazar*, dans *Iraq*, III, p. 10 sq.

se glissant à travers cette porte on passe sous le mur sud de la chambre dans le sol de laquelle est aménagé le caveau. Un matelas de terre d'environ 0 m. 90 sépare la base de ce mur sud de la face supérieure des grandes dalles dont est constitué le plafond du caveau, qui se trouve à 3 m. 18 de profondeur totale, sous le niveau actuel, pl. XX, 1. Les fondations du mur extérieur sud de

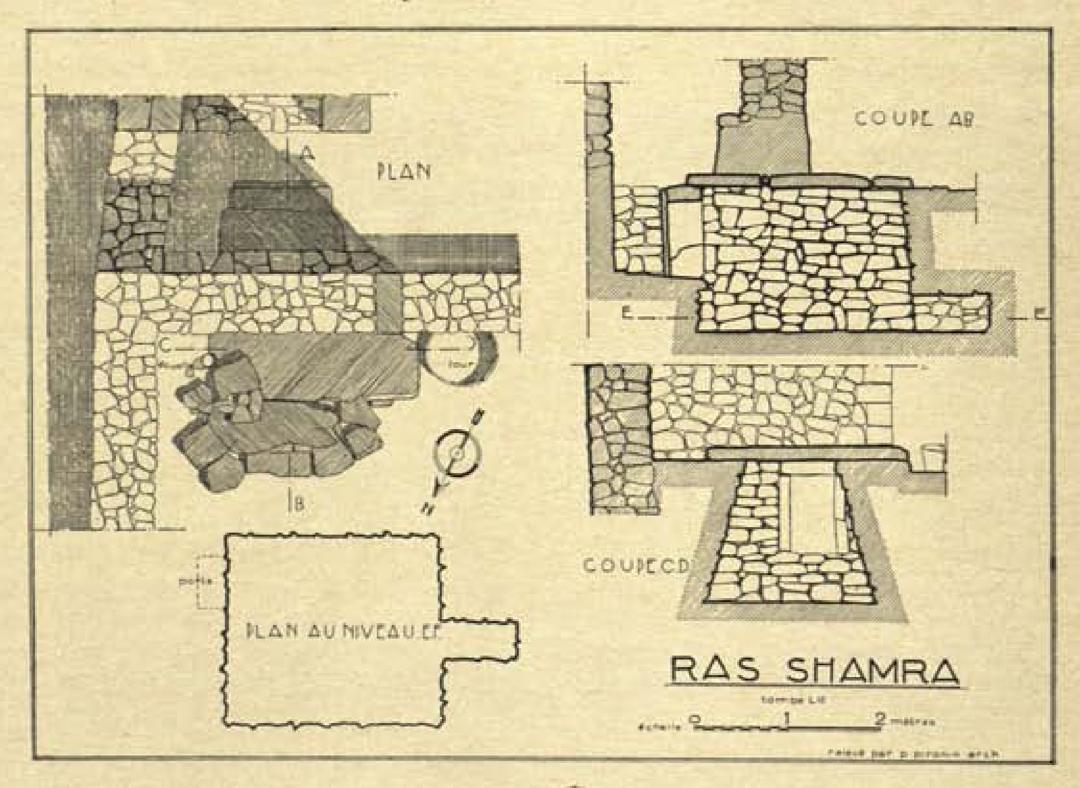


Fig. 7. — Plans et coupes du caveau LIII. Relevés P. Pironin.

la chambre donnant sur l'impasse descendent jusqu'au niveau des dalles de couverture de la tombe.

La chambre, d'assez grande dimension (3 m. 50 × 5 m. 50), sous l'angle sud de laquelle se trouve le caveau, communique avec la cour intérieure de la maison par une porte large de 1 m. 40. A son pied, du côté intérieur, nous avons trouvé le fond d'une sorte de grand récipient avec des parois en terre, épaisses de 2 cm., établi et cuit sur place, pl. XX, 1. Il mesure 0 m. 60 de diamètre sur 0 m. 30 de hauteur. Il n'est pas sûr que son bord supérieur ait été plus haut primitivement. Situé au pied du seuil, devant le milieu de la porte,

ce récipient ne pouvait que difficilement être utilisé lorsque la pièce était occupée. D'autre part, nous ne pouvons guère admettre qu'il ait fait partie d'une habitation antérieure dont nous n'avons pas trouvé de trace. Étant donné sa position à côté de la tombe LIII et son niveau, nous sommes enclin à penser qu'il s'agit là d'un dispositif en rapport avec le culte funéraire. Il serait comparable aux jarres que nous rencontrons à l'extérieur, contre les murs des grandes tombes de l'époque mycénienne de Ras Shamra. Cependant la connexion de ce récipient avec la tombe LIII n'est pas établie avec certitude.

Fig. 8. — Plan du mobilier *in situ* dans le caveau LIII (couche supérieure). Relevé par J. de Jaegher.

Après avoir dégagé les dalles de couverture de la tombe, il est devenu évident qu'une ouverture avait anciennement été pratiquée dans l'angle sud-est du caveau, par l'élargissement du joint entre les deux grandes dalles formant plafond, pl. XX, 1 et fig. 7, plan. Elle était soigneusement obstruée par une pierre plate et par des cailloux coincés dans les interstices. Parmi eux nous avons recueilli un cylindre en pierre à gravure soignée [1]. D'autre part, une écuelle posée sur ces pierres montre qu'on avait pratiqué un sacrifice après la fermeture. Il ne s'agit donc pas d'une violation de la tombe.

[1] Sa publication est réservée à notre volume en préparation sur les cylindres de Ras Shamra

Dans le caveau, à l'aplomb de cette ouverture, le sol est dépourvu d'objets et d'ossements. Il nous semble que, par l'ouverture en question, on avait introduit un cadavre dont le squelette, mal conservé, repose sur le sol en travers de la porte, fig. 8. A ce moment l'accès du caveau par la porte sous le mur sud était abandonné. Dans le cadre de cette porte qui, vu de l'intérieur du caveau, forme une sorte de niche, on avait posé un beau vase peint, pl. XX, 3. Il semble donc que la tombe a été utilisée à deux époques successives. Les inhumations secondaires n'étaient plus introduites par la porte primitive, mais par une ouverture de fortune pratiquée dans le plafond. L'examen du mobilier funéraire confirme, en effet, la longue durée de l'utilisation de ce caveau.

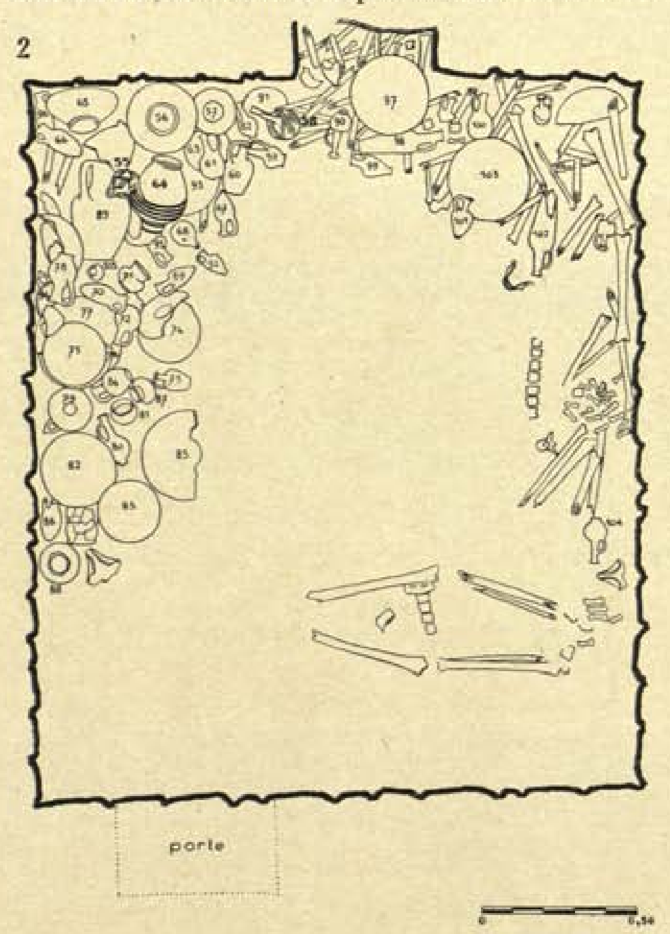


Fig. 9. — Couche moyenne du mobilier dans le caveau LIII (cf. fig. 8).

La chambre funéraire, de plan rectangulaire (2 m. 10 × 1 m. 75), fig. 7, est délimitée par des murs inclinés, convergeant vers le haut, établis en pierres sèches. Un épais enduit de terre mélangée de chaux blanche les recouvrait à l'intérieur. Tombé par plaques sur le sol du caveau, l'enduit avait recouvert en partie les ossements et les offrandes.

Le nombre des squelettes, en très mauvais état, est d'une dizaine d'adultes ou d'adolescents ; il y avait en plus quelques ossements d'enfants. Les sque-

lettes n'étaient plus « in situ » ; les ossements reposaient en paquets dans l'angle sud-est du caveau et dans une petite niche servant d'ossuaire, pratiquée à la base du mur est, fig. 7 et 10. Provenant de la dernière inhumation, un seul squelette, lui aussi incomplet, reposait, nous l'avons dit, sur le sol dans la partie sud du caveau, en travers de l'ancienne porte. Les ossements du crâne et du thorax étaient réduits en poussière, de sorte qu'il n'a pas été possible de préciser leur position sur les relevés, fig. 8 et 9.

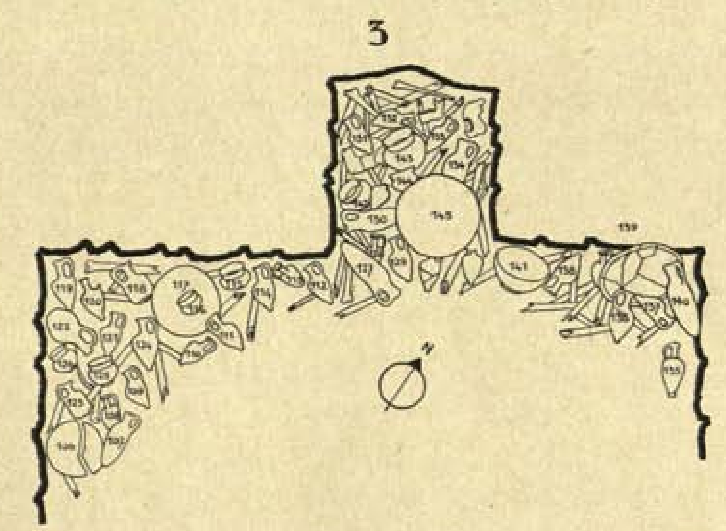


Fig. 10. — Couche inférieure du mobilier dans le caveau LIII (cf. fig. 9 et 8).

Le nombre total des vases contenus dans le caveau est de 230 environ, dont 145 sont à l'état complet ou peu s'en faut. A part cinq ou six qui semblent faire partie du mobilier funéraire du dernier corps confié à ce caveau, tous les vases sont accumulés dans l'angle nord-est et dans l'ossuaire. Les vases de la couche supérieure, fig. 8, montrent les formes caractéristiques de la céramique du Ier niveau de Ras Shamra, ceux du fond, fig. 10, appartiennent à la fin de la période du niveau II. L'accumulation des vases n'est donc pas le résultat d'un « rangement » du caveau opéré à un certain moment, au cours duquel on aurait mis en tas, en les mélangeant, les offrandes des inhumations antérieures. Elle s'est formée au contraire par l'entassement des vases au cours des inhumations successives, de sorte que sa « stratification » nous permet une discrimination chronologique.

Les différentes formes de vases représentées dans la couche supérieure sont réunies sur la fig. 11. Il y a là un seul vase mycénien du type dit à étrier, à pied surélevé, datant de la première moitié du XIVe siècle, identique à ceux trouvés à Tell-el-Amarna, fig. 11 Y. Les deux cruches, fig. 11, W, X, les bilbils, fig. 11, N et 12, N, Q et les bols rouges à anses ogivales, fig. 11, J, K, sont

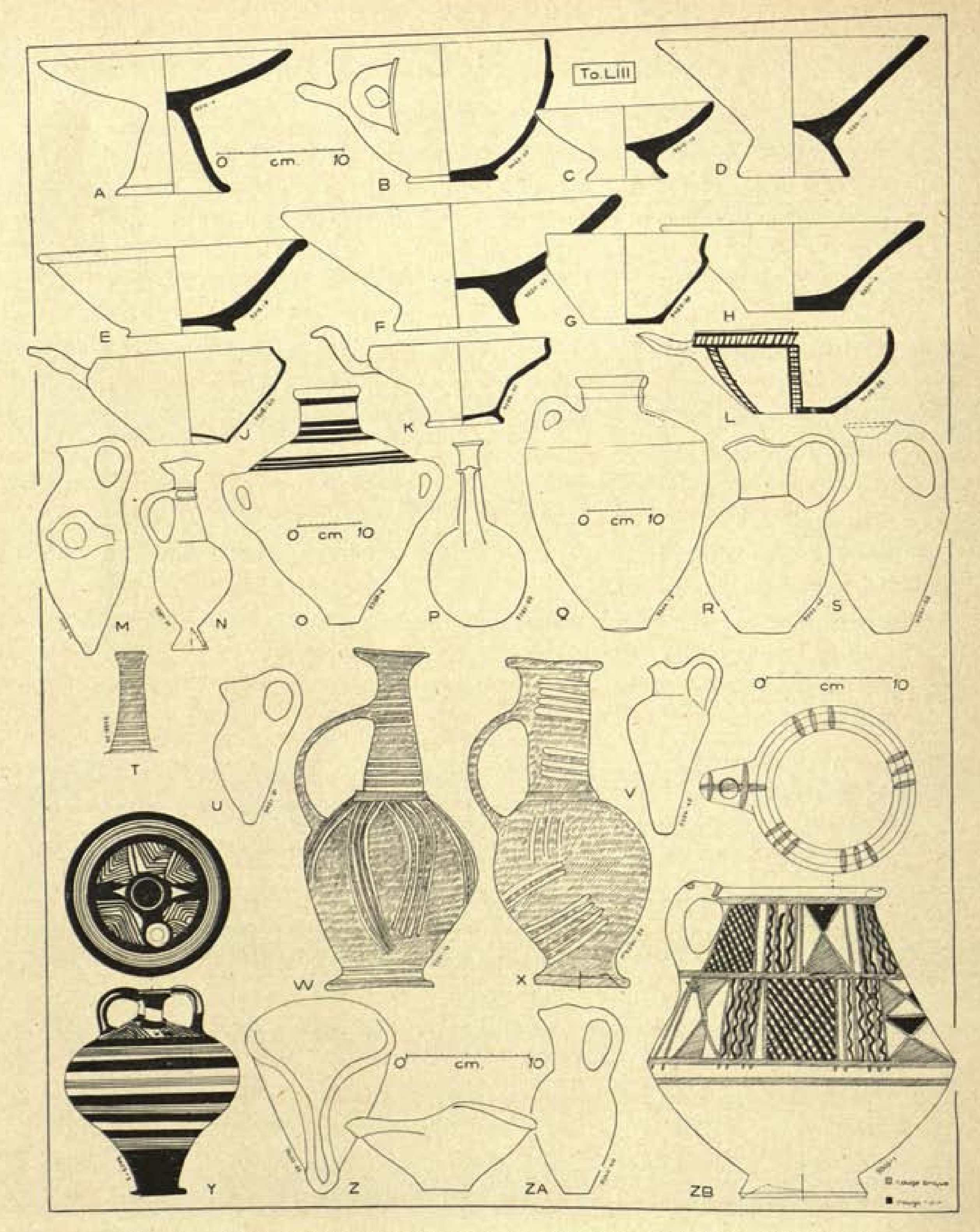


Fig. 11. — Types céramiques de la couche supérieure du mobilier funéraire dans le caveau LIII. (Cf. fig. 8). Dessins de G. Chenet.

de la même époque, mais peuvent remonter au xv^e siècle. Les datations établies d'après les types céramiques sont confirmées par deux des scarabées trouvés dans le caveau, et dont l'un, d'après le professeur Percy E. Newberry [1], est au nom d'Aménophis III, tandis que l'autre appartient au plus tard à la fin de la XVIII^e dynastie, fig. 14, n^os 9441 et 9442. Les dernières inhumations opérées dans ce caveau sont donc antérieures à 1350 en chiffres ronds; elles ont probablement eu lieu du temps d'Aménophis III (1411-1375).

Dans la couche moyenne du dépôt, fig. 12, à côté des types les plus anciens de la couche supérieure, apparaissent des formes caractéristiques du xv^e siècle, telle la bouteille fusiforme en terre rouge lustrée, avec marque de potier gravée sur le fond, fig. 12, K.

Ce type de vase a été importé en Égypte ainsi que le bilbil au temps de Thoutmès III (1501-1447) et d'Aménophis II (1447-1420) [2]. Il apparaît à la même époque en Chypre [3] ; nous l'avions déjà rencontré à Ras Shamra et à Minet-el-Beïda dans les tombes antérieures aux grands caveaux de l'époque mycénienne [4].

Nous devons mentionner spécialement le beau vase peint en rouge brique et rouge-brun violacé sur terre chamois, à panse biconique pourvue d'une anse, fig. 11, Z, B et fig. 15, qui avait été posé dans l'ébrasement de la porte primitive du caveau, pl. XX, 3. Il appartient certainement à la seconde période d'utilisation de la tombe, et date par conséquent de l'époque qui s'étend entre 1500 et 1375 en chiffres ronds. Ce type céramique à peinture bicolore, avec parfois des figurations végétales ou animales, est jusqu'ici assez rare à Ras Shamra.

[1] Nous remercions M. le professeur Newberry d'avoir bien voulu examiner ces scarabées et ceux trouvés dans les autres tombes de Ras Shamra pendant cette campagne de fouilles.

[2] Cf. les trouvailles de Sakkara et autres réunies par Gjerstad, *Studies on Prehistoric Cypern*, p. 318.

[3] Cf. R. Dussaud, *Les civilisations préhelléniques*, 2^e éd., p. 240; nos *Missions en Chypre*, p. 71. — A Ras Shamra et à Chypre, nous avons trouvé la bouteille fusiforme également dans des tombes du commencement du xiv^e siècle; mais elle se présente alors sous une forme plus allongée, à panse mince, et souvent sans marque sous le fond; cf. *La huitième campagne de fouilles à Ras Shamra*, *Syria*, 1937, pl. XXI; et nos *Missions en Chypre*, fig. 36 (11), à comparer à fig. 33 (8). Un exemplaire incomplet de ce type tardif a été trouvé également dans la tombe LIII que nous étudions; il reposait dans la couche supérieure du dépôt, parmi les dernières offrandes déposées dans ce caveau, fig. 8 (sous 36) et fig. 13, H.

[4] Cf. *La quatrième campagne de fouilles à Ras Shamra*, *Syria*, 1933, fig. 3 et p. 97 sq.

Par ses motifs et sa technique, il se rattache à la céramique peinte bicolore du IV^e millénaire ; mais la filiation depuis ces lointaines origines est encore

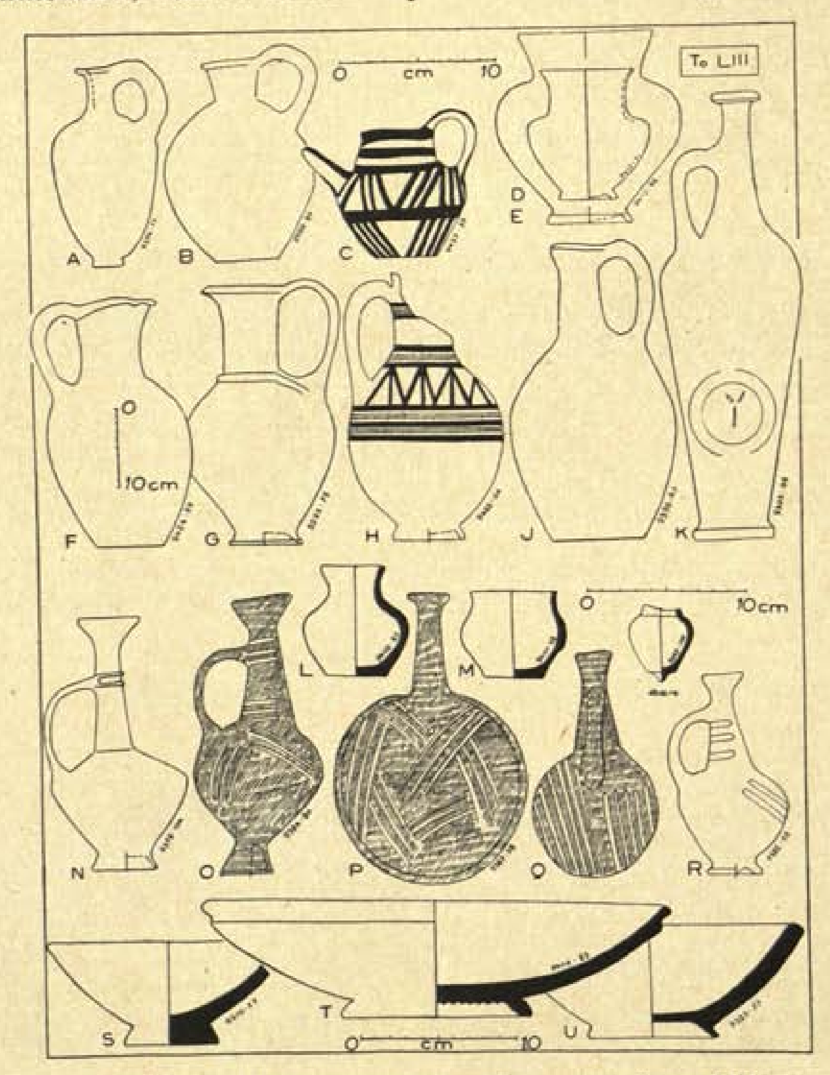


Fig. 12. — Types céramiques de la couche moyenne. Caveau LIII. (cf. fig. 9 et 11). Dessins de G. Chenet.

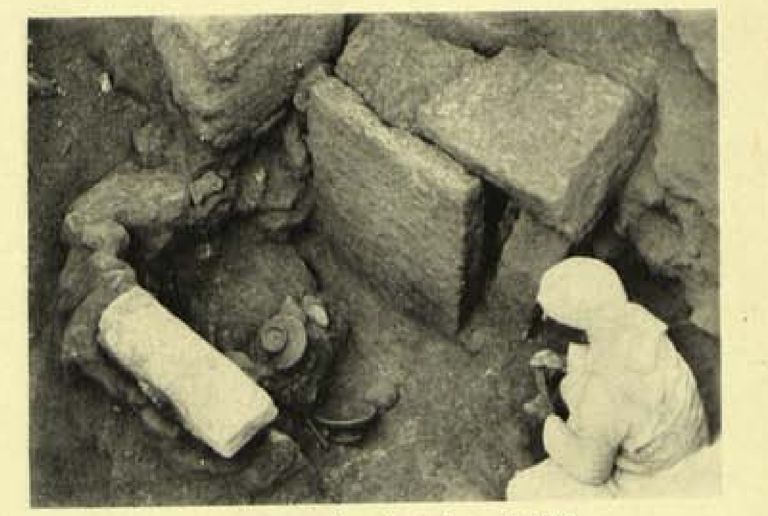
obscure [1]. Le vase en question est très semblable à celui du même type trouvé au Tell Fara (Beth-Pelet II), près de Gaza, aujourd'hui au Musée de Jérusalem [2].

(1) Nous avons tenté de le démontrer dans nos *Missions en Chypre*, p. 49 ss.

(2) Je dois cette communication à l'obligeance de M. Ben Dor. Les inventeurs de ce vase (Macdonal, Starkey, Harding, *Beth-Pelet*, II, pl. LXXXIV, 37 J 2, et p. 27) l'attri-



1. Jarres en place, dessus de la tombe LIV.



2. Dépôt devant l'entrée de la tombe LIV.



3. Accumulation de vases dans la tombe LIV.



4. Squelette et vases en place, tombe LIV.

RAS SHAMRA-UGARIT.



A la base de la couche moyenne reposent des vases d'un type différent, caractéristiques de la fin de notre II[e] niveau, fig. 9, n[os] 67, 69, 92, 99, 101, etc., parmi lesquels les petits flacons à pied en bouton, en terre brun-noir ou noir lustré comme ceux reproduits fig. 13, F, J, L, N.

Enfin dans la couche inférieure, directement sur le sol du caveau, et dans l'ossuaire, il n'y a plus que des vases du type de la fin du niveau II, XVII[e]-XVI[e] siècles, fig. 10 et fig. 13, A, R.

Les premières inhumations dans ce caveau datent donc de l'époque hyksos, ce qui est confirmé par deux scarabées typiques pour cette époque, recueillis sur le sol de la chambre funéraire, fig. 14, n[os] 9440 et 9443 (1).

La construction du caveau LIII remonte par conséquent au XVII[e] ou au XVI[e] siècle.

VI. — Le caveau funéraire LIV.

L'entrée de la tombe LIV fut mise au jour au pied du front de taille dans le chantier carré 4, fig. 1 et fig. 16. Elle se trouvait à 2 m. 85 sous le niveau du sol d'une chambre à peu près carrée de 3 m. 50 de côté dont la porte est dans l'angle N.-E. Pour pénétrer dans la tombe LIV, il fallait éventrer le sol et dégager l'entrée par enlèvement des terres. Le long du mur à droite de la porte avaient été enterrées dans le sol trois grandes jarres contiguës, pl. XXI, 1. Leur ouverture était au même niveau que le seuil et sans doute aussi que le sol de la chambre. On pourrait expliquer ces vases, soit comme des silos ou des réserves de liquides ménagés sous le sol de la pièce, soit comme des récipients permettant de faire des libations au bénéfice des morts reposant dans la tombe située sous la chambre. Dans ce dernier cas, ces jarres seraient à rapprocher du récipient mis au jour dans le sol de la chambre contenant la tombe LIII. Pour faire la libation, on n'avait qu'à dégager l'orifice de ces jarres au niveau du sol (2).

buent au temps de la XIX[e] dynastie. Cette date est un peu trop basse pour le vase de la tombe LIII. Mais nous avons trouvé à Ras Shamra des spécimens un peu plus tardifs de cette céramique, qui peuvent descendre au XIV[e] sinon au XIII[e] siècle. En Palestine, cette céramique peinte a eu un renouveau dans la poterie improprement appelée philistine (cf. R. Dussaud, *Observation sur la céramique du II[e] millénaire*, *Syria*, 1928, p. 145, et note 4 où l'auteur cite les réfutations par le R. P. Vincent et M. Saussey.

(1) N° 9443 d'après le professeur Newberry : « hyksos period ».

N° 9440 d'après le professeur Newberry : « late hyksos ».

(2) Ces dispositifs rappellent également les

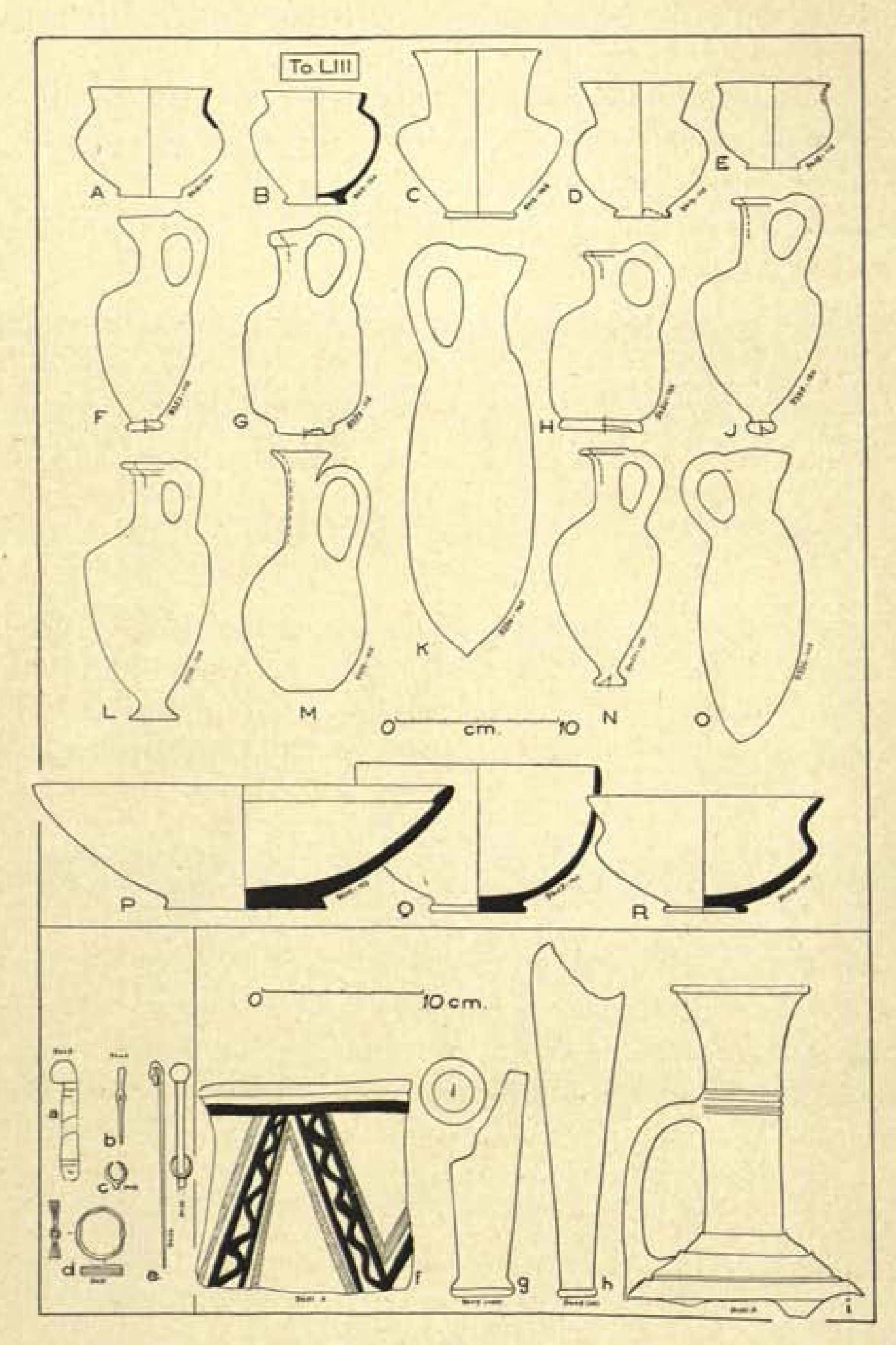


FIG. 13. — Types céramiques de la couche inférieure et objets divers (a-i). Caveau LIII (cf. fig. 10 à 12). Dessins de G. Chenet.

Comme dans la tombe précédemment décrite, le caveau LIV avait reçu un dépôt à l'extérieur de la porte. Ce dépôt occupe le centre d'un emplacement de 0 m. 80 × 0 m. 80, délimité sur les côtés est et sud par un muret en pierres sèches, pl. XXI, 2. Il se compose d'une accumulation de trois lampes à bec pincé, fig. 19, c, d'une coupe à pied surbaissé à engobe rouge lustré, très soignée, fig. 19, A, posée à l'envers, et d'une fort belle coupe en terre chamois, de galbe élégant, au pied évasé, peinte à l'intérieur de cercles con-

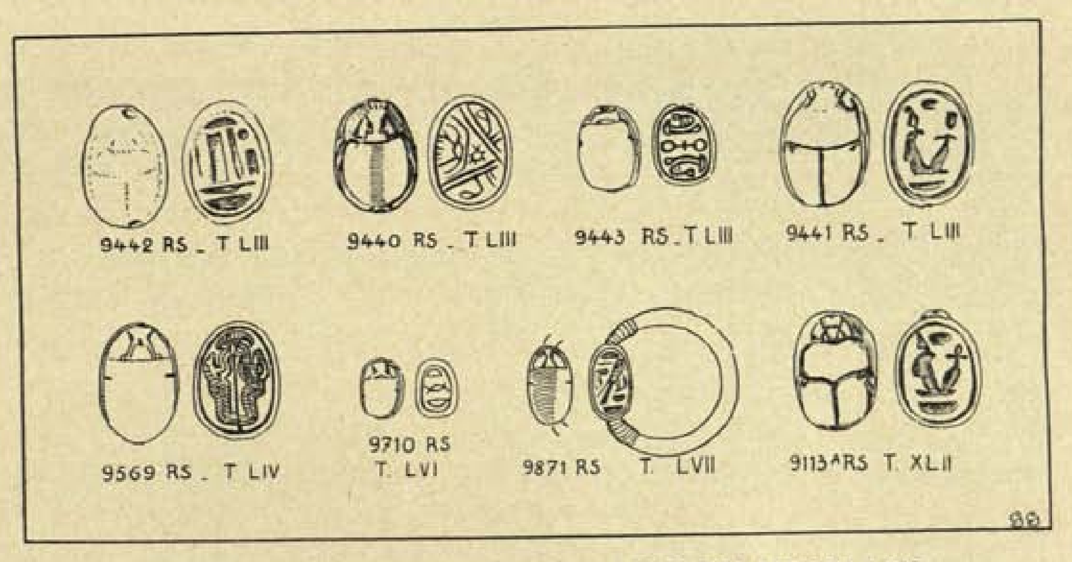


Fig. 14. — Scarabées trouvés dans les caveaux XLII, LIII, LIV, LVI, LVII.
Dessins de G. Gaudron.

centriques en rouge et noir, fig. 19, B. Plusieurs galets, des esquilles d'os taillés (poinçons) et quelques ossements d'animaux, en particulier de mouton, complétaient ce dépôt.

Après l'enlèvement du dépôt, nous trouvâmes un cylindre en hématite gisant sous le muret en pierres sèches; il est donc contemporain de la construction [1].

La porte était en place, formée d'une dalle verticale soigneusement équarrie; l'affaissement du linteau l'avait légèrement fait pencher vers l'extérieur en la sortant des feuillures ménagées dans les piédroits, pl. XXI, 2.

conduites en terre cuite dont l'orifice aboutit au niveau du sol, trouvées au-dessus des puits à libation au voisinage des grandes tombes d'époque mycénienne de Ras Shamra, comme au-dessus des dépôts du culte de la fécondité.

[1] Ce cylindre sera publié ultérieurement; cf. note ci-dessus, p. 207.

A l'intérieur, les ossements et les offrandes étaient restés dans leur disposition originale, en partie recouverts par une couche de terre fine (pl. XXI, 3). Celle-ci provenait de l'effritement du crépi en terre blanche qui avait servi d'enduit aux murs de pierres sèches, légèrement inclinés vers l'intérieur du caveau.

Le caveau est de plan rectangulaire allongé (2 m. 65 × 1 m. 60). La porte se trouve sur un côté long, tout à fait dans l'angle N.-E. Dans l'angle en face de l'entrée, les vases d'offrande empilés formaient un tas, pl. XXI, 3. Un autre entassement se trouvait au fond du caveau dans l'angle sud-ouest, qui donnait accès à un ossuaire, fig. 17. Dans l'intérieur du caveau gisaient les restes de huit squelettes, mais le nombre de ceux contenus dans l'ossuaire n'a pas encore été déterminé, la fouille ayant dû être provisoirement suspendue en raison des dangers d'éboulement.



Fig. 15. — Vase peint du caveau LIII (cf. fig. 11, Z, B et p. 211).

Le dernier corps inhumé dans ce caveau repose sur le sol en travers de la porte, les mains aux épaules, les os du thorax relativement bien conservés, ceux des jambes en moins bon état, laissant cependant supposer que les genoux étaient pliés, fig. 18. A proximité du coude gauche, près du jambage gauche de la porte d'entrée, était placé un des petits flacons chypriotes appelés « bilbils », d'exécution soignée, sans peinture, pourvu sur la panse d'une double moulure verticale en relief, fig. 21, A. II, date cette inhumation du xvᵉ siècle, ce type de vase étant assez fréquent dans les tombes d'étrangers trouvées en Égypte, contemporaines de l'époque de Thoutmès III et d'Amenophis II. De la même époque date le mobilier céramique disposé en cercle autour du squelette, c'est-à-dire les vases numérotés 25 à 53 sur le relevé

fig. 17 et comprenant notamment: la bouteille fusiforme rouge lustré, fig. 20 et fig. 21 L et M, la jarre à col peint rouge et noir, fig. 19, I, dans le col de laquelle était engagée la petite cruche, fig. 21, C, qui lui servait de bouchon,

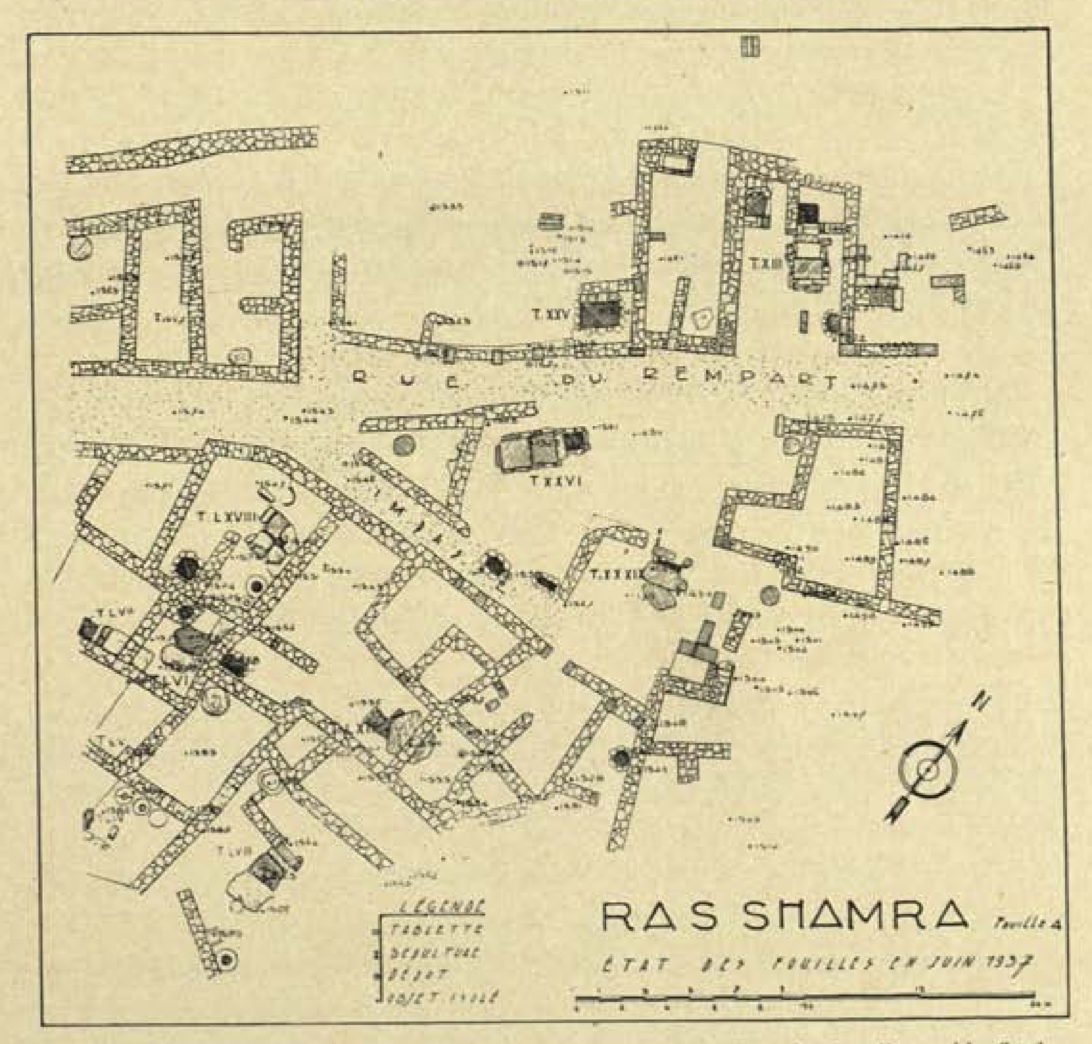


Fig. 16. — Plan des constructions au pied de l'acropole N.-E., feuille 4 du plan d'ensemble, fig. 1.

le bol si fréquent à Chypre en terre rouge lustrée à anse ogivale et paroi minces, fig. 21, G, et la coupe peinte à une anse, fig. 19, J.

Au xv^e siècle appartiennent aussi les vases de la couche supérieure du dépôt situé dans l'angle nord-ouest, immédiatement au contact du mobilier précédemment décrit, voir le relevé fig. 17, n^{os} 28 à 44, parmi lesquel plusieurs

bouteilles fusiformes et bols rouges comme fig. 21, L, M et G. Le bol fig. 21, N, qui était au milieu de l'empilement supérieur de ce dépôt, est en terre chamois, bien cuite et sonore, comme la belle coupe peinte faisant partie du dépôt devant la porte, à l'extérieur. Celui-ci est donc également du XVe siècle et a dû être établi aussitôt ou peu après la dernière inhumation.

L'utilisation de ce caveau s'est donc arrêtée avant celle des tombes XXXVI et LIII qui, comme nous l'avons vu, étaient encore en usage au commencement du XIVe siècle. Les formes céramiques les plus récentes de la tombe LIV sont analogues à celles des vases occupant le centre de l'accumulation du caveau LIII. Dans le même sens parle l'absence dans le caveau LIV de tout vase mycénien, au contraire des tombes XXXVI et LIII qui nous ont livré des vases à étrier du début du XIVe siècle.

Au fond du caveau LIV, l'entassement de vases en avant de l'ossuaire contient également des types caractéristiques du XVe siècle. Mais ici apparaissent quelques vases peints qui font la liaison chronologique avec les types céramiques de la fin de notre IIe niveau. C'est notamment la belle cruche, fig. 19, N, peinte en noir et rouge et ornée sur l'épaule d'un motif d'origine peut-être végétale et d'un autre en forme de croix de Malte. Ce type de vase peint se rattache à la céramique bicolore de la Syrie du Nord, florissante encore au XVIe siècle [1]. Certains auteurs avaient proposé de l'attribuer aux Hyksos. Son apparition dans les tombes égyptiennes [2] coïncide en effet avec la domination des Asiatiques; elle y était en usage encore au début de la XVIIIe dynastie [3]. Un fragment d'un vase tout à fait analogue à celui de notre tombe LIV, fig. 19, N, fut trouvé à Tell el Ayul en Palestine [4], d'autres sont connus de Chypre [5].

(1) Le grand vase à une anse, peint en rouge et noir, fig. 19, M, est à rapprocher d'un vase très semblable d'Aïn Shems (niveau IVa), probablement du XVIe siècle (renseignement dû à M. Ben Dor), publié par E. GRANT, *Rumeileh*, fig. 2 (7), p. 15.

(2) A Sedment et à Qan el Kebir, par exemple, cf. FL. PETRIE and G. BRUNTON, *Sedment*.

(3) Notons qu'en Syrie du Nord, y compris la région de l'Euphrate et du Khabour, des motifs aussi caractéristiques que ceux de la croix de Malte et de l'« Union Jack » sont fréquents dans la poterie peinte dès le Ve millénaire, cf. nos *Missions en Chypre*, fig. 21, 22, 24 et p. 51, et M. E. L. MALLOWAN, *Excavations at Tall Arpachiyah*, *Iraq*, II, 1935, fig. 66 et 67 ; du même, *The Excavations at Tall Chagar Bazar*, *Iraq*, III, 1936, fig. 27, 2.

(4) MAY et ENGBERG, *Material remains of the Megiddo cult*, *Oriental Institute Publications*, Chicago, XXXVI, p. 35.

(5) *British Mus.*, *Catalogue of Greek and Etruscan Vases*, vol. I (II), p. 138 ; GJERSTAD, *Studies*, p. 205, fig. 2 (milieu) et nos *Missions en Chypre*, p. 50, fig. 21.

Après enlèvement des vases de la couche supérieure du caveau LIV, nous avons dégagé au-dessous une seconde couche, fig. 18, dont les types appartiennent au II^e niveau. Les crânes et les restes d'ossements avaient anciennement été accumulés le long de la paroi S du caveau et en avant de l'ossuaire dans l'angle sud-ouest. Un seul squelette avait en partie gardé sa position originale; il était déposé le long et au milieu du mur ouest.

En face, au milieu de la paroi est, les ossements d'un bras droit étaient restés en connexion. Autour du cubitus et du radius un poignard en bronze plié formait comme un bracelet [1], fig. 18, 23 A et pl. XXII, 1. C'est indiscutablement un poignard chypriote original [2] caractérisé par la soie recourbée au sommet et la forme de la lame à forte nervure médiane.

La présence de ce poignard chypriote dans la tombe LIV permet de préciser la position chronologique de cette arme. A Chypre, où elle est fréquente dans les tombes à poterie rouge lustré de l'Ancien Bronze [3], elle remonte jusqu'à la fin du III^e millénaire. A cette époque la base de la lame montre une forme bilobée. Elle présente en outre assez souvent deux incisions le long de la nervure médiane à l'endroit où elle donne naissance à la soie [4]. Dans les tombes de la fin de l'époque de la poterie rouge, vers le Bronze Moyen, la base de la lame a tendance à s'arrondir. Sous cette forme l'arme est restée en usage en Chypre jusqu'à la fin du Bronze Moyen, voire même jusqu'au début du Bronze Récent, comme le montre le mobilier de l'une des tombes de la nécropole d'Hagios Jacovos [5]. C'est précisément à cette même époque, au XVII^e ou au début du XVI^e siècle qu'il convient de placer le poignard chypriote retrouvé dans la couche inférieure de la tombe LIV de Ras Shamra.

Les épingles à vêtements, d'ailleurs assez rares, recueillies sur le fond de ce même caveau sont à tige mince, à la partie supérieure côtelée ou lisse et perforée au tiers de la longueur, fig. 23, B et E, et pl. XXII, 1. Dans ce trou est

[1] Sur un poignard du même type plié de la même façon trouvé à Lapithos, cf. *Swedish Cyprus Expedition*, I, pl. XXIII.

[2] Sur la question de l'emploi de ces armes comme poignard ou lance, cf. nos *Missions en Chypre*, p. 42.

[3] Cf. *Swedish Cyprus Expedition*, vol. I, p. XXIII-XXXIX; nos *Missions en Chypre*, p. 35 et 38. Nous avons insisté sur la date plus tardive qu'il convient d'attribuer à la poterie rouge lustrée de Chypre, *l. c.*, p. 35. Je crois même qu'il faut encore abaisser les chiffres proposés par nous.

[4] Cf. *Missions en Chypre*, pl. XXIII, 4.

[5] *Swedish Cyprus Expedition*, pl. LXIII (2 et 3) et p. 340.

engagé parfois un petit annelet mobile à l'aide duquel on fixait l'épingle au vêtement. A part ce type, nous trouvâmes dans la même tombe plusieurs très petites épingles en argent et perforées d'un passe-lacet vers le milieu de la longueur, fig. 23 C, D et pl. XXII, 1. Des épingles de cette forme furent recueillies dans les tombes dites hyksos de Sedment et de Qan el Kebir en Égypte [1]. Enfin la même époque est indiquée par le seul scarabée recueilli dans la tombe LIV et qui est de type hyksos, fig. 14, n° 9569.

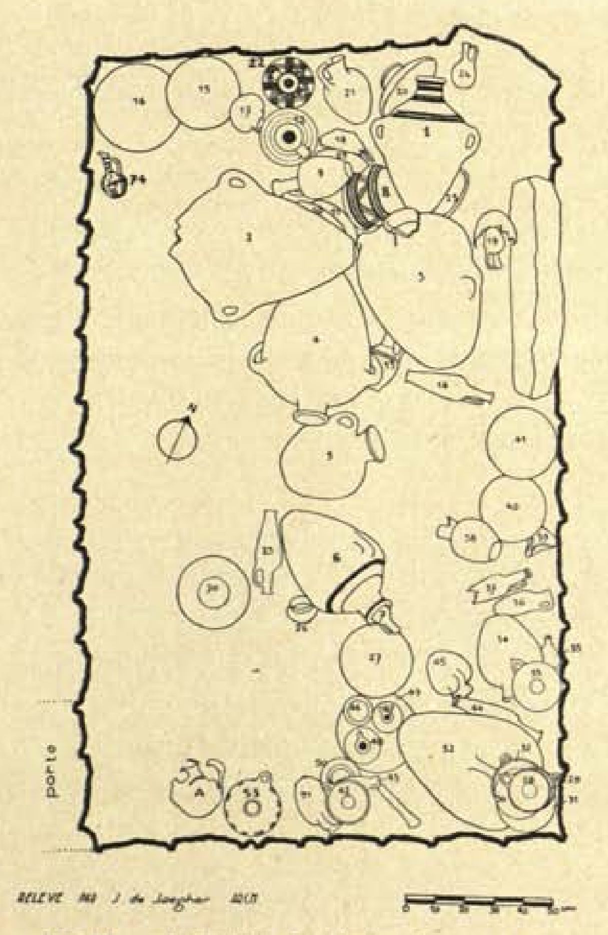


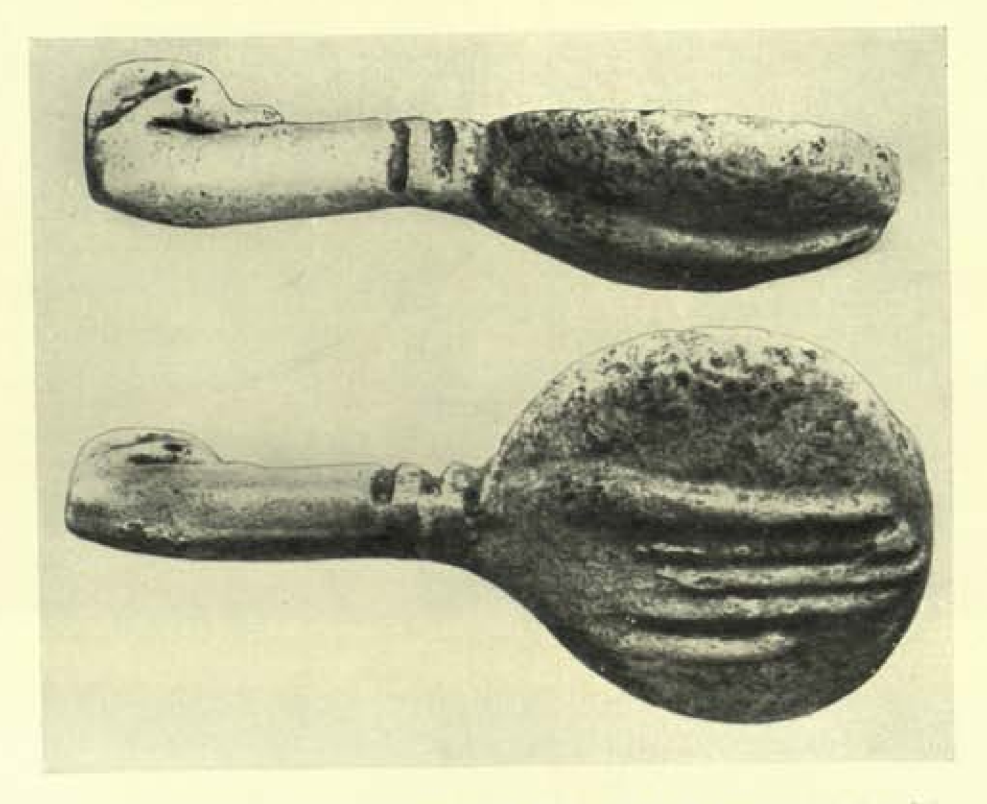
Fig. 17. — Le mobilier *in situ* dans le caveau LIV. Couche supérieure. Relevé par J. de Jaegher.

Parmi les types céramiques de la couche inférieure, il y a quelques-unes de ces bouteilles allongées à base pointue ou ovoïde, fig. 22, H, qui sont caractéristiques de la céramique dite cananéenne des XVII^e-XVI^e siècles. Mais la forme la plus commune est ici le flacon en terre noirâtre ou brunâtre à surface polie, à pied en forme de bouton, fig. 22 B, D et fig. 20, ou de rondelle plate, fig. 22, C, E, G. Il se trouve en quantité depuis la Syrie jusqu'en Palestine où il caractérise les tombes de l'époque hyksos. Son étroite parenté avec les flacons dits de Tell Yahoudiyeh saute aux yeux. Ces derniers sont parmi les plus an-

[1] Flinders Petrie and Brunton, *l. c.*



1. Poignard chypriote, épingles, etc., tombe LIV (cf. fig. 23).



2. Cuiller en faïence servant de brûle-encens. Long. : 0 m. 16. Tombe LVI (cf. p. 241).



ciens de ce type céramique dont l'apparition en Égypte coïncide avec la fin du Moyen Empire et l'arrivée des Asiatiques dans la vallée du Nil.

Parmi les vases les plus anciens du caveau LIV, il faut compter le flacon en terre chamois blanchâtre couvert d'un engobe rouge soigneusement poli, fig. 20 et fig. 22, A. Ce type déjà trouvé antérieurement à Ras Shamra [1], est à rapprocher des brocs retirés du tombeau II de Byblos, celui qui a fourni le coffret d'obsidienne au nom d'Amenemhat IV. Notons cependant que les brocs de Byblos sont d'une facture plus soignée ; d'autre part, les autres formes céramiques de ce tombeau sont nettement plus archaïques que celles de la couche inférieure du caveau LIV. Nous ne croyons donc pas que celui-ci remonte jusqu'au temps d'Amenemhat IV. La grande cruche peinte à panse sphérique, fig. 22, P, est un type céramique qu'on retrouve en Égypte dans les installations d'étrangers de la fin du Moyen Empire.



Fig. 18. — Mobilier *in situ* du caveau LIV. Couche supérieure (cf. fig. 17).

Vers 40 cm. de profondeur, à travers une couche pratiquement stérile,

[1] *Syria*, 1935, fig. 18 P, Q.

sous le sol du caveau nous avons atteint le roc naturel [1]. Le caveau et l'habitation dont il dépendait avaient donc été élevés sur un terrain qui n'avait porté aucune construction antérieure en pierre.

En résumé, d'après les indices céramiques, l'utilisation du caveau LIV remonte jusqu'au XVIII^e siècle ; la principale époque est cependant le XVII^e, c'est-à-dire l'époque de la domination hyksos en Égypte. Vers la fin du XVI^e siècle, un changement s'est produit dans la séquence céramique : des types céramiques nouveaux apparaissent dans le mobilier funéraire comme la bouteille fusiforme rouge lustré, le bilbil et les bols chypriotes à anse ogivale. Ce n'est pas que la forme de ces récipients soit entièrement nouvelle, car certains ont leur prototype parmi les formes antérieures [2]. C'est surtout la technique qui est plus perfectionnée, aussi bien en ce qui concerne le choix et la qualité des terres que les procédés de lustrage et de cuisson. Il paraît évident que cette évolution a des rapports avec l'arrivée des types céramiques chypriotes, tel le bilbil par exemple. La rareté des vases chypriotes, et l'absence de vases mycéniens permet de fixer le terme de l'utilisation du caveau LIV au XV^e siècle avant notre ère.

VII. — Le caveau funéraire LV.

Le caveau LV occupe une partie du sous-sol des deux pièces immédiatement au nord de celle qui contient d'une part les trois grandes jarres et d'autre part, sous le sol, l'entrée du caveau LIV, fig. 16. Un mur passe par-dessus l'entrée du caveau LV, la tombe se trouve sous la chambre à l'ouest de ce mur, l'entrée dans l'angle sud-ouest sous le sol de la chambre attenante à l'est, fig. 24. Sa disposition est donc la même que celle des caveaux XXXVI et LIII. Dans l'angle nord-ouest de la pièce située au-dessus du caveau, nous avons rencontré une grande table circulaire en pierre placée au niveau du sol. Des tables de ce genre ont été trouvées à Ras Shamra à plusieurs reprises avec des installations ou des dépôts de destination funéraire ou votive [3].

La chambre funéraire est de plan presque carré (2 m. × 1 m. 70), fig. 24 et 25. L'entrée se trouve dans l'angle sud-est, un ossuaire formant puits occupe

(1) Voir plus loin, p. 224.

(2) Les bols à anse ogivale, fig. 19, J et 21, G, ne sont pas absents dans la couche inférieure, par exemple fig. 22, N.

(3) Cf. notre rapport de la première campagne, *Syria*, 1929, pl. LI ; *ibid.*, 1933, pl. XIII.

l'angle nord-ouest. Au point de vue construction, inclinaison des murs, enduit

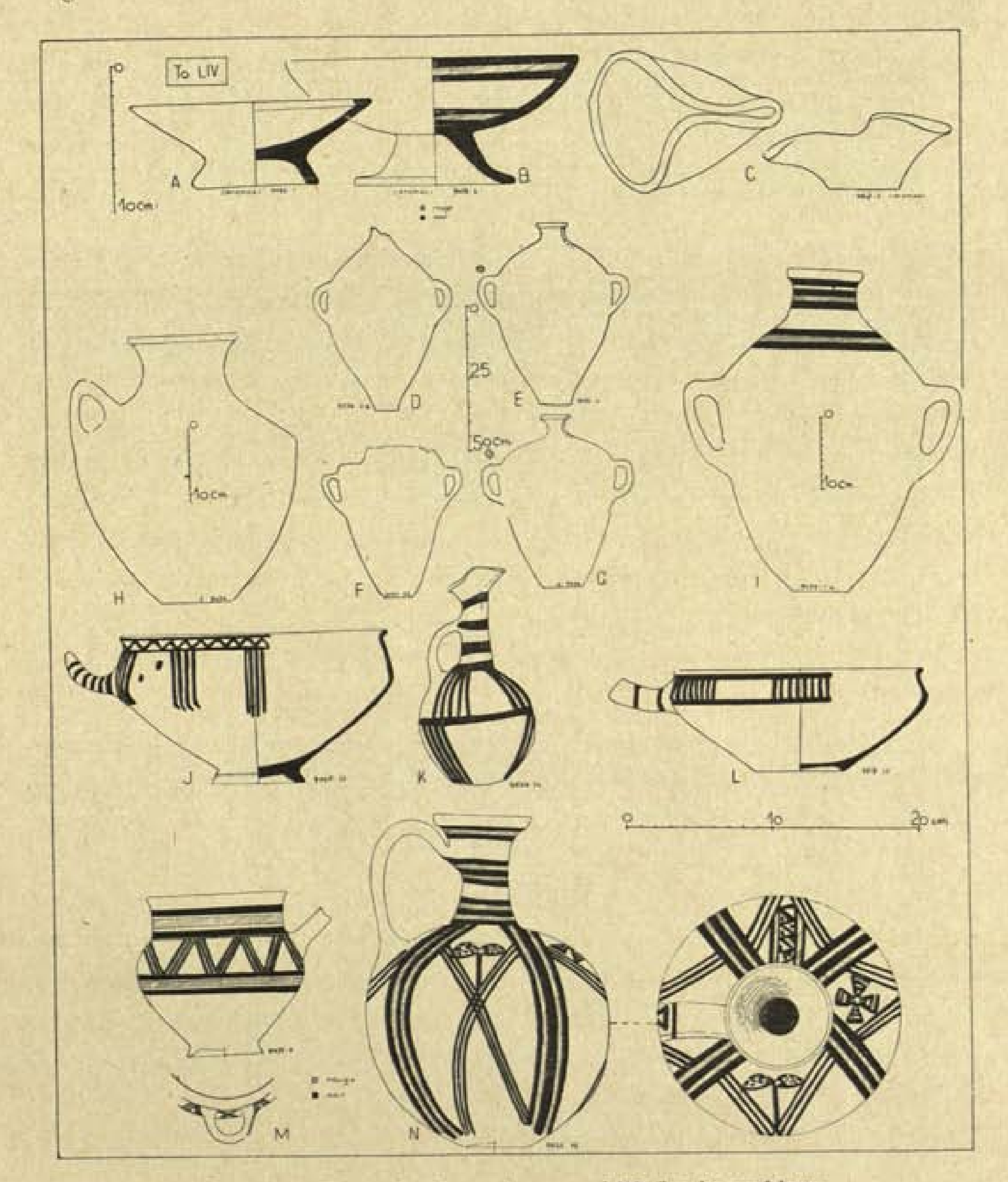


FIG. 19. — Types céramiques du caveau LIV. Couche supérieure (cf. fig. 17). Dessins de G. Chenet.

blanchâtre et dalles de couverture (profondeur 3 m. 90), le caveau LV ne se

distingue en rien des tombes précédemment décrites. Son sol est en terre battue. Hauteur de la chambre 1 m. 50.

Un coup d'œil jeté sur les fig. 26 et 27 qui résument les types de céramique et de bronze, montre que le caveau LV a cessé d'être utilisé avant la fin de l'emploi des caveaux LIII et LIV. Son mobilier ne contient, en effet, ni vases mycéniens ni vases chypriotes. Tous les vases sont de la fin de notre IIe niveau. Les types dits hyksos du XVIIe siècle dominent, fig. 26. Certains vases peuvent descendre au XVIe comme celui à col trilobé, fig. 26, N, qui montre une forme d'inspiration métallique rappelant nettement certaine coupe en argent des tombes à fosse de l'acropole de Mycènes. Quant aux types céramiques les plus anciens du caveau LV, notamment ceux retirés de l'ossuaire, ils remontent au début du XVIIe ou au XVIIIe siècles. Parmi eux, les cruches peintes fig. 26, Y à Z-A sont caractéristiques de la fin du Moyen Empire ; celle de la figure Z, avec peinture rouge et noire, est très semblable, quoique de facture inférieure, à la cruche retirée du puits sous la tombe XXXVI en même temps que le fragment de vase de Camarès, du XIXe-XVIIIe siècles. Les premières inhumations faites dans le caveau LV doivent donc remonter au XVIIIe siècle.

Le nombre des objets en bronze, fig. 27, notamment des poignards, est plus élevé que dans le caveau précédent. Les poignards sont pourvus de trois ou quatre rivets pour la fixation du manche, les lames, sauf une, fig. 27, Q, sont, dépourvues d'arête médiane. La grande pointe de lance, longue de 33 cm., fig. 27, L et fig. 28, est à douille fendue, avec à sa base une virole de serrage.

Les épingles en argent et en bronze sont à tige assez mince ; les têtes forment un bouton plat, fig. 27, A (argent), B (bronze, retirée de l'ossuaire), D et E (bronze), ou une petite sphère, fig. 27, C. Les cols sont lisses, godronnés, fig. 27, B ou côtelés, fig. 27, D, E ; ils sont percés et munis d'un annelet mobile. Une petite épingle en argent est à tête enroulée, fig. 27, G. La même tombe contenait une pince à épiler, fig. 27, H, une bague en fil d'argent avec une perle de cornaline en guise de chaton, fig. 27, J, deux fusaïoles en pierre, fig. 27, K, ainsi qu'un cylindre en pierre brune soigneusement gravée [1].

Nous avons rencontré le roc naturel vers 60 cm. sous le niveau du sol en

[1] Cf. notre volume sur les cylindres de Ras Shamra (en préparation).

terre battue du caveau. Dans la couche intermédiaire il y avait les restes d'une

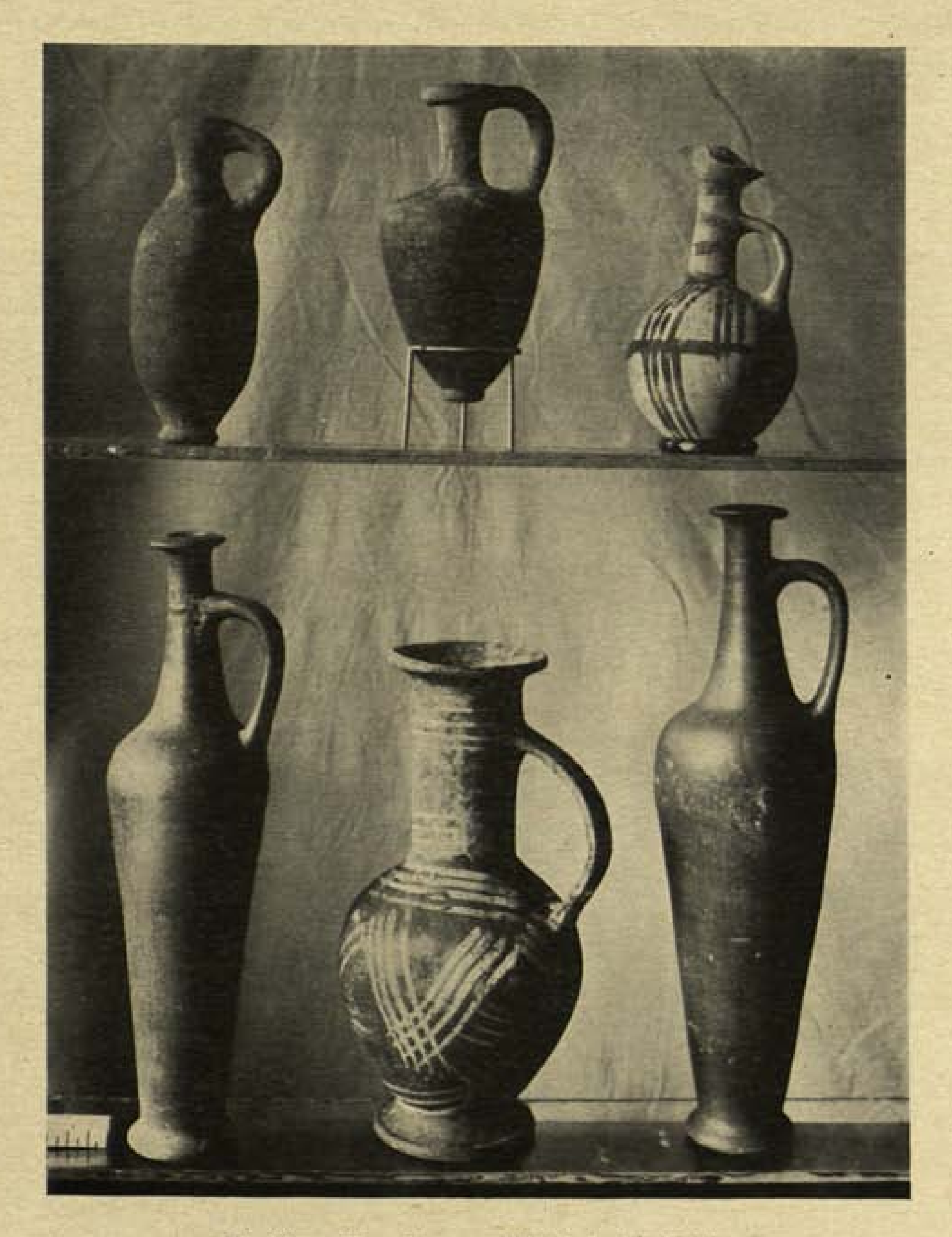


Fig. 20. — Vases du caveau LIV (cf. fig. 19, 21, 22).

sépulture avec mobilier analogue à celui de la sépulture mise au jour sous le

caveau XXXVI dans le chantier, carré 5 du plan, fig. 1 (cf. plus haut p. 205 et fig. 3, coupes AB et CD). Il s'agit du même niveau remontant au début du IIe millénaire non encore atteint jusqu'ici pendant nos fouilles au pied de

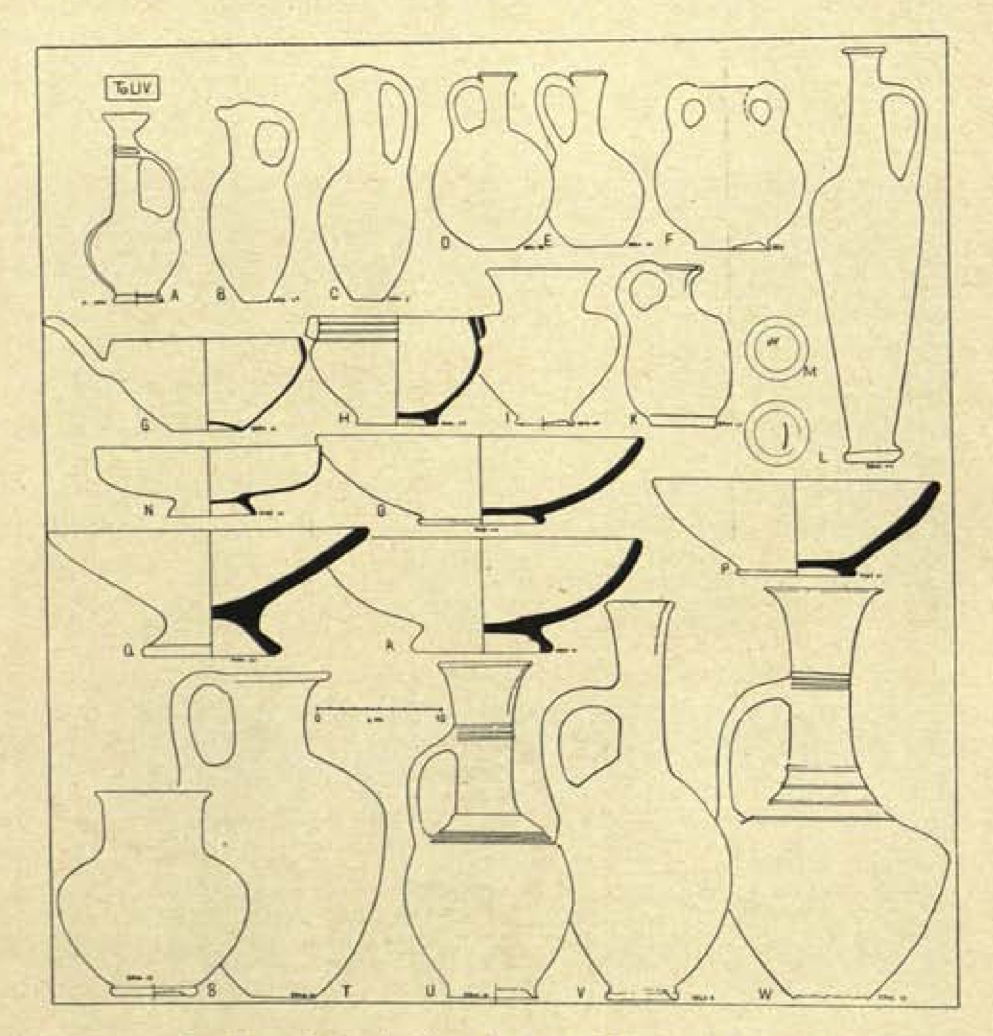


Fig. 21. — Types céramiques du caveau LIV. Couche supérieure. (cf. fig. 19 et 20). Dessins de G. Chenet.

l'acropole N-E du tell. A cette époque il y avait donc ici, au bas de la pente qui monte vers la ville haute, un cimetière ou un quartier d'habitation en matériaux légers avec des tombes dans le sous-sol.

VIII. — Les caveaux funéraires LVI et LVII.

Les tombes LVI et LVII occupent le sous-sol des deux chambres immédiatement au nord de celle qui contient la tombe LV. Le plan, fig. 29, montre leur

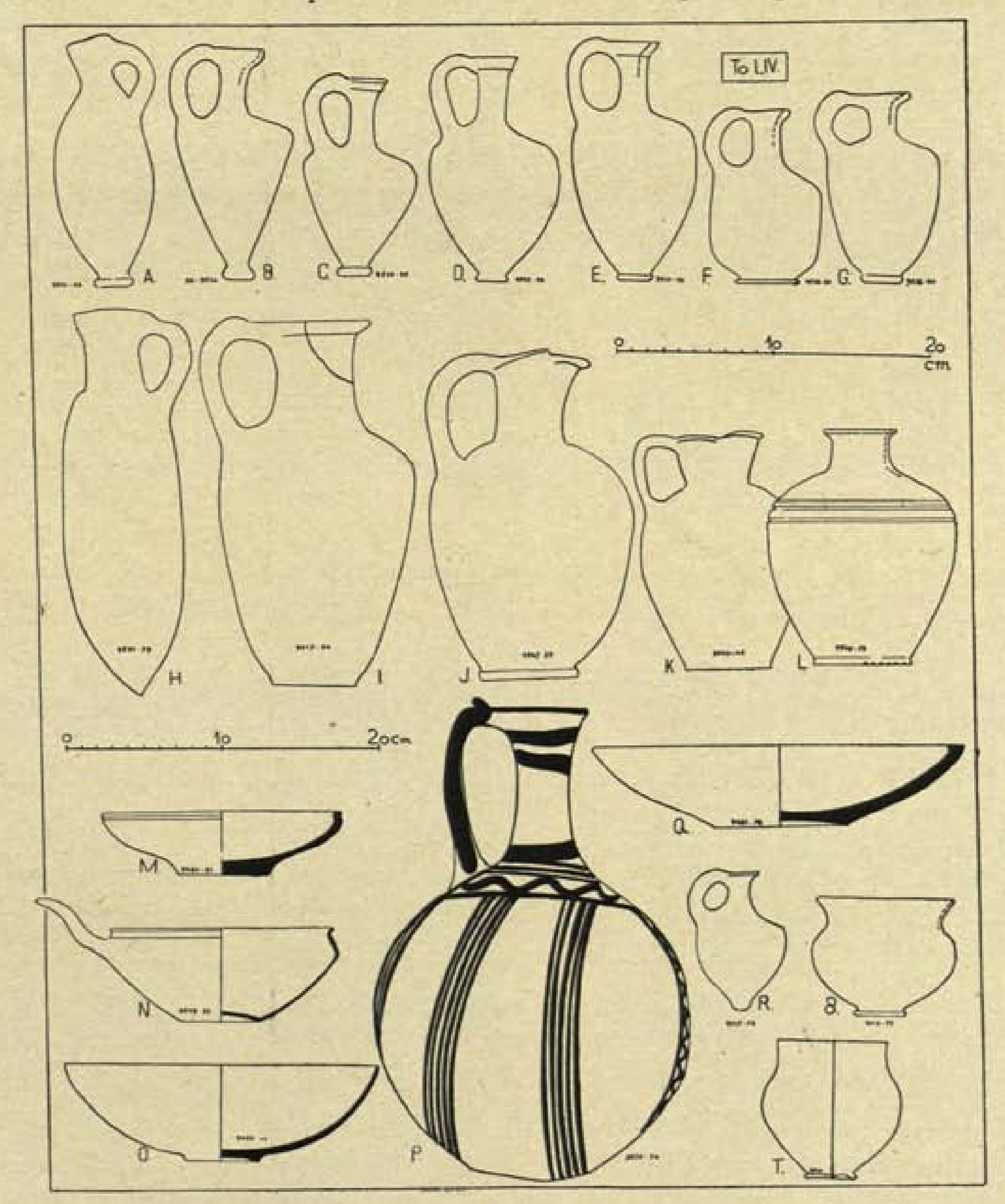


Fig. 22. — Types céramiques du caveau LIV. Couche inférieure (cf. fig. 18 et 20). Dessins de G. Chenet.

situation respective. La chambre funéraire du caveau LVI est située sous une pièce presque carrée. Le caveau LVII, tout en longueur, occupe le sous-sol de la pièce voisine en passant sous le mur de refend. Les deux caveaux communiquent entre eux, comme nous le verrons plus loin.

Dans l'angle nord-est de la pièce qui contient dans son sous-sol le caveau LVI se trouve un puits muré ; dans l'angle opposé, une table de pierre a été disposée à la hauteur du sol et à un mètre au-dessus des dalles de couverture du caveau. Ces installations correspondent à celles rencontrées au voisinage des caveaux LIII à LV précédemment décrits et renforcent l'hypothèse du caractère rituel de ces dispositifs.

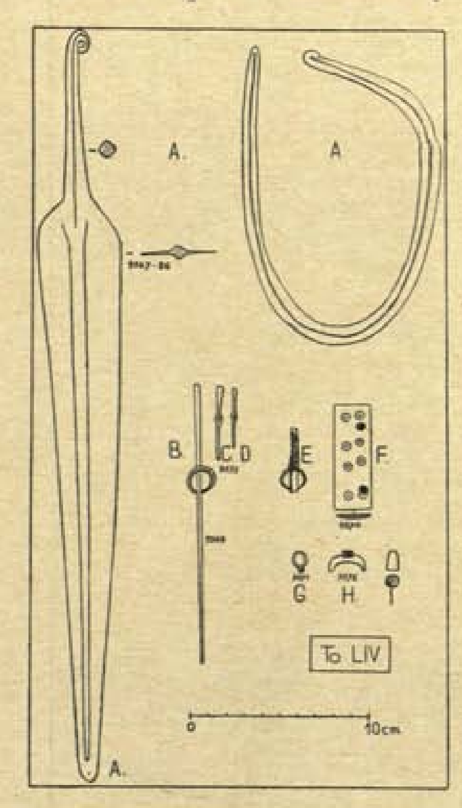


Fig. 23. — Poignard chypriote, épingles à habits, etc., du caveau LIV (cf. p. 219).

L'entrée du caveau LVI passant sous le mur est se trouve dans la pièce voisine. Les fondations des murs qui délimitent cette pièce font saillie du côté intérieur et bordent ainsi un couloir qui n'a que 0 m. 35 de large. A l'extrémité ouest de ce couloir se trouve la porte du caveau, fermée d'une dalle carrée de 0 m. 34 de côté, dressée contre le cadre en pierre de taille. Par suite de la pression exercée par le mur passant au-dessus du linteau, celui-ci s'était fendillé et la dalle de fermeture s'était légèrement décollée du cadre. La fente ainsi produite en haut de la porte avait anciennement été obstruée par plusieurs dalles grossières, que l'on voit *in situ* sur la photographie, pl. XXIII, 1. Sur la banquette formée par la fondation du mur du couloir, à gauche de la porte, un squelette de nouveau-né était déposé dans une jarre incomplète, écrasée. Cette coutume d'enterrer les enfants morts-nés ou en bas âge devant la porte des caveaux ou parfois sous le dromos, nous l'avons souvent observée à Ras Shamra.

Le poids du mur passant par-dessus la porte du caveau n'avait pas seule-



1. Porte de tombe LVI
et sépulture d'enfant.



2. Dalle de couverture avec rainure et ciment,
tombe LVI.



3. Porte de communication
entre tombes LVI et LVII.



4. Appareil en encorbellement,
tombe LVI.

RAS SHAMRA-UGARIT.



ment fait céder le linteau, mais il avait également provoqué l'effondrement de quelques blocs des assises supérieures du mur E de la chambre funéraire, à l'angle du couloir d'accès, fig. 29, coupe CD.

L'ouverture ainsi produite dans le plafond du caveau, entre le bord des deux grandes dalles de couverture et le haut du mur de soutènement E, avait été anciennement bouchée par des pierres de fortune, comme on le voit sur le plan, fig. 29. L'erreur des constructeurs avait été d'asseoir le mur est de la

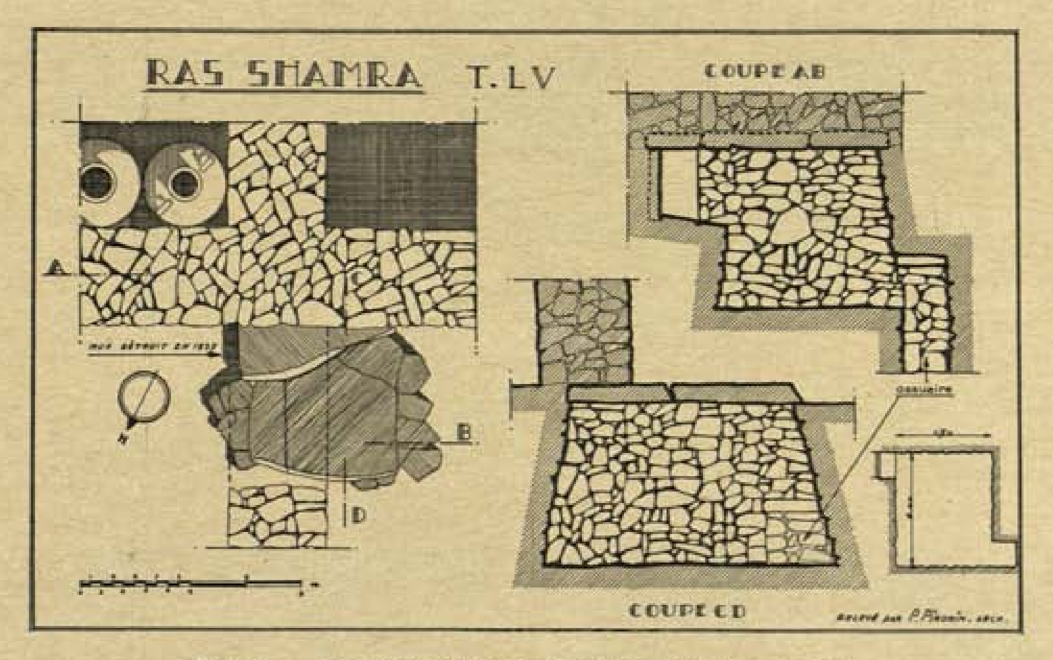


Fig. 24. — Plan et coupes du caveau LV. Relevé par P. Pironin.

chambre située au-dessus du caveau en retrait par rapport à l'axe du mur de soutènement du caveau sous-jacent. La poussée s'exerçait ainsi sur la face extérieure de ce mur, ce qui devait provoquer son fléchissement d'autant plus facilement que ses assises sont montées en porte-à-faux et qu'il est en outre percé par la porte d'entrée de la tombe. Peut-être les constructeurs n'avaient-ils pas encore acquis l'expérience du nouveau système d'appareil adopté précisément pour les murs de ce beau caveau.

Dans les tombes LIII à LV précédemment examinées, les murs inclinés vers le haut sont en pierres sèches, recouverts d'un épais enduit de terre et de chaux. Dans le caveau LVI, par contre, les murs sont élevés en pierres de taille appa-

reillées sans liant. Les joints du côté intérieur sont bouchés par une terre argileuse blanchâtre ou jaunâtre restée plastique, pl. XXIII, 4. Les lits, depuis la base du mur, sont en porte-à-faux, comme les coupes AB et CD le montrent, fig. 29.

L'inclinaison, assez accentuée, atteint 21° par rapport à la verticale. Dans

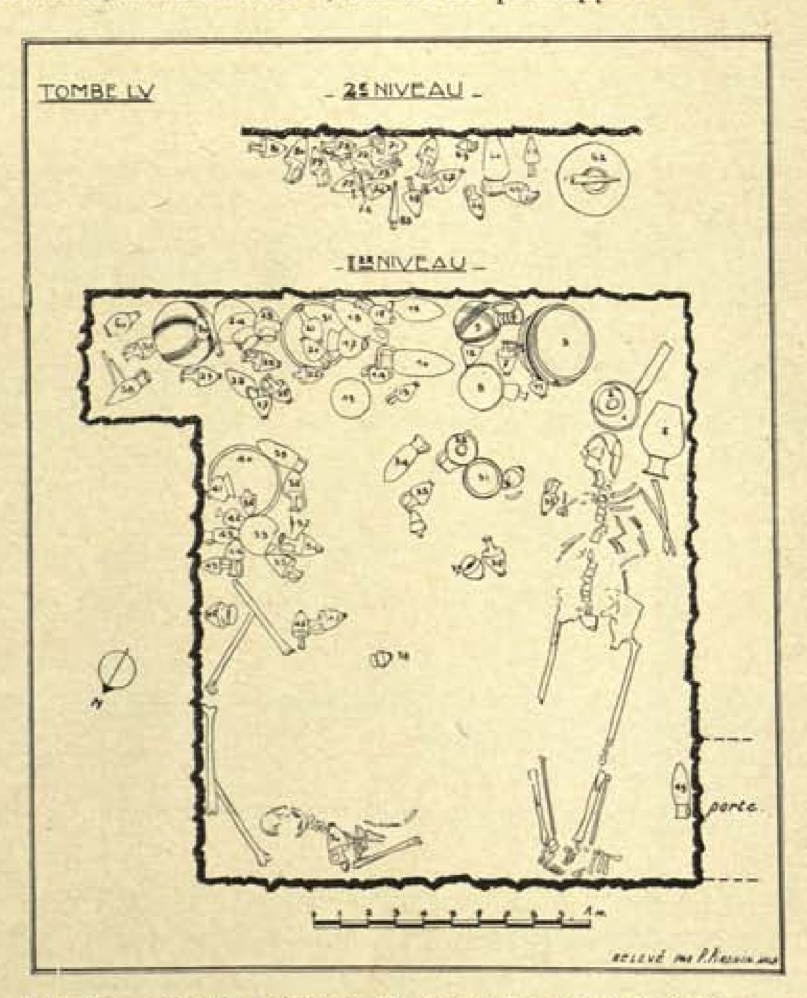


Fig. 25. — Plan du mobilier *in situ*, caveau LV. Relevé de P. Pironin.

le sens N-S, le caveau a 2 m. 70 de largeur au niveau de son sol ; au sommet, sous les dalles de couverture, la largeur n'est plus que de 1 m. 65. L'inclinaison du mur est visible aussi sur la photographie, pl. XXIII, 4, qui montre une vue du caveau à l'angle de l'effondrement. Nous avons pu constater ici que les assises ne sont pas profondes : à peine 0 m. 30, ce qui est évidemment insuffisant pour une construction en porte-à-faux aussi fortement accentué.

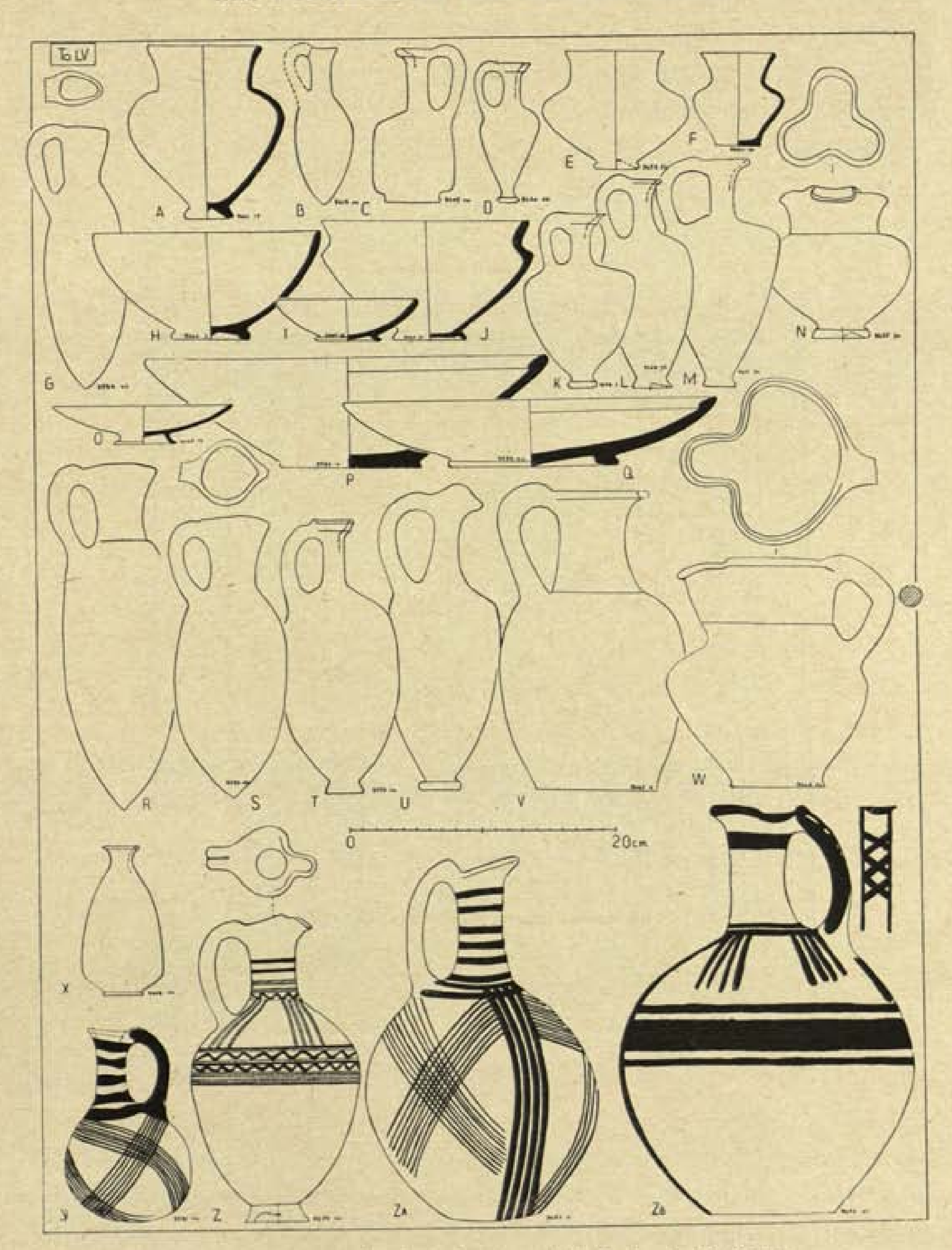


FIG. 26. — Types céramiques du caveau LV. Dessins de G. Chenet.

A la base du mur nord et du couloir d'entrée, l'angle est taillé dans la pierre, ce qui rappelle vivement les pierres d'angle des grandes tombes à encorbellement d'époque mycénienne.

Les piédroits de la porte sont doubles, fig. 29, coupe EF, et ont 0 m. 75 de

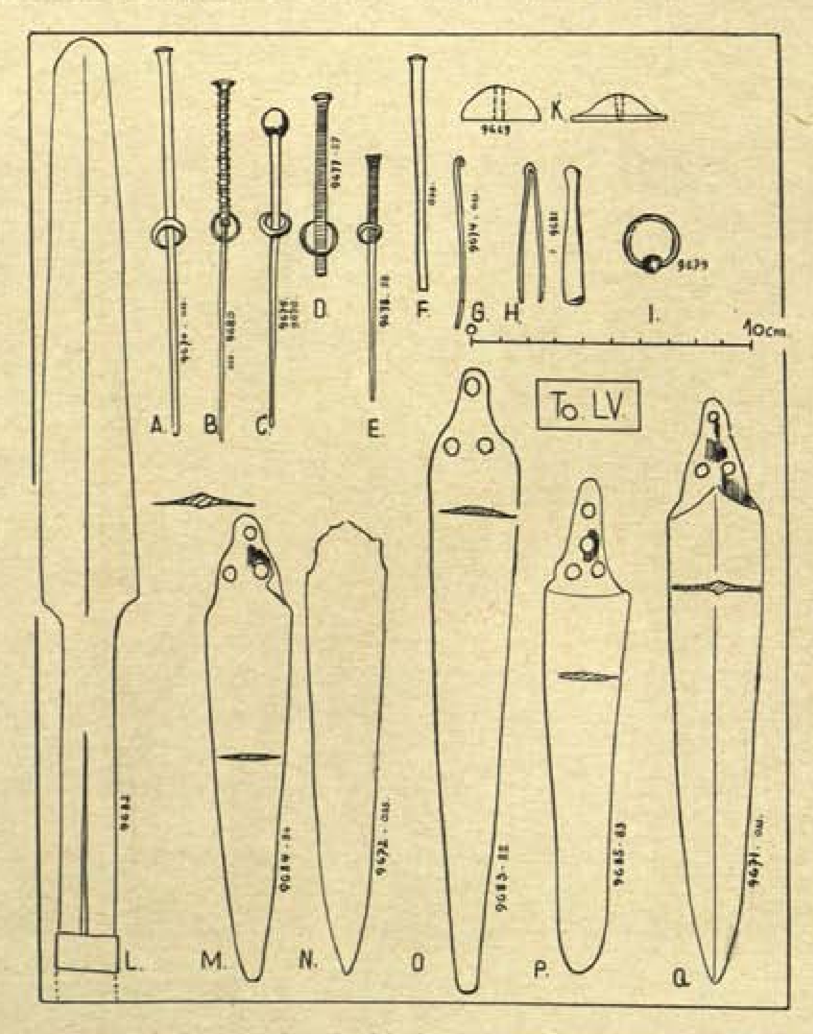


Fig. 27. — Lames, poignards, épingles, etc., du caveau LV. (cf. fig. 28). Dessins de G. Chenet.

largeur à la base. Le linteau, formé également de deux dalles juxtaposées, est au niveau du plafond, qui se trouve à 1 m. 70 au-dessus du sol en terre battue du caveau. La hauteur intérieure de la porte est de 0 m. 37 ; une partie de la différence de niveau entre le seuil et le sol du caveau (0 m. 95) est rachetée

par trois marches légèrement en pente, fig. 29, coupe EF. Le couloir, entre la porte et la chambre funéraire proprement dite, a une longueur de 1 m. 20.

Les dalles de couverture formant plafond étaient scellées sur les murs au

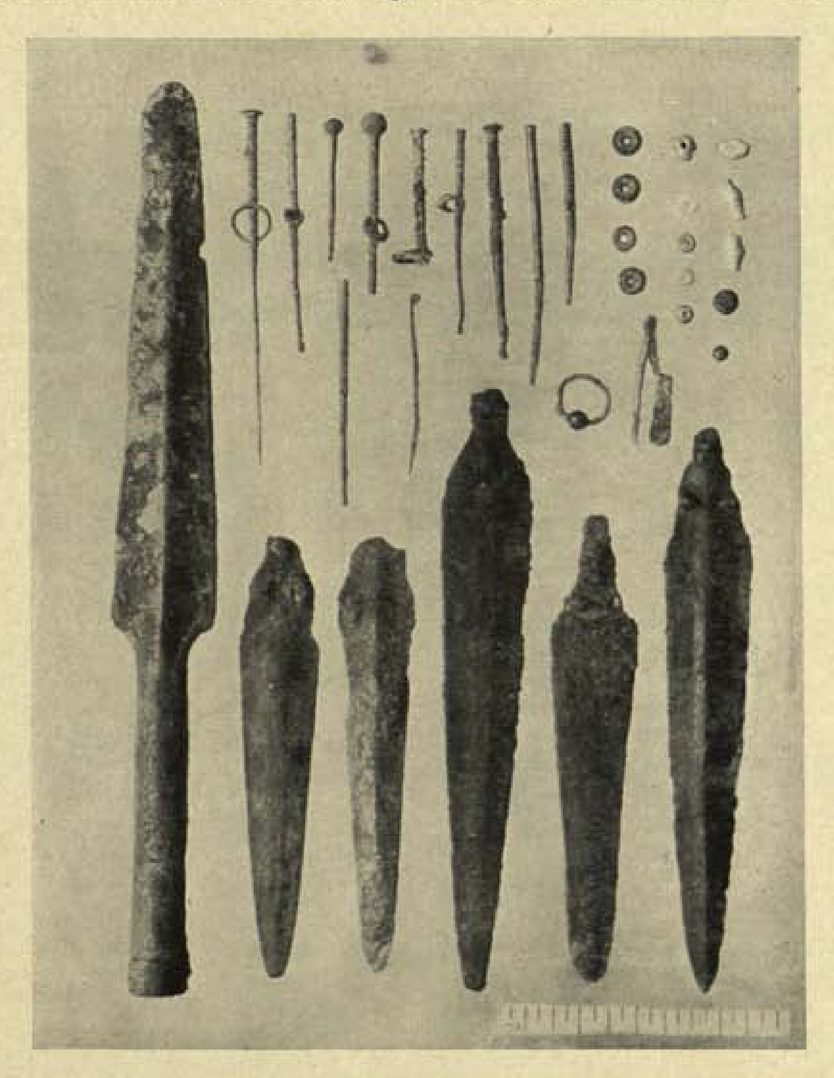


Fig. 28. — Lames, poignards, épingles, bague, pince à épiler et perles du caveau LV (cf. fig. 27).

moyen d'un ciment blanc très dur. Comme on le voit sur la photographie, pl. XXIII, 2, figurant l'une de ces dalles renversée, une rigole taillée dans la face inférieure devait faciliter l'adhérence du ciment et assurer une fermeture hermétique du caveau, sans doute pour éviter l'échappement des odeurs et

leur pénétration par les fentes du remblai et du sol dans la pièce située au-dessus.

Une porte pratiquée dans l'angle sud-ouest établit une communication avec le caveau LVII, fig. 29, plan. Cette porte ne donne pas l'impression d'avoir été percée à travers le mur postérieurement à l'achèvement du caveau, pl. XXIII, 3. Il semble plus probable qu'elle était prévue dans la construction primitive et

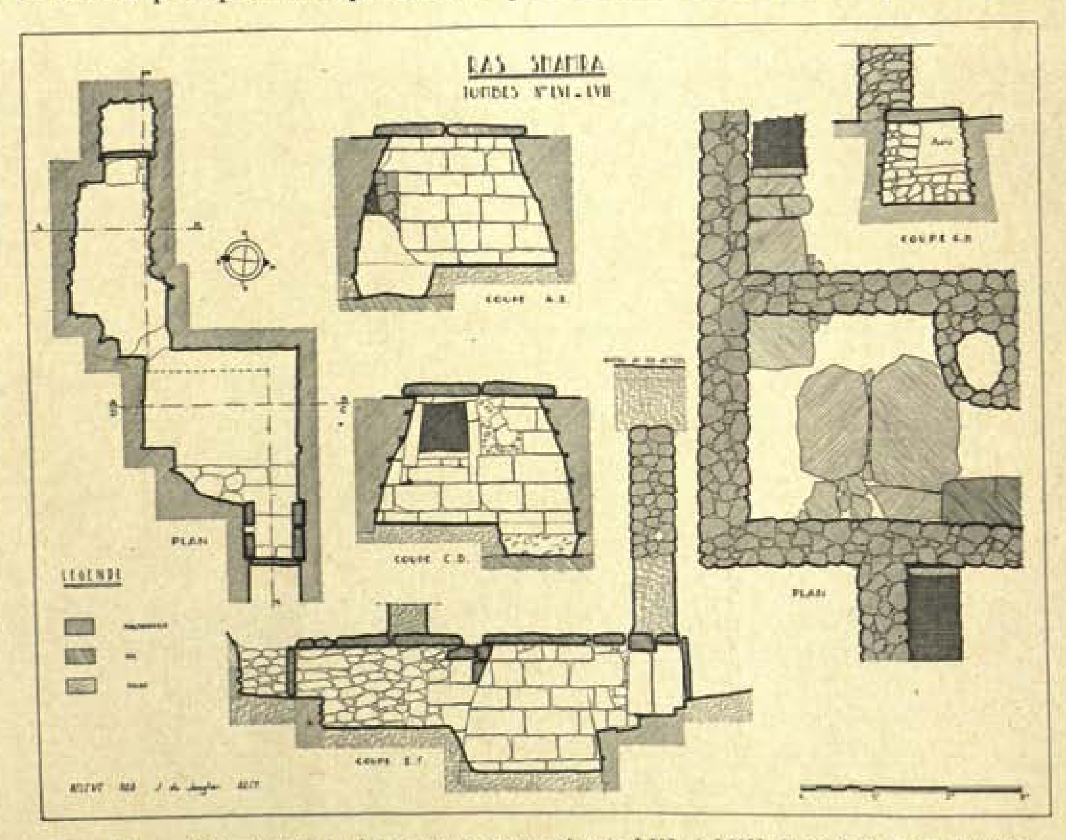


Fig. 29. — Plans et coupes des caveaux communicants LVI et LVII. Relevé de J. de Jaegher.

qu'elle devait donner accès à un ossuaire. Par rapport au caveau LVI, la tombe LVII occupe en effet le même emplacement que les ossuaires dans les caveaux LIV et LV.

Est-il permis de considérer la tombe LVII comme un simple ossuaire du tombeau avec laquelle il communique? Quoique ses dimensions (longueur 1 m. 80 ; largeur 1 m. ; hauteur 1 m. 10) soient nettement inférieures à celles des autres caveaux de cette époque, elles nous paraissent être trop importantes pour un ossuaire. Son sol est à 0 m. 30 plus haut que le fond du grand caveau,

fig. 29, coupe EF. Or, d'ordinaire les ossuaires descendent jusqu'au-dessous du

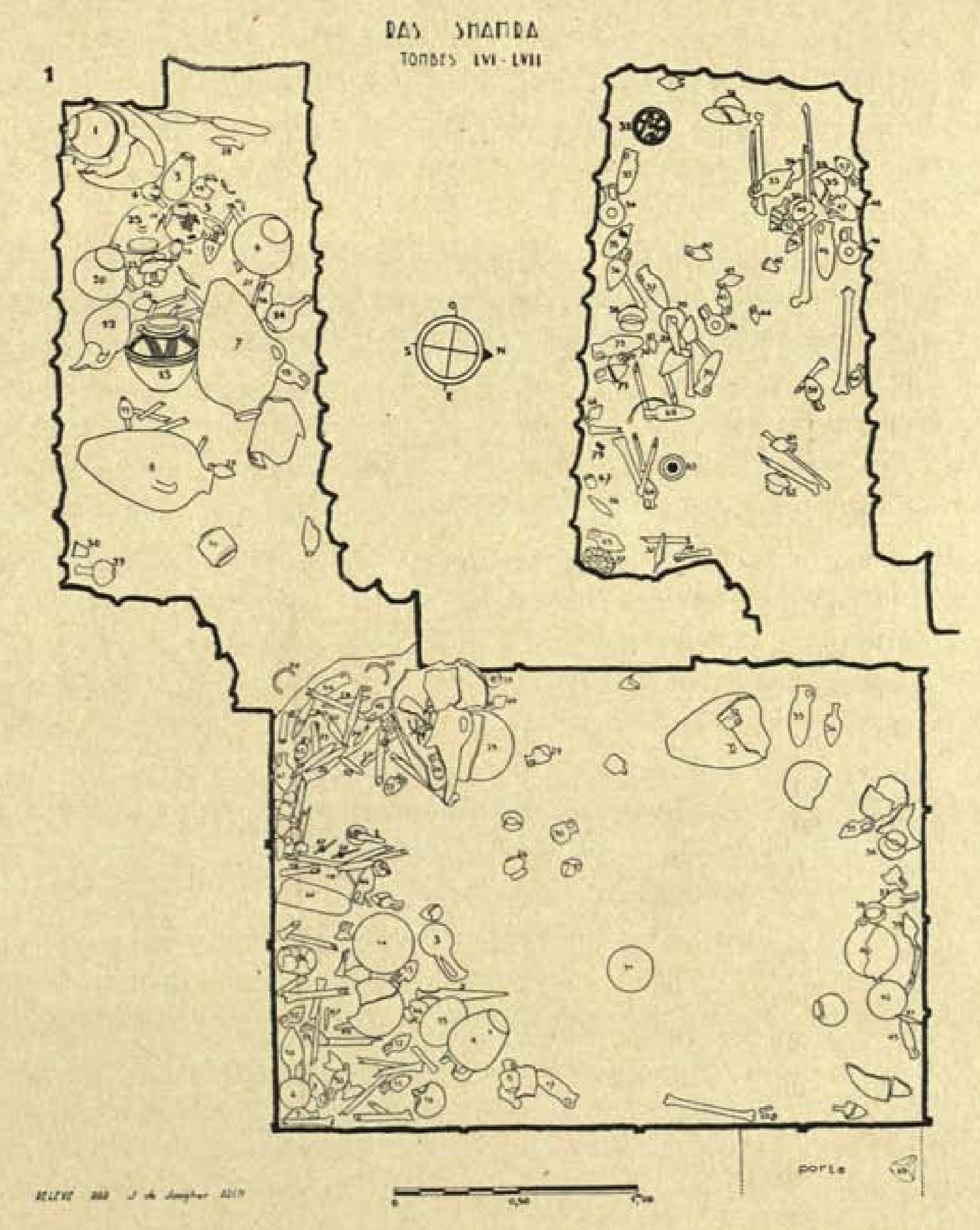


Fig. 30. — Plan du mobilier des caveaux LVI et LVII *in situ*. Relevé par J. de Jaegher.

niveau du sol des tombes auxquelles ils appartiennent. Enfin nous n'avons jamais rencontré un ossuaire qui, en outre de la porte d'accès de l'intérieur

du caveau, aurait été pourvu d'une seconde porte donnant sur l'extérieur.

La porte à l'extrémité ouest du caveau LVII est précédée d'un puits d'accès muré à la base, de 0 m. 60 de diamètre, juste assez grand pour permettre d'écarter la dalle de fermeture en la mettant à plat devant l'entrée ou debout contre le mur du puits. Le seuil de la porte est à 0 m. 40 au-dessus du sol du caveau. Toute cette disposition ne diffère guère de celle que l'on observe à l'entrée des autres caveaux de cette époque.

Les quatre dalles juxtaposées qui forment le plafond de la tombe LVII sont exactement au même niveau que celle du grand caveau voisin. La dalle tout à fait à l'est, celle qui passe à un mètre sous la base du mur de refend, fig. 29, coupe EF et plan, repose sur des blocs qui eux-mêmes s'appuient sur les assises supérieures du mur ouest du caveau LVI. Il semble donc que la construction du petit caveau LVII est postérieure à l'achèvement du grand.

En tenant compte de tous les indices, voici comment nous nous figurons les relations des deux tombes : devant la menace de l'effondrement du mur, ou à la suite de cet accident, on avait décidé l'évacuation partielle du grand caveau. A cette occasion, l'ossuaire a été agrandi et transformé en un caveau secondaire avec une entrée indépendante.

Le caveau primitif LVI ne contient que peu de céramique, mais beaucoup de bronzes. Dans le petit caveau, par contre, les bronzes sont rares et les vases sont empilés, formant au moins deux niveaux que nous reproduisons séparément, fig. 30. Ni dans le grand caveau, ni dans le caveau secondaire nous n'avons trouvé de squelette en place.

Nous décrirons d'abord le mobilier du caveau LVI, puis celui de LVII.

Dans le couloir d'accès, sur la dernière marche, contre le mur nord, une lampe à bec pincé avait été déposée, fig. 30, n° 65.

Parmi les vases, tous du type de la fin du II^e niveau, déposés le long de la paroi N, à droite de l'entrée, nous devons signaler spécialement le grand bol à goulot et anse verticale, fig. 30, n° 40 et fig. 31, T. Il est à paroi mince, à cuisson sonore, couvert d'un engobe brun-noir sur lequel sont appliqués des faisceaux de traits parallèles, peints en rouge mat, convergeant vers le centre du bol. La peinture, peu résistante d'ailleurs, a beaucoup souffert. De la même technique est la cruche, fig. 31, S, qui gisait parmi les objets accumulés au pied de la paroi opposée du caveau, fig. 30, n° 3.

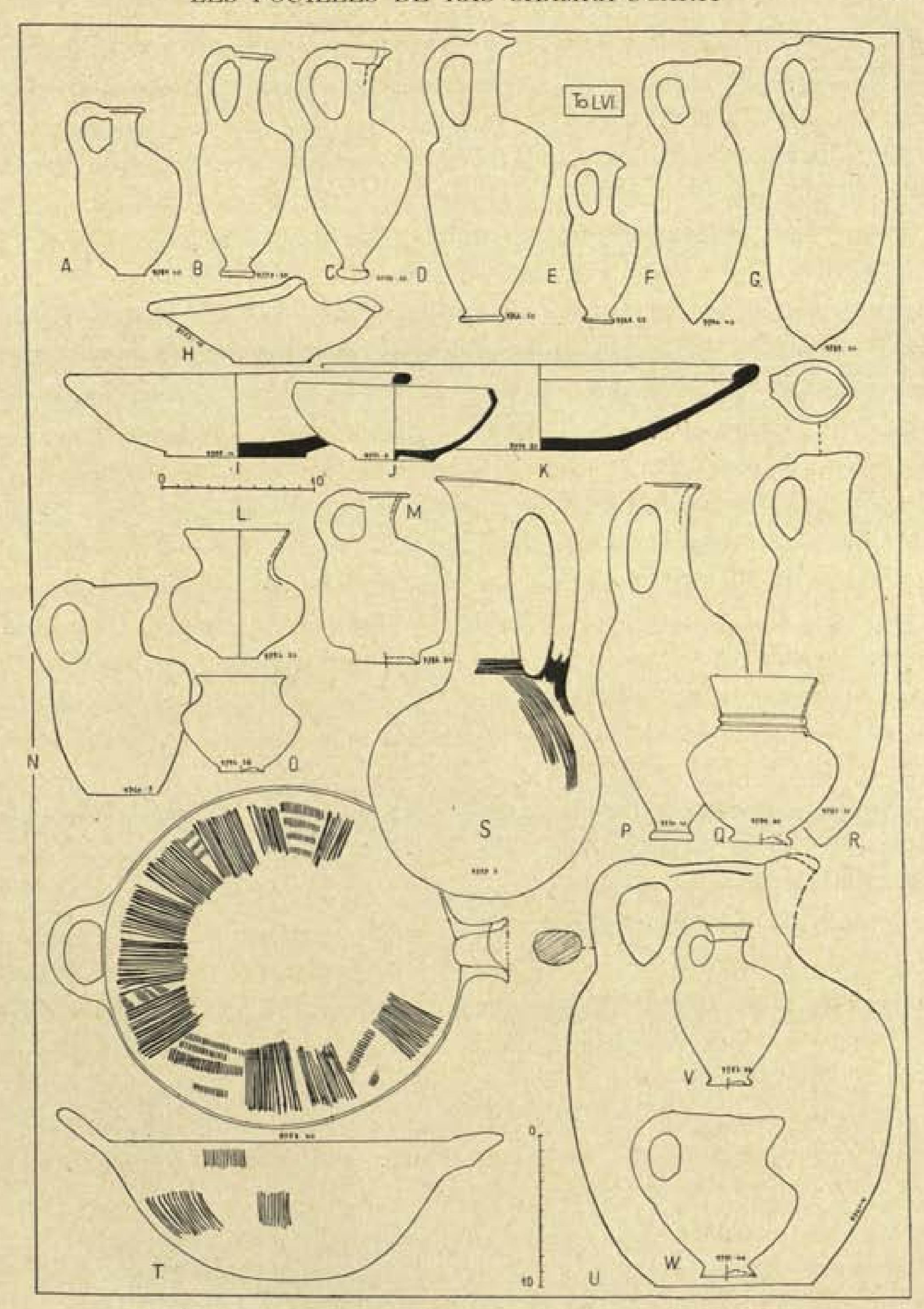


Fig. 31. — Types céramiques du caveau LVI. Dessins de G. Chenet.

Cette céramique a été dénommée par les archéologues de langue anglaise *red-on-black*. Elle est très répandue en Chypre [1], dans les nécropoles et stations contemporaines de l'époque hyksos, pendant laquelle l'île, sous une impulsion venue du dehors, avait été le théâtre de mouvements ethniques probablement assez considérables [2]. C'est de Chypre que cette céramique si particulière a dû être importée à Ras Shamra [3], où elle est jusqu'ici restée très rare parmi nos trouvailles. Elle date de la fin du xviii^e et du xvii^e siècle avant notre ère [4], ce qui concorde avec l'ensemble des trouvailles de la tombe LVI. En effet, les types céramiques, notamment les cruchons en terre lustrée noire ou rouge, fig. 31, A-E, M, P, V, et les vases à col caréné en terre chamois rugueuse, fig. 31, L et Q, sont caractéristiques de l'époque hyksos. Le nombre élevé des objets en bronze et des armes retrouvés dans le caveau, est également un signe d'ancienneté : dans les tombes de Ras Shamra postérieures au xvi^e siècle, les armes deviennent extrêmement rares.

Le grand poignard, fig. 32, U, et fig. 33 et 34 avait le manche incrusté d'une matière fibreuse, probablement du bois. L'adhérence du placage était assurée par deux rivets et par les bords de la poignée rabattus par martelage. A la naissance de la poignée, la lame s'élargit et forme comme deux rudiments de cornes qui annoncent les ailettes si caractéristiques des armes égéennes et mycéniennes [5].

La lame présente une curieuse particularité. Les deux tranchants sont fendus dans le sens de la longueur, fig. 34. A l'intérieur, le métal montre un aspect fibreux. La lame donne ainsi l'impression d'être faite de deux lames plates soudées ensemble. Quelques-uns des petits poignards et des haches d'armes

[1] Il n'est pas sûr cependant que la technique de cette céramique soit originaire de l'île. La *red-on-black* et la *red-on-red* poterie apparaissent dans l'île précisément dans des cimetières et stations qui présentent des traits qui ne sont pas familiers à la civilisation chypriote; cf. les observations dans *Swedish Cyprus Expedition*, vol. I, p. 371, ss : Nitovikla et Paleoskoutella, et nos *Missions en Chypre*, p. 62.

[2] Cf. les premières indications dans nos *Missions en Chypre*, p. 63.

[3] Sur les quelques fragments trouvés ailleurs en Syrie, à Gezer notamment, cf. E. Gjerstad, *Studies*, p. 304.

[4] Les vases du type *red-on-black* et *red-on-red* trouvés à Nitovikla et Paleoskoutella en Chypre sont datés par la *Swedish Cyprus Expedition* entre 1750 et 1600.

[5] Cf. nos observations dans *Rapport de la septième campagne*, *Syria*, 1936, p. 143. — Cf. aussi le poignard de Palaikastro, *A. B. S. A.* X, suppl. paper, pl. XXV.

présentent le même aspect ; par contre on ne l'observe pas sur les lances trouvées dans la même tombe.

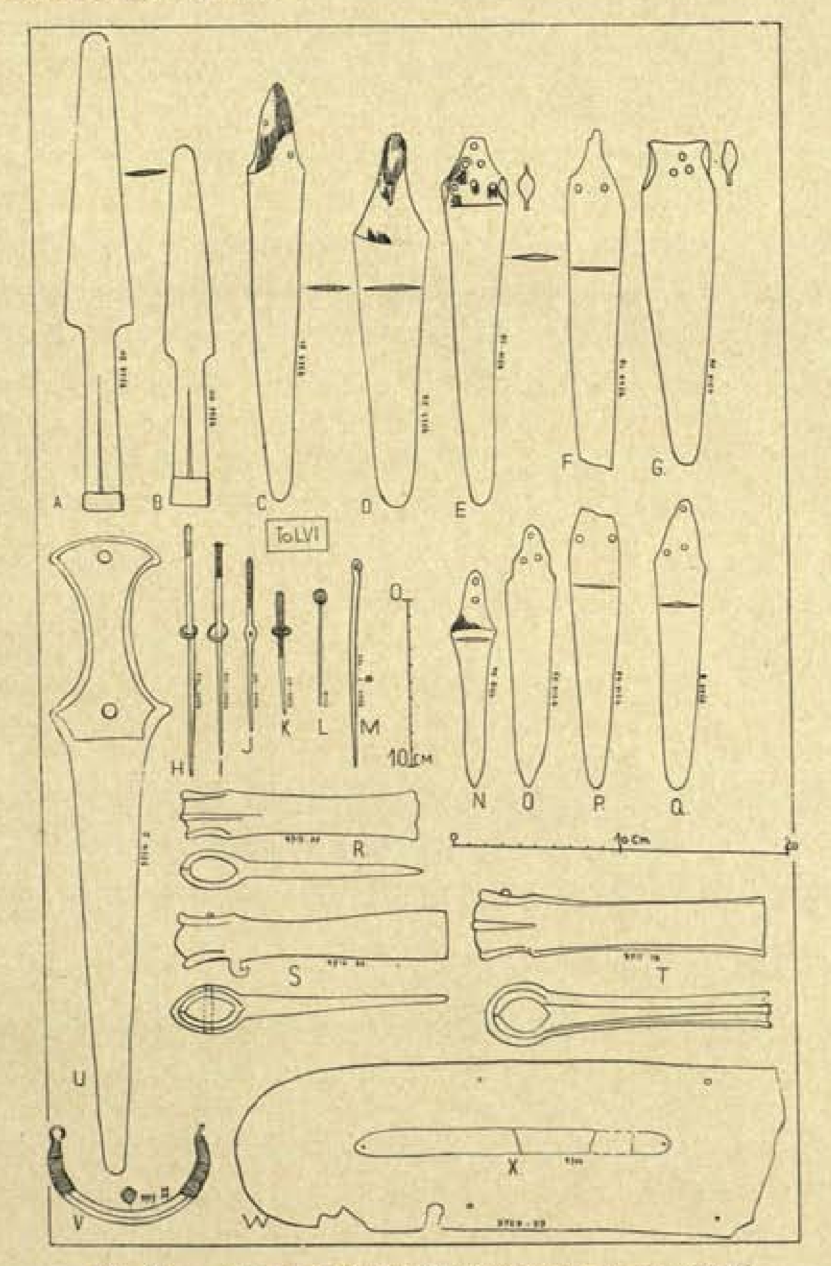


Fig. 32. — Armes et objets de parure en bronze du caveau LVI. Dessins de G. Chenet.

Il est probable qu'il y a une différence de constitution physique entre l'ex-

térieur du métal et la partie interne de la lame, différence qui est peut-être le résultat d'une trempe. Celle-ci, en durcissant la partie superficielle de la lame, a pu changer d'une part son coefficient de dilatation et d'autre part sa réaction en présence des acides du sol qui produisent la patine. La formation de la patine, qui a tendance à augmenter le volume du métal, s'est exercée autrement sur l'intérieur de la lame que sur l'extérieur trempé, d'où la rupture qui a fendu en deux la lame suivant le plan des tranchants.

Un poignard présentant exactement les mêmes particularités a été trouvé par Schliemann à Mycènes [1], au voisinage immédiat de la troisième tombe à fosse. Ce poignard est du même type que celui de Ras Shamra, ce qui renforce encore la parenté signalée plus haut entre ces armes mycéniennes et les types analogues d'Ugarit.

Le type de hache d'armes à douille godronnée, parfois munie d'un rivet et d'un crochet, fig. 32, R-T, est identique à celui des haches trouvées en Palestine dans les tombes de l'époque hyksos [2]. Les nombreux poignards ou couteaux, fig. 32, C à G, N à Q, les lances à douille ouverte serrée par une virole, fig. 32, A, B, les épingles en bronze ou en argent à col percé, munies d'un annelet de fixation, fig. 32, H-L., de même forme que les objets analogues des tombes LIV et LV, n'appellent qu'une observation : ce sont là des types particulièrement répandus en Syrie à l'époque hyksos.

Le bronze, fig. 32, V, trouvé à deux exemplaires, est d'un type nouveau à Ras Shamra. Il est constitué par une forte tige en bronze, de section quadrangulaire, cintrée en demi-cercle. Les extrémités vont en s'amincissant et se terminent par un mince fil de bronze qui, après avoir formé une boucle, revient s'enrouler en spires serrées autour des extrémités. Il s'agit probablement d'un type de bracelets ouverts dont les boucles terminales étaient réunies par un lien souple.

Pour la première fois aussi, nous rencontrons des ceintures en tôle de bronze larges de 10 cm., primitivement fixées, comme l'indiquent les trous de rivets, sur une doublure de cuir ou d'étoffe. La longueur de ces ceintures,

[1] H. Schliemann, *Mykene*, Leipzig, 1878, p. 191, fig. 238.

[2] Au British Museum, n° 1061 d'Ascalon ; au musée de Jérusalem, provenant de Gilwan ; à Jéricho, dans la couche inférieure de la tombe 9 (Garstang, *Univ. Liverpool, Annals of Archæology*, XIX, 1932, pl. XXXVII, p. 49).

brisées en de nombreux morceaux, n'est pas déterminable ; un des plus grands fragments a 30 cm. de long, fig. 32, W. A mentionner encore de minces rubans en argent percés aux extrémités de trous de rivets, fig. 32, X.

A l'exception d'un petit poignard, tous ces bronzes avaient été accumulés au pied du mur sud du caveau, et principalement en avant de l'entrée vers le caveau LVII, pl. XXIII, à droite de laquelle avait été déposée une grande jarre à deux anses, en fragments, renfermant le squelette d'un enfant nouveau-né, fig. 30, n° 26. Parmi les objets au pied du mur S, nous trouvâmes une cuillère en faïence verdâtre irisée, pl. XXII, 2. Le manche se recourbe à l'extrémité en tête d'oiseau d'eau dont la crête est creusée pour l'insertion d'une matière incrustante noirâtre. Les yeux également étaient incrustés, ainsi que deux rainures à la naissance du manche qui se prolonge en une main aux doigts allongés dans laquelle repose le cuilleron. Celui-ci dont le bord est orné de dépressions, présente en son creux des traces noirâtres de matière brûlée. Il s'agit donc certainement d'une cuillère-encensoir [1], d'inspiration égyptienne [2]. Longueur totale 150 mm.



Fig. 33. Grand poignard en bronze du caveau LVI (cf. fig. 32, U et 34).

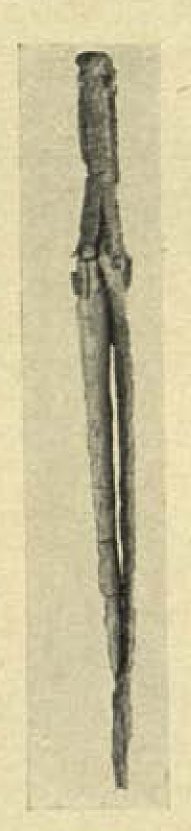


Fig. 34. Le poignard de la figure 33 vu de profil. Caveau LVI.

A signaler dans cette même tombe un collier de 90 perles en pâte vitreuse blanchâtre, verdâtre ou bleuâtre, en cornaline, pierre verte ou argent ainsi qu'un scarabée à base gravée, fig. 14, n° 9710, attribuée par le professeur Newberry à la période Hyksos ou au début de la XVIII^e dynastie.

[1] Cf. Vigouroux, *Dictionnaire de la Bible*, t. II, p. 1778. — G. May, *Material Remains of the Megiddo Cult*, pl. XVII. Pour les encensoirs plus récents de type apparenté, cf. S. Przevorski dans *Syria*, XI, 1930, p. 132 ; XV, 1934, p. 224, pl. XXVII, 3.

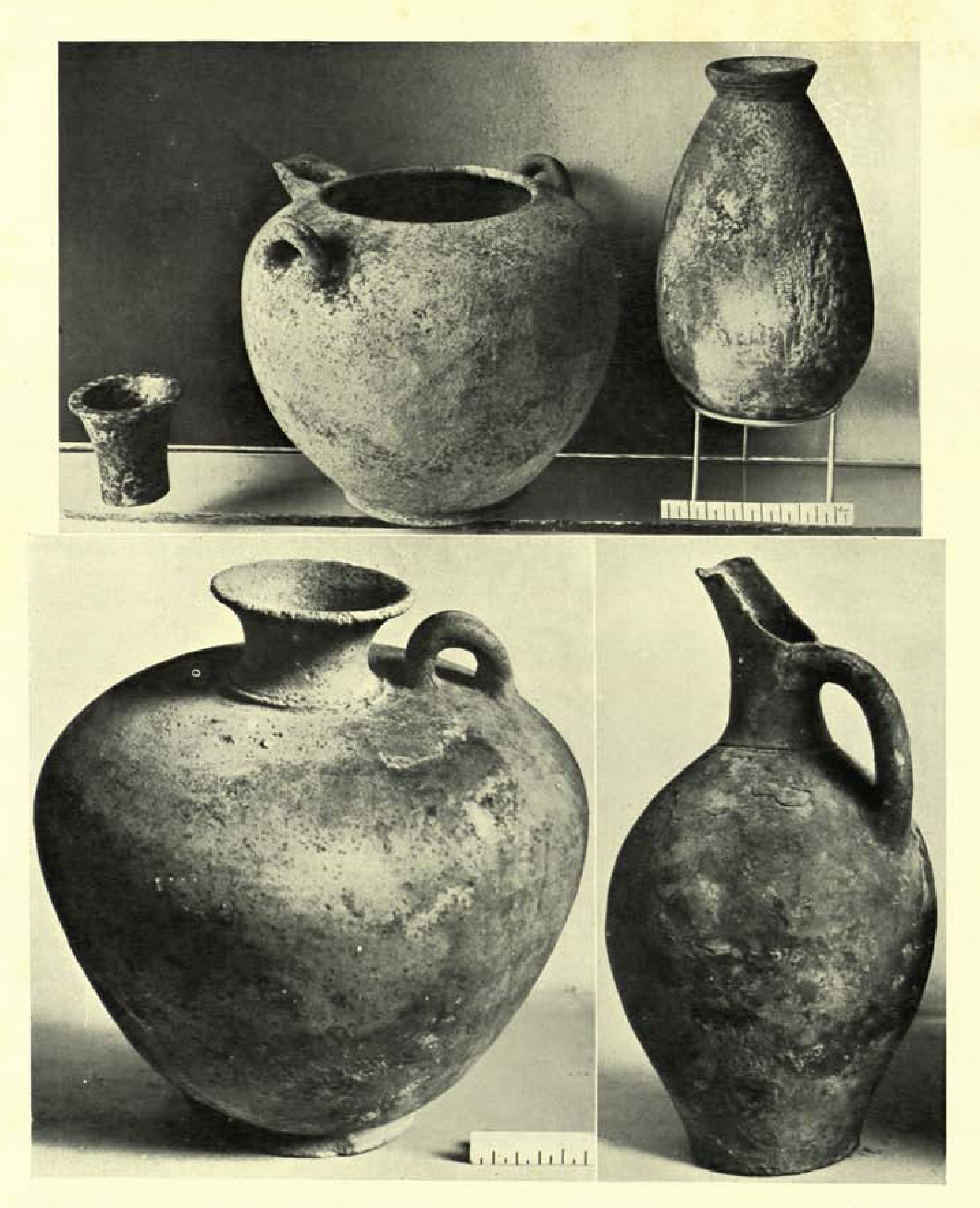
[2] M. Étienne Drioton, directeur du Service des Antiquités en Égypte, à qui j'ai

Le mobilier funéraire de la tombe LVII, nous l'avons dit, est très riche, ce qui contraste avec l'exiguïté et la modestie de l'appareil du caveau. Les offrandes étaient empilées, formant au moins deux niveaux, voir plan fig. 30, I et II. Parmi les vases du niveau I, nous signalons deux grandes jarres à anses latérales allongées, forme assez fréquente à l'époque hyksos en Syrie et en Palestine[1], fig. 30, n^{os} 7 et 8 et fig. 35, O. A côté de l'une de ces jarres reposait un cratère dont le décor, peint sur l'épaule, en rouge et noir est apparenté à la céramique bicolore de la Syrie du Nord, fig. 36, Q. C'est également au niveau supérieur qu'appartient la grande cruche à peinture rouge-brun, fig. 36, V, analogue à plusieurs autres cruches également peintes, en partie bicolores, trouvées dans la même tombe, fig. 36, S à U. Deux d'entre elles, T et U, par leur bec tréflé, leur décor sur l'épaule et leur pied bien galbé, sont assez proches de l'une des cruches retirées sous le sol de la tombe XXXVI, ensemble avec le fragment de vase de Camarès.

Parmi les poteries retirées du caveau LVII, il faut signaler, en particulier, le gros vase à panse globulaire avec deux anses horizontales bifides près de l'ouverture, et muni d'un bec versoir traversant le bord supérieur. Il est en terre jaune verdâtre, dégraissée au sable quartzeux, fortement cuite, avec surface rugueuse, pl. XXIV, 1 milieu et fig. 35, I. C'est là, incontestablement, une imitation d'un vase crétois du Minoen Moyen. Le fait que la terre très cuite de ce vase ressemble à la matière dont sont façonnés certains autres vases de la même tombe, de style non crétois, parle en faveur d'une origine syrienne, probablement même locale. Le vase est du type appelé par les archéologues de langue anglaise « bridge-spout vessel ». Sa présence dans le caveau LVII nous engage à attribuer aussi une origine égéenne à la cruche à panse ovoïde élancée et long bec, pl. XXIV, 3 et fig. 35, H, en terre rouge brique fortement

envoyé une photographie de la pièce a bien voulu me donner son avis : « L'ensemble ne me paraît pas d'origine égyptienne. Les sillons en creux, destinés à recevoir une incrustation d'autre matière, ne sont pas usuels dans la technique égyptienne des pièces émaillées. Il n'y a rien de semblable au Musée du Caire d'après M. Engelbach. »

[1] Cf. les jarres analogues de Byblos, provenant des tombes de particuliers de la fin du Moyen Empire, MONTET, *Byblos et l'Égypte*, pl. CXXIV, et qui dérivent des jarres du temps de la XII^e dynastie ; MONTET, *l. c.*, pl. CXVI. — Pour la Palestine, voir par exemple, les jarres du même type de Beit Mirsim, ALBRIGHT, *The Excavations of Tell Beit Mirsim*, pl. 6, et de Jérusalem (GARSTANG, *University of Liverpool, Annals*, vol. XIX, pl. XXXIII, 4 ; vol. XX, pl. XIII, 1, 2, 3 ; vol. XXI, pl. XVII, 20, pl. XVIII, 21, 22).



Imitations (locales ?) de vases crétois du Minoen Moyen, gobelet en pierre verte et vase en albâtre de type égyptien. Tombe LVII (cf. fig. 35, 36 et p. 242.)



cuite et dont la surface a tendance à s'écailler comme si un engobe avait été primitivement appliqué sans bonne adhérence [1]. C'est d'inspiration égéenne qu'est probablement aussi la forme des grands récipients à large panse, sur-

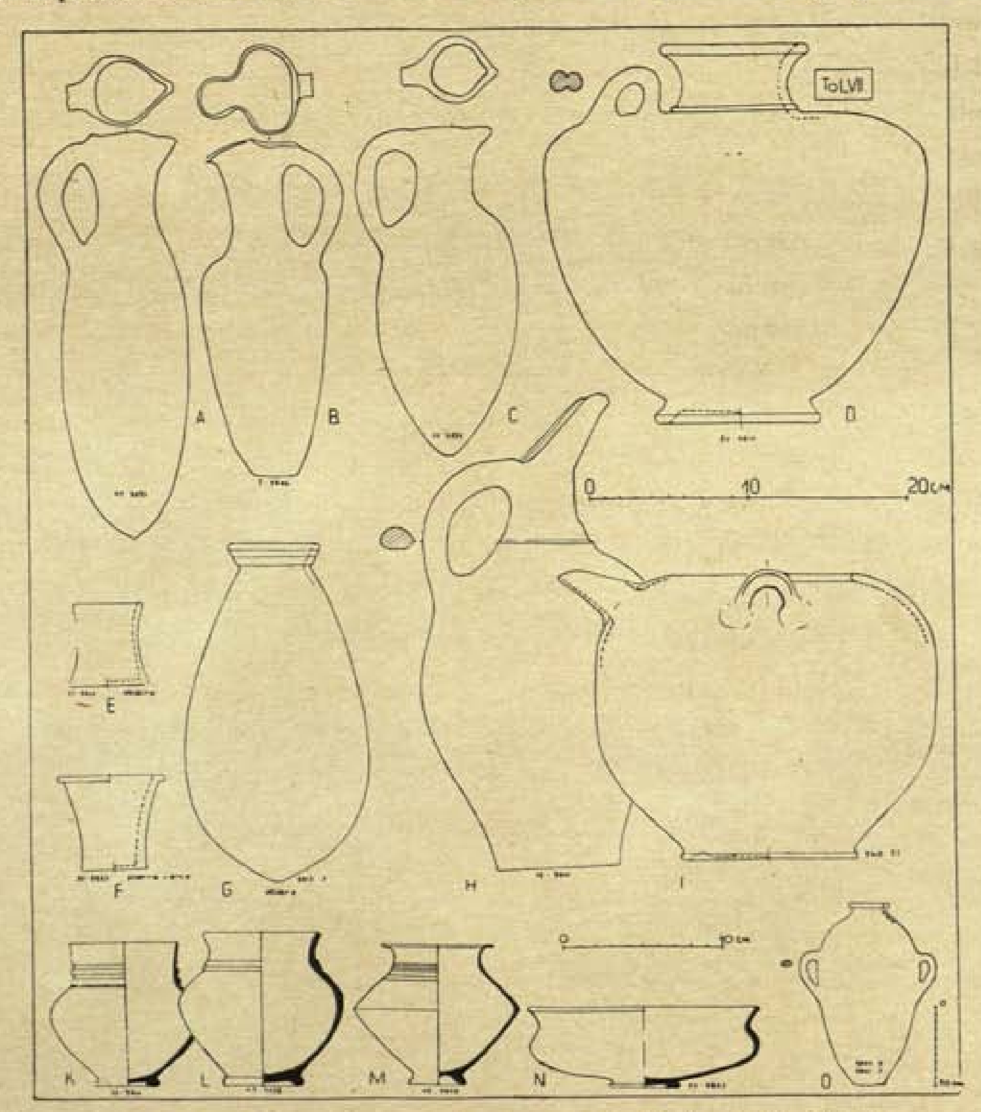


Fig. 35. — Types céramiques du caveau LVII. Dessins de G. Chenet.

montée d'un col évasé assez étroit, raccordé au vase par une baguette qui trahit l'imitation du métal et rappelle nettement le col de certains rhytons

[1] Ce type primitif présente une parenté incontestable avec les cruches à goulot en sifflet d'Anatolie, des îles et de Chypre.

minoens, pl. XXIV, 2 et fig. 35, D. Très voisins de ce type sont également les vases à peinture rayonnante sur l'épaule, petit goulot et anse bilobée, pl. XXV, 4 et fig. 36, P et R. L'un de ces vases, fig. 36, R et fig. 37 montre le motif en échelle cher aux peintres céramistes chypriotes à partir du XVIe siècle. Le même vase présente un enfoncement au milieu de la panse, accident de séchage ou de cuisson, que le potier a marqué d'une croix à la peinture [1], fig. 37.

En ce qui concerne les deux belles pyxides en terre chamois, peintes en rouge, avec leur bord percé de trous pour le passage de liens retenant le couvercle, lui-même percé au sommet pour la fixation d'une lanière de préhension, pl. XXV, 1 et 2 et fig. 36, N et O, les seules pièces de comparaison dont nous disposons actuellement sont également à chercher du côté de l'Égée [2].

Parmi les vases occupant le fond du caveau, nous mentionnons deux curieux flacons dont la panse forme un anneau, fig. 36, E, F et fig. 38, en haut. L'un est muni d'une anse torsadée sur laquelle rampe un serpent dont la queue est roulée en spirale à la base de l'anse et dont la tête vient reposer sur la lèvre du goulot. Le motif du serpent, modelé en haut relief sur la panse ou le col des vases, déjà connu en Mésopotamie dès le IIIe millénaire [3], est répandu aussi à Chypre depuis l'ancien Age du Bronze [4]. A l'époque hyksos il devient assez fréquent en Syrie et en Palestine [5].

De la même couche inférieure du caveau LVII, nous retirions un très beau flacon en terre grise à décor de triangles remplis d'incisions au pointillé et jadis incrustés d'une matière colorante, fig. 36, H et fig. 38, en bas. Il appartient au type de l'époque hyksos par excellence, celui qu'on a appelé type de Tell Yahoudiyeh. La tombe LVII a fourni de nombreux autres exemplaires

(1) Peut-être s'agit-il ici d'un de ces vases de second choix qui avait été donné au mobilier funéraire par raison d'économie, rappelant les ratés de fabrication trouvés dans d'autres tombes à Ras Shamra et aussi à Chypre. Cf. nos *Missions en Chypre*, p. 75.

(2) Crète, Palaïkastro, *Annual of the British School at Athen*, X, p. 325, pl. 8, c.

(3) Par exemple, le vase à libations bien connu de Goudéa.

(4) Cf. P. Dikaios, *Les Cultes préhistoriques dans l'île de Chypre*, *Syria*, p. 345, et nos *Missions en Chypre*, p. 32.

(5) Cf. les vases de *Megiddo*, H. S. May, *l. c.*, pl. XXII; Garstang, *University of Liverpool, Annals*, XXI, 1934, pl. XXII, 9 : vase du XVIIe siècle de Jéricho.



1 et 2. Pyxides peintes de la tombe LVII (cf. fig. 36, N-Q).

3 et 4. Vases peints de la tombe LVII (cf. fig. 36, P, R.).



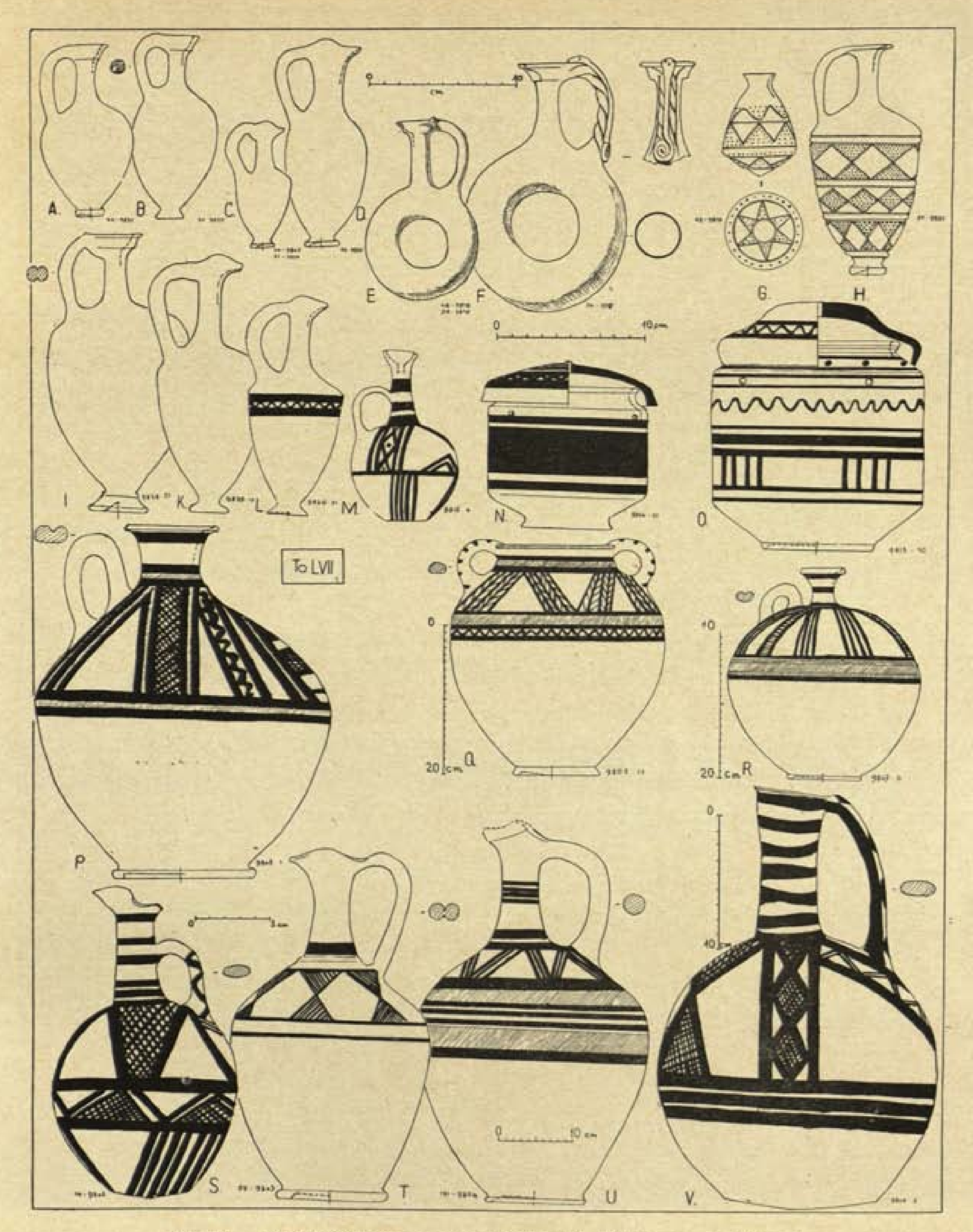


FIG. 36. — Types céramiques du caveau LVII (cf. fig. 35). Dessins de G. Chenet.

sans décor, fig. 36, A, B et I. Du même atelier que le flacon gravé doit provenir le petit vase apode décoré pareillement, fig. 36, G et fig. 38, fabriqué avec la même terre.

Importants pour la date du caveau LVII sont également les vases fig. 36, D, K et L. Le cruchon L, en terre chamois avec engobe rouge lustré, orné au-dessous de l'épaule d'une bande peinte en noir, est d'une exécution technique très soignée et apparenté aux cruchons associés au fragment de vase de Camarès de la tombe XXXVI. Le flacon D, à pied annulaire plat, également en terre rouge lustrée, s'apparente aux brocs déjà signalés du tombeau II de Byblos, contemporain d'Amenemhat IV.

La tombe LVII contenait dans la couche supérieure un vase de forme ovoïde, pl. XXIV, 1 et fig. 35, G, en albâtre translucide, et un gobelet cylindrique, fig. 35, E, de même matière. Le gobelet évasé F de la même figure et pl. XXIV, 1 est en pierre vert clair tachetée de vert foncé [1]. Ces trois types de vases en pierre sont certainement de type égyptien, mais il est possible qu'il s'agisse de copies syriennes.

La tombe LVII a livré aussi un scarabée du type de l'époque hyksos, fig. 14, n° 9871, encore monté dans un anneau d'argent, ainsi que deux cylindres en hématite dont l'un particulièrement beau [2].

Les types d'épingles, poignards et haches d'armes sont identiques à ceux du grand caveau voisin, fig. 39, A à D et H, fig. 40. A signaler, fig. 39, E et fig. 40, un certain nombre d'éléments de lames creuses en argent, cintrées, qui pouvaient avoir servi de sertissure à un plateau, vase ou récipient en matière périssable. Enfin dans l'angle S.-E. du caveau était déposée une belle coupe en bronze, ornée de godrons exécutés au repoussé de l'extérieur vers l'intérieur, mais en très mauvais état de conservation par suite de la minceur des parois que la patine a rendu très friables, fig. 40 et fig. 41 [3]. Le bord est recourbé en ourlet vers l'extérieur, le creux est rempli d'un mastic dur pour donner plus de solidité à la coupe.

[1] D'après le professeur Orsel, directeur du laboratoire de minéralogie du Museum, ce serait une roche éruptive de la famille des gabbro, constituée de feldspath et d'amphibole.

[2] Cf. notre volume en préparation sur les cylindres de Ras Shamra.

[3] Dessin restitué d'après les fragments par M. Guy Gaudron.

Les caveaux LVI et LVII ont été utilisés entre le XVIII[e] et le XVI[e] siècle. A 50 cm. au-dessous du sol en terre battue du caveau LVI, fig. 29, coupe CD, nous avons mis au jour le roc naturel (cf. à ce sujet plus haut, p. 205 et 224).

IX. — Résumé des observations faites dans les caveaux XXXVI, LIII à LVII.

La tombe XXXVI ainsi que les cinq caveaux LIII à LVII, que nous avons eu le privilège de rencontrer intacts, nous fournissent de précieux renseignements sur une époque de l'histoire d'Ugarit restée jusqu'ici assez obscure, celle qui est contemporaine de la fin du Moyen Empire et de la domination des Hyksos en Égypte.



Fig. 37. — Vase peint présentant un défaut de fabrication marqué d'une croix par le potier. Caveau LVII (cf. fig. 36, B).

Les plus anciens de ces caveaux XXXVI et LV, contiennent des types céramiques contemporains de la fin du Moyen Empire, c'est-à-dire du XVIII[e] siècle. Le fragment de tasse de Camarès retiré du puits sous le sol de la tombe XXXVI remonterait d'après Sir Arthur Evans, au temps de Senousrit II. Cependant, à en juger d'après l'état actuel de notre information, les vases qui l'accompagnent ne semblent pas pouvoir être plus anciens que l'époque de la XIII[e] dynastie. Peut-être faut-il envisager la possibilité que la céramique crétoise du Minoen Moyen II a, du type « egg-shell », était restée en usage jusqu'au XVIII[e] siècle. Quoi qu'il en soit, le fragment de vase crétois de Ras Shamra, concurremment avec des fragments analogues trouvés auparavant et plusieurs autres que nous a fournis cette neuvième campagne de fouilles, indique l'importance des relations entre Ugarit et la grande île de la mer Égée, dès les temps du Minoen Moyen.

Il y a des indices qui nous autorisent à admettre que, dès cette époque, des marchands crétois s'étaient installés à Ugarit. En effet, certains des caveaux de familles trouvés cette année, — et précisément ceux qui ont fourni des objets importés de Crète ou imitant des modèles crétois, — montrent dans leur construction des particularités attestant une influence de l'architecture funéraire égéenne. On ne peut sans doute pas attribuer une origine égéenne ou plus généralement méditerranéenne au type de la tombe à chambre rectangulaire avec murs en pierres sèches inclinés vers le haut et couverture en dalles plates. De ces pays, en effet, nous ne connaissons pas de parallèles quelque peu fidèles [1]. En Syrie du Nord, au contraire, ce type de caveau a eu un développement très important, à en juger par sa fréquence à Ras Shamra. Le meilleur parallèle, et aussi le seul au dehors de Ras Shamra, est l'hypogée de Til-Barsib, sur le moyen Euphrate, qui présente en outre l'intérêt d'être plus ancien [2]. Il nous révèle peut-être le prototype des caveaux de l'époque hyksos de Ras Shamra. Cependant, ce qui distingue ceux-ci fondamentalement de l'hypogée de Til-Barsib, ce sont les couloirs d'accès munis de marches, véritables petits *dromoï*, dont ils sont pourvus. Ces *dromoï* sont un emprunt au monde égéen. Ils se développent dans les caveaux de Ras Shamra au fur et à mesure que l'influence égéenne et mycénienne gagne du terrain pour devenir, pourvus d'escaliers en pierre de taille, une des principales caractéristiques des grands caveaux d'Ugarit des XIVe et XIIIe siècles [3]. Certains détails de ces dernières tombes, notamment les blocs formant angle, s'observent déjà dans le caveau LVI dont l'encorbellement est en pierre de taille.

[1] Malgré certains détails que l'on peut rapprocher, les tombes de Syros, Phylakopi et les tombes à four de Mycènes, etc., sont assez différentes de nos caveaux de Ras Shamra.

[2] M. Dunand attribue l'hypogée de Til-Barsib au XVIIIe siècle. Cependant, malgré la parenté de certains vases avec ceux de nos caveaux de l'époque hyksos, il nous paraît que l'hypogée est d'une époque antérieure et remonte au début du deuxième, sinon à la fin du IIIe millénaire. Notre ami M. E. L. Mallowan (*Antiquity*, 1937, p. 336), est même disposé à fixer l'utilisation de l'hypogée entre 2500 et 2300. Il explique la présence de quelques objets, qu'il reconnaît comme certainement plus récents, par une seconde période d'utilisation qui se placerait au début du deuxième millénaire. Cependant le fait que l'hypogée ne contenait que deux squelettes et que les formes céramiques de l'énorme accumulation de plus de mille vases sont étonnamment homogènes, me semblent parler contre l'hypothèse d'une longue durée de ce caveau.

[3] Cf. notre étude *Die Stellung Ras Shamra-Ugarits zur Kretischen und Mykenischen Kultur*, dans *Jahrbuch Deutsch. Arch. Instituts*, vol. 52, 1937, p. 148 ss. et nos *Ugaritica I*.

Au XVIIe siècle, par suite des troubles qui aboutirent à l'installation massive des Hyksos en Égypte, les relations commerciales entre Ugarit et la Crète furent interrompues. On suppléait au manque de produits originaux de

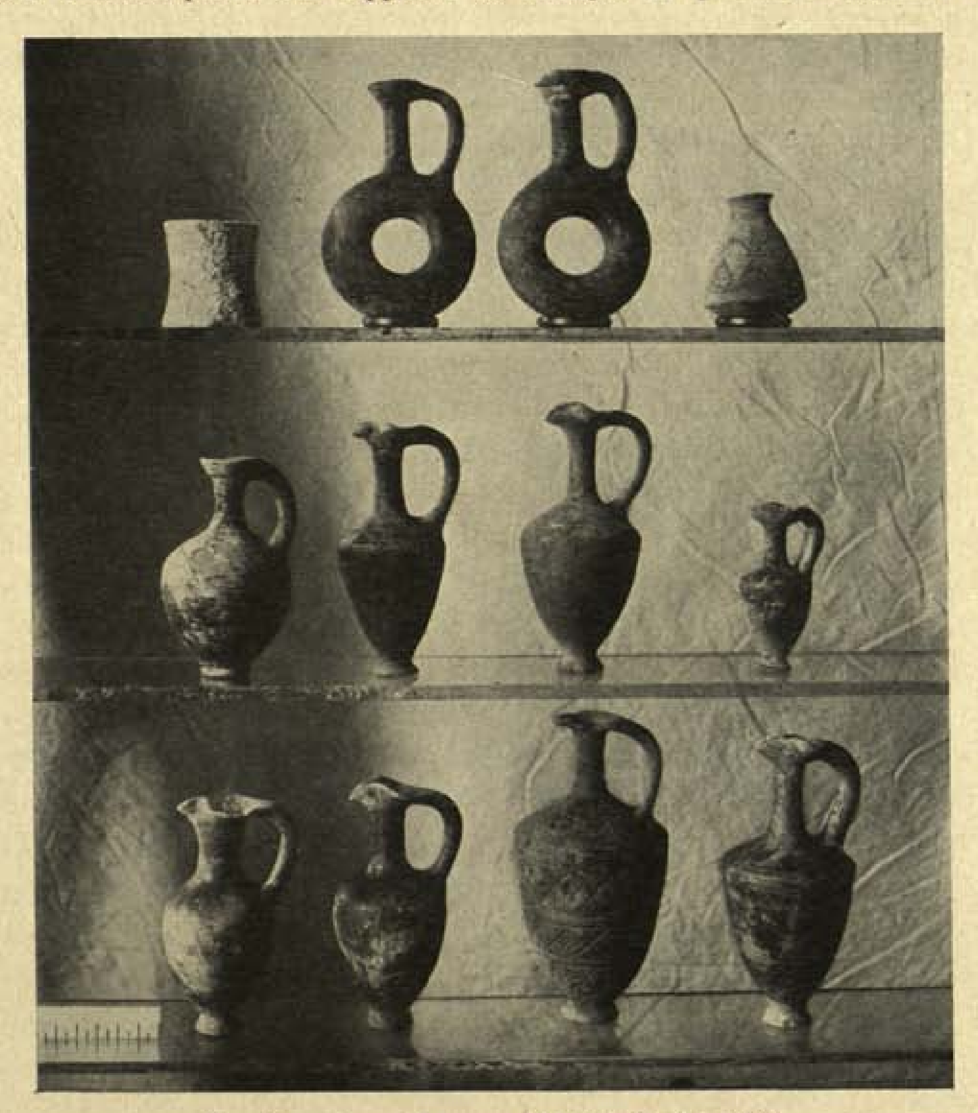


Fig. 38. — Vases du caveau LVII (cf. fig. 35 et 36).

l'île par des copies faites en Syrie, probablement à Ugarit même. Ce fait aussi ne s'explique que si l'on admet la présence parmi la population d'Ugarit, dès le Minoen Moyen, d'éléments originaires du monde égéen, attachés à leurs traditions propres.

L'immigration de marchands et d'artisans crétois à Kahun et à Harageh, en Égypte, qu'on avait considérée comme une conséquence de l'importation de produits égéens dans la vallée du Nil, est à mettre en parallèle avec les installations que nous venons de constater à Ras Shamra. A cette époque, les relations entre la Crète et l'Égypte ont dû s'effectuer principalement par la route côtière syro-palestinienne, qui correspondait mieux que la ligne directe aux traditions et aux possibilités de la navigation d'alors [1]. Sur cette route, à mi-chemin, l'excellent port d'Ugarit se présentait tout naturellement comme une escale importante [2].

La concordance entre les colonies égéennes en Égypte et à Ras Shamra-Ugarit est vraiment frappante quand nous nous rappelons qu'à Kahun également on avait observé, à côté des fragments de vases originaires de Crète et importés, des imitations faites d'une terre plus grossière qui furent attribuées à des ateliers installés dans la vallée du Nil [3].

Nous devons insister aussi sur le fait que notre caveau LVII, d'où nous avons retiré l'imitation de vase crétois du Minoen Moyen du type à « bridge-spout » nous a fourni un vase en albâtre oviforme à col évasé et un gobelet en pierre. Or nous retrouvons un vase en albâtre et un gobelet en pierre, exactement du même type dans la fameuse tombe d'Abydos qui a produit le « bridge-spout vessel » crétois peint, du Minoen Moyen II [4], trouvaille sur laquelle est fondée en partie la datation de la période correspondante. Une rencontre aussi heureuse est une rare aubaine pour l'archéologie comparée. Il est évident qu'on ne saurait concevoir une grande différence d'âge entre la tombe d'Abydos et celle de Ras Shamra. La trouvaille d'Abydos a été attribuée à l'époque

(1) Cf. les observations sur l'ancienneté et l'immutabilité du cabotage dans la Méditerranée Orientale, par Mme Hermine de Saussure, *De la Marine antique à la marine moderne*, dans *Revue Archéologique*, 1937, p. 101.

(2) A la même époque, l'île de Chypre aussi a été comprise dans la sphère d'activité du commerce crétois comme le prouvent les fragments de vase en *egg-shell ware* du Minoen Moyen recueillis à Curium. Cf. E. J. Forsdyke, *Minoan Pottery from Cyprus, Journal of hellenic studies*, XXXI, p. 111. — M. le professeur Wace a eu l'obligeance de me signaler qu'en 1937, un vase crétois du Minoen Moyen II a été trouvé par le docteur Hill, dans des fouilles à Lapithos sur la côte N. de l'île.

(3) Sir Arthur Evans, *The Palace of Minos*, I, p. 266. — E. J. Forsdyke, *Cat. Vases Brit. Mus.* I, part I, p. 93.

(4) Cf. Sir Arthur Evans, *The palace of Minos*, vol. I., suppl. pl. IV.

de la XIIe dynastie [1], et Sir Arthur Evans lui assigne une date antérieure à 1800. Le caveau LVII de Ras Shamra ne semble pas remonter au delà du XVIIIe siècle. C'est pendant l'intervalle entre les deux dates correspondant au temps de la XIIIe dynastie et au début de l'époque hyksos, que s'étaient produits les événements qui avaient interrompu les relations commerciales entre l'Égypte et la Crète, comme entre Ugarit et la Crète. Dans l'un et l'autre de ces centres on avait suppléé au manque de vases originaux par la fabrication de copies de vases minoens.

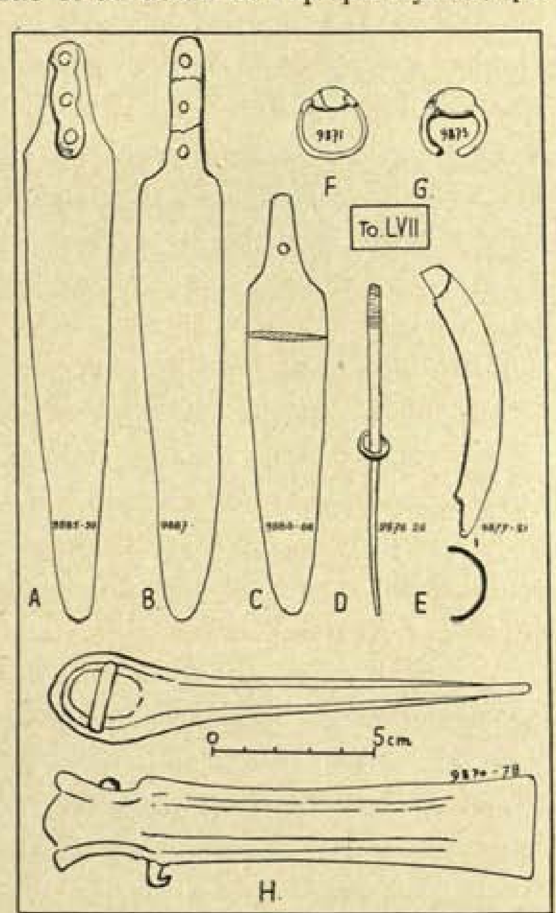


Fig. 39. — Poignards, hache et épingle en bronze, lame creuse et bague en argent, caveau LVII (cf. fig. 40). Dessins de G. Chenet.

L'influence égéenne que nous avons relevée dans les caveaux des XVIIIe-XVIIe siècles à Ras Shamra ne doit pas nous faire oublier que la plupart des objets du mobilier funéraire nous révèle une civilisation qui, depuis la Syrie septentrionale jusqu'en Palestine, présente une remarquable uniformité. Les armes qui ont suivi les hommes dans leur tombeau confirment son caractère militaire. Elles sont fréquentes dans les caveaux à Ugarit, plus rares en Palestine. Il nous paraît que cette civilisation avait son centre en Syrie du Nord, et de là s'était avancée jusqu'en Palestine. C'est elle peut-être dont la pression a provoqué le mouvement hyksos. Sur la nature des Hyksos, les avis sont très divisés et le moment n'est pas encore venu de les départager. Nous connaissons trop peu les trouvailles de l'époque hyksos

[1] Cf. Garstang, dans *University of Liverpool, Annals*, 1913, p. 108.

en Égypte, mais ce qu'actuellement on peut raisonnablement leur attribuer n'est pas d'une ressemblance qui permettrait d'emblée une assimilation avec nos trouvailles de l'époque hyksos de Ras Shamra. Quelques formes céramiques parmi lesquelles les flacons du type de Tell Yahoudiyeh sont cependant des *leitfossils* que l'on peut suivre depuis Ras Shamra jusqu'en Égypte. Elles établissent une relation nord-sud. Dans le sens opposé, ce sont les scarabées du type dit hyksos, les vases en albâtre et des objets en faïence qui montrent la progression des mœurs égyptiennes jusqu'en Syrie du Nord. Ces indices, joints au fait qu'Ugarit jouissait d'une réelle prospérité à l'époque hyksos, sont assez favorables à l'opinion d'après laquelle le centre d'expansion à partir duquel se sont propagés les mouvements qui vers le Sud ont abouti à la domination des Asiatiques en Égypte et au Nord à la disparition du premier empire hittite, serait à chercher dans la Syrie du Nord. Il n'y a, d'autre part, aucun doute que la chute de l'influence égyptienne du temps des Senousrit et des Amenemhat à Ugarit avait été la conséquence du soulèvement d'un élément ethnique probablement non sémitique, à civilisation de caractère militaire, et qui utilisait une céramique se rattachant par certaines formes à la poterie caractéristique des Ḫurrites [1]. La même civilisation apparaît à cette époque en Palestine. Ceci est en accord avec ce que l'on sait de l'expansion ḫurrite.

L'élément ḫurrite à Ugarit n'était pas à l'état pur. Il subissait des influences variées parmi lesquelles celle exercée par les Égéens est très sensible [2]. Avec l'avènement de la XVIII[e] dynastie, l'élément ḫurrite est éclipsé sous un nouveau flot sémitique et égéo-mycénien qui pendant la « paix égyptienne » se déverse sur Ugarit. Mais les noms propres dans les tablettes des XV[e]-XIV[e] siècles attestent que l'élément ḫurrite est numériquement resté important parmi les autochtones. Ce sont eux probablement que vise la remarque dédaigneuse du roi de Babylone dans sa lettre à Amenophis III [3].

Il devient ainsi de plus en plus évident que le mouvement hyksos n'est pas un épisode de l'histoire égyptienne et de ses rapports avec celle de la Palestine. C'était un événement d'une portée bien plus vaste, qui a profondément modifié

[1] E. A. Speiser, *Excavations in northeastern Babylonia*, dans *Bulletin American Schools of Orient. Research*, 67, 1937, p. 6.

[2] Cf. à ce sujet dans *Ugaritica*, I, chap. IV : *Un couple de divinités ḫurrites*.

[3] J. A. Knudtzon, *Die El-Amarna Tafeln*, Leipzig, 1915, I, p. 63, et II, p. 1015.

la structure politique et ethnique de toute l'Asie antérieure. Il a eu des répercussions jusque sur les îles, en Chypre et probablement même en Crète. Pour la solution du problème hyksos, si obscur encore, le site inépuisable de Ras Shamra promet de nous fournir également des documents.

Dès l'époque hyksos, les caveaux de Ras Shamra constituent des tombes de familles, installées dans le sous-sol des maisons. Elles sont déjà pourvues de dispositifs pour les libations du culte funéraire, qui devaient prendre tant d'ampleur dans les grands caveaux de l'époque mycénienne d'Ugarit. Ces installations rituelles sont peut-être influencées par les cultes funéraires égéens. Par contre, en ce qui concerne la coutume de l'inhumation dans des caveaux situés sous le sol des habitations, il n'y a pas lieu de recourir à l'hypothèse d'un emprunt au monde méditerranéen. La cohabitation des vivants et des morts était familière à beaucoup de civilisations anciennes. Mais l'Égée ne nous a pas laissé de cette coutume des exemples particulièrement nombreux. Par contre, les hypogées de familles en Sumer [1] montrent qu'à partir du

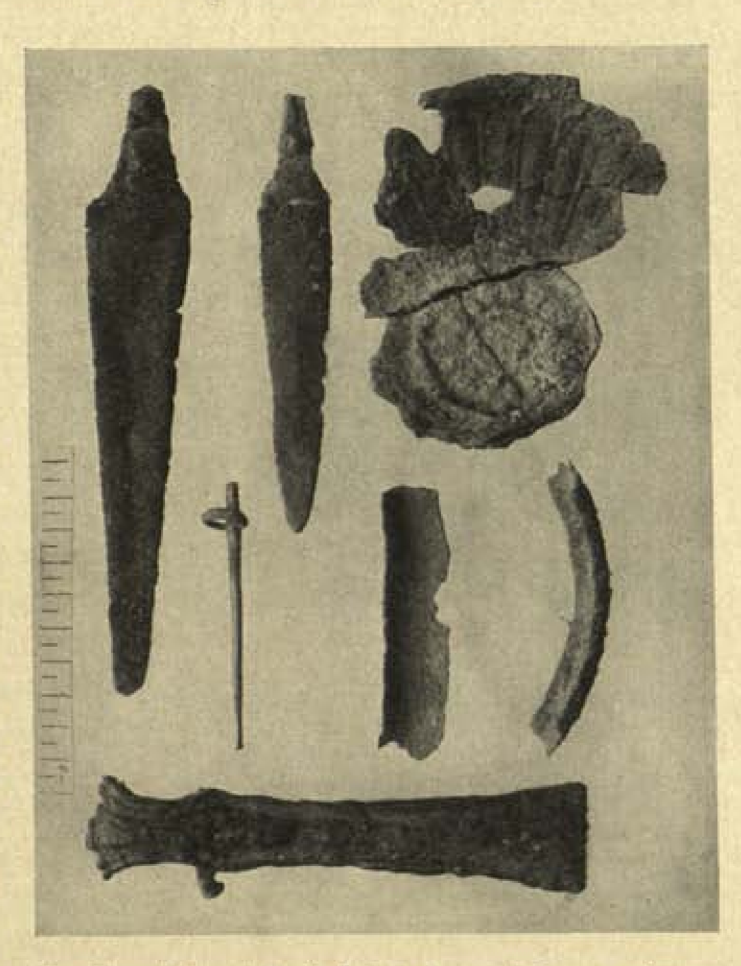


Fig. 40. — Poignards, hache, épingle, fragment de coupe en bronze, lame creuse en argent. Caveau LVII (cf. fig. 39).

[1] C. L. Woolley, *Les Sumériens*, Paris, 1930, p. 16.

IIe millénaire cette pratique était déjà très développée en Orient. A ce propos, nous nous demandons si à Til-Barsib l'hypogée, dont nous avons déjà mentionné la parenté avec nos caveaux de Ras Shamra, n'était pas en rapport avec le bâtiment qui le recouvre. Son puits d'accès se trouve dans l'angle sud-ouest de la chambre 17, l'entrée passe sous le mur qui sépare cette chambre de la chambre 13 sous le sol de laquelle s'étend le caveau. C'est exactement la même disposition que nous rencontrons si souvent à Ras Shamra dans les tombes murées que nous venons d'étudier[1].

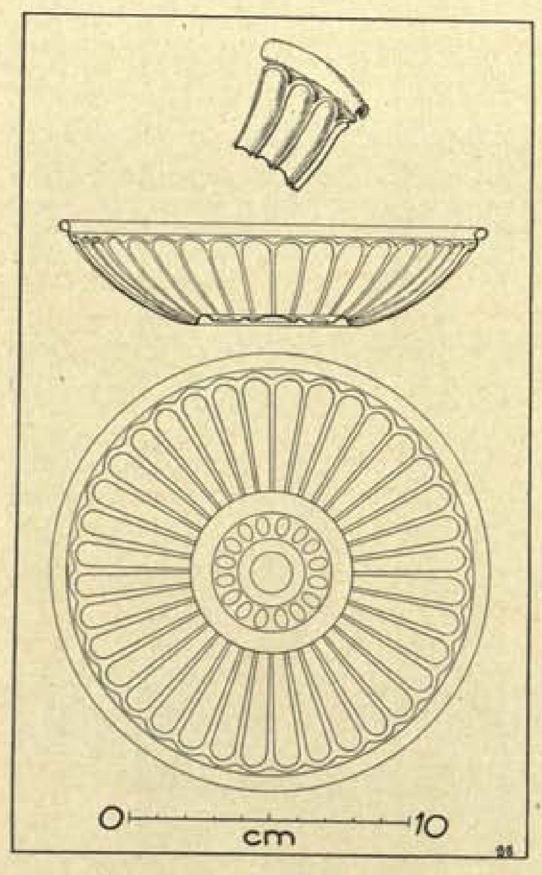


Fig. 41. — Coupe à godrons en bronze. Caveau LVII. Dessin de G. Gaudron.

Nous avons vu que certains des caveaux de l'époque hyksos trouvés à Ras Shamra ont été utilisés encore au XVe, et même au début du XIVe siècle. Dans deux au moins de ces caveaux nous avons observé une rupture nette des traditions funéraires. Dans le caveau XXXVI une partie seulement du mobilier funéraire des premières inhumations a été enfouie sous le sol; le reste a été « déménagé » pour faire place aux inhumations secondaires des XVe-XIVe siècles. A la même époque, dans le caveau LIII, les corps avaient été introduits par une ouverture de fortune pratiquée dans le plafond de la chambre funéraire. Un changement était donc intervenu chez les habi-

[1] La coïncidence d'orientation entre l'hypogée et le bâtiment de Til Barsib n'est pas précisée, ni dans le texte, ni sur le plan C, (cf. F. Thureau-Dangin et M. Dunand, *Til Barsib*, Paris, 1936, p. 96), mais M. Dunand a bien voulu me la confirmer par lettre du 20 septembre 1937, en ajoutant que ce fait l'avait frappé à tel point qu'il avait d'abord cru avoir affaire à un magasin souterrain du bâtiment. Nous devons ajouter que notre collègue, malgré ces indices, sépare le caveau du bâtiment construit au-dessus.

tants de la maison dont dépendait ce caveau. Les nouveaux venus semblent avoir ignoré l'accès de la porte primitive de la tombe sous le couloir d'entrée de l'habitation. Une transformation également très profonde s'observe parmi les objets composant le mobilier funéraire. Les armes font défaut. Les types céramiques contemporains des Hyksos ont disparu, ils sont remplacés par les vases d'origine chypriote. Au début du XIV^e siècle apparaît la céramique mycénienne. Le commerce d'Ugarit s'orientait décidément vers le monde méditerranéen. Comme le montrent les scarabées au nom des pharaons de la XVIII^e dynastie, les relations avec l'Egypte furent maintenues. L'avènement des pharaons du Nouvel Empire et leur politique interventionniste en Syrie avait donc pour première conséquence à Ugarit l'affaiblissement et peut-être le départ partiel de l'élément ethnique porteur de la civilisation qui se révèle dans les caveaux contemporains de l'époque hyksos. C'est l'élément sémitique cananéen qui bénéficiait grandement de la nouvelle situation, comme le prouve la floraison littéraire que nous révèlent les tablettes alphabétiques de Ras Shamra. De Chypre et du monde mycénien marchandises et colons affluaient ; ces derniers y trouvaient le terrain préparé par les anciens colons égéens du temps du Minoen Moyen qui avaient dû prendre racine dans le pays, du moins en partie. Leurs traditions influençaient les nouveaux immigrants. Les grands caveaux des XIV^e-XIII^e siècles d'Ugarit en effet ont plus de rapports avec les tombes de Crète qu'avec celles de Mycènes [1].

(*A suivre.*) CLAUDE F.-A. SCHAEFFER.

[1] Cf. l'étude citée en note 3, p. 248 et *Ugaritica*, I, chap. II.

LE PROPHÈTE JÉRÉMIE ET LES LETTRES DE LAKISH [1]

PAR

RENÉ DUSSAUD

Nos lecteurs savent [2] que le regretté archéologue anglais John Starkey (1895-1938), assassiné le 10 janvier dernier alors qu'il se rendait de son chantier à Jérusalem, avait obtenu, en plusieurs campagnes de fouilles dans le sud palestinien, d'importants résultats sur le site de Tell ed-Duweir que, par des considérations assez probantes, il avait proposé d'identifier avec l'ancienne Lakish, précédemment placée à Tell el-Ḥeṣi [3]. Lakish est connue comme étant le siège d'un roi cananéen dont la correspondance est représentée dans les tablettes d'el-Amarna. Fortifiée par Rohoboam, elle est célèbre par le siège de Sennachérib, dont le détail est figuré sur les bas-reliefs assyriens.

La plus sensationnelle des trouvailles de Starkey a été un lot de 18 lettres, écrites à l'encre en caractères hébraïques sur des fragments de vases en terre cuite. Le professeur Harry Torczyner, de l'Université de Jérusalem, vient de les publier dans le tome I de la publication des ruines de Lakish [4]. Les Trustees de feu sir Henry Wellcome, qui avait assumé les frais de l'expédition avec sir Charles Marston et sir Robert Mond, ont magnifiquement établi cette édition à laquelle l'Oxford University Press a donné tous ses soins. L'étude de M. Torczyner est remarquable par l'habileté du déchiffrement, auquel concourrent les fidèles copies de M. L. Harding, la discussion minutieuse du texte et l'étendue du commentaire sur lequel, cependant, nous serons amené à présenter quelques réserves.

Le savant professeur a reconnu que nous étions en présence de la corres-

[1] Communication faite à l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres le 22 avril 1938.

[2] André Parrot, *A propos de Tell Douweir*, dans *Syria*, 1935, p. 418-470. Voir aussi la notice nécrologique sur Starkey dans *Syria*, 1938, p. 191-192.

[3] La première idée de la nouvelle identification était venue à MM. Garstang et Albright.

[4] Harry Torczyner, *The Lachish Letters* (*Lachish*, I). Londres, Oxford University Press, 1938.

pondance échangée entre Hosha'yah[1], qui commandait un poste situé au nord de Lakish[2], tel que Qiryat Ye'arim, et Ya'ush[3], gouverneur militaire de Lakish et des forteresses environnantes. Cette correspondance est de peu antérieure à la chute de Jérusalem qui se produisit en 586, sous l'attaque de



Fig. 1. — Sites antiques de la Palestine méridionale.

l'armée de Nabuchodonosor ; elle a donc très probablement été rédigée en 588-587. La date est assurée par la lettre IV qui nous apprend que, si Lakish

[1] Nous adoptons cette graphie pour abréger ; en réalité, les textes portant Hosha'yahu ; cf. Torczyner, *op. cit.*, p. 24-25.

[2] La ville qu'occupe Hosha'yah est indéterminée, mais le fait qu'elle constitue à plusieurs reprises une sorte de relais entre Tell ed-Duweir et Jérusalem indique qu'elle est assez voisine de la capitale judéenne.

[3] Albright, *The oldest Hebrew letters : the Lakish ostraca, Bulletin of the Amer. schools of orient. research* (*BASOR*), 70 (avril 1938), p. 12, note 6, préfère lire Yā'ōsh. Au lieu de voir dans ce nom propre un nom théophore apocopé, ne pourrait-on le considérer comme un ancien participe passif de *y'š* : l'enfant qui aurait tardé à venir et dont on avait *désespéré*, auquel même on avait *renoncé* ?

résiste encore, 'Azéqa s'est rendue aux Babyloniens[1]. Cette même lettre a ainsi définitivement identifié Lakish avec le site de Tell ed-Duweir « qui se dresse, abrupt, au bord de la route qui va de Beit Djibrin à Bersabée et domine toute la contrée environnante, commandant non seulement la plaine côtière, mais les voies de pénétration vers la zone montagneuse du pays judéen[2]. »

On remarquera que Qiryat Ye'arim, Bet Shemesh, 'Azéqa et Lakish (fig. 1) sont situées le long d'une ligne à peu près droite, au flanc des contreforts qui défendent l'accès du haut pays de Juda et que ces postes, surtout les trois derniers, pouvaient aisément communiquer par signaux consistant en des feux déterminant des colonnes de fumée.

La lettre IV offre encore l'intérêt de confirmer le renseignement fourni par Jérémie, xxxiv, 7, à savoir qu'après l'envahissement du pays par l'armée de Nabuchodonosor, la résistance s'était organisée sur la ligne des contreforts marquée par Lakish et 'Azéqa avec, au sommet du plateau, le bastion de Jérusalem : « L'armée du roi de Babylone, précise le texte de Jérémie, combattait alors contre Jérusalem et contre les villes de Juda qui subsistaient, à savoir Lakish et 'Azéqa, qui restaient parmi les places fortes de Juda. » La lettre IV, mentionnant la chute de 'Azéqa, atteste les progrès de l'ennemi.

Ces points étant acquis, nous discuterons certaines hypothèses secondaires qui nous paraissent avoir pesé trop fortement sur l'interprétation des textes. Nous aboutirons, en ce qui concerne notamment le texte le plus long, la lettre III, à une lecture en partie différente et, dans l'ensemble, à une interprétation assez divergente.

Les lettres ont été découvertes dans une salle attenant à la courtine qui reliait les deux bastions constituant la porte de Lakish et, comme on avait coutume de rendre la justice à la porte des villes, M. Torczyner a adopté l'opinion de Starkey, à savoir que ces ostraca constituaient les pièces d'un dossier réuni pour juger une défaillance de Hosha'yah. Nous verrons que rien dans les textes n'autorise pareille hypothèse. Tout aussi arbitraire est de supposer que Hosha'yah commandait la place forte de Qiryat Ye'arim à l'ouest de Jérusalem : il n'est question de rien de pareil dans les textes découverts à Lakish. Mais cette suite d'hypothèses, dont la première est certainement

[1] On trouvera ce passage ci-après. [2] Parrot, *l. c.*, p. 418.

erronée et la seconde invérifiable, permet d'en introduire une autre, à savoir que nos textes se réfèrent aux événements rapportés dans Jérémie, XXVI, 20-23, où il est question d'un prophète du nom d'Uriyah, fils de Sheme'yah, qui était de Qiryat Ye'arim et qui, au temps du roi Yehoyaqim, prophétisait dans le même esprit que Jérémie. Menacé par le roi, Uriyah s'enfuit en Égypte où on l'alla chercher pour le mettre à mort [1].

Or, sans qu'il soit nommé, il est question d'un prophète dans la correspondance de Lakish. La suite d'hypothèses avancées par M. Torczyner a pour objet d'identifier ce prophète anonyme avec Uriyah de Qiryat Ye'arim [2]. Les lettres II, III, VI, XII et XVI feraient allusion à ce personnage.

C'est ce que nous ne pouvons pas admettre, car la date de la tragique aventure d'Uriyah, telle qu'elle est donnée dans le texte de Jérémie, ne correspond pas à la date des lettres de Lakish telle que l'a établie M. Torczyner et que nous croyons exacte. Uriyah était mort depuis plusieurs années quand cette correspondance a été rédigée. Ces lettres, sauf peut-être l'ostracon I dont l'écriture est un peu plus ancienne [3], sont tout à fait contemporaines, comme le prouvent l'écriture et le fait constaté par Starkey que les tessons II, VI, VII, VIII et XVIII proviennent du même vase brisé qu'ils ont permis de reconstituer [4].

Dès lors, les hypothèses qui ont introduit ici la personnalité d'Uriyah, sont sans objet. Il n'y a, d'ailleurs, aucune raison de supposer que Hosha'yah résidait à Qiryat Ye'arim. Il résulte de la correspondance échangée avec Ya'ush, qu'il demeurait dans une ville plus rapprochée de Jérusalem que Lakish; mais on ne peut préciser davantage et, par exemple, Bet Shemesh remplirait cette condition.

L'hypothèse du dossier d'accusation contre Hosha'yah ne nous paraît pas avoir plus de consistance. Le poste de commandement de Ya'ush pouvait être installé à la porte même de Lakish, qui était fortement défendue. C'est là qu'on apportait la correspondance de Hosha'yah et elle y est restée. Le feu, qui a sévi dans cette salle, a probablement fait disparaître d'autres textes, car

[1] Voir ci-après la traduction de Jérémie, XXVI, 20-23, dont le texte peut aujourd'hui s'établir avec quelque certitude grâce aux lettres de Lakish.

[2] Ainsi, *op. cit.*, p. 66 : « Our prophet was surely Uriyahu of Qiryat Ye'arim. »

[3] Cela apparaît nettement pour le *yod* et le *noun*.

[4] Reconstitution du vase, *op. cit.*, p. 220.

nombre de tessons y ont été relevés qui peuvent avoir servi à la correspondance [1].

D'ailleurs, le crime dont on charge Hosha'yah, à savoir qu'il aurait maudit par le nom de Yahwé la descendance du roi, ne nous paraît pas justifié par le texte. En effet, les deux dernières lignes de la lettre V, sur quoi on se fonde, ne se plient ni à la lecture ni à l'interprétation de M. Torczyner. Nous lisons d'après la similigravure de la page 90 :

V, 9. הן מה לעבדך זה(?)
10. טביהו זרע למלך

C'est-à-dire :

9. Voici ! Qu'importe à ton serviteur
10. (que) Tobiyah [2] soit de race royale ?

Nous retrouverons, lettre III, 19, ce même personnage.

La majorité des textes découverts à Lakish fournit peu de renseignements. Il faut se représenter que ces lettres constituaient surtout des missives d'introduction pour des messagers chargés d'apporter des explications verbales. Et de fait, entre ces commandants de places fortes, il devait s'agir surtout de se renseigner sur les mouvements de l'armée de Nabuchodonosor. Ce n'est qu'exceptionnellement, comme pour la lettre III, que les renseignements étant secrets ou compliqués, on évite de les confier à la bouche du messager. Comme le remarque le savant éditeur [3], la coutume était d'écrire sur papyrus et cela est attesté dès le temps de Wen-Amon, qui en apporte tout un chargement à Byblos. Quand Hosha'yah reçoit des instructions qui doivent être conservées, il les fait transcrire sur un rouleau de papyrus qualifié de *delet* dans la lettre IV, 3. Ce terme n'apparaît qu'une fois dans l'Ancien Testament et c'est dans Jérémie xxxvi, 23, où on le traduit par colonne [4]. Dans la lettre IV, 3, la partie est prise pour le tout qui constituait une *megilla*.

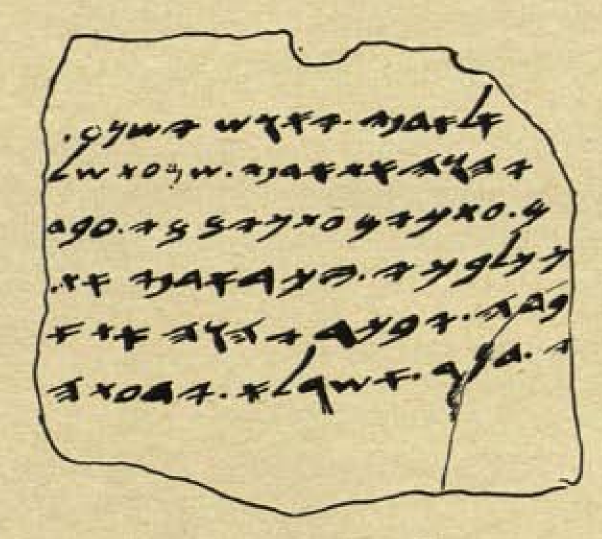
[1] *Op. cit.*, p. 11.

[2] Bien qu'en partie effacé, le nom de Ṭobiyah n'est pas douteux. La troisième lettre de ce nom a été prise à tort pour un point de séparation.

[3] *Op. cit.*, p. 16.

[4] Bonne explication dans Condamin, *Le Livre de Jérémie*, 3e éd., p. 262 ad v. 23. La colonne figurait bien un battant de porte (*delet*; voir Samuel, xxi, 14). Pour d'autres explications, voir C. H. Gordon, *BASOR*, 67 (oct. 1937), p. 31 n. 7.

Dans son excellent état de conservation, la **lettre II** est un bon modèle épistolaire qui, après les salutations d'usage et les assurances de dévouement, sert à introduire le messager envoyé, semble-t-il, par Hosha'yah au commandant Ya'ush.



II, 1. אל אדני יאוש ישמע
2. יהוה את אדני שמעת של
3. ם עת כים עת כים מי עבד-
4. ך כלב כי זכר אדני את
5. [ע]בדה יבכר יהוה את א-
6. [דנ]י דבר אשר לא ידעתה

Fig. 2. — La lettre II.

1. A mon seigneur Ya'ush. Que Yahwé fasse entendre
2. à mon seigneur une annonce [1] de salut
3. de jour en jour. Qu'est ton serviteur
4. (sinon) un chien, puisque mon seigneur s'est souvenu
5. de son serviteur ? Que Yahwé révèle [2] à
6. mon [seigneur] [3] une affaire que je ne connais pas.

Cette lettre est une réponse. Hosha'yah, en dépit de tout son zèle, ne peut fournir les renseignements qu'on lui demande, et il souhaite que son maître les obtienne d'autre part.

(1) Hébreu : *shemou'ah*.

(2) Nous comprenons « donne en prémices » comme nous disons « donne la primeur ». Nous ne pensons pas qu'on puisse recourir à la racine *bqr* comme le propose M. Torczyner : « May Yhwh investigate (and punish) my [saying] something wich I did not (even) know ! ». Comme on le constatera fig. 2, la lecture *ybkr* est certaine et ne souffre pas d'être corrigée en *y'kr*, ainsi que le propose M. Albright.

(3) Restitution de Casuto, *Revista degli studi orientali*, XVI, p. 166.

La mention répétée de Yahwé nous introduit dans un milieu de pieux judéens, ce qui est important à souligner.

La qualification de « chien », que Hosha'yah s'attribue est une simple formule obséquieuse de la part d'un subordonné [1] ; elle n'implique aucune faute à se faire pardonner, bien au contraire, puisqu'elle est garante de fidélité. On la trouve dans d'autres lettres, notamment dans la **lettre VI** :

VI, 1. אל אדני יאוש ירא יהוה א-
2. ת אדני את העת הזה שלם מי
3. עבדך כלב כי שלח אדני א[ת ספ-]
4. ר המלך ואת ספרי השר[ם לאמ-]
5. ר קרא נא

1. A mon seigneur Ya'ush. Que Yahwé fasse jouir,
2. en ce moment[2], mon seigneur de la paix. Qu'est
3. ton serviteur (sinon) un chien puisque mon seigneur a envoyé [la lettre]
4. du roi [3] et les lettres des chefs [4] (de l'armée) (me)
5. disant : lis donc !

Et voici, en résumé tout au moins, ce que contenaient ces lettres :

VI, 5. והנה דברי ה[נבא]
6. לא טבם לרפת ידים [להש]
7. קט ידי הא[רץ ו]העיר ע[...

5. ... Et voici : « les paroles du [prophète] [5]
6. ne sont pas bonnes ; elles abattent les courages, elles
7. dépriment les énergies du pays et de la ville [6]... »

[1] Voir les exemples réunis par Torczyner, *op. cit.*, p. 39.

[2] C. H. Gordon, *BASOR*, 70 (avril 1938), p. 17, propose de lire : « May Yahwe make my lord see this present signal ! Peace ! »

[3] En tête de la ligne 11 nous croyons lire *mlk*.

[4] Qu'il s'agisse de chefs d'armée, c'est ce que laisse entendre le fait qu'on est en pleine guerre. L'ingénieuse lecture de IX, 7-8, par Gordon, *l. c.*, p. 18, le confirmerait.

[5] Albright, *l. c.*, p. 15, restitue *śa(im)*, mais il n'y a trace ni de *shin* ni de *resh*. Les vestiges de la première lettre s'adaptent au *noun*, ce qui est favorable à la lecture Torczyner.

[6] Ici aussi la lecture Torczyner nous paraît appuyée par la reproduction. A la ligne 7, il y a certainement *y* (et non *z*), ce qui autorise *h'yr* et exclut *h'zrm* d'Albright, *l. c.*, p. 16. Le *resh* mis en doute par Gordon, *ibid.*, p. 17, est comparable à celui de *sfry* de la ligne 4.

La restitution du terme « prophète » par M. Torczyner est ingénieuse et s'autorise du contexte de la lettre III ; mais, pour les raisons exposées plus haut, il ne peut s'agir du prophète Uriyah de Qiryat Ye'arim. Il est certainement question d'un plus haut personnage, et dans ce milieu pieux, « le prophète » ne pouvait désigner que Jérémie lui-même [1]. Seul Jérémie pouvait impressionner « le pays et la ville », c'est-à-dire la Judée et Jérusalem. Les paroles défaitistes, dirions-nous, auxquelles il est fait allusion, ce sont celles que développent les chapitres XXXIV et XXXVIII du livre de Jérémie, et dont Jérémie, XXXVIII, 4, nous dit précisément que les chefs de l'armée les avaient dénoncées au roi dans des termes qui rappellent la **lettre VI** : « Car il (Jérémie) abat le courage des soldats qui restent dans la ville (Jérusalem) et de tout le peuple. »

* * *

Nous allons trouver une confirmation de cette situation dans la **lettre III** que nous lisons et interprétons un peu différemment que M. Torczyner.

III, 1. עבדך הושעיהו שלח ל-
2. הג[ד] לאדני יאו[ש] ישמע
3. יהיה [את] אדני שמעת שלם
4. [ועת] שלח עבדך ס[פ]ר אל הפקח
5. [י]ב[ת]כה רום עבדך לספר אשר
6. שלח אדני לעבדך אמש כי לב
7. [ע]בד[ך] דוה מאז שלחך אל עבדך

1. Ton serviteur Hosha'yah a envoyé
2. en réponse à mon seigneur Ya'ush : « Que fasse entendre
3. Yahwé à mon seigneur une annonce de salut !
4. [Et maintenant] ton serviteur a envoyé une lettre à l'inspecteur
5. dans laquelle ton serviteur s'est référé à la lettre que
6. mon maître avait envoyée la veille à ton serviteur, quoique le cœur
7. de ton serviteur fût affligé depuis ton envoi à ton serviteur.

Ce préambule souffre peu de discussion, sauf en ce qui concerne le terme

[1] Il est tentant de lire lettre XVI, 5 : « [le]ttre des disciples (m. à m. fils) de [Jérém]ie, le prophète », mais on ne peut l'affirmer. Le nom de Jérémie se relève dans lettre I, 4, mais non dans XVII, 3.

hap-piqéaḥ à la fin de la ligne 4. Nous ne pensons pas que ce terme puisse désigner le prophète ; c'est simplement quelqu'un qui « ouvre l'œil » comme un chef des gardes du corps [1], un policier ou simplement un espion. En tout cas, il s'agit d'un personnage distinct du prophète comme le montre l'intervention de ce dernier à la fin de la lettre.

L'événement qui agite si fortement Hosha'yah est évidemment celui que lui a annoncé Ya'ush et pour lequel il va s'informer. Si Hosha'yah demeurait à Qiryat Ye'arim et s'il s'agissait de la fuite en Égypte d'un groupe de personnages de cette localité, c'est Hosha'yah qui alerterait Ya'ush et non l'inverse. Voici la forme prudente que Hosha'yah a donnée à sa missive au *piqéaḥ* :

III, 8. וכיאמר אדני לא ידעתה
9. קרא ספר חיהוה אם נסה א-
10. יש לקרא לי ספר לנצח וגם
11. כל ספר אשר יבא אלי אם
12. קראתי אתה [אף] ראת מנהו
13. כל מאומ[ה]

8. Et en ces termes [2] : « Mon maître, que tu ne connais pas,
9. a lu [3] une lettre [4]. Aussi vrai que vit Yahwé, certes
10. un homme a été mis à l'épreuve pour me lire une lettre fidèlement ; ainsi
11. toute lettre qui me parvient,
12. certes je la lis, [et aussi] j'y vois
13. toute chose.

C'est parce que Ya'ush ne connait pas le *piqéaḥ* qu'il s'adresse à lui par

[1] Comparer Jérémie, XXXIX, 12 : *we-'eyneyka sim 'alayw* «aie l'œil sur lui », est-il recommandé à un chef des gardes du corps. M. Albright, *l. c.*, p. 13, propose de comprendre un nom propre, ce qui est possible.

[2] C'est-à-dire : ton serviteur a rédigé en ces termes sa missive au correspondant dit le *piqéaḥ*. Sur la coupe incertaine de ces mots, voir P. Kahle, *ZDMG*, 1938, p. 274.

[3] M. Torczyner comprend : « (8) My lord I do not know (9) to read a letter. » Cette construction est impossible à cause du suffixe troisième pers. sing. (*-hou*) attaché au verbe, qui indique que le relatif est sous-entendu. Les explications, *op. cit.*, p. 56, sont difficiles à admettre. La lecture du savant hébraïsant ne cadre pas non plus pour le sens : puisque Hosha'yah a le moyen de faire écrire à Ya'ush, il a également celui de faire lire toute lettre qui lui parvient. Sa protestation : « je ne sais pas lire une lettre », alors qu'il a un scribe auprès de lui, ne serait pas valable.

[4] Une lettre qui l'a mis au courant de l'événement en question. Dans l'original de la lettre au *piqéaḥ*, Hosha'yah devait s'expliquer ; ici il trouve inutile d'allonger sa missive.

l'intermédiaire de Hosha'yah. Celui-ci informe le *piqéaḥ* que Ya'ush a été très ému de ce qu'une lettre lui a appris et que lui, Hosha'yah, possède un scribe à toute épreuve. Il l'invite donc sur le sujet, qui touche de près Ya'ush, à lui donner des renseignements sûrs qui resteront confidentiels. Ces renseignements ont été envoyés à Hosha'yah qui les transmet dans la même missive.

III, 13. ולעבדך הגד
14. לאמר ירד שר הצבא
15. [י]כבריהו בן אלנתן לבא
16. מצרימה ואת
17. הודויהו בן אחיהו ו-
18. אנשו שלח לקחת מזה

13. Et il a répondu à ton serviteur
14. en ces termes : « Le chef de troupe
15. [Yi]kbaryah [1], fils d'Elnatan, est descendu pour entrer
16. en Égypte et
17-18. il y a fait saisir Hodawyah, fils d'Aḥiyah, et ses hommes. »

L'Égypte était l'alliée de Juda et elle ne fit pas de difficulté pour livrer les fuyards. Le même fait s'était produit quelques années auparavant avec le prophète Uriyah. Nous avons vu que les événements étaient entièrement distincts; mais ils se sont renouvelés dans des conditions analogues, et les récits peuvent utilement être comparés. Nous allons donc examiner le passage Jérémie, XXVI, 20-23, relatif au prophète de Qiryat Ye'arim. On admet que cette notice a été insérée après coup dans le texte de Jérémie; mais cela nous importe peu car, précisément cette addition n'avait de valeur que si elle était historique. Nous allons voir que la rédaction est bien dans le style de la lettre III de Lakish.

Jérémie, XXVI, 20. « Il y eut encore [2] un homme qui prophétisait au nom de Yahwé, Uriyah, fils de Shema'yah de Qiryat Ye'arim, et il prophétisa contre cette ville [3] et contre ce pays, les mêmes choses que Jérémie. (21) Le

[1] Ou simplement Kabbiryah (Cassuto) ou Kebaryah (Albright). Par contre, nous ne voyons pas que la traduction de ce dernier (*l. c.*, p. 13) de *mzh* par « food, rations », mal assurée d'ailleurs, par *Deutér.*, XXXII, 24, donne un sens acceptable.

[2] Le mot *gam* manque aux LXX ; mais il est très utile car il souligne que le passage est une addition postérieure.

[3] Jérusalem. Les LXX ont supprimé cette mention, bien à tort, comme le montre la lettre VI, 7.

roi Yehoyaqim et tous les officiers [1] ayant connu ses paroles, le roi voulut le faire mourir [2]. Uriyah l'apprit [3] et s'enfuit en Égypte.

22. « Le roi Yehoyaqim envoya [4] Elnatan, fils de 'Akbor [5], et des gens avec lui, en Égypte. 23. Ils firent sortir Uriyah d'Égypte [6] et l'amenèrent au roi Yehoyaqim, qui le fit frapper par l'épée et fit jeter son cadavre dans la fosse commune. »

Étant donné que l'événement relaté dans Jérémie, XXVI, 20-23, est antérieur d'au moins dix ans au fait similaire rapporté dans la lettre III, il n'est pas exclu que Yikbaryah soit le fils d'Elnatan qui ramena Uriyah d'Égypte [7].

Si nous revenons à la lettre III, nous constaterons que Hosha'yah termine en transmettant à Ya'ush un renseignement plus intéressant encore, du moins à notre point de vue.

III, 19.	וספר מביהו נכד המלך הבא
20.	אל שלם בן ידע מאת הנבא לאמ-
21.	ר השמר שלחה עב[ד]ך אל אדני

[1] Avec les LXX il faut supprimer *we-kol-gibboraw*. On remarquera l'intervention du roi et des chefs (d'armée ou de troupe) comme dans la lettre VI, 4-5.

[2] Les LXX portent : « ils cherchèrent à le faire mourir. »

[3] Les massorètes ajoutent : « il prit peur », qui manque aux LXX.

[4] Le texte hébreu, appuyé par les LXX, ajoute : « envoya des gens en Égypte ». Cette addition est généralement acceptée et l'on tient pour une glose « Elnatan, fils de 'Akbor ». C'est l'inverse qui est exact, et Cornill a été seul à le voir. Le rapprochement avec la lettre III, 14 et suiv., atteste qu'il faut maintenir « Elnatan, fils de 'Akbor ». Seulement Cornill dit à tort que les LXX ont sauté cette mention par *homoeoteleuton*. Ils ont plutôt été entraînés par un scrupule religieux, ne voulant pas charger un juif d'une si mauvaise action. Une tradition avait supprimé la mention d'Elnatan pour la remplacer par « des gens en Égypte », et c'est le parti auquel les LXX se sont ralliés ; même la version syriaque porte « un homme égyptien » qui souligne l'intention. Les massorètes ont compilé les diverses lectures et ont abouti à une cacophonie.

[5] Elnatan, fils de 'Akbor, était un ministre de Yehoyaqim, qui voyait Jérémie d'un bon œil (Jér., XXXVI, 12 et 25). Sa mission ne s'écartait pas de la politique du prophète qui a toujours protesté contre l'idée d'aller chercher un refuge en Égypte.

[6] Autrement dit, ils obtinrent son extradition.

[7] M. Torczyner, convaincu que la lettre III relate, sous une autre forme, l'épisode d'Uriyah, n'hésite pas à identifier Elnatan, fils de 'Akbor, avec Yikbaryah, fils d'Elnatan ; cf. *op. cit.*, p. 67. Il admet que le rédacteur biblique a inversé les termes de la filiation — à moins que l'erreur ne soit le fait du scribe qui a rédigé la lettre III. Il faut aussi admettre que Yikbaryah a été déformé en 'Akbor. Mais tout cela ne suffit pas encore, il faut supposer (*ibid.*, p. 69) que le rédacteur de Jérémie, XXVI, 20-23 a remplacé par erreur le nom de Sédécias par celui de Yehoyaqim.

19. Puis une lettre (que) Tobiyah, de sang royal, apporta
20. à Shallum, fils de Yaddua', de la part du prophète, disant :
21. « Garde-toi ! » Ton serviteur l'a envoyée à mon seigneur.

La lecture Tobiyah, due à MM. Gordon et Albright, s'impose. Par contre, il faut maintenir le titre *neked ham-melek*, lu par M. Torczyner, qu'on a corrigé à tort en *'ebed*[1] *ham-melek*. Nous avons rencontré ci-dessus dans la lettre V, 10, le même personnage, où il est qualifié, « de la race du roi ».

Le mot : « garde-toi, prends garde ! » résumant l'avis envoyé par le prophète[2] suffit pour nous fixer sur son attitude à l'égard de gens préoccupés de fuir, et cette attitude est précisément celle de Jérémie qui ne cessa de se dresser contre ceux qui voulaient passer en Égypte « pour ne plus voir la guerre, ne plus entendre le son de la trompette[3] et ne point manquer de pain[4] ». Jérémie a maintenu cette opinion dans les moments les plus décevants et jusqu'à l'instant où il fut entraîné malgré lui en Égypte[5], entre autres par 'Azariyah qui, peut-être, était fils du même Hosha'yah mentionné dans les lettres de Lakish[6]. Si cela était, on aurait une preuve de plus du lien religieux qui liait ce groupe de pieux judéens, attachés à Jérémie au point qu'en dépit des déboires éprouvés, et que 'Azariyah ne peut taire, ils l'entraînent avec eux en Égypte. Dans ce cas, les lettres de Lakish apporteraient un lumineux complément au texte de Jérémie et un écho de son activité aux environs de 586.

Quoi qu'il en soit, nous comprenons que la lettre III adressée par Hosha'yah

[1] La première lettre est, en effet, plus voisine d'un *noun* que du *'ain*. Pour la seconde, *bet* est exclu, comme nous pouvons en juger sur une bonne photographie aimablement communiquée par M. Inge. Au lieu de *bet* il faut reconnaître un *kaf* qui touche le *dalet* suivant. D'ailleurs, il serait peu concevable qu'un « ministre du roi » se soit chargé d'un message du prophète.

[2] Que la lettre émane du prophète et non de Tobiyah, c'est ce qu'a bien montré M. Torczyner, *op. cit.*, p. 59-60. Nous n'arrivons pas à comprendre la traduction de MM. Albright et Cassuto qui envisagent — si nous saisissons bien leurs explications — que Tobiyah apporte une lettre qu'il a écrite lui-même, de la part du prophète. Le relatif sous-entendu est un fait constant — même en anglais.

[3] On sonnait de la trompette pour la mobilisation ; cf. Jérémie, VI, 1.

[4] Jérémie, XLII, 14.

[5] *Ibid.*, XLII, 6-7.

[6] Il est vraisemblable, d'après les LXX, que dans Jérémie, XLII, 1 et XLIII, 2 il soit question du même personnage 'Azariyah ; mais il n'y a aucune raison de rectifier le nom du père, Hosha'yah, comme on le fait généralement (Condamin, et la *Bible* de Kittel). Le nom de Hosha'yah est fort rare et l'on comprend que les LXX lui ait substitué celui de Ma'aseyah plus répandu.

à Ya'ush contient : 1° l'accusé de réception d'une lettre de Ya'ush ; 2° un résumé (l. 8-13) de la missive expédiée par Hosha'yah au *piqéaḥ* sur les instances de Ya'ush ; 3° la réponse (l. 13-18) du *piqéaḥ* ; 4° l'annonce (l. 19-21) de l'envoi en communication à Ya'ush d'une lettre du prophète.

Les événements se précipitent avec la prise des dernières places fortes, le long des contreforts des monts de Juda. La **lettre IV** nous fait, pour ainsi dire, assister à la chute de 'Azeqa.

IV, 10. וידע כי אל משאת לכש נח-
11. נו שמרם ככל האתת אשר נתן
12. אדני כי לא נראה את עז-
13. קה

10. et il (Ya'ush) saura, au sujet des feux-signaux de Lakish, que
11. nous surveillons tous les signaux que fait
12. mon seigneur, parce que n'est pas (*i. e.* = plus) vu
13. le signal [1] de 'Azeqa.

Ce renseignement s'explique le mieux si l'on suppose que Hosha'yah commandait un poste au nord de 'Azeqa, donc plus loin de Lakish que de 'Azeqa (Tell Zakariah), comme par exemple Bet Shemesh, ou à la rigueur Qiryat Ye'arim encore plus au nord.

Nous avons dit plus haut, à la suite de M. Torczyner, que ce passage confirmait Jérémie, XXXIV, 17, et achevait d'identifier Lakish avec Tell ed-Duweir, puisque Ya'ush, installé à Tell ed-Duweir, est dit faire des signaux de Lakish.

En résumé, il apparait que Hosha'yah, chef d'un poste indéterminé, était un fidèle correspondant de Ya'ush. Ce dernier avait en lui la plus entière con-

[1] La lecture de cette difficile lettre IV a été reprise par M. Cyrus H. Gordon, *BASOR*, 67 (oct. 1937) et a reçu l'approbation de M. Albright. La fin de la ligne 12 a été éclaircie par M. Ginsberg. Sur l'organisation des signaux-feux, voir Torczyner, *op. cit.*, p. 85-86. On a déjà signalé (voir *Syria*, 1936, p. 388) que le terme *mas'et* (signal de feu) se retrouvait dans Jérémie, VI, 1. Dans un mémoire sous presse, intitulé *Essai sur le « Cursus publicus » sous le Haut-Empire romain*, M. H. G. Pflaum montre que les rois de Perse ont méthodiquement organisé le double système de signaux à feu et de messagers, à travers leur empire. On voit que ce double système était connu avant eux.

fiance et le chargeait de transmettre des messages à Jérusalem [1] et même d'obtenir des renseignements auprès de personnages de cette ville. Ces deux officiers et les hommes qui leur étaient attachés, formaient un groupe dont la piété envers Yahwé est bien attestée. Cela explique qu'ils aient été en relation, non avec Uriyah, mort plusieurs années avant l'échange de cette correspondance, mais avec le prophète Jérémie. C'est la première fois qu'un document trouvé dans le sol palestinien nous apporte un témoignage confirmant le rôle politique tenu par Jérémie.

*
* *

En appendice à ces observations, nous voudrions insister sur l'importance que les textes de Lakish présentent au point de vue de la critique textuelle du Livre de Jérémie. Nous en avons fait plus haut une application à Jérémie, xxvi, 20-22. Grâce à la connaissance que nous avons maintenant des formes rédactionnelles des lettres de l'époque, on peut tenter de restituer la fameuse lettre que Jérémie adressa aux captifs de 598.

Jérémie, xxix, 1. « Jérémie [2] aux anciens [3] en captivité, aux prêtres, aux prophètes et à tout le reste du peuple [4] [salut] [5].

4. [6] « Ainsi parle Yahwé [7], Dieu d'Israël, aux captifs emmenés de Jérusalem [8] :

5. « Bâtissez des maisons et habitez-(les) ; plantez des jardins et mangez-en les fruits.

6. « Prenez [pour vous] des femmes et engendrez des fils et des filles ; choisissez des femmes pour vos fils et des maris pour vos filles [9]. Multipliez-vous [10] et ne diminuez pas.

[1] La lettre XVIII est de restitution trop incertaine pour nous fournir un appui.

[2] Ce qui précède : « Voici les termes de la lettre qu'envoya » est évidemment du rédacteur. Aussi le titre « le prophète » accolé au nom de Jérémie et qui manque aux LXX.

[3] D'après le texte des LXX et en adoptant la conjecture de Rudolph, 3ᵉ éd. de Kittel, *Bibl. hebr.*

[4] La fin du verset 1ᵉʳ : « qui fut emmené, etc. » était inutile dans la lettre originale ; elle manque aux LXX.

[5] Ou tout autre formule de salutation.

[6] Les versets 2 et 3 sont évidemment du rédacteur et ne figuraient pas dans la lettre elle-même.

[7] « Des armées » est une addition qui manque aux LXX.

[8] Ed. Kittel, d'après le syriaque. La mention de Babel manque aux LXX.

[9] D'après LXX. Les massorètes ajoutent « qu'elles enfantent des fils et des filles ».

[10] D'après LXX. Les massorètes ajoutent : « là ».

7. « Travaillez à la prospérité du pays [1] où je vous ai relégués et priez Yahwé pour lui, car de sa prospérité dépend la vôtre.

10. [2] « Car ainsi parle Yahwé : Quand soixante-dix ans seront passés pour Babylone, je vous visiterai et j'accomplirai pour vous ma parole [3] de vous ramener en ce lieu-ci.

11. « Certes, moi, j'ai formé pour vous un dessein de salut et non de mal [4].

12. « Vous m'adresserez vos prières (13) et me rechercherez de tout votre cœur [5]. »

Ici devait s'arrêter la lettre originale de Jérémie qui offre ainsi un tout fort cohérent. En effet, le verset 14 est une paraphrase du rédacteur et les versets 16-20, qui manquent aux LXX, sont regardés comme une interpolation par la plupart des exégètes modernes. Le morceau 15 et 21-23 est tout autre chose et quant à 24-32, ce peut être l'objet d'une autre lettre.

*
* *

D'autres questions mériteraient de nous arrêter, ainsi l'écriture. Nous avons dit plus haut qu'à part l'ostracon n° 1 qui renferme une simple liste de noms, tous les autres textes de Lakish sont de la même époque, peut-être à une année près. Il sera très utile pour dater les inscriptions palestiniennes déjà connues et antérieures à l'exil, de posséder dans les lettres de Lakish des documents datés de 588-587.

Si nos lecteurs veulent bien se reporter aux deux tableaux que nous avons donnés dans *Syria*, VI (1925), p. 329 et p. 335 concernant les textes palestiniens antérieurs à l'exil, ils observeront tout d'abord, comme nous avons essayé de le montrer [6] qu'il faut faire descendre les ostraca de Samarie à

[1] D'après LXX. Les massorètes portent : « de la ville ».

[2] Les versets 8 et 9 sont à écarter comme Duhm et Cornill l'ont reconnu.

[3] Supprimez *haṭ-ṭob* qui manque aux LXX.

[4] D'après LXX.

[5] Ces deux versets 12-13 d'après les LXX. Ils ont reçu dans le texte massorétique des développements peu compatibles avec le style épistolaire, fût-ce celui d'un prophète.

[6] *Syria*, XVI (1935), p. 211. Ce changement de date rend possible que le cachet de Megiddo au nom de « Shema', serviteur de Jéroboam » descende vers 780, ce qui entraîne un décalage général pour les intailles de *Syria*, VI, p. 335, qui, cependant, sont toutes antérieures à l'exil.

l'époque de Jéroboam II (784-744) et par suite intervertir, dans notre tableau, p. 329, les colonnes Samarie et Mésa.

On constatera que les lettres de Lakish sont d'une écriture beaucoup plus récente que celle des textes de Samarie. Cela se reconnaît à certains caractères comme le *waw*, le *zain*, le *yod* qui, à Lakish, a perdu sa quatrième barre au bas de la lettre, le *kaph* très évolué à Lakish, le *lamed* qui a repris le type anguleux ancien, mais avec le trait inférieur fort diminué, le *mem* qui a perdu la forme ancienne de Samarie, le *noun* très simplifié, le *samek* aux formes évoluées, la haste verticale fort réduite, le *taw* qui a perdu la forme symétrique en croix de saint André.

L'écriture des lettres de Lakish est plus voisine de l'écriture de Siloé (vers 700); mais elle est encore plus récente et les observations précédentes sur les divers caractères restent valables, notamment pour le *waw*, le *zain*, le *yod*, le *kaph*, etc. Le terme de comparaison le plus proche est fourni par l'ostracon de Jérusalem découvert par M. Duncan et étudié par M. Albright[1].

Enfin, si on compare les textes de Lakish[2] aux intailles groupées dans *Syria*, VI, p. 335, on constatera qu'ils doivent se placer à la suite de tous ces petits textes.

L'évolution de l'écriture palestinienne depuis le VIIIe siècle (Samarie) jusque vers 586 est donc aujourd'hui bien attestée grâce aux nouveaux documents.

RENÉ DUSSAUD.

[1] Dans sa suggestive étude sur le papyrus Nash (voir *Syria*, 1938, p. 200), le savant professeur de la Johns Hopkins University (*Journ. of Bibl. Liter.*, LVI, III, (1937, p. 149), remarque : « Some years ago, when I published the Ophel ostracon, there was a difference of opinion between M. Dussaud and me on this very point; but the discovery and publication of the Lakish ostraca have proved the correctness of my contentions. » M. Albright me permettra de protester très amicalement contre cette exécution sommaire qui ne situe pas exactement nos deux positions. Dans *Syria*, VIII (1927), p. 80-81, je m'élevais contre la possibilité avancée par le savant épigraphiste de faire remonter le texte d'Ophel jusqu'au VIIe siècle, car il déclarait (*Journ. of Pal. Or. Soc.*, VI (1926), p. 83) : « It may safely be dated in the seventh century B. C. and cannot be later than 587 B. C. » Je concluais, quant à moi : « l'ostracon de Jérusalem est postérieur à l'an 600. » Si les documents de Lakish vérifient une conclusion, il me semble que c'est plutôt la mienne.

[2] Le scribe, qui a tracé la lettre VI, a parfois mal formé la tête de ses *bet*; c'est là un accident de calame dont il n'y a pas à faire état pour y voir une influence de l'écriture araméenne car, dans ce cas, cette particularité affecterait également les *dalet* et les *resh*. On sait que l'hébreu carré, qui a exagéré cette particularité, dérive non de l'écriture palestinienne de type phénicien usitée avant l'exil, mais de l'écriture araméenne que la domination perse contribua tant à répandre.

THE VISCOUNTS OF NAPLOUSE IN THE TWELFTH CENTURY

BY

JOHN L. LA MONTE (Univ. of Cincinnati, U. S. A.).

Among the important noble families of Crusading Syria listed by E. G. Rey in his edition of *Les Familles d'Outremer de Du Cange* that of the viscounts of Naplouse is one concerning which the documentary materials now available afford considerable information not known to Rey. According to Rey's account the viscounty of Naplouse passed through three generations in the same family without a break, a thing most unusual in the Latin kingdom of Jerusalem where the office of viscount was not usually an hereditary one. These viscounts, as listed by Rey, were: Ulric 1128-1151; Baldwin, son of Ulric, 1164-1168; and Amaury, the son of Baldwin, 1176-1178 [1]. It is now possible not only to extend the dates of the tenure of office of each of these viscounts, but to insert the name of Baldwin Bubalus, viscount in 1159-1160, and thus show that the office in all probability was not hereditary more than many others.

The first viscount of Naplouse was, as indicated by Rey, Ulric, Hulric or Urric, but it is now possible to extend the time of his tenure of the office to include the years from 1115 to 1152. He first appears witnessing an act of Baldwin I in 1115 along with such men as Eustache Grenier, Guy de Milly, Guillaume de Bures etc. [2] Then he is found witnessing an act of Baldwin II in 1120 [3], and another in 1128 [4]. In 1130 he witnesses four acts, three of Baldwin II and one of Guillaume prior of St Sepulcre [5]; in 1136 he witnesses an act of Foulques [6], in 1138 two donations of the same monarch [7], and in

[1] E. G. Rey, *Les Familles d'Outremer de Ducange* (Paris, 1869), p. 412.

[2] Delaborde, *Chartes de la Terre Sainte provenant de l'abbaye de N.-D. de Josaphat* (Bib. Ecole fr. Athènes et Rome, XIX, Paris, 1880), doc. 6; R. Röhricht, *Regesta Regni Hierosolimitani* (Innsbruck, 1893), n° 80.

[3] Delaborde, 8; Röhricht, 90.

[4] Rozière, *Cartulaire de l'église du St-Sépulcre de Jérusalem* (Paris, 1849), doc. 44; Röhricht, 121.

[5] Rozière, doc. 17, 43; Delaborde, 18; *Revue de l'Orient Latin*, VII (1899), p. 128; Röhricht, 133, 134, 137, 137 a.

[6] Delaville le Roulx, *Cartulaire général de l'Ordre des Hospitaliers* (Paris, 1894-1904); I, doc. 116; Röhricht, 164.

[7] Rozière, 32, 33; Röhricht, 174, 181.

1146 he appears on an act of Baldwin III [1]. His last appearances are on acts of Melissende in 1151 [2] and of Baldwin III on September 23, 1152 [3], in both of these acts he is accompanied by his son Baldwin. He died sometime between this last date and 1159 as Baldwin Bubalus appears as viscount of Naplouse on a charter of Queen Melissende's in that year [4].

Of Ulric's family, beyond the existance of his son Baldwin and of a brother Pierre who witnessed with him an act of 1130 [5], we know nothing.

Concerning his lands we are, however, much better informed. The first document which tells us of the possessions of Ulric is an act of Baldwin III, dated July 31, 1161 in which the king makes the exchange with Philip de Naplouse of the seigneury of Montréal and Crac for that of Naplouse [6]. From this we learn that Ulric possessed lands in the territory of Montréal across the Jordan around the castellum Vallis Moysis which his son Baldwin, who received them by inheritance from his father, had exchanged with Baldwin III at some earlier date. The act grants to Philip:

" et castellum eciam Vallis Moysis cum tota terra Balduini, Hulrici, vicecomitis Neapolitani, filii, ea scilicet integritate, qua ipse iam dictus Hulricus trans fluvium Iordanem eam in vita sua tenuit et filius ipsius Balduinus post ipsum... etiam Vallis Moysis et cum tota terra Balduini, quam trans Iordanem habebat, quam ego rex prefatus per concambium a Balduino optinui, necnon et cum omnibus villanis Surianis sive Sarracenis, ubicunque sint cis Iordanem cel citra, exceptis tamen illis villanis, quos Balduinus, Hulrici vicecomitis filius, in terra sua ad ignem et ad focum hospitatos, locatos et manentes in die illa, qua

(1) Delaborde, 26 ; Röhricht, 240.

(2) Rozière, 49 ; Röhricht, 268.

(3) Méry, *Histoire... des actes... de la municipalité de Marseille* (Marseille, 1841), I, 183 ; Röhricht, 276. I have omitted any reference to the act of 1150 (Delaville le Roulx, *Cartulaire*, I, 191 ; Röhricht, 262) witnessed by *A* viscount of Naplouse and his son. Röhricht calls him Amaury but Delaville Le Roulx merely prints the initial *A*. There is no possibility of making this Amaury the grandson of Ulric and I am convinced that the *A* is merely an error and that the initial should be that of Ulric or Hulric. As the act was not in his name I did not include it in the catalogue of his acts given in the text. The son is not named, but as Baldwin appears on the acts with his father in the next two years I think that there can be little doubt but that this act refers to Ulric and his son Baldwin.

(4) *Archives de l'Orient Latin* (Paris, 1881-1884), II B p. 135 ; Röhricht, 338.

(5) Delaborde, 18 ; Röhricht, 134.

(6) Strehlke, *Tabulae Ordinis Theutonici* (Berlin, 1869) doc. 3, p. 3-5 ; Röhricht, 366.

inter me Balduinum memoratum regem et donimum Philippum Neapolitanum concambium istud mutum factum fuit, habebat, sibi in perpetuum retinuit... "

The second act which tells of the lands of Ulric is a donation by King Amaury I to the Templars in April 1166 [1] in which the king grants the Temple the tithes over certain lands, among which are included, under the territory of Naplouse :

" quas de possessionibus Ulrici vicecomitis habetis, scilicet Ciriz, Misiriffi, Gidide, Casalis Syrorum, Zaiet, Nip, Azeire, et decimam totius terre Balduini vicecomitis, quam possidet pro commutatione terre quam ultra flumen possedet, excepto Daramahet et Sier... "

Clermont-Ganneau who added a note to Chalandon's edition of this text identified all the casales mentioned as in the general district to the north-east of Naplouse and all fairly near each other [2]. The object of the distinction between the lands of Ulric and those of Baldwin was, I believe, to keep separate the lands which Baldwin inherited from his father in Naplouse from those he received in exchange from the king. It must be observed that while in the document of 1161 Baldwin is referred to as the son of Ulric the viscount, in the act of 1166 he is himself called the viscount.

Ulric also possessed at one time the casale of Sembra or Senbra which he gave to the church of Bethlehem [3], and a house in Montreal [4].

Ulric's son Baldwin did not succeed to the viscounty when he inherited his father's lands. Between the last appearance of Ulric as viscount and 1166 when Baldwin his son held the title, another Baldwin, Baldwin Bubalus was viscount of Naplouse. This Baldwin Bubalus first appears in 1150 witnessing an act of Robert de casale St Gilles [5] ; then in 1151 he witnesses the same act of Queen Melissende as do Ulric and his son Baldwin [6] ; in both of these acts he appears

[1] F. Chalandon, « Un diplôme inédit d'Amaury Ier, roi de Jérusalem », *Revue de l'Orient Latin*, VIII (1899-1900), p. 311-317 ; Röhricht, *Additamentum* (1904), doc 422 a.

[2] *Revue de l'Orient Latin*, VII, p. 317 : the casales are, in order, Siris, Meithaloûn, or Misilliâ, Djoudeidé or Djedeidé, Sir, Ez-Zaouié or Kh. Seiyâd, Kirbet Nib, and Asiret el-Hatab; Dar Ahmed, Sier was not identifiable.

[3] Röhricht, 983 : mentioned in listing properties held by church of Bethlehem. Evidently near Tiberias.

[4] Mentioned in act of Maurice of Mon'real : Röhricht, 279, Delaville le Roulx, *Cartulaire*, I, doc. 207.

[5] Delaville le Roulx, *Cartulaire*, I, doc. 192, Röhricht, 257 : Baldoinus lo Bulles. Delaville le Roulx identifies him as viscount of Naplouse 1160-1168.

[6] Rozière, 49 ; Röhricht, 268.

without any title. In 1159, however, he witnesses an act of Melissende's with the title of viscount of Naplouse [1], and he employs the same title in witnessing another act of Melissende's in 1160 [2]. This act is also witnessed by Baldwin the son of the viscount of Naplouse so that there can be no chance that the two Baldwins are the same person [3]. In an act of 1163 [4] and another which dates sometime between 1163 and 1168 [5] Baldwin Bubalus again appears without title.

In 1164 an act of King Amaury is witnessed by Baldwin viscount of Naplouse [6]. It is of course impossible to say which of the two Baldwins, the son of Ulric or Bubalus, this may have been. I believe that it was the son of Ulric: we find him in possession of the title in 1166, Bubalus is witnessing without title in 1163, finally King Amaury has ascended the throne and it is my belief that Bubalus received his appointment as viscount from Melissende and was replaced by Baldwin the son of Ulric when Amaury became king. This is pure conjecture, but it seems to me that there can be no question that the Baldwin viscount of the act of 1166 who held lands in Naplouse which he had received in exchange for lands across the Jordan was the same as the

(1) *Archives*, II, B p. 135 ; Röhricht, 338.

(2) Delaborde, 34 ; Röhricht, 359.

(3) The signatories read : " Rohardus Neopolitanus, Balduinus vicecomitis Neapolitani filius, Balduinus Bubalus vicecomes Neapolitanus ". Owing to the appearance of Baldwin with his father Ulric on several other charters I do not think that this could possibly mean that he was the son of Baldwin Bubalus. Nor do I think it possible that a single man signed as " Baldwin son of the viscount of Neapolis Baldwin Bubalus viscount " giving first his name and then his nickname and title. Signing with a nickname was common enough but to sign the name first and then go back and repeat it with the nickname I do not know to have happened in the crusading states at any time. It would be most convenient if Baldwin Bubalus could be made to be the same as Baldwin the son of Ulric but I think that the documents prove conclusively that they were two distinct persons.

I am tempted to conjecture if there could have been any relation ship between Baldwin Bubalus and Henry Bubalus de Milly who also held lands in the Naplouse territory. Except for the common nickname and the fact that both appear in the same district there is nothing to link them together. Such a connection might explain why Melissende conferred upon Baldwin Bubalus the viscounty, as she wished to make the great house of de Milly allied with her, and I would suggest that Baldwin may well have been an illegitimate son of Henry's.

(4) Delaville le Roulx, *Cartulaire*, I, doc. 312 ; Röhricht, 391.

(5) *Revue de l'Orient Latin*, VII, p. 143, Röhricht, *Addimentum*, 393 a ; Balduinus Buele is one of a committee of arbitration between the abbey of Josaphat and the bishop of Bethlehem.

(6) Rozière, 144 ; Röhricht, 400.

Baldwin the son of Ulric who inherited lands there and exchanged them with the King. Granting this, and recognizing that Baldwin the son of Ulric was viscount in 1166, at what time would there have been as likely to be a change as at the accession of the new monarch? To argue from Bubalus appearance without title in 1163 is utterly unconvincing and presumptuous for many of the royal officers witnessed documents without using their titles, and I would not consider this point if it stood alone. But as we must find some time between 1161 (for I believe that Bubalus was viscount when Baldwin III called the other Baldwin merely the son of Ulric) and 1166 when the office was transferred from Bubalus to the son of Ulric, I consider the year 1162, when Amaury became king, as the most logical date.

Concerning this Baldwin, the son of Ulric, viscount of Naplouse, we have several bits of information. In 1168 he witnessed a charter of King Amaury [1] and one of Amaury patriarch of Jerusalem [2]. In the same year King Amaury confirmed an agreement which Baldwin had reached with the monks of Josaphat over some disputed lands in the casale of Casarcos, which Baldwin had been given by Queen Melissende, and which, according to the agreement reached, he was to continue to possess but subject to an annual payment to the monks of 80 besants [3]. He seems to have received other concessions from Melissende for an act of Baldwin IV in 1178 [4] mentions the casale of Seletam and a hundred and three tents of Bedouins « quos Amalricus vicecomes Neapolis et pater eius Balduinus bone recordationis de dono domine mee Milissendis inclite Iherosolimorum regine longo tempore tenuerunt et posséderunt ».

By his wife Isabelle, Baldwin was the father of a numerous progeny, six sons — Amaury, Renaud, Jean, Raymond, Roger and Balian, and three daughters — Melissende, Agnes and Gilla [5]. He died some time between 1168 and 1176 in which year his son Amaury had succeeded him in the viscounty [6] Of all these children, however, the only one of whom we have

(1) Camera, *Memorie storico-diplomatico dell' antica cittá e ducato di Amalfi* (Salerno, 1876), I, p. 203-205 ; Röhricht, 453.

(2) Rozière, 160 ; Röhricht, 455.

(3) Delaborde, 36 ; Röhricht, 450.

(4) Delaville Le Roulx, *Cartulaire*, I, doc. 550 ; Röhricht, 562.

(5) Delaville Le Roulx, I, docs. 530, 531, 550 ; Röhricht, 567, 565, 562. Gilla is called Gilla, Gisla and Cilla.

(6) Delaville Le Roulx, I, doc. 495 ; Röhricht, 539.

any knowledge is Amaury and of him little beyond what can be gleaned from his appearance on charters.

With Amaury the social position of the family reached its zenith, for he married Stephanie d'Ibelin, daughter of Baldwin d'Ibelin of Rama, and sister of Eschive who married Aymeri de Lusignan [1]. He was thus brought by marriage into relationship with the great families of de Milly, Lusignan, Courtenay, Bethsan, Tiberias and even the throne itself, for his wife's uncle Belian married Queen Marie, widow of King Amaury I and dowager lady of Naplouse [2]. Amaury first appears in 1175 on an act of his wifes and next on a charter of Baldwin of Rama where he consents to the act in his capacity of son-in-law [3]. The next year finds him conceding to the monks of Josaphat the casale of Casresil [4] In 1178 he seems to have run into financial difficulties whether due to some unrecorded foray in which he was captured and in need of ransom or due to the equally chivalrous prodigality which was so characteristic of mediaeval gentlemen ; at any rate we find him disposing of a portion of his inheritance to the Knights Hospitaller in return for cash [5]. It is in these documents that we see that his father had acquired the casales of Seletam, Loie and other lands north east of Naplouse, part of which Amaury was alienating. He appears again in 1180, witnessing an act of his suzerain

[1] Stephanie appears with her husband on acts from 1176 to 1187 ; Röhricht, 539, 562, 565, 567, 567 d.

[2] *Familles d'Outremer*, 360, 379, on the house of Ibelin. I hope before long to have completed a thorough revision of this chapter and to publish an extensive work on the house of Ibelin. See my article on « John d'Ibelin the old lord of Beirut » in *Byzantion* (1937).

[3] Delaville Le Roulx, I, doc. 488, 495 ; Röhricht, 530b. Act of Eschive and Stephanie ; 539, Act of Baldwin.

[4] Delaborde, 39 ; Röhricht, 542. Casresil is, I imagine, the same as Casarcos about which his father quarreled with Josaphat, and also the same as Kafecos which Amaury finally surrendered to them in 1187 (see note 2 on next page).

[5] Amaury made three sales : that of some tents of Bedouins for 3.500 besants, that of the casale of Seleth (Seletam, Seletes) for 2.800 besants and thirdly the land between his casale of Loie and the Hospitallers' casale of Lathara (Tare) for a sum not stipulated. Confusion is brought to the matter by the confirmation of these acts by King Baldwin IV for he confirms the sales for the sum of 5.500 besants. I incline to think that the figure is incorrect in the confirmation as the sums of the first two sales alone exceed 5.500 besants. (Delaville Le Roulx, *Cartulaire*, I, docs. 530, 531, 532, 550 ; Röhricht, 567, 565, 566, 562).

Clermont-Ganneau (*Recueil d'Archéologie Orientale* [Paris, 1888] I, p. 320), identified these casales : Seleth is Silet edh-Dhar, Loie is Nebi Lawin and Lathare or Tare is Attara

Balian d'Ibelin lord of Naplouse[1], and his last recorded act is a charter of 1187 in which he is again making an agreement with the monks of Josaphat over the disputed territory around Kafecos[2]. In this act, by the decision of an arbitration committee of three bourgeoisie of Naplouse, Amaury concedes to the monks full rights over the disputed property, and on it we have our only description of the seal of the viscounts of Naplouse. On the face of the seal was a mounted warrior with the inscription « Almaricus vicecomes Neapolis » ; on the reverse the crenellated gate of a walled town with the inscription « Castrum Fontis Tancredi »[3].

Amaury did not lose much in giving up his claim to the property to the monks of Josaphat in 1187. For in that same year Saladin took Naplouse and all its surrouning territory and it remained thereafter in Moslem hands. What may have been the fate of Amaury we do not know. Raymondin, the only child of Amaury and Stephanie mentioned in the *Lignages d'Outremer*, was killed in an earthquake at Acre, probably the earthquake which damaged the walls of both Acre and Tyre in 1200[4]. Naplouse was deserted by its Christian inhabitants in 1187 and there was no longer any need for a viscount there[5].

John La Monte.

— all in the district north of Naplouse just north of Bourqua. This fits in well with the fief as it was developed by Ulric and Baldwin and shows the family to be building up a fairly nucleated seigneury in the country to the north of Naplouse.

(1) Delaville Le Roulx, I, doc 576; Röhricht, 597.

(2) *Revue de l'Orient Latin*, VII, p. 157; Röhricht, *Additamentum* 657 d.

(3) Described, not published, by Kohler in *Revue de l'Orient Latin*, VII, 158.

(4) *Lignages*, ch. IX : *Eracles* (*R. H. C. Occ.*, II), p. 244-245.

(5) Carl Hopf in the *Revue Critique* (1870) in reviewing Rey's edition of the *Familles* added the names of Paul and André viscounts in the years 1233-1248 and Nicholas viscount in 1292. Paul appears in the years 1233 and 1248 (Röhricht, 1049, 1156) under the name of Paulus de Neapoli, but he is in Cyprus and there is nothing to indicate that he held the title of viscount of Naplouse. I have been unable to find any Andre in 1233-1248 or Nicholas in 1292 with that title. There are plenty of people in the Thirteenth century by the name of Naplouse but I cannot connect them with this family or with the title.

Hopf also erred in his correction where he extended the life of Ulric to 1161 for in that year Ulric is mentioned as dead and his son Baldwin already in possession of his fiefs. Probably Hopf noticed the name on the act of 1161 and did not notice that the reference was to him as deceased.

LE PAYSAGE DANS LA MINIATURE PERSANE

PAR

ARMÉNAG SAKISIAN

On sait que les Chinois ont été les premiers à réaliser des paysages dans le sens moderne du mot, et qu'il en existe même des exemples remontant aux Tang. Les Persans connaissaient les paysages d'Extrême-Orient, comme la peinture chinoise, en général, dont un grand nombre de spécimens figurent dans les recueils (*mourakka*) de la Bibliothèque du Vieux-Sérail, formés au XVe siècle sous les Timourides [1].

Toutefois, si les sujets en plein air traités par les miniaturistes persans ont souvent comme fond la nature, il est tout à fait exceptionnel d'en rencontrer sans qu'une action anecdotique n'y soit située, par conséquent sans figure humaine.

S'il est difficile de parler de paysage pour l'école de Bagdad où, à la représentation schématique du sol vient s'ajouter la stylisation des arbres et des plantes, pour constituer un simple décor ; la nature est rendue de façon réaliste dans les écoles proprement iraniennes, lesquelles, à la différence de l'école mésopotamienne [2], se rattachent à l'Extrême-Orient [3].

Sous les Ilkhans, c'est-à-dire les Mongols de Perse, dans la première moitié du XIVe siècle, des arbres fleuris ou feuillus, d'après nature, font leur apparition.

L'exemplaire monumental du *Djami-et-Tevarikh* (Somme des Histoires), par Rashid-ed-Din, de 1306 et 1314, dont l'Université d'Edimbourg et la Royal

[1] Voir *La Miniature Persane du XIIe au XVIIe siècle*, de l'auteur, p. 52-53.

[2] Une publication récente soutient que l'école abbasside est *purement iranienne*. C'est ignorer le style des miniatures mésopotamiennes qui se rattachent à la peinture chrétienne orientale, leurs types sémitiques caractérisés, les sujets illustrés qui sont étrangers à la littérature nationale persane (Firdousi, Nizami), enfin la langue des manuscrits qui est toujours l'arabe.

[3] Le miniaturiste-calligraphe Dost Mohammed, écrivant à Tebriz vers le milieu du XVIe siècle, ne fait remonter la manière de peindre *en usage de son temps* qu'aux Mongols et au commencement du XIVe siècle. BINYON, WILKINSON AND GREY, *Persian Miniature Painting*, Appendice I, p. 184.

Asiatic Society possèdent chacune une partie, renferme quelques paysages d'autant de caractère, qu'ils restent isolés et en quelque sorte sans descendance. Dans Moïse sauvé des eaux de 1306 (fig. 1), malgré la présence de plusieurs personnages, c'est le fleuve, aux vagues et à l'écume stylisées chinoises [1], avec le berceau couvert, dont se jouent les flots, qui retient l'attention. Les Montagnes des Indes de 1314 (fig. 2), réalisent un pur paysage sur lequel on ne voit comme êtres animés que les poissons du fleuve qui coule au premier plan, et quelques cygnes.



Fig. 1. — Tebriz, 1306. Moïse sauvé des eaux. *Université d'Edimbourg.*

Avec les Djélaïrides, qui sont également mongols, mais dont la capitale se place à Bagdad et non dans la région de Tebriz, les représentations de la nature, avec les troncs élancés des arbres dont le feuillage s'épanouit en bouquet, quelquefois sur un fond de rochers (pl. XXVI, 1), atteignent vers la fin du siècle, un degré de pittoresque qui annonce la période timouride.

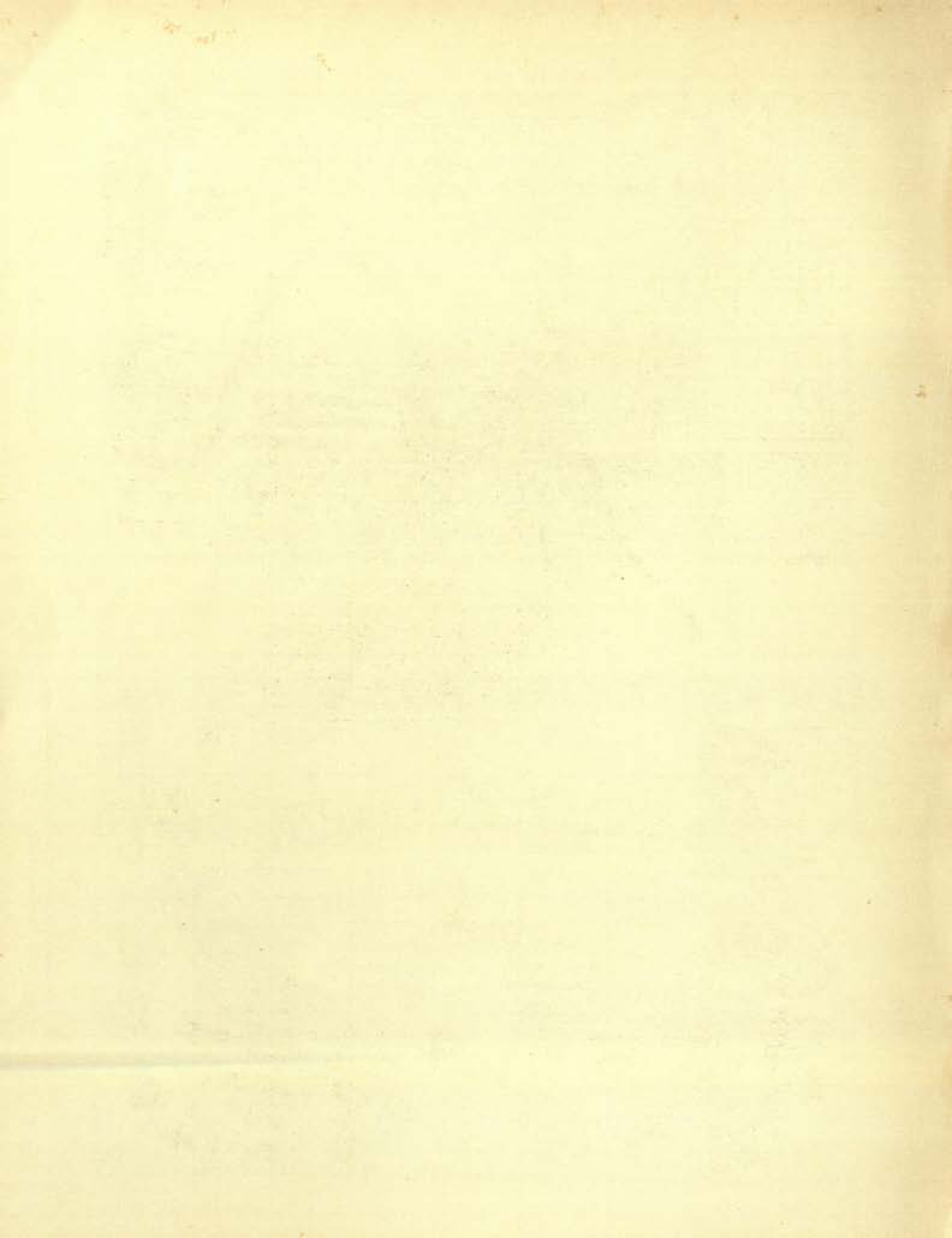
Onze paysages sans figure humaine ornent, sans l'illustrer, le texte des poèmes de Nizami dans un manuscrit de la fin extrême du XIVe siècle, daté de

[1] Suivant O. C. Gangoly le dessin de ces vagues, communes aux époques Yuan et Ming, serait un facteur décisif pour ramener le *Kalila ve Dimna* de Yildiz du XIIe-XIIIe siècle, à la fin du XIVe ou au début du XVe : *An Illustrated Ms. of Anvar-i-Suhaili*, *Rupam*, nos 42-43-44 (1930), p. 13. Or, ces vagues existent déjà sous les Tang, G. Gieseler, *Les symboles de jade dans le Taoïsme*, *Revue de l'Histoire des Religions*, mars-juin 1932, pl. II. Du reste les seuls exemples que j'en connaisse dans l'art persan par des manuscrits datés, sont de la fin extrême du XIIIe ou de l'aube du XIVe : le *Bestiaire* de la Pierpont Morgan Library et la *Somme des Histoires* susvisée.



1. Bagdad. 1397. Le combat singulier par Djoneid Nakkach.
British Museum, Londres.

2. Behbéhan, 1398. Paysage.
Musée d'art turc et musulman, Istanbul.



Behbéhan, dans la Perse occidentale. J'en donne (pl. XXVI, 2), l'un des plus caractéristiques. Cet ensemble est plus notable que l'exemple de 1314, (fig. 2), mais ce ne sont pas là les seuls spécimens de paysage à proprement parler.

Un *mourakka* de la Bibliothèque du Vieux Sérail [1], à côté d'un effet de



Fig. 2. — Tebriz, 1314. Les montagnes des Indes. *Royal Asiatic Society, Londres.*

neige chinois, à animaux et personnages, lesquels ne constituent cependant pas le sujet principal, compte des paysages qui semblent persans. Un premier, d'un effet impressionniste, a en son milieu un bouquet d'arbres, vert, rouge et jaune. Une autre miniature, apparentée à cette dernière, représente des arbres aux troncs ramifiés [2], que je suis tenté d'identifier avec l'arbre des banians dont parle Tavernier [3].

[1] N° 37084.

[2] La publication par le Musée du Vieux Sérail de ces documents constituerait une importante contribution à l'étude de notre sujet.

[3] « arbre... à une lieu de Bander, et qui passe en Perse pour une merveille ; mais dans les Indes il y en a quantité. Les Persans l'appellent *Lul*, les Portugais Arber de Reys

C'est au xv^e siècle, sous les Timourides, que sont réalisées les principales trouvailles qui contribuent pour une bonne part au charme du paysage persan classique, comme l'aspect automnal du platane, aux feuilles multicolores, ou le mariage de la masse sombre des cyprès avec des arbres en fleurs.



Fig. 3. — Shiraz, 1420. Shirine surprise au bain. *Département d'art asiatique, Berlin.*

Un manuscrit au nom du prince Baïsounkour, daté de Chiraz 1420 et auquel E. Kühnel a consacré une étude [1], représente Shirine se baignant, surprise par Khosrev (fig. 3). La scène se place dans un paysage luxuriant et accidenté qui, abstraction faite des personnages, conserverait son intérêt.

Dans la seconde moitié du siècle, la *Découverte de la Fontaine de Vie* (pl. XXXVII, 1), est une composition sobre, harmonieuse et savante, qui marque peut-être l'apogée de l'art persan [2]. Le vert sombre du gazon est émaillé de fleurs roses et rouges, tandis que les rochers et le grand cactus du fond se détachent sur un ciel lapis. Le cours d'eau qui prend sa source aux

et les Français l'arbre des Banianes ». *Les six Voyages de M. J.-B. Tavernier en Turquie, Perse et aux Indes*, Paris, 1713, II, p. 433.

[1] *Die Baysonghur Handschrift der islamischen Kunstabteilung, Jahrbuch der Preussichen Kunstsammlung*, vol. LII, III (1931), p. 133.

[2] Voir une reproduction en couleurs dans *La Miniature Persane* précitée, en frontispice.

1. Hérat, fin xv^e. La fontaine de Vie.
Ancienne collection de l'auteur.

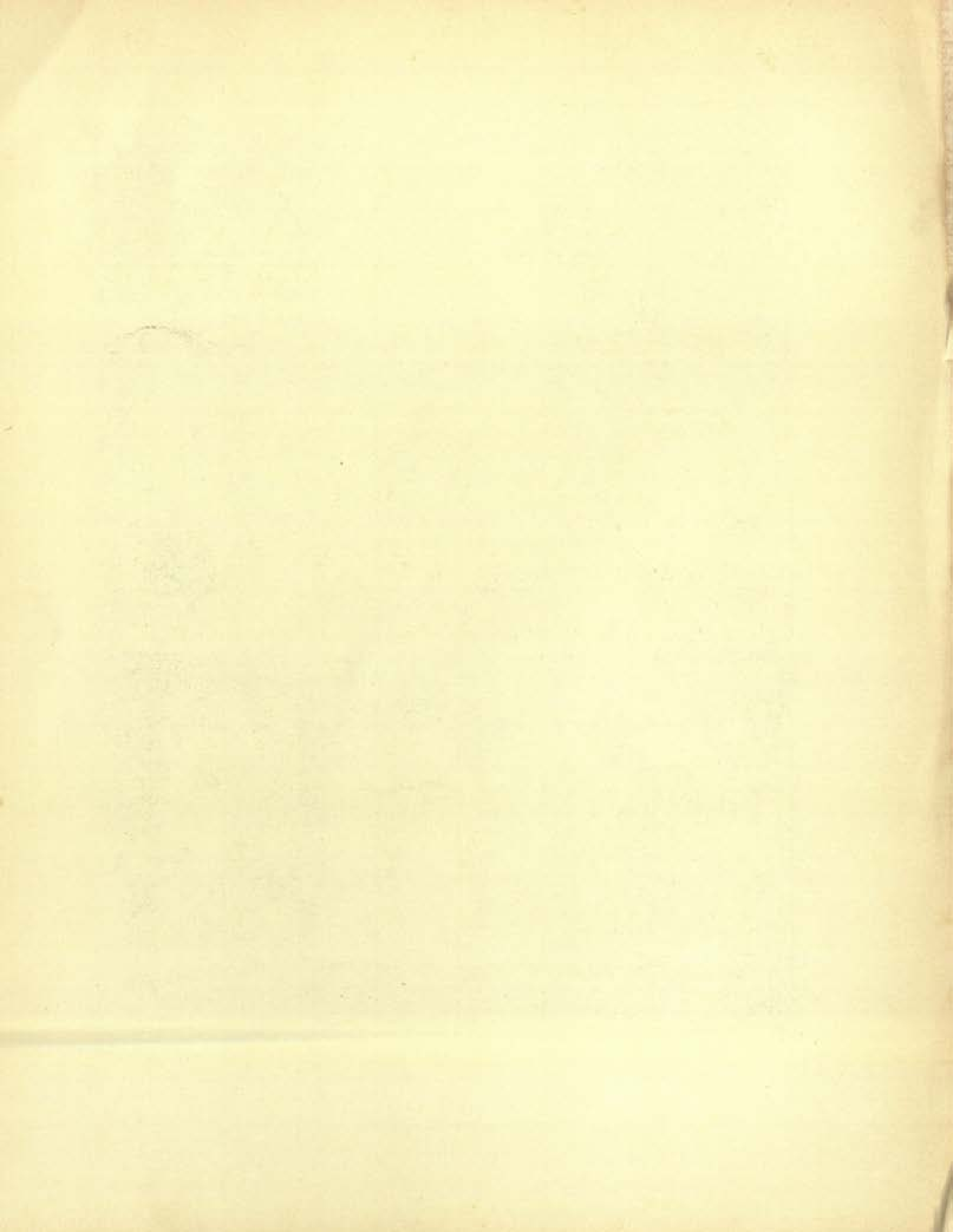


2. Hérat, 1485. Paysage animé.
Collection Chester Beatty, Londres.





Chiraz XV-XVI^e. Le premier roi du monde.
Musée d'art turc et musulman, Istanbul.



pieds des rochers, disparaît plusieurs fois pour réapparaître. Excepté le groupe central, tout y est disposé asymétriquement [1].

Une page de 1485 d'une grande élégance, traduit un sentiment délicat de la nature (pl. XXXVII, 2). Le réalisme des fleurs, telles que narcisses et lis, et des nuages est très grand, et un platane s'élance au bord de la rivière qui coule au premier plan. On peut concevoir ce tableau sans les deux personnages épisodiques.

Le plein épanouissement de la miniature persane, qui correspond au XVIe siècle, et qui, comme pour certaines fleurs, n'est peut-être pas la plus belle phase de sa croissance, se caractérise par la richesse et une tendance à la symétrie.

A l'aube du siècle, le *Premier roi du monde* et sa suite (pl. XXXVIII), sont placés au milieu de rochers déchiquetés roses, éclairés par un soleil à face humaine, cadre qui respire la grandeur et la poésie [2].

En 1539-1543, l'épisode de Shirine, surprise se baignant à une source (pl. XXIX), est traitée par Soultan Mohammed avec une science consommée qui contraste avec la naïveté de la figure 3. Le fond de cette peinture est un des plus beaux paysages du XVIe siècle.

Une miniature, postérieure à la précédente [3], est plus typique de l'opulence et de la souplesse du nouveau siècle. L'artiste n'a pas craint de répéter un grand nombre de fois l'effet des cyprès fleuris.

Le XVIIe siècle est une époque de décadence. Des plantes détachées et des nuages meublent, en général, les fonds des miniatures à un ou deux personnages, qui tiennent plutôt du portrait ; tandis que les compositions plus importantes, comportant un fond de paysage, sont plus rares. Un dessin simplifié des feuilles de platane, et des touffes de plantes artificiellement disposées, caractérisent ces dernières.

*
* *

Le seul ensemble de paysages proprement dits est donc celui constitué par

[1] Voir *La Fontaine de Vie* dans *La Miniature Persane*, de l'auteur, *l'Amour de l'Art*, mars 1936, p. 103.

[2] Voir *La Miniature Persane* précitée, p. 108. A rapprocher d'un paysage chinois que Ludwig Bachhofer place au VIIIe siècle. *The Burlington Magazine*, 1935, p. 189.

[3] Voir G. Migeon, *Manuel d'Art Musulman*, 1927, I, fig. 44.

l'illustration d'un manuscrit de Behbéhan, dans la Perse occidentale, daté de 1398 [1].

En 1921 [2], j'avais publié un spécimen de cette série, dont les compositions se répètent avec des variantes [3] (pl. XXVI, 2).

Dans un article érudit au sujet de ces paysages, M. Aga Oglu [4] observe que je n'ai pas examiné leur *portée historico-artistique et culturelle*, et entreprend leur discussion qu'il accompagne d'excellentes reproductions de la plupart d'entre eux.

Son point de départ est une hypothèse de J. Strzygowski, qui suppose que s'il existait une représentation de la puissance qui d'après les croyances mazdéennes fait jaillir les eaux courantes des sources, pousser les plantes, chasser les nuages par le vent, et donne naissance à l'homme... elle devrait affecter l'aspect d'un paysage avec le soleil au-dessus, l'océan au-dessous, entre les deux la terre avec ses sources jaillissantes et ses plantes ; des nuages flottant sur le tout.

M. Aga Oglu n'hésite pas à voir dans les paysages de Behbehan la réalisation de l'hypothèse du professeur viennois, qu'il étaye de multiples citations d'après les textes mazdéens de la création du monde, lesquels parlent de montagnes, de cyprès, de dattiers et de pies.

La supposition Strzygowski, adoptée comme base pour l'identification de miniatures persanes de la fin du XIVe siècle est fragile en soi, en outre à l'examen, le parallélisme ne se vérifie pas.

Le soleil (dont il est inutile de souligner l'importance lorsqu'il s'agit de la religion de Zoroastre) est radicalement absent de toutes ces miniatures ; quand il éclaire plus d'une peinture persane comme celle de la planche XXVIII [5],

[1] Mouharrem 801 de l'hégire, correspond bien à 1398, comme le relève M. Aga Oglu, et non à 1399, comme je l'avais indiqué par erreur.

[2] *L'Unité des Écoles de Miniaturistes en Perse*, de l'auteur, *Syria*, 1921, p. 164 et pl. XVII 2; *La Miniature Persane* précitée, p. 33 et fig. 40.

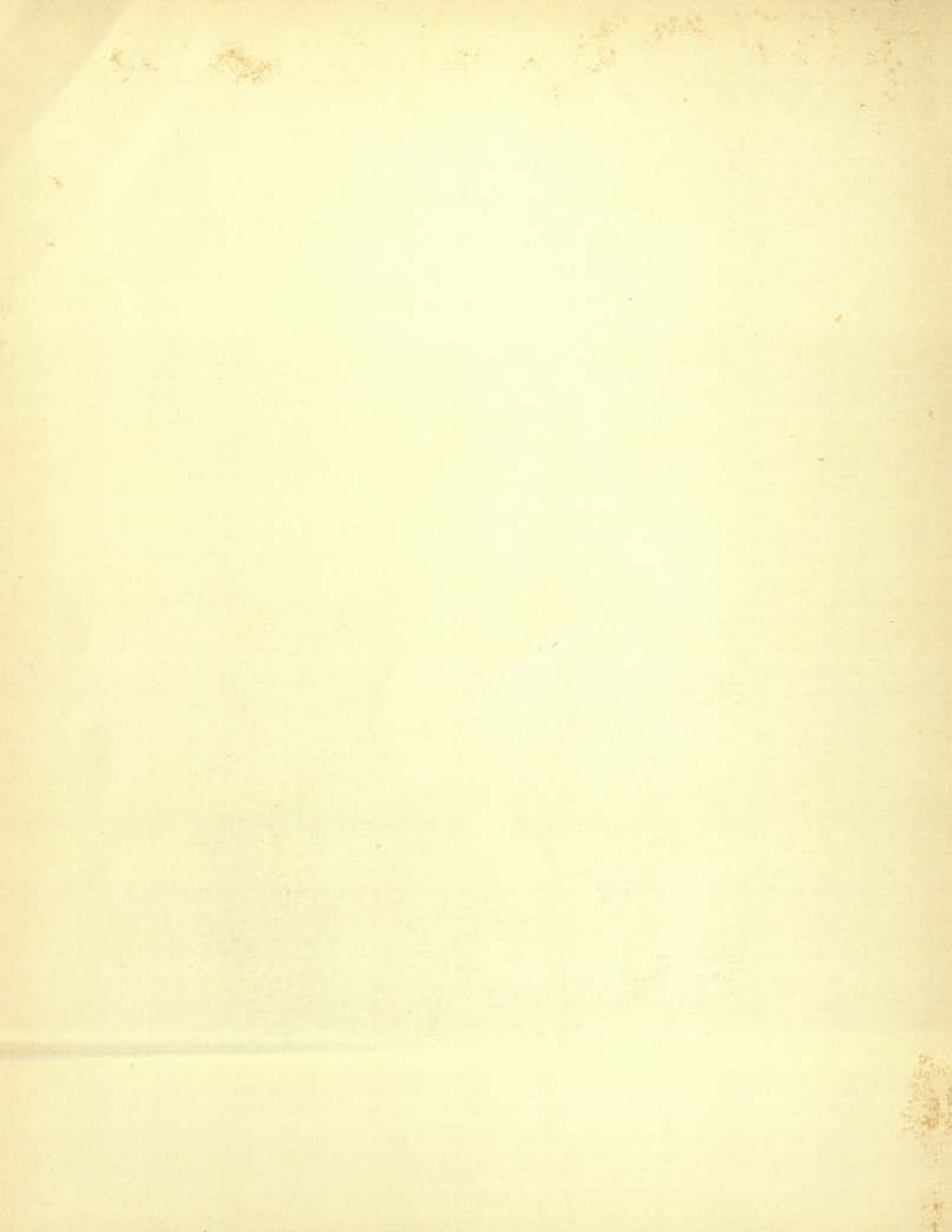
[3] A la différence de ses miniatures qui se singularisent, l'enluminure de ce manuscrit se confond avec l'art contemporain. Les deux pages du début, à fond gros bleu terne ou crème, et décor de branchages naturalistes or, à fleurettes rouges, sont d'un type qui caractérise le XVe siècle, et dont le manuscrit de Chiraz de 1420 (E. Kuhnel, *op. cit.*, fig. 3) peut donner une idée exacte. L'écriture est d'un *neskhî* grêle et difforme. La reliure n'appartient pas au volume.

[4] *The landscape Miniatures of an Anthology Manuscript of the year 1398 A. D. Ars Islamica*, vol. III, Part I, p. 77.

[5] Voir pour d'autres exemples, dans la



Tebriz 1539-1543. Chirine surprise au bain, de Soultan Mohammed.
British Museum, Londres.



L'élément liquide se réduit sur la planche XXVI, 2, à un ruisseau qui serpente au flanc d'une colline et réunit une source à une mare à canards du premier plan, coupée par la mise en page [1]. C'est cette mare bordée de pierres, suivant un dispositif spécial aux étangs, qui est prise pour l'océan.

Or, sur deux variantes de ce paysage, le bord antérieur de l'étang, planté de cyprès et de palmiers, et toujours marqué par des pierres, se distingue en tout ou en partie ; tandis que sur une autre réplique, la mare placée, non plus au pied de la colline, mais à mi-côte, se voit entièrement [2].

Sur un paysage du début du xiv^e siècle (fig. 2), un fleuve qui coule au premier plan, à un caractère totalement différent.

Si le nuage n'est pas inexistant comme le soleil et l'océan, il n'apparaît qu'exceptionnellement sur deux des neuf miniatures reproduites [3].

Il reste ce fait qu'on est en présence de paysages de montagnes, mais rien n'autorise à reconnaître dans ces ballons, les pics de l'Elburz de l'Avesta [4].

Si on passe des données essentielles, comme le soleil et l'océan, absents tous les deux, aux arbres et aux oiseaux visés par les textes sacrés, tels que cyprès et pies ; ce fait qu'ils se retrouvent communément sur les peintures musulmanes, leur enlève toute signification. Même ces oiseaux, ne figurent que sur un seul des paysages de 1388 (pl. XXVI, 2), où ils coexistent avec des canards, en faveur desquels aucun texte mazdéen n'est invoqué.

Bref, onze miniatures réunies ne présentent pas les éléments qu'une seule devrait compter pour correspondre au *Hvarenah*, tel que le conçoit J. Strzygowski.

première moitié du xiv^e siècle, Binyon, Wilkinson and Gray, *op. cit.*, pl. XIV B et l'*Exposition de Miniature et d'Enluminure musulmanes du Metropolitan Museum* de l'auteur, *Syria*, 1934, pl. XXXIV, 1 : à la fin du xv^e siècle, Binyon, Wilkinson and Gray, *op. cit.*, pl. LXVII; et dans la première moitié du xvi^e siècle, *La Miniature Persane*, de l'auteur, figure 147.

[1] Voir comme exemples de cette mise en page un dessin du commencement du xv^e siècle, *Persian Drawings* de l'auteur, *The Burlington Magazine*, août 1936, pl IV A, et une miniature de 1431, *La Miniature Persane*, précitée, fig. 57. Sur le dessin se voient aussi des pierres qui bordent l'étang.

[2] M. Aga Oglu, *op. cit.*, fig. 7, 8 et 9. Les cyprès et palmiers du bord antérieur de la mare des deux dernières figures, sont prises pour des arbres ayant poussé au milieu de la mer, p. 80.

[3] *Ibidem*, fig. 3 et 6.

[4] M. Aga Oglu, croit reconnaître la pluie, fréquemment mentionnée par les textes qu'il cite, dans le pointillé de deux paysages (p. 79 et 80, fig. 3 et 6).

Il semble donc que l'insuffisante objectivité de l'analyse de M. Aga-Oglu, fausse sa démonstration [1].

On est tenté de rapprocher des peintures qui ont donné naissance à ces spéculations, le paysage daté de Chiraz 1420 (fig. 3), postérieur par conséquent de peu à ceux de Behbéhan, et qui sert de cadre à une scène de Khosrev et Shirine.

Le contour général arrondi des collines, le ruisseau qui forme au premier plan une nappe d'eau, coupée par le cadre, les mêmes arbres tels que palmiers et cyprès, ces derniers entre deux rangées de collines [2], présentent autant d'analogies, de nature à ramener les paysages de 1398, du plan mazdéen, à celui d'une interprétation, à la fois pittoresque et décorative, de la nature.

La différence de style reste toutefois grande et c'est peut-être la région montagneuse de Kuh Guiluyé à laquelle appartient Behbéhan, comme l'indique la signature du copiste [3], qui a inspiré à un artiste isolé et doué d'une forte personnalité, ces attachantes compositions [4].

Si les couleurs employées sont purement conventionnelles, on n'en est pas moins en présence d'une transposition de la nature vivante et non, comme Strzygowski conçoit la représentation du paysage mazdéen, de « simples symboles de la nature, dénués de réalisme » [5].

Arménag Sakisian.

(1) Pour la reconstitution de la peinture mazdéenne, il serait peut-être intéressant de s'orienter vers les manuscrits historiés guèbres dont parle Tavernier et qui ne semblent pas avoir été utilisés. Ce voyageur dit en effet que les prêtres des Gaures ont des « livres remplis de figures de mignature fort mal faites qui représentent comme les péchés seront punis en Enfer », *op. cit.*, II, p. 101.

(2) Cette disposition se retrouve sur les paysages de Behbéhan et M. Aga Oglu y voit même un « élément frappant », *op. cit.*, p. 87 et fig. 3 et 5.

(3) « Ala yed el abd... Mansour bin Mohammed bin Varaka bin Eumer bin Bakhtiar *Behbehani min amal Kuh Guiluyé.* » De la main de l'esclave... Mansour fils de Mohammed etc de Behbéhan, des dépendances de Kuh Guiluyé.

(4) Behbéhan peut n'être qu'une petite ville, mais c'est là une raison insuffisante pour transporter, comme le fait M. Aga Oglu, la copie et l'illustration du manuscrit à plus de deux cent cinquante kilomètres à vol d'oiseau, au sud-est, à Chiraz, qui passe pour un des centres de la religion mazdéenne, à l'époque musulmane.

(5) Les dernières fouilles de Chapour ne sont d'ailleurs pas de nature à confirmer la présence de paysages dans les temples du feu : R. Ghirshman. *La deuxième campagne de fouilles de Chapour. Revue des Arts Asiatiques*, t. XII, n° 1.

BIBLIOGRAPHIE

S. H. Hooke. — **The Origins of Early Semitic ritual** (Schweich Lectures, 1935). Un vol. in-8° de x et 74 pages. Londres, Humphrey Milford, 1938. Prix : 6 sh.

Les découvertes de ces dernières années ont démontré, mieux encore qu'on n'avait pu l'induire de l'étude du texte biblique lui-même, que l'ancienne religion hébraïque avait participé au grand mouvement de l'Asie antérieure au IIe millénaire av. J.-C. A côté de la Mésopotamie, on a successivement fait intervenir l'influence des Hittites, puis des Khurrites. Tout récemment les textes de Ras Shamra, et maintenant ceux de Mari, ont apporté une documentation inattendue, et semble-t-il plus directe. D'autre part, les règles trop strictes de la critique biblique se sont détendues et même ont été nettement rectifiées, non seulement en ce qui concerne le Pentateuque, mais également pour les Psaumes. Le savant professeur de l'A. T. à l'Université de Londres a examiné le problème dans les conditions où il se pose aujourd'hui, c'est-à-dire en s'entourant de toute la documentation antérieure au mouvement prophétique et en faisant porter son effort sur les origines du rituel.

Un grand progrès dans l'utilisation du matériel est dû à ce qu'on a renoncé à considérer les divers mythes comme de simples contes, mais comme faisant partie du rituel. Nous nous sommes efforcé, dans l'explication des textes mythiques de Ras Shamra, si bien publiés par M. Virolleaud, d'avoir toujours présent à l'esprit qu'ils avaient servi à des récitations dans les cérémonies religieuses auxquelles ils s'adaptaient.

L'abondance des documents livrés par le sol de la Mésopotamie permet un classement assez évocateur par lui-même. M. Hooke distingue dans le culte public :

A. *Rituels saisonniers.* — A savoir : 1° La fête du Nouvel An qui, dès les plus anciens temps est au centre de la vie religieuse et sociale dans les villes constituant autant de petits États en Mésopotamie et dont on peut fixer l'évolution depuis la mise à mort rituelle. 2° La fête de Tammouz, en rapport avec l'agriculture. 3° La fête d'Ishtar avec procession à laquelle le roi prend part, vraisemblablement vêtu comme un dieu. La cérémonie aboutit probablement à un *hiéros gamos.* 4° Les fêtes lunaires avec, notamment, le *shabattum*, vocable qui a passé dans le rituel hébraïque avec un sens différent.

B. *Rituels royaux.* — Bien qu'ils interfèrent souvent avec les précédents, notamment avec la fête du Nouvel An, on peut

distinguer : 1° Le rituel de déification. Le seul exemple certain, publié par Zimmern, concerne le roi Lipit-Ishtar, le cinquième roi de la première dynastie d'Isin (2102-2092). 2° Les rituels dédicatoires à propos de construction ou de restauration de temples, charge qui incombait au roi et intéressait la prospérité de la contrée. 3° Le rituel à propos des éclipses où le roi jouait un rôle important. 4° Le rituel funéraire royal, d'après la publication d'Ebeling, *Tod und Leben*. 5° Le rituel propitiatoire.

C. *Rituels des prêtres et du temple.* — Ils sont nombreux et visent les rites de purification journaliers et saisonniers des prêtres, ainsi que ceux des chapelles des dieux et des objets du culte. Il faut y comprendre les récitations et les chants accompagnés de musique avec les instruments sacrés, les prières et hymnes adressés aux dieux et aussi les formules de confession si répandues dans la vie religieuse babylonienne. Un des rites les plus curieux est celui du lavage de la bouche des dieux correspondant à l'ouverture de la bouche chez les Égyptiens.

Il faut encore classer sous cette rubrique ce qui concerne la naissance, le mariage, la maladie, car les prêtres y jouent le principal rôle.

Le second chapitre est réservé au système religieux cananéen. Sur ce point, notre information a été singulièrement étendue par les découvertes de Ras Shamra qui nous ont restitué, dans des textes du XIVe siècle avant notre ère, des chapitres entiers de mythologie phénicienne. M. Hooke présente une analyse des principaux mythes et donne en appendice (p. 69-72) une bibliographie des publications que ces textes ont suscitées et dont le nombre augmente chaque jour. La préoccupation de l'auteur est d'établir des rapprochements entre mythes babyloniens et mythes cananéens, rapprochements limités d'ailleurs aux thèmes généraux, comme la célébration du Nouvel An, du *hiéros gamos*, etc., et dont l'origine se perd dans la nuit des temps. Il suggère que l'énigmatique Lṭpn-Eldped joue le rôle du roi dans le rituel ; son nom pourrait être celui d'un ancien roi d'Ugarit. L'idée est intéressante ; mais, d'une part, on tend aujourd'hui à ne plus concevoir *lṭpn* et *dp'ed* que comme de simples épithètes du dieu El et, d'autre part, il faut prendre garde que ces textes mythiques sont originaires de la Phénicie propre et non pas d'Ugarit. Tout le prouve : mention des localités dont aucune n'intéresse la région d'Ugarit, noms divins ou de héros qui sont tous de la Phénicie propre, entre autres le nom de Danel qu'Ezéchiel localise dans le royaume tyrien.

Le troisième chapitre est consacré à rechercher l'essentiel du plus ancien rituel israélite et à déterminer ses rapports avec les rituels précédemment étudiés de Mésopotamie et de Canaan. On lira avec profit l'exposé sobre et clair des trois fêtes saisonnières israélites : fête des *maṣṣot* ou des pains sans levain ; fête des semaines ou pentecôte; fête des récoltes où des tabernacles.

La première de ces fêtes agricoles est une fête de Nouvel An, sans qu'il faille forcément rattacher ce terme au calendrier en vigueur [1]. Elle se pratique au mois de *Abib* qui correspond au *Nisan* babylonien ; elle dure sept jours comme

[1] A la vérité, il y a deux fêtes de Nouvel An, l'une en été, l'autre en automne.

l'*Akitu* à Babylone ; son point culminant est atteint le 14 du mois, lors de la pleine lune. L'Exterminateur circule au dehors ; d'où le danger de sortir de chez soi et la nécessité des précautions apotropaïques en aspergeant de sang les montants et le linteau de la porte. Comme la plupart des rites, celui-ci est complexe. Il est possible qu'originairement (d'après *Exode*, XXII, 29) il fût question d'un sacrifice humain ; en tout cas, il s'agit d'un sacrifice de substitution. On reconnaît généralement que le rattachement à la sortie d'Égypte n'est qu'une explication tendancieuse et tardive.

On a objecté qu'un sacrifice de substitution ne pouvait être mangé. Cette affirmation est tout à fait gratuite et méconnaît la valeur du sacrifice de communion où le substitut est identifié à la fois à la personne intéressée et au dieu. Pour que le rite magique opère, il faut que toutes les chairs de la victime soient éliminées et la consommation est un moyen courant pour y parvenir. Contrairement à l'opinion de certains exégètes, en particulier M. Dhorme [1], M. Hooke n'admet pas que la Pâque soit d'origine nomade.

A propos de la fête des Tabernacles, il faut signaler une intéressante conjecture. Par analogie avec le rituel babylonien, on suggère que le sens primitif des huttes de branchages, élevées à cette occasion, pourrait être en relation avec le *hiéros gamos*. Naturellement, le Yahvisme a fait disparaître cet élément du rituel, mais la mention de 'Anat-Yahu dans les papyri d'Eléphantine autorise l'hypothèse et explique que la littérature prophétique se représente le lien entre Yahwé et Israël comme celui entre mari et femme.

[1] Voir *Syria*, 1937, p. 397.

Nous enregistrons avec satisfaction que cette étude aboutit (p. 57-58), comme nous y sommes parvenu de notre côté, à reconnaître : 1° que la nature de la contrée qu'ils ont habitée, a déterminé chez les Cananéens un développement original du rituel; 2° qu'avant le mouvement prophétique, le rituel hébraïque se confondait presque complètement avec celui de Canaan.

Et encore ceci. On a nié que les termes employés pour le sacrifice se correspondaient étroitement en hébreu et en phénicien. M. Hooke (p. 66-67) fournit une liste de vocables identiques, en ajoutant que ces termes spécifiques sont d'une grande importance parce qu'ils montrent que les types d'offrandes sacrificielles qu'ils définissent, existaient en Canaan au XIV^e siècle avant notre ère et qu'ils n'ont certainement pas été inventés par les écrivains sacerdotaux postérieurs à l'exil.

Les vues de M. Hooke, que nous venons de résumer, sur l'ancien rituel sémitique méritent d'être prises en considération parce qu'elles sont au courant des découvertes les plus récentes et qu'elles sont fondées sur de solides notions d'histoire des religions, que les exégètes négligent trop souvent.

R. D.

Georges Contenau. — **La Médecine en Assyrie et en Babylonie** (La Médecine à travers le temps et l'espace). Un vol. in-8° carré de 230 pages avec 60 fig. et une carte. Paris, Maloine, 1938.

Il n'est pas commun qu'un pareil sujet puisse être traité par un savant à double spécialité, médicale et assyriologique ; aussi ce volume bien qu'écrit pour un

large public, intéressera les spécialistes des deux bords.

Il semble que, de bonne heure, à côté du devin (*bârû*) et de l'exorciste (*âshipu*), il se soit constitué une véritable classe de médecins (*asu*) qui soignaient réellement les malades ; certains même s'adonnaient à la chirurgie, mais cela n'allait pas sans danger pour le patient et la loi intervenait pour réglementer leur activité.

A quel moment le rôle, laïque si l'on peut dire, du médecin s'affirme-t-il ? A quel moment les soins se dégagent-ils de la prière, de l'incantation et des rites magiques ? C'est difficile à déterminer car les textes médicaux ne sont pas antérieurs au VII^e^ siècle avant notre ère ; cependant, on estime que ce sont des recensions relativement récentes de textes plus anciens. Une véritable thérapeutique apparaît ainsi plus ou moins mêlée aux vieilles pratiques. « Je crois, dit M. Contenau (p. 170), qu'on peut saisir là une preuve des tendances médicales mésopotamiennes ; elles n'ont pas été assez vigoureuses pour évoluer complètement, mais se sont efforcées de dégager la maladie de son cortège de surnaturel, et de l'étudier en elle-même ; les Égyptiens l'ont parfois tenté et les Grecs l'ont réalisé. »

On trouvera dans cet ouvrage de curieuses précisions sur le traitement, ainsi que la liste des produits utilisés, d'après les travaux de M. R. Campbell Thompson. Ainsi les Assyro-Babyloniens utilisaient les propriétés du pavot à opium, de la jusquiame, du cannalis, de la mandragore, de certaines solanées.

La conclusion du savant spécialiste est que « s'il n'est pas question de comparer les prescriptions du médecin assyrien avec celles auxquelles nous avons recours aujourd'hui, cette confrontation pourrait parfaitement s'établir avec la médecine pratiquée à la fin du XVIII^e^ siècle. »

R. D.

E.-M. Cassin. — **L'adoption à Nuzi.** Un vol. in-8° de x et 321 pages. Paris, Adrien-Maisonneuve, 1938.

Les fouilles entreprises dès 1925 à Yorghan Tepe, à quelque 15 kilomètres au sud-ouest de Kerkuk, ont non seulement retrouvé Nuzi-Gashur, mais grâce au matériel exhumé, révélé un centre de civilisation sur lequel un lot important de tablettes projette une vive lumière. Car même imposants, les monuments anonymes ne suffisent pas pour nous assurer de l'absolue certitude de nos déductions. Palais, temple, maisons déblayés à Nuzi sont donc avantageusement complétés par la trouvaille épigraphique de quelque 1.100 textes. Ceux-ci, à peine publiés, ont suscité le plus vif intérêt et Mlle Cassin nous apporte une importante monographie sur l'*adoption à Nuzi*.

Elle distingue dans le lot de tablettes qu'elle a regroupées, quatre formes de contrats : vente et achat d'immeubles, contrats de pension viagère, adoptions au sens propre, adoptions de femmes. Dans une introduction très judicieuse, elle s'applique à caractériser ces divers actes juridiques et ses remarques concises ne masquent pourtant pas l'ampleur du sujet, avec tous ces thèmes jamais épuisés des Habiru, des Hurrites — qui tiennent actuellement la grande vedette — et que les tablettes de Mari viendront docu-

menter abondamment pour une période bien antérieure à celle de Nuzi, que notre auteur, après discussion des thèses de Chiera et de Speiser, situe entre 1475 et 1350 av. J.-C.

Mlle Cassin signale (p. 133) un châtiment frappant le violateur d'un accord : dans sa bouche, on plantera un clou de bronze. Or, à Mari, dans une tombe de la fin du IV^e millénaire, nous avons retrouvé la tête d'un homme exécuté de cette façon, ce qui fournit, par anticipation, une illustration saisissante de la prescription de Nuzi. Les contrats de pension viagère, avec clause des honneurs funèbres que le père adoptif se garantit ainsi par prévoyance (p. 279-281) sont dans la ligne même des préoccupations du temps, en relation avec le culte funéraire indispensable à l'existence posthume. De même cette idée du manteau « substitut de la personne » (p. 199, 288) qui n'est pas sans s'être prolongée jusqu'à nos jours, dans les habitudes de nos Palais de Justice... Le manteau, à travers tout l'Orient, était en effet considéré comme imprégné de la vertu de son possédant. Un texte de Mari, lu par M. Dossin, l'indique très nettement et les Israélites aussi bien que les Juifs, y croyaient fermement (I *Samuel*, 24, 12 ; *Luc*, 8, 44). Cet incessant parallélisme avec le milieu biblique, souligné dans diverses études (voir par exemple, celles de C. Gordon, aussi *R. B.*, 1935, p. 34-41) eût mérité d'être tenté par Mlle Cassin, qui trop rarement se réfère à l'A. T. (p. 41, 52, 157), alors que les rapprochements (Sarah et Agar, Laban et ses filles, pour ne citer que ces deux cas-types) s'imposent. Or, c'est une lacune dans cette étude qui, par ailleurs, semble minutieusement menée. De même, la question du *tirḫatu*, si controversée, méritait une allusion au *mohar* israélite (cf. Dussaud, *CRA*, 1935, p. 142 et sq.). Signalons, en terminant, simples vétilles, deux coquilles d'imprimerie : Ibi-Sin n'est pas de la fin du II^e millénaire (p. 4) et à la table des abréviations (p. IX), *AfO* est le sigle d'une revue qui a continué *AfK*.

André Parrot.

Dr. Wolfram Frhr. von Soden. — **Der Aufstieg des Assyrerreichs als geschichtliches Problem** (Der Alte Orient, 37, 1/2). In-8° de 43 pages. Leipzig, Hinrichs, 1937.

C'est un problème, en effet, d'expliquer comment le petit pays assyrien, dont l'emplacement n'était pas particulièrement favorable, a pu devenir un si grand empire. A vrai dire, le même problème se pose pour tous les empires ; on a coutume de chercher la solution dans des considérations un peu simplistes de géographie humaine. L'auteur préfère y reconnaître un signe de la race. C'est là un signe fort imprécis et, de plus, tardif et changeant. Les facteurs sont autrement complexes, mais au premier rang, il faut placer les qualités d'énergie et d'organisation qui se développèrent dans la région assyrienne et prirent le dessus sur les populations voisines divisées à l'infini.

Les fouilles récentes permettent de remonter, dans la région assyrienne, jusqu'au V^e millénaire où régnait une civilisation chalcolithique caractérisée par une céramique peinte qui s'étend de la Galicie jusqu'aux abords de la Chine, et

qui se distingue de la céramique dite de Suse I et d'el-Obeid en ce qu'elle est généralement bichrome. Les sites de Tell Halaf et d'Arpatchiya en ont fourni un remarquable ensemble. On ne sait à quelle population — M. von S. dit à quelle race — attribuer cette céramique peinte d'Arpatchiya ; car M. von Soden ne pense pas qu'il faille faire entrer en ligne de compte les Khurrites, appelés aussi Subaréens.

R. D.

A. Causse. — **Du groupe ethnique à la communauté religieuse.** Le problème sociologique de la religion d'Israël (Ét. d'hist. et de phil. relig. publ. par la Faculté de théologie protestante, de Strasbourg). Un vol. in-8° de 343 pages. Paris, Alcan, 1937.

Cet ouvrage, fruit de longues études, vaut par une connaissance approfondie du sujet et des notions précises touchant les cultes primitifs et la sociologie en général.

Ainsi l'auteur dit justement : « Dans l'ancien Israël, comme chez les Sémites primitifs, la proclamation de l'alliance était accompagnée de rites et de formules imprécatoires. » Les formules imprécatoires avaient une force redoutable, moins peut être par leurs termes mêmes qui, cependant, avaient leur action propre, que par le fait qu'elles étaient liées à un sacrifice, qui n'est pas toujours exprimé dans l'énoncé de l'imprécation ou dans le récit de sa mise en œuvre.

Car, pour que la menace proclamée de l'hostilité de tel ou tel dieu dans un cas déterminé ait la valeur qu'on en attend, il faut que l'auteur de l'imprécation dispose de l'alliance de ce dieu, autrement dit qu'il l'ait lié par un acte solennel, serment, vœu ou sacrifice.

La rationalisation des tabous par le Deutéronome est bien expliquée, notamment en ce qui concerne la dernière gerbe, ou les dernières olives ou les grappes laissés après la vendange (p. 140).

Le passage du groupe ethnique à la communauté religieuse caractérise le judaïsme. Celui-ci n'est pas, comme on le pense généralement, en suivant le chroniste, le fruit de la restauration hiérosolymite, au retour de la « captivité de Babylone », « mais d'une évolution du judaïsme, qui est désormais une diaspora. » M. Causse avait déjà étudié les origines de cette diaspora, dès avant la captivité de Babylone, dans *Les Dispersés d'Israël* (1929). Le judaïsme, avec Jérusalem comme capitale spirituelle, n'est nullement la restauration d'un passé politique, « il s'agit d'une formation sociologique nouvelle, qui ne sera ni une fédération de clan, ni un peuple, mais une communauté religieuse dont les destinées ne seront plus nécessairement liées aux conditions d'un groupe ethnique et aux destinées d'un État. » Ce « grand réveil d'Israël » tire principalement son origine de la Babylonie avec Ézéchiel et son école, les disciples de Jérémie, le second Isaïe et ses imitateurs. « Les scribes de Babylone conservent ce qu'il y a de meilleur dans l'héritage du passé, les paroles des hommes de Dieu d'autrefois, rédigent à nouveau les anciens livres, histoire et prophétie, et préparent avec ferveur les législations utopiques et l'institution cultuelle de l'avenir. »

R. D.

MOSES BUTTENWIESER. — **The Psalms chronologically treated with a new translation.** Un vol. in-8° de XVIII et 911 pages. Chicago, The University of Chicago Press, 1938.

Cette œuvre importante est la résultante d'une vie d'étude et de patient labeur. L'auteur a longtemps enseigné l'exégèse biblique à l'Hebrew Union College de Cincinnati.

La position de la critique biblique au regard des Psaumes s'est profondément modifiée grâce surtout aux travaux de S. Mowinckel (1921-24) et de Hans Schmidt (1927) — qu'on est surpris de ne pas voir cités tout au moins dans l'historique qui est consacré à l'étude des Psaumes. Il est indéniable que nombre de Psaumes comportent des éléments liturgiques qui sont antérieurs à l'exil comme, d'ailleurs, l'ensemble du rituel. C'est ce que nous avons signalé, en 1921, à propos du sacrifice de louanges ou *todah* [1].

M. Buttenwieser embrasse la question dans son ensemble et il estime que vingt-six psaumes sont pré-exiliques. C'est là un compte modeste auquel on peut souscrire ; la difficulté commence lorsqu'on veut préciser la situation. Ainsi le psaume 68 B [2] serait comparable au Cantique de Débora et rédigé par *le même auteur* pour célébrer la victoire de la nation sur les forces réunies des Cananéens, en somme un des plus anciens chants des « Guerres de Yahwé ». D'autres y ont vu un poème composé après le retour de Galaad de Judas Macchabée, ramenant les Juifs qui y avaient été attaqués. Pour parer aux précisions géographiques sur lesquelles se fonde cette opinion, M. B. supprime les versets qui en font mention. C'est trop simple.

Mais le savant hébraïsant a reconnu dans le psaume 81 B (v. 6-17) un document plus ancien encore, qu'il date du temps de Josué. Il y a là quelque chose que nous ne comprenons pas, car les éléments de datation qui ressortent des versets 12-17 nous reportent à Jérémie, VII, 21. Et pourquoi, puisqu'au jugement de M. B. le psaume 81 B est le plus ancien de tous, ne l'a-t-il pas placé en tête de son arrangement chronologique ?

Dans 60 A et 57 B/60 B, peut-être aussi 24 B, nous aurions des compositions authentiques de David. On voit, sans qu'il soit besoin d'y insister, quelle est la position du savant hébraïsant. Le commentaire est accompagné de notes de critique textuelle qui méritent considération.

R. D.

(1) *Les Origines cananéennes du sacrifice israélite*, p. 104 et suiv. Le psaume C porte précisément l'épigraphe qu'il faut comprendre « Psaume pour (sacrifice) *todah* ». Voir *ibid.*, p. 22 et suiv.

(2) En gros : 8-9 ; 16-18 ; 12-13 ; 14-15 ; 19 ; 25-28 ; 14.

HERMANN THIERSCH. — **Ependytes und Ephod** (*Geisteswissenschaftliche Forschungen*, VIII). Un vol. in-8° de XXII + 225 pages et 54 planches. Stuttgart et Berlin, W. Kohlhammer, 1936. Prix intérieur : RM 36.

Le savant archéologue n'a pas tardé à donner la suite promise de son *Artemis Ephesia* [1] ; elle consiste en un volume

(1) Voir *Syria*, 1936, p. 191.

d'une extrême importance pour les orientalistes. Tous les détails n'en sont peut-être pas également assurés ; mais la vue d'ensemble en paraît solidement établie.

Nous avons eu souvent l'occasion de mettre en garde contre l'abus, fait par la génération précédente, de l'« influence hittite », notamment en montrant que l'art syrien avait connu au IIe millénaire avant notre ère un remarquable développement [1]. Or, depuis douze ans, les découvertes faites en Syrie (surtout à Byblos et à Ras Shamra) et en Palestine (la belle découverte des ivoires de Megiddo venant compléter celle d'Arslan Tash et celle de Ninive) ont singulièrement élargi la matière. M. P. Montet a pu ainsi étendre son enquête jusqu'en Égypte [2].

M. Thiersch s'est attaqué à une forme d'idole de forme cylindrique ou légèrement tronconique, portant un vêtement de dessus très particulier où il reconnaît l'*épendytès* des Grecs, vêtement en forme de gaine et sans manches passé par-dessus le *chiton* et qui descend au moins jusqu'au genou. Ce vêtement paraît être soutenu par des sortes de bretelles. Il est divisé en bandes horizontales ou bien en compartiments décorés de motifs religieux.

Ce vêtement traditionnel de l'idole fut adopté par certains grands prêtres, ainsi le Mégabyze d'Éphèse, puis par des personnages éminents ou revêtus d'un caractère religieux [3].

[1] *Syria*, 1926, p. 336.

[2] P. Montet, *Les reliques de l'art syrien dans l'Égypte du Nouvel Empire*, Paris et Strasbourg, 1937.

[3] Dans ces conditions, on peut se demander si le trait, rapporté par Lucien, *de Dea syra*, 27, que les Galles s'habillent en femmes, n'est pas simplement une fausse appréciation du port de l'épendytès.

Une étude détaillée est présentée des trois principaux types d'idoles revêtues de l'*épendytès*, à savoir Artémis d'Éphèse, la déesse carienne d'Aphrodisias et Jupiter héliopolitain. Et M. Thiersch conclut que ce costume particulier est d'origine orientale et, à la suite de son exposé d'ensemble, on ne peut que se ranger à son avis. Comme un tel costume fait défaut en Égypte aussi bien qu'en Mésopotamie, on en conclut que son origine est syrienne.

Ces points établis, l'auteur y prend appui pour examiner la question si controversée de l'éphod. On sait combien le problème est complexe. A notre avis on peut l'alléger sensiblement en renonçant à appliquer parfois le sens d' « idole » au mot *éphod* et à n'y voir qu'un vêtement [1]. Instinctivement, M. Thiersch tourne la difficulté que les exégètes ont à tort dressée devant lui, en ne retenant finalement que le sens de vêtement et il explique l'éphod comme un épendytès. L'hypothèse est assez vraisemblable et on imagine aisément qu'on y puisse attacher le pectoral dit du jugement (*ḥoshen mishpat*) orné à l'extérieur des douze pierres précieuses et portant à l'intérieur le fameux *ourim et toummim* [2].

L'examen aussi sagace qu'érudit de M. Thiersch nous paraît éclairer nombre de questions restées jusqu'ici assez flottantes. On lui a opposé que le vêtement

[1] Voir nos *Origines cananéennes du sacrifice israélite*, p. 259 (le texte primitif de *Juges*, VIII, 27, devait porter « un éphod et des téraphim » comme *Juges*, XVII, 5 ; cf. Osée, III, 4) ; cf. p. 45, 278, 281.

[2] Voir *ibid.*, p. 45 et suiv.

qu'il définissait comme *ependytès* ne devait pas porter ce nom chez les Grecs. Ce point est secondaire; les monuments définissent un vêtement et quel que soit le nom porté par ce dernier, l'étude du savant archéologue apporte à son sujet des précisions toutes nouvelles.

R. D.

Supplementum Epigraphicum Graecum. Vol. VIII, fasc. 1. Un vol. in-8° de 64 pages. Leyde, A. W. Sijthoff, 1937.

Les n^{os} 1-353 *a* concernent la Palestine, les n^{os} 354-415 entament le supplément relatif à l'Égypte. Le soin apporté pour établir cet instrument de travail par M. Hondius et ses collaborateurs est bien connu. On aura profit à se rafraîchir la mémoire touchant certains textes importants, comme l'édit d'Auguste à propos des violations de sépultures, que conserve le Cabinet des Médailles. Rien n'assure que cette plaque de marbre provienne de Nazareth. La bibliographie de ce texte est imposante; on y joint par exception la traduction latine.

Un Juif (n° 138 *a*) porte le titre de *babylonarios* « qui calceos vel vestes Babyl. facit. » Le n° 169 est un nouvel exemplaire de la loi interdisant l'entrée du Temple aux non-Juifs sous peine de mort. On observe à ce sujet qu'il existe deux faux de ce texte, l'un à la Newman School à Jérusalem, l'autre chez les Franciscains et ce n'est pas le seul faux que renferme ce dernier couvent.

Les opinions contradictoires touchant la dédicace d'une synagogue à Jérusalem par Théodote, sont rapidement exposées. Pour la date, on la laisse indéterminée avant 70 de notre ère. Une grande incertitude règne sur l'interprétation de l'inscription des fils de Nikanor : sont-ce les portes du Temple ou les portes du tombeau qu'on attribue à ce dernier? L'inscription de l'année 5 du roi Athamas (n° 224) serait fausse d'après M. Thomsen.

On notera le grand nombre d'inscriptions en mosaïque.

R. D.

Rudolf Kautzsch. — **Kapitellstudien.** *Beiträge zu einer Geschichte des spätantiken Kapitells im Osten vom vierten bis in siebente Jahrhundert.* Un vol. in-4° de VIII et 269 pages. (*Studien zur spätantiken Kunstgeschichte* herausgegeben von Hans Lietzmann und Gerhardt Rodenwaldt, 9). Berlin et Leipzig, Walter de Gruyter, 1936.

L'objet de cet ouvrage est exposé dans une introduction fort claire. L'auteur ne s'est point proposé de nous offrir une histoire du chapiteau antique tardif en Orient; il n'a pu faire toutes les recherches et tous les voyages qu'une telle étude eût exigés : du reste, il ne pense pas que le temps soit déjà venu d'une semblable entreprise. Avec une modestie qui s'exprime dans le titre de son volumineux travail, il ne prétend apporter que des contributions à cette histoire.

Le domaine embrassé est essentiellement celui de l'Orient méditerranéen, avec son annexe adriatique, Venise exceptée. Les Balkans slaves sont laissés de côté (p. 1). Les chapiteaux sont classés régionalement dans les six premiers chapitres, qui traitent du chapiteau corinthien : 1° à Salone; 2° en Égypte; 3° à Constantinople; 4° en Grèce; 5° en Anatolie; 6° à Jérusalem. Cette ordon-

nance est abandonnée dans les huit chapitres suivants pour un classement par types : 7° l'acanthe à indentations fines ; 8° l'acanthe animée par le vent ; 9° le chapiteau à deux zones, jusqu'à Justinien ; 10° le chapiteau-imposte ionique ; 11° le chapiteau-imposte ; 12° autres variétés ; 13° suite de l'histoire du chapiteau à acanthe. A la fin du volume l'on revient à un groupement régional : quatre chapitres : 14° Amida ; 15° chapiteaux tardifs à Jérusalem ; 16° chapiteaux *renflés, en chaudron, en pommeau, à deux zones* (*Wulst Kessel Knauf und Zweizonenkapitell*) en Syrie, Asie-Mineure, Mésopotamie et Arménie ; 17° haute époque copte ; 18° « barbarisation » du chapiteau à partir du VIIe siècle ; et une annexe sur Rome. Ce plan, qualifié d'inconséquent par l'auteur lui-même (p. 2), peut, en effet, paraître critiquable. Mais le groupement par régions est assurément le plus rationnel pour l'étude du chapiteau corinthien, forme universelle. Au contraire, dès le moment où les types se diversifient, il est presque impossible de ne pas classifier selon ces types. L'on ne voit donc guère quel plan eût permis d'éviter une inconséquence qui semble inhérente au sujet.

Près de neuf cents chapiteaux sont étudiés, plus de trois cents sont reproduits dans de bonnes planches ; pour ceux qui ne le sont pas l'on est renvoyé à des publications facilement accessibles. Les chapiteaux sont numérotés dans l'ordre où ils sont discutés, et la liste complète avec renvoi au texte et aux planches, en est donnée à la fin du volume. Le texte consiste essentiellement en l'examen, unité par unité, des chapiteaux rassemblés. Point d'indications sur les dimensions, ni sur la matière, ce dont l'auteur s'excuse (p. 4) : la description, dont on ne saurait trop louer l'exactitude et la clarté, s'attache exclusivement aux formes ; elle s'accompagne souvent de comparaisons et d'une tentative de datation.

Le volume de M. Kautzsch décevra le lecteur qui s'intéresse particulièrement à la Syrie. Parmi les chapitres consacrés à l'étude du chapiteau corinthien par régions, l'on est surpris qu'il n'y en ait point un concernant ce pays. Si l'on fait abstraction des chapiteaux de la Palestine (plus d'une centaine) et de la Haute-Mésopotamie (une vingtaine, auxquels sont rattachés avec raison trois chapiteaux de Reṣafa), on constatera que la Syrie n'est représentée que par douze chapiteaux, quatre de Damas (453, 454, 690, 763 ; j'élimine 693 et 694 : voir ci-dessous) sept de la Syrie du Nord (460, Ḳalaat Seman ; 463, Alep ; 666, Alexandrette ; 657, 815, 816, Ksedjbeh ; 814, Kerratîn), un de la Syrie désertique (474, Ḳaṣr el-Heir). Il y a là une lacune, reconnue du reste par l'auteur lui-même (p. 230, *Syrien..., das wir sonst ganz beiseite lassen*). Or, on peut se demander s'il était possible de sacrifier aussi largement une région de pareille importance sans porter préjudice au résultat général de l'étude. Pour la Syrie méridionale, il est vrai, l'omission peut paraître sans grande gravité ; car, dans cette région, le décor des monuments d'époque chrétienne, lorsqu'il ne consiste pas en matériaux antiques remployés, reste le plus souvent rudimentaire, comme on peut en juger par l'abondante série d'édifices hauranais qu'a publiée H. C. Butler (*Princeton University Expedition to Syria*, II, A).

Mais il en va autrement de la Syrie du Nord, où l'admirable essor de l'architecture au v[e] et au vi[e] siècle a eu pour corollaire l'épanouissement d'un décor extrêmement original et riche. Si l'importance des monuments d'Amida est telle *qu'ils ne pouvaient simplement être laissés de côté* (p. 216), ne doit-on pas en dire autant, et à plus forte raison, des monuments de la Syrie du Nord ? Il ne s'agit pas ici de faire grief à M. Kautzsch de n'avoir pas mentionné tous les chapiteaux publiés. Son ouvrage n'a pas le caractère d'un *Corpus ;* il n'a pour but que d'offrir l'essentiel. (*Ich werde nicht jedes Kapitell das irgendwo einmal genannt wird, erfasst haben; doch hoffe ich das Wichtigste aufgenommen zu haben*, p. 1). Mais l'on devra reconnaître, je crois, que, pour la Syrie, ce but n'est pas atteint. Trop de chapiteaux intéressants sont passés sous silence : ceux de l'église de Saint-Phocas à Bâṣûfân (*Princeton University Expedition*, II B, p. 286, ill. 304 et 306) [1], datés de 491-2, — ceux d'une église de Bâḳirhâ (acanthes à indentations fines ; *ibid.*, p. 198, ill. 204), datée de 546, et de Dâr Kîtâ (*ibid.*, p. 187, ill. 194), probablement de la deuxième moitié du sixième siècle, — ceux de l'église des saints Paul et Moïse dans même localité (*ibid.*, p. 181, ill. 188), datés de 418, etc... Ce dernier monument appartient à un groupe de cinq églises construites par le même architecte, dans des limites de temps bien définies. Le lien particulièrement étroit qui existe entre ces édifices a été mis en lumière par Butler (*ibid.*, p. 222-223). Il eût valu la peine d'examiner les chapiteaux de ces églises en fonction de ce lien. M. Kautzsch n'y a pas songé. Ce n'est point qu'il ignore complètement ces chapiteaux : il inclut dans sa liste, et décrit (p. 230) ceux de Ksedjbeh, puis ajoute : *ähnliche auch sonst in Syrien* (sans référence), ce qui doit être une allusion aux chapiteaux de Brâd (*Princeton University Expedition*, II, B, p. 307, ill. 338) et de Bâbisḳâ (datés des environs de 400 ; *ibid.*, p. 166, ill. 177). Ailleurs, il mentionne incidemment (p. 141, n° 1), à propos d'un chapiteau à guirlandes de Djérach, le chapiteau à guirlandes de Ḳaṣr el-Benât. Mais il y a loin de semblables mentions ou allusions à une étude véritable, dont l'auteur lui-même a donné pourtant, dans d'autres parties de son livre, de si bons exemples ; et nous en avons assez dit pour montrer que les chapiteaux syriens, lorsqu'ils sont considérés, ne le sont guère que détachés du contexte archéologique, et, à vrai dire, comme au hasard.

Sur Antioche, pôle perdu pour nous [1] de l'art chrétien de Syrie, M. Kautzsch n'a qu'une phrase (p. 1), pour constater cette perte. Après quoi, il n'est plus question de cette ville, dont le nom ne figure pas à l'index. Mais, traitant des acanthes animées par le vent de Kalaat Semaan (p. 151), l'auteur indique que

[1] Un chapiteau de colonne et un chapiteau de pilastre. Ne tenir compte, dans le dessin de Butler, que du second. Comme veut bien me l'assurer M. Tchalenko, architecte du Service des Antiquités, que je remercie vivement ici de cette information, c'est par une erreur que le dessinateur a figuré les acanthes du premier comme animées par le vent.

[1] Voir cependant dans Elderkin, *Antioch-on-the-Orontes*, I, p. 112-113, quelques chapiteaux de Daphné, que nous ont rendus les fouilles de 1932.

cette forme a dû revenir à la mode, après le milieu du cinquième siècle, en quelque centre de Syrie (*in irgend einem Zentrum Syriens*). Et, p. 223, il examine le problème de savoir sous l'influence de quel *centre* s'est épanoui l'art d'Amida. De l'existence de ce centre, il ne doute pas (*es muss im vorderen Orient ein weiteres Zentrum gegeben haben*; et p. 224, *jenes Zentrum, das die Kunst von Amida ermöglichte*). Eût-il excédé les limites de la prudence en indiquant que ce centre a de très grandes chances de n'être autre qu'Antioche ?

Je terminerai par quelques observations de détails.

J'hésite à adopter la date proposée (p. 224) pour les deux chapiteaux de l'arc découvert sous l'hospice russe de Jérusalem (VI^e siècle), et suivrais plutôt M. Watzinger (*Denkmäler Palästinas*, II, p. 83) qui les rapporte au III^e siècle.

Je ne m'explique pas pourquoi M. Kautzsch reproduit (pl. 44) et inclut dans sa liste (n° 734) le chapiteau à feuilles lisses du *Tombeau des rois*, à Jérusalem, qui date sûrement du début du Haut-Empire (Watzinger, *Denkmäler Palästinas*, p. 65, avec bibliographie). Mais je suis entièrement de son avis sur la feuille lisse (p. 22) ; elle n'est d'abord qu'une acanthe inachevée, plus tard elle devient une forme en soi. On voudrait savoir quand s'est faite cette transformation : quels sont les plus anciens exemples de feuilles lisses certainement non destinées à être terminées en acanthes ? Dans le chapiteau « nabatéen », variété particulière de chapiteau corinthien alexandrin, l'épannelage est devenu forme finale dès le premier siècle (*Syria*, XIV, p. 289, n. 10). Mais ce problème reste à étudier pour le chapiteau corinthien, en général.

Les deux chapiteaux du Musée de Damas (693 et 694, pl. 42) où l'auteur reconnaît une influence iranienne (p. 205) ont été achetés comme provenant de Raqqa par le conservateur du Musée, auquel j'exprime ici ma gratitude de ce renseignement. Ainsi, ces chapiteaux, ne doivent pas être antérieurs au IX^e siècle, et l'influence iranienne s'explique tout naturellement.

L'auteur mentionne (p. 152, n. 1) un chapiteau de pilastre de Kaṣr el-Heir, et reproduit l'opinion de M. Gabriel selon laquelle ce chapiteau est de la même époque qu'un chapiteau de colonne du même site, soit du V^e ou du VI^e siècle. Une date aussi basse me paraît tout à fait impossible. Ce chapiteau [1] ne peut dater que de l'époque romaine. Je pense avoir montré, par des comparaisons avec des monuments de Palmyre (*Syria*, XIV, p. 306, et pl. XXXIV, 2), qu'il est du I^er siècle.

L'information de M. Kautzsch présente parfois des lacunes plus graves. Il ignore l'ouvrage fondamental de M. Creswell sur l'architecture omeyyade (*Early Muslim Architecture*, I, Oxford, 1932). Cela est particulièrement regrettable lorsqu'il aborde le problème de Mshatta (p. 204) ; car l'archéologue anglais s'est non seulement livré à une discussion exhaustive des thèses en présence, mais a contribué à la solution de la question par des observations nouvelles, en particulier par la découverte d'une niche, qu'il regarde (p. 405), avec raison, selon moi, comme

[1] De dimensions considérables : 91 cm. à la base, Seyrig, *Syria*, XV, p. 31.

un *mihrab* contemporain de l'édification du palais.

Beyrouth, mars 1938,

DANIEL SCHLUMBERGER.

GABRIEL MILLET et D. TALBOT RICE. — **Byzantine painting at Trebizond.** Un vol. in-4° de 182 pages et 57 planches. Londres, George Allen et Unwin, 1936.

Après avoir été, au moyen âge, la capitale d'un empire, l' « empire de Trébizonde », nominalement rattaché à Constantinople, cette ville devint après 1461 le chef-lieu d'un pachalik et le point le plus commode pour gagner la Perse.

En 1893, M. Gabriel Millet y fut attiré par les églises byzantines qui subsistaient avec une minorité grecque alors florissante. Le *Bulletin de correspondance hellénique* de 1895 a publié la description et le plan des églises relevées par le jeune archéologue, membre de l'École française d'Athènes.

Plus récemment, en 1929, M. Talbot Rice se rendit à Trébizonde pour le même objet. Mais les circonstances étaient moins favorables : l'échange des populations chrétiennes et musulmanes avait été effectué et la transformation des anciennes églises en mosquées a déjà entraîné la disparition de nombreuses fresques. Aussi a-t-on pensé qu'il convenait de réunir dans une même publication les relevés de M. Gabriel Millet et ceux de M. Talbot Rice. Les historiens de l'art byzantin y trouveront leur profit.

D'ailleurs, M. Gabriel Millet a repris la rédaction de ses anciennes notes. En particulier, il a voulu utiliser une découverte de M. Rice qui a reconnu que la principale église pour son décor peint, la Théosképastos, conserve au moins deux couches de peintures. M. Rice pense que la plus ancienne couche, dégagée en quelques endroits, daterait du XVI^e siècle, ce qui ferait descendre la couche supérieure au XVII^e ou même au XVIII^e siècle. M. G. Millet est d'un autre avis. Il estime que la couche la plus récente par « le dessin antique des têtes, le large traitement de quelques draperies » semble pénétré par l'esprit de la Renaissance et il propose de l'attribuer à Alexis III, vers 1376.

R. D.

IVAN STCHOUKINE. — **La Peinture iranienne sous les derniers 'abbâsides et les Il-Khâns.** Un vol. in-4° de 188 pages et 46 planches. Bruges, Imprimerie Sainte-Catherine, 1936.

Depuis cinquante ans l'attention des historiens et des critiques d'art a été vivement attirée par la belle floraison d'art dont l'Iran musulman a été le centre, mais qui a largement débordé ses frontières. En particulier, la question d'origine a fait l'objet d'hypothèses nombreuses, les uns cherchant le point de départ dans l'héritage de l'antiquité classique, les autres se tournant vers l'art extrême-oriental.

Comme il arrive toujours pour les grandes écoles d'art, la question des origines est fort complexe. Pour M. Stchoukine, dont on connaît les consciencieuses études et le sens artistique très affiné, il faut rechercher les origines de la peinture iranienne musulmane, moins dans les apports étrangers, grecs ou chinois, que « dans la tradition

autochtone pré-islamique, dont l'art de l'Iran islamisé est l'héritier direct. »

Les premiers auteurs qui ont traité de ces questions ne connaissaient que les arts picturaux d'Occident ou d'Extrême-Orient. Ils ignoraient que l'art de la peinture avait des titres beaucoup plus anciens à revendiquer en Mésopotamie et en Iran. Pour appuyer sa thèse M. Stchoukine n'a pu utiliser la découverte des fresques de Mari que M. Parrot a décrites ici même. Non plus les belles trouvailles de M. Daniel Schlumberger à Qaṣr el-Ḥeir el-gharbi qui montrent à quel point les traditions sassanides se maintiennent après la conquête arabe. La fidélité aux traditions nationales s'affirme quand l'Iran recouvre son indépendance politique et que, du IXe au XIe siècle, le pays se couvre de dynasties locales qui ne reconnaissent que nominalement le pouvoir des califes.

Même l'Iraq reviendra à la civilisation sassanide avec les Abbassides, et cela se comprend si l'on observe que tous les hauts postes de l'État sont occupés par des Iraniens.

Cependant, le savant historien de l'art reconnaît qu'il y a lieu de s'attacher à l'étude des détails pour arriver à déterminer les relations des diverses écoles entre elles. Le présent ouvrage s'y efforce pour une période particulièrement importante. En effet, « les écoles du XIIIe et du XIVe siècles, dans l'état actuel de nos connaissances, représentent l'unique point de départ permettant de suivre sans interruption l'évolution de la peinture iranienne, dont l'histoire précédente, faute de documentation, nous demeure peu connue. L'école 'abbâside qui remplit de ses œuvres le XIIIe et une partie du XIVe siècle, assiste à la naissance puis au développement de l'école mongole. Les deux arts s'influencent et s'entre-pénètrent, pour se fondre dans le même courant timuride. » Pour comprendre la floraison picturale du XVe et du XVIe siècles, il faut donc remonter à ses origines abbassides ; c'est à quoi s'applique le volume que nous annonçons et qui confronte ingénieusement l'école abbasside d'essence iranienne à la jeune école mongole où l'influence chinoise s'avère capitale.

Toutefois, en faisant de la première école de Baghdad une école iranienne, M. Stchoukine ne force-t-il pas la note et ne tombe-t-il pas dans une pétition de principe ? Précisément, la récente exposition de la Bibliothèque nationale a permis de prendre un contact direct avec l'œuvre de Yaḥya ibn Maḥmoud al-Wasiti concentrée dans le manuscrit Schefer des *Maqamāt* d'al-Ḥariri (voir p. 71 et suiv. la description de ces principales peintures). C'est un beau succès pour ce curieux peintre d'être ainsi annexé à l'Iran, qu'il n'a peut-être jamais connu ; mais puisque sa personnalité et ses qualités d'observation des scènes populaires l'ont fait adopter comme tête de série, on ne doit pas méconnaître qu'il se rattache nettement à la tradition syro-byzantine dont les premiers exemples apparaissent dans les scènes populaires de la mosaïque de Yakto, près Antioche, et dans les mosaïques récemment découvertes par M. Baxter à Stamboul.

L'important ouvrage de M. Stchoukine, comme la belle exposition de la Bibliothèque nationale, ont démontré que l'École de Baghdad est à l'origine de l'art de la miniature musulmane, mais que

cette dernière se rattache directement à l'Iran, est une question qui demande à être traitée plus largement, car le goût de la peinture s'affirme à Mari dès le début du IIe millénaire avant notre ère pour se perpétuer dans le vigoureux art assyrien et dans celui de toute la Syrie (Sidon, Antioche, Doura-Europos). A différentes reprises l'Iran adoptera cet art en le transformant, sous les Achéménides d'abord, sous les Sassanides ensuite, puis avec les miniaturistes sortis de l'École de Baghdad dont le caractère nous paraît avoir été exactement défini par notre excellent collaborateur, M. A. Sakisian [1] en rendant compte de l'exposition iranienne : « Par leur langue qui est l'arabe, les types de leurs personnages qui sont sémitiques, leur sujet qui exclut l'épopée iranienne de Firdousi comme les poèmes lyriques de Nizami, les manuscrits du groupe de Hariri et de Bidpay appartiennent au monde arabe. Leur art, tourné vers l'Occident, se rattache aux écoles chrétiennes d'Orient. » R. D.

Gaston Wiet. — **L'Égypte arabe, de la conquête arabe à la conquête ottomane** (642-1517 de l'ère chrétienne) (G. Hanotaux, *Histoire de la Nation égyptienne*, t. IV). Un vol. in-4° illustré de 646 pages. Paris, Plon, 1937.

Après l'Égypte pharaonique d'Alexandre Moret, l'Égypte ptolémaïque, chrétienne et romaine de Jouguet, Ch. Diehl et Chapot, voici l'Égypte arabe qui se présente en un livre digne des précédents. M. G. Wiet y apporte un judicieux esprit critique, rendu fort utile par la valeur inégale des sources. Ainsi, il ne peut admettre que la conquête de l'Égypte par l'armée arabe d'Amr ibn el-As se soit produite sans l'avis du calife Omar, puisque celui-ci par deux fois envoya des renforts. De même, on montre que les Arabes n'ont pu brûler la bibliothèque d'Alexandrie puisqu'elle avait été détruite avant leur arrivée, et que, d'ailleurs, aucun écrivain contemporain ne relate un tel événement. Les papyrus ont apporté des données précises sur la conquête de l'Égypte par les Arabes et montré qu'elle se fit avec plus de méthode qu'on ne le pensait. La conquête fut, d'ailleurs, grandement facilitée par la haine que les Byzantins avaient soulevée dans la population et qui amena l'entente des Coptes et des Arabes. Les Égyptiens pensaient, tout d'abord, qu'il ne s'agissait que d'un raid et que les Arabes ne tarderaient pas à rentrer chez eux. Bien au contraire, la conquête arabe de l'Égypte « procure à l'empire naissant des ressources considérables et surtout une base terrestre et navale pour son expansion future. » Plusieurs siècles après, les auteurs monophysites célèbrent la venue des « fils d'Ismaël » qui les délivra de la main des Grecs.

L'auteur expose avec clarté les vicissitudes de l'histoire de l'Égypte sous les Arabes. Quelques chefs dominent leur époque et ramènent la prospérité dans le pays. Ce fut notamment, au IXe siècle, Ibn Touloun qui étendit sa domination sur la Syrie. « La conquête de la Syrie, on l'a fort bien dit, rapporte M. Wiet sans donner sa référence, était dans la tradition égyptienne. » Certes, mais l'inverse fut vrai aussi, et cela depuis la plus haute antiquité, sous la VIIIe dynas-

[1] *Journal des Débats*, 2 juillet 1938.

tie, sous les Hyksos, et jusqu'à l'époque arabe où l'Égypte n'est qu'une riche province du calife de Damas, puis de celui de Baghdad. Même quand l'Égypte musulmane déborde en Syrie, c'est sous des chefs, Ibn Touloun, Saladin, etc., que l'Asie lui a envoyés, ce qu'illustre l'origine du titre de « sultan ». C'est dire que cet ouvrage est amené à traiter fréquemment de la Syrie.

Une abondante illustration, fort bien choisie, passe en revue non seulement les monuments les plus typiques de l'époque, mais aussi les objets mobiliers et tout le répertoire décoratif sur bois, pierre, métal, céramique, verre et surtout ces admirables fragments de tissus que l'auteur connaît si bien.

R. D.

Répertoire chronologique d'épigraphie arabe (par de nombreux collaborateurs), sous la direction de MM. Ét. Combe, J. Sauvaget et G. Wiet, t. VIII et t. IX. In-4° de 296 et 272 pages. Le Caire, Imprimerie de l'Institut français d'archéol. orient., 1937.

Cette très utile publication poursuit sa route sans faiblir. Les textes réunis dans ces deux volumes vont de l'année 486 de l'hégire à l'année 601. On y relèvera nombre de textes sur des fragments de tissu de lin, notamment sur le voile de Sainte-Anne d'Apt (n° 2864, sous l'année 490) où il est spécifié : « fait dans l'atelier privé de tissage à Damiette », ou le non moins célèbre pseudo-linceul du Christ de l'Abbaye de Cadouin (n° 2882, sous l'année 495). Des tissus de soie comme le manteau fabriqué dans la capitale de la Sicile en 1133-1134 (n° 3058) portent aussi des inscriptions. Parmi les objets en métal gravés de caractères, les plus curieux sont ces coupes magiques qui combattent tous les poisons, les piqûres de serpent et de scorpion, la fièvre, les douleurs de l'enfantement, les chiens enragés, les coliques, la migraine, la dysenterie, le mauvais œil, la paralysie de la bouche, et jusqu'à la turbulence des enfants. Tout se combat sauf, cependant, dit un texte « la maladie de la mort [1] (n°s 3105, 3385 et suiv.).

Ces coupes servaient surtout semble-t-il à l'aspersion, aspersion du malade comme au bain (et c'est pourquoi il est dit que le malade se baignera avec la coupe magique) [2], aspersion de la maison du patient pour en chasser les mauvais esprits qui l'assaillent. Mais on pouvait aussi faire absorber des médicaments versés dans la coupe magique et c'est à quoi répond (n° 3385) l'indication « qu'on y réunit des spécifiques éprouvés ». Souvent, il suffit de placer la coupe près de la tête de l'intéressé. L'efficacité de tous ces soins est assurée parce que l'on a gravé ces formules « à l'apogée de l'astre et d'après l'horoscope des tables astrales. » Plusieurs sont particulièrement adaptées à une personne déterminée. Enfin, il y a lieu de remarquer que ces procédés magiques ont été incorporés au rituel orthodoxe, comme il est dit au n° 3385 : « C'est sur quoi se sont mis d'accord les imams de la religion et les califes orthodoxes, pour rendre service

[1] Car, comme l'observe le n° 3391 : « Dieu ne retarde jamais une vie lorsque vient son délai. »

[2] Nous ne traduirions pas : « celui qui... s'y baignera » ; mais « se baignera en se servant (*min-ha*) de la coupe magique » (n° 3386).

aux musulmans. Cela fut en terre de la Mecque, en l'année 580 (1184), pour la totalité des maladies et des accidents. » Si bien que cette magie devenue officielle sert à combattre la magie proprement dite, notamment l'envoûtement et cela témoigne à quel point sévissaient les pratiques occultes.

R. D.

PÉRIODIQUES ET DIVERS

Bulletin du Musée de Beyrouth, I. — L'actif et distingué conservateur du Musée de Beyrouth, l'émir Maurice Chéhab, a entrepris la publication d'un *Bulletin du Musée de Beyrouth* dont a paru le premier fascicule annuel (Paris, Adrien Maisonneuve, décembre 1937). En souhaitant la bienvenue à ce nouveau périodique, nous féliciterons son directeur des articles de choix qu'il y a réunis.

Après quelques pages sur le nouveau musée de Beyrouth, l'émir M. CHÉHAB publie *Un trésor d'orfèvrerie syro-égyptien*. Il en a reconnu l'homogénéité, le style, l'origine, et, grâce à une habile négociation, il est parvenu à récupérer ce rare ensemble pour les collections de son musée. C'est un rare succès dans la vie d'un conservateur.

La date du trésor est fournie par le pectoral en or massif au nom d'Amenemhat III [1] et l'on peut tenir que ce lot constitue partiellement le présent funèbre du pharaon au roi de Byblos, prédécesseur d'Abishemou disparu avant 1800 et à qui succéda son fils Ypshemouabi qui mourut sous Amenemhat IV. Il se peut que le tombeau du roi inconnu ait été découvert vers 1925, par les fouilleurs clandestins, hors de l'acropole de Byblos. Dans ce cas, la coutume d'inhumer les rois de Byblos dans l'enceinte de l'acropole daterait de Ypshemouabi.

Parmi les anneaux, bracelets, coquille ou scarabée, boucles d'oreilles en or, bague avec scarabée en améthyste semblable à celle de l'hypogée I de Byblos, nous signalerons un cylindre de lapis-lazuli monté sur un anneau en or comme étant un produit de la Syrie du nord (jadis on eut dit hittite). Le décor en tresse sépare l'un de l'autre trois groupes : deux lièvres, deux sphinx couchés et deux griffons couchés. Il est donc, ce qui est important, à dater du milieu du XIXe siècle. Même date pour les belles épingles en or à tête globulaire avec anneau, à moins de la moitié à partir de la tête. Une des têtes est en stéatite ; une autre en améthyste lisse.

A signaler une lampe en bronze locale, un vase à kohol en hématite, des vases balsamaires en stéatite, divers vases en or et en albâtre de provenances diverses et quatre sabots de bovidés en or ayant vraisemblablement décoré les pieds d'un meuble. Tout cela est d'une grande richesse.

M. H. V. VALLOIS a fourni une *Note sur les ossements humains de la nécropole énéolithique de Byblos* avec de curieuses considérations sur la déformation orbiculaire caractéristique de la région syrienne, coutume que la reine Nefertiti aurait importée temporairement en Egypte.

Les fouilles que le Dr Contenau avait poursuivies à Kafr Djarra, près de Sidon [1],

[1] MORET, *Comptes rendus Acad. des Inscript.*, 1932, p. 184.

[1] *Syria*, I (1920), p. 125-131 et V (1924), p. 124 et suiv.

ont été reprises par M. P. E. Guigues qui donne ici le commencement de ses investigations sous le titre : *Lebé'a, Kafer-Ġarra, Qrayé, Nécropoles de la région sidonienne*. Il y aura lieu de revenir à loisir sur cet important matériel quand la publication en sera terminée.

Sous le titre de *Heliopolitana*, M. Henri Seyrig publie et commente nombre de monuments inédits. D'abord des inscriptions : mention du dieu (anonyme) de Conna, du village de Gerda-le-haut dont le site est inconnu, puis provenant de la colline de Sheikh Abdallah, une dédicace *Mercurio domino*. Un avant-bras muni de douze bracelets est reconnu comme ayant appartenu à une statue de Jupiter héliopolitain à peu près grandeur naturelle. La série des petits autels portant des divinités sur trois ou quatre de leurs faces s'enrichit de deux unités, le premier de Ba'albeck, le second avec inscription grecque provenant de Bted'el sur la route de Ba'albeck à Aphaca. Un graffite daté du 2 août 60 mentionne les *Katochoi*.

Le fascicule se termine par une chronique des dernières découvertes faites à Byblos par M. Dunand.

R. D.

— Dans l'*American Journal of Semitic Languages and Literatures*, vol. LV, janv. 1938, p. 66-85, M. I. J. Gelb publie des notes géographiques, généralement d'après des textes de la IIIe dynastie d'Ur, sous le titre : *Studies in the topography of Western Asia*. Il propose d'identifier Abarnium avec Abarné (act. Çermük) entre Malatya et Amida.

Abiḫ, est un nom de montagne divinisée qui entre dans la composition des noms propres théophores, comme Abiḫ-il, rendu célèbre par la statuette trouvée à Mari. — La montagne Bašar, variantes Bašalla et Biešri, est le moderne Djebel Bišri entre Palmyre et l'Euphrate. M. Gelb accepte la conclusion de Landsberger sur la distinction à établir entre Du-du-li et Tutul, ce dernier étant la moderne Hit sur l'Euphrate. — Ḫaḫḫum, var. Ḫaḫḫaš, doit être placé non en Mésopotamie, mais près de Rhosus. — L'identification de cette dernière avec Uršu « dans la montagne d'Ibla » est depuis longtemps acquise. — Mari est l'objet d'une intéressante notice. — Mukiš se retrouve dans le même toponyme moderne au sud d'Alep.

Les relevés des noms propres de personnes provenant de ces diverses localités conduisent M. Gelb à cette conclusion que si Mari est presque exclusivement peuplée de Sémites au temps de la IIIe dynastie d'Ur (les tablettes de Mari vont apporter une documentation infiniment plus riche), par contre la Syrie du nord autour d'Alep (Ibla, Uršu et Mukiš) est peuplée de non-Sémites qui ne sont pas des Khurrites.

R. D.

— M. Joh. Friedrich qui avait donné, en 1933, une étude d'ensemble sur Ras Shamra (*Der Alte Orient*, 33, 1/2) fixe dans *Ex Oriente Lux*, 1937-38, p. 340-348, pl. XXXIII et XXXIV, les traits caractéristiques des découvertes de M. Claude Schaeffer sur le site d'Ugarit et le résultat des déchiffrements de M. Ch. Virolleaud. Les remarques personnelles du savant orientaliste assurent à ce bref exposé une valeur particulière.

— Un point fort important, *Die Stel-*

lung Ras Shamra-Ugarits zur kretischen und mykenischen Kultur est traité avec autorité par M. Claude F. A. Schaeffer dans le *Jahrbuch des deutschen archaeolog. Instituts*, 1937, p. 139-165. Il montre qu'on s'est trop hâté d'englober l'Ugarit de la seconde moitié du XIV[e] siècle et du XIII[e] siècle dans le domaine hittite. Par contre, l'influence égéenne ressort non seulement de la découverte de quelques tessons de Kamarès, mais surtout de la construction des grandes tombes qui trouvent un répondant exact, et là seulement jusqu'ici, à Isopata en Crète. Politiquement, Ugarit, en ce temps-là, prenait appui sur l'Égypte, comme d'ailleurs l'ensemble du monde phénicien dont elle était le prolongement vers le nord.

— M. W. F. Albright reprend la question de date du papyrus Nash contenant le Décalogue (*Exode*, XX, 2-17 ou *Deut.*, V, 6-21) et le Shema (*Deut.*, VI, 4-5) : *A Biblical fragment from the Maccabaean age : the Nash papyrus*. On admettait généralement, à la suite du professeur Stanley A. Cook, de l'Université de Cambridge, qui l'avait publié [1], que ce texte datait du premier siècle de notre ère ou peu après. M. Albright passe en revue toutes les écritures araméennes quelques siècles avant et quelques siècles après J.-C., dont les témoins se sont multipliés depuis trente ans.

Relevons, chemin faisant, que le savant orientaliste date les textes gravés sur les ossuaires juifs du I[er] siècle av. J.-C. et des soixante-dix ans après. Il lit Ṣaran (hébreu *Ṣrh*) le nom iranien de la reine Hélène d'Adiabène, gravé sur son sarcophage (au Louvre). Il tient pour authentique la liste de travailleurs sur un couvercle d'ossuaire, actuellement au Louvre [1], et pour l'œuvre d'un faussaire le texte similaire de Jérusalem, dit texte Orfali. C'est ce que nous avions avancé [2] en réponse aux suspicions formulées par la *Revue Biblique* qui avait publié le texte Orfali. On y avait annoncé une enquête qui devait dévoiler la falsification du texte du Louvre : nous en attendons les résultats depuis quinze ans. De notre côté, ayant eu la responsabilité de l'acquisition du Louvre, nous nous sommes enquis et nous avons toutes raisons de croire, maintenant, que le texte resté à Jérusalem a été fabriqué à l'imitation de celui du Louvre pour lui être substitué et éviter qu'on ne s'aperçoive de sa disparition. Le fraudeur présumé, qui n'est pas juif, comme le suppose M. Albright, et qui ne demeure plus dans la Ville sainte, a bien réussi son coup puisque, à Jérusalem, on reste persuadé d'avoir conservé l'original.

A propos des inscriptions bilingues de Gézer (p. 162), servant de limite, il y a lieu d'admettre avec M. P. Perdrizet (*Revue Bibl.*, 1900, p. 435) qu'il s'agit de marquer la limite de la ville d'avec la propriété d'un certain Alkios (devant le génitif sous-entendre : *horos*).

Cette intéressante et savante revue épigraphique aboutit à la conclusion que le papyrus Nash date vraisemblablement

(1) *Proceedings of the Soc. of Biblical Archaeol.*, XXV (1903), p. 34-56. La *Revue Biblique*, 1904, p. 242-250, a reproduit le document.

(1) *Syria*, 1923, p. 241-249.

(2) *Ibid.*, 1924, p. 388-389. M. Albright, *l. c.*, p. 161, note 46, a eu l'avantage d'examiner les deux pièces, et il déclare : « my view is categorical. »

de la première moitié du second siècle avant notre ère.

R. D.

— M. Robert J. Braidwood a donné un très utile inventaire des anciennes installations dans la plaine d'Antioche, sous le titre de *Mounds in the plain of Antioch, an archeological survey* (Univers. of Chicago, Or. Inst. Publ., XLVIII, in-4° de 67 pages avec fig. et 26 cartes). Grâce à la classification céramique on a pu établir les périodes d'occupation des divers sites et en déterminer la civilisation. Nous n'y insistons pas car notre excellent collaborateur, M. Claude Schaeffer, utilisera ces matériaux dans un prochain article.

— Dans la préface qu'il a écrite pour son curieux ouvrage autant qu'érudit, *l'Égypte des Astrologues* (Un vol. in-8° de 254 pages, Bruxelles, Fondation égyptologique Reine-Élisabeth, 1937), M. Franz Cumont déclare que « l'astrologie des anciens ne compte plus guère d'adeptes en dehors d'un cercle très restreint d'érudits ». Ce n'est plus exact, car depuis peu elle a retrouvé une vogue nouvelle qui ne se préoccupe pas du jugement de Letronne sur cette discipline abstruse, « une des faiblesses qui ont le plus déshonoré l'esprit humain ».

Le point sur lequel a porté la recherche de M. Franz Cumont est très particulier et ingénieux ; il a relevé dans ces textes tous les renseignements qui s'y sont glissés sur la société égyptienne, spécialement sur l'état social et moral de l'Égypte hellénistique. Les notes ajoutent à l'intérêt de l'ouvrage, qui embrasse le gouvernement et la société comme la religion et la morale.

— *Byzantion*, XI (1936), p. 101-152, nous apporte une étude de M. H. Stern sur *les Représentations des Conciles dans l'Église de la Nativité à Bethléem*, où il attribue la construction des nefs de cette église à l'époque de Constantin et celle des trois absides à Justinien. Quant aux mosaïques, celles à figures sont « des travaux de pur style byzantin du XII^e siècle » qui furent terminés vers 1169. « Le programme et le style sont byzantins, seules les inscriptions latines témoignent de la participation des Latins. » Contrairement à l'opinion dominante, M. Stern estime que les représentations des conciles provinciaux, qui décorent les murs de la nef principale entre les mosaïques à figures, ne sont pas de l'époque des Croisades. Il s'appuie sur la démonstration faite par Mlle Marguerite Van Berchem, d'après laquelle les mosaïques de la Qoubbet eṣ-Ṣakhra (dite Mosquée d'Omar) à Jérusalem, celles du moins qui ont des analogies avec les conciles de Bethléem, datent de la fin du VII^e siècle d'après l'inscription de 691. Les mosaïques de la mosquée el-Aqṣa n'ont pu être exécutées après 1036, et M. Stern les remonte au temps des Omeyyades. Les conciles œcuméniques sont plus récents.

Sous les Omeyyades, au temps du calife Omar II, d'après M. Crowfoot, il y eut une interdiction générale des figures dans les lieux de culte, y compris les églises. Cette règle devait d'autant plus s'appliquer à l'église de la Nativité que, comme le remarque M. Stern, les Musulmans y avaient installé un lieu de prière. A Bethléem, la représentation des conciles aurait remplacé les sujets traditionnels de l'iconographie chrétienne pour se conformer à l'interdiction musulmane.

Orientalistische Literaturzeitung, février 1938. — Comptes rendus : André Grabar, *l'Empereur dans l'art byzantin* (c. r. élogieux de G. Stuhlfauth). R. Campbell Thompson, *A Dictionary of Assyrian Chemistry and Geology* (W. Frhr. von Soden). Kurt Galling, *Syrien in der Politik der Achaemeniden bis zum Aufstand des Megabyzos 448 v. Chr.* (H. H. Schaeder). Oscar Löfgren, *Studien zu den arabischen Danielübersetzungen* (H. Gotthard).

Idem, mars 1938. — Hubert Grimme, *Hebr. Toṭaphot und Ṭet, zwei Lehnwörter aus dem Aegyptischen*. Comptes rendus : Gustav Mensching, *Das Heilige Wort* (J. Witte). C. Leonard Woolley, *Ur of the Chaldees* (E. Heinrich fait des réserves sur la haute datation des tombeaux royaux, sur la démonstration de l'historicité du déluge biblique, sur le changement de civilisation qui en serait résulté). Henri Frankfort, *Progress of the Work of the Oriental Institute in Iraq*, 1934-35. 5e rapport préliminaire (A. Moortgat : travaux à Khorsabad (peintures), à Ishtshali (quelques kilomètres au sud de Khafadji, temple de l'époque d'Hammourabi. Le territoire est dans le domaine du roi d'Ashnunnak (Tell Asmar), mais le temple est dédié à une déesse « Inanna (Ishtar) de Kiti ». Tell Asmar et Khafadji sont l'objet des fouilles les plus importantes.) *Palaestinajahrbuch*, 32e année, 1936 (J. Herrmann signale notamment l'article de A. Alt, *Neues aus der Pharaonenzeit Palaestinas*, où est utilisée l'inscription de Napata, la tablette d'el-Amarna récemment entrée au musée du Cinquantenaire. Kurt Galling a achevé le relevé des antiques tombes rupestres de Jérusalem commencé par Dalman.) Ibrahim Aouad, *le Droit privé des Maronites au temps des émirs Chihab* (1697-1841) (H. A. Fischer). Ettore Rossi, *La Cronaca Arabe Tripolitana di Ibn Galbun* (R. Paret : la chronique s'étend de l'invasion arabe (643) jusqu'en l'an 1732). Heinrich Lüders, *Textilien im alten Turkistan* (P. Pelliot discute dans le détail les conclusions de l'auteur sur une série de noms de textiles qui figurent dans certains textes recueillis par Sir A. Stein au Turkestan chinois).

Idem, avril 1938. — H. G. Christensen, *Zur Etymologie des Wortes Papier* (*pꜣ prʿꜣ*, la (plante) de (la maison du) pharaon). Comptes rendus : Ed. Meyer, *Geschichte des Altertums*, III, 1937 (M. Pieper). Dr. F. Brunet, *Œuvres médicales d'Alexandre de Tralles*, III (Max Meyerhof). Anton Jirku, *Die aegyptischen Listen palaestinensicher und syrischer Ortsnamen* (E. Otto signale quelques difficultés de transcription). Charles Virolleaud, *la Légende phénicienne de Danel* et *la Légende de Kéret, roi des Sidoniens* (Joh. Friedrich discute l'identité de *Niqmeaš* avec *Nqmd*). *Enzyclopädie des Islam* (J. Schacht).

— Sous la direction du Prof. Dr. Stanislaw Schayer et avec le concours, comme secrétaire de la rédaction, du Docent Dr. Stefan Przeworski, a paru le premier volume (Varsovie, 1937) du Bulletin polonais d'Études orientales : *Polski Biuletyn Orientalistyczny* (The Polish Bulletin of Oriental Studies), qui devient l'organe de l'Institut Oriental de l'Université J. Pilsudski.

Ce premier volume réunit une brillante

collaboration. Signalons comme se rattachant au proche Orient : J. Friedrich, *Zum angeblichen Fortleben der urartäischen Sprachen;* T. Kowalski, *Türkische Sprachproben aus Mittelanatolien;* A. Hertz, *la Provenance de la roue* (d'après la publication de R. Forrer sur *les chars cultuels*); St. Przeworski, *Zwei neue Studien zur Altorientalischen Technik.* Suivent de nombreux comptes rendus qui recouvrent tout le domaine de l'orientalisme.

R. D.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

Mari et Chagar Bazar. — Les tablettes de Mari en nous rendant l'histoire de toute une période, élargissent aussi du même coup tout notre horizon géographique. L'étude de M. Dossin (*Syria*, 1938, p. 105-126) offre dès à présent une base de départ, solide et précieuse, pour des recherches comparatives. L'exploration menée si activement par M. Mallowan dans la région du Haut-Habur, y ajoute encore tout particulièrement, puisque si les textes nous montrent les rois de Mari très préoccupés d'asseoir leur influence au nord de leur territoire, la fouille atteste entre Mari et les sites fouillés par Mallowan, Chagar Bazar et tell Brak, pour n'en citer que deux, des similitudes qui ne laissent pas d'être impressionnantes.

J'ai écrit autrefois avec H. Frankfort un article où nous avions mis en parallèle des objets sortis de nos chantiers, objets absolument interchangeables (*RA*, XXXI, 1934, p. 185-187). En lisant le rapport si lumineux de Mallowan sur sa 2ᵉ campagne (*Iraq*, IV, 1937, p. 91-154) et un plus récent exposé sur ses recherches du printemps 1937 (*The Illust. London News*, 15 janvier 1938, p. 92-95), je me disais qu'une fois encore nous pourrions, lui et moi, rapprocher des documents strictement identiques et qui attestent en tout cas, entre Haut-Habur et Moyen-Euphrate, des échanges réguliers sinon une culture commune. C'est ainsi, par exemple, que la poterie peinte, appelée par Mallowan « Habur ware » est connue au Palais de Mari, où elle fait figure de céramique importée. S'agit-il là d'une variété de céramique iranienne, comme le pense Mallowan (*Iraq*, IV, p. 104), je n'ose être aussi affirmatif, me contentant pour l'instant de souligner que des exemplaires si nettement apparentés, sortis de Nuzi, Billa, Chagar Bazar, et maintenant Mari (fig. 1), jalonnent parfaitement la grande voie de trafic remontant le Tigre et venant retrouver la vallée de l'Euphrate par la région du Habur. Le Palais de Mari ayant été détruit au début du IIᵉ millénaire, vers 1970 av. J.-C. (cf. notre *Notice chronologique*, *Syria*, 1938, p. 183), il s'ensuivrait que la date donnée par Mallowan pour son niveau I (1900-1600 av. J.-C.) serait un peu trop basse, et qu'il faudrait aussi quelque peu remonter celle (XIXᵉ siècle av. J.-C.) que Speiser donne pour Billa 3. Tout cela n'est pas infirmé, au contraire, par la donnée précieuse des tablettes de Chagar Bazar qui, trouvées en général dans les décombres de l'« early phase of level I », sont contemporaines, comme celles de Mari, de la 1ʳᵉ dynastie de Babylone. Et sur la datation de cette dynastie, je ne puis présentement suivre Albright (*BASOR*, 69, p. 20), comme je l'ai dit précédemment (*Syria*, 1938, p. 184).

Ce que nous venons de signaler pour la

céramique peinte, nous pourrions le répéter pour de nombreux exemplaires de céramique non peinte. C'est ainsi que non seulement les formes, mais la technique, grenouilles), qui pourraient être confondues avec des exemplaires du temple d'Ishtar à Mari ou des tombeaux d'Ur. Si comme le montrent les tablettes, à Mari

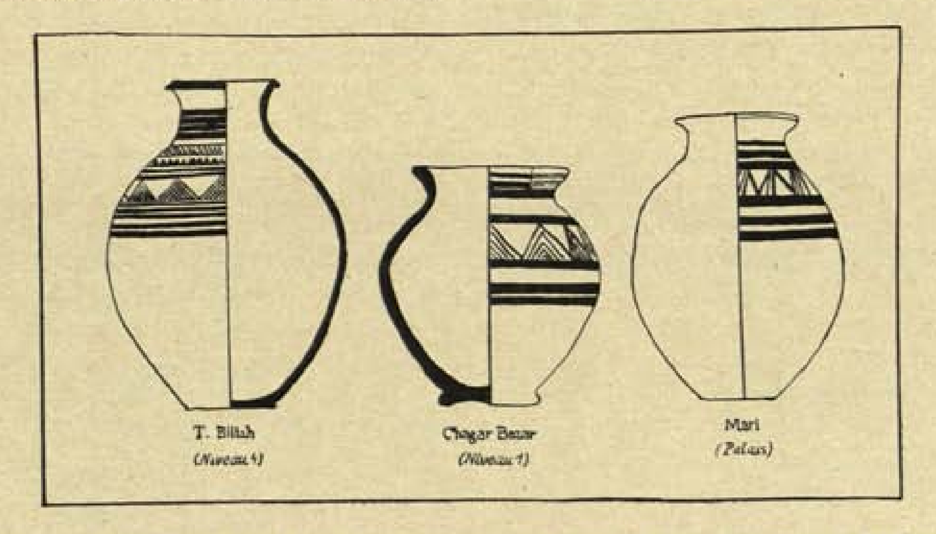


Fig. 1. — Céramique de Tell Billah (Haut-Tigre); Ch. Bazar (Habur); Mari (Moyen Euphrate).

semblent rigoureusement équivalentes. Mêmes similitudes dans le travail du métal (haches « sumériennes », poignards, lames, filtres), de la terre cuite (lampes ou « incense burner »), de la pierre (poids en forme de canards). Certaines amulettes sont parfaitement identiques, non seulement celles de Chagar Bazar, mais celles beaucoup plus anciennes de tell Brak (taureaux adossés, comme à Chagar Bazar, la population était extrêmement mélangée, il n'est que plus malaisé d'attribuer à chacune des fractions qui la composent la part d'influence qui lui revient dans la culture commune.

On a par exemple quelque inclination, actuellement, à retrouver partout la marque des Ḫurrites. Si vraiment sont « ḫurrites » les poteries mises au jour par Speiser à Khafaje (*BASOR*, 67, p. 6 et fig. 6),

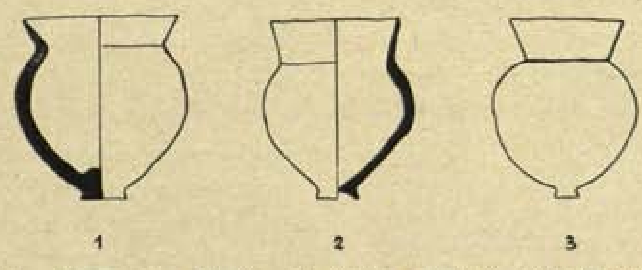


Fig. 2. — Céramique « ḫurrite » : 1, Chagar Bazar; 2, Mari; 3, Khafaje.

alors on retrouve un type très apparenté, quoique évolué, à Mari et à Chagar Bazar (fig. 2). De même, si le vase à tête humaine, sorti de tell Brak, est hurrite (*The Illustrated London News*, 15 janvier 1938, p. 95 et 92), il conviendra de ne pas omettre deux documents trouvés en Palestine, un rython à Jéricho (tombe 9) et « une tête grotesque » à Gézer (tombe 59), tous deux datés de l'époque hyksos qui



Fig. 3. — A, Tête grotesque de Gézer; B, rhyton de Jéricho; C, rhyton de Tell Brak.

est aussi celle du vase de tell Brak (fig. 3). Plus que jamais, avec le développement de la recherche archéologique, la méthode comparative s'avère infiniment précieuse, quoique délicate, car outre les influences qu'elle décèle, elle devient d'un appoint sérieux dans les problèmes de chronologie toujours si débattus.

André Parrot.

L'ère des Séleucides. — Le R. P. F.-M. Abel, auquel on doit tant de bons travaux concernant la Syrie et la Palestine, a voulu résumer ce que nous avons appris sur la chronologie des Séleucides (*Rev. biblique*, 47e a., 1er avril 1938, p. 198 à 213).

Ce n'était pas inutile, car quelques érudits croient encore, après J.-P. Six, B.-V. Head et Ernest Babelon, que l'ère des Séleucides avait fait son apparition sur des monnaies de Tyr et d'Acé, vers 310 et 308. Mais déjà le docteur J. Rouvier avait démontré que cette ère ne pouvait avoir été introduite en Phénicie avant la conquête de cette contrée par Antiochus III, vers 200. Acé et Tyr avaient fait usage d'une ère d'Alexandre, qui remontait soit à la victoire d'Issos (333), soit, comme l'a indiqué M. R. Dussaud, au début de la royauté d'Alexandre, en 336.

Si la plus ancienne date connue de l'ère des Séleucides est, dans certains documents cunéiformes, le 5 *tammuz* de l'an 8 (juillet 304), il semble que les monnaies des rois de Syrie ne fournissent de dates que vers la fin du règne d'Antiochus III, vers 201, ce qui correspond avec le commencement de l'autre ère en Phénicie.

Que Séleucus ait marqué la première année de son gouvernement au début de l'année macédonienne, coïncidant avec l'automne de 312, c'est très vraisemblable. On a eu raison d'admettre cette

date ; et si le R. P. Abel ne s'était pas défendu d'entreprendre une recherche complète des sources, il eût certainement tenu compte des renseignements fournis par les monnaies des rois parthes.

Je crois qu'il est utile de les prendre en considération, car si Phraate IV introduit, sur ses tétradrachmes au moins, des dates (en lettres grecques) dont la plus ancienne est celle de 275, on peut tenir pour certain que cette innovation a été faite en juin 37 avant notre ère (275 + 37 = 312), quand ce prince devint seul roi des Parthes, après la mort de son père Orodès (celui-ci avait déjà fait une tentative, sans lendemain, en datant un tétradrachme de 273 (40-39 av. J.-C.). Tout cela coïncidait avec l'envahissement de la Syrie par les Parthes (40), avec le temps d'arrêt marqué par les victoires du légat Ventidius Bassus (39-38). Enfin, arriva la reprise de la marche en avant des Parthes, sous Phraate IV.

Que ces événements aient motivé suffisamment le retour à une ère inaugurée par les Séleucides, cela s'explique bien quand on se souvient que les rois parthes, depuis Mithradates Ier, et en particulier Orodès Ier et son fils, Phraate IV, avaient précisément repris les titres d' « évergète » et d' « épiphane », portés par plusieurs rois de la dynastie des Séleucides.

ADRIEN BLANCHET.

Restes du Limes romain dans le Nord de la Mésopotamie. — Sir Aurel Stein, dont nous avons eu l'occasion de signaler maintes fois les découvertes dans l'Iran [1], a jeté cette année son dévolu sur la Mésopotamie et il y a entrepris, avec le concours de la *Royal Air Force*, l'exploration aérienne du *Limes* romain [1], afin de compléter pour l'Irak et la Transjordanie la tâche qu'a brillamment accomplie le Père Poidebard dans la zone de mandat français.

Il a pris pour centre d'opérations Balad-Sindjar, l'ancienne Singara, depuis Trajan jusqu'à Jovien, grande place de guerre des Romains, qui l'entourèrent de remparts dont une portion subsiste encore. Une série de forts, échelonnés à l'est et à l'ouest de la ville au pied du Djebel-Sindjar et au delà, d'une part, jusqu'au Tigre vers Mossoul, de l'autre, jusqu'au Khabour, fermait ici la frontière. Plus au sud, une ligne extérieure de *castella* protégeait des terres autrefois cultivées et maintenant désertes. Le vaillant explorateur a reconnu ensuite la région qui s'étend au nord de la chaîne de montagnes, et il a pu déterminer le tracé des routes fortifiées qui reliaient Singara à Nisibis et fixer à Qohbal le site de Baba, une des stations de la Table de Peutinger. Puis il a survolé le désert vers le sud jusqu'à Hatra, célèbre pour avoir été assiégée deux fois en vain par Trajan et par Septime Sévère et que l'ouvrage d'Andrae nous a rendu familière. Ce désert aride, entrecoupé de marais salés, avait été organisé par les Romains en vue de la défense. Enfin Sir Aurel Stein dirigea ses vols d'observation vers la plaine fertile, autrefois très habitée, qui s'étend entre Mossoul et Nisibis, celle que traversent aujourd'hui les pistes d'automobiles et qui fut de tout temps

[1] *Syria*, XVII, p. 394 ; XVIII, p. 226 ; XIX, p. 88.

[1] Sir AUREL STEIN, *Note on remains of the Roman Limes in North-Western Iraq*, dans *The Geographical Journal*, XCII, 1938, p. 62 ss.

une voie commode d'invasion dans le nord de la Mésopotamie. Aussi avait-elle été fortement protégée par les ingénieurs militaires romains.

Souhaitons que cette exploration qui complète si heureusement celle du Père Poidebard, puisse se poursuivre cet automne en Transjordanie. Elle permettra à Sir Aurel Stein d'ajouter un beau livre d'archéologie et d'histoire à ceux que nous lui devons, et un mérite scientifique de plus à ceux qu'il s'est déjà acquis.

FR. CUMONT

Sur la position de Posidium. — M. Woolley, étudiant les intéressantes trouvailles d'objets grecs qu'il a faites sur le site d'El-Mina, à la bouche de l'Oronte, a été conduit à proposer [1] l'identification de ces ruines avec la forteresse de Posidium, mentionnée plusieurs fois dans les auteurs et les papyrus [2], et à laquelle on croit pouvoir attribuer deux monnaies du IVe siècle [3]. Jusqu'ici, Posidium passait pour avoir occupé le cap situé entre le mont Casius et l'ancienne Laodicée, et l'on croyait notamment reconnaître dans le nom moderne de Ras el-basit un souvenir de celui de la ville antique. Assurément, cette identification n'est pas certaine : on peut seulement dire qu'elle ne contredit aucune des données que l'on possède sur la ville, à l'exception de celles que contiennent quelques itinéraires tardifs, dont on sait le peu de fidélité. Il est à craindre que la nouvelle identification, au contraire, ne heurte un document d'une tout autre importance, qui est le célèbre papyrus de Gourob [1]. Ce papyrus, dont le texte émane, sinon de Ptolémée III lui-même, du moins d'un très haut officier de son armée, raconte comment une flotte égyptienne, après avoir quitté une terre où l'on incline à reconnaître Chypre, arrive à Posidium à la 8e heure, et n'en repart que le lendemain matin pour arriver à Séleucie. Si Posidium est au cap Basit, à quelque 20 milles marins de Séleucie, cette escale s'explique parfaitement, car la flotte pouvait craindre l'incommodité d'arriver de nuit à l'entrée du port de Séleucie. Mais si Posidium est à la bouche de l'Oronte, c'est-à-dire à 6 ou 7 km. de Séleucie, comment se figurer que la flotte, arrivée à la huitième heure, ait choisi d'y passer toute la nuit ?

HENRI SEYRIG.

(1) WOOLLEY, *Antiquaries Journal*, 17, 1937, p. 13.

(2) HONIGMANN, *Historische Topographie*, p. 77 ; DUSSAUD, *Topographie historique*, p. 418 s.

(3) ROBINSON, *Numismatic Chronicle*, 17, 1937, p. 195.

(1) MITTEIS et WILCKEN, *Chrestomathie der Papyruskunde*, 1, n° 1.

Le Gérant : Georges ORT-GEUTHNER.

8452-38. — Tours, Imprimerie ARRAULT et Cie.

LES FOUILLES DE RAS SHAMRA-UGARIT
NEUVIÈME CAMPAGNE (PRINTEMPS 1937)
RAPPORT SOMMAIRE

PAR

CLAUDE F.-A. SCHAEFFER

(*Second article.*)

X. — Découverte d'une résidence de l'ancienne Ugarit sur l'extrémité nord-ouest du tell

Après un mois et demi de recherches dans la région nord-est du tell, nous nous sommes transporté sur l'extrémité opposée de la vaste colline, celle qui est la plus proche de la mer, et du haut de laquelle on jouit d'une belle vue sur l'ancien port d'Ugarit, carré 1 du plan fig. 1 et pl. XXX, XXXI, 1.

Sur le point le plus élevé de cette partie du tell qui n'a pas encore été explorée jusqu'ici [1], nous avons mis au jour un bâtiment qui, par ses dimensions, l'épaisseur de ses murs et la qualité de l'appareil, laisse derrière lui, et de loin, toutes les constructions jusqu'ici dégagées dans la région est du tell, pl. XXXII. Il en diffère aussi, et radicalement, en ce qui concerne son agencement. Le plan est d'une extrême simplicité, pl. XXXV. Il se compose d'une salle longue de 29 m., large de 10 m., qui communique par une seule porte avec deux pièces contiguës, l'une carrée, de 5 m. de côté, l'autre toute en longueur mesurant 11 m. × 3 m. Cette dernière pièce devait servir d'écurie pour des chevaux auxquels on donnait à manger dans quatre auges rectangulaires, monolithes posés sur un soubassement en blocage, le long du mur nord.

Le sol de ces deux pièces, ainsi que celui de la grande salle, est revêtu d'un gros dallage. Une auge (1 m. 30 × 0 m. 50) est encastrée dans ce dallage à peu près à mi-longueur de la salle, à 2 m. de distance du mur nord, pl. XXXI, 3.

[1] Les recherches sur cette partie du tell ont été facilitées par le gouvernement de Lattaquié qui a acquis le terrain pour le domaine public.

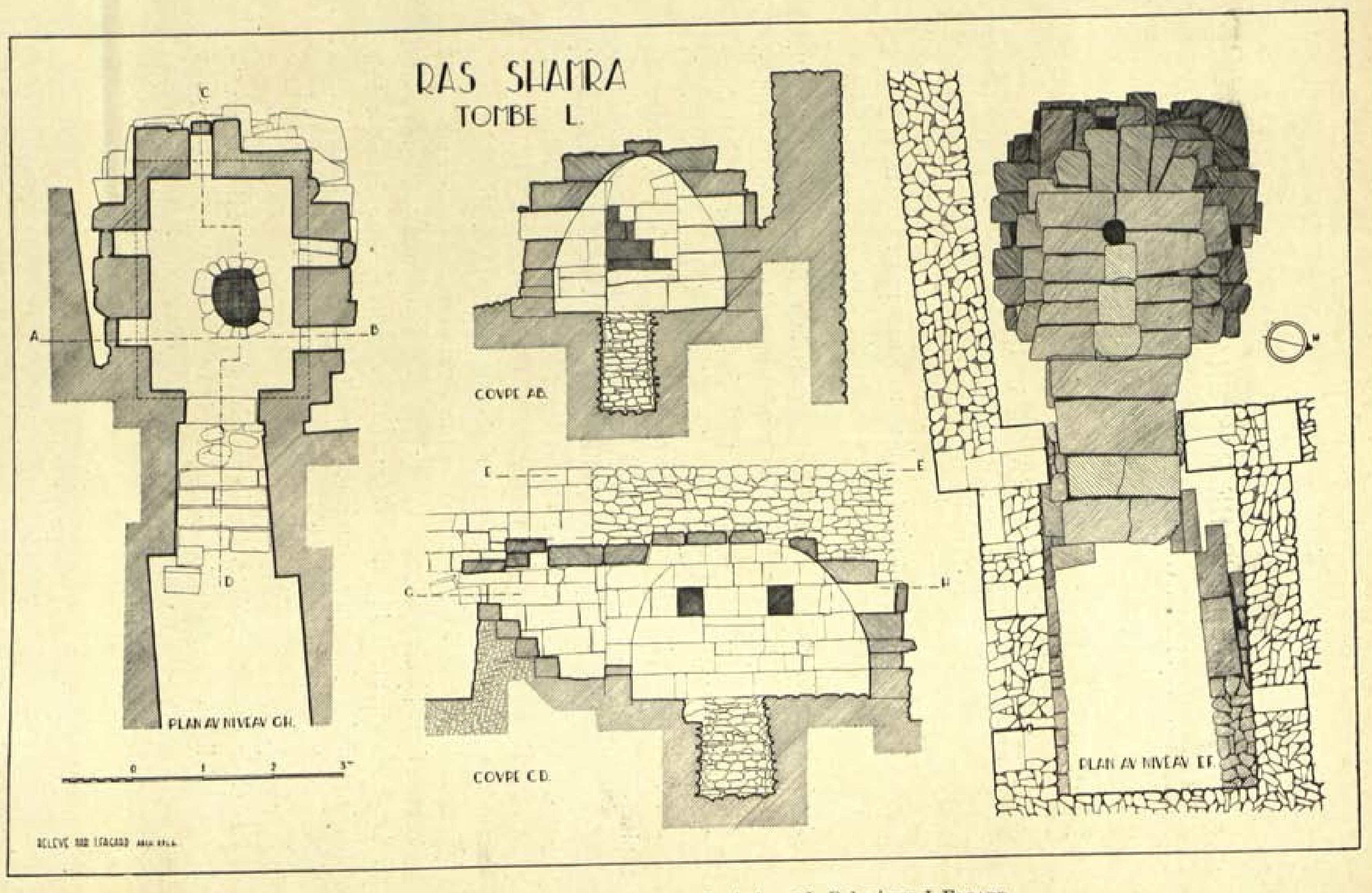


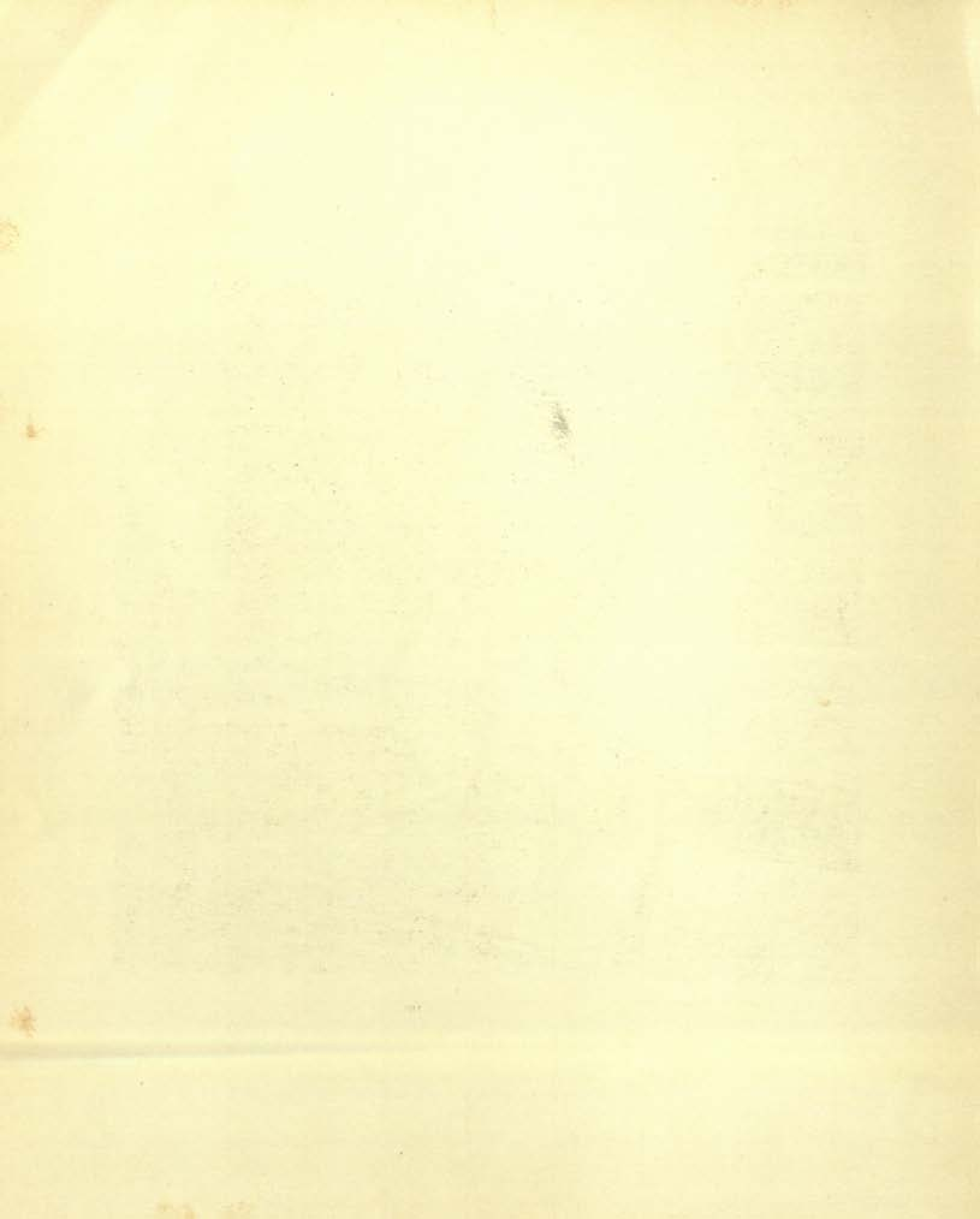
Fig. 42. — Plan et coupes du grand caveau funéraire n° L. Relevé par J. Fagard.



Front nord du tell. Au fond la région des fouilles 1929 à 1937, au milieu bois d'oliviers limité à gauche par l'ancien rempart bien marqué. Au premier plan le grand bâtiment contenant la tombe L, la « résidence » avec la salle aux quatre piliers et le sanctuaire.

(Photographie due à la 39e Escadre Aér.).

RAS SHAMRA.



Le dallage montre les traces de nombreuses réparations. Quelques éléments avaient été arrachés par des chercheurs de trésor. Un petit mur, qui ne fait peut-être pas partie de la construction primitive, divise en deux la grande salle, au tiers de sa longueur, pl. XXXI, 3 et XXXII. Dans l'axe médian, posés sur le dallage, se dressent quatre piliers rectangulaires en pierre de taille, ayant sans doute supporté en son milieu la charpente du toit, pl. XXXI, 4. L'entrée se trouvait du côté sud de la grande salle. Il y a là une petite et une grande porte, cette dernière est précédée d'un escalier. Le plan primitif avait subi ici des modifications. Étant donné que le bâtiment se prolonge au Sud sous le terrain non exploré, nous devons différer la discussion du plan.

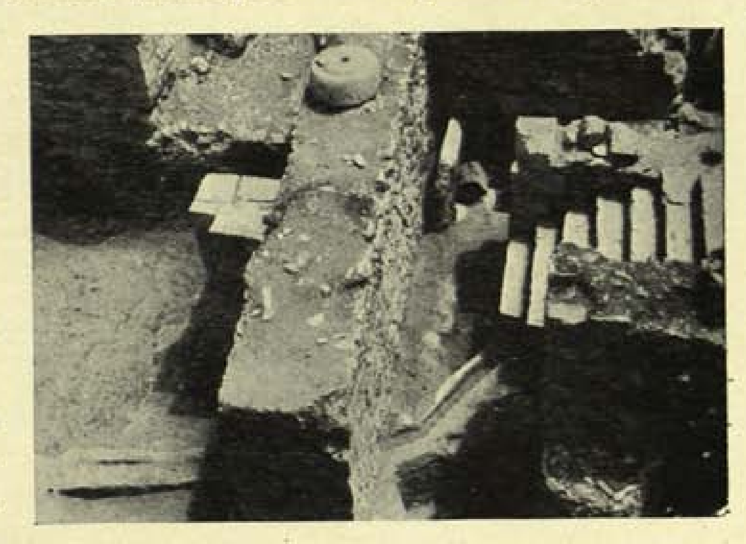


Fig. 43. — Caniveau en pierre pour l'évacuation des eaux usées.

Il est, cependant, permis de dire dès maintenant que l'on chercherait en vain dans toute la Syrie et la Mésopotamie anciennes un bâtiment organisé pareillement. Nous nous contentons pour le moment d'indiquer les deux directions dans lesquelles il faudra diriger les recherches : c'est, d'une part, vers la Palestine où le grand bâtiment appelé « palais », mis au jour à Ay [1], présente un plan comparable, d'autre part, vers le Monde Egéen et Mycénien, où l'on trouve un type d'architecture apparenté [2].

Les trouvailles faites dans l'intérieur du bâtiment sont relativement peu nombreuses ; probablement l'incendie avait été précédé d'un pillage. Dans

(1) J. Marquet-Krause, *La deuxième campagne de fouilles à Ay*, dans *Syria*, 1935, pl. L-LI, p. 327 et la note additionnelle de M. René Dussaud, *l. c.*, p. 346 ss.

(2) Par exemple, le petit palais de Cnosse (J. E. A. Evans, *The Palace of Minos*, vol. II, fig. 328), ainsi que certaines habitations mycéniennes récemment trouvées à Troie-Hissarlik cf. C. W. Blegen, *Excavations at Troy*, *Amer. Journ. of Archaeol.*, XXXIX, 1935, p. 578, fig. 21 et XLI, 1937, p. 31, fig. 10.

l'épaisse couche de cendres recouvrant le sol dallé, lui-même calciné par endroits, nous avons recueilli des fragments de vases mycéniens peints. Mêlés à ces fragments, il y avait des flèches ainsi que des éléments de cuirasses d'écailles en bronze, de dimensions décroissantes, munis d'une nervure médiane en relief [1].

Les guerriers minoens et mycéniens ne semblent pas avoir employé la cotte en écailles de bronze [2]. Elle est, par contre, caractéristique de l'équipement des guerriers dans le milieu ḫurrite, comme le prouve la découverte, à Nuzi près de Kerkouk [3], de très nombreux éléments de cotte, absolument identiques à ceux de Ras Shamra. A Nuzi aussi, aux restes de cotte d'écailles étaient mêlées des pointes de flèches en bronze du même type que celles de Ras Shamra [4]. Le chef qui habitait le bâtiment découvert sur l'extrémité nord-ouest du tell de Ras Shamra s'était-il entouré d'archers ḫurrites ? Ou, au contraire, ces derniers faisaient-ils partie des assaillants, pilleurs et incendiaires du bâtiment ? Il faut attendre que nous ayons terminé le dégagement avant de pouvoir répondre. D'ailleurs, sous le bâtiment mis au jour, nous avons constaté la présence d'une construction plus ancienne, conçue sensiblement sur le même plan. Nous proposons de donner provisoirement à ce bâti-



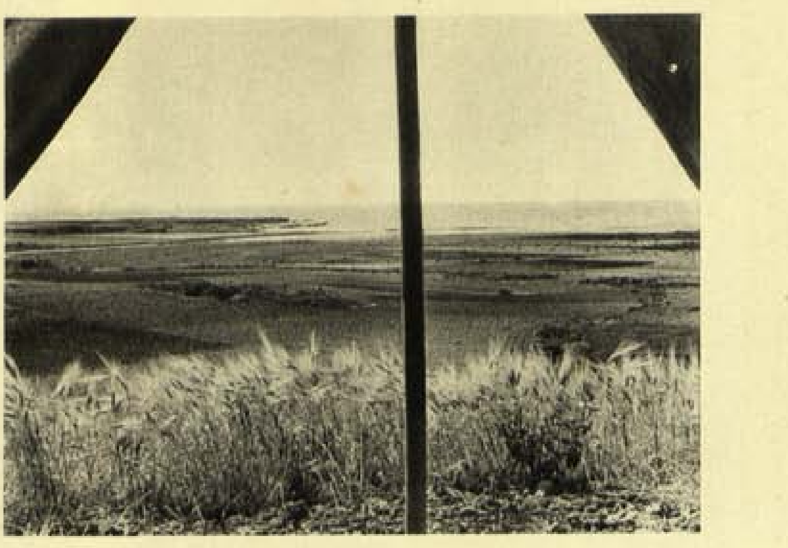
Fig. 44. — Canalisation se déversant dans l'égout collecteur.

(1) Comme ceux reproduits dans notre rapport sur la huitième campagne de fouilles, *Syria*, 1937, fig. 9, p. 144.

(2) En Chypre, à Amathus et à Idalion, on a trouvé des cuirasses d'écailles en bronze et en fer dans des tombes à partir de l'époque grecque archaïque seulement. Cf. *Swedish Cyprus Expedition*, vol. II, p. 13, 538, et pl. V, CL, CLXXII.

(3) R. F. S. Starr, *Nuzi*, Harvard Univ. Press, 1937, pl. 125. — Sur les éléments de cotte trouvés récemment à Boghazkeui et les cuirasses à écailles venant de Syrie mentionnées dans les textes égyptiens; cf. nos remarques dans *Ugaritica*, I, chap. iii.

(4) R. F. S. Starr, *l. c.*, pl. 125.



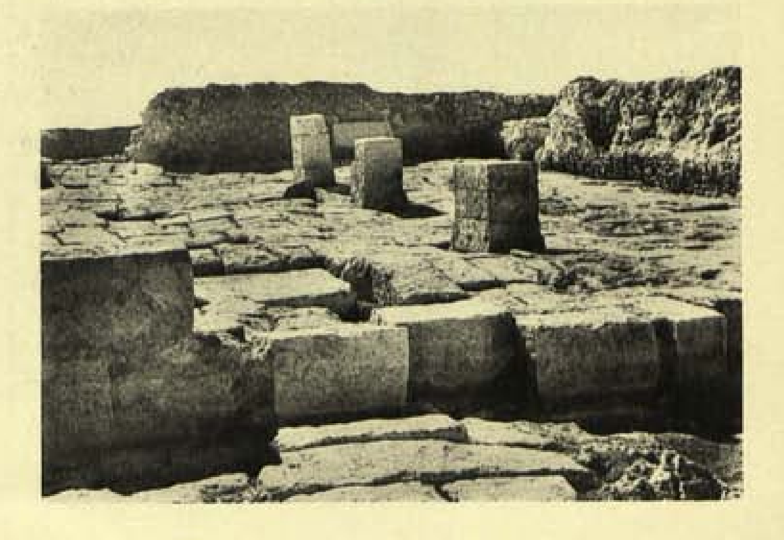

1. Vue de la « résidence » sur la butte N.-W.



2. Début de sondage sur la butte N.-W.



3. La salle aux quatre piliers.



4. Piliers et dallage de la salle de la « résidence ».

RAS SHAMRA.



ment la dénomination de « résidence ». En effet, parmi les décombres de la partie supérieure du mur de refend, entre la grande salle et la pièce allongée qui s'étend au Nord contenant les quatre auges et reconnue comme étant une écurie de chevaux, nous avons trouvé une lettre en cunéiformes alphabétiques adressée à la reine d'Ugarit par un personnage nommé Talmayan (Tlmyn) [1]. Ce document, très court (Talmayan sollicite de la reine une réponse à un message antérieur) est daté par le contexte archéologique du début du XIV^e^ ou du XV^e^ siècle. C'est à cette époque que remonte l'utilisation dernière de la résidence.



Fig. 45. — L'égout collecteur vu de l'intérieur.

XI. Grand batiment a l'est de la résidence.

Immédiatement à l'Est, nos fouilles ont mis au jour un bâtiment également très vaste et fort bien construit, dont le plan reproduit en dimensions plus importantes celui des grandes maisons sur l'acropole E. du tell, pl. XXX et XXXII. Sous le sol encore en place d'une grande pièce centrale, mesurant 7 m. × 9 m. se trouvait le tombeau de famille, pl. XXXV. C'est un très important caveau, avec dromos à escalier et chambre recouverte par une voûte en encorbellement à sept assises de pierre de taille, pl. XXXIII, 1 et 2 et fig. 42. Les dispositifs pour les libations sont nombreux et particulièrement bien conservés. Au Nord, la grande pièce qui contenait le caveau dans son sous-sol s'ouvrait par deux fenêtres ou portes sur l'ancien rempart de la ville. A l'Ouest, une porte plus large la mettait en communication avec des magasins, qui contenaient outre de grandes jarres, plusieurs lingots très volumineux en plomb argentifère. Nous avons trouvé là

[1] Mentionné plus haut, § II.

aussi un atelier[1], muni d'un pressoir pour le vin ou pour l'huile d'olive que la région d'Ugarit produisait en quantité, comme nous l'apprennent les textes. Des caniveaux en pierre passant sous le sol et à travers les murs assuraient l'évacuation des liquides usés, fig. 43. Un cabinet de toilette, pourvu d'un siège à la turque, est discrètement logé dans un angle de la cage d'escalier. Toutes les canalisations se déversent dans un égout collecteur, fig. 44, véritable tunnel souterrain muré en pierres sèches, couvert de dalles dégrossies, dans lequel un homme de petite taille peut se tenir debout, pl. XXXIII, 3-4 et fig. 45.



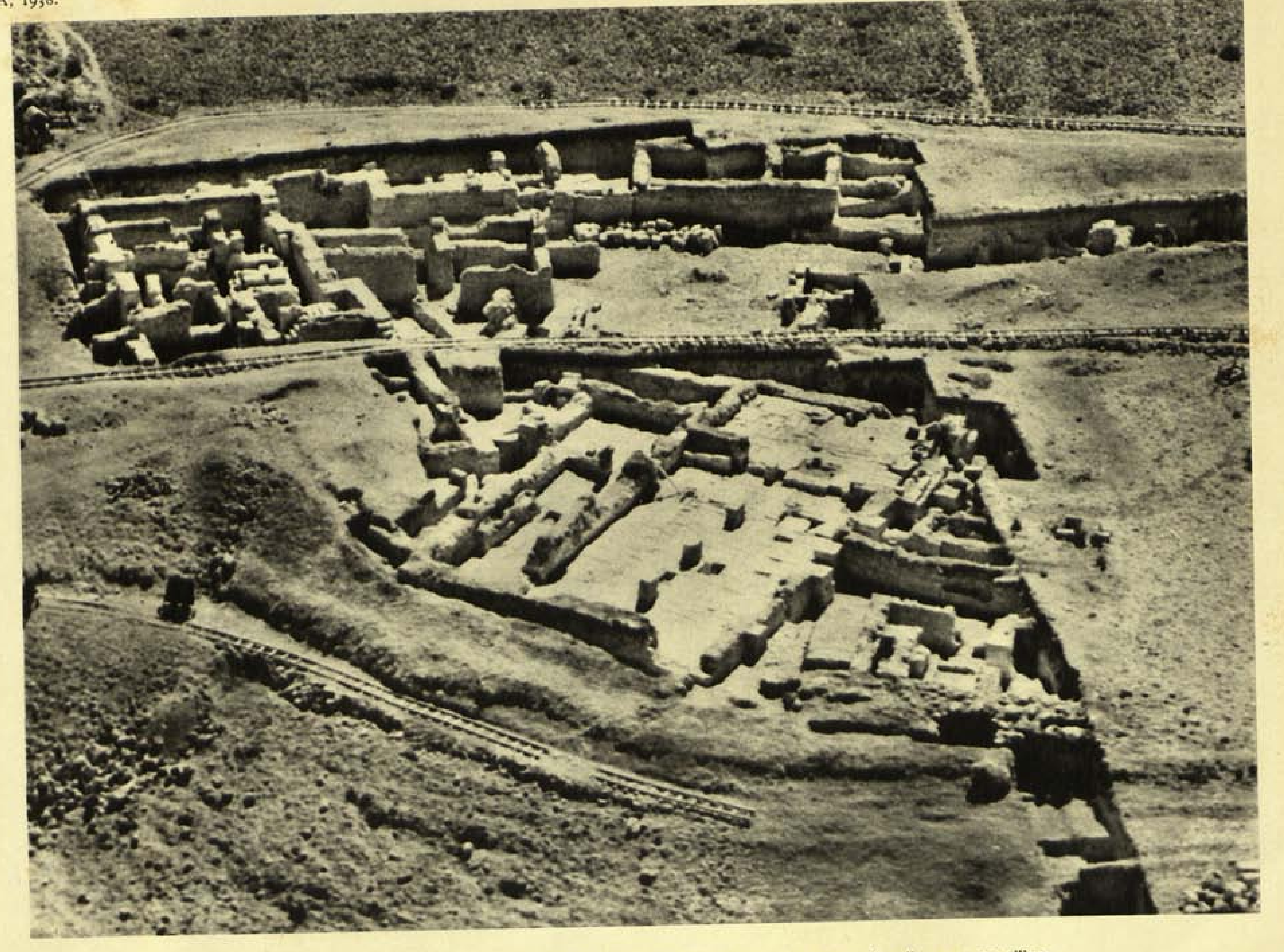
Fig. 46. — Mors de cheval en bronze (xv^e ou xvi^e s.).

L'ouvrage, dégagé actuellement sur une longueur de 30 m., se divise à l'Ouest en deux branches dont l'une avait desservi le grand bâtiment que nous désignons provisoirement sous le nom de résidence, pl. XXXV. L'autre branche se dirige vers le Sud où la présence d'un autre important bâtiment, non encore fouillé, est attestée par la découverte d'un très vaste caveau funéraire, élevé en pierre de taille, mais entièrement ruiné (tombe LXVI).

Du côté E., l'égout continue sous le terrain non encore exploré où des sondages ont révélé également la présence d'importants bâtiments.

Tous ces bâtiments, en contact avec la dite résidence, forment un vaste

(1) Sur la pente du tell, immédiatement au Nord de ces ateliers, nous trouvâmes la tablette mentionnant la livraison de trois ballots de laine à teindre en pourpre dont nous avons parlé plus haut, § II.



Au fond le grand bâtiment contenant la tombe L, au premier plan la « résidence » avec la salle aux quatre piliers et, à droite, le sanctuaire ayant fourni la hache au sanglier et les deux statuettes en cuivre.

(Photographie d'avion due à la 39ᵉ Escadre).

RAS SHAMRA.



ensemble architectural qui était probablement le quartier aristocratique de l'ancienne Ugarit. Deux époques de construction peuvent dès maintenant être distinguées. La plus ancienne remonte au xv^{e} siècle sinon au xvi^{e}. Parmi les nombreuses trouvailles de cette couche, nous signalons une figure féminine minuscule sculptée sur ivoire, ainsi qu'un mors de cheval en bronze, fig. 46.

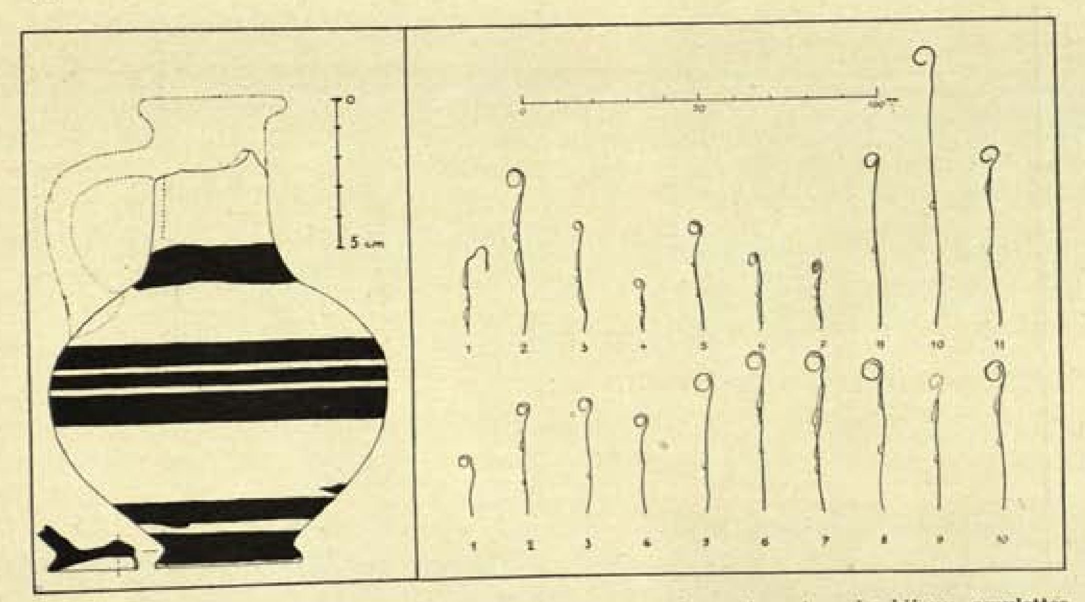


Fig. 47. — Cruche mycénienne anciennement privée de son col, ayant contenu les bijoux, amulettes et perles en or, électrum et argent, reproduits fig. 48 à 50. — A droite, profils des pendentifs, reproduits fig. 48 et 49.

Avant le milieu du xiv^{e} siècle, un incendie a détruit une partie de ces bâtiments, comme ce fut le cas pour le quartier de la ville sur l'acropole E. Réparés ou reconstruits sur le même plan, ils continuaient à être habités pendant le xiv^{e} et peut-être le xiii^{e} siècle. De cette période date un trésor de bijoux, d'amulettes et de perles diverses en or, électrum et argent, trouvé dans un vase mycénien, privé anciennement de son col et caché sous le sol de l'un des bâtiments, fig. 47 à 50. La destruction définitive et l'abandon de cette partie de la ville dut avoir lieu au xiii^{e} siècle au plus tard, car aucune trouvaille postérieure à l'époque mycénienne n'a été relevée dans ces parages, exception faite de vestiges d'une petite installation superficielle de la basse époque romaine.

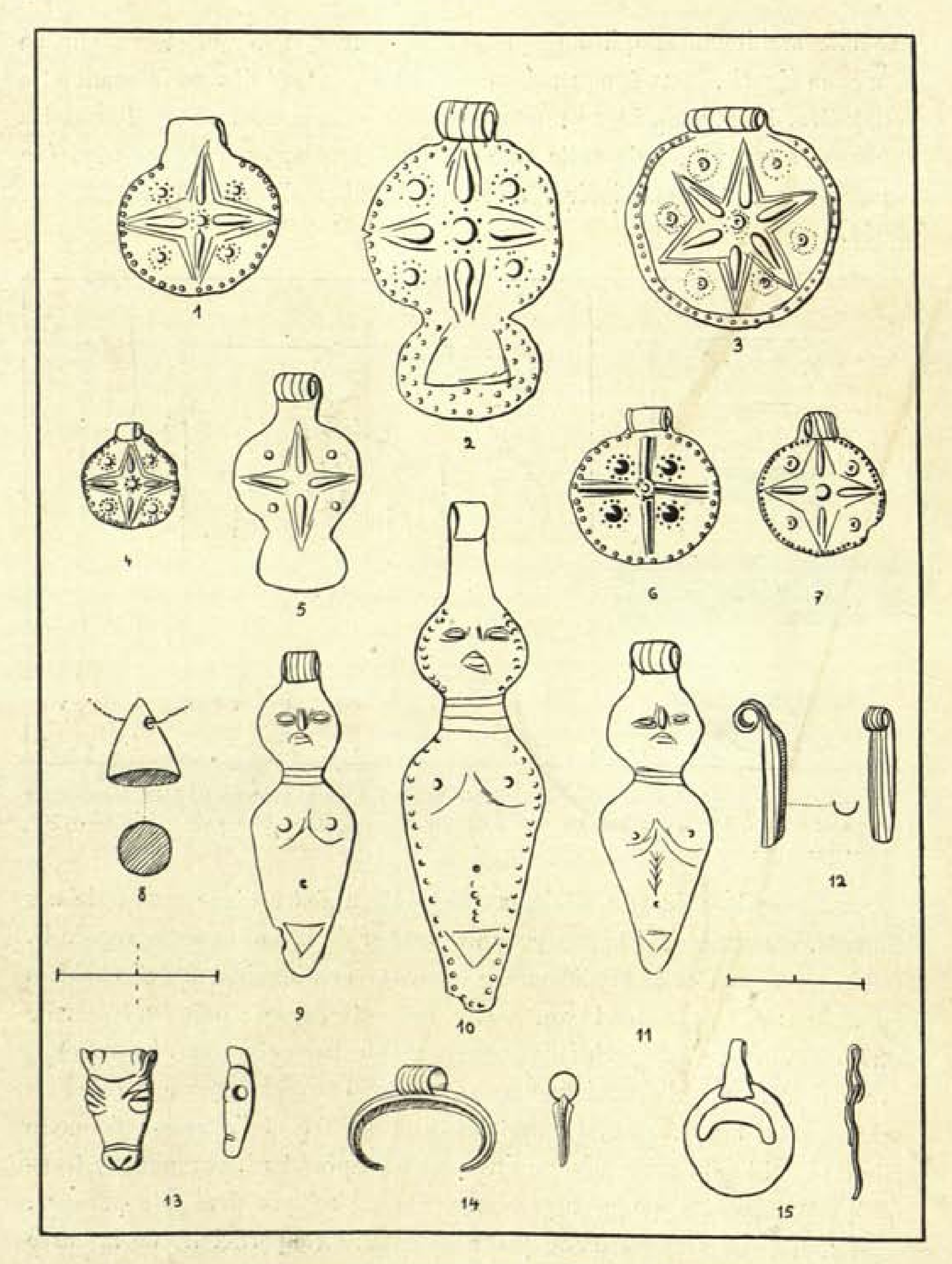


Fig. 48. — Pendentifs en or, électrum, argent et pierre (8 et 13). Env. grand. nat.
Dessins de Mme A. Schaeffer-Boehling. Cf. fig. 47, 49.



1. Vue extérieure de la tombe L.



2. Côté N de la tombe L avec témoin du sol en place (à gauche).



3. Égout collecteur, en avant embranchement.



4. Dalles de couverture de l'égout; en avant, trou pour raccorder un tuyau.



XII. Sanctuaire au sud de la résidence.

Lors de la construction de la résidence on avait rasé un vieux mur qui couronnait la crête du rempart, tournant ici autour de l'extrémité nord-ouest du tell, pl. XXXV. Cependant, près de l'angle sud-ouest de la résidence, on avait laissé subsister un tronçon de ce mur, épais de 3 m. à 3 m.50. C'est qu'il était compris ici dans l'enceinte d'un antique sanctuaire. Pour autant que nous pouvons en juger d'après l'état actuel du dégagement, le sanctuaire se composait de deux salles ou pièces successives séparées par un mur commun et de quelques constructions adjacentes. Au fond de la deuxième salle, un escalier monte vers le toit, ce qui rappelle le même dispositif dans les sanctuaires de Baal et de Dagon. C'était probablement par là que le prêtre accédait sur la terrasse, du haut de laquelle il adressait des prières, comme le fit Kéret, dans l'un de nos poèmes mythologiques, avant de partir à la bataille du Negeb.

Dans l'étroite pièce entre le mur supportant l'escalier et le mur fermant le sanctuaire au Nord, les lampes et les vases votifs qui avaient servi au culte, au nombre de plusieurs centaines, ainsi que de nombreux scarabées, avaient été déposés au cours des âges. Ce dépôt, nettement stratifié et intact, nous permettra de préciser la date de ce sanctuaire. Nous différons cependant son étude jusqu'au dégagement complet.

Parmi les offrandes déposées dans ce sanctuaire, nous signalons une superbe hache d'armes dont la lame en fer est encastrée dans une douille en cuivre ornée en ronde-bosse de deux têtes de lion et de l'avant-train d'un sanglier, pl. XXXIV, 1. Le pelage des fauves et les soies du sanglier sont indiqués au moyen de fils d'or incrustés suivant le procédé appelé aujourd'hui damasquinage. La base de la douille est ornée de la même façon de rosaces ou de pétales.

Non loin de cette pièce unique [1], sur le sol du sanctuaire reposait une statuette de bronze jadis recouverte d'un placage en or, et figurant une divinité féminine assise, pl. XXXIV, 3. A proximité nous avons trouvé au même niveau une seconde statuette en bronze, également plaquée d'or autrefois,

[1] Cf. nos *Ugaritica*, I, chap. III.

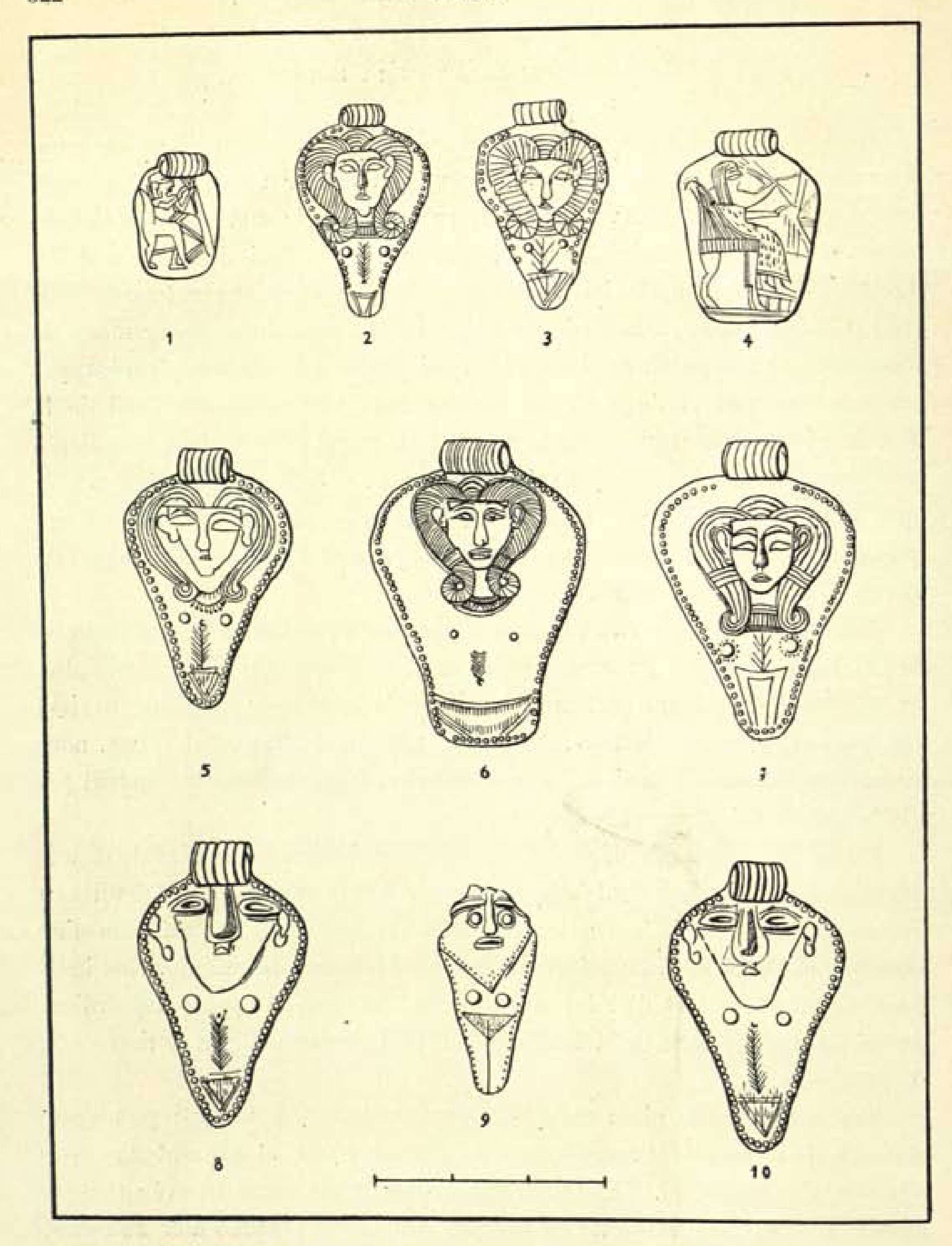


Fig. 49. — Pendentifs en or (2, 3) et électrum figurant la déesse nue avec coiffure hathorienne et une déesse vêtue assise sur un trône (1, 4). Env. gr. nat. (Cf. fig. 47, 48). Dessins de Mme A. Schaeffer-Boehling.



1. Hache d'armes avec douille en bronze incrustée d'or
et lame en fer aciéré. - (XV^e^-XIV^e^ s.).



2. Dieu en cuivre.
(XIX^e^-XVII^e^ s.)



3. Déesse en cuivre.
(XIX^e^-XVII^e^ s.)

RAS SHAMRA.



représentant celle-ci un dieu debout, pl. XXXIV, 2. Ce qui frappe, c'est l'aspect primitif de ces figures divines. Les grands yeux de la déesse ont perdu leur incrustation, mais celle-ci est conservée chez le dieu : pierre blanche pour la sclérotique, matière noire pour l'iris et la pupille, or pour les paupières.

La figure imberbe du dieu au nez busqué, à la bouche volontaire, diffère nettement de la physionomie que montrent les représentations divines jusqu'ici trouvées à Ras Shamra. La figure de la déesse est caractérisée par un nez proéminent et courbe, des joues aux pommettes saillantes, une bouche large et bien dessinée.

Le costume est également remarquable. Le dieu porte une sorte de tiare pointue et striée ; deux trous à la base prouvent qu'elle était munie de cornes. La chevelure de la déesse est serrée dans un turban relevé en avant.

Tandis que le dieu est gainé dans un long manteau bordé de fourrure, qui tombe sans plis jusqu'aux pieds, la déesse porte une robe étroite faite d'un tissu apparemment très épais, au dessin formant des losanges à petites mèches pendantes. Montant jusqu'au-dessus de la taille, la robe laisse les seins à découvert et se termine ici par une épaisse cordelière faisant le tour de la poitrine et des épaules, et que l'on prendrait au premier abord pour un serpent enlaçant la déesse. Cependant l'absence d'indications de tête et de queue, et le fait que la même corde orne le bas de la robe exclut l'identification avec un ophidien.

Ces deux statuettes révèlent un art fort peu connu jusqu'ici en Syrie du Nord [1]. Il faut y rattacher certains autres monuments antérieurement trouvés à Ras Shamra et dont l'âge et l'origine étaient restés énigmatiques faute de pièces de comparaison. Nous différons leur étude jusqu'à l'achèvement des fouilles dans le sanctuaire.

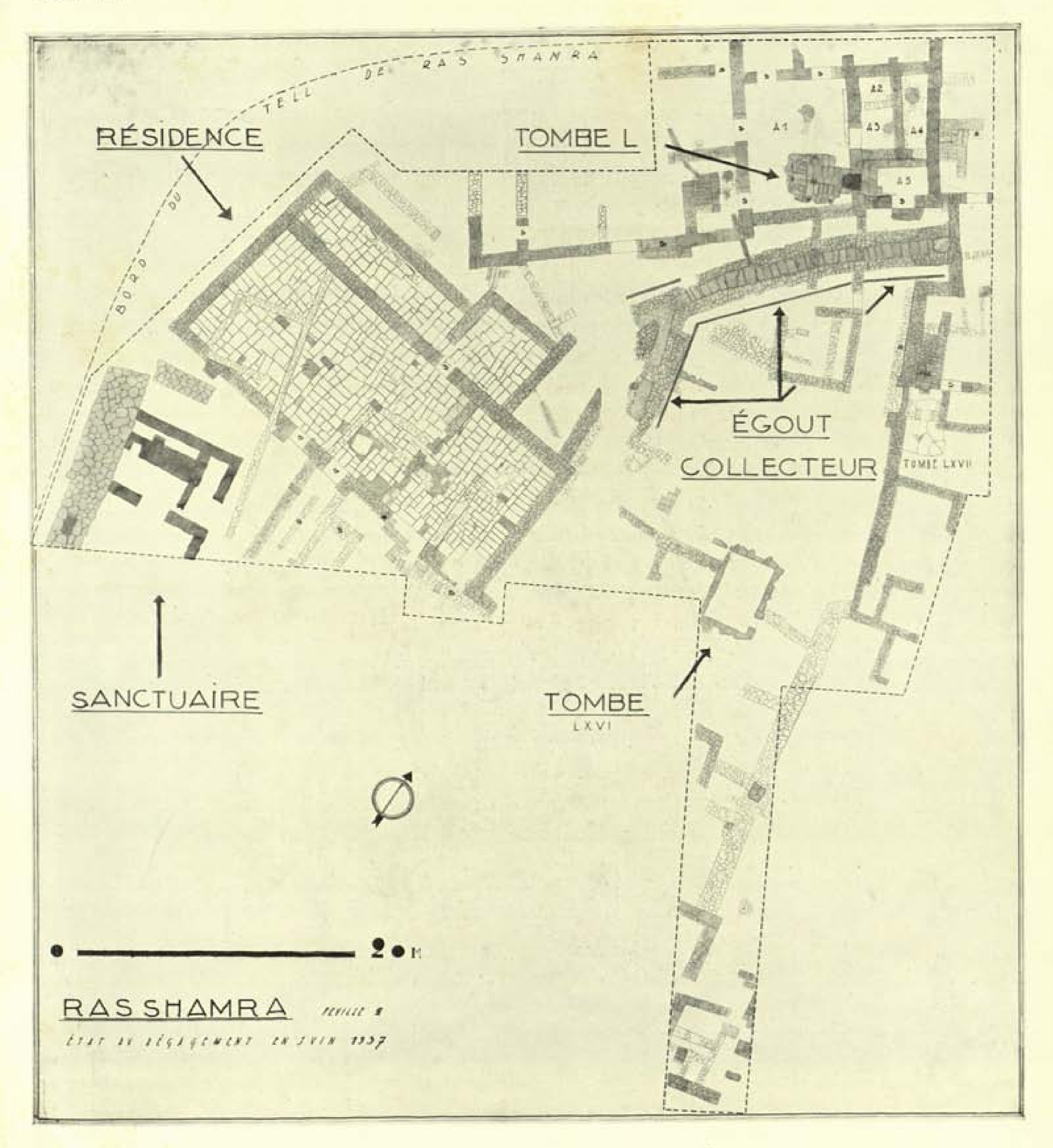
XIII. Fouilles sur le sommet du Djebel Akra et aux ruines du couvent de Saint-Barlaam.

Nous avons terminé nos recherches de cette année par une prospection sur le Djebel Akra, le fameux Mont Cassius des anciens, le Mont Parlier du Moyen Age.

[1] Cf. *Ugaritica*, I, chap. III.



Fig. 50. — Colliers et pendentifs en or, électrum et perles en cornaline et ambre (Cf. fig. 47 à 49).



Plan des constructions sur l'extrémité N-O du Tell.

La ligne tiretée indique la limite du terrain fouillé. B = mur du niveau inférieur ; S = seuil.



Haute de 1.800 mètres, cette montagne domine la région de Ras Shamra et en constitue la limite naturelle au Nord[1]. Sa réputation comme lieu de pèlerinage doit remonter à une très haute antiquité.

D'ailleurs, l'on sait que Séleucus Nicator et plus tard les empereurs Hadrien et Julien l'Apostat se rendirent sur son sommet pour faire une offrande au lever du jour. Certaines allusions dans les textes de Ras Shamra permettent de supposer que le Djebel Akra fut le haut-lieu du pays d'Ugarit. Nous étions donc désireux de rechercher les vestiges des cultes qui avaient le Mont Cassius pour centre.

M. Seyrig avait signalé, dès 1931, la présence sur son sommet d'un tumulus qui paraissait marquer l'emplacement des sacrifices[2]. Notre sondage a confirmé cette observation, pl. XXXVI. Tout cet énorme tertre de 55 m. de diamètre et de 8 m. de hauteur au centre, est en effet constitué de cendres et de pierres rougies par le feu des foyers, allumés pour la préparation des animaux sacrifiés, généralement des moutons. Les couches parfaitement stratifiées du tertre sont datées par les nombreuses monnaies abandonnées parmi les restes des foyers. Près de la surface, c'étaient de petits et moyens bronzes romains du v^e^ au i^er^ siècle.

A 2 m. de profondeur, nous avons atteint le niveau des sacrifices de l'époque grecque. Il est certain que dans les couches épaisses de 6 m. gisant en dessous, on trouvera les vestiges laissés par les cultes des hautes époques. Nous n'avons pu malheureusement nous en assurer. Vers la fin de la troisième journée nous fûmes surpris par l'un de ces orages violents très fréquents dans ces hautes montagnes. Le thermomètre qui, vers 15 heures, avait marqué 40° centigrades au soleil, était tombé une heure plus tard à 6° au-dessus de zéro. Nous avons dû abandonner le chantier au milieu d'une tempête mêlée de grêle et nous réfugier dans notre camp établi à 1.500 m. d'altitude à côté des ruines de Saint-Barlaam.

Situé sur un contrefort du Djebel Akra, Saint-Barlaam est l'un des monastères élevés dès la fin du v^e^ siècle sur les hauteurs de l'Antiochène, fig. 51. Il n'a été jusqu'ici l'objet d'aucune étude archéologique. On y remarque les restes d'une basilique assez importante avec de forts beaux chapiteaux sculptés rap-

[1] Cf. nos observations, dans *Syria*, 1938, p. 37.

[2] *Les Guides bleus, Syrie, Palestine*, Hachette, p. 287.



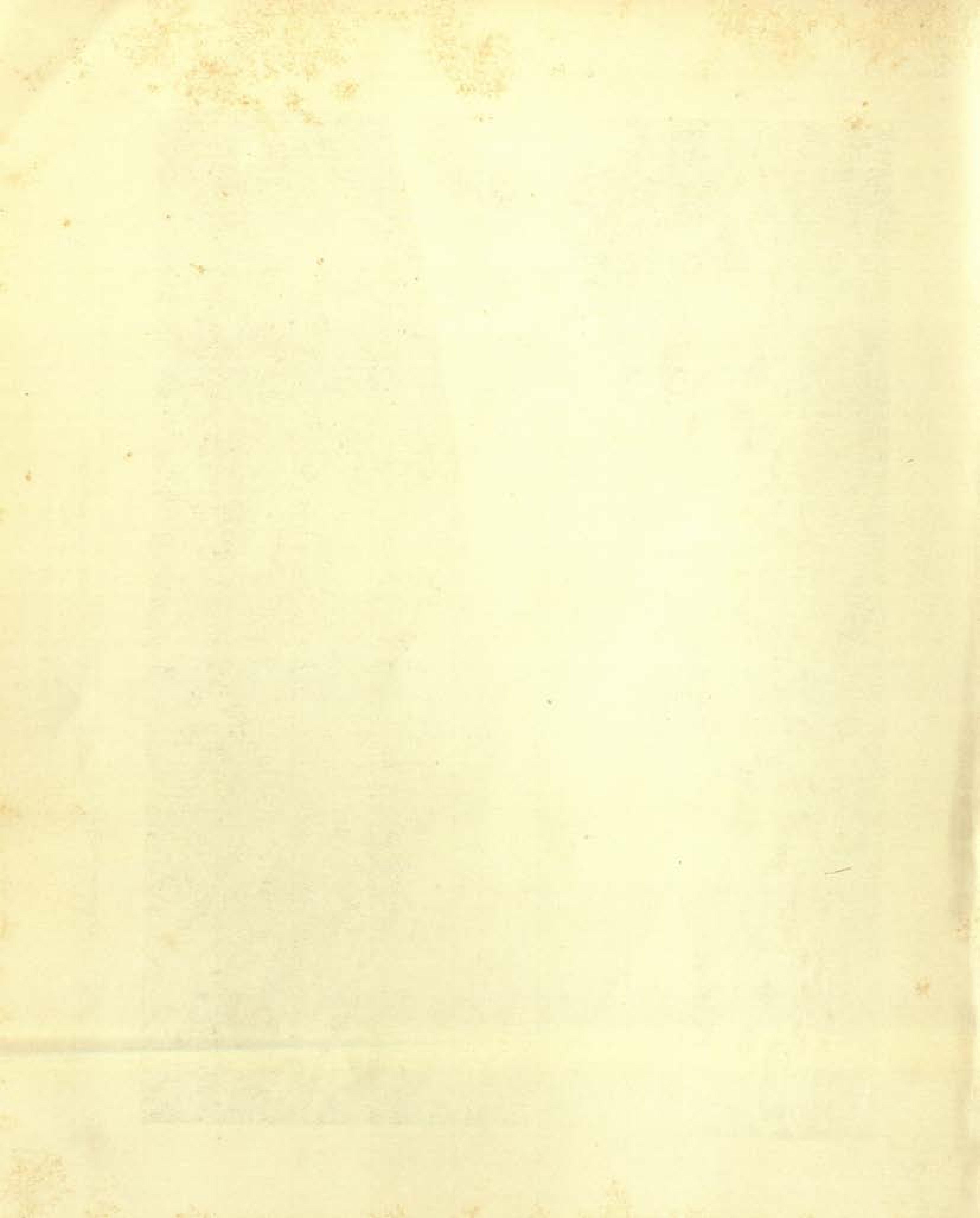
Fig. 51. — Photographie d'avion des ruines du couvent de Saint-Barlaam situé à 1.500 m. d'altitude sur un contrefort du Djebel Akra. On reconnait l'abside et le mur N avec le portail latéral dégagé au cours des fouilles de 1937. (Photographie due à la 39e Escadre aér.)



Le sommet du Djebel Akra avec le tumulus résultant de l'accumulation des cendres provenant des sacrifices.
Sur sa pointe est visible le sondage opéré en mai 1937.

(Photographie d'avion due à la 39e Escadre).

DJEBEL AKRA (MONT CASSIUS).



pelant le style de Saint Siméon-le-Stylite. Nous avons débroussaillé ces ruines, dressé un plan d'ensemble, relevé et photographié les pierres sculptées et procédé à quelques dégagements qui nous ont permis de retrouver les portes latérales de la basilique ainsi que la porte axiale anciennement murée, enfouies sous les décombres. Enfin, plus bas, nous avons mis au jour une partie de la plate-forme sur laquelle s'élevait le temple antique qui avait précédé l'église chrétienne.

Les séries de monnaies recueillies remontent jusqu'aux Ptolémées.

Nous nous proposons de continuer et d'achever les fouilles sur le sommet du Djebel Akra. Il serait à souhaiter aussi que nous puissions terminer le dégagement et l'étude de Saint-Barlaam, l'un des lieux de culte les plus importants de la Syrie antique et médiévale.

Claude F.-A. Schaeffer.

Saint-Germain-en-Laye, le 29 mars 1938.

P.-S. — Nous donnons ci-après un complément d'indications techniques sur les vases et les bronzes réunis dans les figures 5, 11 à 13, 19 à 22, 26, 27, 31, 32, 35, 36 et provenant des tombes XXXVI, LIII à LV et LVII, dont nous avons dit plus haut (§ IX) l'importance pour l'histoire d'Ugarit et le classement chronologique des séries céramiques.

Tombe XXXVI. — Figure 5.

REPÈRE SUR LA FIGURE		MATIÈRE
A		
B		pâte bilbil rouge brun.
C		pâte bilbil.
D		t. rouge-orangé, engobe brun-noir.
E		pâte bilbil rouge-brun.
F	sur le sol de la chambre	t. rouge-brun, pâte bilbil.
G		t. rouge-orangé, engobé noirâtre.
H		t. chamois.
I	sur sol chambre	t. gris-noir.
J		t. orangé, engobe rouge-brun.
K		t. chamois clair.
L		t. chamois (goulot de cruche).
M		t. chamois (brûlé-gris).
N		t. chamois, traces de 5 coups de doigts sous le pied.
O		t. orangé, engobe rouge-brun.
P	sur sol de la chambre	t. rouge-brun, très cuit.
Q	sur sol chambre	spatule bronze.
R		
S		2 exemplaires, t. crème peint brun.
T		t. crème peint brun très cuit.
U		t. brun-rouge, pâte bilbil.
V		t. rouge lustré, copie ? sans graffite.
W		t. rouge-orangé rugueux, dégraissé au sable pas râclé.
X	sur sol chambre	t. rouge-orangé altéré, copie ? sans graffite.
Y		t. crème et brun-noir, incomplet.
Z		t. crème rosé et rouge.
a	sur le sol de la chambre	t. crème et rouge.
b		t. crème et brun-noir.
c		t. crème et rouge, copie en terre commune.
d		copie locale en terre commune, chamois peint brun.
e		t. crème et brun-noir.
		t. crème et rouge.

Tombe LIII. — Figure 11.

REPÈRE SUR LA FIGURE	NUMÉRO D'INVENTAIRE	REPÈRE SUR LE PLAN DE LA TOMBE	MATIÈRE
A	9316	4	terre chamois rosé.
B	9423	37	t. chamois rosé.
C	9310	15	t. chamois rosé.
D	9326	10	t. chamois.
E	9312	8	t. chamois.
F	9320	39	t. chamois clair.
G	9429	36	t. rosée.
H	9330	6	t. chamois.
J	9308	20	t. rouge.
K	9398	50	t. rouge-noir, très bonne facture.
L	9408	22	t. chamois clair rugueux, peint en brun.
M	9343	44	panse raclée, terre chamois.
N	9381	33	t. rouge-noir.
O	9305	2	t. chamois rosé, peint rouge foncé.
P	9385	29	t. rouge-noir, bonne facture.
Q	9304	5	t. chamois.
R	9393	42	t. rouge-brun, bec tréflé, anse gravée.
S	9395	23	t. chamois.
T	9388	26	t. noir peint blanc, variante de col, facture moyenne.
U	9421	21	t. jaune chamois, fond raclé.
V	9394	48	t. noir-brun, bec tréflé.
W	9391	13	t. noir peint blanc.
X	9390	27	t. rouge-noir peint blanc.
Y	9403	3	t. crème peint brun, très cuit, reflet métallique,
Z	9400	25	bec pincé.
ZA	9340	40	t. chamois rosé, bec tréflé.
ZB	9303	1	t. chamois peint rouge-brun violacé.

Tombe LIII. — Figure 12.

REPÈRE SUR LA FIGURE	NUMÉRO D'INVENTAIRE	REPÈRE SUR LE PLAN DE LA TOMBE	MATIÈRE
A	9374	73	t. chamois, pied plein.
B	9399	84	t. chamois rugueux.
C	9497	55	t. crème peint brun-noir.
D	9417	71	t. chamois.
E	9410	88	t. chamois.
F	9424	89	t. chamois, bec tréflé.

REPÈRE SUR LA FIGURE	NUMÉRO D'INVENTAIRE	REPÈRE SUR LE PLAN DE LA TOMBE	MATIÈRE
G	9392	78	t. rouge-noir, anse gravée, terre rose.
H	9422	64	t. chamois clair, peint noir et rouge.
J	9396	60	t. chamois clair.
K	9305	98	t. chamois rosé, 2 anses peintes de cercles rouges concentriques.
L	9402	87	t. chamois rosé.
M	9401	58	t. chamois.
N	9378	104	t. rouge-brun, bonne facture.
O	9384	80	t. noir, peint blanc.
P	9387	58	t. noir peint blanc avec arête latérale.
R	9382	62	t. rouge.
S	9310	57	t. chamois.
T	9406	85	t. chamois, fond spiralé.
U	9323	75	t. chamois.
V	9397	105	t. albâtre, petite parure de vase.

Tombe LIII. — Figure 13.

REPÈRE SUR LA FIGURE	NUMÉRO D'INVENTAIRE	REPÈRE SUR LE PLAN DE LA TOMBE	MATIÈRE
A	9416	144	t. chamois.
B	9415	126	t. chamois.
C	9412	142	t. chamois rosé.
D	9413	115	t. chamois.
E	9418	116	t. chamois.
F	9357	110	t. brun noir, orifice circulaire.
G	9373	118	t. chamois engobe rouge.
H	9420	123	t. chamois.
J	9356	120	t. noir lustré.
K	9334	140	t. chamois clair, bec pincé.
L	9359	109	t. brun lustré.
M	9372	122	t. noir lustré.
N	9401	135	t. chamois, brun-noir lustré.
O	9336	107	t. chamois.
P	9405	103	fond spiralé, chamois clair.
Q	9407	141	fond spiralé, pied plein.
R	9409	106	t. chamois.
a	9447		manche brisé en ivoire à tête recourbée.
b	9446		argent.
c	9432		argent.
d	9431		argent.
e	9434		argent.
	9438		bronze.
f	9451 A		t. rouge et noir.
g	9449	près 102	t. rouge lustré.
h	9448	près 36	t. rouge lustré.
i	9450 A		fragment de grande cruche chypriote.

Tombe LIV. — Figure 19.

REPÈRE SUR LA FIGURE	NUMÉRO D'INVENTAIRE	REPÈRE SUR LE PLAN DE LA TOMBE	MATIÈRE
A	9492	1 dromos	t. rouge lustré (engobe).
B	9478	2 dromos	t. pâte blanc-jaune très cuite, sonore, peint noir et rouge.
C	9507	3 dromos	t. chamois, bec noirci pincé.
D	9574	2 *a*	analogue à 9471 (E), col anciennement brisé.
E	9471	4	t. chamois rosé rugueux dégraissé au sable.
F	9575	52	comme le nº 9471 (E).
G	9470	3	comme le nº 9471 (E).
H	9474	5	t. chamois rosé un peu rugueux.
I	9472	1 *a*	t. chamois, fond plat, trace de peinture.
J	9565	53	t. chamois poli, peint brun (copie de bol chypriote).
K	9524	74	t. blanc jaune un peu rugueux dégraissé au sable, peint rouge et noir, bec tréflé, peinture brun rouge.
L	9519	32	t. chamois poli, peint brun (copie de bol chypriote ?).
M	9477	8	t. crème chamois, peint noir et rouge, terre commune, fabrication locale ?
N	9566	22	t. crème peint noir et rouge, orifice circulaire, terre fine lissée.

Tombe LIV. — Figure 21.

REPÈRE SUR LA FIGURE	NUMÉRO D'INVENTAIRE	REPÈRE SUR LE PLAN DE LA TOMBE	MATIÈRE
A	9521	71	t. rouge, bonne facture, 2 nervures sur la panse.
B	9522	4 *bis*	t. jaune chamois, fond plat (dans jarre 4).
C	9520	7	t. rouge commune polie, fond plat.
D	9561	88	t. noir brun lustré, fond légèrement aplati.
E	9562	24	t. gris-noir lustré, fond plat.
F	9511		t. chamois clair.
G	9554	33	t. bol rouge lustré, anse ogivale.
H	9496	77	t. blanche rugueuse, anse funiculaire.
I	9515	65	t. blanc-jaune.
K	9544	47	t. gris clair, terre grossière.
L	9506	44	t. rouge lustré.
M N	9489	30	t. blanc jaunâtre très cuit, sonore, déformé par cuisson, bord relevé, pied annulaire.
O	9479	49	t. blanc-jaune, déformé par cuisson.
P	9485	31	t. chamois rosé facture grossière, 3 coups de scie dans un bord, 2 autres à l'opposé.
Q	9494	20	t. chamois engobé lustré rouge foncé.
R	9559	10	t. chamois rosé.
S	9540	17	t. blanche-jaune.
T	9548	21	t. chamois clair, orifice circulaire, traces de bitume.
U	9564	13	t. gris foncé, pâte de bilbil de Chypre.
V	9563	9	t. chamois poli, traces de bitume, copie locale de vase chypriote.
W	9546	12	t. gris-noir lustré chypriote.

Tombe LIV. — Figure 22.

REPÈRE SUR LA FIGURE	NUMÉRO D'INVENTAIRE	REPÈRE SUR LE PLAN DE LA TOMBE	MATIÈRE
A	9503	63	t. chamois, engobe rouge lustré, pied à bouton, bec pincé.
B	9526	98	t. chamois, engobe rouge-noir.
C	9528	85	t. gris-noir.
D	9529	82	t. gris-noir.
E	9531	93	t. chamois, engobe rouge lustré.
F	9538	95	t. chamois, engobe ruge lustré orangé.
G	9532	90	t. chamois.
H	9501	79	t. blanche, bec pincé.
I	9517	64	t. chamois, fond plat.
J	9547	57	t. chamois, bec pincé.
K	9543	45	t. grossière chamois, bec tréflé.
L	9560	58	t. chamois clair.
M	9484	81	t. chamois.
N	9549	87	t. rouge lustré, gorge creuse sur le bord supérieur, anse ogivale, bol chypriote.
O	9488	67	t. chamois, pied annulaire.
P	9576	54	t. chamois, peinte en rouge.
Q	9481	78	t. chamois, apode.
R	9537	72	t. chamois, apode.
S	9513	73	t. chamois clair.
T	9510	22	t. chamois.

Tombe LV. — Figure 26.

REPÈRE SUR LA FIGURE	NUMÉRO D'INVENTAIRE	REPÈRE SUR LE PLAN DE LA TOMBE	MATIÈRE
A	9661	17	t. chamois clair.
B	9610	ossuaire	t. chamois engobé rouge lustré.
C	9609	ossuaire	t. brun lustré, panse cylindrique, pied annulaire.
D	9620	69	t. noir lustré, orifice circulaire.
E	9658	23	t. chamois clair.
F	9690	38	t. chamois à col évasé.
G	9594	49	t. chamois rosé, panse ovoïde.
H	9666	3	t. chamois rosé violacé.
I	9664	32	t. chamois clair.
J	9663	31	t. chamois clair.
K	9648	7	t. gris-noir.
L	9624	75	t. noir lustré.
M	9611	54	t. rouge lustré, à pied en bouton.
N	9655	94	t. chamois engobé rouge lustré, orifice trilobé sans anse.
O	9665	19	t. chamois rosé poli.
P	9583	4	t. chamois.
Q	9584	40	t. chamois.
R			

REPÈRE SUR LA FIGURE	NUMÉRO D'INVENTAIRE	REPÈRE SUR LE PLAN DE LA TOMBE	MATIÈRE
—	—	—	—
S	9593	64	t. chamois, à panse ovoïde.
T	9598	ossuaire	t. brun-noir lustré, à bouton, bec tréflé.
U	—	—	—
V	9667	6	t. chamois clair, à fond plat.
W	9668	24	t. chamois jaune, à bec pincé.
X	9608	ossuaire	t. chamois engobé rouge lustré, sans anse, conique, pied annulaire.
Y	9597	ossuaire	t. crème peint noir, chypriote.
Z	9654	ossuaire	t. crème poli, peint rouge et noir, ovoïde, pied bouton.
ZA	9653	9	t. crème poli, peint rouge-brun, en lignes croisées.
ZB	9652	30	t. crème poli,peint rouge, bec tréflé, fond plat.

Tombe LVI. — Figure 31.

A	9784	49	t. rouge lustré.
B	9775	35	t. noir, orifice circulaire, pied en bouton.
C	9776	32	id.
D	9762	50	t. noir, bec tréflé, pied en bouton.
E	9768	63	id.
F	9790	43	t. chamois poli rouge lustré, panse ovoïde.
G	9789	64	t. chamois —
H	9753	16	t. chamois.
I	9755	14	t. chamois, déformé par cuisson.
J	9751	6	t. chamois.
K	9756	25	t. chamois (déformé).
L	9792	20	déformé par cuisson, terre chamois, orifice circulaire.
M	9786	30	t. chamois à panse cylindrique.
N	9760	5	t. chamois globulaire, orifice circulaire.
O	9793	38	t. chamois déformé par cuisson, orifice circulaire.
P	9770	10	t. noir lustré, orifice circulaire.
Q	9794	36	t. terre chamois globulaire, orifice circulaire.
R	9787	33	panse ovoïde, terre chamois.
S	9759	3	t. peinte rouge et noir, empâté de calcaire.
T	9758	40	t. peinte rouge et noir, empâté de calcaire, « red on black ».
U	9761	4	t. rouge-orangé grossier, dégraissé au sable bec tréflé.
V	9783	26	t. chamois, orifice circulaire, pied bouton.
W	9791	46	t. chamois, globulaire, bec tréflé.

Tombe LVII. — Figure 35.

A	9857	45	t. chamois, panse ovoïde.
B	9846	2	t. chamois clair.
C	9851*	35	t. chamois, panse ovoïde.
D	9810	20	t. chamois rosé lissé.

REPÈRE SUR LA FIGURE	NUMÉRO D'INVENTAIRE	REPÈRE SUR LE PLAN DE LA TOMBE	MATIÈRE
E	9822	67	albâtre.
F	9823	30	pierre verte, famille des gabbro
G	9812	3	albâtre.
H	9811	12	t. rouge violacé lissé, ne semble pas local.
I	9809	25	t. blanc jaunâtre très cuite, 2 anses, bec.
K	9860	38	globuleux, terre chamois.
L	9858	49	t. chamois.
M	9859	62	t. chamois clair.
N	9863	75	globuleux, terre chamois.
O	9800	8	t. chamois lissé.
	9801	7	

Tombe LVII. — Figure 36.

REPÈRE SUR LA FIGURE	NUMÉRO D'INVENTAIRE	REPÈRE SUR LE PLAN DE LA TOMBE	MATIÈRE
A	9830	40	t. noir lustré.
B	9827	50	noir lustré.
C	9845	44	noir lustré, bec tréflé.
C	9836	61	rouge lustré.
D	9835	56	t. chamois engobé rouge lustré, bec tréflé.
E	9818	46	t. noir lustré, orifice circulaire.
	9819	76	
F	9817	34	t. noir lustré, serpent sur anse torsadée, orifice circulaire.
G	9816	42	t. grise.
H	9821	51	t. grise.
I	9838	53	t. chamois engobé rouge lustré.
K	9839	17	t. noir lustré, bec tréflé.
L	9820	71	t. chamois engobé rouge lustré, peint noir.
M	9815	4	t. crème peint noir.
N	9814	55	t. chamois clair peint rouge, 4 trous latéraux.
O	9813	10	t. chamois lisse peint rouge violacé, 4 trous latéraux.
P	9808	1	t. chamois rose lissé, peint noir et rouge, bicolore.
Q	9805	13	t. chamois lisse peint brun-noir et rouge, bicolore.
R	9807	6	t. blanchâtre lisse, déformé par cuisson, peint rouge-brun et rouge, bicolore.
S	9802	14	t. chamois lissé peint rouge-brun, bec tréflé.
T	9803	29	t. chamois rosé poli peint brun, bec tréflé.
U	9804	31	t. chamois clair lissé peint rouge et brun-noir, bec tréflé.
V	9806	5	t. chamois lissé peint rouge-noir, orifice circulaire.

FRAGMENTS ALPHABÉTIQUES DIVERS DE RAS SHAMRA

PAR

CH. VIROLLEAUD

Pour différentes raisons, certains fragments alphabétiques de Ras Shamra, provenant des campagnes I-V (années 1929-1933)[1], n'ont pas été publiés jusqu'à présent. Nous en donnons ci-après une première série.

I

Louvre : AO 17.318.

Moitié gauche d'une petite tablette de comptabilité[2], haute de 45 mm., concernant le commerce de l'or et de l'argent (ou : d'objets en or et en argent), d'après les ll. 3 et 7.

On notera particulièrement la forme de *š*, qui est presque identique au *ẓ*[3] de la liste des dieux hurrites, ap. *Syria*, XII, 389.

(1) *alp*[ ] (2) *mat*[ ] (3) *ḫrṣ*[ ]

(4) *šlš* . *k*[ ] (5) *šlš* . *a*[ ] (6) *ḫmš*[ ]

(7) *ksp*[ ] (8) *k*[ ] (9) *ar*[*b'*...]

(10) *šmn*[ ] (11) *'r*(?)[ ]

(12) *w šš* . [ ] (13) *šlšm*[ ] (14) *mel*[ ]

1-3. — Peut-être *alp* [*kbd*], *mat* [*kbd*], d'après *Syria*, XIX, 131 ss.[4].

4-11. — Peut-être (4) *šlš k*[*krm*][5] trois ta[lents],

[1] Pour les fragments de 1934, voir *Syria*, XVI, 181-187 ; pour 1936 : *Syria*, XVIII, 159-173 ; pour 1937 : *Syria*, XIX, 127-141. En 1935, aucun document épigraphique, d'aucune sorte, n'a été recueilli.

[2] Texte du même genre : RŠ 1929, n° 36, où il faut lire, sans doute, aux ll. 1-2 *tš*['] = « neu[f] ».

[3] Nous transcrirons désormais ainsi la lettre ⟨signe⟩, sur laquelle voir ci-dessus, p. 139.

[4] P. 131, l. 2 de la traduction, lire *Šmmn*, et de même p. 132, l. 6 et p. 140, n. 1. A la p. 135, l. 1, lire *eštm'*.

[5] La lettre qui suit *k*, et dont l'amorce seule subsiste, peut très bien être *k*.

(5) *šlš a*[*lp kbd*] « trois mil[le sicles] », d'après *Syria*, *ib.*, le 3ᵉ nombre, l. 6, *ḫmš* ou *ḫmš*[*m*], cinq ou cinq[uante], pouvant être suivi d'un mot représentant une subdivision du sicle. Cependant, s'il faut compléter les ll. 4-5 de la façon ci-dessus proposée, le talent vaudrait ici plus de 3.000 sicles, autrement dit : 3.600 sicles, contrairement aux règles de la métrologie d'Ugarit et conformément à celles de la Mésopotamie : *Syria*, XIX, 132 ss.

12-14. — « et six..., trente..., *mel*... »

II

Fragment de RŠ 1929, nº 12, *Syria*, X, pl. LXIX[1], représentant une partie de ce qui manquait aux ll. 14-18, qu'on lira maintenant ainsi qu'il suit :

(14) *a*]*lp arb' . mat . tyt*
(15)]*nbt* . [*kd . š*]*mn . mr*
(16) ...*l*]*tḥ p* (?)*sb*[*by*]*n . ltḥ . šš*[*mn*]
(17)]*ltḥ . dblt . ltḥ . ṣmqm*
(18)]*ddm ḫmšm . ḫmr . škm*

14. — « 1.400 *tyt* », voir déjà ci-dessus, p. 133.

15. — Voir ll. 2 et 8 du même texte.

16. — *ltḥ*[2] a été expliqué par héb. *letek*, qui est un nom de mesure[3]. Et, sans doute, *ltḥ dblt*, *ltḥ ṣmqm*, l. 17, pourrait signifier « (un) *ltḥ* de... »[4].

Mais, d'une part, le rapprochement de RŠ *ltḥ* avec héb. *letek* paraît, du point de vue phonétique, difficilement acceptable, et, d'autre part, s'il y a, l. 9, *sbbyn*, ici, l. 16, on lit *p* (ou *t*) *sb*[*by*]*n*. Si, comme il semble, il y a *p*, il

[1] Cette tablette (au Louvre : AO 12004) qui était beaucoup plus large que haute (comme, par exemple, 1929, nº 1), se compose présentement de sept morceaux, mais elle est, aujourd'hui encore, très incomplète. En fait, toute la partie gauche a disparu, et c'est à tort qu'on a admis (ainsi H. Bauer, *Alph. Texte von R. Sch.*, p. 13) qu'il manquait une lettre seulement au début des premières lignes. — La même observation s'applique aussi, d'ailleurs, aux nᵒˢ 9 et 32 de 1929. On notera, en outre, pour le nº 32, que la l. 6 est la dernière du morceau.

[2] Seulement dans 1929, nº 12, ll. 3, 4 ; 9, 10 ; 16, 17.

[3] Seulement ap. *Osée*, III, 2 ; le *letek* valait 1/2 *kor*. Sur le *kor*, à RŠ, écrit idéographiquement *GUR*, voir *Syria*, XVIII, 164.

[4] Le nom de nombre n'étant pas écrit, ou du moins pas nécessairement, quand il s'agit de l'unité : *Syria*, XVIII, 169 ss. A la l. 10 de 1929, nº 12, P. Dhorme a lu, *R. B.*, 1931, p. 47 ss., [*šb*]'*t* *ltḥ*, mais ce qui reste de la lettre précédant ' ne paraît pas correspondre à *b*. H. Bauer, *Alph. Texte*, p. 13, a transcrit]'*t*, simplement.

s'agit de cette conjonction *p* (en arabe *fa*), sur laquelle voir ci-après, p. 342, et *sbb* serait l'imp. poel de סבב. S'il y a *tsbb*, ce serait la 2ᵉ p. impf. du même verbe, et l'on comparera *Habac.*, II, 16, תסוב עליך כוס. De toute façon, *sbb* n'est pas acd. *šabbu* ou *šappu*, héb. סף, qui se présente normalement à RŠ, sous la forme *sp*; voir ci-dessus, p. 138.

Si *sbb* ou *tsbb* est une forme verbale, *šš*[*mn*], complété d'après ll. 4, 10, peut ou doit être, non le sésame, mais l'imp. factitif du v. שמן [1] et le sens serait « enduis (on fait enduire) de graisse, ou d'huile » [2].

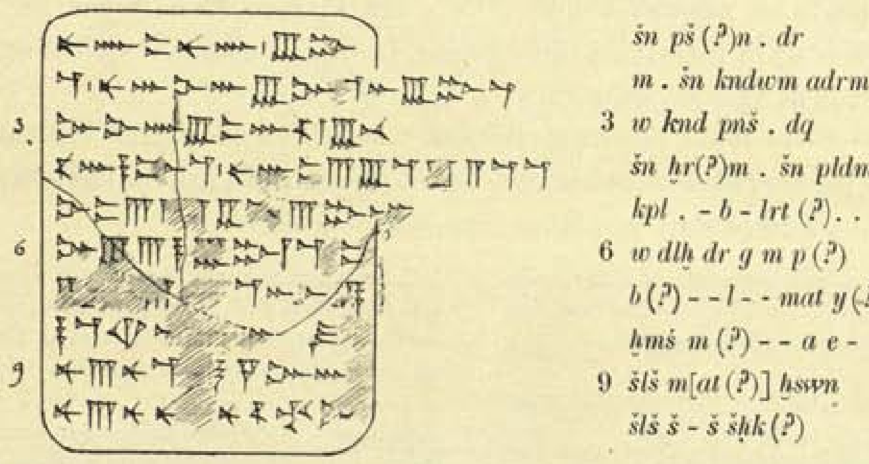
Pour *lth*, c'est probablement l'opt. 2ᵉ p. du v. *ḥy* « vivre » [3], donc « que tu vives »; la formule correspondrait, en gros, à *iballuṭ* « il vivra », c'est-à-dire « il guérira », dans les textes médicaux de Babylonie et d'Assyrie. Ainsi 1929, nᵒ 12 serait, non pas une « Liste von Materialien für den Tempelbedarf » (H. Bauer), mais une série de recettes pour la guérison de tel ou tel mal, que l'état du texte ne permet pas de déterminer [4].

17. — La lecture *dblt*, proposée déjà, ap. *Syria*, XV, 80, n. 2, se trouve maintenant complètement justifiée par l'adjonction du nouveau fragment.

18. — Pour *ddm*, pl. de דוד pot, distinct de *ddym* « mandragores », voir *Syria*, XVIII, 262.

III

Tablette de 8 × 6 cm. Rien au revers.



šn pš (?)*n* . *dr*
m . *šn kndwm adrm*
3 *w knd pnš* . *dq*
šn ḥr(?)*m* . *šn pldm* -*ṣmm*
kpl . - *b* - *lrt* (?). .
6 *w dlḥ dr g m p* (?)
b (?) - - *l* - - *mat y* (?)
ḥmš m (?) - - *a e* -
9 *šlš m*[*at* (?)] *ḫswn*
šlš š - *š šḫk* (?)

[1] En héb., l'imp. hifil de ce verbe ne se rencontre qu'au sens figuré.

[2] L'huile après le vin !

[3] Cf. *wyḥ mlk* « et vive le roi », RŠ 1929, nᵒ 26, 9.

[4] On sait que RŠ a produit déjà deux

1-4. — A lire :

(1) *šn pš(?)n . dr* (2) *m .*
šn kndwm adrm (3) *w knd pnš . dq*
(4) *šn ḫr (?) m*
šn pldm -ṣmm

Énumération d'objets ou de denrées (plantes ?), allant deux par deux, sauf toutefois à la l. 3.

D'après ce qui est dit ci-dessus, p. 137, les noms en *-m* qui suivent *šn*, sont des duels et non des pluriels.

Dans deux cas : 2β et 4β, les substantifs sont accompagnés d'adjectifs [1], qui sont au duel aussi, respectivement : *adrm* et [ ] [2] *ṣmm*. Pour *adrm*, voir déjà II *Dan.*, *5*, 7 [et I *Dan.*, 23], où il s'agit d'arbres, à ce qu'il semble. Ailleurs *adr* est en parallélisme avec *qdš* « saint ».

Peut être convient-il de rapprocher *pšn* [3] d'acd. *pi*[*š*]*annu*, récipient utilisé surtout pour le transport des céréales.

kndwm est à comparer, pour la forme à *sswm* « chevaux » ; mais le même mot apparaît ensuite, l. 3, sous la forme sg. *knd*. Est-ce l'acd. *kandu* « cruche », considéré comme un emprunt aux dialectes occidentaux ? ; *knd*, n'étant précédé d'aucun nom de nombre, il s'agit d'un seul *knd*, voir à ce sujet *Syria*, XVIII, 169 ss.

dq, litt. « broyé » [4], qualifié *pnš*, nom de la denrée contenue dans le *knd*.

ḫr(?)m, duel d'un mot qui paraît être *ḫr*, et qui ne se rencontre pas ailleurs.

pld a peut-être rapport à héb. פְּלָדָה « fer » ; mais, à en juger par les autres termes de la liste (voir surtout *ḫswn*, l. 9), rien n'indique qu'il s'agisse ici de métaux ou d'objets en métal.

5-7. — Deux mots lisibles seulement : *kpl* (l. 5) qui est probablement héb. כֶּפֶל « paire », idée exprimée aux lignes précédentes, par *šn*. Peut-être, à la fin de l. 5, *lrmn ;* comp. SS, 50. — *mat* (l. 7) « cents ».

recettes, — ou deux exemplaires d'une seule et même série de recettes — concernant les soins à donner aux chevaux : *Syria*, XV, 75-83.

l. 6. Noter que ce fragment 44 ne forme pas un seul tout, mais qu'il se compose de deux morceaux, appartenant l'un à la face, et l'autre au revers. En outre, les lignes numérotées 1 et 5 ne sont pas les premières de chaque côté. ni la ligne 4, la dernière de l'un des deux côtés. Bien que tout cela ressorte nettement de la copie publiée ap. *Syria*, X, pl. LXXV, aucun de ces détails n'apparaît pourtant dans la transcription de H. Bauer, *Alph. T.*, p. 20.

(1) Voir aussi *elm n'mm*, SS 1, 23; *ṣmqm yšnm* et *dblt yšnt*, ap. *Syria*, XV, 76 ss.

(2) La 1re lettre peut être *d* ou *u*.

(3) La 1re lettre est incertaine : *š* ou *ǵ* ?

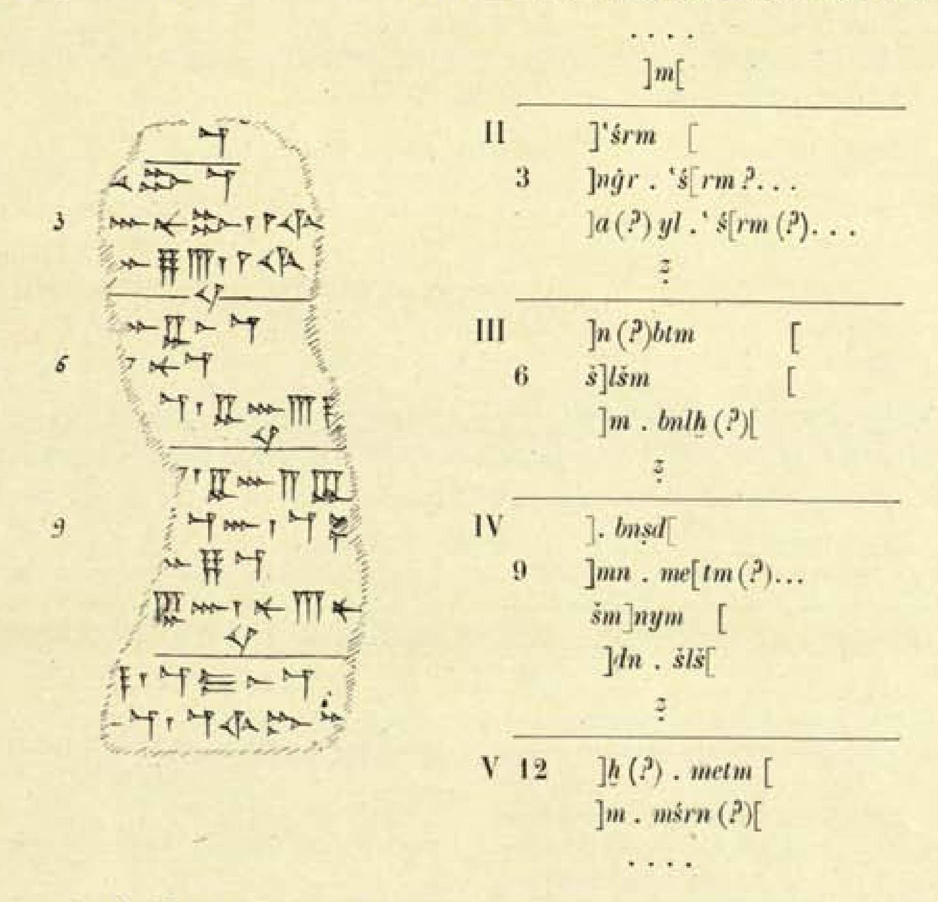
(4) Cf. *dq*, ap. 1 AB *1*, 22, et *dqt :* 1929, n° 1, 1 et suiv. ; II AB *1*, 42. Voir aussi 1929, n° 44,

8-10. — *ḫmšm* « cinquante », ou *ḫmš m*⌊*at*⌋ « cinq cents ». — 9. 300 (?) *ḫswn ;* même mot ap. 1929, nº 12 [1], 3 : *arb' mat ḫswn* « 400 *ḫswn* » ; voir aussi *ibid.*, l. 11 *ḫs²wn*, — et ci-dessus, p. 138, l. 9. — 10. « trois *š* [ ]*š* ... » ; comparer *Syria*, XV, 77 [2], l. 6, où *šwš* est suivi d'un autre mot, dont la dernière lettre, seule conservée, est *k ;* or, ici, *š*[ ]*š* est suivi de *šḥk* ?.

IV

Louvre : AO 17.304.

Fragment du milieu d'une tablette dont l'autre face est entièrement détruite.



ġ est écrit (ll. 3-4) comme, par exemple, dans *Syria*, XV, 250, fig. 3.

[1] Énumération de plantes diverses : orge, cumin, etc...

[2] Texte qui contient aussi plusieurs noms de plantes.

Les noms de nombre lisibles, en tout ou en partie, sont *'śrm* « vingt » (2-4), *šlšm* « trente » (6 et 11 (?)), *šmnym* « quatre-vingts » (10), *metm* « deux cents » (9 et 12)[1]. Pour *metm*, voir déjà ci-dessus, p. 133.

3. *nġr*; cf. SS 68 ss. et II AB *8*, 14[2]. — 4. *ayl*(?) = « cerf » (?); cf. pl. *aylm* I AB, *1*. 24' et *aylt* « biches », I' AB *1*, 17 et VI AB *5*, 19. — 5. *nbtm*, « miel » au plur. (?), comme I AB *3*, 7 et 13; ailleurs sg. *nbt* (p. ex. I K., 72, 165). — 7 et 8. *bn lḫ*[ ] et *bn ṣd* [ ], « fils de ... », au sens figuré, peut-être[3]. — 13. Sur la rac. *mśr*, voir *la Déesse 'Anat*, p. 87.

A noter que, sous la dernière ligne de chaque paragraphe (II-IV), il y a un petit *z* isolé. Dans 1929, n° 28, 7, on trouve quelque chose de semblable, avec cette différence qu'il y a là deux *z*, nettement séparés l'un de l'autre[4]; il pouvait de même y avoir ici plusieurs *z* sur la même ligne, mais l'état fragmentaire du morceau ne permet pas d'en juger.

V

Louvre : AO 17.290.

Partie supérieure d'une tablette fort bien écrite, et dont la face seule est en partie conservée. Il manque au moins trois lettres à la fin de chaque ligne.

[1] Il y a bien *e*, non *h*, à la l. 12; il manque, dans la copie, le « clou » vertical, caractéristique de $\aleph^2$.

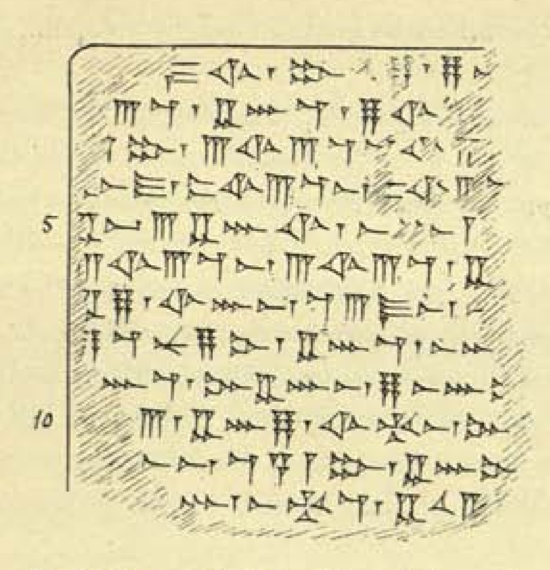
[2] La lettre 𐎙 représente, dans la majorité des cas, ﻍ soit *ġ*. Mais il est certain que ce même signe est employé parfois à la place de *ẓ*, qui ne diffère d'ailleurs de *ġ* que par un trait horizontal supplémentaire. On sait par ailleurs que *ẓ* peut remplacer *ṣ* (dans BH, voir *Syria*, XVI, 247) ou même *ṭ* : NK 21 (*Syria*, XVII, 216).

Un mot tel que 𐎙 *nr* peut donc appartenir à la rac. נצר, نظر. Mais il existe aussi, à RŠ, une rac. *nṣr*, comme on le voit surtout par le subst. *nṣrt* qui se rencontre, en parallélisme avec *bkt*, dans II K *6*, 5.

Sur la valeur de 𐎙 dans le verbe *m* 𐎙 *y*, voir ci-après, p. 342, n. 3. Ajoutons que dans *Syria*, XIX, 142 et 144, il faut lire 𐎙 et non pas 𐎖, qui est ק.

[3] Cf. *'bd-ṣd*, n. pr. m. en phénicien récent : Harris, *Gram.*, p. 130, et Jul. Lewy, *Rev. Ét. sém.*, 1938, p. 56, n. 1.

[4] Et non pas contigus, comme on pourrait le déduire de la transcription donnée par H. Bauer, *ibid.*, p. 18.



[*l r*]*eś* . *r'y* . *y*[*ślm* ...]
[*ś*]*lm* . *bnm* . *yś*[*lm*]
[-] *r* . *l ślmt* (?) *śl*[*m* ...]
r(?) *h* . *p ślmt* . *pśl*[*mt*...]
(5) *bt* . *l bnś* . *trg*[*m* ...]
l ślmt . *l ślm* . *b* [ ]
b(?)*y* . *śnt* . *mlet* .[ ]
ymġyk . *bnm* . *ta*(?)[ ]
[*b*]*nm* . *w bnt* . *ytnk*(?)[ ]
(10) [- -]*l* . *bny* . *šḥt* . *w*[ ]
[- -]*t*(?)*t* . *msgr* . *bnk*[ ]
[- -]*n* . *tḥm* . *b'l*[ ]
. . . .

Il s'agit, semble-t-il, d'une lettre, adressée au « chef » *reś*, si du moins la restitution proposée pour le début de l. 1 est fondée. Cette restitution s'appuie sur le fragment 1929 n° 20 (AO 12 028) l. 1, où on lit *l re*[*ś*..., et qui appartient sans doute à une lettre également, comme d'ailleurs 1929 n° 21 [(1)].

Ainsi, le destinataire serait désigné seulement par son titre, comme c'est le cas pour la lettre de *Tlmyn* à la reine (*Syria*, XIX, 127 ss.) ; voir aussi *l rb khnm*, 1929 n° 18, 1.

Ce *reś* était peut-être un chef religieux, le chef des prêtres ; comp. dans A. T. הַכֹּהֵן רֹאשׁ. — *r'y*, s'il faut bien lire ainsi, semble annexé à *reś*, comme *adty* à *mlkt*, dans la lettre de *Tlmyn*. Si, comme il est probable, *y* représente le pron. 1[re] p. sg., on expliquera *r'* par h. רֵעַ « ami », ou bien par רֹעֶה « pasteur », au sens ecclésiastique du mot [(2)] ; on sait déjà que *nqd*, qui signifie

[(1)] Ce n'est pas, en effet, par hasard, comme on pourrait le croire, que ces deux fragments 1929 n[os] 20 et 21 ont été publiés côte à côte. — On notera que, à la l. 3 du n° 20, la 1[re] lettre semble être un *p*, au-dessous duquel apparaît un clou qui est sans doute adventice, et qui est, du reste, plus rapproché du *b* de *btk* (l. 4) que du *p* de l. 3. Il semble, en conséquence, qu'il faille lire *pślm* et non *hślm*, forme qui, d'ailleurs, serait bien étrange. On comparera *p ślm* à la locution *p ślmt* qui figure à la l. 4 du fragment publié ci-dessus. — Ajoutons que, à la l. 5 de 1929 n° 20, *ġyk* représente apparemment la fin d'une forme verbale telle que *ymġyk*, laquelle se rencontre précisément à la l. 8 du présent n° V.

[(2)] Dans un fragment mythologique inédit, on lit *apnnk yrp* [ ] *km r'y* « Voici que (cf. II *Danel*, 6, 32) mon *r'* vous... »

« pasteur » également, se trouve en parallélisme avec *khn* dans le colophon de I AB : *Syria*, XV, 227.

A la fin de l. 1, il convient sans doute de lire *y*[*šlm lk*], d'après la lettre d'Ewir-ẓar ; *yšlm* aussi dans 1929 n° 21, 4 ; n° 18, 4. — De toute façon, la racine *šlm* « être en paix, ou en bonne santé » apparaît sous différentes formes dans les trois lignes qui suivent, et encore, et à deux reprises, à la l. 6. De même, *bn* « fils » se trouve, au plur., *bnm*, aux ll. 2, 8, 9, au plur. aussi, ou au sing., aux ll. 10 et 11 (*bny*, *bnk*), tandis que *bt* « fille » figure l. 5, et *bnt* « filles », l. 9.

Tout ce morceau, jusqu'à la fin de l. 11 du moins, paraît contenir seulement des vœux à l'adresse du « chef » et de ses enfants, garçons ou filles. Cependant l'expéditeur fait allusion aussi à son (ou ses) fils à lui : *bny*, l. 10, et quand il écrit, l. 3, *l šlmt*, il veut dire probablement : « Certes, je suis en bonne santé[1] ! »

4. — Dans *p šlmt*, répété, *p* peut représenter l'h. פא ou פה « ici », comme dans la lettre d'Ewir-zar, l. 12, *šlmt* pouvant être un subst. abstrait : « la paix » ou « la santé ». Il paraît moins probable que *p* corresponde, ici du moins, à la conj. arabe *fa* « ensuite » ; s'il en était ainsi, *šlmt* serait la 1re p. prft., comme dans *l šlmt*, l. 3.

5. — Le passage a été cité déjà : *Syria*, XIX, 137[2]. La présente lettre étant adressée au « chef », *bt* ne peut que difficilement être expliqué au sens de « fille » (au vocatif). Il s'agit peut-être de « la maison » ; comp., d'ailleurs, El-Amarna, n° 96, 5 *šu-lum bîti-ka*.

6. — *l šlmt*, comme à la l. 3. Ensuite, sans doute *l šlm b*[*ny*] ; comp. II *Rois*, X, 13 לשלום בני המלך, et en acd. *lû šalim*, « qu'il soit en paix. »

7. — *šnt mlet* « des années pleines ». Pour מלא et « jours » en héb., voir *Lévit.*, VIII, 33, et *Genèse*, XXIX, 21. A RŠ même, cf. BH 2, 45-46 : *šb' šnt el mla*, et aussi SS 66-67 : *šnt tmt* « des années complètes ».

8. — *ymġyk bnm ta* (?)[ ] : « Ils iront vers toi, les fils .... » Sur *mġy*, cf. *'Anat*, p. 49[3].

[1] C'est-à-dire « j'étais en bonne santé (quand j'écrivais ce billet) ». Comp. Lettres El-Amarna n° 34, 3 et 145, 6 : *šal-ma-ku* (permansif), déclaration de même sens, formulée avant toute autre et avant même les souhaits habituels au destinataire.

[2] Dans RŠ 1929, n° 41, il y a bien, vérification faite, *bt* (et non pas *bn*) *lṣn*.

[3] Si 𐎙 vaut parfois ظ (voir ci-dessus

9. — Peut-être : « Il (tel ou tel dieu) [te] donnera des fils et des filles. »

10. — *šḥt*, pas ailleurs à RŠ. En héb. שחת « détruire, maltraiter » se construit avec prép. *l*. Peut-être ici [*w*]*l bny* ...

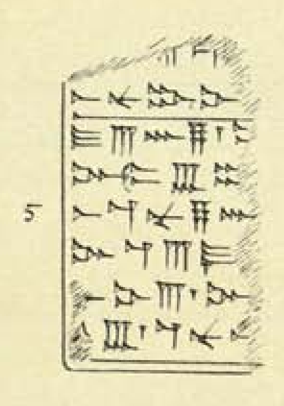
11. — *msgr* = h. מַסְגֵּר « prison [1] ». — Il serait évidemment vain de chercher à relier entre eux ces tronçons de phrases. Noter seulement que dans la lettre accadienne de RŠ : *Syria*, X, pl. LXXVI, n° 1, l. 18, on lit *bît ki-li*, qui signifie « prison » également.

12. — Si ce qui précède (1-11) représente le début d'une missive, la lettre même pouvait commencer ici. Lire, peut-être, [*w h*]*n tḥm B*'*l*-[ ] : « [et voi]ci le message de Ba'al-[ ] », ce nom, théophore et incomplet, serait celui du correspondant du *reš*.

VI

Louvre : AO 17.305.

Moitié inférieure, gauche, d'une petite tablette, une lettre sans doute. Rien au revers.



. . . .

[ ]*lm*(?)[

tġrk[

---

(3) *hlny* .[

w pdr[

tmġyn[

(6) *w mle*[

a(?)*kl* . *w*[

'*d* . *mġt*(?)[

1-2. — L. 1, lire [*e*]*lm* peut-être, ou bien [*tš*]*lm*[*k*] ; cf. *Tlmyn*, II (*Syria*, p. 340 n 2.), il n'est pas sûr que ce signe puisse représenter aussi ص ou ض (tandis que *ṣ* tient parfois la place de *ṣ*). C'est pourquoi nous hésitons encore à admettre que *m* 𐎗 *y* = ar. مضى. Peut-être s'agit-il de ce verbe acd. *maḫû*, d'un emploi d'ailleurs fort rare, sur lequel voir St. Langdon, ap. *JRSA*, 1932, 391. — Pour *ġ* = acd. *ḫ*, voir '*Anat*, p. 41, n. 5.

[1] Sur le verbe *sgr*, voir *Keret*, ll. 96, 184; et, en outre, *ap-sgrt*, ap. V AB, E, 19-20 et 35.

XIX, 143) 7-9, et aussi 1929 n° 18, 5-6 *tšlm[k tġr]k t'zy[k(?) e]lm*. — *tġrk*, même forme ap. I AB *3-4*, 48 (passage fragmentaire aussi). La racine est probablement *nġr;* voir ci-dessus, p. 340 n. 2. Sur *t* préf. de 3e p. m. pl., cf. A. Herdner, *Rev. Et. sém.*, 1938, pp. 76-83.

3. — *hlny* peut être un n. pr. h. Voir 1929, n° 21, l. 1, *tḥm hl[ny ?]* [1], et cf., en acd., le n. pr. h. *Al-la-an-ni*, Clay, *Pers. Names*, p. 52. Cependant, *hlny*, placé ainsi en tête du message même (les premières lignes contenant les salutations), pourrait, en quelque manière, correspondre au *hnny* de *Tlmyn*, II, 10. On sait déjà que *hln* est une autre forme de *hlm* (héb. : *halom*); voir V AB, B, 5. 17. Dans *hlny*, *-y* représenterait, comme dans *hnny*, le pron. 1re p. sg.

4. — *pdr* ou *pd[ry] ?*; cf. *'Anat*, p. 9 ss.

5. — *tmġyn*, du verbe si fréquent *mġy;* voir ci-dessus, n° V, 8 *ymġyk*.

6. — *mle* ..., cf. ci-dessus, n° V, 7 *šnt mlet*.

8. — *'d mġt(?)* « jusqu'à ce que tu sois venu (?) ». Ailleurs, *'d* est suivi de l'impft ; ainsi *'d tšb'* « jusqu'à ce qu'elle soit rassasiée », I AB, *1*, 9* et V AB, B, 29.

Ch. Virolleaud.

[1] A la l. 2 du n° 21, il convient de lire, non *pḫrṣ*, mais *pḫry*, que ce nom, qui désigne le destinataire, soit un véritable n. pr. (à désin. *-iya*), ou un nom de fonction : *pḫr*, accompagné du pr. 1re p. (voir ci-dessus n° V, 1 *r'y*). Voir, à ce sujet, *puḫru* dans les Lettres El-Am. (Knudtzon, p. 1566 ss.), et voir aussi *plsy*, nom ou titre du correspondant d'Ewir-ṣar (*Syria*, XIV, 235) ; sur פלס en phénicien récent, cf. Harris, *Gram.*, 137. Pour la rac. *pḫr*, à RŠ, cf. *pḫr bn elm*, II AB *3*, 14 ; *mpḫrt bn El*, 1929, n° 2, 17, 34 et *Syria*, XIV, 231, l. 3 ; *pḫr m'd*, qualificatif de El, dans III AB, B.

LES IVOIRES DE MEGIDDO

PAR

C. DE MERTZENFELD

En deux articles successifs parus dans l'*Illustrated London News*, M. Gordon Loud a donné au lecteur une vue d'ensemble des importantes découvertes faites au cours de la campagne 1936-1937. La mission de l'Oriental Institute of University of Chicago a élargi cette année son activité sur le site de Megiddo, en complétant les études stratigraphiques qui ont mis au jour des constructions du Moyen Bronze non reconnues lors du sondage préliminaire.

Le site fut divisé en deux chantiers [1] :

1° Le *secteur nord*, comprenant essentiellement le Palais, résidence des gouverneurs, vassaux des Pharaons. On a reconnu cinq périodes d'utilisation de ce bâtiment, habité avec continuité et presque sans tranformation du xv^e^ au xiii^e^ siècle. Le plan primitif, aisément reconnaissable à la strate IX, est daté de 1550 à 1479 avant notre ère, de même que les murs extérieurs de la ville. Le 2^e^ palais à la strate VIII (1479-1350), comme celui de la strate suivante, garde les dimensions et la disposition du premier palais : la cour centrale autour de laquelle les chambres sont groupées, semble, toutefois, avoir été plus étendue qu'actuellement ; dans la strate VII (1350-1150) a été trouvé un ensemble d'objets précieux : perles d'or, d'électrum, de lapis-lazuli, scarabées, le tout enfoui dans une cachette d'accès difficile, comprenant trois caves voûtées qui ont livré un lot de deux cents ivoires sculptés et gravés.

2° Le *secteur est* a fourni, au contraire, des édifices publics, l'évolution normale des types céramiques et des rites funéraires. La strate XVII (anciennement XIII) datant environ du II^e^ millénaire comprenait un immense édifice de briques et la poterie caractéristique de la fin de l'Ancien Bronze : jarres à bec, bols à décor. A la strate XV est un édifice public avec escalier monumental entouré d'habitations privées contenant de la céramique du type « syrien » de

[1] *I. L. N.*, 16 octobre 1937, p. 655-658.

la fin de la XIII[e] dynastie ; cette ville est entourée d'un rempart. A la strate XIII, la muraille double d'épaisseur, les constructions sont fragiles, la céramique est représentée par des cruches à bouton et des bols à engobe rouge. La strate XI qui s'étend de la dernière « période Hyksos » à la domination égyptienne est caractérisée par l'évolution céramique le plus souvent sans décor, ou du type de Tell el-Yahoudiyeh, enfin, sous la maison se trouve un véritable caveau de famille avec son mobilier funéraire ; les rues régularisées se coupent à angle droit. C'est à la seule strate X que l'on trouve des enfants inhumés dans des jarres, tandis que les corps d'adultes sont simplement étendus sans tombe construite. Nous assistons à l'apparition de nombreuses formes du Moyen Bronze dont l'apogée marquera la strate IX, de poterie en deux tons, décorée de l'oiseau et de la croix de Malte ; de plus, nous trouvons ici la fosse commune, conséquence, peut-être, du siège de la cité en 1479.

Ainsi, connaissons-nous mieux, maintenant, la ville aux puissantes murailles que Thoutmès III eut tant de peine à réduire, et d'où il rapporta un riche butin, dont notamment des meubles plaqués d'ivoire. Le goût du décor en cette matière se retrouve à l'époque suivante, comme l'atteste la belle trouvaille dont M. Loud communique des spécimens dans son second article[1]. Ce « trésor » forme un remarquable ensemble d'ivoires, de joyaux et de vases d'albâtre, dont l'exposé abondamment illustré d'excellentes photographies livre à notre curiosité des pièces d'une technique habile et des motifs variés.

Cette nouvelle découverte que l'on date du XIII[e] siècle avant notre ère prend place à côté de séries déjà connues, augmentant ainsi notre savoir. L'admirable collection conservée dans les caves du cinquième palais témoigne d'une connaissance étendue des arts des pays voisins, tout en traitant les motifs qu'elle emprunte avec une réelle personnalité. Ainsi que le fait remarquer le savant archéologue, elle peut symboliser les diverses influences étrangères qui se disputèrent simultanément la prépondérance en Phénicie et formèrent « l'art composite qu'il est convenu d'appeler Phénicien ». Tous ces objets de technique et de style divers : statuettes en ronde-bosse, bas-reliefs tantôt

[1] *I. L. N.*, 23 octobre 1937, p. 707-710.

pleins ou ajourés ou en plaques gravées, sont travaillés avec la même aisance.

Nous n'insisterons pas sur les petites têtes féminines aux perruques rappelant la coiffure hathorienne, les décors constitués par des fleurs de lotus émergeant d'une corbeille, les simples rosettes, les têtes de canard ayant dû faire partie de boîtes à fard du type si répandu en Syrie et les personnages rendus avec la grâce égyptienne.

L'art « syrien » est représenté par des objets tels que cette petite statuette de femme nue, debout, malheureusement assez mutilée, aux cheveux soigneusement ramenés en arrière et nattés sous la tiare plate que nous connaissons déjà par ailleurs, et que caractérise une facture vigoureuse.

Certaines pièces se distinguent de l'ensemble par un grand caractère, la plaquette ajourée représentant le dieu « Bès » (fig. 1 et pl. XXXVII, 2), de profil à tête léonine, ailé, vêtu du pagne court que retient aux hanches une large ceinture aux pans retombant devant lui ; il élève de sa main droite un objet énigmatique qu'il semble effleurer de sa langue démesurément allongée, et s'appuie de la main gauche sur un objet semblable reposant à terre et qui fait songer, en plus stylisé encore, au nœud de corde symbolique sur lequel s'appuie la déesse égyptienne Thoueris. Cette représentation du dieu de profil peut se comparer à une petite statuette égyptienne de basse époque, du Musée du Louvre [1], représentant un Bès jouant de la harpe ; les deux silhouettes présentent quelque analogie si l'on excepte la coiffure de plumes et les ailes.



Fig. 1. — Megiddo.

[1] P. Pierret, le *Panthéon Égyptien*, p. 47 ; f. Jakob Krall, *Ueber den Aegyptischen Gott Bès*, dans *Jahrbuch der kunsthistorischen Sammlungen des Allerhöchsten Kaiserhauses*, t. IX, p. 81, fig. 66.

La figuration de ce dieu, d'origine étrangère, implanté en Égypte, est très utilisée dans l'iconographie antique jusqu'à basse époque pour sa valeur apotropaïque[1]. De fait, ce personnage monstrueux et fantasque semble avoir tenté l'artisan décorateur par les éléments composites qu'il permettait d'exploiter.

On connait, en effet, l'importance du dieu Bès, personnage grotesque, qui fait rire, et par suite est associé à la danse et à la musique, tandis que par son aspect terrifiant il met en fuite les mauvais esprits et prend un caractère de divinité protectrice. Son association avec la déesse Ririt, protectrice de l'enfance, n'est pas rare et nous en voyons des exemples sur les bas-reliefs des temples de Denderah et de Louxor. Le relief célèbre de la reine Atshepsout le représente, au-dessous de la scène principale, au registre inférieur, entre le signe « SA » lui-même encadré de 2 signes de vie et la déesse Hippopotame figurée selon le type connu, debout de profil, appuyée sur le nœud magique. On retrouve, d'autre part, ces deux personnages associés sur un « chevet » de la collection Abbott[2], dont le cintre est décoré de deux têtes de Bès, tandis que sur le pied, cette divinité est figurée debout de profil, appuyée sur le talisman de protection « SA »[3] tenant un couteau dressé dans la même main, alors que sa langue énorme, comme sur notre figure n° 1, reproduit un serpent. Ces motifs ne sont pas uniques, on les retrouve sur plusieurs « chevets » du British Museum[4], et du Louvre (fig. 2). Ces divinités aux caractères



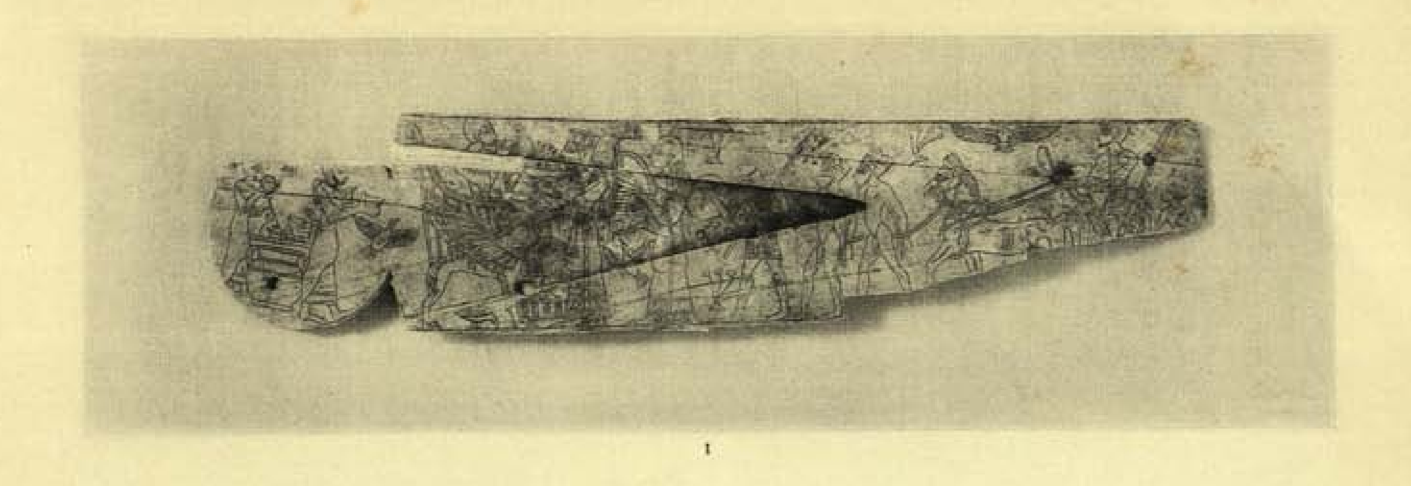
Fig. 2. — Bois (Louvre).

[1] Au sujet des transformations et déformations de Bès à basse époque jusque dans les intailles gnostiques, voir un article de M. H. C. Puech, *Le Dieu Bésa et la magie hellénistique*, dans *Documents 7*, 2e année 1930, où l'on notera plusieurs reproductions de statuettes de Bès ailé.

[2] Jakob Krall, *Ueber den Aegyptischen Gott Bès*, dans *Jahrbuch*, t. IX, p. 83, fig. 78.

[3] A. Moret, *Horus Sauveur* (*R. H. R.*, 1915, II, p. 265). Sur l'évolution du signe « SA », G. Jequier, « Les Talismans » *ankh* et *shen*, dans *Bull. Inst. Français Arch. Orient.*, Le Caire, 1914, t. XI, fasc. 2, p. 121-143.

[4] *Catalogue British Museum, Egyptian Antiquities*, 1922, p. 27, nos 7-8-9-10.



1



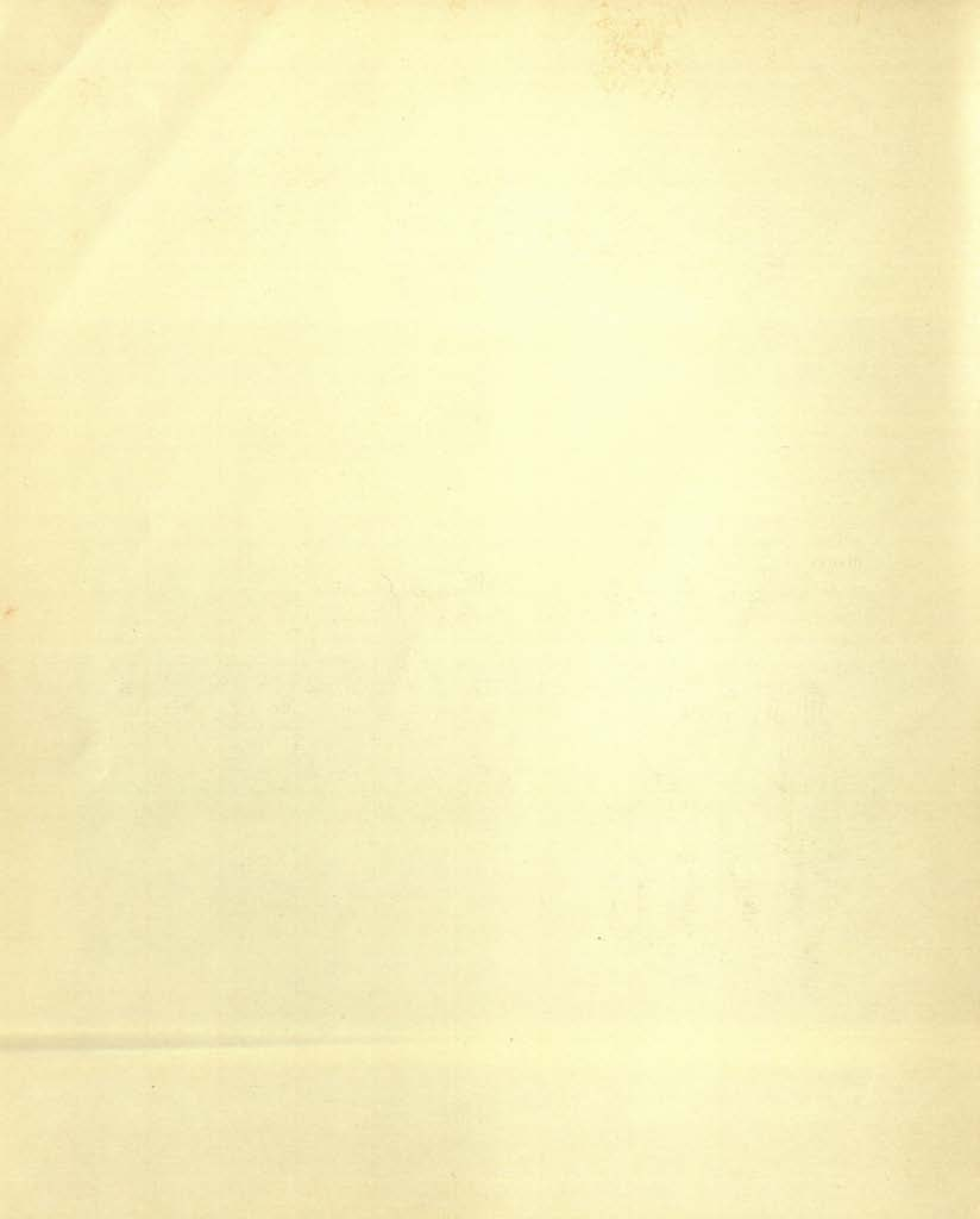
2



3

IVOIRES DE MEGIDDO.

Clichés de l'Oriental Institute de l'Université de Chicago.



prophylactiques accentués protègent donc la vie et le repos du possesseur de l'objet, comme le confirme un texte gravé sur l'un d'eux.

Ces représentations rappellent chacune par un détail notre figure ; Bès, protecteur de l'enfant, par son visage grimaçant et son aspect grotesque mettait les démons en fuite, comme le montre la stèle de la naissance d'Horus où l'enfant-dieu apparaît, la tête surmontée d'un masque de Bès, tandis qu'au verso est un personnage vêtu du pagne court et de plume d'oiseau ; cette divinité est « Shou » représenté avec le masque de Bès ; il est entouré d'une voûte de flammes, ce qui remet en mémoire l'un des rôles les plus importants de notre divinité « dieu de la flamme » par laquelle il soustrait l'enfant aux mauvais esprits, c'est-à-dire à Seth et ses compagnons. Le rituel du feu est capital. Nous voyons Aménophis III consacrer le temple de Soleb, et le premier des rites de purification consiste dans l'éclairage du temple par une « lampe à mèche » tenue par le roi « quand on donnait la maison à son seigneur — on allumait le feu au dieu »[1]. De même, lors des funérailles d'Osiris, après son meurtre par Seth, on allume le feu. Le livre des morts comprend un chapitre « d'allumer le feu » qui utilise le même rite : « Je suis là avec la lumière pour ta sauvegarde magique chaque jour ». Ce rite écarte Seth et les Typhons : « La force de Seth se cache à la vue de la flamme », dit le papyrus de Berlin. On comprend, dès lors, la raison pour laquelle Bès, dieu de la flamme, de la protection « SA » eut une telle faveur, et le motif une telle diffusion.

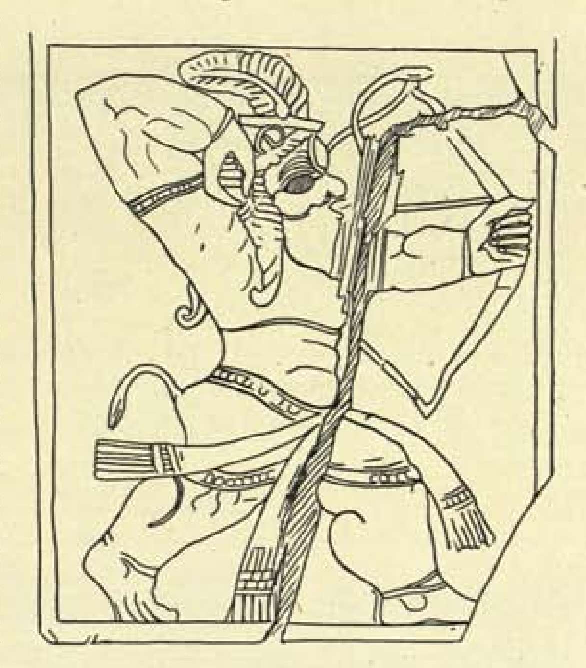


Fig. 3, 1. — Bois (Louvre).

Les anciennes populations primitives cherchaient à se protéger contre les

[1] Siout VII 298 et Siout VII 296 ; cf. Moret, *Rituel du culte divin journalier en Égypte*, p. 9.

forces supérieures de la nature par des formules magiques et des talismans. Dans la figure 1, une langue aussi énorme et ainsi divisée en deux parties correspond-elle à la représentation du serpent? Il reste à nous demander si nous n'aurions pas ici la figuration des flammes sortant de la bouche ; mais c'est peut-être s'avancer beaucoup. Quoi qu'il en soit, nous croyons être en présence de Bès, dieu de la flamme protectrice, parce que purificatrice.



Fig. 3, 2. — Bois (Louvre).

Si Bès est un dieu de la lumière, de la flamme, il serait tentant, dans le cas présent, de lui voir brandir, comme pour éclairer sa route, une lampe stylisée, du type fanal, ainsi qu'on en trouve à l'avant d'un vaisseau sur la colonne Trajane [1]. Il existerait une certaine analogie de stylisation ; l'association de Bès avec le feu et la lampe semble, d'ailleurs, se perpétuer dans cette lampe étrusque en bronze du Musée de Cortone [2], dont le centre est occupé par une tête de Méduse entourée d'une première zone décorée d'animaux en lutte, lions attaquant des biches et autres, dans la tradition de nos thèmes antiques. Ils forment décor intermédiaire car l'essentiel, pour nous, est le décor formé de figures alternées : l'oiseau à tête de femme et un personnage à tête animale, qui ressemble fort à notre Bès représenté jouant de la double flûte, chose qui ne surprend guère : l'association de la lumière et de la musique étant également attestée dans le rituel. Il est intéressant de noter cette curieuse survivance qu'il semble difficile de croire inconsciente.

Nous sommes redevables à l'extrême amabilité de MM. Boreux et Vandier de pouvoir joindre aux pièces déjà citées une rare représentation de Bès, sculptée en léger relief sur le pied d'un chevet en bois (fig. 3, 1 et 2). Le dieu

[1] Fröhner, *Colonne Trajane*, pl. CIX.

[2] *Annali*, 1842, p. 53.

guerrier qui bande son arc se relie aux sujets précédents par une technique semblable. Le personnage puissant, la coiffure terminée en deux mèches enroulées, les détails de broderie, inclinent fortement à penser que cette pièce, provenant du vieux fonds égyptien, mais dont l'origine n'est pas connue, est l'œuvre d'un artiste syrien, car il semble bien difficile d'attribuer à un artiste égyptien un travail d'un naturalisme aussi aigu.

Les motifs de combats d'animaux ont toujours été en grande faveur en Asie antérieure ancienne, que ce soit le lion attaquant le taureau et bondissant sur sa croupe, le griffon attaquant le cerf et autres, comme le montrent tant de représentations en matières diverses: peintures et reliefs aussi bien qu'intailles, monnaies comme les fort beaux statères de Byblos, dont M. Dunand a encore découvert une belle série. Le taureau s'abat sous l'attaque brusquée du lion, dans un mouvement d'une facture libre et nerveuse très proche de celle d'un beau peigne de Megiddo sculpté en bas-relief (fig. 4 et pl. XXXVII, 3), où l'artiste a représenté une scène de combat entre un ibex et un chien; ce dernier est parvenu à abattre et à maintenir à terre son adversaire par la seule force de sa patte antérieure droite qui agrippe l'animal aux reins. On admirera la violente résistance et la savante composition de la scène pliée à l'exigence de la forme de l'objet sans qu'il y paraisse aucune gêne, l'enchevêtrement des corps qui exprime, par les moyens les plus réduits, l'intensité tragique de la lutte. La vigueur du coup de rein, l'appui nerveux sur la patte repliée, la tension du cou, expriment toute la volonté de fuite de l'animal attaqué s'opposant à l'attitude arc-boutée du chien littéralement couché sous sa victime qu'il retient dans un mouvement de rétraction. Ce motif, dans tous les stades de la lutte, est très en faveur dans la région qui nous occupe en ce moment, Syrie-Palestine, où s'affirme le goût des mouvements nerveux et des lignes courbes. Parmi les exemples qui se présentent spontanément à notre esprit, nous citerons particulièrement la stèle de

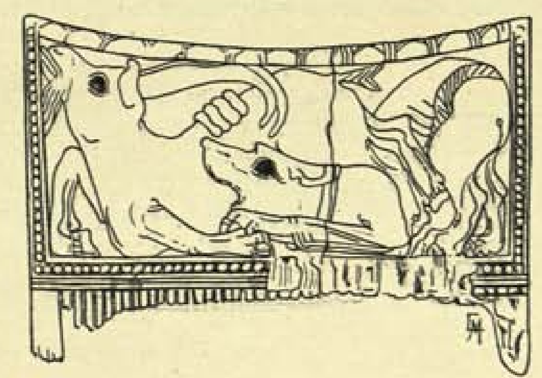


Fig. 4. — Megiddo.

Beïsan [1], découverte par Alan Rowe, divisée en deux registres, le registre supérieur montrant les deux adversaires, un lion et un chien s'affrontant tandis qu'au registre inférieur le lion marchant est attaqué par le chien qui l'agrippe et le mord à la croupe. Ces deux temps de la lutte sont maladroitement rendus et n'ont pas la vigueur de notre ivoire, bien que d'époque voisine, semble-t-il.

Une scène largement développée sur une mince plaque de bronze, trouvée à Tyr, et actuellement au Musée du Louvre [2], présente trois groupes d'animaux luttant, dans trois phases du combat. Cette pièce d'une remarquable finesse dont un des groupes nous intéresse par sa composition : une gazelle

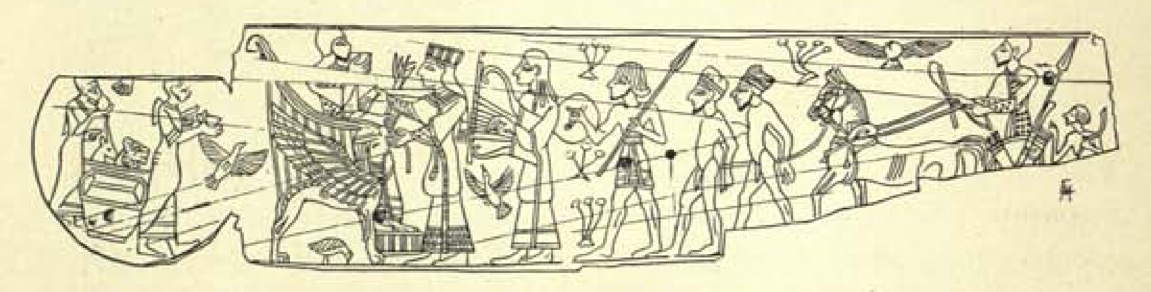


Fig. 5. — Ivoire gravé de Megiddo.

attaquée de front par un lion qui l'immobilise au moyen de ses pattes et de ses crocs, tandis qu'un second félin passe sous l'animal dans un mouvement rappelant notre ivoire. Ces groupes évoluent dans un champ semé de plantes et d'une palmette, détails caractéristiques de son origine phénicienne. On est tenté de croire que la représentation de lutte avec un chien et l'entrecroisement des corps est un motif familier aux artistes locaux.

On pourrait, cependant, en trouver un pendant mycénien dans cette description d'Homère :

« Le noble Ulysse avait un manteau splendide, moelleux, double, avec une agrafe d'or à double trou : sur la face, c'était un beau travail, on voyait un chien qui, entre ses pattes de devant, tenait un faon tacheté et le serrait palpitant. Tous étaient dans l'admiration, car les deux bêtes étaient en or, l'une tenant le faon qu'elle étranglait et l'autre pour s'enfuir battant l'air de ses pieds » [3].

[1] *Syria*, 1929, p. 176.

[2] Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art*, t. III, p. 813.

[3] *Odyssée*, XIX, 225-231.

Nous mettons hors de pair une plaque gravée (fig. 5 et pl. XXXVII, 1) pour son intérêt historique si l'on adopte l'explication que M. Dussaud nous propose :

« Étant entendu qu'on ne peut formuler qu'une hypothèse, j'incline à reconnaître dans la curieuse scène de l'ivoire de Meggido une représentation du « triomphe du roi » au retour d'une expédition victorieuse. Il faut lire le dessin comme un diptyque où le roi vainqueur serait représenté deux fois. Une première fois à droite rentrant sur son char, précédé du héraut d'arme et de chefs ennemis prisonniers et dévêtus [1].

« Dans la seconde scène, à gauche, le roi est installé sur son trône établi à l'image des trônes divins [2], il est vêtu d'une longue robe identique à celle qu'il porte sur le char ; l'identification est encore assurée par le casque et le même traitement de la barbe. D'une main, le roi porte à ses lèvres une coupe remplie d'un breuvage qu'ont préparé les serviteurs placés derrière lui. Ces serviteurs s'affairent autour de vases bien intéressants, car ils évoquent précisément ceux que, sur les peintures ou reliefs égyptiens, des Asiatiques apportent à des personnages égyptiens. Ces récipients à liquide ont des couvercles en forme de tête d'animal [3].

« Devant le roi, la reine, faisant fonction probablement de grande prêtresse et suivie d'une joueuse de lyre, qui souligne le caractère rituel de la cérémonie, met dans la main du roi le lotus, emblème de vie et de bonheur. Nous avons montré, à propos du sarcophage d'Ahiram qui, notons-le, est de l'époque de notre ivoire, que les Phéniciens usaient couramment du symbole du lotus [4]. Sur le couvercle du sarcophage d'Ahiram, le lotus du défunt est renversé, ce qui symbolise la vie ralentie d'outre-tombe, tandis que le lotus du fils vivant se dresse comme sur l'ivoire de Megiddo [5].

« Si cette explication était admise, elle attesterait que cet ivoire, de fabrication phénicienne, aurait été établi pour commémorer une victoire du roi de Megiddo, ce qui nous fournirait un tableau historique jusqu'ici unique pour

[1] Les vêtements de l'ennemi constituaient une part du butin qu'on se partageait avidement, voir *Juges*, V, 30. C'est pourquoi les cadavres de la stèle des Vautours sont dévêtus. Ici les prisonniers paraissent circoncis.

[2] Voir un trône semblable sur le sarcophage d'Ahiram.

[3] Nombreux exemples dans Montet, *Les reliques de l'art syrien dans l'Égypte du Nouvel Empire*, fig. 52, 53, 90, 131, etc...

[4] Sur la coupe phénicienne d'Olympie le dieu assis tient, comme le roi à Megiddo, la tige de lotus et la coupe.

[5] *Syria*, XI (1930), p. 182.

cette région et nous apporterait maints renseignements précieux sur le costume et l'attelage.

« Signalons encore ce détail curieux de la reine offrant un des fanons de sa tiare pour que le roi y essuie ses lèvres. Dans d'autres représentations, c'est un officier qui tient la petite serviette destinée à cet office. Le champ est rempli d'oiseaux qui voltigent et de touffes de plantes ; cette scène est particulièrement vivante et harmonieusement traitée. »

Enfin, cette représentation et les richesses découvertes à Megiddo viennent à l'appui du récit de Toutmès III énumérant les prises qu'il fit à Megiddo : chevaux, chars, plaques d'or, cuirasses de bronze, plaques d'argent, coupes et cruches de type « syrien », litières et divans d'ivoire, lits dorés, statues d'or, d'ébène et de lapis-lazuli et une défense d'éléphant. Il est hors de doute que toutes ces plaquettes sculptées en bas-relief ou gravées, publiées par M. Loud, proviennent, comme celles que nous possédions déjà, de décors de meubles ou de coffrets.

Nous savions que Megiddo avait été une grande place forte, longtemps indépendante avant d'être rattachée au domaine israélite par Salomon. Grâce aux trouvailles récentes nous nous représentons maintenant que ce fut aussi une ville riche où les arts fleurirent au IIe millénaire avant notre ère.

C. de Mertzenfeld.

PORTRAIT HELLÉNISTIQUE DU MUSÉE D'ANTIOCHE

PAR

FREDERIK POULSEN

Pendant mon séjour en Syrie, en avril 1937, j'eus l'occasion d'étudier une belle et intéressante tête de marbre au musée d'Antioche. C'est avec joie que, répondant à l'invitation de M. Henri Seyrig, je publie cette pièce en utilisant les excellentes photographies (pl. XXXVIII-XL et fig. 1) prises à Antioche, sur l'initiative de M. Lassus, par la mission de Princeton et du Louvre, et très gracieusement mises à ma disposition.

La tête a été trouvée dans une maison d'Antioche — c'est tout ce qu'on sait sur sa provenance — et acquise par le musée, en mars 1936. Sa hauteur, y compris le cou, est de 0 m. 47, la tête seule mesure 0 m. 24, et la distance du menton aux cheveux est de 0 m. 20. La matière est un marbre calcaire à gros grains, assez friable. Outre la tête et le cou, un morceau de la poitrine a été conservé, ainsi que le bord du vêtement. La partie inférieure du bloc, grossièrement taillée, forme une saillie propre à être encastrée dans une statue. Cet ajustage était consolidé par quatre crampons de fer, dont subsistent les mortaises rectangulaires : deux dans le vêtement, sur l'épaule gauche ; une sur l'épaule droite nue ; et une devant, à la base du cou, brochant sur le vêtement et sur la chair. Ces mortaises sont singulièrement larges et profondes, ce qu'explique la fragilité du marbre, qui a exigé de très sérieuses consolidations. Les deux trous de l'épaule gauche, notamment, sont dus à la présence d'une veine très profonde qui a fait craindre au sculpteur un éclatement au bord du cou. La partie postérieure de la tête était sculptée à part, et fait défaut.

Le bout du nez et d'importantes parties des oreilles sont brisés, une grande éraflure marque le front, et plusieurs autres, plus petites, se voient dans les cheveux. La surface est fortement effritée et couverte d'une patine jaunâtre. La chevelure a particulièrement souffert, en sorte que seules les boucles du dernier rang, sur la nuque, se distinguent assez nettement.

L'exécution du cou et de la partie inférieure du bloc, ainsi que l'indication

rudimentaire du bord du vêtement, rappellent une tête hellénistique de Rhodes, qui se trouve au Musée britannique (pl. XLI, 1)[1]. Dans les deux cas on est porté à supposer que la peinture du vêtement a dû cacher ce que l'exécution avait de hâtif, mais on peut imaginer aussi le bord d'une cuirasse. La statue cuirassée remonte en tout cas, dans l'histoire du portrait grec, au IVe siècle av. J.-C. Sur certaines monnaies où figure une statue qui datait manifestement de cette époque, Thémistocle est revêtu d'une armure [2]. Dans la période hellénistique tardive, des statues cuirassées sont très couramment figurées sur les gemmes [3], et nous connaissons, tant par le texte que par l'image, un *ἄγαλμα τεθωρακισμένον* d'Attale III [4]. La belle tête d'éphèbe en bronze, de l'époque hellénistique tardive, qui se trouve à la Glyptothèque Ny Carlsberg, a appartenu à une statue cuirassée [5]. Si tel est le cas pour notre tête d'Antioche, on pourra la restituer, soit d'après le buste d'Archidamos [6] et voir dans la partie saillante le reste d'une agrafe d'épaule ; soit d'après un autre hermès cuirassé de Naples [7] dont l'himation forme un pli sur l'épaule gauche.



Fig. 1. — Musée d'Antioche.

[1] *Catalogue of sculpture*, III, 1965. R. P. Hinks, *Greek and Roman Portrait Sculpture*, pl. 17.

[2] G. Lippold, *Griech. Porträtstatuen*, p. 60.

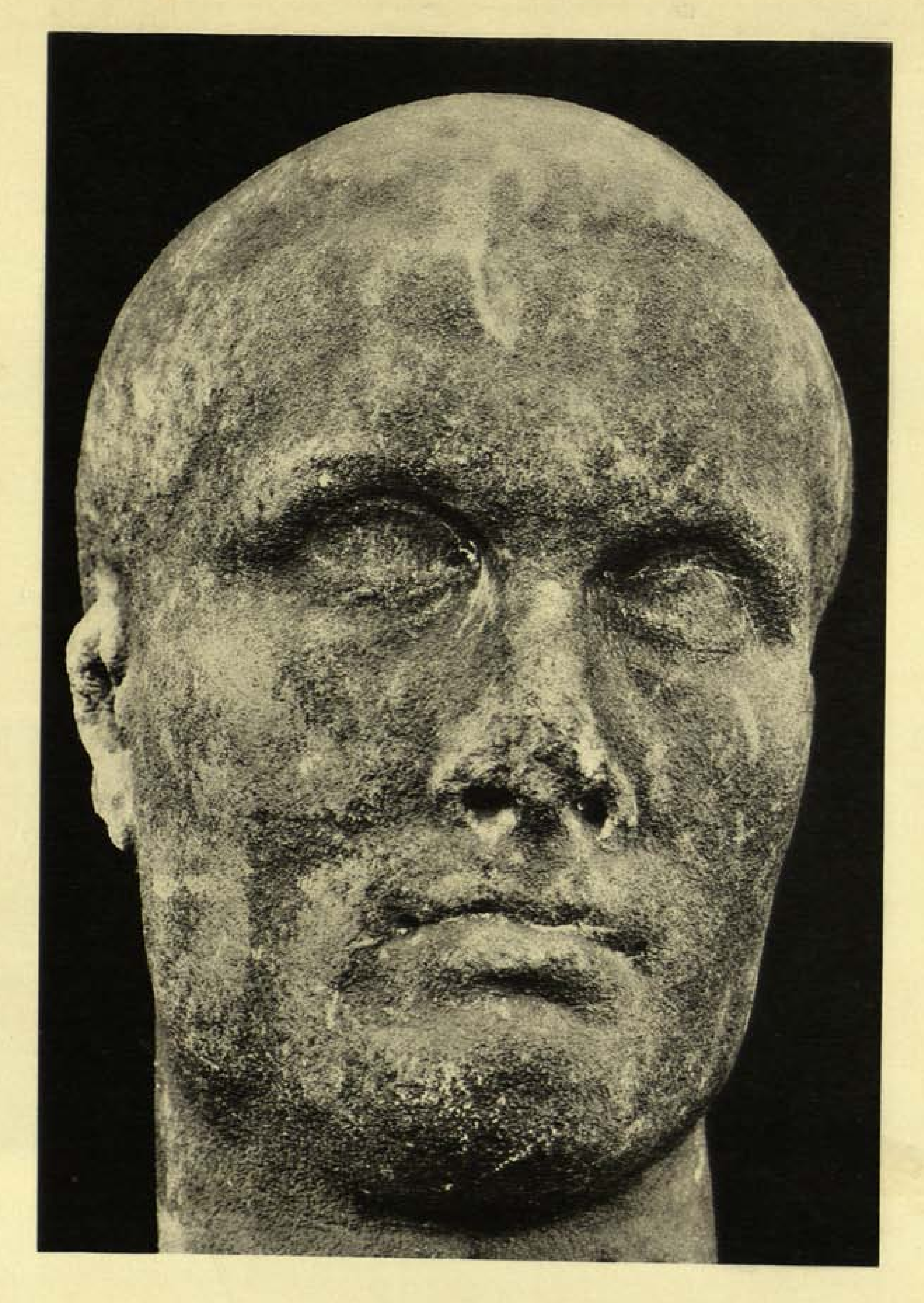
[3] Furtwängler, *Gemmen*, I, pl. XXXI, 19-20 et XXXII, 9 et 17.

[4] Fr. Poulsen, *Mélanges Glotz*, II, p. 755.

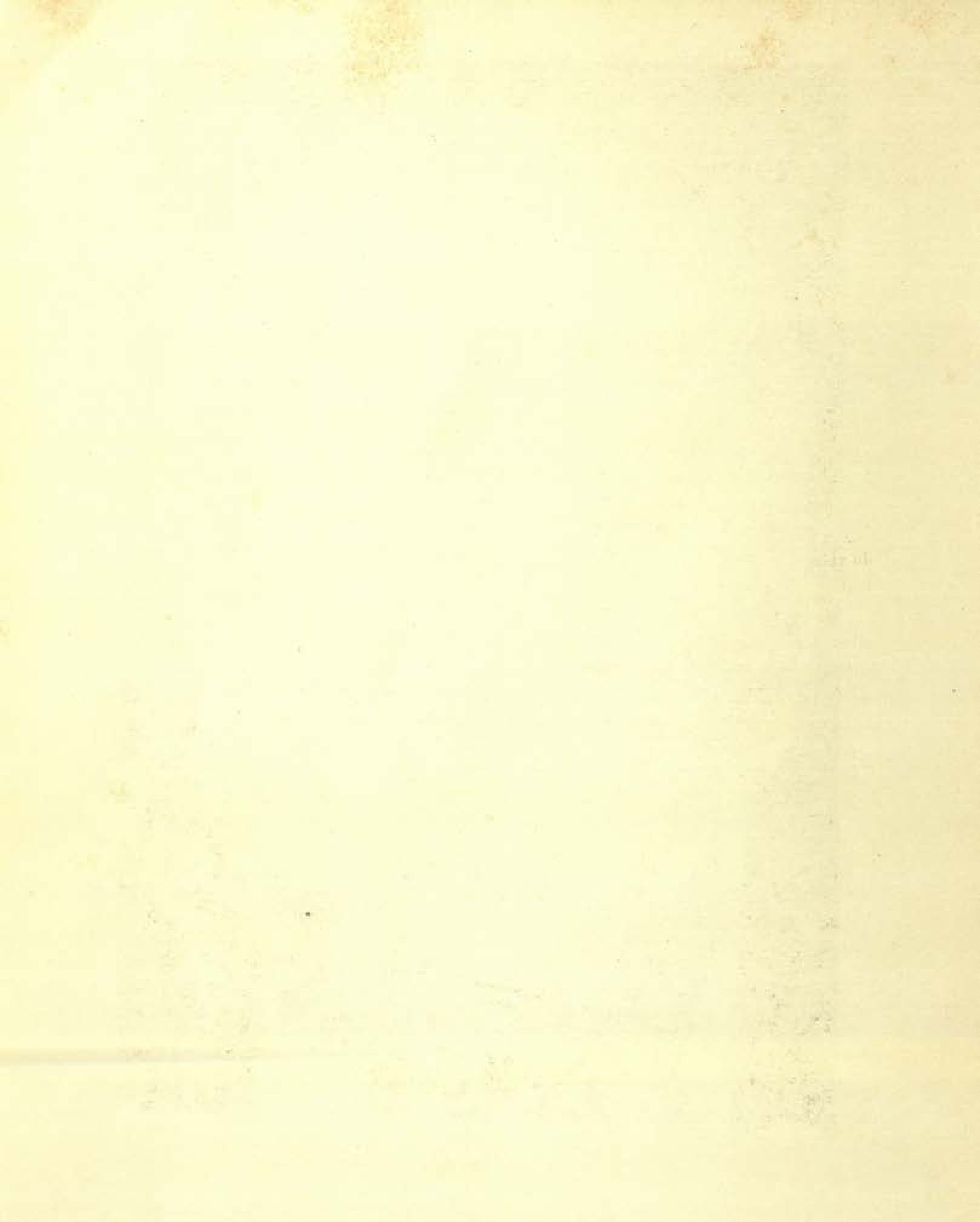
[5] Arndt-Bruckmann, 1061-63. J. F. Crome, *Das Bildnis Vergils*, p. 47, n. 170.

[6] Arndt-Bruckmann, 765-66. Bernoulli, *Griech. Ikonogr.*, I, pl. XII.

[7] Arndt-Bruckmann, 436-37.



Musée d'Antioche.



Malgré la grave détérioration de sa surface, cette tête est d'un grand effet artistique et doit avoir été, sous sa forme première, un chef-d'œuvre accompli. L'artiste a réussi à rendre une personnalité d'une extraordinaire puissance, à reproduire un visage sur lequel la fierté, la méditation et la mélancolie s'unissent à une violence qui confine à la brutalité. Les moindres détails sont traités en vue d'un effet sûrement calculé : le front, avec sa ride transversale délicatement marquée et sa partie inférieure légèrement saillante ; les joues aux larges pommettes ; les grands plans latéraux avec leur courbe à peine indiquée ; les petits renflements, doucement arrondis aux coins des lèvres, qui donnent aux traits une empreinte de tendre jeunesse, et presque l'empâtement de l'enfance. Les yeux ne sont pas particulièrement enfoncés, mais, à la manière de Scopas, les paupières supérieures glissent, sous un pli de peau fortement accusé, vers le coin externe de l'œil, et le bord des sourcils projette une ombre puissante. Les paupières inférieures, nettement dessinées, s'arrondissent vers la joue, et contribuent beaucoup à l'expression rêveuse et pensive du visage ; leur modelé, qui les fait comme vibrer de sensibilité, est excellent.

Les narines sont très larges, et maintenant que l'extrémité du nez est brisée elles paraissent certainement plus larges qu'à l'origine. La bouche a des contours très vivants, la lèvre supérieure est formée de courbes richement nuancées, tandis que l'inférieure, à la partie médiane lourde et légèrement retombante, donne au visage son caractère actif, un peu brutal, souligné, en outre, par la forme du menton qui rappelle un des dictateurs les plus connus de notre époque.

La légère inclinaison du cou, ainsi que son double mouvement, qui tourne la tête et la lève à la fois, sont dans la bonne tradition hellénistique [1]. C'est naturellement dans le monde grec que nous trouvons les plus proches parallèles à notre tête, notamment parmi les portraits déliens de l'époque hellénistique tardive. Parlant d'une tête trouvée dans le quartier du théâtre, et marquée d'un caractère très accusé (pl. XLI, 2) [2], Michalowski écrit avec une justesse frappante que « l'accent principal est dans les yeux » : et pourtant

[1] Comp. par ex. le diadoque aux cornes de taureau, de Naples, Arndt-Bruckmann, 353-54.

[2] *Portraits hellénistiques et romains de Délos*, pl. XXIII.

les lèvres ont le même dessin fortement mouvementé que celles de la tête d'Antioche, où l'expression du regard s'unit de la même manière à celle de la bouche. Une attitude semblable se retrouve dans le portrait très endommagé de la Maison du Diadumène [1], que Michalowski place vers 70 av. J.-C., ainsi



FIG. 2. — Délos.



FIG. 3. — Délos.

que dans une autre tête, trouvée au même endroit (fig. 2) [2], datée de 60 à 50 av. J.-C., et qui s'apparente surtout au portrait d'Antioche par le dessin de sa bouche fermée, notamment par sa lèvre inférieure large et retombante. Enfin, il est une tête trouvée à l'Agora des Italiens (fig. 3) [3], postérieure en tout cas à la destruction de Délos, et qui remonte sans doute à peu près à 60 av. J.-C. : le mouvement de la tête et du cou, ainsi que la chevelure formée en calotte, aux boucles tout à fait courtes sur la nuque, rappellent beaucoup notre tête.

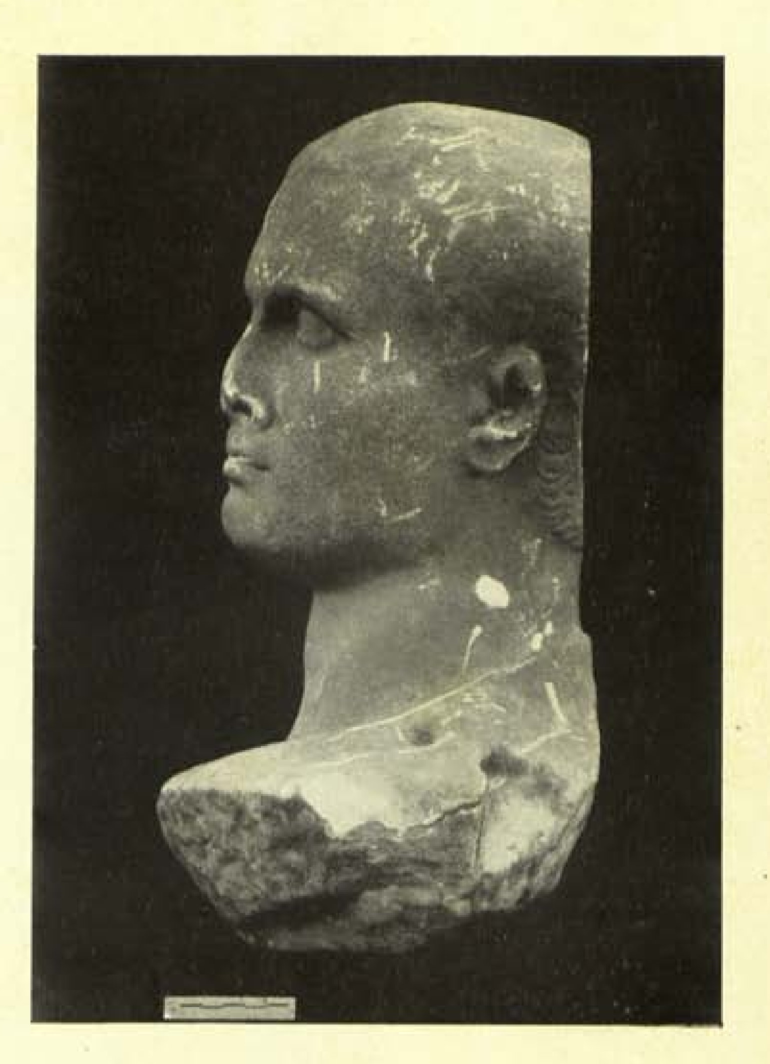
[1] *O. c.*, pl. X.
[2] *O. c.*, pl. XII.
[3] *O. c.*, pl. XXVII-XXVIII, et p. 39, fig. 24.

Musée d'Antioche.





1.



2.

MUSÉE D'ANTIOCHE



Mais, hors de Délos également, certains portraits hellénistiques s'apparentent au nôtre, par exemple deux têtes athéniennes, qui le rappellent elles aussi par leur attitude, ainsi que par les lignes de leur bouche [1], ou encore un hermès du Palais des Conservateurs [2], qu'Arndt attribue précisément à l'époque hellénistique tardive, et qui est une œuvre de transition entre le portrait grec et le portrait romain ; ou enfin un portrait de vieillard qui existe en deux répliques [3], dont l'une, celle du Louvre, a la même fière allure et le même mouvement que la tête d'Antioche. Le traitement de la chevelure, dans ces deux portraits, est encore entièrement grec : elle est bouclée, et ses contours se dessinent sans fermeté.

En considérant le profil de notre tête (pl. XXXIX, 1), on distingue dans la masse des cheveux, à faible distance de ses bords, la légère dépression qui est si typique des portraits grecs, et qui disparaît complètement dans l'art romain [4].

La structure du bas du visage, des lèvres au menton, se retrouve, traitée avec un peu plus de faiblesse, dans l'intéressante tête d'adolescent du Musée britannique, dont les longs cheveux peuvent rappeler les portraits de l'époque trajane [5]. Arndt la désigne comme « frühhellenistisch ». Il est certain qu'elle est construite selon la tradition des portraits du IIIe siècle, comme par exemple celui du roi Antiochus II de Syrie aux Offices [6], mais les concordances que nous avons pu grouper autour de la tête d'Antioche indiquent plutôt qu'elle est « späthellenistisch ».

Les caractères de la tête d'Antioche laisseraient, pour la datation, une marge d'une centaine d'années, de 150 à 50 environ av. J.-C. Mais le ferme contour de la chevelure, que même la boucle du milieu du front ne semble pas avoir sensiblement rompu, parle en faveur de l'art romain et incline à lui attribuer une date plus tardive, contemporaine des portraits d'Agrippa [7]. En revanche, tant les boucles de la nuque que celles qu'on distingue sur la tempe droite (pl. XXXIX, 1), présentent une indéniable ressemblance avec les formes du temps de la République : « Flockenhaare », de l'époque de Sylla, boucles

[1] Arndt-Bruckmann, 883-86. Hekler, *Bildniskunst*, pl. 67. Fr. Poulsen, *Ikonographische Miscellen*, pl. 14-15.

[2] Arndt-Bruckmann, 881-82.

[3] *O. c.*, 427-30.

[4] Fr. Poulsen, *Gnomon*, 12, 1936, p. 92.

[5] Arndt-Bruckmann, 1073-74.

[6] *O. c.*, 857-58.

[7] L. Curtius, *Röm. Mitt.*, 48, 1933, p. 182 sq. et pl. 42-43.

minces et pointues de la période suivante, que j'ai indiquées précédemment comme de bons éléments de datation [1].

Dans la mesure où l'on distingue encore, sur la tête d'Antioche, le contour et les formes de la chevelure, les parallèles les plus proches que l'on puisse citer sont fournis par deux têtes du Musée Torlonia et du Musée de Toulouse [2], et par une tête mutilée de la Glyptothèque Ny Carlsberg [3] : toutes trois appartiennent, elles aussi, à la période de transition du portrait grec au portrait romain, et leur cou présente le mouvement de torsion hellénistique. Pour le détail des boucles, on songe davantage encore à un marbre bien connu de Naples [4], et au prétendu « Marius » de Munich, dont la chevelure à bord saillant sur la nuque et les petites boucles ressemblent tout à fait à ce que nous avons décrit [5]. A ce groupe appartient aussi le poète du relief de Boston, désigné à tort comme Horace — car le portrait est beaucoup plus ancien et remonte à 70 environ av. J.-C. [6]. Avec ses cheveux courts, la forme de ses yeux et sa forte bouche au relief puissant, la tête du poète peut très bien se comparer au portrait d'Antioche.

En étudiant notre tête, nous sommes parvenus à ce résultat que, par sa forme et son mouvement, elle est très certainement hellénistique, mais que toutefois, par le traitement des cheveux, elle peut être attribuée à la fin de l'hellénisme, à cette période qui va de 70 à 60 environ av. J.-C., et où le portrait romain commence à s'acheminer vers son premier épanouissement. Or, c'est là, justement, l'époque où Pompée soumettait la Syrie et sa capitale, et faisait du pays une province romaine. Cela se passait en 64 av. J.-C. Dans l'histoire de ce temps, nous entendons parler d'un affranchi syrien, Démétrios de Gadara, qui était le favori de Pompée, et qui, pour cette raison, fut honoré par la ville d'Antioche où il posséda, jusqu'en 48 av. J.-C., des maisons et des biens [7]. Si nous citons ce nom, c'est pour donner une idée du milieu auquel

[1] *Probleme der römischen Ikonographie* (*Kgl. Vidensk. Selsk. arch. kunsthist. Meddelelser*, II, 1, 1937), pl. I-VII et XXVIII et pl. XLI-XLIV.

[2] *Probleme*, pl. XXXIV-XXXVI et XXXIX-XL. Texte p. 21.

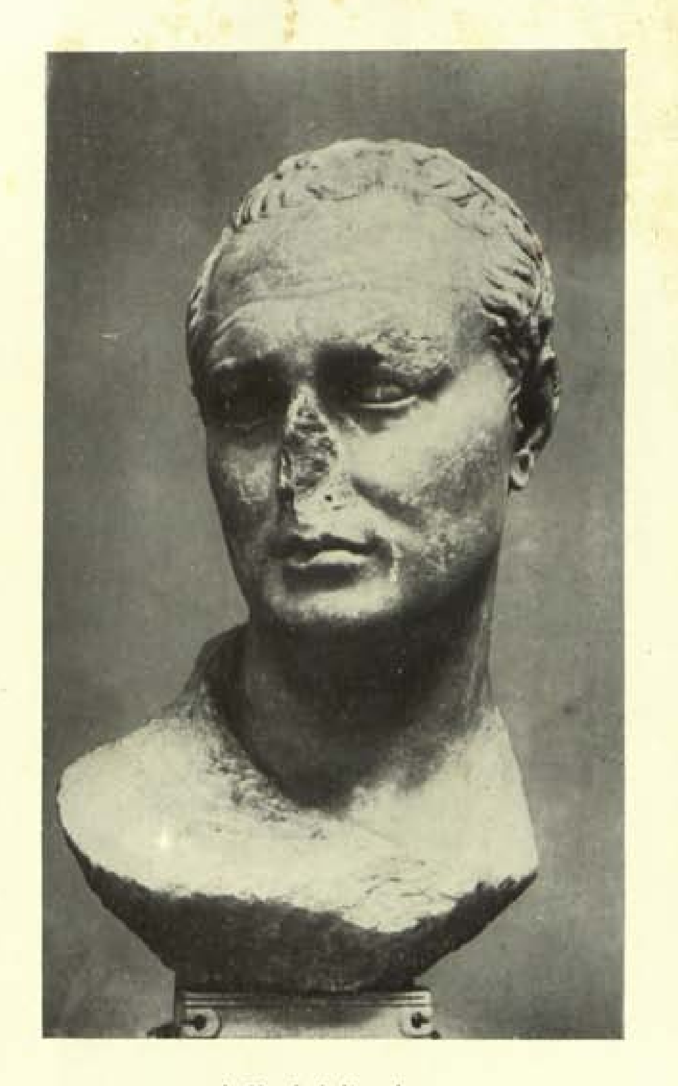
[3] N° 461. Arndt-Bruckmann, 397-98.

[4] Arndt-Bruckmann, 836. *Probleme*, pl. XXXII.

[5] Arndt-Bruckmann, 27-28. Hekler, *Bildniskunst*, pl. 136.

[6] Caskey, *Catalogue*, p. 183, n° 103. *Amer. Journ. of Arch.*, 40, 1936, p. 74, fig. 1-2. Poulsen, *Probleme*, p. 25.

[7] Viktor Schultze, *Altchristliche Städte und Landschaften*, III, Antiochia, p. 31 sq.



1. Musée britannique.



2. Délos.



notre tête appartient et nullement dans l'intention de l'identifier. Au contraire, cette tête nous semble trop fière et trop virile pour représenter un affranchi syrien, et si la statue portait une cuirasse, comme nous avons dit qu'il se pouvait, nous penserions volontiers à un jeune officier romain de la suite de Pompée. On avouera, en tout cas, que sa tête était autrement belle que celle de son chef [1].

FREDERIK POULSEN.

[1] Sur les portraits de Pompée, voir POULSEN dans la *Revue archéol.*, VII, 1936, p. 16 sq.

BIBLIOGRAPHIE

S. Ronzevalle.— **Jupiter Héliopolitain, nova et vetera** (*Mélanges de l'Université Saint-Joseph*, XXI, 1). In-8° de 181 pages et 51 planches. Beyrouth, Imprimerie catholique, 1937.

Le P. Sébastien Ronzevalle, au moment où la mort l'a enlevé en janvier 1937 [1], corrigeait les épreuves de l'ouvrage sur la triade héliopolitaine, auquel il consacrait ses efforts depuis plusieurs années. C'est ce volume qui vient de paraître, grâce aux soins du P. Mouterde, qui l'a complété encore d'un précieux index.

Le nombre des monuments publiés ou commentés par le P. Ronzevalle, dont le livre est indispensable pour quiconque étudie les cultes syriens, est trop grand pour qu'il en puisse être rendu compte en détail. Aussi me bornerai-je à mettre en relief, pour les lecteurs de *Syria*, ceux d'entre eux qui me paraissent apporter à notre connaissance de la religion héliopolitaine le complément le plus nouveau : ce sont les monuments relatifs aux cultes agraires de la Bekaa. Le P. Ronzevalle avait écrit depuis longtemps (*Mélanges de l'Université Saint-Joseph*, 10, 1925, p. 215 s.) qu'il regardait le parèdre mineur de la triade de Baalbek, celui qu'il appelle le « dieu fils », comme étroitement apparenté à Adonis, mais il n'en avait jamais donné la preuve. Mercure Héliopolitain se présentait à nous comme un dieu solaire, et diverses raisons m'avaient conduit à reconnaître en lui — indépendamment du P. Ronzevalle — le Bacchus auquel faisait manifestement allusion la symbolique de l'un des temples de Baalbek [1]. Mais l'élément principal d'un culte adoniaque, le rapport avec la végétation, qui se présente avec toute sa force dans les poèmes d'Ugarit, manquait. C'est le mérite du P. Ronzevalle d'avoir établi ce rapport dans son dernier livre.

Harbata est au pied du Liban, à quelque 30 kilomètres au Nord de Baalbek. L'émir Chéhab y a exhumé en 1931 un lot de sculptures grossières, mais instructives, que l'on trouvera dans le livre du P. Ronzevalle (p. 73-85), et qui doivent provenir, à l'exception de trois stèles funéraires qui s'y trouvent mêlées, d'un petit sanctuaire local. Trois statues de Mercure, de type grec, avec le pétase et le caducée, montrent très probablement que le temple était voué à ce dieu. Les autres statues, au nombre de neuf, sont regardées par l'éditeur comme figurant aussi des divinités, parce qu'elles lèvent la main droite à hauteur de l'épaule, la paume en avant, et que ce geste serait celui de la

[1] *Syria*, 18, 1937, p. 323 s.

[1] *Ibid.*, 10, 1929, p. 314 s.

bénédiction. En réalité, bien des monuments donnent la même attitude à des mortels. Voici une stèle du Louvre (fig. 1), où un jeune Phénicien lève la main droite, et tient de la gauche un coq et une boîte à encens[1]. Peut-être est-ce un prêtre, comme paraît l'indiquer son mortier



Fig. 1. — Louvre.

cylindrique : en tout cas il se prépare à l'offrande, et n'est pas un dieu. Les fresques de Doura, plusieurs statues ou reliefs de Chypre [2] et de Carthage [3] témoignent de même que le geste de la prière, s'il consistait d'habitude à lever les deux mains, pouvait se borner à en lever une, surtout si l'autre tenait une offrande. Il y a donc lieu, quand on rencontre cette attitude sur un monument, de ne l'attribuer à une divinité que si d'autres arguments paraissent décisifs, ce qui n'est pas le cas pour les sculptures de Harbata.

Hormis les statues de Mercure, tous les ex-voto de Harbata semblent figurer des enfants, et doivent être des offrandes de substitution, qui représentent ceux en faveur de qui elles sont dédiées. C'est ce qui explique que les deux dédicaces faites pour la santé de jeunes filles soient gravées sur des statues féminines, tandis que le seul nom masculin est gravé sous l'image d'un garçon. Mercure était probablement, à Harbata, un protecteur de l'enfance, auquel on dédiait l'effigie de ceux qu'il avait préservés dans les premières années de leur vie, si dangereuses sous ces climats [1]. Et ces enfants sont représentés comme ils apportent au sanctuaire, tout en faisant le geste de l'adoration, les offrandes favorites du dieu : des épis, des fruits, une couronne

[1] Stèle inédite, qui passe pour provenir de Sidon (AO 14710), et dont je dois une photographie à l'obligeance de M. Contenau.

[2] *Swedish Cyprus Expedition*, 3, pl. 120 ; 129 ; 142 s.

[3] S. Reinach, *Répertoire des reliefs*, 2, p. 2, 1. — Le geste en question est, d'ailleurs, moins rare chez les Grecs que ne le dit Sittl, *Gebärden der Griechen*, p. 188 s. Voir le berger d'Arcadie : Neugebauer, *Antike Bronzestatuetten*, pl. 23; ou la statuette d'orante trouvée dans le sanctuaire de Déméter à Pergame : *Athenische Mitteilungen*, 35, 1910, p. 519, fig. 5; l'offrande à Héraclès sur un relief d'Ithôme: Reinach, 2, p. 352, 1 ; les offrandes à Zeus Meilichios : *ibid.*, p. 363, 1 et 2, etc. Au reste, cf. Picard, *Rev. de l'histoire des religions*, 164, 1936, p. 141.

[1] C'est une dévotion analogue que me paraît attester l'abondance des amulettes destinées à protéger les enfants. Cf. *Berytus*, 1, 1934, p. 8.

rustique, une urne [1], un bouquet [2]. La nature de ces offrandes montre assez bien celle du culte : Mercure est ici un dieu agraire, duquel on attendait une récolte abondante ; et il n'y a pas loin de là à lui demander d'assurer la perpétuité de la famille. Or, il est difficile de croire que le dieu de Harbata, à 30 kilomètres de Baalbek, ait été appelé Mercure pour d'autres raisons que Mercure Héliopolitain.

Le P. Ronzevalle publie aussi — ou republie avec des détails qui en donnent seuls une idée complète — le relief de Ferzol et deux statues de Yamouné (p. 29 et s.). Le relief de Ferzol (notre fig. 2), sculpté aux parois d'une carrière dans une vallée qui débouche du Liban sur la Bekaa, non loin de Zahlé, représente le Soleil à cheval, nimbé de sept [3] rayons, vêtu d'une longue robe, et tenant à la main le globe, attribut des divinités cosmiques. Le dieu s'avance vers un dattier, chargé de bouquets arrondis où le P. Ronzevalle reconnaît avec raison les inflorescences mâles de cet arbre. Sous le dattier se tient un autre dieu, vêtu seulement de la nébride [4] bachique, et porteur de trois attributs : il tient un chevreau dans un pli de sa nébride, un grand bouquet dans sa main gauche, et une grappe non moins grande dans sa main droite. Cette grappe a été regardée jusqu'ici comme de raisins. Bien que l'on ne puisse beaucoup présumer des talents du sculpteur, elle me paraît trop grande pour cela, et je crois qu'il faut y voir, tenu par un dieu qu'abrite un dattier, un régime de dattes : ainsi s'explique aussi la longue et puissante tige qui se voit encore entre la main et la hanche du dieu. — Le dattier, arbre tout à fait étranger au climat



Fig. 2. — Relief de Ferzol.

de la Bekaa, doit être emprunté à un culte de la côte [1] ou du désert. Il est évidemment un emblème de fécondité [2] et c'est à ce titre, par exemple, qu'on offrait des palmes et des régimes de dattes dans le temple d'Aglibôl et de Malakbêl à Palmyre [3]. Le chevreau montre un autre

[1] C'est bien une urne, j'ai pu m'en assurer sur l'original, qui est posée aux pieds du petit Mabogaios : Ronzevalle, p. 75, n° 2.

[2] C'est un bouquet que tient la jeune fille décrite, p. 75, n° 5.

[3] Ce chiffre m'a paru certain sur l'original, bien que le P. Ronzevalle en compte neuf.

[4] Ce vêtement est certain, et ressort notamment des deux pattes de la nébride qui pendent le long de la cuisse gauche.

[1] Voir, par exemple, le relief d'ed-Douwair ; Dussaud, *Notes de mythologie*, p. 89.

[2] Danthine, *Le palmier dattier dans l'antiquité*, passim.

[3] *Syria*, 15, 1934, p. 173 ; cf. mes *Antiquités syriennes*, 2, p.

aspect de la même notion ; et le vaste bouquet, dont nous verrons d'autres exemples, rappelle sans doute un rite du renouveau, d'une espèce bien connue, que les travaux de Mannhardt ont retrouvé un peu partout : il pourrait correspondre par exemple au *mai* de l'Europe septentrionale, à l'*eiresioné* et à la *corythalis* des cultes grecs. N'oublions pas, du reste, qu'on offrait aussi de ces bouquets au dieu de Harbata.

Ce jeune dieu à la nébride, protecteur du renouveau dans les plantes aussi bien que dans les animaux, se retrouve presque sous la même forme à Yamouné (p.36 et suiv.), sur l'ancienne route de Baalbek à Byblos par Aphaca : seulement la statue qui provient de ce village substitue au régime de dattes une poignée d'épis. Une autre statuette de même origine lui donne la forme d'un terme, et pour attributs deux chevreaux. En outre, le sculpteur a tenu à marquer un détail curieux, dont je crois qu'il faut observer l'importance : le terme adhère au rocher comme s'il en faisait partie, comme s'il avait été sculpté à ses dépens. N'aurions-nous pas là l'explication des idoles en forme de terme, comme celle de Mercure Héliopolitain ? et ces idoles ne seraient-elles pas la forme hellénisée de simulacres très archaïques, de masses rocheuses dont on avait adoré les rudes contours ? ne seraient-elles pas des bétyles en voie d'être humanisés ? On est tenté de le croire.

Le dieu de Ferzol et de Yamouné peut-il être assimilé à Mercure de Baalbek ? Il convient d'être prudent sur ce point. L'un et l'autre semblent être des divinités agraires, l'un et l'autre semblent présenter certains aspects dionysiaques, l'un et l'autre peuvent être figurés sous la forme d'un terme. Mais le dieu de Ferzol est distinct du Soleil, puisque celui-ci figure à son côté, alors que la nature solaire du dieu de Baalbek ressort avec certitude de ses monuments. En outre, quelques monnaies de Baalbek (Ronzevalle, pl. 16) représentent, parfois seuls et parfois aux côtés de la déesse urbaine, deux génies enfantins, dont chacun tient un grand bouquet tandis qu'un petit animal se dresse familièrement contre lui. Ces génies sont évidemment parents du petit dieu-terme de Yamouné, contre lequel un chevreau s'arcboute de même, et du dieu au bouquet. Or, le fait qu'ils sont deux montre bien qu'ils ne sont que de petits démons du renouveau, dépourvus de la personnalité divine évoluée qui caractérise Mercure Héliopolitain. Ce que l'on peut dire, c'est que les sculptures de Ferzol et de Yamouné font apparaître, comme celles de Harbata, qu'il y avait dans la Bekaa un culte agraire très développé, dont le dieu se présentait sous des formes locales diverses, mais parentes entre elles ; et que Mercure Héliopolitain semble bien avoir été l'une de ces formes, parvenue à une fortune exceptionnelle grâce à l'importance de la cité qui le vénérait.

HENRI SEYRIG.

NEILSON C. DEBEVOISE. — **A Political History of Parthia.** Un vol. in-8° de XXIII et 303 pages. Chicago, University of Chicago Press, 1938.

Depuis 1873, où George Rawlinson a publié *Sixth Great Oriental Monarchy*, on n'avait pas consacré une étude d'ensemble aux Parthes. Dans le volume que nous annonçons, M. Debevoise ne se propose pas d'utiliser le matériel nouveau

mis au jour par les fouilles de Doura-Europos et de Séleucie sur le Tigre ; cela sera l'objet d'un volume ultérieur. Il se contente ici de reprendre le matériel historique tel qu'il résulte des derniers travaux.

Surgissant des rives orientales de la mer Caspienne, les cavaliers parthes s'emparent d'abord de tout l'Iran. En 141 av. J.-C. ils se répandent à travers les riches plaines de Mésopotamie dont ils prirent soin d'entretenir l'irrigation. Ils ont constitué un grand empire, bien organisé semble-t-il, quoique les documents manquent à ce sujet. On n'arrive guère à saisir les Parthes qu'aux confins de leur vaste empire.

Après l'ère chrétienne, grâce aux guerres qu'elle soutint contre Rome, la noblesse parthe usurpe une partie de l'autorité jusque-là dévolue au roi des rois, et il se constitue un véritable système féodal, mais avec des modalités fort différentes d'un point à un autre.

L'étendue même de ce vaste empire favorisait le commerce auquel les Palmyréniens prirent une large part. Peu à peu, cependant, l'autorité du roi déclina. Ardashir, venu de Perside, attaque les Parthes et parvient à les vaincre. Dès lors le pouvoir passe aux Sassanides.

M. Debevoise a réuni avec soin toute la documentation de cette histoire. Les références attestent l'application qu'il a mise à cette étude.

R. D.

Carl Clemen. — **Lukians Schrift über die Syrische Göttin** (*Der Alte Orient*, 37, 3/4). Une broch. in-8° de 57 pages. Leipzig, J. C. Hinrichs, 1938.

Tandis que l'ouvrage de Strong et Garstang, *The Syrian Goddess* (1913), visait à rattacher le culte de la déesse syrienne, qu'on célébrait à Hiérapolis (Menbidj), aux cultes hittites, M. Carl Clemen aborde l'œuvre de Lucien du strict point de vue « histoire des religions ». Il offre une traduction et un court, mais substantiel, commentaire du *de dea syra* qu'on lira et consultera avec profit.

Le rapprochement, souvent proposé, entre Kombabos chargé d'accompagner Stratonice à Hiérapolis, et Khumbaba de l'épopée de Gilgames, n'est pas accepté, et, en fait, les deux personnages n'ont aucun trait commun, d'autant que l'hypothèse de von Bissing plaçant Khumbaba vers l'ouest reste incertaine. M. Clemen écarte aussi l'identification de Kombabos avec le grand-prêtre et eunuque Kombophis cité par Ktésias.

Lucien ne fait pas seulement étalage d'érudition, ce qui rend l'interprétation souvent difficile, mais encore il amplifie son récit. Ce qu'il rapporte (§ 41) au sujet des animaux, vivant en liberté dans l'enceinte sacrée, passe les bornes quand il mentionne les lions. Mais il rapporte vraisemblablement une croyance qui s'exprime souvent dans les mosaïques.

Aux § 13 et 33, c'est bien la « mer » et non l'Euphrate qu'il faut comprendre, avec M. Clemen, pour y aller puiser l'eau qu'on versera dans le temple. On a là une curieuse survivance de la conception d'Atargatis, en tant que déesse de la mer, et cela permet de considérer que la combinaison onomastique araméenne de 'Ashtar + 'Anat (= 'Até) a supplanté la vieille déesse phénicienne Ashérat-de-la-mer. Par cet exemple nous mesurons quelle évolution syncrétiste représente le traité de Lucien.

On rapporte l'eau de mer dans un vase scellé avec de la cire : c'est un coq sacré qui reçoit les vases, inspecte le cachet, reçoit un salaire, enlève le lien et gratte la cire. M. Clemen croit qu'il s'agit vraiment d'un coq qui aurait été dressé pour cet office. A notre avis, c'est d'autant moins vraisemblable que le coq n'a rien à voir dans le culte de la déesse syrienne. On a pensé substituer *gallos* à *alektruôn;* c'est impossible pour diverses raisons. Nous avons, depuis longtemps, proposé de voir dans ce dernier terme la traduction du vocable araméen סכוי, attesté précisément dans cette région à basse époque, avec le double sens de *coq* et d'*inspecteur;* cf. *Journal asiatique*, 1910, II, p. 615-618 et notre article *Hadad* dans Pauly-Wissowa, *Real-encyclopaedie*, où il faut rectifier la graphie (*k* au lieu de *m*).

Le rite du versement de l'eau par une fente ménagée dans le temple a été mis tardivement en relation avec la légende du déluge. En tout cas, il ne faut pas s'appuyer sur ce rapprochement pour interpréter le rite comme cherchant à déterminer l'arrêt de la pluie ; ce serait certainement un contresens. La *katabasis*, c'est-à-dire le *yerîd* sémitique, a pour objet d'amener la pluie et de ranimer les sources — précisément ici on verse l'eau en terre par une fente pour qu'elle ravive ces dernières. D'ailleurs, il ne tombe jamais trop d'eau en Syrie et, pratiquement, un rite annuel concernant la pluie ne peut avoir d'autre valeur que de la déterminer. C'est pourquoi les Arabes viennent du fond du désert à Hiérapolis. Pour eux une chute insuffisante d'eau constitue une catastrophe et ils ne s'associeraient certainement pas à un culte destiné à freiner les eaux du ciel.

Bien qu'elle n'ait pas l'agrément du savant historien des religions, nous croyons devoir maintenir notre interprétation de la fête du bûcher (Lucien, 49) [1] parce qu'il nous semble que les χρύσεα καὶ ἀργύρεα ποιήματα, sont précisément τὰ σημήια ἕκαστοι ἔχουσιν ἐς τάδε μεμιμημένα, c'est-à-dire à l'image des dieux. M. Schaeffer a trouvé à Ras Shamra des représentations de divinités imprimées sur des feuilles d'or qui pourraient bien s'accorder avec cette interprétation.

M. Clemen donne une judicieuse explication de la descente des dieux au lac et du soin que Junon (Atargatis) prend d'arriver la première et de se placer devant Jupiter (Hadad) pour l'empêcher de regarder les poissons, ce qui tuerait ces derniers. La déesse prie même le dieu de s'en retourner. Il s'agirait simplement pour la déesse de pratiquer un rite de *lavatio* auquel les personnes de l'autre sexe ne peuvent assister. Le rapprochement avec une autre fable contée par Elien, *de anim.*, XII, 30, est ingénieux ; mais alors il faut admettre que le rite de Hiérapolis était lié à un *hiéros gamos*. A cela se superpose un tabou visant les poissons sacrés et sur le tout ont été édifiées les légendes de la déesse mi-poisson. Le même processus affectera plus tard la légende des représentations de Dagon.

A propos du costume des prêtres il eut fallu confirmer le dire de Lucien (§ 42) en renvoyant à la fresque de Doura publiée en couleur par Breasted dans *Syria* et reproduite par M. Cumont dans ses *Fouilles de Doura*.

On souscrira aux explications que M. Clemen donne du *séméion*, bien que, tout

[1] *Introduction à l'histoire des religions*, 1914, p. 152 et suiv. ; *Les découvertes de Ras Shamra (Ugarit) et l'A. T.*, p. 99.

récemment, M. du Mesnil du Buisson ait repris la vieille traduction de ce mot par « signe » et qu'il ait tablé sur des monuments où se voit une enseigne militaire entre Adad et Atargatis (1). Il peut en être ainsi sur ces monuments sans qu'il faille expliquer par là le texte de Lucien, car non avons vu qu'au § 49 les σημήια sont des idoles à forme humaine et au § 33 le Σεμιράμιος σημήιον est bien une statue à forme humaine et précisément l'objet qu'on envisage.

Il ne faut pas ne voir qu'un mot grec dans *sémèion* qui cache au § 49 un nom bien sémitique, au dire de Lucien qui s'y connaissait, celui de Simia ou de Simios. Que dans l'ancien groupe divin de Hiérapolis, Hadad et Atargatis soient accompagnés de leur fils ou fille, on n'a pas lieu d'en être surpris et non plus que les descendants des colons militaires aient remplacé cette figure falote par une enseigne à laquelle ils vouaient un culte. Il y a là une série d'accidents, peut-être aidés par un jeu de mots, dont nous ne devons pas être dupes.

R. D.

Joseph Strzygowski. — **L'ancien art chrétien de Syrie**, avec une étude préliminaire de Gabriel Millet. In-4°, de LII + 205 pages, 24 planches et 122 grav. Paris, E. de Boccard, 1936.

On doit être reconnaissant à M. Gabriel Millet de donner non seulement une traduction autorisée de cette publication, mais une étude préliminaire qui décante et condense toute l'œuvre de Strzygowski.

(1) *L'étendard d'Atargatis et Hadad à Doura-Europos ou la déesse Sémia*, dans *Revue des Arts Asiatiques*, XI (1937), p. 75-87.

Travail considérable qui déborde même les livres analysés, et qui n'était possible à réaliser que par un savant doublé d'un artiste. Une troisième qualité, la sympathie vis-à-vis des travaux de l'historien d'art viennois, était nécessaire, et M. Gabriel Millet la possède également. Son raccourci limpide sera infiniment précieux pour les chercheurs, même pour ceux auxquels les ouvrages originaux étaient accessibles.

Cette œuvre est vaste, diverse, intuitive et révolutionnaire. Ce n'est pas d'un seul jet que cette grande fresque a été brossée ; elle comporte des repentirs et des additions, à l'honneur d'ailleurs de la sincérité du savant. Dans sa forme actuelle la philosophie de l'art de Strzygowski se fonde notamment sur la précellence artistique et morale des nomades iraniens ou touraniens et des nordiques, opposés aux puissances de volonté et de prestige.

La méthode idéale dans le domaine de l'histoire de l'art, est peut-être celle dans laquelle les conclusions découlent inéluctablement d'observations accumulées et concordantes ; de même que l'invention, dans les sciences, a été considérée comme l'aboutissement fatal d'une infinité de petits progrès. Tel n'est pas toujours le système de Strzygowski. Il procède par une étude comparée, suivant un plan complexe et subtil (pp. XVII et XVIII) ; mais dans son application, lorsque l'un des deux termes fait défaut pour les régions dites de la brique crue et du bois, il y supplée, ce qui introduit un élément conjectural et subjectif.

Les fouilles poursuivies tant en Mésopotamie que dans la Perse proprement dite semblent devoir modifier certains

facteurs des problèmes qui se posent, par la mise au jour de monuments en brique cuite et de revêtements en stuc.

La Syrie qui « n'a jamais été indépendante au point de vue politique aux sept premiers siècles de l'ère chrétienne », est présentée comme un pays de transition, un intermédiaire, et non un pays créateur à proprement parler. Un rôle prépondérant est reconnu aux Araméens, tant à l'intérieur, que dans le rayonnement de l'art syrien à l'extérieur, en Chine par exemple, au VII^{e} et VIII^{e} siècles. La stèle de Signanfou conserve le souvenir du *coin syrien* (fig. 1).

La transplantation de populations syriennes dans l'empire sassanide après la double prise d'Antioche sous Chapour I^{er}, au milieu du III^{e} siècle, et sous Chosroes I^{er}, au milieu du VI^{e}, est rapportée par Strzygowski, qui estime, cependant, qu'on ne saurait en conclure rien de décisif (p. 173).

Si ces revers militaires marquent le déclin de l'hellénisme dans l'Asie occidentale, l'installation de colonies grecques et araméennes en Mésopotamie, Susiane et Perside, doit représenter une réaction, ne fût-ce que passagère, dont les niches du palais de Chapour, d'un caractère hellénistique si frappant, semblent les témoins. Mises au jour par les fouilles de M. Ghirshman, on a pu en voir une, reproduite à la couleur près, à l'exposition des Arts de l'Iran (fig. 1 du Catalogue).

Strzygowski voit dans Meshatta « étranger à l'art syrien », non une œuvre islamique, mais mazdéenne, dont la façade dentelée traduit le *Hvarenah*, la puissance et la majesté divines. Le monument, d'origine parthe, est situé aux II^{e} et III^{e} siècles et aurait été achevé sous les Sassanides.

L'attribution de M. Gabriel Millet, au domaine séleucide iranien qui a pour centre les grandes cités de Séleucie et Ctésiphon est plus souple, et semble mettre l'accent sur l'art hellénistique. Le calice d'Antioche, qui tient à bon droit une grande place dans ce travail, est classé comme une œuvre gréco-iranienne.

Sur la façade de Meshatta et sur le calice d'Antioche, les rinceaux de vigne et de grenade sont considérés comme des motifs, des symboles, du Hvarenah. Il en est de même pour Akhthamar. Isolée par définition, cette église du début du X^{e} siècle, s'est conservée intacte sur la petite île d'Akhthamar [1], dans le lac de Van. Un imagier, qui n'est autre que son architecte, l'a recouverte de sculptures, dont une frise à vignes et personnages, avec le roi Kakig assis au milieu, un calice à la main, (fig. 92). Un historien arménien contemporain décrit en détail ces sculptures, sans faire allusion à un caractère symbolique quelconque, tandis que sur la rive orientale du lac s'étendent du rivage à la ville de Van, des vignobles qui ont valu le nom d'*Aykestan*, les vignes, à ce territoire.

Ce ne sont naturellement pas là des objections valables contre la théorie mazdéenne. L'architecte-imagier Manuel pouvait obéir, comme Dürer dessinant ses paysages, aux « appels secrets de son origine nordique », les Aryens d'Orient ayant reçu aussi en partage l'âme nordique (p. 172).

La hardiesse et la nouveauté de cer-

[1] La transcription phonétique allemande de quelques noms propres, comme Akthamar et Salihijeh, est respectée, tandis qu'il faudrait, en français, remplacer pour le premier, *ch* par *kh* et pour le second noter *y*.

taines affirmations qu'on souhaiterait étayées de preuves, laissent le lecteur perplexe et semblent participer d'une mystique. L'ancien art oriental serait une combinaison de l'art polaire du nord avec l'art équatorial du sud (p. 13); l'art islamique dans son plein développement serait simplement l'héritier de l'Iran nord-oriental et de la Transoxiane, patrie des formes d'art nordiques, étrangères à l'antiquité (p. 123); les origines du mazdéisme seraient nordiques; l'Orient, dans la mesure où il dépend de l'Iran, ne prendrait au sérieux que le paysage et l'ornementation (p. 199). Néanmoins aucune figuration du Hvarenah n'a été découverte jusqu'ici, à l'encontre d'autres représentations mazdéennes.

Malgré des idées qu'on peut ne pas toujours partager, les grandes lignes des théories de Strzygowski se sont imposées et on a pu lire dernièrement sous la plume d'un critique éminent, dont l'art oriental n'est pas la spécialité, cette phrase : « L'art chrétien presque tout entier est un cadeau de l'Orient. » Pareille affirmation, même si elle appelle des réserves, n'aurait certes pas été possible sans l'œuvre monumentale, qu'analyse de main de maître M. Gabriel Millet.

La présentation de l'ouvrage — typographie et illustration — fait honneur à la maison E. de Boccard.

Arménag Sakisian.

Ya'kubi. — **Les Pays**, traduit par Gaston Wiet (Publ. de l'Inst. fr. d'archéol. or. Textes et traductions d'auteurs orientaux, tome I). Un vol. in-8° de xxxi et 291 pages. Le Caire, Imprimerie de l'Inst. fr. d'arch. or., 1937.

L'auteur a bien défini son œuvre quand il prévient le lecteur : « Nous considérons ce livre comme un sommaire de documentation sur les pays. » Mais le *Kitab al-Buldan* est intéressant par sa date 276/889. Ya'qubi est le contemporain de Baladhuri, l'historien des conquêtes arabes, d'Ibn Khurdadhbeh et d'Ibn Rusteh, deux autres géographes. Aussi, de simples mentions à cette date et de brefs renseignements historiques ont leur prix. Par exemple, ce que l'auteur rapporte sur le Séistan fixe la situation de cette région quelques siècles avant sa destruction complète par Tamerlan. On devine que cette province fut conquise sur une nature désertique quand il rapporte que « le Helmend, qui prend sa source sur de hautes montagnes, n'arrose aucune ville, mais passe en plein désert ». C'est le désert absolu qu'y a, en effet, rencontré dernièrement la mission Hackin.

Le *Kitab al-Buldan* ne s'étend complaisamment que sur Baghdad et sur Samarra, parce que l'auteur est de Baghdad et que ces deux villes étaient les capitales des Abbassides. Il n'y avait guère plus d'un demi-siècle que Samarra avait été fondée par le calife Mu'taṣim quand Ya'qubi rédigea sa notice, aussi nous conserve-t-il des renseignements précieux. Le calife ne fit pas seulement venir du bois de Syrie, mais encore du marbre tout taillé dans des ateliers de cette contrée, notamment à Latakieh. Cette indication est à retenir.

Son patriotisme iraquien entraîne notre géographe à dénigrer la Syrie et l'Égypte, pays pestilentiels selon lui et, dans des termes tels, que Qalqashandi en prend texte pour taxer l'auteur de légèreté d'esprit.

La traduction de M. G. Wiet est accom-

pagnée d'une sobre, mais substantielle annotation. On sent qu'il s'est limité obligatoirement, car son érudition l'aurait facilement entraîné à développer des notes comme la note 2 de la page 176 au sujet des monts Djalil et Sanir. La discussion qu'il institue en se référant à Yaqout montre combien il serait utile de donner une traduction de la grande œuvre de ce géographe, non seulement pour la rendre accessible aux non-arabisants, mais aussi pour entreprendre une revision du texte que Wuestenfeld n'a pas établi avec l'acribie nécessaire. Quant au point particulier envisagé, la solution est fonction du texte de Sozomène, comme nous avons essayé de le montrer, il y a près de quarante ans, dans *Histoire et religion des Nosairis*, p. 17 et suiv.

R. D.

Walter J. Fischel. — **Jews in the economic and political life of mediaeval Islam** (Royal Asiatic Society monographs, vol. XXII). Un vol. in-8° de 139 pages. Londres, Royal Asiatic Society, 1937.

En principe, les non-musulmans étaient exclus des services publics en pays d'Islam ; mais dans la pratique les nombreux édits écartant chrétiens et juifs de l'administration témoignent que la règle était mal appliquée. M. Fischel s'est attaché à montrer, en se fondant sur des sources historiques arabes, quelle part les Juifs prenaient à la vie économique et politique de certains pays d'Islam comme l'Iraq, l'Égypte et la Perse.

Après le brillant article de M. Massignon, *L'influence de l'Islam au Moyen Age sur la fondation et l'essor des banques juives*[1], (*Bull. d'Études orient.* de l'Institut fr. de Damas, 1932), M. Fischel est amené à montrer l'importance de la banque juive dès le temps des Abbassides et à en expliquer l'organisation et le mécanisme. Si un grand nombre de banquiers et de changeurs étaient juifs, les chrétiens se faisaient plutôt médecins et secrétaires.

L'auteur s'attache à la biographie de certains juifs importants comme ce curieux Ya'qoub ben Killis qui, sous les Fatimides, se convertit à l'Islam.

R. D.

Wolf Leslau. — **Lexique Soqotri** (sudarabique moderne) avec comparaisons et explications étymologiques. Un vol. in-8° de 503 pages. Paris, Klincksieck, 1938.

Ce lexique a été établi principalement d'après les textes publiés par D. H. Müller ; son intérêt est dans les comparaisons établies par M. Leslau, car les langues sudarabiques, surtout les langues parlées, sont indépendantes de l'arabe. En particulier, « le lexique soqotri nous révèle de nombreux éléments communs avec l'hébreu, l'araméen et l'accadien ».

Quelle que soit l'origine enfantine, ou non, des termes désignant « père » et « mère », on relève en soqotri et langues voisines une intéressante classification. « Père » se dit *bébe* (*bāba*), fém. *bioh* « mère ». Ou encore *bérhe* (qui a engendré) et *bóreh* « mère » (de *bére*, enfanter) ; de la même racine on a *bar* « fils ou fille ». On a encore, mais toujours avec un suffixe *'iif* — « père de », fém. *'em* — « mère de ». Dans *'iif*, le *f* dérive de *b*,

[1] Voir *Revue de l'Hist. des Religions*, 1932, II, p. 623.

ce qui nous ramène à *'eb* qui est conservé avec le sens de « grand » et dont le fém. est *'em* « grande ». D. H. Müller avait identifié *'eb* et *'em* avec les expressions *'b* « père » et *'m* « mère ».

Le terme *'émed*, ayant le sens de « pendant » (p. 63), expliquerait fort bien *'amd* dans I *Danel*, 153 : *'amd gr bt 'El :* il s'agit du personnage qui a tué Aqht Ġzr « pendant (que celui-ci était) l'hôte du temple de 'El ».

Il est intéressant de rapprocher le vocable *gh* « voix » à Ras Shamra du soq. *gehe* « poitrine ». Ce dernier vocable est donc bien distinct de hébreu *gaḥon* « ventre » et se réfère à une très ancienne racine généralement disparue.

M. L. appuie (p. 200) la traduction de Ras Shamra *bsr* « sur » par le soq. *ṯhar* qui nous ramène à l'ar. *ṯahr* « dos ».

Au lieu de rapprocher *kéreh* « source » de *djawara* ou de l'héb. *maqor*, n'est-il pas plus simple de faire intervenir l'arabe *kry*, héb. *krh* I « creuser » ?

Nous trouvons une confirmation de l'explication de l'expression biblique touchant les ruisseaux qui font couler du miel [1], dans le sens de *nbet* « plante », *nébit* « semence, plante » que conservent les langues de l'Arabie méridionale. Le vocabulaire affirme ainsi la filiation des idées : l'eau, en développant les prairies et la végétation en général, amène la production du miel.

Noter la dégradation très nette : accad. *naqu* « sacrifier » ; héb. *naqah*, ar. *naqiya* « être pur » et actuellement soq. : *néqe* « être propre ».

On a émis l'hypothèse que *négéb* avait simplement le sens de sud et comme on est toujours au sud de quelqu'un, on a dénommé gratuitement *négéb* le riche territoire de Galilée. C'est contraire à la valeur du terme pour lequel le sens de « sud » est dérivé et secondaire. La racine *ngb* en araméen et dans les langues de l'Arabie méridionale (voir p. 255) a le sens de « sécher, dessécher ». Le Négeb doit être une région désertique.

(1) *Les découvertes de Ras Shamra (Ugarit) et l'Ancien Testament*, p. 79 et suiv.

Pour expliquer l'énigmatique *'d* à Ras Shamra dans le texte des « dieux gracieux et beaux [1] », il peut être utile de noter qu'en Arabie méridionale *'ed* a le sens de « vie, esprit, âme ». Et nous pourrions avoir une évolution de sens analogue à celle du mot *néphesh* « âme » qui a été donné aussi à la stèle qui l'incorpore.

Nous avons déjà indiqué (*Syria*, 1938, p. 185), que le soqotri *meḥaraq* « long » permettait d'expliquer la forme cananéenne adverbiale *mḥrqtm* « tout du long » de certaines tablettes de Ras Shamra.

R. D.

Henri Dehérain. — **Silvestre de Sacy, 1758-1838, ses contemporains et ses disciples** (Bibliothèque archéologique et historique, tome XXVII). Un vol. in-4° de XXIII et 191 pages. Paris, Paul Geuthner, 1938.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a rendu le 25 février dernier un solennel hommage au grand orientaliste que fut Silvestre de Sacy à l'occasion du centenaire de sa mort. On trouvera dans les *Comptes rendus* de l'Académie, 1938, p. 64 et s., les différentes allocutions, prononcées à cette occasion ; elles ont situé l'œuvre du fondateur de l'orientalisme en

(1) *Ibid.*, p. 60.

France dans les divers domaines de sa surprenante activité. A l'occasion de la même consécration a paru le volume que nous annonçons, où M. Henri Dehérain a donné une suite à sa publication *Orientalistes et Antiquaires*. Il y a réuni une abondante et fort curieuse documentation sur l'active correspondance entretenue par Silvestre de Sacy avec les orientalistes français établis ou en mission au Levant, Desgranges qui vécut au Liban en 1815 et 1816, Caussin de Perceval, Jean-François Rousseau (1738-1808), agent de la Compagnie des Indes et consul, son fils l'orientaliste Joseph Rousseau (1780-1831), Félix Lajard en mission en Perse (1807-1809), Asselin de Cherville, drogman du consulat de France en Égypte, Dircaurroy, le comte Ouvarov, l'orientaliste Étienne le Grand, et divers érudits allemands.

Le savant conservateur honoraire de la Bibliothèque de l'Institut, trouve ainsi l'occasion de remettre en lumière certaines figures oubliées comme celle d'Étienne le Grand qui fut drogman en Syrie et en Égypte, puis secrétaire interprète auprès du roi.

Ces documents judicieusement commentés sont précédés d'une copieuse introduction où sont exposées la vie du grand orientaliste et ses multiples activités : professeur d'arabe à l'École des Langues orientales, de persan au Collège de France, puis administrateur de l'un et l'autre établissements, tenant dès son entrée à l'ancienne Académie des Inscriptions, puis à l'Institut une place éminente, recteur de l'Université de Paris sous Louis XVIII, membre du Corps législatif à la fin de l'Empire, pair de France en 1832. En 1833, il cumula encore toutes ces charges avec celle de Conservateur des manuscrits orientaux de la Bibliothèque royale, celle d'Inspecteur des types orientaux de l'Imprimerie royale et celle de Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions. Dans un dernier paragraphe, M. Henri Dehérain résume son activité littéraire et cite ses œuvres principales.

R. D.

PÉRIODIQUES ET DIVERS

RAYMOND WEILL. — **Le poème de Keret et l'histoire**, broch. in-8° de 56 pages (extr. du *Journal asiatique*, janv.-mars 1937). — **La légende des patriarches et l'histoire**, *Revue des études sémitiques*, 1937, p. 145-206.

Voici longtemps que M. Raymond Weill étudie la question des patriarches en historien largement informé, avec complète liberté d'esprit et même une une rigidité de raisonnement parfois un peu trop poussée [1]. Son nouvel exposé dans la *Revue des études sémitiques* montre que les résultats très méritoires, auxquels les plus savants exégètes croyaient être parvenus, ne tiennent guère devant les découvertes de Ras Shamra. M. Weill les rappelle pour leur rendre hommage, mais il conclut à les écarter. Il garde, cependant, de cet ancien fonds, l'idée que les récits de la Genèse ont été constitués en collectionnant les traditions relatives aux divers sanctuaires, qui avaient chacun son dieu propre et une légende de fondation. Ainsi, Abraham et Sara seraient en rap-

[1] Voir notamment son étude : *L'installation des Israélites en Palestine et la légende des Patriarches*, dans *Revue de l'histoire des religions*, 1921, I, p. 69-120 et II, p. 1-44.

port avec le sanctuaire d'Hébron, Isaac avec celui de Bersabée, Jacob avec celui de Béthel, Joseph avec celui de Sichem. M. W. nous permettra de dire, puisqu'il n'en est pas responsable, que c'est là une conception singulièrement étroite qui pouvait être avancée quand nous ne possédions sur les légendes du II[e] millénaire que les fragments conservés par l'A. T. Elle ne peut plus être soutenue aujourd'hui parce qu'elle ne tient pas compte de l'ampleur de la civilisation orientale dès la fin du III[e] millénaire et pendant le cours du II[e], ni du développement littéraire qui en est la manifestation la plus brillante, et auquel les milieux cananéens apportèrent la belle contribution que nous ont révélée les tablettes mythologiques publiées par M. Virolleaud. Quand on a un tel témoignage de littérature religieuse sous les yeux, on ne peut douter que les compilateurs bibliques ont exploité avec réticence et souvent dénaturé des légendes déjà écrites et d'une étendue remarquable. Leur travail n'a nullement été celui d'un collectionneur de folklore. D'ailleurs, ne citent-ils pas leurs sources, à l'occasion ?

Les tablettes de Mari viennent à point[1] pour confirmer le changement de front et de méthode que nous devons opérer si nous voulons comprendre ce que furent les tribus israélites avant Moïse. Les tablettes de Mari apportent sinon la réponse définitive, du moins une vue nouvelle touchant la diffusion en Syrie et en Palestine des cultes de la III[e] dynastie d'Ur. Les cultes de Sin, de Nin-Gal et de Nin-Egal se sont répandus vers l'Occident par deux voies différentes. Celle des caravanes et de la domination de la III[e] dynastie d'Ur, par Ḫarran et la Syrie du nord (Zendjirli, Nérab, Sefiré, Qaṭna), et en même temps celle du désert où transhumaient certains groupes israélites, en particulier les Benjaminites, au temps où ils constituaient une puissante tribu.

Les nomades ont toujours été tributaires des grands sanctuaires dressés à proximité de leurs pâturages. Lucien nous parle des Arabes qui se pressent à Hiérapolis ; plus tard, ils afflueront au sanctuaire de saint Serge à Reṣafa. Au début du II[e] millénaire les Benjaminites qui transhumaient — et au besoin guerroyaient — jusque vers l'Euphrate, étaient attirés par les cultes de Ḫarran. Nous ne serions pas surpris si la légende de Téraḫ, père d'Abraham, en relation avec Ḫarran puisqu'on l'y fait mourir, évoquât les relations des groupes israélites (en particulier des Benjaminites) avec cette cité. Ces Israélites [1] ont peut-être élaboré, au cours de leurs fréquentations à Ḫarran ce curieux syncrétisme qui apparaît quelques siècles plus tard dans les tablettes de Ras Shamra : Téraḫ, parède de l'entité féminine Sin-Nikal (Nin-Gal).

Avec les renseignements qui surgissent aussi bien à Mari qu'à Ras Shamra, il faut s'efforcer, tout d'abord, de fixer la situation des groupes cananéens nomades. Ce résultat obtenu, on pourra lui comparer les légendes patriarcales. Que l'on soit ainsi dans la bonne voie, c'est

[1] Voir la remarquable étude de G. Dossin, *Les archives épistolaires du Palais de Mari*, dans *Syria*, 1938, p. 105-126.

[1] Nous employons ce terme pour plus de clarté ; ce sont à ce moment des Cananéens nomades.

ce que montre bien l'exposé de M. Raymond Weill sur *La légende des patriarches et l'histoire*. Son opinion (p. 168 et 169) sur la source *cananéenne* commune antérieure aux documents de Ras Shamra est l'évidence même. Nous devons le féliciter aussi de ne pas se laisser impressionner par l'assaut que certains livrent à la « géographie » des grandes tablettes de Ras Shamra.

Même avec les renseignements fournis par Ras Shamra et Mari, on ne peut se flatter de lever toutes les difficultés ; mais, pour la première fois, les légendes patriarcales trouvent des termes de comparaison et des points de contact avec des documents dont les uns, ceux de Mari, remontent au début du II^{e} millénaire, tandis que les autres sont attestés par des tablettes du XIV^{e} siècle.

Dans sa première étude, sur le poème de Kerét, préparation critique du second mémoire, M. Raymond Weill aborde la question des Hyksos qu'il connaît particulièrement bien. Nous ne relèverons qu'un point, mais il importe beaucoup. D'après le savant égyptologue les questions touchant les Hyksos et le séjour d'Israël en Égypte « se présentent exactement dans les mêmes conditions que naguère, et ne sont affectées en rien par quelque information que ce soit de Ras Shamra ou en déduction des acquisitions de Ras Shamra » (p. 53). C'est là une affirmation dont le caractère tranchant nous surprend car un fait, tout au moins, nous paraît mériter considération, c'est que les trois grandes divinités du panthéon hyksos, El, Ba'al et 'Anat, attestées dans le Delta même, sont précisément les trois grandes divinités que les textes de Ras Shamra attribuent aux Phéniciens. La rencontre ne peut être fortuite et elle est de première importance.

R. D.

— M. W. F. Albright vient de publier *The present state of Syro-Palestinian archaeology* (ext. de *The Haverford Symposium on Archaeology and the Bible*). Le savant orientaliste constate que les dernières recherches archéologiques dans le domaine syro-palestinien permettent une vue générale et continue allant de la première apparition de l'homme jusqu'à la fin de l'antiquité. Relevons quelques précisions de terminologie. Le néolithique de Palestine et de Syrie recouvre une partie du mésolithique européen. Pour la période du cuivre, où le silex et l'obsidienne restent les principaux éléments de l'outillage, M. A. préconise le terme de « chalcolithique » plutôt que celui d' « énéolithique ». Un flottement est signalé entre ces deux anciennes périodes, qui se répercute dans l'évaluation des dates.

Ainsi l'on constate la tendance à élever les dates qu'on avait prudemment estimées assez basses. La période Ghassoulienne est considérée comme antérieure à 3.500 av. J.-C. ; M. Albright adopte même la date de 4.000. De même à Ugarit, M. Schaeffer fait maintenant remonter son troisième niveau jusqu'à la fin du IV^{e} millénaire et M. Albright le remonterait jusque dans la première partie du IV^{e} millénaire.

La fin du chalcolithique, en Égypte comme en Mésopotamie, peut pratiquement se placer vers 3.000 ou peu avant, pour tenir compte du synchronisme entre la fin de la civilisation Warka-Djemdet-Nasr et la fin de la période prédynastique en Égypte.

Avec une remarquable maîtrise, le savant professeur de la Johns Hopkins University résume le développement de la civilisation syro-palestinienne jusqu'à basse époque. On a là un bref manuel où abondent les renseignements précis et où sont soulignées les vues divergentes.

R. D.

— M. Virolleaud a le premier reconnu un fait grammatical qui, dans l'état imparfait de notre connaissance des anciens dialectes a surpris, c'est, dans la langue de Ras Shamra, la coexistence de deux formes du causatif, l'une avec préfixe *h* (éventuellement *'a*), l'autre avec préfixe *š*. M. Virolleaud a même cru distinguer, dans le cas où un même verbe utilisait les deux formes (*Syria*, 1938, p. 130), une nuance de signification, le hiphil indiquant « une réponse directe, et le šaphel une réponse par personne interposée ». Quoi qu'il en soit, la question a été fort discutée. Elle est reprise par M. Zellig S. Harris, dans le *Journal of the Amer. Soc.*, t. 58, p. 103-111, sous le titre : *Expression of the causative in Ugaritic*. Il présente un dépouillement à peu près complet des deux formes et il conclut que, quoique la forme en *h* (*'a*) fut l'expression régulière du causatif en cette partie de l'aire sémitique qui possède *h* comme troisième personne du pronom personnel, toutefois le *š* causatif était connu et même devint d'usage plus courant avec le temps.

R. D.

— Dans *Forschungen und Fortschritte*, 10 avril 1938, p. 125-126, M. Otto Eissfeldt recherche *Die Herkunft der drei Zeichen für Aleph im Alphabet von Ras Schamra* [1]. On sait, en effet, que cette écriture a trois signes différents pour *'a*, *'i* et *'u*. Il n'est pas douteux que l'alphabet de Ras Shamra, comme d'ailleurs l'alphabet phénicien classique, s'est inspiré, non pour la forme des lettres, mais pour leur valeur interne, de l'écriture égyptienne. M. Eissfeldt pense qu'il en fut de même pour les signes *'a*, *'i*, *'u*. Le souvenir de cette particularité se conserverait dans Philon de Byblos (fragm. II, 27) lorsque cet auteur mentionne « Eisirios, inventeur des trois lettres, frère de Chna ». Si l'on transcrit le nom du personnage en caractères de Ras Shamra *esr* et si l'on suppose une erreur pour *'egr*, on aurait un souvenir du héros éponyme d'Ugarit. Malheureusement, on peut douter que *'egr* soit l'éponyme d'*ugrt*.

R. D.

— Avec une remarquable ingéniosité, M. Otto Eissfeldt cherche à démontrer que Shamimrumim, qui a le sens de « cieux élevés », désignait un quartier de la grande ville de Sidon (*Forschungen und Fortschritte*, 1938, p. 170-173). On n'a pas oublié que Clermont-Ganneau (*Recueil d'arch. orient.*, V, p. 217-267) [2] avait longuement développé cette hypothèse. L'argument nouveau que fait valoir le savant professeur de l'Université de Halle, repose sur le fait que Samemrumos et Usoos sont frères dans Philon de Byblos. Dès lors, si Usoos est le héros éponyme

[1] Autres questions concernant Ras Shamra traités par le même savant dans *Forsch. und Fortschr.*, 1930, p. 306 et suiv.; 1932, p. 314 et suiv. ; 1934, p. 164 et suiv.; et p. 193 et suiv.; 1936, p. 378 et suiv.; 1938, p. 4 et suiv.

[2] Notamment p. 231 : quartier de la ville ou localité de son territoire. De toute façon un nom de lieu.

de Palaityros, Samemroumos doit tenir un rôle analogue, précisément pour la plus ancienne installation de Sidon. Le raisonnement est net et M. E. tient sa démonstration pour certaine. Cependant, il semble que la comparaison serait mieux en situation si Samemroumos était une épithète appliquée à la ville entière. Si dans l'inscription d'Eshmounazar, on trouve *šamem addirim* au lieu de *šamem rumim* des inscriptions de Bodashtart, M. E. l'explique soit comme une variante d'appellation du même district urbain, soit comme deux appellations de deux collines différentes. Mais ce qu'il n'explique pas ce sont les autres termes qui figurent dans l'inscription de Bodashtart à côté de *šamim roumim* et c'est là que gît la difficulté. Car si l'on tient l'un de ces vocables pour un nom de quartier de Sidon, il faut donner le même sens aux autres : « Terre des Reshefs » et « Sidon puissante ». Comment ne pas voir que ce dernier vocable est une épithète de la ville et, comment, dans l'hypothèse de M. E., construire la phrase sans introduire des copules qui n'existent pas? En réalité, comme nous l'avons indiqué, il y a quinze ans [1], les interprètes de ce texte n'ont pas vu que le verbe *banah* « a construit » s'appliquait à deux séries de constructions, l'une dans la ville maritime de Sidon, *Ṣidon-yam*, que le texte pare des épithètes les plus flatteuses, et l'autre dans la banlieue, *Ṣidon-sadé*. Il faut traduire : « *Le roi Bodashtart, roi des Sidoniens, petit-fils du roi Eshmounazar, roi des Sidoniens, a construit à son dieu Eshmoun, prince saint, dans Sidon maritime, Cieux élevés, Terre des Reshefs, Sidon-puissante, ce qu'il a construit, et à Sidon-campagne, ce temple-ci.* » En effet, le temple d'Eshmoun auquel ces textes appartiennent a été retrouvé dans la banlieue de la grande cité.

R. D.

[1] *Syria*, IV (1923), p. 148-149. La distinction entre *Ṣidon-yam* et *Ṣidon-sadé* est de Clermont-Ganneau; le principe des épithètes, accolées au nom de Sidon, est de Philippe Berger qui, sur ce point, a vu juste.

— Dans l'*Annuario di Studi ebraici 1935-37*, dirigé par M. Umberto Cassuto (Raccolta di studi in memoria di Angelo Sacerdoti, Rome, 1938) on trouvera une étude du directeur sous le titre *Il capitolo 3 di Habaquq e i testi di Ras Shamra*, dans laquelle il rappelle les rapports textuels entre les poèmes de Ras Shamra et certains passages bibliques. Ce sont notamment ceux qui mettent en action Leviathan si heureusement retrouvé par M. Virolleaud dans le Lotan des textes de Ras Shamra (I* AB, I, 1-3, exactement conservé dans Isaïe, XXVII, 1).

On est donc autorisé à tenter du chap. III d'Habacuc un commentaire s'appuyant sur les textes mythologiques de Ras Shamra et cela témoigne, une fois de plus, que ces textes mythologiques ne sont pas un produit local, mais ont été conçus en Canaan, seule hypothèse qui explique les contacts étroits avec l'A. T.

La mention de Réseph au verset 5 est à noter avec le caractère destructeur qu'on trouve à cette divinité dans les textes de Ras Shamra [1]. Le verset 8 évoque la lutte contée dans III, AB. Nous sommes moins convaincu par les rapprochements proposés pour le verset 9 et la suite du chap. III de Habacuc.

[1] M. Cassuto lit I K, I 19 : *mḫmšt y'ṯsp Ršp* « Ršp uccider à il quinto ».

— Le même savant hébraïsant a donné une étude intitulée : *Il palazzo di Ba'al nella tavola II AB di Ras Shamra*, dans *Orientalia, VII* (1938), p. 265-290, où nombre de remarques de détail sont à considérer. Ainsi il comprend II AB, I, 1-23 :

la dimora di El è l'abitazione di suo filio (i. e. Ba'al),
la dimora della signora Ašerah del mare è la dimora delle spose dabbene.

En général, c'est Mot qu'on qualifie de « fils divin », c'est-à-dire fils de El (ce que confirme Philon de Byblos). Ici, ce serait Ba'al ; dans cette hypothèse, comment comprendre les stiques suivants ? M. Cassuto ne le dit pas et c'est là une grave difficulté.

En ce qui concerne le travail de Hyn (I, 24-44), il est normal, d'après l'exemple israélite, que l'on établisse les ustensiles avant de construire l'édifice qui ne serait pas, au dire de l'auteur, un temple, mais un palais, distinction que nous avons peine à comprendre. Dans tout ce passage le vocable *'el* ne représenterait pas le dieu El, mais serait à traduire simplement « dieu » et viserait Ba'al. Ainsi à la ligne 42 *s' 'el* serait à comprendre : « le lit du dieu ».

L'auteur identifie Ba'al et Aliyan Ba'al malgré I* AB, II, 17-18 : *'Al'eyn bn B'l* qui, d'après lui, serait une erreur du scribe par dittographie verticale. Cependant, les textes de Ras Shamra fournissent d'autres exemples de la suppression du terme de filiation *ben*.

La scène de banquet VI, 39-59 est expliquée en lisant le verbe alternativement *špq* et *yšpq*.

Il n'est pas douteux que toutes les tablettes classées par M. Virolleaud sous le sigle AB (dénomination que conserve M. Cassuto, ce dont il faut le remercier) retracent la lutte de Ba'al et de Mot ; mais il ne nous paraît pas exact de comprendre Mot, comme une personnification de « la mort » et d'en faire un dieu des Enfers. Nous nous sommes expliqué sur ce point dans *Revue de l'Histoire des Religions*, 1937, II, p. 121 et suiv.

R. D.

— Dans le tome I de l'*Encyclopédie française*, M. James Février a donné un excellent aperçu sur l'Alphabet, ou plutôt sur toutes les écritures : écritures idéographiques (chinoise, suméro-accadienne, égyptienne), syllabiques (Extrême-Orient et proche Orient), consonantiques (protosinaïtique, Ras Shamra, alphabet phénicien, écriture sud-arabique), néo-syllabisme (perse, éthiopienne, écritures indiennes), alphabet grec et ses dérivés. Des tableaux permettent de concevoir l'évolution des divers modes d'écriture. Cette étude comporte nombre de faits nouveaux qui témoignent, comme dans tout le domaine oriental, de l'action des découvertes récentes. Même M. Février aborde les curieux problèmes que pose l'adoption de plus en plus répandue aujourd'hui de l'alphabet latin.

R. D.

— Les musées et les collections privées conservent quantité de statuettes de divinités qui doivent avoir été établies à l'image de grandes statues. Le professeur Wilh. von Bissing, sous le titre *Aegyptische Kultbilder der Ptolomaier- und Römerzeit* (*Der Alte Orient*, 34, 1/2) examine les divers types divins de basse époque qui se sont développés en Égypte.

La plus ancienne statue de Sarapis, celle de Bryaxis, est de type purement grec. Elle s'opposait au taureau qui, pour les indigènes, figurait Osirisapis. Ces tendances diverses aboutissent à une représentation de Sarapis dans la pose des statues d'empereur, mais avec une tête de taureau. Les représentations d'Isis sont innombrables. Toujours un détail du costume (le nœud sur la poitrine) ou un attribut (en particulier le sistre) la définissent. Il eût été intéressant de suivre l'évolution de ces divinités et d'autres encore sur les gemmes et jusque dans le gnosticisme. R. D.

— M. J. Sauvaget donne une intéressante étude, avec relevés précis, sur *Les Caravansérails syriens du Ḥadjdj de Constantinople* (*Ars Islamica*, IV (1937), p. 98-121). En 1825, Bianchi avait publié, d'après un guide turc de 1682, l'*Itinéraire de Constantinople à la Mecque*, qui décrit l'itinéraire.

Le plus remarquable de ces édifices est le Khan de Qouṭaifé dont M. Sauvaget place la construction vers la fin du XVIe siècle. Il y a lieu de se demander pourquoi on a installé en ce point le Khan le plus confortable de tout l'itinéraire? Ne serait-ce pas que l'adduction d'eau et d'autres facilités ont été utilisées par les architectes turcs? Le fait que le calife omayyade Hisham ibn 'Abd al-Malik[1] y fit construire un palais, incite, après les belles découvertes de M. Schlumberger à Qaṣr el-Ḥeir, à lui attribuer la création d'une véritable oasis à Qouṭaifé. Les voyageurs ont signalé des vestiges anciens sur ce site il y aurait lieu d'y pratiquer des recherches.

[1] Voir notre *Topogr.*, p. 282.

Tous ces caravansérails, relevés depuis le col de Beylan jusqu'à Damas, ont un caractère profondément turc. Vingt-sept figures illustrent cette très utile contribution. R. D.

— MM. L. Poinssot et J. Revault viennent de publier en 94 planches et 32 pages de texte in-8°, le premier volume des *Tapis Tunisiens* (Direction de l'Instruction publique et des Beaux-Arts de Tunisie) consacré aux Tapis de Kairouan (Paris, Horizons de France, 1937).

Kairouan est le principal centre de fabrication du tapis en Tunisie; on n'a pas conservé de tapis de cette fabrique antérieurs au XIXe siècle et ils semblent avoir été influencés par les tapis d'Asie mineure. La notice historique qui précède les planches est fort instructive. On y apprend que la fabrication du tapis occupe à Kairouan près de 5.000 femmes qui, en 1936, ont tissé environ 14.000 tapis, mesurant 35.000 mètres carrés. Cette industrie est restée strictement familiale.

— **Bulletin d'Études orientales**, VI (1936). Institut français de Damas, 1937.

M. P. Rondot étudie *Les Tribus montagnardes de l'Asie antérieure* en s'attachant aux aspects sociaux caractéristiques des populations kurdes et assyriennes. M. Sauvaget ajoute une note complémentaire à son *Plan de Laodicée-sur-Mer*. M. J. Gaulmier fournit une *Note sur la fabrication du verre à Armanāz*. Il y a là une tradition assez ancienne. Notes archéologiques de M. Écochard sur *Le sanctuaire de Qal'at Sem'ān*.

Le fascicule se termine par des comptes rendus souvent très poussés.

R. D.

Peter Thomsen. — **Die Palästina-Literatur** (Die Literatur der Jahre 1925-1934). Livr. 3 (p. 465-704). Leipzig, Hinrichs, 1938.

Cette livraison [1] achève l'inventaire des publications archéologiques relatives aux sites particuliers et notamment à Jérusalem (p. 493-498). Ensuite viennent les travaux de géographie historique et de topographie [2] y compris les itinéraires de pèlerins et les descriptions de voyages, la géographie proprement dite avec les voyages correspondants et les guides, la géologie, climatologie, histoire naturelle. Les indications sur les cartes et collections de reproductions photographiques seront particulièrement utiles. Enfin, la troisième livraison entame l'inventaire des publications sur la Syrie-Palestine actuelle, notamment sur les diverses populations, les délimitations de frontière et les traités ou conventions diplomatiques. L'éloge de ce répertoire n'est plus à faire; mais on doit admirer le patient labeur que s'impose M. P. Thomsen. R. D.

— Les librairies Larose à Paris et Moncho à Rabat ont édité une traduction du Coran par MM. O. Pesle, maître de conférences à l'Institut des Hautes Études Marocaines à Rabat, et Ahmed Tidjani, interprète principal à la Direction des affaires chérifiennes à Rabat. La traduction n'est pas accompagnée de notes ni de commentaire; mais deux index, l'un juridique et l'autre historique et géographique, constituent un utile classement par matières.

[1] Pour les deux premières, voir *Syria*, 1937, p. 403.

[2] Au n° 6933 corriger Gurana en Guzana.

— **Orientalistische Literaturzeitung**, mai 1938. Max Semper, *Das Alter der Induskultur-Siedelung in Mohenjo-Daro*, essaie de percer la complexité ethnique de la civilisation mise au jour par sir John Marshall. Il a pris, touchant la statuette de bronze figurant une danseuse nue (J. Marshall, *Mohenjo-Daro*, pl. 94, fig. 6-8), l'avis de spécialistes qui ont conclu qu'une pareille technique ne peut être reportée à l'énéolithique, mais au milieu du IIe millénaire avant notre ère. Ainsi cette pièce de métal ne remonte pas à l'origine de la civilisation de l'Indus, mais à un moment de son développement qui nous reporte au voisinage de l'invasion des Aryens. Ceux-ci auraient pu apporter des régions caucasiennes une technique très avancée du métal.

Comptes rendus : Hans Bauer, *Der Ursprung des Alphabets* (J. Friedrich : n'est pas seulement un exposé général, mais apporte nombre d'idées nouvelles). P. V. Neugebauer, *Hilfstafeln zur technischen Chronologie* (E. Mahler). Jean Lassus, *Inventaire archéologique de la région au nord-est de Hama*, t. II, planches (R. Hartmann demande que cette enquête soit continuée). J. Cantineau, *Etudes sur quelques parlers nomades arabes d'Orient* (C. Brockelmann donne un compte rendu très favorable de cette enquête que l'auteur, grâce à la *pax gallica* et aux moyens modernes de transport, a pu rendre plus effective que celles de ses prédécesseurs). Enno Littmann, *Morgenländische Spruchweisheit* (G. Richter). Edm. Saussey, *Littérature populaire turque* (O. Spies).

Idem, juin 1938. H. Grimme, *Sind unsere Begriffe von lihjanischen und thamudischen Alphabet reformbedürftig ?* (à pro-

pos de la monographie de F. V. Winnett). Kurt Bittel, *Die Kleinfunde der Grabungen 1906-1912* (Fr. Schachermeyr). Ibn Hodeil, *L'ornement des âmes et la devise des habitants d'el-Andalus*, trad. Louis Mercier (Joseph Schacht). G. Dumézil, *Contes Lazes* (G. Deeters).

Idem, juillet 1938. — Johann Fück, *Eine wichtige Handschrift der Traditionssammlung des Buḫari* (les nouvelles méthodes d'analyse du papier placent ce document entre 370 et 390 de l'hégire. Mais en dépit de ces précisions données par M. A. Mingana, M. Fück observe que les raisons invoquées ne sont pas absolument déterminantes. Cependant ce manuscrit est de beaucoup le plus ancien). D. Künstlinger, *Eschatologisches in Sura 111*. L. Dürr, *Zur religionsgeschichtlichen Begründung der Vorschrift des Schuhausziehens an heiliger Stätte*, à propos des travaux de Fr. Jos. Dolger. Comptes rendus: L. Franz, *Die Muttergöttin im vorderen Orient und in Europa* (A. Bertholet). A. de Boucheman, *Une petite cité caravanière :* Suḫné (R. Hartmann donne un compte rendu élogieux). A. S. Marmadji, *La lexicographie arabe à la lumière du bilittéralisme et de la philologie sémitique* (C. Brockelmann estime que l'hypothèse des racines bilittères ne peut résoudre toutes les questions que soulève l'étymologie). R. D.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

Ezml in R. Š. 8203. — This very short inscription was published by M. Virolleaud in *Syria*, XVIII (1937), pp. 172-173. It consists of the word *ḥmr*, repeated 13 times, and three more words.

M. Virolleaud transliterates *13 hmr w ezml aḥt*, and discarding the ordinary rendering *ḥmr*, « ass », translates : *13 ḥome* (mesure de capacité pour les céréales) *et une ezml*, asking whether *ezml* might be a subdivision of the *ḥomer*.

The correct interpretation of this short tablet would depend upon the correct rendering of the word *ezml*, which, in my opinion, is exactly the Arabic زاملة, given by Lane (s. v.) as 1° « a beast of burden »; 2° « a she-camel that carries the traveller's baggage » ; 3° « the baggage itself » [1]. The first meaning has been preserved in the Maltese (mas. form) *żiemel* [2], « horse » (and « horse » only, with *debba* « mare »), while the third has been retained in Syrian *zēmle*, given by Barthélemy as « grand bissac à provisions que les moucres chargent sur leurs bêtes de somme » [3].

If this tablet represents, as I think it does, the inventory of a caravan, the sense which would suit our word best is the second, « chameau qui porte les bagages », and the tablet should be rendered very simply as follows :

13 asses and a she-camel [4].

But why the repetition? Very probably the author of the tablet has repea-

[1] The exact form ازملة is recorded by Lane as meaning « the nomad's family and everything he carries with him ».

[2] In the present Maltese alphabet ż = ز ; *ie* = imal of elif = â.

[3] A. Barthélemy, *Dictionnaire Arabe-Français*, s. v. My first suggestion was « horse ». M. R. Dussaud, in his courteous letter of the 17th. March, for which I thank him again, suggested « mulet » ; but the Arabic leaves no room for doubt.

[4] In this new light M. Dussaud suggests a fresh examination of M. Virolleaud's interpretation of the little tablet published in *Syria*, 1934, n. 1, p. 243-4, as revised by M. Vi-

ted 13 times the word *hmr* (instead of saying *13 ḥmrm*) in order to convey graphically the idea of a train of asses and a camel plodding along a caravan route. There would have been no point in the repetition if the meaning were *13 ḥomer and a wallet.*

Malta. G. Micallef.

Scarabée d'époque hyksos au type d'Astarté et du Ded d'Osiris. — On sait comme il est difficile d'expliquer les symboles égyptiens figurés sur des monuments qui ne sont pas spécifiquement égyptiens. Nous avons omis de signaler en son temps une interprétation qui parait convaincante, et où, dans la *Revue d'Égyptologie*, t. I, p. 197-202, Mlle Guentch-Ogloueff, qui veille sur les antiquités égyptiennes du Musée Guimet en qualité d'attachée, étudie un scarabée portant une figure de déesse nue, debout de face, mais la tête de profil pour respirer une fleur, probablement un lotus, qu'elle tient dans la main gauche. Sous le bras gauche figure un *ḏed* à trois branches transversales, le tronc terminé en fourche vers le bas comme c'est le cas d'une table d'offrandes à Ras Shamra [1]. Il n'est pas vraisemblable que le graveur du scarabée ait voulu figurer une table d'offrandes comme celle que nous venons de citer bien qu'elle offre l'analogie des trois lignes transversales horizontales. Nous verrions plutôt dans la séparation de la base en deux branches, l'intention d'animer le *ḏed*, de l'humaniser à la façon dont en ont usé les graveurs des stèles carthaginoises portant cette déformation de la croix ansée qu'on a appelée le signe de Tanit.

Le motif gravé sur le scarabée du Musée Guimet, au type d'Astarté syrienne et du symbole d'Osiris, offre un double intérêt, d'abord d'affirmer chez les Hyksos la prédominance des cultes cananéens, ensuite de répondre à la légende giblite de l'*erica* qui cachait le cercueil d'Osiris. Isis, venue à Byblos, emporte le cercueil et laisse le poteau qui l'avait enfermé. Après une suite de déductions clairement conduites, Mlle Guentch-Ogloueff conclut que le symbole figuré aux côtés d'Astarté, reine de Byblos, représente le poteau sacré qu'on adora dans la ville sainte jusqu'à basse époque ; sa figuration offre une allusion manifeste à Osiris; en réalité, il figurait ou, si l'on veut, il incorporait le dieu local de la végétation. Dès l'époque hyksos la compénétration de ces légendes était effectuée.

R. D.

rolleaud himself, in *Syria*, 1937, n. 2, p. 164.

The tablet reads as follows :

1. *khnm. tś' / bnśm. w. ḥmr*
2. *qdšm. tś' / bnśm. w. ḥmr*

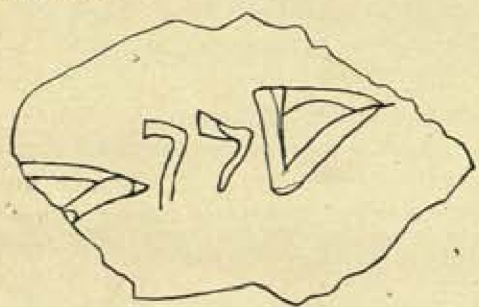
M. Dussaud has kindly ascertained on the tablet that the reading is *tś'*, as corrected by M. Virolleaud himself, and not *tśt* as published in the first instance.

The present writer agrees vith M. Dussaud that we have here an order for the billeting of priests on the inhabitants of a district, and the tablet may be translated as follows : *Nine priests, (their) body-guard and the ass ; nine votaries, (their) body-guard and the ass.*

For *bnś* given provisionally as « body-guard, henchman, warden »; cf. Ar. بنس « evitavit effugitque malum » and Maltese *bans!, bans bansayn !* « surely ! » ; and for semantic link — security, cf. formations from *ward* and *securus*. The same rendering would suit *bnś* in the other three tablets quoted by M. Virolleaud (*Syria*, XIX, p. 136-9), and, in particular RŠ, No. 9453, recording perhaps a division of the spoils of war.

[1] Schaeffer, *Syria*, 193[illegible], pl. XIV.

L'araméen des Parthes à Doura-Europos. — Nous avons récemment étudié ici même un texte d'une écriture araméenne particulière, que nous avons considérée comme un vestige de l'araméen des Parthes en Syrie (1). Nous possédons maintenant un nouvel échantillon de la même écriture. C'est un *graffito* gravé sur un fragment d'enduit de plâtre découvert à Doura-Europos, dans l'*insula* N 8, section A 7, fouillée par M. Cl. Hopkins et située vers l'angle sud-ouest de la ville, c'est-à-dire dans le quartier du temple d'Aphlad.



Chaque lettre est soigneusement gravée d'un double trait, suivant une technique déjà rencontrée à Doura, et précisément dans un texte d'une graphie similaire, quoique non identique sans doute (2). La présente inscription mesure 0 m. 11 de long, avec une hauteur de 24 mm. Le début paraît complet; la fin est endommagée. Par analogie avec les centaines de *graffiti* de ce genre découverts à Doura, nous pouvons supposer que le mot ici gravé est un nom de personne, celui du rédacteur.

(1) *Syria*, 1938, p. 147-152.

(2) Cumont, *Fouilles de Doura*, p. 448, n° 129 ; Rostovtzeff, *Report* II, p. 170 ; Du Mesnil du Buisson, *Inv. des inscr. palm. de Doura*, n° 53 *bis*, *Rev. des Ét. sémit.*, 1938, p. 164.

Il faut lire très probablement שדרש (1), qui paraît être un nom propre ou le début d'un nom propre, formé de la racine iranienne *šudur*, « commandement » ; on explique généralement par cette racine le nom de שדרך, donné à l'un des compagnons de Daniel (2). Il serait donc très vraisemblable que l'auteur du *graffito* soit un Parthe.

Ce petit texte nous montre que le ש, de forme si particulière, se décompose en deux lignes. L'une brisée forme un angle s'ouvrant vers le haut et la droite ; une autre ligne tracée ensuite joint l'extrémité des deux branches. Ce sont les deux lignes du ש araméen, la seconde est seulement déplacée et allongée. Tout rapprochement avec la forme syriaque tardive doit donc être écarté.

Comte du Mesnil du Buisson.

(1) L'écriture est trop soignée pour qu'on puisse tenter de lire שמש, mais la transcription שרדש ne serait pas impossible ; elle ne modifierait pas nos conclusions.

(2) Gesenius-Brown, *Lex.*, p. 995, a; *Daniel*, I, 7.

Frédéric Macler (1869-1938). — Bien que l'excellent travailleur que fut Frédéric Macler ait surtout porté son activité sur un domaine étranger à nos études, nous ne pouvons laisser partir ce précieux collaborateur sans un mot d'adieu. Nous avons consacré à sa mémoire une notice détaillée dans la *Revue de l'Histoire des Religions*, sept.-déc. 1938, à laquelle nous nous permettons de renvoyer, nous contentant de rappeler son séjour à Jérusalem, les deux voyages que nous avons entrepris ensemble au Safa et au Djebel Druze, en compagnie du regretté émir Taher (dont le fils, l'émir Dja'far, est

actuellement conservateur du beau Musée national syrien de Damas), ses séjours à Etchmiadzin et ses voyages dans toute l'Europe pour étudier les œuvres conservées dans les bibliothèques des diverses communautés arméniennes. Il en tirait chaque fois un rapport circonstancié dont le plus notable est le *Rapport sur une mission scientifique en Arménie russe et en Arménie turque* (1), c'est-à-dire à Vienne, Tiflis, Constantinople et particulièrement à Etchmiadzin.

Son œuvre philologique est considérable. D'une part, il a apporté sa contribution à l'histoire ancienne de l'Arménie par sa traduction et son commentaire de l'*Histoire d'Héraclius* par l'évêque Sébéos et de l'*Histoire universelle* d'Étienne Asorik de Taron. De l'autre, il s'est attaqué au problème de l'origine de la version arménienne de l'Évangile. Se limitant au texte de Matthieu et à celui de Marc, il mit sur pied un ouvrage de plus de 700 pages in-8°, qui devait ruiner l'opinion traditionnelle d'après laquelle les premières traductions auraient été établies sur le syriaque. L'examen minutieux auquel s'est livré Macler lui a permis d'établir que, si le texte arménien présente quelques ressemblances avec le vieux syriaque, les divergences sont telles qu'on ne peut admettre que le syriaque ait servi pour établir la traduction arménienne. Il conclut que celle-ci a été faite sur un texte grec au v^e siècle ou au plus tard au vi^e, ce qui explique que les traducteurs arméniens aient été entraînés à constituer leur alphabet d'après l'alphabet grec.

Il a embrassé toute l'activité littéraire des Arméniens et cela lui a permis de mener à bien pendant de longues années la *Revue des Études arméniennes*. On lui doit aussi la révélation de l'ancien art graphique arménien. C'est ainsi qu'il a donné tous ses soins à la reproduction intégrale du précieux Évangile arménien de 989 (ms 229 d'Etchmiadzin) (1) et publié d'importants *Documents d'art arménien* (2). Il a ainsi contribué à démontrer que l'art de la peinture arménienne, loin d'être comme on le pensait une simple imitation de l'art de Byzance, avait dès le x^e siècle de notre ère ses caractères propres (3). Nos lecteurs n'ont pas oublié l'article qu'il a consacré à l'*Architecture arménienne dans ses rapports avec l'art syrien* (4).

Nommé professeur d'arménien en 1911 à l'Ecole des Langues orientales vivantes, il transforma l'enseignement qu'on lui confiait. En effet, tout en s'appuyant sur la langue classique, qui fournit le cadre et le modèle, il professa l'arménien moderne que des poètes et des littérateurs avaient su rénover et élever au rang de langue littéraire.

R. D.

(1) *Nouvelles Archives des missions*, t. XIX, fasc. 2, Paris, 1911.

(1) Voir *Syria*, I, p. 334 et suiv.

(2) *Ibid.*, V, p. 382.

(3) Voir son compte rendu de K. Weitzmann dans *Syria*, XVI (1935), p. 305 et suiv.

(4) *Syria*, I (1920), p. 253-263, avec planches en couleur.

TABLE DES MATIÈRES DU TOME DIX-NEUVIÈME

I. — Articles.

II. — Comptes rendus.

III. — Nouvelles archéologiques.



Le Gérant : Georges Ort-Geuthner.

8506-38. — Tours, Imprimerie Arrault et Cie.

